



# L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves

9<sup>e</sup> édition, 2004–2005

## Préface

Chaque année, des milliers d'élèves canadiens de niveau secondaire changent de province ou de territoire. Ces déplacements soulèvent, entre autres, l'importante question de la continuité de leurs études, que l'on pourrait formuler ainsi : les élèves qui changent de province ou de territoire peuvent-ils poursuivre leurs études sans lacune ni répétition dans la nouvelle école? Pourront-ils terminer leurs études aussi rapidement que si ce changement de domicile n'avait pas eu lieu?

Le présent document a pour objet d'aider les écoles qui reçoivent des élèves d'une autre province ou d'un autre territoire à les classer de façon à assurer, dans la mesure du possible, la continuité des études secondaires de ces élèves. Les renseignements sur chaque instance se divisent en deux parties.

## Sommaire

Cette section donne des renseignements sur l'enseignement secondaire offert dans chacune des dix provinces et des trois territoires. Les directrices et directeurs d'école qui reçoivent des élèves venant d'ailleurs au Canada pourront de s'y reporter pour trouver des renseignements sur la signification de certains termes, la numérotation des cours, la réglementation des crédits, les examens et la notation, la structure scolaire, la structure du programme d'études et les critères d'obtention des diplômes.

Les renseignements sur chaque instance sont présentés comme suit :

1. Introduction
2. Structure du système scolaire
3. Explication des termes utilisés
4. Désignation des cours (titre et numéro)
5. Répartition du temps et charge de cours
6. Structure du programme d'études
7. Pratiques d'évaluation et de notation
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

## Contenu des cours

Cette section décrit les cours offerts et doit servir à faciliter le classement des élèves. On y présente les cours obligatoires et les cours à option des matières de base pour l'année scolaire 2004-2005. Le titre de chaque cours est suivi de l'abréviation et du code de cours apparaissant sur le relevé de notes de l'élève. Certaines instances ont également inclus des cours qui sont en cours de mise en place. À la section 17, la majorité des instances ont signalé des cours qui ne font pas partie des matières de base.

Les cours décrits dans le présent document (p. ex. : les mathématiques dans la section 13) ne comportent pas toujours les mêmes divisions par année ou par cours, ni la même série de sujets, même si les éléments qui constituent l'ensemble des cours peuvent s'avérer fort semblables à la fin des études à ce niveau. La personne responsable du classement de l'élève devra juger s'il vaut mieux que ce dernier suive des cours présentant des lacunes ou des cours qui font plus ou moins double emploi.

Les renseignements sur le système scolaire de chaque instance sont classés sous les rubriques suivantes; le libellé des cours de langue pourra varier légèrement d'une instance à l'autre :

9. Anglais (langue première)
10. Français (langue première)
11. Français (langue seconde)
12. Français (immersion)
13. Mathématiques
14. Sciences de la nature
15. Sciences humaines
16. Cours préalables ou associés
17. Autres genres de programmes ou de cours
18. Évaluation des études faites hors frontières
19. Personnes-contact

Signalons que les documents officiels comme les relevés de notes constituent souvent le meilleur guide qui soit pour le classement de l'élève. *L'enseignement secondaire au Canada : guide de transfert de l'élève* ne doit pas remplacer les manuels officiels des ministères de l'Éducation ou des écoles (voir [Programmes d'études provinciaux et territoriaux](#)); il s'agit plutôt d'un auxiliaire utile lorsque ces derniers font défaut.



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

**Alberta**

## Table des matières

Sommaire .....	3
1. Introduction .....	3
2. Structure du système scolaire .....	3
3. Explication des termes utilisés .....	3
4. Désignation des cours .....	4
5. Répartition du temps et charge de cours .....	5
6. Structure du programme d'études .....	6
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	7
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	8
Contenu des cours .....	11
9. Anglais .....	11
10. Français (langue première) .....	12
11. Français (langue seconde) .....	13
12. Français (immersion) .....	14
13. Mathématiques .....	15
14. Sciences de la nature .....	16
15. Sciences humaines .....	19
Autres .....	20
16. Cours préalables ou associés .....	20
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	20
18. Évaluation des études faites à l'étranger .....	21
19. Personnes-ressources .....	22

# Sommaire

## 1. Introduction

En Alberta, le ministère de l'Éducation prescrit les résultats que les élèves doivent obtenir dans chaque matière, au moyen de documents intitulés programmes d'études. Les programmes d'études sont établis en consultation avec les enseignantes et enseignants, les directrices et directeurs d'écoles, les élèves, les parents, les gens d'affaires, d'autres personnes provenant de la collectivité, les surintendantes et surintendants, les conseillères et conseillers scolaires, les associations du secteur de l'éducation, les établissements postsecondaires et les autres ministères. L'Alberta collabore également avec d'autres provinces et territoires à la mise au point de résultats d'apprentissage communs pour les élèves. Les conseils scolaires et leur personnel déterminent les méthodes et le matériel pédagogiques qui seront utilisés pour aider les élèves à parvenir aux résultats prévus dans les programmes d'études provinciaux. Ils peuvent choisir le matériel inscrit à la liste autorisée de la province, ou choisir d'autres ressources pour répondre aux besoins de leurs élèves.

## 2. Structure du système scolaire

Le système d'éducation publique offre plusieurs options aux parents et aux élèves : écoles publiques; écoles séparées; écoles de langue française; écoles à charte; programmes destinés aux enfants en difficulté et programmes virtuels dispensés par les conseils scolaires; et programmes d'enseignement à domicile.

L'année scolaire s'étend habituellement du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin de l'année suivante et peut varier d'un système scolaire à l'autre. Certaines écoles assurent une scolarisation toute l'année ou proposent d'autres calendriers non classiques; dans d'autres écoles, les cours commencent en août plutôt qu'en septembre.

Le nombre de jours de classe par an peut varier entre 190 et 200 jours. Normalement, un minimum de 190 jours d'enseignement est requis. D'autres journées sont consacrées à la planification, à la formation continue et à d'autres activités analogues. La durée de l'enseignement est de 950 heures par an au minimum au secondaire 1<sup>er</sup> cycle et de 1000 heures par an au minimum au secondaire 2<sup>e</sup> cycle.

Au secondaire 1<sup>er</sup> cycle, la plupart des cours s'étendent sur toute l'année. Toutefois, certains cours complémentaires ou optionnels peuvent être offerts par rotation tout au long de l'année. Au secondaire 2<sup>e</sup> cycle, les cours peuvent être offerts sur toute l'année scolaire, ou encore par semestre (deux par an). Certaines écoles proposent un calendrier dit « copernicien », qui consiste essentiellement en un système de quarts.

Au secondaire 2<sup>e</sup> cycle, un crédit représente des connaissances, des habiletés et des attitudes propres à un cours. Il équivaut à 25 heures d'enseignement, grâce auxquelles la plupart des élèves sont en mesure d'obtenir leur crédit. Il est toutefois reconnu que certains élèves acquièrent en moins de 25 heures les connaissances, les habiletés et les attitudes précisées dans le programme d'études pour un crédit, alors que d'autres ont besoin de plus de temps.

Peu importe la structure scolaire adoptée, les élèves doivent avoir accès à un enseignement axé sur les résultats du cours choisi et être évalués en fonction de ces résultats.

## 3. Explication des termes utilisés

### Cours obligatoires

Cours que tous les élèves doivent suivre.

## Cours à option

Cours choisis par les élèves et leur donnant la possibilité de développer leurs talents, leurs habiletés et leurs champs d'intérêt personnels ou de se préparer à poursuivre leurs études ou à accéder au milieu de travail.

## 4. Désignation des cours

### Secondaire 1<sup>er</sup> cycle

Les élèves sont inscrits à diverses années scolaires. Chaque cours est désigné par un nom et par un numéro qui indique l'année où il est généralement offert. Par exemple, *English Language Arts 7* désigne le cours d'anglais donné en 7<sup>e</sup> année.

### Secondaire 2<sup>e</sup> cycle

Les élèves sont inscrits à divers cours. Les numéros des cours du secondaire 2<sup>e</sup> cycle désignent habituellement l'année d'étude et le niveau de difficulté des cours. Les cours de 10<sup>e</sup> année sont désignés par les nombres allant de 10 à 19, les cours de 11<sup>e</sup> année par les nombres allant de 20 à 29 et les cours de 12<sup>e</sup> année sont désignés par les nombres allant de 30 à 39.

L'Alberta utilise plusieurs systèmes de numérotage, chacun désignant le niveau de difficulté du cours et les objectifs postsecondaires des élèves. En général, le système de numérotage se présente comme suit :

Les élèves qui prévoient s'inscrire à l'université et à certains programmes offerts par les collèges et les écoles techniques devraient suivre les cours ci-dessous.

- *English Language Arts* 10-1, 20-1, 30-1
- Français 10, 20, 30
- Français – arts du langage 10, 20, 30
- Mathématiques pures 10, 20, 30
- Sciences 10, puis Biologie 20, 30/Chimie 20, 30/Physique 20, 30
- Sciences humaines 10, 20, 30

Les élèves qui prévoient s'inscrire à certains programmes offerts par les collèges et les écoles techniques, qui se destinent à certains métiers ou qui comptent aller directement sur le marché du travail devraient suivre les cours ci-dessous.

- *English Language Arts* 10-2, 20-2, 30-2
- Français 10-2, 20-2, 30-2
- Français – arts du langage 10-2, 20-2, 30-2
- Mathématiques appliquées 10, 20, 30
- Sciences 10, 20, 30
- Sciences humaines 13, 23, 33

Mathématiques 14, 24 et Sciences 14, 24 s'adressent aux élèves qui se destinent à certains métiers ou qui comptent aller directement sur le marché du travail.

Les cours désignés par 15, 25, 35 sont mis au point localement.

Les cours désignés par les numéros 16, 26, 36 sont exclusifs au Programme d'intégration de la formation professionnelle (PIFP), qui permet aux élèves d'acquérir les habiletés nécessaires sur le marché du travail et d'obtenir un Certificat de réussite au lieu d'un diplôme d'études secondaires.

Les cours d'études technologiques reliés au domaine professionnel (*Career and Technology Studies* — CTS) ne portent pas de numéros à deux chiffres, contrairement aux autres cours. Le programme de ces cours comporte 22 domaines et plus de 600 cours de un crédit chacun. Les cours sont répartis en trois niveaux : élémentaire, intermédiaire et avancé.

## 5. Répartition du temps et charge de cours

### Secondaire 1<sup>er</sup> cycle

Un cours du secondaire 1<sup>er</sup> cycle représente un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes précises que la plupart des élèves peuvent acquérir dans le délai recommandé par la province. On reconnaît que certains élèves peuvent acquérir les connaissances, habiletés et attitudes prévues dans un programme d'études dans un délai inférieur au temps recommandé, tandis que d'autres prendront plus longtemps.

Voici, en heures par année, le temps consacré à chaque partie du programme du secondaire 1<sup>er</sup> cycle :

<i>English Language Arts</i>	150 heures par an ou davantage
Français – arts du langage et <i>English Language Arts</i> ou Français et <i>English Language Arts</i>	250 heures par an ou davantage
Mathématiques	100 heures par an ou davantage
Sciences	100 heures par an ou davantage
Études sociales	100 heures par an ou davantage
Éducation physique	75 heures par an ou davantage. À partir de septembre 2005, les élèves de la 1 <sup>re</sup> à la 9 <sup>e</sup> année auront 30 minutes d'activité physique quotidienne.
Hygiène et habiletés personnelles	Le programme d'hygiène et habiletés personnelles prévoit des résultats d'apprentissage en 7 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup> et 9 <sup>e</sup> année. Il est recommandé de consacrer au moins 50 heures par an à ces cours.
Cours à option	150 heures par an ou davantage
Reste du temps	Discrétion locale

Les écoles doivent proposer deux cours à option autorisés par la province, sauf si l'enseignement est dispensé dans une langue autre que l'anglais, auquel cas il est nécessaire de proposer un seul cours à option autorisé par la province.

### Cours à option du secondaire 1<sup>er</sup> cycle

Les écoles doivent proposer des cours à option puisque ceux-ci renforcent les résultats en langue, en mathématiques, en sciences et en études sociales tout en abordant des connaissances, des habiletés et des attitudes qui ne sont pas visées par ces matières. Il convient d'encourager les élèves à poursuivre en 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année au moins un des cours à option choisis en 7<sup>e</sup> année. Les cours à option sont répartis comme suit :

- Études technologiques reliées au domaine professionnel — Tous les cours d'initiation aux études technologiques reliées au domaine professionnel sont jugés adéquats pour les élèves du secondaire 2<sup>e</sup> cycle.
- Éducation environnementale et de plein air
- Éthique (ce cours peut être offert en 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> année)

- Beaux-arts et arts du spectacle (arts plastiques, art dramatique et/ou musique [musique de chorale, musique générale et musique instrumentale])
  - Langues
    - Langues autochtones
    - Programme sur la langue et la culture des Pieds-Noirs
    - Programme sur la langue et la culture crie
    - Français
- Parce que le français est l'une des langues officielles du Canada, le ministère de l'Éducation de l'Alberta encourage tous les élèves de la province à apprendre le français en offrant :
- Des programmes de français destinés aux élèves en difficulté;
  - Des cours de français langue seconde (FLS).
- Langues internationales
    - Allemand
    - Chinois
    - Espagnol
    - Italien
    - Japonais
    - Ukrainien
  - Cours à option mis au point, acquis ou autorisés localement
  - Études religieuses (proposées à la discrétion du conseil scolaire local, en vertu de l'article 50 de la loi sur les écoles)

En septembre 2006, avec l'introduction de l'obligation pour tous les élèves de l'Alberta d'étudier une seconde langue, les écoles devront commencer à offrir des cours de langue seconde en 4<sup>e</sup> année. L'obligation d'étudier une seconde langue sera progressivement mise en œuvre, une année à la fois, jusqu'à ce que les élèves atteignent la 9<sup>e</sup> année en 2011-2012. En 10<sup>e</sup> année, les élèves pourront choisir de poursuivre leurs études de la langue seconde qu'ils auront choisie afin de la maîtriser le mieux possible à la fin de la séquence de neuf ans.

## Secondaire 2<sup>e</sup> cycle

La plupart des cours du secondaire 2<sup>e</sup> cycle valent trois, quatre ou cinq crédits, mais il y a aussi des cours qui valent 10 crédits. Les cours d'études technologiques reliés au domaine professionnel sont offerts pour un crédit.

Chaque élève doit avoir accès à au moins 25 heures d'enseignement par crédit du secondaire 2<sup>e</sup> cycle. Les écoles doivent veiller à ce que les élèves aient accès à au moins 1000 heures d'enseignement par année. On recommande aux autorités scolaires d'envisager d'autres modèles d'organisation temps-crédit que celui de Carnegie, lorsqu'un autre modèle profiterait davantage aux élèves.

Les heures d'enseignement sont définies comme le temps réservé à l'enseignement, aux examens et à d'autres activités scolaires. Ces périodes comportent de l'interaction directe élèves/enseignant et de la surveillance.

## 6. Structure du programme d'études

Le programme d'études prévoit trois années d'études au secondaire 1<sup>er</sup> cycle et trois années au 2<sup>e</sup> cycle. Toutefois, les élèves peuvent prendre plus ou moins de trois ans pour terminer leur secondaire 2<sup>e</sup> cycle. Les cours sont généralement offerts en français comme en anglais.

### Au secondaire 1<sup>er</sup> cycle

Les cours pour chaque année comprennent :

- *English Language Arts*
- Français ou Français – arts du langage

- Mathématiques
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Hygiène et habiletés personnelles
- Cours à option

## Au secondaire 2<sup>e</sup> cycle

Les cours sont reliés aux domaines principaux suivants :

- Carrière et vie (CALM)
- Cours d'études technologiques reliés au domaine professionnel
- *English Language Arts*
- Beaux-arts
- Français ou Français – arts du langage
- Mathématiques
- Éducation physique
- Sciences
- Langue seconde
- Études sociales
- Sciences sociales
- Autres formes d'instruction (expérience professionnelle, programme enregistré d'apprentissage, projets spéciaux et programmes d'initiation à l'agriculture)

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

Les conseils scolaires déterminent la méthode de communication des résultats des élèves. Toutefois, la province exige que les écoles signalent les progrès accomplis par les élèves par rapport aux programmes d'études de la province en langue, mathématiques, sciences et études sociales. La province contrôle également le rendement des élèves dans ces quatre matières au moyen d'évaluations de la performance administrées en 9<sup>e</sup> année. Les résultats obtenus par l'élève dans chaque cours sont normalement indiqués en pourcentage ou par une lettre, comme suit :

Indicateur	Pourcentage
A	De 80 à 100 p. 100
B	De 65 à 79 p. 100
C	De 50 à 64 p. 100
F	De 0 à 49 p. 100

Pour obtenir des crédits dans les cours du secondaire, les élèves doivent obtenir une note finale de 50 p. 100 ou plus. Un élève qui obtient une note de 50 p. 100 ou plus dans un cours donné a le droit de suivre le cours suivant ou supérieur de la série.

Certains cours exigent des examens provinciaux en vue du diplôme. Pour ces cours, la note finale de l'élève est la moyenne entre la note reçue à l'école et la note reçue à l'examen en vue du diplôme. Il revient à l'école de déterminer la note finale pour les autres cours.

Il y a des examens en vue du diplôme dans les cours suivants :

- Mathématiques appliquées 30
- Biologie 30
- Chimie 30

- *English Language Arts* 30-1 et 30-2
- Français 30 et 30-2
- Français – arts du langage 30
- Physique 30
- Mathématiques pures 30
- Sciences 30
- Études sociales 30
- Études sociales 33

Au secondaire 2<sup>e</sup> cycle, toutes les notes sont communiquées au ministère de l'Éducation de l'Alberta et inscrites au dossier des élèves. Le ministère délivre des relevés officiels des résultats des élèves. La directrice ou le directeur d'école peut faire une dérogation aux conditions préalables si ceci est dans l'intérêt de l'élève et s'il est certain que l'élève a acquis les connaissances, les habiletés et les attitudes équivalant aux exigences du cours préalablement requis. Sous réserve de l'autorisation de la directrice ou du directeur, et conformément aux politiques établies par chaque autorité scolaire, l'élève qui aura réussi le cours pourra recevoir le crédit du cours préalablement requis de cette série. (Voir la section 16 sur les cours préalables ou associés.)

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

Le classement des élèves à l'intérieur du programme du secondaire 1<sup>er</sup> cycle et le passage en 10<sup>e</sup> année sont déterminés par la directrice ou le directeur de l'école, sous réserve des politiques des autorités scolaires locales et des dispositions du document *Guide to Education : ECS to Grade 12*. Le placement des élèves au secondaire 2<sup>e</sup> cycle est déterminé par la directrice ou le directeur de l'école, sous réserve des politiques du conseil scolaire local et des dispositions du document provincial *Guide to Education : ECS to Grade 12*.

Selon les cours qu'ils auront terminés avec succès au secondaire 2<sup>e</sup> cycle, les élèves recevront l'un des titres de qualification suivants :

- A. Diplôme d'études secondaires de l'Alberta
- B. Certificat de réussite
- C. Diplôme d'équivalence d'études secondaires pour élèves adultes

### A. Diplôme d'études secondaires de l'Alberta

Pour obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Alberta, l'élève doit :

1. Obtenir un minimum de 100 crédits
2. Satisfaire aux normes des cours suivants et les achever :
  - *English Language Arts* 30-1 ou 30-2 ou Français 30 ou 30-2 ou Français – arts du langage 30 ou 30-2
  - Études sociales 30 ou 33
  - Mathématiques pures ou appliquées 20 ou Mathématiques 24
  - Sciences 20 ou 24 ou Biologie 20 ou Chimie 20 ou Physique 20

**Remarque :** Les élèves des programmes francophones peuvent présenter le cours Français 30 ou 30-2 pour satisfaire à l'exigence de langue de leur diplôme. Cependant, ils doivent également présenter le cours *English Language Arts* 30-1 ou 30-2.

**Remarque :** Pour les cours *English Language Arts* 30-1 ou 30-2 ou Français 30 ou 30-2 et Études sociales 30 ou 33, il est obligatoire de réussir un examen menant au diplôme.

**Remarque :** Les élèves suivant les cours Mathématiques pures ou appliquées 30 et les cours de sciences de niveau 30 doivent réussir un examen menant au diplôme. Toutefois, il n'est pas obligatoire de réussir ces cours pour obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Alberta.

3. Satisfaire aux normes des cours suivants et les achever :
  - Carrière et vie (CALM) 20 (trois crédits)
  - Éducation physique 10 (trois crédits)
  - 10 crédits dans les domaines suivants, toute combinaison étant admise :
    - Cours d'études technologiques reliés au domaine professionnel (CTS)
    - Beaux-arts
    - Éducation physique 20 ou 30
    - Langues secondes
    - Cours de niveau 36 de n'importe quelle catégorie professionnelle du PFIP
    - Cours de niveau 35 du PFIP mis au point localement
    - Deux cours de niveau 35 de n'importe quel métier du programme enregistré d'apprentissage (PEA)
4. Obtenir, en plus des cours Études sociales 30 ou 33 et *English Language Arts* 30-1 ou 30-2 ou Français 30 ou 30-2 ou Français – arts du langage 30 ou 30-2, tel que précisé ci-dessus, 10 crédits découlant de n'importe quel cours de niveau 30, tel que :
  - *English Language Arts* 30-1 ou 30-2 ou Français 30 ou 30-2 ou Français – arts du langage 30 ou 30-2
  - Cours mis au point ou acquis et autorisés localement
  - Cours de série 3000 d'études technologiques de niveau avancé reliés au domaine professionnel
  - Expériences de travail de niveau 35
  - Un cours de niveau 36 de n'importe quelle catégorie professionnelle du PIFP
  - Un cours de niveau 35 mis au point localement du PIFP
  - Deux cours de niveau 35 pour n'importe quel métier du PIFP.
  - Programme PEA
  - Deux cours de niveau 30 de n'importe quelle spécialisation en agriculture

## B. Certificat de réussite

Le Certificat de réussite atteste l'achèvement avec succès du Programme d'intégration de la formation professionnelle (PIFP) et l'obtention de 80 crédits au minimum. Il est décerné aux élèves qui obtiennent au moins 25 crédits dans les matières suivantes :

- *English Language Arts* (minimum de neuf crédits)
- Mathématiques (minimum de trois crédits)
- Sciences (minimum de trois crédits)
- Études sociales (minimum de six crédits)
- Éducation physique 10 (trois crédits)
- Carrière et vie (CALM) – (minimum de trois crédits)

**Remarque :** Les élèves francophones inscrits au PIFP sont encouragés à suivre Français 16, 26 et 36 (valant chacun trois crédits), en plus des cours *English Language Arts* ci-dessus.

Ils doivent également obtenir 40 crédits dans une ou plusieurs des catégories professionnelles suivantes :

- Exploitation agricole
- Exploitation d'entreprises et gestion de bureaux
- Construction et fabrication
- Arts de création
- Richesses naturelles

- Services aux personnes et publics
- Tourisme et hôtellerie
- Transports

Les élèves peuvent obtenir les 40 crédits exigés dans le cadre des cours de formation professionnelle de la façon suivante :

- n'importe quelle combinaison de cours du PIFP, de cours d'études technologiques de niveau avancé reliés au domaine professionnel, de cours du programme enregistré d'apprentissage ou de cours du programme d'initiation à l'agriculture, dont au moins 10 crédits provenant de cours de niveau 35 du programme enregistré d'apprentissage ou de cours de niveau 36 du PIFP ou de cours de niveau 30 du programme d'initiation à l'agriculture ou de 10 cours d'études technologiques de niveau avancé reliés au domaine professionnel.

## C. Diplôme d'équivalence d'études secondaires pour élèves adultes

Il existe deux moyens d'obtenir un diplôme d'équivalence d'études secondaires.

### Premier choix

Toute personne âgée de 18 ans ou plus au 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire en cours, à qui il manque des crédits nécessaires pour obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Alberta et qui ne fréquente pas l'école depuis au moins 10 mois consécutifs doit présenter une demande à la directrice ou au directeur de l'école de sa collectivité. La directrice ou le directeur envoie une lettre à la direction des services d'information (*Information Services Branch*) du ministère de l'Éducation de l'Alberta en précisant que les exigences suivantes sont satisfaites. Toutes les pièces nécessaires doivent accompagner la lettre.

La candidate ou le candidat doit obtenir 100 crédits scolaires comme suit :

1. Un minimum de 60 crédits acquis par l'enseignement en classe dans une école ou un autre établissement accrédité ou accepté par le ministère de l'Éducation de l'Alberta (pour les élèves venant de l'extérieur de la province) offrant des cours approuvés du secondaire 2<sup>e</sup> cycle, comme suit :

un cours du secondaire en mathématiques	cinq crédits
un cours du secondaire en sciences	trois crédits
<i>English Language Arts</i> 30-1 ou 30-2 ou Français – arts du langage 30 ou 30-2 ou Français 30 ou 30-2	cinq crédits
un autre cours de niveau 30, autre que <i>English Language Arts</i> ou Français ou Français – arts du langage	cinq crédits
d'autres cours du secondaire	42 crédits

2. Un minimum de 40 crédits supplémentaires qui doivent être acquis selon les modalités suivantes :

- cours supplémentaires d'enseignement secondaire
- cours supplémentaires d'éducation permanente autorisés et offerts par des établissements reconnus (collèges publics, instituts de technologie, divisions d'extension des universités, cours du soir pour adultes)

ET/OU

3. Un maximum de 15 crédits de maturité accordés selon l'échelle suivante :

de 21 à 24 ans (inclusivement)	cinq crédits
de 25 à 29 ans (inclusivement)	10 crédits
30 ans et plus	15 crédits
grands voyages	cinq crédits (maximum)
lectures ou études personnelles approfondies	cinq crédits (maximum)

## Deuxième choix

Toute personne âgée de 18 ans ou plus qui n'a pas fréquenté l'école pendant une période d'au moins 10 mois consécutifs, qui a réussi les cinq tests du développement pédagogique général (*General Educational Development* — GED), avec une note normalisée d'au moins 450 et qui répond aux conditions d'admission stipulées reçoit un diplôme d'équivalence d'études secondaires.

On peut obtenir plus de renseignements sur le programme du Diplôme d'équivalence d'études secondaires en s'adressant à l'administrateur provincial, direction de l'évaluation des apprenantes et apprenants (*Learner Assessment Branch*) du ministère de l'Éducation de l'Alberta.

# Contenu des cours

## 9. Anglais

### Cours obligatoires

#### 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

Le programme d'études *English Language Arts* est structuré selon les cinq résultats généraux d'apprentissage suivants : langage exploratoire; compréhension de textes et réponse; gestion de l'information; amélioration de la communication; et coopération avec les autres. Chaque résultat général se subdivise en résultats précis que les élèves doivent atteindre avant la fin de chaque année scolaire. Les résultats généraux sont reliés entre eux et sont interdépendants; chacun doit être atteint à l'aide de divers exercices d'écoute, d'expression orale, de lecture, d'écriture, de visualisation et de représentation.

#### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

##### Anglais 10-1, 20-1, 30-1

Série de cours convenant à l'élève qui fera des études à l'université. Les cours portent sur l'art d'écouter, de s'exprimer, de regarder, de lire et d'écrire. Étude de nouvelles, de romans, d'œuvres non romanesques, d'une pièce de théâtre moderne, d'une œuvre de Shakespeare et de la poésie.

##### Anglais 10-2, 20-2, 30-2

Série de cours conçue à l'intention de l'élève qui suivra l'enseignement professionnel ou technique ou cherchera un emploi à la fin du niveau secondaire. L'accent est mis sur l'intégration de l'art de s'exprimer, d'écouter et de regarder à l'art de lire et d'écrire. On insiste sur la rédaction pratique et personnelle. L'étude de la littérature occupe une place importante, mais les cours traitent peu des techniques littéraires.

### **Anglais langue seconde (ALS)**

Pour faciliter l'intégration rapide des élèves dans le programme scolaire régulier, le ministère de l'Éducation de l'Alberta aide les conseils scolaires à offrir, de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année, des programmes d'anglais langue seconde aux élèves albertains nés au Canada qui ne maîtrisent pas l'anglais et aux élèves récemment arrivés au pays qui parlent une langue maternelle autre que l'anglais.

## **10. Français (langue première)**

Voir aussi la partie 8 relative aux critères d'obtention du diplôme d'études secondaires.

### **Cours obligatoires**

#### **7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année**

##### **Français 7-8-9**

Le programme d'études s'adresse aux élèves des écoles de langue française et privilégie l'emploi du langage comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Le programme s'articule sur les composantes suivantes : écouter, lire, s'exprimer et écrire. Il enseigne aux élèves des stratégies et des habiletés pour planifier, suivre et évaluer leur travail. Il est conçu pour aider les élèves à communiquer efficacement dans la vie de tous les jours et les expose systématiquement à diverses formes de littérature (récits d'aventures, romans, récits romanesques, poésie, etc.). Les élèves explorent le vocabulaire et les conventions du langage (orthographe, syntaxe élémentaire, accord des verbes courants, etc.) afin d'améliorer la qualité de la communication.

#### **10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année**

##### **Français 10-20-30**

Le programme s'adresse aux élèves des écoles de langue française et privilégie l'emploi du langage comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Le programme s'articule sur les composantes suivantes : écouter, lire, s'exprimer et écrire. Il enseigne aux élèves des stratégies et des habiletés pour planifier, suivre et évaluer leur travail. Il est conçu pour aider les élèves à communiquer efficacement dans la vie de tous les jours et les expose systématiquement à diverses formes de littérature (récits d'aventures, romans, récits romanesques, poésie, etc.). Les élèves explorent le vocabulaire et les conventions du langage (orthographe, syntaxe élémentaire, accord des verbes courants, etc.) afin d'améliorer la qualité de la communication.

##### **Français 10-2, 20-2, 30-2 (auparavant Français 13-23-33)**

Cette série de cours s'adresse aux élèves des écoles de langue française. Le programme, organisé autour des composantes que sont l'écoute, la lecture, l'expression orale et l'écriture, aide les élèves :

- à acquérir les connaissances et les stratégies de base en communication orale, lecture et écriture ainsi qu'à écouter, à lire, à parler et à écrire de manière efficace grâce à la planification, au suivi et à l'évaluation de leur travail;
- à atteindre un niveau de réussite et à acquérir l'autonomie nécessaire pour réaliser diverses tâches quotidiennes;
- à se préparer à leurs études postsecondaires et au marché du travail;
- à se construire une identité culturelle et à développer un sentiment d'appartenance à la communauté francophone.

## 11. Français (langue seconde)

### 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

De la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année, les élèves qui commencent l'étude du français en 7<sup>e</sup> année suivent les cours de niveau élémentaire à titre d'option.

### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

De la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les élèves qui commencent l'étude du français peuvent suivre les cours Français 13, puis le cours Français 10. Les élèves qui ont déjà étudié le français et qui possèdent les connaissances, les habiletés et les attitudes visées par Français 13 et 10 peuvent suivre les cours Français 20 et 30. Les élèves de niveau avancé peuvent suivre les cours Français 31a, 31b et 31c.

#### Français 13 (français élémentaire 1) et 10 (français élémentaire 2)

Les élèves de ces deux cours élémentaires du secondaire 2<sup>e</sup> cycle effectuent approximativement les mêmes tâches que les élèves de niveau élémentaire du programme du 1<sup>er</sup> cycle.

##### Niveau élémentaire

Communication – Les élèves utilisent et comprennent des messages oraux et écrits simples (comportant au moins deux ou trois énoncés) dans un contexte contrôlé ou structuré.

Culture – Les élèves reconnaissent la présence de personnes et de groupes francophones dans leur collectivité, leur province et leur pays et apprennent des faits concrets sur la culture francophone.

Langage – Les élèves comprennent et utilisent le système phonétique, le vocabulaire et l'ordre des mots dans de simples communications orales et écrites au temps présent.

#### Français 20 et 30

Les élèves de ces deux cours effectuent des tâches de niveau supérieur par rapport aux élèves des cours Français 13 et 10.

Communication – Les élèves continuent à pratiquer leurs habiletés orales et écrites, principalement dans des situations structurées, et s'expriment à l'aide d'une série d'idées axées sur une tâche de communication. Cette série d'idées est généralement préparée d'avance mais est occasionnellement spontanée.

Culture – Les élèves continuent à reconnaître et à rechercher les similitudes et les différences factuelles entre les diverses communautés francophones.

Langage – Les élèves ont recours à un langage plus complexe, étudient l'ordre des mots et des phrases et utilisent le temps futur et, occasionnellement, le temps passé, en plus du temps présent.

#### Français 31a (français avancé 1), 31b (français avancé 2) et 31c (français avancé 3)

Communication – Au niveau avancé 1, les élèves comprennent et interprètent les éléments principaux et certains détails secondaires de messages oraux et écrits connus et inconnus. Face à une tâche de communication, ils s'expriment oralement et par écrit en développant des idées avec cohérence (après une préparation). Au niveau avancé 2, les élèves continuent de mettre en pratique les aptitudes orales et écrites développées au niveau 1 et peuvent parfois exprimer des idées spontanément. Les élèves au niveau avancé 3 peuvent s'exprimer spontanément la plupart du temps.

Culture – Au niveau avancé 1, les élèves (avec l'aide du professeur) examinent des renseignements élémentaires objectifs afin d'étudier et d'analyser l'apport des cultures francophones à notre société. Au niveau avancé 2, les élèves poursuivent des études semblables, mais plus indépendamment. Au niveau avancé 3, les élèves travaillent indépendamment pour interpréter et analyser l'information, les événements et les comportements culturels.

Langage – Aux niveaux avancés 1 et 2, les élèves comprennent et utilisent (oralement et par écrit) le système phonétique et le vocabulaire relié aux domaines d'expérience qu'ils explorent. Ils utilisent également des phrases simples et complexes aux temps appropriés. Au niveau avancé 3, les élèves ajoutent des transitions et des éléments linguistiques appropriés et perfectionnent les acquis des niveaux précédents.

En même temps que l'obligation d'étudier une langue seconde sera progressivement mise en œuvre, de nouveaux cours remplaceront les cours ci-dessus. Bien qu'il soit proposé de mettre progressivement en œuvre cette obligation à partir de septembre 2007, les écoles peuvent choisir d'offrir plus tôt les cours de cette séquence de neuf ans, soit Français 10-9y, 20-9y et 30-9y.

## **12. Français (immersion)**

### **Français arts du langage et programme aux enfants en difficulté**

#### **7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année**

##### **Français – arts du langage 7-8-9**

Le programme d'études s'adresse aux élèves en immersion française et privilégie l'emploi du langage comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Le programme s'articule sur les composantes suivantes : écouter, lire, s'exprimer et écrire. Il enseigne aux élèves des stratégies et des habiletés pour planifier, suivre et évaluer leur travail. Il est conçu pour aider les élèves à communiquer efficacement dans la vie de tous les jours et les expose systématiquement à diverses formes de littérature (récits d'aventures, romans, récits romanesques, poésie, etc.). Les élèves explorent le vocabulaire et les conventions du langage (orthographe, syntaxe élémentaire, accord des verbes courants, etc.) afin d'améliorer la qualité de la communication.

#### **10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année**

##### **Français – arts du langage 10-20-30**

Le programme d'études s'adresse aux élèves en immersion française et privilégie l'emploi du langage comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Le programme s'articule sur les composantes suivantes : écouter, lire, s'exprimer et écrire. Il enseigne aux élèves des stratégies et des habiletés pour planifier, suivre et évaluer leur travail. Il est conçu pour aider les élèves à communiquer efficacement dans la vie de tous les jours et les expose systématiquement à diverses formes de littérature (récits d'aventures, romans, récits romanesques, poésie, etc.). Les élèves explorent le vocabulaire et les conventions du langage (orthographe, syntaxe élémentaire, accord des verbes courants, etc.) afin d'améliorer la qualité de la communication.

##### **Français – arts du langage 10-2, 20-2, 30-2**

Cette série de cours s'adresse aux élèves en immersion française. Le programme, organisé autour des composantes que sont l'écoute, la lecture, l'expression orale et l'écriture, aide les élèves :

- à acquérir les connaissances et les stratégies de base en communication orale, lecture et écriture ainsi qu'à écouter, à lire, à parler et à écrire de manière efficace grâce à la planification, au suivi et à l'évaluation de leur travail;
- à atteindre un niveau de réussite et à acquérir l'autonomie nécessaire pour réaliser diverses tâches quotidiennes;
- à se préparer à leurs études postsecondaires et au marché du travail;
- à apprécier la langue et la culture françaises.

## 13. Mathématiques

### Cours obligatoires

#### 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

Le programme de mathématiques du secondaire 1<sup>er</sup> cycle est basé sur le *Cadre commun des programmes d'études des mathématiques M-12* du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC). Les composantes de contenu suivantes sont ordonnées sur trois années : nombre, motifs et relations, forme et espace, statistiques et probabilité. Les élèves parviennent aux attentes dans ces composantes dans le contexte de sept processus mathématiques : communication, connexions, estimation et calcul mental, résolution de problèmes, raisonnement, technologie et visualisation.

#### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

Les élèves doivent réussir un cours de mathématiques de 11<sup>e</sup> année (tel que Mathématiques pures 20, Mathématiques appliquées 24 ou Mathématiques 24) pour obtenir leur diplôme d'études secondaires.

#### Mathématiques pures 10-20-30

Programme d'études de trois ans pour les élèves qui ont l'intention de poursuivre des études postsecondaires en mathématiques, en sciences ou dans un domaine lié au commerce. Il met l'accent sur l'algèbre et les fonctions. La séquence de cours prépare les élèves à étudier le calcul différentiel et intégré. Un élève qui réussit le cours de Mathématiques pures 30 peut être admis dans n'importe quel établissement postsecondaire. Certains programmes, tel le programme d'ingénierie, exigent un cours de calcul différentiel et intégré de 12<sup>e</sup> année.

#### Mathématiques appliquées 10-20-30

Programme d'études de trois ans pour les élèves qui ont l'intention de poursuivre des études dans un domaine dont le programme n'exige ni cours en calcul différentiel et intégré ni cours de mathématiques avancés. Il met l'accent sur les méthodes numériques et géométriques. La séquence de cours enseigne une approche plus générale pour la résolution de problèmes que les cours d'algèbre. Pour optimiser leurs possibilités d'admission à l'université, les élèves de 12<sup>e</sup> année qui s'inscrivent au programme de mathématiques appliquées devraient également étudier une langue seconde (qu'il s'agisse d'une des deux langues officielles ou d'une autre langue européenne, asiatique ou autochtone).

#### Mathématiques 14-24

Programme d'études de deux ans pour les élèves dont les besoins, les champs d'intérêt et les habiletés sont axés sur les connaissances mathématiques de base nécessaires à l'exercice de certains métiers ou à l'intégration au marché du travail. L'accent est mis sur l'acquisition de compétences utiles à la vie de tous les jours et sur le recours aux mathématiques pour résoudre des problèmes, s'adapter au changement, interpréter l'information et créer de nouvelles connaissances dans des contextes concrets.

## Cours à option

### Préparation aux mathématiques 10

Le cours Préparation aux mathématiques 10 peut être donné aux élèves du secondaire 2<sup>e</sup> cycle qui ont échoué leur cours de mathématiques de 9<sup>e</sup> année. Il mène à la séquence de mathématiques appliquées et de mathématiques pures et compte pour trois ou cinq crédits.

### Mathématiques 31 (introduction au calcul différentiel et intégré)

Le cours Mathématiques 31 initie les élèves aux méthodes de calcul mathématique. Ce cours établit une passerelle entre le programme Mathématiques 10-20-30 et les exigences des programmes de mathématiques de niveau postsecondaire. Mathématiques 31 comporte des éléments obligatoires et à option. Les éléments obligatoires occupent la plus grande partie du temps d'enseignement; les éléments optionnels comportent huit unités dont une ou plusieurs occupent le reste du temps d'enseignement.

## 14. Sciences de la nature

### Cours obligatoires

#### 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

##### Sciences 7

Sciences 7 comporte les cinq éléments suivants : interactions et écosystèmes; plantes alimentaires et plantes textiles; chaleur et température; structures et forces; et planète Terre.

##### Sciences 8

Sciences 8 comporte les cinq unités suivantes : mélange et circulation de la matière; cellules et systèmes; lumière et systèmes optiques; systèmes mécaniques; et systèmes d'eau douce et d'eau salée.

##### Sciences 9

Sciences 9 porte sur les cinq thèmes suivants : diversité des organismes vivants; matière et modification chimique; chimie de l'environnement; technologies et principes électriques; et exploration de l'espace.

#### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

##### Sciences 10-20-30

Le programme Sciences 10-20-30 de l'Alberta offre une formation scientifique complète aux élèves qui désirent acquérir une solide base en sciences et aspirent à des buts de carrière qui passent par des études postsecondaires. Le cours Sciences 10 est le cours de base pour les programmes de biologie, de chimie, de physique et de sciences 20-30. Sciences 30 se situe au même niveau de difficulté que les autres cours de sciences de niveau 30. Les programmes Biologie 20-30, Chimie 20-30 et Physique 20-30 sont conçus à l'intention des élèves dont les objectifs de carrière postsecondaires clairement définis exigent l'étude de disciplines scientifiques.

Le programme Sciences 10-20-30 privilégie les grands concepts, les habiletés liées aux procédés scientifiques et les attitudes scientifiques qui sont les fils conducteurs de toutes les unités d'étude. Les thèmes des sciences de la nature (p. ex. : la matière, l'énergie et les systèmes) sont les fondements conceptuels qui relient les structures théoriques de diverses disciplines scientifiques.

**Sciences 10**

Ce cours de base commun des programmes de biologie, de chimie, de physique et de sciences 20-30 privilégie trois des thèmes clés des sciences de la nature : l'énergie, la matière et le changement. Les thèmes des systèmes, de la diversité et de l'équilibre sont également abordés mais à titre secondaire. Les élèves apprennent à connaître l'impact énorme des sciences et de la technologie sur la société (liens sciences-technologie-société ou STS) ainsi que les rôles et les limites des sciences et de la technologie dans la résolution des problèmes STS. Le cours Sciences 10 comporte quatre unités : l'énergie du Soleil; la matière et l'énergie dans les systèmes vivants; la matière et l'énergie dans les changements chimiques; et l'énergie et le changement.

**Sciences 20**

Le changement est le thème commun de toutes les unités de Sciences 20. L'analyse du changement est essentielle pour comprendre ce qui se produit et pour prédire ce qui se produira; la maîtrise du changement est essentielle pour la conception de systèmes technologiques. Le cours Sciences 20 comporte quatre unités : la Terre en évolution; le changement dans les systèmes vivants; les changements chimiques; et les changements en mouvement.

**Sciences 30**

Les thèmes des systèmes et de l'énergie recourent toutes les unités du cours Sciences 30. En considérant un ensemble d'objets, de cellules, de processus comme un système, on prend conscience des interactions entre les parties du système. Le cours Sciences 30 comporte quatre unités : réaction des systèmes vivants à leur environnement; la chimie dans l'environnement; l'énergie électromagnétique; et l'énergie et l'environnement.

**Biologie 20-30**

Le programme Biologie 20-30 privilégie les thèmes clés de la science – énergie, matière, changement, diversité, systèmes et équilibre – dans le contexte des sciences biologiques. Ces thèmes sont un moyen de montrer les liens entre les unités des deux cours du programme, tout en permettant aux élèves de prendre conscience de la nature des liens avec les autres cours de sciences de la nature.

**Biologie 20**

Ce cours développe les grands concepts scientifiques suivants : systèmes, équilibre, énergie et matière. La diversité et le changement sont également abordés à titre secondaire. Le cours comporte quatre unités : la biosphère; la matière cellulaire et les flux d'énergie; l'échange de matière et d'énergie dans les écosystèmes; et l'échange de matière et d'énergie par l'organisme humain.

**Biologie 30**

Ce cours développe les grands concepts scientifiques suivants : changement, diversité, équilibre et systèmes. La matière et l'énergie sont également abordées à titre secondaire. Le cours Biologie 30 comporte quatre unités : systèmes de régulation du changement dans les organismes humains; reproduction et développement; cellules, chromosomes et ADN cellulaires; et changement dans les populations et les communautés.

**Chimie 20-30**

Le programme Chimie 20-30 privilégie les thèmes clés de la science : énergie, matière, changement, diversité, systèmes et équilibre. Ces thèmes montrent les liens entre les unités et constituent un cadre grâce auquel les enseignantes et enseignants peuvent montrer aux élèves comment chaque partie du programme est liée aux grandes idées scientifiques.

**Chimie 20**

La matière et le changement chimique sont les thèmes communs de toutes les unités de Chimie 20. L'analyse du changement est essentielle pour comprendre ce qui se produit et pour prédire ce qui se produira; la maîtrise du changement est essentielle pour la conception de systèmes technologiques. Le cours Chimie 20 comporte quatre unités : la matière sous forme de solutions, d'acides, de bases et de gaz; les relations quantitatives dans les changements chimiques; les liens chimiques dans la matière; et la diversité de la matière — introduction à la chimie organique.

**Chimie 30**

Les thèmes centraux du cours Chimie 30 sont les systèmes, l'énergie et le changement. L'équilibre et la matière sont également abordés à titre secondaire. Le cours Chimie 30 comporte trois unités : les changements thermochimiques; les changements et l'équilibre électrochimiques; et les acides et les bases dans les changements chimiques.

**Physique 20-30**

Le programme Physique 20-30 met en lumière les thèmes scientifiques suivants : énergie, matière, changement, systèmes, diversité et équilibre dans le contexte de la physique.

**Physique 20**

Toutes les unités de Physique 20 ont pour thème commun l'énergie, avec le changement et la matière comme thèmes subsidiaires. L'énergie sous ses nombreuses formes cause le changement et détermine la cinématique, la dynamique, le mouvement circulaire et la gravitation, les ondes mécaniques et la lumière.

**Physique 30**

La diversité de la matière et l'énergie sont les thèmes prédominants de Physique 30, qui comporte quatre unités : les lois de la conservation; les forces et champs électriques; les forces et champs magnétiques; et la nature de la matière.

**Sciences 14-24**

Les cours Sciences 14-24 sont des cours généraux de sciences axés sur des activités. Ils s'adressent aux élèves qui prévoient aller sur le marché du travail après avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires. Les élèves étudient les applications quotidiennes des sciences.

**Sciences 14**

Le cours Sciences 14 comporte quatre unités : les propriétés de la matière; les technologies de transfert d'énergie; la matière et l'énergie dans les systèmes vivants; et la matière et l'énergie dans l'environnement.

**Sciences 24**

Le cours Sciences 24 comporte quatre unités : les applications de la matière et de la modification chimique; les systèmes courants d'économie d'énergie; la maladie, la défense immunitaire et la santé humaine; et le mouvement, le changement et la sécurité des transports. Sciences 24 constitue l'exigence minimale en sciences pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.

## 15. Sciences humaines

### Cours obligatoires

Le programme de sciences humaines vise la citoyenneté responsable. Le programme est obligatoire de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année et intègre de grandes notions et habiletés d'histoire, de géographie, d'économie, de politique et d'autres sciences humaines. Environ 60 p. 100 du contenu du programme est canadien.

L'Alberta élabore actuellement un nouveau programme de sciences humaines pour les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Ce programme sera mis en œuvre entre 2005 et 2010.

#### 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

##### Études sociales 7 — Les gens et leur culture

Ce cours porte sur trois sujets principaux : la culture; la transition culturelle : étude de cas — le Japon; et le Canada – un pays bilingue et multiculturel.

##### Études sociales 8 — Histoire et géographie dans l'hémisphère occidental

Ce cours porte sur les sujets suivants : la géographie du Canada et des États-Unis; le Canada – son histoire jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle; et l'Amérique du Sud : une étude de cas — le Brésil.

##### Études sociales 9 — La croissance économique : perspectives divergentes

Ce cours porte sur les sujets suivants : la croissance économique – les États-Unis; la croissance économique – étude de cas de l'ex-Union soviétique; et le Canada – répondre aux changements.

#### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

Au secondaire 2<sup>e</sup> cycle il existe deux séquences : Études sociales 10-20-30, conçues pour les élèves qui ont l'intention de poursuivre des études postsecondaires; et Études sociales 13-23-33, qui portent sur les mêmes questions et sujets qu'Études sociales 10-20-30, mais qui sont moins théoriques et plus pratiques.

##### Études sociales 10 — Le Canada dans le monde moderne

Ce cours comporte deux sujets : les défis posés au Canada au XX<sup>e</sup> siècle et de nos jours; et le civisme au Canada.

##### Études sociales 13 — Le Canada dans le monde moderne

Ce cours comporte deux sujets : les défis posés au Canada au XX<sup>e</sup> siècle et de nos jours; et le civisme au Canada.

##### Études sociales 20 — Croissance de la perspective globale

Ce cours porte sur les sujets suivants : le développement et l'interaction des pays – l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle; et l'interdépendance dans notre monde.

##### Études sociales 23 — Croissance de la perspective globale

Ce cours porte sur les sujets suivants : l'évolution du monde moderne; et les défis de notre monde.

##### Études sociales 30 — Le monde contemporain

Ce cours comporte deux thèmes : les systèmes politiques et économiques; et l'interaction mondiale.

## Études sociales 33 — Le monde contemporain

Ce cours comporte deux thèmes : les systèmes politiques et économiques; l'interaction mondiale.

### Cours à option

Il n'existe aucun cours à option en sciences humaines, mais les élèves peuvent suivre des cours optionnels de sciences humaines pour obtenir des crédits en vue de leur diplôme d'études secondaires.

## Autres

### 16. Cours préalables ou associés

La directrice ou le directeur d'école peut déroger aux cours préalables dans certains cas (voir la section 7 relative aux pratiques d'évaluation et de notation) et peut recommander le transfert de l'élève d'une série de cours à une autre au cours du programme du secondaire. Les conditions suivantes doivent toutefois s'appliquer :

- l'élève possède les connaissances, les habiletés et les attitudes visées par le cours ou le programme d'études dont il est exempté;
- la décision doit être prise cas par cas, et non pour une classe entière d'élèves;
- il en va du meilleur intérêt de l'élève.

La possibilité d'exempter un élève des cours préalables ne s'applique pas aux cours d'études technologiques reliés au domaine professionnel, au cours Français 13, aux cours à option mis au point ou acquis localement, au cours Préparation aux mathématiques 10, au cours Éducation physique 10, au programme enregistré d'apprentissage, aux cours Études sociales 10 et 13, aux projets spéciaux et aux expériences professionnelles. (Voir *Guide to Education: ECS to Grade 12.*)

### 17. Autres genres de programmes ou de cours

#### Cours et programmes donnant droit à des crédits

**Programmes de langue française** – L'article 10 de la loi sur les écoles stipule que, là où les gens ont, en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, le droit de faire instruire leurs enfants en français, ces enfants ont le droit de recevoir une instruction en français partout dans la province où ces droits s'appliquent. Pour obtenir plus d'information, il suffit de communiquer avec la Direction de l'éducation française<sup>1</sup>.

**Programme d'intégration de la formation professionnelle (PIFP)** – Le PIFP offre aux élèves de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année qui répondent à certains critères la possibilité de réussir et de bien se préparer au monde du travail, à la poursuite de leurs études, à la citoyenneté et à l'apprentissage continu. Les cours du PIFP du secondaire 2<sup>e</sup> cycle portent les numéros 16, 26 et 36. (Voir « Certificat de réussite » à la section 8.)

**Cours de culture et de langue autre que l'anglais ou le français** – Des cours de langue de secondaire 2<sup>e</sup> cycle ont été mis au point à l'échelon provincial pour la langue des Pieds-Noirs, l'allemand, le cri, l'espagnol, l'italien, le japonais, le latin et l'ukrainien.

**Cours à option mis au point/acquis et autorisés localement pour le secondaire 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle** – Le ministère de l'Éducation de l'Alberta appuie l'élaboration et l'autorisation à l'échelle locale de cours à option pour le secondaire 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle, à condition que ces cours ne recoupent pas les cours autorisés à l'échelle provinciale. Il veut ainsi parfaire le développement et cultiver les champs d'intérêt et les habiletés propres à chaque élève,

<sup>1</sup> <http://www.learning.gov.ab.ca/educationguide/guide.asp?id=071001>

favoriser l'amélioration et l'excellence en éducation grâce à l'initiative locale et répondre aux besoins uniques des diverses collectivités.

**Expérience professionnelle, programme enregistré d'apprentissage et programme d'initiation à l'agriculture** – Ces programmes permettent aux élèves d'acquérir une expérience en milieu de travail tout en accumulant des crédits en prévision de leur diplôme d'études secondaires. Ils sont offerts exclusivement aux élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

## Cours et programmes ne donnant droit à aucun crédit

Technologie de l'information et des communications (TIC) – Le programme d'études de la TIC précise les objectifs que les élèves doivent avoir atteints à la fin de la 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année. L'enseignement nécessaire à l'atteinte de ces objectifs doit être dispensé dans le contexte des autres matières à l'étude.

## 18. Évaluation des études faites à l'étranger

Les élèves arrivant dans une école secondaire du 2<sup>e</sup> cycle en Alberta et venant de l'extérieur de la province doivent soumettre des relevés de notes ou autres pièces officielles indiquant leur situation antérieure à l'école qu'ils envisagent de fréquenter. La directrice ou le directeur évalue les documents par rapport aux cours du secondaire approuvés ou attribue des crédits généraux.

Le diplôme d'études secondaires de l'Alberta n'est pas décerné uniquement sur la foi d'une évaluation de titres de qualification provenant de l'extérieur de la province. L'élève venant de l'extérieur de la province qui désire obtenir un diplôme du secondaire de l'Alberta doit obtenir au minimum cinq crédits approuvés prescrits par une directrice ou un directeur d'école. Les crédits exigés doivent être obtenus dans un ou plusieurs des domaines prévus en vertu des exigences pour l'obtention du diplôme (à l'exclusion de l'éducation physique), à un niveau égal à celui du cours de l'Alberta le plus avancé pour lequel une équivalence a été accordée.

L'évaluation terminée est communiquée à la direction des services d'information (*Information Services Branch*). Les formulaires d'évaluation sont accessibles sur le site Web extranet du ministère de l'Éducation de l'Alberta, sous la rubrique « *Tools and Software* ».

En cas de différend relativement au nombre de crédits du secondaire qui seront accordés, et en l'absence de règlement au niveau des autorités scolaires, l'élève a le droit de faire appel au comité des cas particuliers (*Special Cases Committee*) du ministère de l'Éducation de l'Alberta. Cet organisme, dernière étape de la procédure d'appel, traite toutes les questions d'interprétation et d'application des politiques relatives à des élèves pris individuellement.

Les élèves envisageant de s'inscrire directement dans un établissement postsecondaire de l'Alberta doivent soumettre leurs documents provenant de l'extérieur de la province à l'établissement postsecondaire de leur choix. Dans de tels cas, aucun appel au ministère de l'Éducation de l'Alberta n'est possible.

La directrice ou le directeur peut s'adresser au comité des cas particuliers pour solliciter un examen spécial des cas d'élèves canadiens francophones unilingues qui entrent dans le système scolaire de l'Alberta dans leur dernière année d'études secondaires 2<sup>e</sup> cycle. Pour ces élèves, il peut recommander que Français 30 ou 30-2 soit accepté au lieu de *English Language Arts* 30-1 ou 30-2 aux fins du diplôme d'études secondaires.

## 19. Personnes-ressources

**M<sup>me</sup> Merla Bolender**

Directrice

Curriculum Branch

Ministère de l'Éducation de l'Alberta

44, boulevard Capital

10044 108 Street

Edmonton (Alberta)

T5J 5E6

Téléphone : (780) 427-2984

**M<sup>me</sup> Debby Johnston**

Directrice

Direction de l'éducation française

Ministère de l'Éducation de l'Alberta

44, boulevard Capital

10044 108 Street

Edmonton (Alberta)

T5J 5E6

Téléphone : (780) 427-2940



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

**Colombie-Britannique**

## Table des matières

Sommaire .....	3
1. Introduction .....	3
2. Structure du système scolaire .....	3
3. Explication des termes utilisés .....	3
4. Désignation des cours .....	5
5. Répartition du temps et charge de cours .....	5
6. Structure du programme d'études .....	5
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	5
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	7
Contenu des cours .....	28
9. Anglais .....	28
10. Français (langue première) .....	29
11. Français de base .....	29
12. Français langue seconde — immersion .....	30
13. Mathématiques .....	30
14. Sciences de la nature .....	32
15. Sciences humaines .....	35
Autres .....	37
16. Cours préalables ou associés .....	37
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	37
18. Évaluation des études faites à l'étranger .....	42
19. Personnes-ressources .....	42

# Sommaire

## 1. Introduction

Le programme de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année a pour objectif de faire en sorte que tous les élèves aient acquis, à la fin de leurs études, une solide éducation pertinente pour leur existence. Les objectifs fixés aux écoles sont définis par des normes qui permettent de mesurer utilement les progrès des élèves. Ces normes représentent des attentes raisonnables à l'égard de ce que les élèves doivent savoir et pouvoir faire au fur et à mesure de leur progression au fil des 13 années de leur scolarité. Le programme d'études provincial exprime ces normes sous forme de « résultats d'apprentissage » attendus pour chaque matière ou cours et chaque année. Ces résultats d'apprentissage reflètent les tendances dans le développement des élèves et les normes de rendement réelles de la province. Au niveau primaire, les normes sont fondées sur les attentes à l'égard des enfants en fonction de l'année scolaire (p. ex. : M-1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>). De la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les normes sont fondées sur les résultats d'apprentissage attendus pour chaque année ou cours.

## 2. Structure du système scolaire

Le programme d'éducation est divisé en trois niveaux : primaire (de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année), intermédiaire (de la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> année) et secondaire deuxième cycle (la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année pour les élèves qui suivent le programme du secondaire deuxième cycle 1995<sup>1</sup> et de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année pour les élèves qui suivent le programme du secondaire deuxième cycle 2004<sup>2</sup>)<sup>3</sup>.

Chaque niveau du programme d'éducation insiste sur certains éléments qui reflètent la gamme de connaissances, d'habiletés et d'attitudes que les élèves acquièrent pendant ces années. Tous les niveaux du programme s'articulent sur une base commune d'acquis visant à garantir que les élèves apprennent à lire, à écrire, à effectuer des opérations mathématiques élémentaires, à résoudre des problèmes et à utiliser les technologies informatiques. Ces habiletés de base sont favorisées par l'enseignement, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, des arts du langage, des mathématiques, des sciences, des sciences humaines, des beaux-arts et des habiletés appliquées.

Cette base commune d'acquis, appelée « matières de base » dans le programme du secondaire deuxième cycle 1995 et « cours obligatoires » dans le programme du secondaire deuxième cycle 2004, est constituée de programmes d'études prescrits par la province pour faire en sorte que tous les élèves — et non seulement ceux qui se destinent à l'université — acquièrent les connaissances, les habiletés de résolution de problèmes et les habiletés de communication dont ils ont besoin pour apprendre leur vie durant.

## 3. Explication des termes utilisés

### Ensemble de ressources intégrées (ERI)

Le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique publie des documents de survol des programmes d'études sous la forme d'ensembles de ressources intégrées (ERI). Les ERI énoncent les résultats d'apprentissage prescrits par la province, offrent de l'information sur l'enseignement à donner en classe et l'évaluation et énumèrent les ressources pédagogiques recommandées par le gouvernement. Chacun d'eux fournit au personnel enseignant les renseignements de base pour la mise en œuvre d'un programme d'études pour toutes les matières, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

<sup>1</sup> <http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/grad1995.htm>

<sup>2</sup> <http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/grad2004.htm>

<sup>3</sup> Les élèves qui ont commencé leur 10<sup>e</sup> année avant le 1<sup>er</sup> juillet 2004 suivent le programme du secondaire deuxième cycle 1995. Ceux qui ont commencé leur 10<sup>e</sup> année après cette date suivent le programme du secondaire deuxième cycle 2004. Le programme du secondaire deuxième cycle 1995 s'applique à la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, alors que celui de 2004 s'applique à la 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année. Chacun de ces programmes a ses propres exigences relatives à l'obtention du diplôme, y compris en ce qui concerne les cours obligatoires et les examens. Les différences entre ces programmes sont mises en évidence tout au long du présent document.

## Cours autorisés par le ministère

Le chapitre 2 du guide *Course Information for the Graduation Program: Grade 10, 11 and 12 Courses*<sup>4</sup> (information sur les cours du programme du secondaire deuxième cycle : cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année) donne la liste des cours autorisés par le ministère de l'Éducation, y compris ceux prévus dans le programme d'études élaboré par le ministère et les cours externes approuvés par ce dernier (voir plus loin « cours externes »). Ce guide précise le titre de chaque cours, le niveau scolaire, le guide du programme d'études pour chaque cours et le nombre de crédits accordés.

## Cours mis au point localement

Ces cours doivent être approuvés par le conseil scolaire local et déposés auprès du ministère de l'Éducation. Ils portent sur des sujets appartenant à un domaine de la connaissance et à un ensemble d'habiletés spécifiques, choisis et organisés par une école ou un district scolaire particulier. Les cours mis au point localement peuvent être suivis comme matières à options uniquement par les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995. Les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004 peuvent s'inscrire à ces cours, mais ceux-ci ne comptent pas dans le total des crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

## Cours autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire

À l'instar des cours mis au point localement, les cours autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire doivent être approuvés par le conseil scolaire local ou l'autorité scolaire indépendante. De plus, le nom du cours, le niveau scolaire et la date d'autorisation doivent être déposés auprès du ministère de l'Éducation. Il s'agit de cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année offerts ou mis au point par les conseils scolaires ou les autorités scolaires indépendantes en fonction des besoins et des champs d'intérêts des élèves. Contrairement aux cours mis au point localement, les cours autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire peuvent être suivis comme cours au choix (matières à options dans le programme 1995) par les élèves des deux programmes du secondaire deuxième cycle (1995 et 2004).

## Cours externes

Il s'agit d'ensembles organisés d'activités d'apprentissage offerts à l'extérieur du système scolaire de Colombie-Britannique et énoncés dans le guide *Course Information for the Graduation Program*. Les élèves reçoivent un crédit valable pour le diplôme lorsqu'ils achèvent un cours externe avec succès. Ces cours correspondent à une norme éducative équivalente ou supérieure à celle des cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année autorisés par le ministère.

## Cours d'études autonomes dirigées

Les cours d'études autonomes dirigées (IDS) sont élaborés par l'élève et sont suivis sous la supervision d'une enseignante ou d'un enseignant. Ils se fondent sur les résultats d'apprentissage des cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année autorisés par le ministère, autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire ou mis au point localement. Les cours d'IDS valent un, deux, trois ou quatre crédits, un crédit représentant la valeur donnée aux connaissances, aux habiletés et aux attitudes que la plupart des élèves sont en mesure d'acquérir en une trentaine d'heures d'instruction.

## Cours de niveau postsecondaire

Ces cours, offerts par les établissements d'enseignement postsecondaire autorisés de la Colombie-Britannique, mènent à un diplôme postsecondaire. Si un élève présente un relevé de notes d'un établissement reconnu attestant

<sup>4</sup> <http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/courseinfo/cid.pdf>

la réussite d'un cours de niveau postsecondaire qui mène à un diplôme, il peut exiger que ce cours compte pour l'obtention de son diplôme d'études secondaires.

## Programmes menant à une carrière

Les programmes menant à une carrière sont des programmes spécialisés qui mettent l'accent sur une carrière ou un secteur professionnel et qui conjuguent une formation en classe pertinente et une expérience de travail. Quatre types<sup>5</sup> de programmes menant à une carrière paraissent sur les relevés de notes de la Colombie-Britannique : les programmes d'apprentissage d'un métier au secondaire (*Secondary School Apprenticeship*), les programmes d'alternance travail-études, les programmes des centres de formation professionnelle et technique (*Career Technical Centres*) et les programmes de préparation à la carrière.

## 4. Désignation des cours

Les cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année portent un code officiel qui indique le nom du cours et l'année scolaire durant laquelle il est offert. Par exemple, Français 11 (FR 11) est le cours de français de 11<sup>e</sup> année. Les cours mis au point localement sont désignés par les lettres LD au début du titre et la lettre X au début du code, alors que le code des cours autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire débute par la lettre Y. Les cours externes sont signalés par la lettre U au début du code. Les cours des programmes menant à une carrière sont signalés par les lettres CP au début du titre et du code. Le code des cours d'études autonomes dirigées porte le préfixe IDS, suivi du code régulier du cours pertinent autorisé par le ministère, autorisé par le conseil ou l'autorité scolaire ou mis au point localement. Les cours de niveau postsecondaire qui comptent pour l'obtention du diplôme présentent les lettres PSI au début de leur code; le nom de l'établissement d'enseignement postsecondaire de la Colombie-Britannique où le cours a été suivi paraît sur le relevé de notes.

## 5. Répartition du temps et charge de cours

De la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année, pour chaque matière obligatoire, on recommande de consacrer un minimum de temps exprimé sous forme de pourcentages. Cette répartition du temps indique la priorité que le ministère de l'Éducation entend voir accorder par les écoles à chaque domaine d'études. Il appartient à chaque école de mettre au point un horaire convenant à tous les élèves. Les écoles sont autorisées à aménager les horaires recommandés afin de répondre aux besoins d'apprentissage de chaque élève et aux besoins particuliers des collectivités.

## 6. Structure du programme d'études

Les élèves qui suivent le programme du secondaire deuxième cycle 1995 doivent obtenir au moins 52 crédits en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année pour répondre aux exigences minimales d'obtention du diplôme. Ceux qui suivent le programme du secondaire deuxième cycle 2004 doivent obtenir au moins 80 crédits en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année pour répondre aux exigences minimales d'obtention du diplôme. (La section 8 du présent document, « Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires », donne plus de détails sur les exigences d'obtention du diplôme de ces deux programmes.) La durée et la portée des cours sont reflétées dans la valeur qui leur est attribuée sous forme de crédits. Chaque cours peut ainsi valoir un, deux, trois ou quatre crédits. Un cours de quatre crédits représente entre 100 et 120 heures d'enseignement. La plupart des cours valent quatre crédits.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

De la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les élèves reçoivent des notes sous forme de lettres, qui décrivent ce qu'ils peuvent faire par rapport aux résultats d'apprentissage attendus. De la 4<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année, des commentaires écrits doivent accompagner ces notes, alors que de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ils ne sont fournis que s'ils sont requis. En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année (et en 10<sup>e</sup> année pour les élèves qui suivent le programme du secondaire deuxième cycle 2004), les notes en lettres

<sup>5</sup> <http://www.bced.gov.bc.ca/careers/cpschool.htm>

sont accompagnées de notes en pourcentage. Pour réussir un cours portant le numéro 11 ou 12 (ou 10 pour les élèves du programme 2004), il faut obtenir une note minimale de C- ou de 50 p. 100.

Voir, ci-dessous, les codes et les pourcentages utilisés en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années (et 10<sup>e</sup> année pour le programme du secondaire deuxième cycle 2004) :

Code	Pourcentage	Explication
A	86-100	Rendement excellent ou exceptionnel
B	73-85	Très bon rendement
C+	67-72	Bon rendement
C	60-66	Rendement acceptable
C-	50-59	Rendement minimal acceptable
F(échec [ <i>Failed</i> ])	0-49	Le rendement de l'élève a été inférieur au rendement minimal acceptable par rapport aux résultats d'apprentissage attendus pour le cours ou la matière en question.
I (en progrès [ <i>In progress</i> ] ou incomplet)	S/O	Pour diverses raisons, le rendement de l'élève est inférieur au rendement minimal acceptable par rapport aux résultats d'apprentissage attendus.
SG (passage [ <i>Standing Granted</i> ])	S/O	Même s'il n'est pas possible de parvenir aux exigences normales, le niveau de rendement de l'élève justifie qu'il obtienne une mention de passage pour le cours ou la matière en question, et ce dans le meilleur intérêt de l'élève.
TS (équivalence [ <i>Transfer Standing</i> ])	S/O	L'élève a achevé un cours équivalent dans un établissement autre qu'une école (selon la définition de la loi sur les écoles [ <i>School Act</i> ] de la Colombie-Britannique). Aucune note finale en pourcentage n'est attribuée.
W(retrait [ <i>Withdrawal</i> ])	S/O	L'élève a reçu la permission de se retirer du cours ou de la matière.
AEG (certificat d'indisposition [ <i>Aegrotat Standing</i> ])	S/O	(Cours de 12 <sup>e</sup> année avec examen provincial seulement.) L'élève obtient une mention de passage, avec la note de l'école comme pourcentage final, sur attestation de son incapacité à subir l'examen pour cause de maladie ou autre circonstance spéciale.

## Relevés de notes

### Dossier permanent de l'élève

Ce document expose l'intégralité du programme éducatif de l'élève, depuis la maternelle jusqu'à la 12<sup>e</sup> année. On peut le demander à la dernière école de la Colombie-Britannique que l'élève a fréquentée. Les districts scolaires sont tenus de conserver le dossier permanent de l'élève pendant 55 ans suivant l'abandon des études ou l'obtention du diplôme par l'élève.

### Relevé de notes (Transcript of Grades)

Le ministère de l'Éducation délivre de façon centralisée des relevés des notes obtenues par l'élève dans ses cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année (et de 10<sup>e</sup> année pour le programme du secondaire deuxième cycle 2004). Il s'agit de documents officiels qui indiquent : les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année (et de 10<sup>e</sup> année pour le programme du secondaire deuxième cycle 2004) achevés avec succès; les niveaux de rendement dans les cours; la participation aux programmes; et le nombre de crédits obligatoires accumulés. Seules les notes des cours achevés avec succès apparaissent sur les relevés de notes. Les notes F (échec), I (en progrès ou incomplet)

et W (retrait) ne figurent donc pas sur ces relevés. Si l'élève a repris un cours, seule la note la plus élevée figure sur le relevé.

## Examens provinciaux

Il y a deux types d'examens provinciaux, chacun d'eux étant propre à un programme du secondaire deuxième cycle. Les « examens du programme du secondaire deuxième cycle » s'appliquent au programme 2004 et les « examens provinciaux de 12<sup>e</sup> année » s'appliquent au programme 1995.

### Examens provinciaux de 12<sup>e</sup> année du programme du secondaire deuxième cycle 1995

Pour obtenir leur diplôme, les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995 sont tenus de passer un examen provincial de 12<sup>e</sup> année en Arts du langage 12 (Anglais 12, Communications 12, Littérature anglaise 12, Français langue première 12 ou Communications techniques et professionnelles 12). De plus, pour obtenir leurs crédits, ils doivent se présenter aux examens provinciaux de 12<sup>e</sup> année dans les cours qui ont un examen connexe. La liste des 20 cours prévoyant un examen provincial de 12<sup>e</sup> année est publiée au chapitre 1 du *Handbook of Procedures for the Graduation Program, 2004-2005*<sup>6</sup> (manuel de procédures pour le programme du secondaire deuxième cycle, 2004-2005). Ces examens représentent 40 p. 100 de la note finale du cours.

### Examens du programme du secondaire deuxième cycle 2004

Pour obtenir leur diplôme, les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004 sont tenus de se présenter à cinq examens provinciaux pour les cours suivants : Arts du langage 10 et 12, Sciences 10, Mathématiques 10 et Sciences humaines 11 ou 12. De plus, ils ont le choix de passer les examens propres à certains cours de 12<sup>e</sup> année. (Les élèves qui suivent Arts du langage 12 et Études des Premières Nations de la Colombie-Britannique 12 doivent passer l'examen propre au cours.) Ces examens étant optionnels, l'élève qui réussit le cours à droit à tous les crédits, peu importe s'il s'inscrit ou non à l'examen. Les examens de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année représentent 20 p. 100 de la note finale du cours et ceux de 12<sup>e</sup> année, 40 p. 100 (sauf l'examen du cours Études des Premières Nations de la Colombie-Britannique 12, qui compte pour 20 p. 100 de la note finale).

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

Le diplôme Cornouiller de la Colombie-Britannique est décerné à toute personne qui termine avec succès un programme du secondaire deuxième cycle. Trois programmes distincts mènent au diplôme Cornouiller : le programme du secondaire deuxième cycle de 1995, le programme du secondaire deuxième cycle 2004 et le programme du secondaire deuxième cycle pour adultes. Les élèves qui terminent avec succès ce dernier programme reçoivent le diplôme Cornouiller pour adulte.

Pour leur part, les certificats d'achèvement d'études soulignent l'atteinte des résultats d'apprentissage d'un programme autre qu'un programme du secondaire deuxième cycle. Ils visent particulièrement à souligner les réalisations des élèves ayant des besoins spéciaux qui atteignent les objectifs formulés dans leur Plan d'apprentissage personnalisé.

La présente section décrit le diplôme Cornouiller et les critères d'obtention du diplôme des programmes du secondaire deuxième cycle 1995 et 2004 et du programme du secondaire deuxième cycle pour adultes.

<sup>6</sup> [http://www.bced.gov.bc.ca/exams/handbook/handbook\\_procedures.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/exams/handbook/handbook_procedures.pdf)

## Diplôme Cornouiller

Le diplôme Cornouiller de la Colombie-Britannique est décerné à toute personne qui termine avec succès un programme du secondaire deuxième cycle de la province. L'élève qui satisfait aux exigences des programmes du secondaire deuxième cycle (programmes 1995 et 2004) reçoit le diplôme Cornouiller (ou le diplôme Cornouiller pour adultes dans le cas du programme pour adultes).

Une version anglaise de ce diplôme (*Dogwood Diploma*) est également délivrée aux élèves qui répondent aux exigences du programme anglophone.

## Programme du secondaire deuxième cycle 1995

### À qui s'adresse le programme du secondaire deuxième cycle 1995?

Les élèves qui ont commencé leur 10<sup>e</sup> année avant le 1<sup>er</sup> juillet 2004 suivent le programme du secondaire deuxième cycle 1995. Pour obtenir leur diplôme, ils doivent accumuler au moins 52 crédits, soit un minimum de 28 crédits découlant de matières de base et un minimum de 24 crédits découlant de matières facultatives. Les matières facultatives sont des cours supplémentaires sélectionnés par les élèves en fonction de leurs champs d'intérêt scolaires, professionnels et personnels.

<b>Matières de base</b>	
<b>Matière</b>	<b>Minimum de crédits</b>
Un cours Arts du langage 11	4
Un cours Arts du langage 12	4
Un cours Sciences humaines 11 ou Études des Premières Nations de la Colombie-Britannique 12	4
Un cours Mathématiques 11 ou 12	4
Un cours Sciences 11 ou 12	4
Un cours Beaux-arts 11	2
Un cours Compétences pratiques 11	2
Un cours de Planification de carrière et planification personnelle 11	2
Un cours Planification de carrière et planification personnelle 12	2
Total	28 crédits
La liste des cours qui répondent aux exigences des matières de base est donnée plus loin.	

<b>Matières facultatives</b>	
<b>Catégorie</b>	<b>Minimum de crédits</b>
Cours provinciaux de 12 <sup>e</sup> année*	10
Cours supplémentaires de 11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup> année	14
Total	24 crédits
*Exclusion faite des cours mis au point localement, sauf s'ils sont donnés dans le cadre d'un programme menant à une carrière.	
Total général	52 crédits

Au moins 10 des 24 crédits requis découlant de matières facultatives doivent provenir de cours de 12<sup>e</sup> année, qu'il s'agisse de cours autorisés par le ministère, de cours d'un programme menant à une carrière, de cours autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire ou de cours externes. De plus, seulement huit de ces 24 crédits peuvent provenir de cours mis au point localement, sauf s'ils sont donnés dans le cadre d'un programme approuvé menant à une carrière. Au-delà de 24 crédits, aucune restriction n'est imposée sur le nombre de crédits qu'un élève peut accumuler.

## **Programme du secondaire deuxième cycle 2004**

### **À qui s'adresse le programme du secondaire deuxième cycle 2004?**

Les élèves qui ont commencé leur 10<sup>e</sup> année après le 1<sup>er</sup> juillet 2004 suivent le programme<sup>7</sup> du secondaire deuxième cycle 2004. Pour obtenir leur diplôme, ils doivent accumuler au moins 80 crédits, soit un minimum de 48 crédits découlant de cours obligatoires, un minimum de 28 crédits découlant de cours au choix et quatre crédits provenant de l'évaluation de leur portfolio de fin d'études<sup>8</sup>. Les cours au choix sont des cours supplémentaires sélectionnés par les élèves en fonction de leurs champs d'intérêt scolaires, professionnels et personnels.

<sup>7</sup> <http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/portfolio/>

<sup>8</sup> L'évaluation du portfolio de fin d'études est un élément du programme du secondaire deuxième cycle 2004 qui reconnaît le fait que les élèves ont besoin de bien plus que des compétences théoriques pour réussir leurs transitions au-delà de la 12<sup>e</sup> année. Il s'agit d'un nouveau type d'évaluation. Les élèves doivent démontrer qu'ils ont acquis des compétences dans des domaines essentiels à leur succès après la 12<sup>e</sup> année; des compétences jamais mesurées auparavant par les examens provinciaux. Le portfolio de fin d'études est un recueil réfléchi de données (sur support papier ou électronique) que chaque élève constitue pour documenter ses compétences dans six domaines : art et design; participation et prise de responsabilités au sein de la communauté; préparation aux études et à la carrière; compétences améliorant l'employabilité; technologies de l'information; et hygiène de vie.

<b>Cours obligatoires</b>	
<b>Matière</b>	<b>Minimum de crédits</b>
Arts du langage 10	4
Un cours Arts du langage 11	4
Un cours Arts du langage 12	4
Un cours Sciences humaines 10	4
Un cours Sciences humaines 11 ou Études des Premières Nations de la Colombie-Britannique 12	4
Sciences 10	4
Un cours Sciences 11 ou 12	4
Un cours Mathématiques 10	4
Un cours Mathématiques 11 ou 12	4
Éducation physique 10	4
Planification 10	4
Un cours Beaux-arts ou Compétences pratiques 10, 11 ou 12	4
Total	48 crédits
La liste des cours obligatoires reconnus est donnée plus loin.	

<b>Cours au choix</b>	
Les élèves doivent obtenir au moins 28 crédits provenant de cours au choix. Ces crédits peuvent découler des cours suivants :	
Cours supplémentaires de 10 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année, autorisés par le ministère	
Cours externes	
Cours autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire	
Cours de niveau postsecondaire	
Cours d'études autonomes dirigées	
Total	28 crédits
Total général	52 crédits

<b>Évaluation du portfolio de fin d'études</b>	
Les élèves doivent obtenir quatre crédits provenant de leur portfolio de fin d'études.	4
Total général	80 crédits

- Parmi les 80 crédits exigés pour l'obtention du diplôme de fin d'études, au moins 16 doivent provenir de cours de 12<sup>e</sup> année, soit un cours Arts du langage 12 plus 12 autres crédits. Ces 12 autres crédits peuvent provenir de cours obligatoires ou de cours au choix.
- Dans le programme du secondaire deuxième cycle 2004, les élèves n'obtiennent aucun crédit provenant de cours mis au point localement.

## Programme du secondaire deuxième cycle pour adultes

### À qui s'adresse le programme du secondaire deuxième cycle pour adultes?

Les élèves âgés de 19 ans ou plus et les élèves de 18 ans qui se sont absentes de l'école pendant une année complète sont admissibles au programme du secondaire deuxième cycle pour adultes. Ils doivent suivre au moins trois cours « à titre d'adultes » mais peuvent transférer les crédits obtenus d'autres cours terminés avec succès lorsqu'ils étaient « d'âge scolaire ».

Les élèves adultes doivent accumuler au moins 20 crédits au niveau secondaire ou suivre cinq cours de niveau postsecondaire. Les cours et les crédits du système scolaire de la Colombie-Britannique ou d'un programme collégial de formation de base des adultes peuvent compter. À l'instar du diplôme Cornouiller de 12<sup>e</sup> année, ce diplôme commun aux systèmes secondaire et postsecondaire est reconnu comme un diplôme d'études secondaires régulier.

Un cours Arts du langage 12	Un cours provincial ou un cours de niveau postsecondaire en anglais
Un cours Mathématiques 11 ou 12	Un cours provincial, un cours de niveau avancé ou un cours de niveau postsecondaire en mathématiques
ET UNE DES OPTIONS SUIVANTES :	
Option 1	
Trois cours de 12 <sup>e</sup> année autorisés par le ministère ou externes (Tous doivent être des cours de quatre crédits.)	Trois cours supplémentaires de niveau provincial ou postsecondaire
OU	
Sciences humaines 11 ou Études des Premières Nations de la Colombie-Britannique 12	Cours de sciences humaines de niveau avancé
Deux cours de 12 <sup>e</sup> année autorisés par le ministère	Deux cours provinciaux ou cours de niveau postsecondaire
Total : 20 crédits	Total : 5 cours

- Les cours Comptabilité 11 et 12 répondent aux exigences en mathématiques uniquement pour le programme menant au diplôme Cornouiller pour adultes.
- Les élèves qui suivent le programme menant au diplôme Cornouiller pour adultes ne peuvent utiliser les crédits découlant de cours autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire.

### Cours dans les matières de base et cours obligatoires des programmes du secondaire deuxième cycle 1995 et 2004

Le tableau ci-dessous présente les cours qui répondent aux exigences des matières de base du programme du secondaire deuxième cycle 1995 et les cours obligatoires reconnus du programme du secondaire deuxième cycle 2004.

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Arts du langage 10</b> <i>4 crédits</i>	EN 10	English 10
	FRALP 10	Français langue première 10
	UABEE 10	ABE Intermediate English 10
<b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004		

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Arts du langage 11/12</b> <i>4 crédits</i>	UABEE 11	ABE Advanced English 11
	UABEE 12	ABE Provincial English 12
	COM 11/12	Communications 11/12
	TCPF 12	Communications professionnelle et technique 12
	EN 11/12	English 11/12
	FRALP 11/12	Français langue première 11/12
	IBENH 11	IB English A1 (HL) 11
	IBENS 11	IB English A1 (SL) 11
TPC 12	Technical and Professional Communications 12	

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Sciences humaines 10</b> <i>4 crédits</i>	SCH 10	Sciences humaines 10
	SS 10	Social Studies 10
<b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004		

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Sciences humaines 11 ou 12</b> <i>4 crédits</i>	UABES 11	ABE Advanced Social Studies 11
	CIV 11	Civic Studies 11
	CIVF 11	Éducation civique 11
	FNS 12	B.C. First Nations Studies 12
	FNSF 12	Études des Premières Nations de la Colombie-Britannique 12
	SCH 11	Sciences humaines 11
	SS 11	Social Studies 11

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Mathématiques 10</b>  <i>4 crédits</i>  <b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004	UABEM 10	ABE Intermediate Mathematics 10
	AMAF 10	Applications des mathématiques 10
	AMA 10	Applications of Mathematics 10
	EMA 10	Essentials of Mathematics 10
	EMAF 10	Mathématiques de base 10
	MTH 10	Principes de mathématiques 10
	MA 10	Principles of Mathematics 10

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Mathématiques 11 ou 12</b>  <i>4 crédits</i>	UABEM 1	ABE Advanced Mathematics 1
	UABEM 12	ABE Provincial Mathematics 12
	APCAL 12	AP Calculus AB 12
	APCAL 12A/B	AP Calculus BC 12A or 12B
	APSTA 12	AP Statistics 12
	AMAF 11/12	Application des mathématiques 11 ou 12
	AMA 11/12	Applications of Mathematics 11 or 12
	CALC 12	Calculus 12
	EMA 11/12	Essentials of Mathematics 11 or 12
	EMAF 11/12	Mathématiques de base 11 ou 12
	IBFM 11/12	IB Further Mathematics (SL) 11 or 12
	IBMM 11/12	IB Mathematical Methods (SL) 11 or 12
	IBMS 11/12	IB Mathematical Studies (SL) 11 or 12
	IBMC 11/12A	IB Mathematics (HL) 11 or 12A
	MTH 11/12	Principes de mathématiques 11 ou 12
MA 11/12	Principles of Mathematics 11 or 12	

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Sciences 10</b>  <b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004	UABEG 10	ABE Intermediate General and Applied Science 10
	SC 10	Science 10
	SCF 10	Sciences 10

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Sciences 11 ou 12</b> <i>4 crédits (sauf avis contraire)</i> * Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995	UABEB 11	ABE Advanced Biology 11
	UABEH 11	ABE Advanced Chemistry 11
	UABEG 11	ABE Advanced General and Applied Science 11
	UABEP 11	ABE Advanced Physics 11
	UABEB 12	ABE Provincial Biology 12
	UABEH 12	ABE Provincial Chemistry 12
	UABEG 12	ABE Provincial General and Applied Science 12
	UABEP 12	ABE Provincial Physics 12
	AG 11/12	Agriculture 11 ou 12
	APCSC 12A	AP Computer Science A 12*
	APENS 12	AP Environmental Science 12
	APPHC 12	AP Physics C 12
	PHAF 11/12	Applications de la physique 11/12
	PHA 11/12	Applications of Physics 11/12
	BIOSR 11/12	Biologie 11/12
	BI 11/12	Biology 11/12
	CH 11/12	Chemistry 11/12
	CHF 11/12	Chimie 11/12
	ICTCF 11/12	Communication numérique appliquée 11/12*
	UCSB 11	Computer Certification Category Two 11*
	UCSA 12	Computer Certification Category One 12*
	UCSB 12	Computer Certification Category Two 12*
	UCSC 12	Computer Certification Category Three 12*
	ICTXF 11/12	Cours modulaire exploratoire 11/12*
	ICTMF 11/12	Développement de médias numériques 11/12*
	ESC 11	Earth Science 11
	FOR 11/12	Forests 11/12
	FORF 11/12	Forêts 11/12
	GEOL 12	Geology 12
	IBBIH 11/12A	IB Biology (HL) 11/12A
	IBBIS 11/12	IB Biology (SL) 11/12
	IBCHH 11/12A	IB Chemistry (HL) 11/12A
	IBCSS 11/12	IB Computer Science (SL) 11/12*
IBCSH 11/12A	IB Computer Science (HL) 11/12A*	
IBCSH 12B	IB Computer Science (HL) 12B (2)	

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	IBESS 11/12	IB Environmental Systems (SL) 11/12
	IBGCH 11/12	IB General Chemistry (SL) 11/12
	IBITS 11/12	IB Information Technology in a Global Society (SL) 11/12*
	IBPHH 11/12A	IB Physics (HL) 11/12A
	IBPHS 11/12	IB Physics (SL) 11/12
	ICTC 11/12	ICT – Applied Digital Communications 11/12*
	ICTS 11/12	ICT – Computer Information Systems 11/12*
	ICTP 11/12	ICT – Computer Programming 11/12*
	ICTM 11/12	ICT – Digital Media Development 11/12*
	ICTX 11/12	ICT – Modular Survey Course 11/12*
	INT 11/12	Information Technology 11/12*
	PH 11/12	Physics 11/12
	PHYSF 11/12	Physique 11/12
	ICTPF 11/12	Programmation par ordinateur 11/12*
	SCT 11	Science and Technology 11
	ESCF 11	Science de la Terre 11
	SCTF 11	Science et technologie 11
	ICTSF 11/12	Systèmes informatiques 11/12*
	INTF 11/12	Technologie de l'information 11/12*
	TECH 11/12 A/B/C	Technology 11/12 A/B/C*

Matière	Code du cours	Cours
<b>Beaux-arts 10</b> <i>4 crédits (sauf avis contraire)</i> <b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004	DRGF 10	Art dramatique 10 – Cours général (2/4)
	DRRF 10	Art dramatique – Interprétation théâtrale (2/4)
	DRDF 10	Art dramatique – Production théâtrale (2/4)
	VAMF 10	Arts visuels 10 – Arts médiatiques (2/4)
	VACF 10	Arts visuels 10 – Céramique et sculpture (2/4)
	VAGF 10	Arts visuels 10 – Cours général (2/4)
	VADF 10	Arts visuels 10 – Dessin et peinture (2/4)
	UABM 10	Associated Board of the Royal Schools of Music 10
	UBCCM 10	BC Conservatory of Music 10
	UMWB 10	Conservatory Canada 10
	DNC 10	Dance 10 – Choreography (2/4)
	DNG 10	Dance 10 – General (2/4)
	DNP 10	Dance 10 – Performance (2/4)
	DNCF 10	Danse 10 – Chorégraphie (2/4)
	DNGF 10	Danse 10 – Cours général (2/4)
	DNPf 10	Danse 10 – Interprétation (2/4)
	DRG 10	Drama 10 – General (2/4)
	DRR 10	Drama 10 – Theatre Performance (2/4)
	DRD 10	Drama 10 – Theatre Production (2/4)
	ULCM 10	London College of Music 10
	MCB 10	Music 10 – Concert Band (2/4)
	MCC 10	Music 10 – Concert Choir (2/4)
	MG 10	Music 10 – General (2/4)
	MGR 10	Music 10 – Guitar (2/4)
	MJB 10	Music 10 – Jazz Band (2/4)
	MOS 10	Music 10 – Orchestral Strings (2/4)
	MVJ 10	Music 10 – Vocal Jazz (2/4)
	MCCF 10	Musique 10 – Chorale de concert (2/4)
	MVJF 10	Musique 10 – Chorale de jazz (2/4)
	MGF 10	Musique 10 – Cours général (2/4)
	MGRF 10	Musique 10 – Guitare (2/4)
	MOSF 10	Musique 10 – Orchestre à cordes (2/4)
	MCBF 10	Musique 10 – Orchestre d'harmonie (2/4)
MJBf 10	Musique 10 – Orchestre de jazz (2/4)	
URMSD 10	RCM – Speech Arts and Drama 10	
UMRC 10	Royal Conservatory Music 10	

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	UTCD 10	Trinity College – Drama 10
	UTCEC 10	Trinity College – Effective Communications 10 (2)
	UTCM 10	Trinity College – London- Music 10
	UTCMT 10	Trinity College – Musical Theatre 10
	UTCPA 10	Trinity College – Performance Arts 10
	UTCSD 10	Trinity College – Speech and Drama 10
	UMVC 10	Victoria Conservatory Music 10
	VAC 10	Visual Arts 10 – Ceramics and Sculpture (2/4)
	VAD 10	Visual Arts 10 – Drawing and Painting (2/4)
	VAG 10	Visual Arts 10 – General (2/4)
	VAM 10	Visual Arts 10 – Media Arts (2/4)

Matière	Code du cours	Cours
<b>Beaux-arts 11 ou 12</b> <i>4 crédits (sauf avis contraire)</i> ^ Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004 * Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995	UDPJ 11/12A/B	ADAPT – Jazz 11/12A/B
	UDPT 11/12A/B	ADAPT – Tap 11/12A/B
	UAMD 11/12	AIDT – Modern Dance 11/12
	UATT 11A/B/12	AIDT – Tap Dance 11A (2)/B/12
	AP2DP 12	AP 2-D Design Portfolio 12
	AP3DP 12	AP 3-D Design Portfolio 12
	APMU 12	AP Music Theory 12
	APAR 12	AP History of Art 12
	APSAD 12	AP Studio Art – Drawing 12
	APSAG 12	AP Studio Art – General 12
	DFTF 11/12	Art dramatique – Cinéma et télévision 11/12
	AF 11/12	Art Foundations 11/12
	VAMTF 11/12	Arts visuels – Arts médiatiques 11/12
	SACSF 11/12	Arts visuels en atelier 11/12 – Céramique et sculpture^
	SADPF 11/12	Arts visuels en atelier 11/12 – Dessin et peinture^
	SAPGF 11/12	Arts visuels en atelier 11/12 – Gravure et graphisme^
	SAFFF 11/12	Arts visuels en atelier 11/12 – Textiles et fibres^
	UABM 11/12	Associated Board of the Royal Schools of Music 11/12
	UBDJ 11A/B/12	BATD – Jazz 11A (2)/B/12
	UBCCM 11/12	BC Conservatory of Music 11/12
	FNAF 11/11A/B	Beaux-Arts 11/11A/B (2)
	UCAT 11A/B/12	CDTA – Tap 11A (2)/B/12
	UCAJ 11A/B/12	CDTA – Jazz 11A (2)/B/12
	ULAL 11	Chinese dance Syllabus (Lorita Leung Dance Association) 11 (2)
	CMCC 11/12	Choral Music 11/12 – Concert Choir
	CMJV 11/12	Choral Music 11/12 – Vocal Jazz
	UMWB 11/12	Conservatory Canada 11/12
	DNC 11/12	Dance – Choreography 11/12
	DNCF 11/12	Danse – Chorégraphie 11/12
	DNP 11/12	Dance – Performance 11/12
DNPF 11/12	Danse – Interprétation 11/12	
DDF 11/12	Drafting and Design 11/12*	
DFT 11/12	Drama: Film & Television 11/12	

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	TEXF 11/12	Étude des textiles 11/12*
	FNA 11/11A/B	Fine Arts 11/11A/B (2)
	FNASK 11	Fine Arts and Applied Skills 11*
	AFF 11/12	Fondements de l'art 11/12
	UHLD 11/12	Highland Dancing 11/12
	IBAHS 11/12	IB Art History (SL) 11/12A
	IBARH 11/12A	IB Art/Visual Arts (HL) 11/12A
	IBARS 11/12	IB Art/Design (SL) 11/12
	IBF 11/12	IB Film (SL) 11/12
	IBTAH 11/12A	IB Theatre Arts (HL) 11/12A
	IBTAS 11/12	IB Theatre Arts (SL) 11/12
	IBMCH 11/12A	IB Music (HL) 11/12A
	IBMCS 11/12	IB Music (SL) 11/12
	IMCB 11/12	Instrumental Music 11/12 – Concert Band
	IMG 11/12	Instrumental Music 11/12 – Guitar
	IMJB 11/12	Instrumental Music 11/12 – Jazz Band
	IMOS 11/12	Instrumental Music 11/12 – Orchestral Strings
	TPAF 11/12	Interprétation théâtrale 11/12 – Jeu dramatique
	TPDSF 11/12	Interprétation théâtrale 11/12 – Mise en scène et scénarisation
	UIDC 11A/B 12A/B	ISTD – Cecchetti 11A (2)/B or 12A (2)/B
	UIDB 11A/B 12A/B	ISTD – Imperial Ballet 11A (2)/B or 12A (2)/B
	UIDMT 11A/B 12A/B	ISTD – Modern Theatre Dance 11A (2)/B or 12A (2)/B
	UIDT 11A/B/12	ISTD – Tap 11A (2)/B or 12
	ULMSD 11	LCM – Speech and Drama 11 (2)
	ULMA 11	LCM – Acting 11 (2)
	ULMD 11	LCM – Duologue 11 (2)
	ULMMT 11	LCM – Music Theatre 11 (2)
	ULCM 11/12	London College of Music 11/12
	MFMAF 11/12	Metal Fabrication and Machining (FNASK) 11/12*
	MCT 11/12	Music – Composition & Technology 11/12
	CMCCF 11/12	Musique chorale 11/12 – Chœur de concert
	CMJVF 11/12	Musique chorale 11/12 – Jazz vocal
	MCTF 11/12	Musique – Composition et technologie 11/12

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	IMJBF 11/12	Musique instrumentale – Ensemble de jazz 11/12
	IMGF 11/12	Musique instrumentale – Guitare 11/12
	IMOSF 11/12	Musique instrumentale – Orchestre à cordes 11/12
	IMCBF 11/12	Musique instrumentale – Orchestre d’harmonie 11/12
	TPRF 11	Production théâtrale 11
	TPRMF 12	Production théâtrale 12 – Gestion théâtrale
	TPRTF 12	Production théâtrale 12 – Technique théâtrale
	URAD 11A/B 12A/B	Royal Academy of Dancing 11A (2)/11B or 12A (2)/12B
	UMRC 11/12	Royal Conservatory Music 11/12
	URMSD 11/12	RCM – Speech Arts and Drama 11/12
	SACS 11/12	Studio Arts 11/12 – Ceramics and Sculpture
	SADP 11/12	Studio Arts 11/12 – Drawing and Painting
	SAFF 11/12	Studio Arts 11/12 – Fabric and Fibre
	SAPG 11/12	Studio Arts 11/12 – Printmaking and Graphic Design
	TEX 11/12	Textile 11/12*
	TPA 11/12	Theatre Performance 11/12 – Acting
	TPDS 11/12	Theatre Performance 11/12 – Directing and Script Development
	TPR 11	Theatre Production 11
	TPRT 12	Theatre Production 12 – Technical Theatre
	TPRM 12	Theatre Production 12 – Theatre Management
	UTCM 11/12	Trinity College – London Music 11/12
	UTCD 11/12	Trinity College – London Drama 11/12
	UTCEC 11/12	Trinity College – London Effective Communications 11 (2)/12 (2)
	UTCMT 11/12	Trinity College – London Musical Theatre 11/12
	UTCPA 11/12	Trinity College – London Performance Arts 11/12
	UTCSD 11/12	Trinity College – London Speech and Drama 11/12
	VAMT 11/12	Visual Arts – Media Arts 11/12
	UMVC 11/12	Victoria Conservatory Music 11/12

Matière	Code du cours	Cours
<p><b>Compétences pratiques 10</b></p> <p><i>2/4 crédits</i></p> <p><b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004</p>	BEC 10	Business Education 10 – Business Communications
	BEE 10	Business Education 10 – Entrepreneurship
	BEF 10	Business Education 10 – Finance and Economics
	BEG 10	Business Education 10 – General
	BEM 10	Business Education 10 – Marketing
	HEFF 10	Économie domestique 10 – Alimentation
	HEGF 10	Économie domestique 10 – Cours général
	HESF 10	Économie domestique 10 – Étude de la famille
	HETF 10	Économie domestique 10 – Textiles
	BECF 10	Éducation aux affaires 10 – Communications d'affaires
	BEGF 10	Éducation aux affaires 10 – Cours général
	BEEF 10	Éducation aux affaires 10 – Entrepreneuriat
	BEFF 10	Éducation aux affaires 10 – Finance et économie
	BEMF 10	Éducation aux affaires 10 – Marketing
	TEDF 10	Formation technologique 10 – Conception industrielle
	TEGF 10	Formation technologique 10 – Cours général
	TEEF 10	Formation technologique 10 – Électronique
	TECF 10	Formation technologique 10 – Mécanique
	TEMF 10	Formation technologique 10 – Travail des métaux
	TEWF 10	Formation technologique 10 – Travail du bois
	HES 10	Home Economics 10 – Family Studies
	HEF 10	Home Economics 10 – Foods
	HEG 10	Home Economics 10 – General
	HET 10	Home Economics 10 – Textiles
	INT 10	Information Technology 10
	INTF 10	Technologie de l'information 10
	TED 10	Technology Education 10 – Drafting and Design
	TEE 10	Technology Education 10 – Electronics
	TEG 10	Technology Education 10 – General

---

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	TEC 10	Technology Education 10 – Mechanics
	TEM 10	Technology Education 10 – Metalwork
	TEW 10	Technology Education 10 – Woodwork

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Compétences pratiques 11 ou 12</b> <i>4 crédits (sauf avis contraire)</i> * Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995	UX4H 11/12	4-H 11/12
	UABEA 11	ABE Advanced Accounting 11
	UABEC 11	ABE Advanced Computer Studies 11
	UABEC 12	ABE Provincial Computer Studies 12
	AC 11	Accounting 11
	ACC 12	Accounting 12
	UAWPM 12	Advanced Wood Products Manufacturing – Woodlinks 12
	APCSC 12	AP Computer Science AB 12
	APCSC 12A	AP Computer Science A 12
	ASK 11, 11A/B	Applied Skills 11 or 11A or 11B (2)
	DFTF 11/12	Art dramatique – Cinéma et télévision 11/12*
	VAMTF 11/12	Arts visuels – Arts médiatiques 11/12*
	AT 11/12	Automotive Technology 11/12
	ATD 12	Automotive Technology 12 – Engine and Drive Train
	ATE 12	Automotive Technology 12 – Automotive Electricity and Electronics
	ATB 12	Automotive Technology 12 – Body Repair and Finish
	UBTG 11A/B	Boating 11A (2)/B
	UBEP 11	Bold Eagle Program 11
	BCA 11	Business Computer Applications 11
	BIM 12	Business Information Management 12
	CAFT 11/12	Cafeteria Training 11/12
	UCPC 11/12	Canadian Pony Club 11/12
	URCFA 11	Canadian Red Cross First Aid Instructor 11 (2)
	URCWS 11	Canadian Red Cross Water Safety Instructor 11 (2)
	CARP 11A/B/C	Carpentry 11A/B/C
	CARP 12A/B/C	Carpentry 12A/B/C
	CJ 11/12	Carpentry and Joinery 11/12
	CJR 12	Carpentry and Joinery 12 – Residential Construction
	CJC 12	Carpentry and Joinery 12 – Cabinet Construction
	CJF 12	Carpentry and Joinery 12 – Furniture Construction
CJW 12	Carpentry and Joinery 12 – CNC Wood	

Matière	Code du cours	Cours
		Processes
	CJP 12	Carpentry and Joinery 12 – Woodcraft Products
	ICTCF 11/12	Communication numérique appliquée 11/12
	ASK 11/11A/B	Compétences pratiques 11 (2) or 11A (2)/B (2)
	COP 11/12	Comptabilité 11/12
	FAF 12	Comptabilité financière 12
	UCSC 12	Computer Certification Category Three 12
	UCSF 12A	Computer Certification Category Three 12A (2)
	UCSD 11/A	Computer Certification Category One 11 (2)/A
	UCSA 12	Computer Certification Category One 12
	UCSB 11/11A/12	Computer Certification Category Two 11/11A (2)/12
	UCSE 12A	Computer Certification Category Two 12A (2)
	IDF 11/12	Conception industrielle 11/12
	CKT 11A/B/C, 12A/B/C	Cook Training 11A/B/C or 12A/B/C
	ICTXF 11/12	Cours modulaire exploratoire 11/12
	DM 12	Data Management 12
	ICTMF 11/12	Développement de médias numériques 11/12
	DD11/12	Drafting and Design 11/12
	DDF 11/12	Drafting and Design 11/12
	DDE 12	Drafting and Design 12 – Engineering and Mechanical Drafting
	DDA 12	Drafting and Design 12 – Advanced Design
	DDT 12	Drafting and Design 12 – Technical Visualization
	DDH 12	Drafting and Design 12 – Architecture and Habitat Design
	DFT 11/12	Drama – Film and Television 11/12*
	EC 12	Economics 12
	ECF 12	Économie 12
	EPH 11/12	Éducation physique 11/12*
	EL 11/12	Electronics 11/12
	ELAS 12	Electronics 12 – Analog Systems

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	ELDS 12	Electronics 12 – Digital Systems
	ELR 12	Electronics 12 – Robotics
	ENT 12	Entrepreneurship 12
	ENTF 12	Entrepreneuriat 12
	FAMF 11/12	Étude de la famille 11/12
	FDSF 11/12	Étude des aliments 11/12
	TEXF 11/12	Étude des textiles 11/12
	FM 11/12	Family Studies 11/12
	FA 12	Financial Accounting 12
	FNASK 11	Fine Arts and Applied Skills 11
	UXFA 11/12	First Aid 11/12 (2)
	UBFL 11/12	Fitness Leader 11/12
	FDS 11/12	Food Studies 11/12
	CAFTF 11/12	Formation en cuisine 11/12
	FPC 11A/B/C	Formation professionnelle des cuisiniers 11A/B/C
	FPC 12A/B/C	Formation professionnelle des cuisiniers 12A/B/C
	BIMF 12	Gestion de l'information d'entreprise 12
	DMF 12	Gestion des données 12
	UGSR 11	Ground Search and Rescue (Provincial Emergency Program) 11 (2)
	HS 11A/B/C	Human Services 11A/B/C
	HS 12A/B/C	Human Services 12A/B/C
	IBBOH 11/12A	IB Business And Management (HL) 11/12A
	IBBOS 11/12	IB Business And Management (SL) 11/12
	IBCSH 11/12A/B	IB Computer Science (HL) 11/12A/B (2)
	IBCSS 11/12	IB Computer Science (SL) 11/12
	IBDT 11/12	IB Design Technology (SL) 11/12
	IBITS 11/12	IB Information Technology in a Global Society (SL) 11/12
	ICTC 11/12	ICT – Applied Digital Communications 11/12
	ICTS 11/12	ICT – Computer Information Systems 11/12
	ICTP 11/12	ICT – Computer Programming 11/12
	ICTM 11/12	ICT – Digital Media Development 11/12
	ICTX 11/12	ICT – Modular Survey Course 11/12
	ID 11/12	Industrial Design 11/12

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	INT 11/12	Information Technology 11/12
	MIF 12	Innovation en gestion 12
	UIWPM 12	Introductory Wood Products Manufacturing – Woodlinks 12
	MI 12	Management Innovation 12
	MK 11/12	Marketing 11/12
	UXFD 12	Medic First Aid 12 (2)
	MFM 11/12	Metal Fabrication and Machining 11/12
	MFMF 12	Metal Fabrication and Machining 12 – Advanced Fabrication
	MFMM 12	Metal Fabrication and Machining 12 – Advanced Machining
	MFMW 12	Metal Fabrication and Machining 12 – Advanced Welding
	MFMJ 12	Metal Fabrication and Machining 12 – Art Metal and Jewellery
	MFMC 12	Metal Fabrication and Machining 12 – CNC Processes
	MFMY 12	Metal Fabrication and Machining 12 – Forging and Foundry
	MFMS 12	Metal Fabrication and Machining 12 – Sheet Metal
	MFMAF 11/12	Metal Fabrication and Machining (FNASK) 11/12*
	MFMT 11A/B/C, 12A/B/C	Metal Fabrication – Machinist Training 11A/B/C, 12A/B/C
	MFMW 11A/B/C, 12A/B/C	Metal Fabrication – Millwright 11A/B/C (1987), 12A/B/C (1987)
	MFSM 11A/B/C, 12A/B/C	Metal Fabrication – Sheet Metal 11A/B/C (1987), 12A/B/C (1987)
	MFWE 11A/B/C, 12A/B/C	Metal Fabrication – Welding 11A/B/C, 12A/B/C
	MCT 11/12	Music – Composition & Technology 11/12*
	MCTF 11/12	Musique: Composition et technologie 11/12*
	UOCT 11A/11B/11C	Occupational Certification – Tourism 11A/B/C
	UOB 11	Outward Bound 11
	PE 11/12	Physical Education 11/12*
	ICTPF 11/12	Programmation par ordinateur 11/12
	ICTSF 11/12	Systèmes informatiques 11/12
	INTF 11/12	Technologie de l'information 11/12

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	TECH 11A/B/C, 12A/B/C	Technology 11A/B/C, 12A/B/C
	TEX 11/12	Textile Studies 11/12
	TRM 11/12	Tourism 11/12
	TRMF 11/12	Tourisme 11/12
	VAMT 11/12	Visual Arts – Media Arts 11/12*
	WELD 11A/B/C, 12A/B/C	Welding 11A/B/C, 12A/B/C

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Éducation physique 10</b>  <i>4 crédits</i>	EPH 10	Éducation physique 10
	PE 10	Physical Education 10
<b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004		

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Planification 10</b>  <i>4 crédits</i>	PLANF 10	Plantification 10
	PLAN 10	Planning 10
<b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004		

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Planification de carrière et planification personnelle 11/12</b>  <i>2 crédits</i>	CAPP 11/12	Career and Personal Planning 11/12
	CAPPF 11/12	Planification professionnelle et personnelle 11/12
<b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995		

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Évaluation du portfolio</b>  <i>4 crédits</i>	PORTF	Évaluation du portfolio
	PORT	Portfolio Assessment
<b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004		

# Contenu des cours

## 9. Anglais

### Cours obligatoires

#### Apprentissage de l'anglais de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

Le programme d'apprentissage de l'anglais donné de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année offre aux élèves un cadre où ils peuvent se familiariser avec la langue en fonction d'un éventail complet de contextes et d'objectifs. Ce cadre leur permet de recourir à la langue pour communiquer leurs idées à l'aide de divers médias imprimés et non imprimés, de comprendre les divers messages écrits, parlés ou visuels qui leur sont adressés et d'en tirer des conclusions. Les connaissances et les habiletés langagières sont enseignées en fonction des six disciplines linguistiques : le parlé, l'écoute, l'écrit, la lecture, la visualisation et la représentation. À mesure que les élèves progressent au fil des ans, les processus de communication et les ressources pédagogiques utilisés deviennent de plus en plus complexes et les élèves sont appelés à produire des travaux toujours plus élaborés. Les élèves étudient également la littérature canadienne et mondiale de façon à comprendre leur héritage littéraire et multiculturel.

#### Communications 11 et 12

Le programme Communications 11 et 12 est conçu pour les élèves qui ne prévoient pas poursuivre des études scolaires après la 12<sup>e</sup> année. Il vise essentiellement à développer les aptitudes de base au chapitre de la compréhension et de la formulation linguistiques qui leur permettront de bien utiliser la langue pour comprendre les messages parlés, écrits et visuels et y répondre. Grâce à ces cours, les élèves apprennent à utiliser, dans leur vie personnelle et au travail, un langage approprié en fonction de la situation, de l'auditoire et de l'objectif. Ils étudient également la littérature canadienne et mondiale de façon à comprendre leur héritage littéraire et multiculturel.

#### Communication technique et professionnelle 12

Dans le cours Communication technique et professionnelle 12, les élèves mettent en pratique des processus de coopération similaires à ceux utilisés en milieu de travail pour relever des défis de communication réels ou simulés liés à des enjeux techniques ou professionnels. À cette fin, ils ont recours à diverses technologies conventionnelles et actuelles qui facilitent ou rehaussent leur travail.

### Cours aux choix

#### Littérature anglaise 12

Le programme d'études Littérature anglaise 12 explore de façon représentative et chronologique la littérature anglaise, depuis l'époque anglo-saxonne jusqu'à présent. Ce cours porte sur un vaste éventail de voix, y compris les écrits d'hommes et de femmes de diverses classes sociales et origines ethniques. Outre les ouvrages rédigés initialement en anglais, le cours traite également d'œuvres traduites de l'époque classique et de l'ère médiévale. Le programme privilégie le développement des réponses intellectuelles, esthétiques et affectives des élèves aux textes.

#### Écriture 12

Le programme Écriture 12 se trouve dans le *Writing 11 Curriculum Guide* (guide du programme d'écriture de 11<sup>e</sup> année) de 1981 et offre aux élèves de nombreuses possibilités de mettre en pratique et d'affiner leurs aptitudes d'écriture. Le programme comporte deux options : création littéraire et journalisme/médias. L'option

de création littéraire encourage les élèves à étudier et à mettre en pratique des formes traditionnelles et expérimentales de narration, de poésie et d'autres types d'écriture descriptive et narrative.

## Journalisme/Médias 12

Le programme de Journalisme/médias se trouve dans le *Writing 11 Curriculum Guide* (guide du programme d'écriture de 11<sup>e</sup> année) de 1981 et donne aux élèves la possibilité de bien comprendre le processus d'écriture pour les médias et d'écrire des textes destinés aux médias écrits et électroniques.

**Remarque :** Ce cours ne sera plus sur la liste à partir du 31 août 2005.

# 10. Français (langue première)

## Cours obligatoires

### Français langue première, 8-12

L'ensemble de ressources intégrées du programme de Français langue première, 8-12, est destiné aux élèves francophones admissibles en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Il vise à favoriser et à maintenir le sens d'identité culturelle des élèves francophones. Les résultats d'apprentissage sont regroupés en trois grands éléments :

- Culture – Les élèves apprennent à enrichir et à apprécier leur culture et à contribuer à bâtir une communauté francophone.
- Développement personnel et social – Les élèves acquièrent la confiance en eux-mêmes et apprennent la réflexion créatrice et critique et le maniement du langage dans les relations avec autrui.
- Communication – Les élèves dialoguent, comprennent des communications littéraires et informatives, y répondent, expriment leurs idées et communiquent de l'information.

L'ensemble de ressources intégrées établit des normes de programmes d'études qui, dans une certaine mesure, correspondent à celles établies par le Protocole du Nord-Ouest canadien dans son *Cadre commun des programmes d'études pour les résultats d'apprentissage du Français langue première, 8-12*.

# 11. Français de base

L'étude d'une deuxième langue est obligatoire en 8<sup>e</sup> année, conformément à la politique sur l'enseignement des langues de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année. De la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, elle est facultative. Le programme de français de base permet aux élèves non francophones de commencer à comprendre le français, à communiquer dans cette langue, à se familiariser avec d'authentiques œuvres de création francophones et à connaître diverses cultures francophones. Les résultats d'apprentissage s'articulent autour de quatre composantes :

- communication;
- cueillette d'information;
- connaissance des œuvres de création;
- compréhension des influences culturelles.

L'ensemble de ressources intégrées énonce les résultats d'apprentissage prescrits pour chaque année (5<sup>e</sup>-12<sup>e</sup>) qui reflètent les domaines d'expérience et les objectifs expérientiels prévus dans l'Étude nationale sur les programmes-cadres de français.

## 12. Français langue seconde — immersion

### Cours au choix

#### Français langue seconde — immersion, 8-10

#### Français langue seconde — immersion, 11-12

Le programme d'immersion en français est un programme de langue seconde intensif qui, en employant le français comme langue d'enseignement, produit des élèves fonctionnellement bilingues. Les résultats d'apprentissage des ensembles de ressources intégrées pour l'acquisition d'aptitudes langagières sont regroupés en trois grands éléments :

- Communication – Les élèves dialoguent, comprennent des communications littéraires et informatives, y répondent, expriment leurs idées et communiquent de l'information.
- Culture – Les élèves apprennent à apprécier leur culture et celle d'autrui, y compris celle du monde francophone.
- Développement personnel et social – Les élèves acquièrent la confiance en eux-mêmes et apprennent la réflexion créatrice et critique et le maniement du langage dans les relations avec autrui.

Les ensembles de ressources intégrées établissent des normes de programmes d'études qui, dans une certaine mesure, correspondent à celles établies par le Protocole du Nord-Ouest canadien dans son *Cadre commun des programmes d'études pour les résultats d'apprentissage du Français langue seconde — immersion, 8-12*.

## 13. Mathématiques

### Mathématiques 8

Ce cours porte sur 43 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en 10 sous-éléments : résolution de problèmes; nombre (concepts numériques); nombre (opérations numériques); régularités et relations (régularités); régularités et relations (variables et équations); forme et espace (mesure); forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles); forme et espace (transformations); probabilité et statistique (analyse de données); et statistique et probabilité (hasard et incertitude). Les élèves qui prévoient suivre le cours Principes de mathématiques 10 sont encouragés à explorer les cours additionnels proposés compris dans l'ensemble de ressources intégrées.

### Mathématiques 9

Ce cours porte sur 37 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en neuf sous-éléments : résolution de problèmes; nombre (concepts numériques); nombre (opérations numériques); régularités et relations (régularités); régularités et relations (variables et équations); forme et espace (mesure); forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles); probabilité et statistique (analyse de données); et statistique et probabilité (hasard et incertitude). Les élèves qui prévoient de suivre le cours Principes de mathématiques 10 sont encouragés à explorer les extensions proposées comprises dans l'ensemble de ressources intégrées.

## Filière des applications des mathématiques

Cette filière prépare les élèves aux programmes menant à un certificat, à un diplôme ou à un grade universitaire, aux programmes d'éducation permanente, aux programmes menant à un métier et aux programmes techniques qui n'exigent aucun cours de calcul différentiel et intégral.

### Applications des mathématiques 10

Ce cours porte sur 49 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en sept sous-éléments : résolution de problèmes; nombre (concepts numériques); nombre (opérations numériques); régularités et relations (relations et fonctions); forme et espace (mesure); forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles); et statistique et probabilité (analyse de données).

### Applications des mathématiques 11

Ce cours porte sur 34 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en sept sous-éléments : résolution de problèmes; nombre (opérations numériques); régularités et relations (variables et équations); régularités et relations (relations et fonctions); forme et espace (mesure); forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles); et statistique et probabilité (hasard et incertitude).

### Applications des mathématiques 12

Ce cours porte sur 40 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en huit sous-éléments : résolution de problèmes; nombre (opérations numériques I); nombre (opérations numériques II); régularités et relations (régularités); régularités et relations (relations et fonctions); forme et espace (mesure); forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles); et statistique et probabilité (hasard et incertitude).

## Filière des mathématiques de base

Cette filière permet aux élèves d'acquérir les habiletés que doivent posséder les citoyennes et citoyens informés, leur montre comment utiliser les mathématiques avec assurance dans leur milieu de travail et les prépare à un nombre limité de programmes menant à un métier ou à une carrière.

### Mathématiques de base 10

Ce cours porte sur 47 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en huit sous-éléments : résolution de problèmes; opérations bancaires personnelles; salaires, traitements et dépenses; chiffriers; taux, ratio et proportion; trigonométrie; projet de géométrie; et probabilité et échantillonnage.

### Mathématiques de base 11

Ce cours porte sur 34 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en neuf sous-éléments : résolution de problèmes; relations et formules; revenu et dette; analyse et interprétation de données; technologie de mesure; possession et conduite d'un véhicule; impôt sur le revenu des particuliers; applications de la probabilité; et planification d'entreprise.

### Mathématiques de base 12

Ce cours comporte 34 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en huit sous-éléments : résolution de problèmes; finances personnelles; conception et mesure; finances publiques; placements; imposition; variation et formules; projet à long terme/professionnel.

## Filière des principes mathématiques

Cette filière est conçue à l'intention des élèves qui se destinent à une carrière en mathématiques ou en génie ou qui souhaitent explorer le versant théorique ou abstrait des mathématiques.

### Principes de mathématiques 10

Ce cours porte sur 58 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en huit sous-éléments : résolution de problèmes; nombre (concepts numériques); nombre (opérations numériques); régularités et relations (variables et équations); régularités et relations (relations et fonctions); forme et espace (mesure); forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles); et statistique et probabilité (analyse de données).

### Principes de mathématiques 11

Ce cours porte sur 44 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en sept sous-éléments : résolution de problèmes; nombre (opérations numériques); régularités et relations (régularités); régularités et relations (variables et équations); régularités et relations (relations et fonctions); forme et espace (mesure); et forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles).

### Principes de mathématiques 12

Ce cours porte sur 52 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en sept sous-éléments : résolution de problèmes; régularités et relations (régularités); régularités et relations (variables et équations); régularités et relations (relations et fonctions); forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles); forme et espace (transformations); et statistique et probabilité (hasard et incertitude).

### Calcul différentiel et intégral 12

**Remarque :** Le cours Principes de mathématiques 12 peut mener au cours de Calcul différentiel et intégral 12, qui prépare les élèves à étudier le calcul différentiel et intégral au niveau postsecondaire et à se présenter à l'*University Challenge Examination* (examen du défi universitaire).

Ce cours porte sur 63 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en neuf sous-éléments : résolution de problèmes; aperçu du calcul différentiel et intégral; fonctions, graphiques et limites (les fonctions et leurs graphiques [limites]); dérivée (concepts et interprétations); dérivée (calcul des dérivées); applications des dérivées (dérivées et graphiques de la fonction); applications des dérivées (problèmes appliqués); antidérivation (retrouver les fonctions et leurs dérivées); et antidérivation (applications de l'antidérivation).

## 14. Sciences de la nature

### Sciences 8

Cours de laboratoire et d'activités. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon quatre éléments : *applications des sciences de la nature* (sécurité, contrôle des hypothèses et prédictions, définition des variables, emploi des modèles, utilisation des graphiques et des statistiques, utilisation de l'information et des conclusions, réflexion critique sur les renseignements présentés dans divers médias, analyse des coûts et des avantages des choix et description de l'application des principes scientifiques dans la technologie); *sciences de la vie* (diversité, questions sociales, ressources, pollution et écosystèmes planétaires); *sciences physiques* (matière, propriétés, tableau périodique et énergie); et *sciences de la Terre et de l'espace* (processus géologiques).

## Sciences 9

Cours de laboratoire et d'activités. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon quatre éléments : *applications des sciences de la nature* (sécurité, expériences de contrôle, définition des interactions entre les parties, erreurs de mesure, régularité des changements, évaluation de l'emploi des données, comparaison et contraste entre modèles, débat sur les questions socio-scientifiques et explication de l'application des principes scientifiques dans la technologie); *sciences de la vie* (systèmes de l'organisme et facteurs les affectant); *sciences physiques* (éléments, composés, réactions, force et énergie); et *sciences de la Terre et de l'espace* (système solaire et Univers).

## Sciences 10

Cours de laboratoire et d'activités. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon quatre éléments : *applications des sciences de la nature* (sécurité et responsabilité, limites des techniques et des instruments, découvertes résultant de l'exploration d'événements inattendus et recherche de méthodes de présentation des données); *sciences de la vie* (cellules et génétique); *sciences physiques* (produits chimiques et réactions, électricité, magnétisme et radioactivité); et *sciences de la Terre et de l'espace* (forces terrestres).

## 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année

### Biologie 11

Cours de laboratoire structuré selon trois thèmes : unité et diversité; évolution; et liens écologiques. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon six éléments : *adaptation et évolution*; *microbiologie* (virus, procaryotes et protistes); *mycologie*; *biologie végétale* (algues vertes, mousses, fougères, gymnospermes et angiospermes); *biologie animale* (porifères, cnidaires, plathelminthes, nématodes et annélides); *biologie animale* (mollusques, échinodermes, arthropodes et embranchement des cordés vertébrés); et *écologie*.

### Chimie 11

Cours de laboratoire. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon sept éléments : *introduction à la chimie* (sécurité en laboratoire, mesure, communication et matière et ses modifications); *atomes, molécules et ions* (classification et nomenclature); *concept de la mole* (introduction, volume molaire des gaz, composition en pourcentage et molarité); *réactions chimiques* (introduction et stœchiométrie); *théorie atomique* (introduction, tableau périodique et liaisons chimiques); *chimie des solutions* (introduction); et *chimie organique* (introduction, hydrocarbures et groupe fonctionnel).

### Physique 11

Cours de laboratoire. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon sept thèmes : *introduction à la physique*; *mouvements ondulatoires et optique géométrique* (propriétés ondulatoires de la lumière, réfléchissement de la lumière et réfraction de la lumière); *cinématique* (déplacement et vitesse dans une dimension, accélération dans une dimension et mouvement des projectiles); *dynamique dans une dimension* (force de gravité, force de frottement, forces élastiques, lois de Newton et quantité de mouvement dans une dimension); *énergie* (travail et énergie, loi de la conservation d'énergie et pouvoir et efficacité); *relativité restreinte*; et *fission et fusion nucléaires*.

### Sciences de la Terre 11

Cours de laboratoire. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon six éléments : *la Terre et son environnement* (introduction); *sciences géologiques* (matières terrestres, altération climatique et érosion, tectonique et volcanisme, tectonique et séismes et ressources et environnement); *sciences océanographiques* (océans); *sciences astronomiques* (observation de l'Univers, étoiles et galaxies, le Soleil et le système solaire,

la Terre et la Lune et technologies spatiales); *sciences atmosphériques* (atmosphère, pression et vents, évaporation, précipitations et météorologie); et *histoire de la Terre* (temps géologique).

## Sciences et technologie 11

Cours d'étude et de discussion fondé sur des ressources mises au point par la province. Le contenu est regroupé selon cinq éléments et 15 modules, dont les deux premiers sont des modules de base et les autres sont au choix : *introduction aux sciences et à la technologie* (module 1); *communications et explorations* (modules 2, 3 et 4); *environnement et ressources* (modules 5, 6 et 7); *besoins humains* (modules 8, 9, 10 et 11); et *modes de vie, choix et avenir* (modules 12, 13, 14 et 15).

## Biologie 12

Cours de laboratoire. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon trois éléments : *biologie cellulaire* (structure cellulaire, matières cellulaires, molécules biologiques et ADN); *processus cellulaires et leurs applications* (synthèse des protéines, cancer, transport à travers la membrane cellulaire et enzymes); et *biologie humaine* (système digestif, système circulatoire – circulation et sang –, système circulatoire – structure et fonction du cœur –, système respiratoire, système nerveux et neurones – production des impulsions, arc réflexe –, système nerveux – divisions du système nerveux et du cerveau –, système urinaire et système reproductif).

## Chimie 12

Cours de laboratoire. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon cinq éléments : *cinétique des réactions* (introduction, théorie des collisions, mécanismes et catalyseurs des réactions); *équilibre dynamique* (introduction, loi de Le Chatelier et constante d'équilibre); *équilibres de solubilité* (concept de la solubilité, solubilité et précipitation et aspects quantitatifs); *acides, bases et sels* (propriétés et définitions, acides et bases forts et faibles,  $K_w$ ,  $pH$ ,  $pOH$ ,  $K_a$  et  $K_b$ , résolution de problèmes, hydrolyse des sels, indicateurs, neutralisation des acides et des bases, solutions tampons et précipitations acides); et *oxydation et réduction* (introduction, équilibrage des équations d'oxydation-réduction, cellules électrochimiques, corrosion et cellules électrolytiques).

## Physique 12

Cours de laboratoire. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon sept éléments : *cinématique vectorielle en deux dimensions* (vecteurs, vitesse relative et mouvement avec accélération constante); *dynamique* (forces); *dynamique vectorielle* (dynamique en deux dimensions); *travail, énergie, puissance et quantité de mouvement* (dans une et deux dimensions); *équilibre, mouvement circulaire, gravitation et électrostatique* (force électrique, champ électrique, énergie électrique potentielle et potentiel électrique); *circuits électriques* (loi d'Ohm, lois de Kirchhoff, puissance et énergie); et *électromagnétisme* (forces magnétiques et induction magnétique).

## Géologie 12

Cours de laboratoire. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon cinq éléments : *matières terrestres* (introduction à la géologie, minéraux, roches et processus ignés, roches et processus sédimentaires, roches et processus métamorphiques et ressources minérales, rocheuses et énergétiques); *temps et fossiles* (datation relative, datation absolue, échelle du temps géologique, données fossiles); *processus et structures internes* (tectonique des plaques, sismologie, isostasie, intérieur de la Terre et géologie structurale); *processus surfaciques* (altération climatique et érosion, ruissellement, glaciers et eau souterraine); et *planétologie comparative*.

## Forêts 11

Cours de laboratoire et d'activités. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon neuf éléments : *forêts et société; écologie forestière; plantes; arbres; animaux; mesures; ressources forestières; planification de l'aménagement du territoire; et gestion forestière.*

## Forêts 12

Cours axé sur les applications et privilégiant la pertinence et les relations dans la vie quotidienne. Les résultats d'apprentissage pour le cours Forêts 12 sont regroupés selon 10 éléments : *perspectives de gestion; écologie forestière; sols; inventaire des ressources; planification de la coupe; coupe et préparation du terrain; reboisement; éducation du peuplement; insectes et maladies; et gestion des feux.*

## Applications de la physique 11

Cours axé sur les applications et privilégiant la pertinence et les relations dans la vie quotidienne. Les résultats d'apprentissage pour ce cours sont regroupés selon les éléments et sous-éléments suivants : *FORCES dans un système mécanique (linéaire et de rotation); PRESSION dans un circuit de liquide (généralités et densité); TENSION dans un système électrique; TEMPÉRATURE dans un circuit thermique; COEFFICIENT dans un système mécanique (linéaire et de rotation); coefficient dans un circuit de liquide; coefficient dans un circuit électrique; coefficient dans un circuit thermique; TRAVAIL dans les systèmes mécaniques et les circuits de liquide; ÉNERGIE dans un système mécanique; énergie dans un circuit de liquide; énergie dans un circuit électrique; énergie dans un circuit thermique; RÉSISTANCE dans un système mécanique; résistance dans un circuit de liquide; résistance dans un circuit électrique (résistivité et circuits); et résistance dans un circuit thermique.*

## Applications de la physique 12

Les résultats d'apprentissage prescrits de ce cours sont regroupés selon les éléments et sous-éléments suivants : *transformateurs (systèmes mécaniques, circuits de liquide et circuits électriques); quantité de mouvement (systèmes mécaniques linéaires et angulaires); conversion de l'énergie; transducteurs (mécaniques/liquides et électriques/thermiques); ondes et vibrations (mécaniques et électromagnétiques); et électricité et magnétisme (circuits, moteurs et capacité).*

# 15. Sciences humaines

## Sciences humaines 8

Développement et déclin des civilisations de 500 à 1600 de notre ère : sociétés du Moyen-Âge et de la Renaissance; vie quotidienne et systèmes de croyances; transmission et adaptation des cultures; évolution des systèmes de droit et de gouvernement; premiers systèmes économiques; impact des échanges et du commerce; impact des sciences et de la technologie; géographie du monde; répartition démographique et exploitation des ressources; et exploration des lieux et des idées.

## Sciences humaines 9

Histoire du Canada jusqu'en 1815 : développement des États-nations et de l'ordre social en Europe; industrialisation de l'Europe et de l'Amérique du Nord; colonialisme, impérialisme et nationalisme; relations entre les Autochtones du Canada et les colons européens; développement de la traite des fourrures; régions géographiques de l'Amérique du Nord; et développement de l'identité individuelle et collective.

## Sciences humaines 10

Le Canada de 1815 à 1914 : évolution du gouvernement responsable; Confédération; évolution des relations avec les peuples autochtones; développement de l'Ouest jusqu'en 1914; facteurs géographiques dans le développement du Canada; immigration; évolution du rôle des femmes et des familles; activités économiques du Canada; géographie régionale du Canada; gestion des ressources et de l'environnement; échanges mondiaux et dans le bassin du Pacifique; et identité canadienne.

## Sciences humaines 11

Le Canada au XX<sup>e</sup> siècle : questions sociales, culturelles, politiques, juridiques, économiques et environnementales se posant aux Canadiennes et Canadiens; les Canadiennes et Canadiens et la citoyenneté du monde; le Canada dans la communauté mondiale; identité canadienne; rôles, droits et responsabilités des citoyennes et citoyens dans une société démocratique; principes fondamentaux du droit au Canada; diversité régionale, culturelle et ethnique du Canada; forces économiques nationales et internationales; et liens réciproques entre l'être humain et le monde qui l'entoure.

## Éducation civique 11

Cours d'éducation civique portant notamment sur les faits historiques et sur leur incidence sur les enjeux actuels et futurs. Les élèves sont sensibilisés aux liens avec l'univers civique et à leurs responsabilités à titre de membres de diverses communautés locales et mondiales, de décideuses et décideurs informés des questions d'intérêt public, de citoyennes et citoyens actifs du Canada et du monde, d'agentes et d'agents de changement responsables, de participantes et participants à des projets sociaux et d'apprenantes et d'apprenants de la vie réelle. Ils sont ainsi mieux disposés à afficher une disposition civique.

## Droit 12

Système juridique canadien : prise de décisions en matière juridique; droits et libertés; droit criminel; droit de la responsabilité civile délictuelle; droit de la famille; droit en matière de contrat; réalisation de l'autonomie (logement, soins de santé, travail, protection des consommatrices et consommateurs et crédit, héritages, questions liées aux véhicules à moteur et aide juridique); et questions d'actualité.

## Géographie 12

Liens réciproques entre les gens, les lieux et les ressources : systèmes humains et physiques; gestion et durabilité des ressources; perspectives locales, régionales et mondiales sur les questions environnementales; les cinq thèmes de la géographie (emplacement, lieu, interactions humaines et physiques, mouvement et régions); systèmes de la Terre (temps, climat, processus tectoniques et régularisation du relief); et littératie géographique.

## Histoire 12

Histoire du monde moderne : événements géopolitiques, changements sociaux, évolution économique, progrès technologiques et idéologies à partir de 1919; le monde en 1919; États-Unis, URSS et Chine en tant que puissances mondiales; la Grande Crise; effets de la production de masse et du changement technologique; l'entre-deux-guerres; Seconde Guerre mondiale et après-guerre; rôle de l'individu dans l'histoire; nature des conflits et leur règlement; historiographie contemporaine; développement de l'internationalisme au XX<sup>e</sup> siècle; évolution du rôle de l'individu dans la société; évolution du rôle des femmes dans les événements mondiaux; et période depuis la fin de la guerre froide jusqu'en 1991.

## Civilisations comparées 12

Liens réciproques entre les arts, la culture et la civilisation : étude et comparaison de diverses cultures et civilisations passées et contemporaines par l'analyse des structures politiques, sociales, économiques et culturelles; examen de certains éléments des cultures comme les systèmes de croyances, les rôles des sexes, le pouvoir et l'autorité; compréhension des concepts fondamentaux des arts, des cultures et des civilisations et de leurs liens réciproques; examen de démarches d'investigation esthétique; développement des habiletés de réflexion critique et créatrice; et appréciation de la diversité des points de vue et des cultures dans le monde et reconnaissance des valeurs inhérentes dans ces cultures.

## Études des Premières Nations de la Colombie-Britannique 12

Traditions et histoire des Premières Nations de la Colombie-Britannique. Ce cours porte principalement sur la richesse et la diversité des langues et des cultures des Premières Nations dans leur propre contexte, étudie les sociétés avancées, organisées et autarciques des Premières Nations de la Colombie-Britannique, explore l'art des Premières Nations comme expression culturelle totale, suscite une prise de conscience des droits de la personne et des libertés dans le contexte des Premières Nations et suscite la compréhension et l'appréciation des valeurs et des croyances des Premières Nations.

## Autres

### 16. Cours préalables ou associés

Il n'y a pas de préalables pour les cours du secondaire deuxième cycle. Toutefois, les élèves doivent habituellement avoir terminé un cours d'un niveau avant de s'inscrire à un cours du niveau suivant. L'école, après avoir consulté les parents et l'élève, prend la décision quant au placement approprié.

### 17. Autres genres de programmes ou de cours

**Remarque :** Tous les cours ci-dessous donnent droit à des crédits.

#### Langues autres que le français

Les cours de langue offerts en plus des cours de français de base sont : allemand, espagnol, japonais, langue gestuelle américaine, mandarin et panjabi.

**(Remarque :** Il existe plusieurs autres cours de langue approuvés par la province mis au point par des districts scolaires ou par des groupes ou conseils communautaires selon le *Language Template* [modèle pour les cours de langue] du ministère.)

Chaque programme d'études est fondé sur la démarche communément appelée communicative-expérientielle, qui vise essentiellement un emploi concret du langage pour accomplir des tâches de la vie quotidienne, pour communiquer des idées, pour cueillir l'information et pour parvenir à des objectifs. L'enseignement de la grammaire ne joue qu'un rôle de soutien en fournissant certaines stratégies utiles pour faciliter la communication et la compréhension.

Conformément à la démarche communicative-expérientielle, les résultats d'apprentissage prescrits au programme d'études sont exprimés sous la forme de tâches à accomplir et non d'éléments du langage à maîtriser. L'appréciation et l'évaluation de l'acquisition du langage portent surtout sur la capacité des élèves à comprendre autrui et à s'exprimer de manière compréhensible et appropriée, et non pas sur la maîtrise formelle de la grammaire.

Les composantes du programme d'études sont regroupées selon quatre éléments. Ces derniers sont fondés sur les raisons qu'ont communément les gens de vouloir apprendre une seconde langue et servent à classer les résultats d'apprentissage, les stratégies d'enseignement suggérées, les stratégies d'évaluation suggérées et les ressources pédagogiques. Ces quatre éléments du programme d'études sont les suivants :

- Communication – Communiquer avec autrui.
- Cueillette de l'information – Recueillir des renseignements dans un but défini.
- Appréciation des œuvres de création – Apprécier des œuvres de création dans un but d'agrément.
- Compréhension de la culture et de la société – Échanger avec une autre culture et l'apprécier.

Ces éléments du programme d'études sont pratiques et concrets. Ils permettent aux conceptrices et concepteurs des programmes d'études de langues de tenir compte de l'intégration interdisciplinaire et de la diversité des rythmes, des styles et des besoins d'apprentissage. Ils concentrent l'attention sur les principales raisons que l'on a d'apprendre une seconde langue et sont intégrés à la plupart des activités d'apprentissage.

Chaque programme d'études d'une langue comprend également un cours d'introduction de 11<sup>e</sup> année conçu spécialement pour les élèves qui n'ont pas étudié cette langue de la 5<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année. Il s'agit d'une expérience intensive d'apprentissage conçue pour initier les élèves à la langue et à la culture étudiées et leur donner une base solide pour des études ultérieures. Bien que le cours d'introduction soit généralement donné en 11<sup>e</sup> année, il peut également être offert en 10<sup>e</sup> année pour soulager la pression exercée sur l'horaire des élèves pendant leurs deux dernières années. Il incorpore du matériel correspondant aux résultats d'apprentissage prescrits, des stratégies d'enseignement suggérées, des stratégies d'évaluation suggérées et des ressources pédagogiques recommandées pour les élèves de la 5<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année. Le cours d'introduction de 11<sup>e</sup> année est en effet conçu pour donner aux élèves une préparation équivalente pour les cours de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> année. Il importe donc d'établir une correspondance entre, d'une part, les nouvelles aptitudes linguistiques des élèves venant d'être initiés à la langue et, d'autre part, leur âge, leur vécu et leurs acquis antérieurs. Outre les activités suggérées dans le cadre du cours d'introduction de 11<sup>e</sup> année, les enseignantes et enseignants peuvent adapter des activités d'enseignement suggérées pour des années antérieures, en tenant compte des champs d'intérêt des élèves du secondaire deuxième cycle.

Pour obtenir plus d'information, y compris le nom et les coordonnées des personnes-ressources pour les cours de langues mis au point selon le *Language Template*, il suffit de visiter le site Web du ministère à <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/firp.htm>.

## Cours de compétences pratiques

L'expression « compétences pratiques » désigne un large éventail de cours d'éducation aux affaires, d'économie domestique et de formation technologique.

### Éducation aux affaires

Les programmes d'éducation aux affaires de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année présentent une séquence d'habiletés et de concepts commerciaux qui correspondent au niveau toujours plus élevé de subtilité, de compétences et de sensibilisation des élèves en ce qui concerne les affaires, que ce soit à la maison, à l'école, dans la collectivité ou sur le marché mondial. Les documents offrent un cadre de travail dans lequel diverses perspectives peuvent être intégrées, y compris celles des petites entreprises, des sociétés, de la main-d'œuvre, des syndicats et des entrepreneurs. Le point de vue du personnel, de la clientèle et des employeurs est lui aussi étudié. Le programme met l'accent sur des normes éthiques et environnementales élevées relativement au lieu de travail, aux pratiques commerciales et aux relations avec la clientèle. Les documents *Éducation aux affaires 8 à 10* et *Éducation aux affaires 11 et 12 et Économie 12* sont publiés en ligne à <http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/edaff810.pdf> et à [http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/f\\_ea1112.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/f_ea1112.pdf), respectivement.

## Économie domestique

Les programmes d'économie domestique de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année aident les élèves à acquérir les habiletés pratiques associées à l'alimentation, aux textiles et à la prestation des soins. Ils visent à permettre aux élèves de développer des connaissances, des habiletés et des attitudes qui pourront servir immédiatement et ultérieurement dans leur vie personnelle et familiale ainsi que dans les secteurs clés des économies locale et mondiale. Les documents *Économie domestique 8 à 10* et *Économie domestique 11 et 12* sont publiés en ligne à [http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/f\\_eccdom810.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/f_eccdom810.pdf) et à [http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/f\\_he1112.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/f_he1112.pdf), respectivement.

## Formation technologique

Les programmes de formation technologique de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année visent à aider les élèves à acquérir la culture technologique et les habitudes d'apprentissage permanent dont ils ont besoin pour vivre et travailler efficacement. À cette fin, chacun des documents sur ces programmes propose un cadre de travail permettant aux élèves d'apprendre à concevoir et à parfaire des solutions à des problèmes de la vie réelle et de mettre en pratique leurs nouvelles connaissances. Les programmes de formation technologique favorisent l'acquisition d'habiletés et d'attitudes axées sur les facettes sociales et éthiques des progrès technologiques. Les documents sur la formation technologique de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année sont accessibles à partir de la page <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/firp.htm> sur les ensembles de ressources intégrées.

## Beaux-arts

L'expression « beaux-arts » désigne un large éventail de cours de danse, d'art dramatique, de musique et d'arts visuels. Les cours de beaux-arts permettent aux élèves d'exprimer leur apprentissage de façon créative et personnellement significative. En créant, exécutant et interprétant des œuvres d'art et en y réagissant, les élèves acquièrent les habiletés et les compétences dont ils ont besoin pour exprimer leurs idées et leurs émotions.

### Danse

Les programmes de danse de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année permettent aux élèves de développer leurs habiletés créatrices, expressives et techniques par la danse et la chorégraphie. Les élèves créent des mouvements et chorégraphient des séquences de danse au son de la musique, en fonction de l'objectif visé et de l'endroit où est présentée la danse. La présentation et l'interprétation de la danse exigent le développement d'habiletés et d'attitudes appropriées de la part des danseuses ou danseurs aussi bien que de la part des membres de l'auditoire. Les élèves appliquent les principes de la bonne forme physique, de la santé et de la sécurité à leur danse et à leurs mouvements. Les programmes de danse de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année mettent également l'accent sur l'analyse du rôle des artistes dans une danse, la critique de son propre travail et de celui des autres, les possibilités de carrière en danse et les contextes historique et culturel de la danse.

### Art dramatique

Les programmes d'art dramatique de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année permettent aux élèves d'examiner diverses expériences humaines par l'entremise de rôles et de situation imaginaires. Les élèves sont encouragés à explorer et à exprimer leurs réflexions, leurs sentiments et leurs idées en participant à une pièce de théâtre. Les programmes d'art dramatique sont axés sur l'interprétation théâtrale (jeu, mise en scène et scénarisation), la production théâtrale (théâtre technique et gestion d'un théâtre), le film et la télévision. Ils enseignent les compétences nécessaires à l'art dramatique, telles que l'utilisation expressive du corps et de la voix, le maintien de la concentration lors de l'interprétation d'un personnage et la création d'un cadre pour l'expérience théâtrale. Les élèves apprennent les contextes culturel, historique et social de l'art dramatique, y réagissent et y réfléchissent. Les programmes explorent également diverses possibilités de carrière dans lesquelles les habiletés et les connaissances en art dramatique pourraient être utiles.

## Musique

Les programmes de musique de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année permettent aux élèves d'explorer, de créer et de comprendre la musique et de communiquer par son entremise. Les élèves créent, composent, écoutent et interprètent de la musique pour en étudier la structure, les propriétés expressives et la forme. Ils explorent les contextes historique et culturel de la musique ainsi que les habiletés et les attitudes nécessaires aux expériences musicales des interprètes et des membres de l'auditoire. Ils sont sensibilisés aux questions de santé et de sécurité associées à l'interprétation musicale ainsi qu'aux possibilités de carrière connexes. De la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les élèves développent leurs connaissances, leurs habiletés et leurs attitudes musicales par l'entremise de programmes de musique de chœur (chœur de concert, jazz vocal), de musique instrumentale (orchestre, orchestre de jazz, guitare, instruments à cordes), de composition et technologie ou de musique générale.

## Arts visuels

Les programmes d'arts visuels de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année permettent à tous les élèves d'interpréter et de créer des images, d'y réagir et de communiquer par leur entremise. Ils mettent l'accent sur divers domaines, tels que les bases des arts, les arts plastiques (peinture, dessin, céramique, sculpture, gravure, graphisme, art des étoffes et art textile) et les arts médiatiques. Les élèves apprennent à analyser et à utiliser un éventail de techniques, de stratégies de conception, de matériaux et de processus pour créer des images en deux et trois dimensions. Ils solutionnent divers problèmes de conception en fonction de la forme voulue et de l'objectif d'une œuvre d'art. Ils définissent les caractéristiques d'œuvres d'art issues de diverses cultures et époques de l'histoire et incorporent des éléments choisis dans leurs propres œuvres d'art afin de créer des effets et des impressions. Les élèves tiennent compte de la sécurité et de l'environnement lorsqu'ils créent leurs œuvres d'art. Les programmes d'arts visuels explorent également les carrières associées aux arts visuels et aux autres arts ainsi que le rôle des artistes et de leurs œuvres dans notre société.

Les documents sur les programmes de beaux-arts sont accessibles sur le site Web du ministère à <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/firp.htm>.

## Planification professionnelle et personnelle

Les élèves des programmes du secondaire deuxième cycle 1995 et 2004 suivent tous un programme d'études comportant les éléments suivants : planification (possibilités pour les élèves de planifier et de mettre en œuvre leurs décisions concernant leur éducation, leur carrière et leur vie personnelle); santé et développement personnel (mode de vie sain, éducation à la vie familiale, sécurité et prévention des blessures, etc.); et cheminement professionnel (apprentissage associé à la carrière, sensibilisation aux habiletés nécessaires, exploration des carrières et préparation aux carrières).

Les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995 sont tenus de suivre le programme *Career and Personal Planning (CAPP) 10-12*<sup>9</sup> (cours de deux crédits), dans le cadre duquel ils élaborent des plans d'apprentissage et participent à un minimum de 30 heures d'apprentissage en milieu de travail.

Les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004 doivent suivre le cours de quatre crédits Planification 10<sup>10</sup>, qui englobe plusieurs des concepts clés du programme CAPP, plus une nouvelle composante sur les finances personnelles. Ils doivent également se constituer un portfolio de fin d'études<sup>11</sup>, qui exige entre autres choses que l'élève participe à un minimum de 30 heures d'expérience de travail pratique ou de service communautaire.

<sup>9</sup> <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/capp812.pdf>

<sup>10</sup> [http://www.bced.gov.bc.ca/irp/f\\_planif10.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/irp/f_planif10.pdf)

<sup>11</sup> <http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/portfolio/>

## Technologie de l'information et des communications 11 et 12

Le programme de technologie de l'information et des communications aide les élèves à développer les attitudes, les habiletés et les connaissances dont ils ont besoin pour vivre, apprendre et travailler efficacement dans une société technologique riche en information. Il porte sur l'acquisition d'un bagage informationnel, d'une culture de la technologie de l'information et de connaissances utiles aux carrières en technologie de l'information et des communications.

Les résultats d'apprentissage prescrits en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont regroupés en quatre filières de huit modules. Ces filières sont les suivantes : communications orales et écrites numériques, développement des médias numériques, systèmes d'information sur ordinateur et programmation informatique.

Les écoles peuvent structurer leurs cours pour les adapter aux besoins et aux champs d'intérêt des élèves, en fonction de l'expertise du personnel enseignant et des horaires scolaires. Chaque cours comporte quatre modules. Les écoles peuvent agencer différemment ces modules pour répondre aux besoins des élèves. Si un cours est composé de modules de diverses filières, il peut être signalé à l'aide du code de cours modulaire (ICTX11 ou ICTX12).

Le site Web <http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/ti1112.pdf> du ministère donne plus d'information à ce sujet.

## Éducation physique

### Éducation physique 8 à 10

Le programme d'éducation physique de la 8<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année, une matière obligatoire des programmes du secondaire deuxième cycle 1995 et 2004, permet à tous les élèves d'améliorer leur qualité de vie grâce à l'activité physique. Il s'articule autour de trois composantes : *vie active, mouvement* et *responsabilité personnelle et sociale*.

Grâce à la composante portant sur la *vie active*, les élèves ont plusieurs occasions d'effectuer des choix judicieux et de se fixer des objectifs personnels susceptibles d'améliorer la qualité de leur vie.

La composante portant sur le *mouvement* est divisée en six catégories, y compris les activités en milieu inhabituel, la danse, les jeux, la gymnastique et les activités individuelles et à deux. Pour chacune des catégories de mouvements, les élèves apprennent à bouger efficacement et acquièrent des notions relatives au mouvement et à la mécanique corporelle qui leur permettront de perfectionner les habiletés motrices propres à une activité donnée.

La composante portant sur la *responsabilité personnelle et sociale* permet aux élèves d'acquérir des qualités de chef et de mieux comprendre les qualités et les habiletés requises pour exercer des carrières liées à l'activité physique.

### Éducation physique 11 et 12

Le programme d'éducation physique de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, une matière facultative des programmes du secondaire deuxième cycle 1995 et 2004, s'articule autour des trois mêmes composantes que le programme d'éducation physique de la 8<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année : *vie active, mouvement* et *responsabilité personnelle et sociale*. Les cours d'éducation physique de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont des cours de compétences pratiques pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995 alors que les cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année ne le sont pas pour les élèves du programme 2004.

## 18. Évaluation des études faites à l'étranger

Les décisions relatives à l'évaluation et au placement des élèves étrangers sont prises dans chaque district scolaire. Dans la plupart des cas, les recommandations relatives aux placements scolaires sont formulées par le personnel administratif du district scolaire ou de l'école. S'il est nécessaire d'obtenir un complément d'information, l'*International Credential Evaluation Service* — ICES (service d'information sur les documents scolaires internationaux) peut être consulté. L'ICES est un service pancanadien d'évaluation des titres de qualification étrangers géré par l'Institut de la technologie de la Colombie-Britannique. Le site Web suivant offre un complément d'information sur l'ICES : <http://www.bcit.ca/ices>

Site Web du ministère de l'Éducation : <http://www.gov.bc.ca/bced/>

On peut consulter le livret sur le programme du secondaire deuxième cycle (*Course Information Booklet*) sur le site Web : <http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/courseinfo/>

On peut consulter le guide de procédures pour le secondaire deuxième cycle (*Handbook of Procedures*) sur le site Web : <http://www.bced.gov.bc.ca/exams/handbook/>

## 19. Personnes-ressources

### Programme d'études

#### **M. Pierre Gilbert, Manager**

Content and Achievement Unit  
Ministère de l'Éducation  
620, rue Superior, 4<sup>e</sup> étage  
C.P. 9183, succ. Prov. Gov.  
Victoria (Colombie-Britannique)  
V8W 9H1  
Téléphone : (250) 356-2678  
Télécopieur : (250) 356-2316  
[Pierre.Gilbert@gems8.gov.bc.ca](mailto:Pierre.Gilbert@gems8.gov.bc.ca)

### Programme du secondaire deuxième cycle

#### **M. Paul Lukaszek**

Student Transitions Unit  
Ministère de l'Éducation  
620, rue Superior, 4<sup>e</sup> étage  
C.P. 9183, succ. Prov. Gov.  
Victoria (Colombie-Britannique)  
V8W 9H3  
Téléphone : (250) 387-6398  
Télécopieur : (250) 356-6161  
[Paul.Lukaszek@gems7.gov.bc.ca](mailto:Paul.Lukaszek@gems7.gov.bc.ca)



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

**Manitoba**

## Table des matières

Sommaire .....	3
1. Introduction .....	3
2. Structure du système scolaire .....	3
3. Explication des termes utilisés .....	4
4. Désignation des cours .....	4
5. Répartition du temps et charge .....	8
6. Structure par programme scolaire .....	10
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	10
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	11
Contenu des cours .....	18
9. Langue première (anglais) .....	18
10. Langue première (français) .....	22
11. Langue seconde .....	22
12. Français (immersion) .....	23
13. Mathématiques .....	24
14. Sciences de la nature .....	27
15. Sciences humaines .....	29
Autres .....	31
16. Cours préalables ou associés .....	31
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	31
18. Évaluation des études faites à l'étranger .....	32
19. Personnes-ressources .....	32

# Sommaire

## 1. Introduction

Les modifications aux programmes d'études du Manitoba se fondent sur les résultats d'apprentissage et, dans certains cas, les normes propres à chaque année scolaire et à chaque matière. Ces modifications ont déjà été apportées ou sont en cours d'élaboration. Ces résultats d'apprentissage et ces normes englobent quatre domaines de compétences de base, soit l'alphabétisation et la communication, la résolution de problèmes, les relations humaines ainsi que la technologie. Le processus constant d'élaboration des programmes d'études fait appel à une participation étroite de la part du corps enseignant, de spécialistes et d'autres membres de la collectivité qui ont une expertise pertinente. La participation du Manitoba à des consortiums regroupant les provinces et territoires a donné lieu à l'élaboration des quatre matières de base (les mathématiques, la langue première, les sciences humaines et les sciences de la nature).

En 1993, les ministres de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba signèrent le Protocole de l'Ouest canadien (POC) de collaboration concernant l'éducation de base de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année afin de se pencher sur des questions communes. Avec l'arrivée du Nunavut en l'an 2000, le protocole fut renommé le Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC). Un des buts du PONC était de faciliter la mobilité des élèves en harmonisant le contenu des programmes d'études.

Les signataires du PONC ont produit des cadres communs pour les programmes de mathématiques (1995), de français langue première (1996), de français langue seconde-immersion (1996), d'anglais (1996), de langues ancestrales (1999), de langues internationales (2000), de langues et cultures autochtones (2000) et de sciences humaines (2002).

Le Manitoba a également participé au Projet pancanadien en sciences<sup>1</sup>, un projet plus vaste coordonné par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. Ce projet a donné lieu au *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences de la nature, M à 12* (1997). Le programme de sciences de la nature du Manitoba est conforme à ce cadre commun.

Le site Web du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba contient de l'information à jour en français<sup>2</sup> et en anglais<sup>3</sup>.

**Remarque :** La version anglaise de ce guide correspond entièrement à la version française, à l'exception des sections traitant des mathématiques et des sciences humaines, soit les sections 13 et 15, où certaines différences existent entre les deux versions.

## 2. Structure du système scolaire

Les écoles sont encouragées à regrouper les années d'études en trois cycles : primaire (de la maternelle à la 4<sup>e</sup> année), intermédiaire (de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année) et secondaire (du secondaire 1 au secondaire 4). Les secondaires 1 et 4 correspondent respectivement à la 9<sup>e</sup> et à la 12<sup>e</sup> année.

Le calendrier de l'année scolaire fait l'objet d'un règlement provincial, notamment en ce qui concerne les vacances de l'hiver, du printemps et de l'été.

<sup>1</sup> <http://www.cmec.ca/science/>

<sup>2</sup> <http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/>

<sup>3</sup> <http://www.edu.gov.mb.ca/ks4/>

L'année scolaire comporte 200 jours, dont cinq sont consacrés au développement professionnel du personnel enseignant et cinq aux rencontres avec les parents et les élèves, aux tâches administratives et à l'évaluation des élèves. Chaque semaine, les élèves de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année ont environ 1650 minutes de classes.

Le système d'éducation du Manitoba est composé d'écoles publiques, d'écoles indépendantes financées par la province, d'écoles indépendantes ne recevant aucun financement de la province et d'écoles des Premières nations, financées par le gouvernement fédéral. Les écoles indépendantes ne recevant aucun financement provincial n'utilisent pas les programmes d'études de la province. La plupart des écoles des Premières nations mettent en œuvre les programmes d'études provinciaux en y faisant des adaptations pour mieux répondre aux besoins des communautés locales.

### 3. Explication des termes utilisés

#### Études secondaires

Années d'études suivant les huit années des cycles primaire et intermédiaire. Les secondaires 1, 2, 3 et 4 correspondent respectivement aux 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années.

#### Cours proposé par l'école (CPE)

Cours mis sur pied au niveau local et enregistré auprès du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba.

#### Projet proposé par l'élève (PPE)

Projet conçu et réalisé par l'élève, sous la supervision de l'enseignante ou enseignant, et enregistré auprès du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba. Une fois son projet réussi, l'élève reçoit des crédits.

### 4. Désignation des cours

#### Numérotation des cours du secondaire

Le système de numérotation actuel utilise un code à trois caractères alphanumériques, le premier et le deuxième étant des chiffres et le troisième une lettre.

##### Premier caractère :

- 1 – cours de secondaire 1
- 2 – cours de secondaire 2
- 3 – cours de secondaire 3
- 4 – cours de secondaire 4

##### Deuxième caractère :

- 0 – cours de un crédit élaboré par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba;
- 5 – cours de un demi-crédit élaboré par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba;
- 1 – cours élaboré par l'école ou la division scolaire et enregistré auprès du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba (y compris les CPE et les PPE);

- 2 – cours élaboré par un établissement d'enseignement de l'extérieur de la province ou, dans le cas de la double reconnaissance de crédits, par un établissement postsecondaire (par exemple, un cours élaboré par un établissement d'une autre province ou d'un autre pays ou par une université locale).

### Troisième caractère :

- F – Fondamental
- G – Général
- S – Spécialisé
- E – *English Second Language* (anglais langue seconde)
- M – Modifié
- I – Individualisé
- C – Provenant d'un collège communautaire
- U – Provenant d'une université

## Désignation des cours

### Fondamental (F)

Expériences éducationnelles générales convenant à tous les élèves et pouvant conduire à des études postsecondaires (apprentissage ou formation collégiale ou universitaire). Cette désignation remplace la désignation « Général (G) » qui s'appliquait aux cours élaborés par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba avant 1995.

### Général (G)

Tous les cours proposés par l'école (CPE) et tous les projets proposés par l'élève (PPE) portent la désignation G. Certains cours développés par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba n'ayant pas encore été révisés maintiennent la désignation G jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des versions mises à jour.

### Spécialisé (S)

Expériences éducationnelles dans des domaines spécialisés menant à des études postsecondaires (apprentissage ou formation collégiale ou universitaire).

### *English Second Language* (anglais langue seconde) [E]

Expériences éducationnelles conçues pour aider les élèves dont l'anglais n'est pas la langue première à faire la transition au programme d'anglais. Chaque élève doit posséder un plan éducatif personnalisé (PEP).

### Modifié (M)

Expériences éducationnelles conçues pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage cognitives importantes. Les résultats d'apprentissage visés dans le programme d'études prescrit par la province ont été modifiés dans une proportion de 50 p. 100 ou plus pour tenir compte des besoins de l'élève en matière d'apprentissage. Chaque élève doit posséder un plan éducatif personnalisé (PEP).

### Individualisé (I)

Expériences éducationnelles conçues pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage cognitives importantes. Elles correspondent à l'âge et au stade de développement de l'élève et sont hautement

individualisées pour répondre à ses besoins en matière d'apprentissage. Chaque élève doit posséder un plan éducatif personnalisé (PEP).

**Remarque :** Les élèves inscrits dans un programme individualisé ne suivent pas les programmes d'études du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba. La désignation indique la participation de l'élève à un programme individualisé. Ainsi, la désignation 11I indique que l'élève en est à la première année d'un programme élaboré à l'échelle locale; la désignation 71I indique qu'il en est à la septième année.

### **Provenant d'un collège communautaire (C)**

Expériences éducationnelles au niveau d'un collège communautaire permettant la double reconnaissance de crédits : crédit aux secondaires 3 et 4 ainsi que pour la première année dans un collège communautaire.

### **Provenant d'une université (U)**

Expériences éducationnelles au niveau de la première année d'université permettant la double reconnaissance de crédits : crédit au secondaire 4 pour l'obtention du diplôme d'études secondaires et crédit pour la première année à l'université.

## **Niveaux des cours**

### **Secondaire 1**

Les programmes d'études de toutes les matières, sauf ceux de formation professionnelle industrielle, seront constitués de cours fondamentaux. Certains programmes d'études technologiques pourront être constitués de cours spécialisés. **Les cours fondamentaux (F) remplaceront les cours généraux (G) à mesure que les nouveaux programmes d'études seront mis en œuvre.**

### **Secondaire 2**

À mesure que les nouveaux programmes d'études seront mis en œuvre, tous les programmes d'études dans tous les domaines, sauf la formation professionnelle industrielle, les sciences de la nature et les mathématiques, seront constitués de cours fondamentaux (F). Certains programmes d'études techniques pourront être constitués de cours spécialisés (S).

### **Secondaire 3**

Les programmes d'études sont variés et basés sur des résultats d'apprentissage élaborés dans plusieurs domaines; ils comprennent notamment un éventail de cours fondamentaux (F) et spécialisés (S). Quelques programmes n'ayant pas encore été révisés maintiendront la désignation « Général (G) ».

### **Secondaire 4**

Les programmes d'études sont variés et basés sur des résultats d'apprentissage élaborés dans plusieurs domaines; ils comprennent notamment un éventail de cours fondamentaux (F) et spécialisés (S). Quelques programmes n'ayant pas encore été révisés maintiendront la désignation « Général (G) ». Les cours correspondant à la désignation U sont des cours de première année universitaire. Les cours correspondant à la désignation C sont des cours de première année de collège.

Pour répondre aux besoins d'un élève, les cours fondamentaux, généraux et/ou spécialisés du secondaire 1 au secondaire 4 peuvent être modifiés à l'aide d'un plan éducatif personnalisé, préparé conformément aux directives du ministère. La désignation M ou E est alors utilisée.

**Remarque :** Aucun règlement du ministère n'empêchera un élève de suivre un cours désigné pendant une année de ses études secondaires et de prendre un cours d'une autre désignation une autre année.

## Exemples

### **Cours de mathématiques de secondaire 1 (10F)**

Cours fondamental de secondaire 1 valant un crédit et s'inscrivant dans le programme d'études élaboré par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba.

### **Cours de sciences de la nature de secondaire 1 (10F)**

Cours fondamental de secondaire 1 valant un crédit et s'inscrivant dans le programme d'études élaboré par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba.

### **Cours de sciences de la nature de secondaire 1 (10M)**

Cours modifié de secondaire 1 valant un crédit et s'inscrivant dans le programme d'études élaboré par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba. Les objectifs ou les résultats d'apprentissage du programme d'études ont été modifiés dans une proportion de 50 p. 100 ou plus pour tenir compte des besoins d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage importantes.

### **Cours de secondaire 1 – Perspectives d'avenir dans les affaires (15G)**

Cours général de secondaire 1 valant un demi-crédit et s'inscrivant dans le programme d'études élaboré par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba. Il est à noter que ce cours n'a pas été conçu en fonction de résultats d'apprentissage.

### **Cours de sciences de la nature de secondaire 2 (20F)**

Cours fondamental de secondaire 2 valant un crédit et s'inscrivant dans le programme d'études élaboré par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba.

### **Cours de sciences de la nature de secondaire 2 (20E)**

Cours en anglais langue seconde de secondaire 2 valant un crédit et s'inscrivant dans le programme d'études élaboré par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba. Ce cours a été modifié dans une proportion de 50 p. 100 ou plus pour faciliter l'acquisition de l'anglais chez les élèves pour qui cette langue est une langue seconde et pour les aider à faire la transition au programme régulier d'études secondaires.

### **Cours de secondaire 3 – Éducation physique CPE (31G)**

Cours général de secondaire 3 proposé par l'école et élaboré localement, valant un crédit.

### **Cours de secondaire 4 – Études sur la condition de la femme PPE (41G)**

Cours général de secondaire 4 proposé et élaboré par l'élève, valant un crédit.

### **Cours de secondaire 4 – *English-IB* (anglais langue seconde) [42S]**

Cours spécialisé de secondaire 4 valant un crédit, élaboré ailleurs et approuvé par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba.

### Logiciel comptable (Comp-0128) [42C]

Cours de secondaire 4 de un demi-crédit élaboré par un collège et approuvé par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba. Ce cours de première année du collège permet la double reconnaissance de crédits.

### Initiation à la psychologie (44.1000/6) [42U]

Cours de secondaire 4 de un crédit élaboré par une université et approuvé par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba. Ce cours de première année d'université permet la double reconnaissance de crédits.

### Programme individualisé (31I)

Cette désignation de crédits s'applique aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage si importantes qu'ils sont incapables de profiter de programmes d'études élaborés ou approuvés par le ministère. Le code 31I signifie que l'élève a terminé trois ans d'études dans le cadre d'un programme individualisé.

## 5. Répartition du temps et charge

Les tableaux suivants présentent la répartition du temps selon la matière dans les trois programmes (programme anglais, programme français et programme d'immersion française). Les pourcentages ne sont donnés qu'à titre de balise.

Les responsables de l'éducation peuvent structurer les horaires pour répondre à la composition et aux besoins de leur école.

Le ministère recommande de consacrer 70 p.100 du temps d'enseignement aux matières de base obligatoires.

PROGRAMME ANGLAIS – Répartition recommandée du temps		
Matière	1 <sup>re</sup> -6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> année
<b>Obligatoire</b>		
anglais langue première ( <i>English Language Arts</i> )	35 %	27 %
mathématiques	15 %	17 %
sciences de la nature	10 %	13 %
sciences humaines	10 %	13 %
éducation physique et éducation à la santé	11 %	9 %
arts	10 %	8 %
<b>Optionnelle</b>		
français de base, autres langues, études autochtones, etc. <sup>a</sup>	9 %	13 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

<sup>a</sup>On recommande aux écoles qui offrent des cours de français de base ou des cours d'une autre langue de réaffecter à ces matières une portion du temps consacré à l'anglais langue première. Cette façon de faire reconnaît que certains concepts linguistiques sont transférables. Elle devrait également permettre aux écoles de répondre aux exigences des ententes de subvention pour l'enseignement du français de base.

<b>PROGRAMME FRANÇAIS – Répartition recommandée du temps</b>		
<b>Matière</b>	<b>1<sup>re</sup>-6<sup>e</sup> année</b>	<b>7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année</b>
<b>Obligatoire</b>		
français/anglais <sup>a</sup>	35 %	27 %
mathématiques	15 %	17 %
sciences de la nature	10 %	13 %
sciences humaines	10 %	13 %
éducation physique et éducation à la santé	11 %	9 %
arts	10 %	8 %
<b>Optionnelle</b>		
éducation religieuse, etc.	9 %	13 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

<sup>a</sup>L'anglais est une matière obligatoire de la 4<sup>e</sup> année jusqu'au secondaire 4. Les divisions et districts scolaires et les écoles peuvent décider d'enseigner l'anglais dès la 3<sup>e</sup> année.

<b>PROGRAMME D'IMMERSION FRANÇAISE – Répartition recommandée du temps<sup>a</sup></b>		
<b>Matière</b>	<b>1<sup>re</sup>-6<sup>e</sup> année</b>	<b>7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année</b>
<b>Obligatoire</b>		
anglais langue première – immersion	20 %	14 %
français	15 %	13 %
mathématiques	15 %	17 %
sciences de la nature	10 %	13 %
sciences humaines	10 %	13 %
éducation physique et éducation à la santé	11 %	9 %
arts	10 %	8 %
<b>Optionnelle</b>		
formation personnelle, etc.	9 %	13 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

<sup>a</sup>Programme bilingue d'enseignement des langues ancestrales (ukrainien, allemand et hébreux) : La répartition du temps proposée pour le programme d'immersion française vaut aussi pour les programmes bilingues d'enseignement des langues ancestrales. Le temps prévu pour l'anglais sera le même que dans le tableau. Le temps consacré au français sera plutôt consacré à l'enseignement de la langue ancestrale. Les mathématiques et les sciences de la nature seront enseignées en anglais; les autres matières seront enseignées dans la langue ancestrale (conformément à la *Politique sur l'enseignement des langues ancestrales*).

## Système des crédits du secondaire

Le système des crédits du secondaire (du secondaire 1 au secondaire 4) permet aux élèves de suivre des cours qui répondent à leurs exigences et à leurs attentes personnelles. Un élève peut obtenir *un crédit* ou *un demi-crédit* en terminant avec succès un cours comportant respectivement au moins 110 heures ou 55 heures d'enseignement. **L'élève doit accumuler au moins 28 crédits pour obtenir son diplôme d'études secondaires.**

## 6. Structure par programme scolaire

Il y a quatre programmes scolaires au Manitoba : le programme anglais au secondaire, le programme d'études technologiques du secondaire (anglais, français et immersion française), le programme d'immersion française au secondaire et le programme français. Au niveau secondaire, un ensemble spécifique de cours pour chaque programme conduit à l'un des quatre diplômes. Pour obtenir son diplôme, l'élève doit réussir les matières de base obligatoires plus un certain nombre de cours à option.

### Programme anglais

Conformément aux exigences de ce programme, toutes les matières au secondaire sont enseignées en anglais, sauf s'il s'agit de l'enseignement d'une autre langue.

### Programme d'études technologiques

Les études technologiques portent sur les affaires et la commercialisation, l'économie familiale, les arts industriels et les arts industriels professionnels. Beaucoup d'élèves s'inscrivent à ces cours, de secondaire 1 à secondaire 4, afin d'accumuler les crédits minimaux requis pour les matières optionnelles aux fins d'obtention du diplôme d'études secondaires. D'autres suivent intégralement le programme d'études technologiques du secondaire, constitué de 8 à 14 cours approuvés par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba. Ce programme favorise l'intégration des élèves au marché du travail.

### Programme d'immersion française au secondaire

Pour obtenir son diplôme d'études secondaires du programme d'immersion française, l'élève doit accumuler 28 crédits, dont au moins 14 doivent provenir de cours enseignés en français : au secondaire 1 et au secondaire 2, au moins quatre crédits doivent provenir de cours enseignés en français; au secondaire 3 et au secondaire 4, au moins trois crédits doivent provenir de cours enseignés en français.

### Programme français

Tous les cours sont enseignés en français, y compris les cours obligatoires (19 crédits) et les cours à option (neuf crédits), soit un total de 28 crédits.

La section 8 décrit les exigences d'obtention du diplôme de chacun de ces programmes.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

De la 6<sup>e</sup> année au secondaire 4, le bulletin scolaire doit indiquer, sous forme de pourcentages, la note obtenue par l'élève dans chaque matière.

À partir de l'année 2004-2005, les tests basés sur les normes pour l'anglais langue première, l'anglais langue seconde, l'anglais langue première – immersion, le français langue première, le français langue seconde – immersion et les mathématiques seront seulement administrés en secondaire 4. Les résultats de ces tests comptent pour 30 p. 100 de la note finale.

La note finale des cours obligatoires au secondaire 4 (12<sup>e</sup> année) équivaut au total des notes aux tests basés sur les normes plus les notes obtenues lors d'évaluations en classe ou d'évaluations à l'échelle de l'école. Le bulletin de l'élève indiquera la note qu'il aura obtenue aux tests provinciaux basés sur les normes, la note découlant d'évaluations en classe ou d'évaluations à l'échelle de l'école ainsi que la note finale totale.

Le ministère consultera ses partenaires en éducation au sujet de l'évaluation en 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année, afin de mettre en œuvre un nouveau type d'évaluation qui remplacera les tests optionnels basés sur les normes en place jusqu'en juin 2004.

On peut se procurer un relevé officiel des notes en s'adressant à :

**Section des brevets et des dossiers des élèves**

C. P. 700

Russell (Manitoba)

R0J 1W0

Téléphone : (204) 773-2998

Télécopieur : (204) 773-2411

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

Au cours de l'année scolaire 2004-2005, tous les élèves doivent obtenir leur diplôme selon les conditions prévues dans le document *Offrir plus de choix et de flexibilité : changements aux exigences en matière d'obtention d'un diplôme d'études secondaires*, rendu public en mars 2001. Les sites Web suivants donnent plus de renseignements sur les critères d'obtention du diplôme :

**Programme français**

<http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/fc/avenir/index.html>

**Programme d'immersion française**

[http://www.edu.gov.mb.ca/ks4/docs/parents/grad/fr\\_imm.html](http://www.edu.gov.mb.ca/ks4/docs/parents/grad/fr_imm.html)

**Programme anglais**

<http://www.edu.gov.mb.ca/ks4/docs/parents/grad/index.html>

Pour obtenir plus de détails sur les programmes d'études ou les politiques, il suffit de communiquer avec les personnes suivantes :

**Programme anglais**

**M<sup>me</sup> Diane Cooley, coordonnatrice**

Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation

Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba

1970, avenue Ness, bureau W320

Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9

Téléphone : (204) 945-6017

Télécopieur : (204) 945-5060

[dcooley@gov.mb.ca](mailto:dcooley@gov.mb.ca)

**Programme français/Programme d'immersion française****M. Jean-Vianney Auclair, directeur**

Direction du développement et de l'implantation des programmes  
 Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba  
 1181, avenue Portage, bureau 509  
 Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3  
 Téléphone : (204) 945-6022  
 Télécopieur : (204) 945-1625  
 jauclair@gov.mb.ca

**Programme anglais****M<sup>me</sup> Dominique Bloy, consultante**

Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation  
 Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba  
 1970, avenue Ness, bureau W360  
 Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9  
 Téléphone : (204) 945-6032  
 Télécopieur : (204) 948-3767  
 dbloy@gov.mb.ca

**Programme d'études technologiques du secondaire****Ken Nimchuk, consultant en technologie**

Direction de l'enseignement, des programmes  
 et de l'évaluation  
 Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba  
 1970, avenue Ness, bureau W320  
 Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9  
 Téléphone : (204) 945-7947  
 Télécopieur : (204) 948-3668  
 kenimchuk@gov.mb.ca

Chaque élève doit obtenir un minimum de 28 crédits pour se voir accorder son diplôme d'études secondaires. Les écoles ont le droit d'imposer certains cours obligatoires et de demander plus de 28 crédits. Le nombre de crédits requis doit suivre les modèles suivants, établis pour chacun des quatre programmes.

**Programme anglais (minimum de 28 crédits)****Crédits obligatoires : 15**

Crédits exigés pour l'obtention du diplôme d'études secondaires							
Secondaire 1		Secondaire 2		Secondaire 3		Secondaire 4	
Matières obligatoires (5 crédits)		Matières obligatoires (5 crédits)		Matières obligatoires (3 crédits)		Matières obligatoires (2 crédits)	
anglais langue première	1	anglais langue première	1	anglais langue première	1	anglais langue première	1
mathématiques	1	mathématiques	1	mathématiques	1	mathématiques	1
sciences de la nature	1	sciences de la nature	1	sciences humaines	1		
sciences humaines	1	sciences humaines	1				
éducation physique et éducation à la santé	1	éducation physique et éducation à la santé	1				

## Crédits à option : 13

Les élèves doivent s'assurer qu'ils remplissent les conditions requises pour le programme d'études ou de formation postsecondaire qu'ils veulent suivre ou les exigences de l'emploi qu'ils souhaitent obtenir.

En ce qui concerne les matières à option, les élèves doivent obtenir un crédit au secondaire 3 et deux crédits au secondaire 4.

- anglais langue première (cours additionnels)
- mathématiques (cours additionnels)
- sciences de la nature (cours additionnels)
- sciences humaines (cours additionnels)
- français de base
- autres langues secondes
- arts
  - arts plastiques
  - éducation musicale
  - arts dramatiques
  - danse
- éducation physique
- éducation à la santé
- vie autonome
- études technologiques
  - formation professionnelle industrielle
  - économie familiale
  - affaires et commercialisation
  - arts industriels

**Remarque :** Les cours proposés par l'école (CPE) et les projets proposés par l'élève (PPE) peuvent être utilisés pour répondre aux exigences d'obtention du diplôme sous la catégorie des matières à option, jusqu'à concurrence de 11 crédits pour les CPE et de trois crédits pour les PPE. Selon les critères de chacun des quatre programmes, le nombre de CPE utilisés pour les crédits découlant de matières à option peut varier.

## Programme d'études technologiques (minimum de 28 crédits)

### Crédits obligatoires : 14

Crédits en études technologiques du secondaire : de 8 à 14 crédits

- Les élèves doivent accumuler entre 8 et 14 crédits dans un regroupement approuvé du programme d'études technologiques du secondaire, tel qu'il est indiqué dans le *Guide des matières enseignées* du programme d'éducation technologique, que l'on peut consulter sur le site suivant : [http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/guide\\_matières/2004-2005.pdf](http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/guide_matières/2004-2005.pdf)
- Pour obtenir leur diplôme, les élèves doivent accumuler en tout au moins 28 crédits, dont au plus six peuvent découler des cours à option ci-dessous.
- Pour se voir décerner un diplôme d'études secondaires avec l'**option Métiers au secondaire** approuvée, les élèves doivent obtenir les 14 crédits obligatoires, au moins huit crédits approuvés parmi les cours de l'option Métiers au secondaire et jusqu'à six crédits provenant de cours à option.

Crédits exigés pour l'obtention du diplôme d'études secondaires							
Secondaire 1		Secondaire 2		Secondaire 3		Secondaire 4	
Matières obligatoires (5 crédits)		Matières obligatoires (5 crédits)		Matières obligatoires (2 crédits)		Matières obligatoires (2 crédits)	
anglais langue première	1	anglais langue première	1	anglais langue première	1	anglais langue première	1
mathématiques	1	mathématiques	1	mathématiques	1	mathématiques	1
sciences de la nature	1	sciences de la nature	1				
sciences humaines	1	sciences humaines	1				
éducation physique et éducation à la santé	1	éducation physique et éducation à la santé	1				

### Crédits à option : jusqu'à six crédits

Les élèves doivent s'assurer qu'ils remplissent les conditions requises pour le programme d'études ou de formation postsecondaire qu'ils veulent suivre ou les exigences de l'emploi qu'ils souhaitent obtenir.

Dans le cadre du regroupement approuvé du programme d'études technologiques du secondaire, les élèves doivent obtenir au moins deux crédits au secondaire 3 et deux crédits au secondaire 4.

- langue première (cours additionnels)
- mathématiques (cours additionnels)
- sciences de la nature (cours additionnels)
- sciences humaines (cours additionnels)
- français de base
- autres langues secondes
- arts
  - arts plastiques
  - éducation musicale
  - danse
  - arts dramatiques
- éducation physique
- éducation à la santé
- vie autonome
- études technologiques (cours additionnels)
  - formation professionnelle industrielle
  - économie familiale
  - affaires et commercialisation
  - arts industriels

**Remarque :** Les cours proposés par l'école (CPE) et les projets proposés par l'élève (PPE) peuvent être utilisés pour répondre aux exigences d'obtention du diplôme sous la catégorie des matières à option, jusqu'à concurrence de 11 crédits pour les CPE et de trois crédits pour les PPE. Selon les critères de chacun des quatre programmes, le nombre de CPE utilisés pour les crédits découlant de matières à option peut varier.

## Programme français (minimum de 28 crédits)

### Crédits obligatoires : 19

Crédits exigés pour l'obtention du diplôme d'études secondaires							
Secondaire 1		Secondaire 2		Secondaire 3		Secondaire 4	
Matières obligatoires (6 crédits)		Matières obligatoires (6 crédits)		Matières obligatoires (4 crédits)		Matières obligatoires (3 crédits)	
français	1	français	1	français	1	français	1
anglais	1	anglais	1	anglais	1	anglais	1
mathématiques	1	mathématiques	1	mathématiques	1	mathématiques	1
sciences de la nature	1	sciences de la nature	1	sciences humaines	1		
sciences humaines	1	sciences humaines	1				
éducation physique et éducation à la santé	1	éducation physique et éducation à la santé	1				

### Crédits à option : jusqu'à six crédits

Les élèves doivent s'assurer qu'ils remplissent les conditions requises pour le programme d'études ou de formation postsecondaire qu'ils veulent suivre ou les exigences de l'emploi qu'ils souhaitent obtenir.

En ce qui concerne les matières à option, les élèves doivent obtenir un crédit au secondaire 3 et un crédit au secondaire 4.

- français (cours additionnels)
- anglais (cours additionnels)
- autres langues
- mathématiques (cours additionnels)
- sciences de la nature (cours additionnels)
- sciences humaines (cours additionnels)
- éducation physique
- éducation à la santé
- études technologiques
  - formation professionnelle industrielle
  - économie familiale
  - affaires et commercialisation
  - arts industriels
- arts
  - arts plastiques
  - éducation musicale
  - arts dramatiques
  - danse
- vie autonome

**Remarque :** Les cours proposés par l'école (CPE) et les projets proposés par l'élève (PPE) peuvent être utilisés pour répondre aux exigences d'obtention du diplôme sous la catégorie des matières à option, jusqu'à concurrence de 11 crédits pour les CPE et de trois crédits pour les PPE. Selon les critères de chacun des quatre programmes, le nombre de CPE utilisés pour les crédits découlant de matières à option peut varier.

## Programme d'immersion française (minimum de 28 crédits)

### Crédits obligatoires : 19

Crédits exigés pour l'obtention du diplôme d'études secondaires							
Secondaire 1		Secondaire 2		Secondaire 3		Secondaire 4	
Matières obligatoires (6 crédits)		Matières obligatoires (6 crédits)		Matières obligatoires (4 crédits)		Matières obligatoires (3 crédits)	
français	1	français	1	français	1	français	1
anglais langue première – immersion	1	anglais langue première – immersion	1	anglais langue première – immersion	1	anglais langue première – immersion	1
mathématiques	1	mathématiques	1	mathématiques	1	mathématiques	1
sciences de la nature	1	sciences de la nature	1	sciences humaines	1		
sciences humaines	1	sciences humaines	1				
éducation physique et éducation à la santé	1	éducation physique et éducation à la santé	1				

### Crédits à option : neuf crédits

Les élèves doivent s'assurer qu'ils remplissent les conditions requises pour le programme d'études ou de formation postsecondaire qu'ils veulent suivre ou les exigences de l'emploi qu'ils souhaitent obtenir.

En ce qui concerne les matières à option, les élèves doivent obtenir un crédit au secondaire 3 et un crédit au secondaire 4.

Pour obtenir un diplôme provincial d'études secondaires du programme d'immersion française, les élèves doivent accumuler 28 crédits, dont au moins 14 doivent provenir de cours enseignés en français. À cet égard, ils doivent accumuler au moins quatre crédits découlant de cours enseignés en français en secondaire 1, quatre crédits en secondaire 2, trois crédits en secondaire 3 et trois crédits en secondaire 4.

- français (cours additionnels)
- anglais (cours additionnels)
- autres langues
- mathématiques (cours additionnels)
- sciences de la nature (cours additionnels)
- sciences humaines (cours additionnels)
- éducation physique
- éducation à la santé
- études technologiques
  - formation professionnelle
  - industrielle
  - économie familiale
  - affaires et commercialisation
  - arts industriels
- Arts
  - arts plastiques
  - éducation musicale
  - arts dramatiques

- danse
- vie autonome

**Remarque :** Les cours proposés par l'école (CPE) et les projets proposés par l'élève (PPE) peuvent être utilisés pour répondre aux exigences d'obtention du diplôme sous la catégorie des matières à option, jusqu'à concurrence de 11 crédits pour les CPE et de trois crédits pour les PPE. Selon les critères de chacun des quatre programmes, le nombre de CPE utilisés pour les crédits découlant de matières à option peut varier.

## Programme d'études technologiques (programme français et programmes d'immersion française) (minimum de 28 crédits)

### Crédits obligatoires : 18

Crédits en éducation technologique au secondaire : de 8 à 10 crédits

- Les élèves doivent accumuler entre 8 et 10 crédits dans un regroupement approuvé du programme d'études technologiques du secondaire, tel qu'il est indiqué dans le *Guide des matières enseignées* du programme d'éducation technologique, que l'on peut consulter sur le site suivant : [http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/guide\\_matières/2004\\_2005.pdf](http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/guide_matières/2004_2005.pdf)
- Pour se voir décerner un diplôme d'études secondaires avec l'**option Métiers au secondaire** approuvée, les élèves doivent obtenir les 28 crédits obligatoires. Ils doivent obtenir 18 crédits obligatoires, au moins huit crédits approuvés parmi les cours de l'option Métiers au secondaire et jusqu'à deux crédits provenant de cours à option.

Crédits exigés pour l'obtention du diplôme d'études secondaires							
Secondaire 1		Secondaire 2		Secondaire 3		Secondaire 4	
Matières obligatoires (6 crédits)		Matières obligatoires (6 crédits)		Matières obligatoires (3 crédits)		Matières obligatoires (3 crédits)	
français	1	français	1	français	1	français	1
anglais ou anglais langue première – immersion	1	anglais ou anglais langue première – immersion	1	anglais ou anglais langue première – immersion	1	anglais ou anglais langue première – immersion	1
mathématiques	1	mathématiques	1	mathématiques	1	mathématiques	1
sciences de la nature	1	sciences de la nature	1				
sciences humaines	1	sciences humaines	1				
éducation physique et éducation à la santé	1	éducation physique et éducation à la santé	1				

### Crédits à option jusqu'à deux crédits

Les élèves doivent s'assurer qu'ils remplissent les conditions requises pour le programme d'études ou de formation postsecondaire qu'ils veulent suivre ou les exigences de l'emploi qu'ils souhaitent obtenir.

Dans le cadre du regroupement approuvé du programme d'études technologiques du secondaire, les élèves doivent obtenir au moins un crédit au secondaire 3 et un crédit au secondaire 4.

- autres langues
- sciences de la nature (cours additionnels)
- mathématiques (cours additionnels)

- arts
  - arts plastiques
  - éducation musicale
  - arts dramatiques
  - danse
- éducation physique
- éducation à la santé
- sciences humaines (cours additionnels)
- langue première (cours additionnels)
- vie autonome
- études technologiques
  - formation professionnelle industrielle
  - économie familiale
  - affaires et commercialisation
  - arts industriels

**Remarque :** Les cours proposés par l'école (CPE) et les projets proposés par l'élève (PPE) peuvent être utilisés pour répondre aux exigences d'obtention du diplôme sous la catégorie des matières à option, jusqu'à concurrence de 11 crédits pour les CPE et de trois crédits pour les PPE. Selon les critères de chacun des quatre programmes, le nombre de CPE utilisés pour les crédits découlant de matières à option peut varier.

## Contenu des cours

### 9. Langue première (anglais)

#### Cours obligatoires

##### 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année

Les résultats d'apprentissage généraux et précis pour ces années d'études sont fondés sur le document issu du Protocole de l'Ouest canadien et intitulé *The Common Curriculum Framework for English Language Arts, Kindergarten to Grade 12* (le cadre commun de résultats d'apprentissage d'anglais langue première, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année). Voici quelques-uns des résultats d'apprentissage généraux :

- Les élèves doivent être capables d'écouter, de parler, de lire, d'écrire, de regarder et d'illustrer de manière à explorer leurs pensées, leurs idées, leurs émotions et leurs expériences.
- Les élèves doivent être capables d'écouter, de parler, de lire, d'écrire, de regarder et d'illustrer de manière à comprendre des textes et à y réagir d'un point de vue personnel et critique, que ceux-ci soient de nature orale, littéraire ou médiatique.
- Les élèves doivent être capables d'écouter, de parler, de lire, d'écrire, de regarder et d'illustrer de manière à gérer leurs idées et l'information.
- Les élèves doivent être capables d'écouter, de parler, de lire, d'écrire, de regarder et d'illustrer de manière à améliorer la clarté et le caractère artistique de la communication.
- Les élèves doivent être capables d'écouter, de parler, de lire, d'écrire, de regarder et d'illustrer de manière à mettre en valeur et à bâtir leur collectivité.

## Secondaire

### Cours d'anglais de secondaire 1 (10F)

Les résultats d'apprentissage généraux et précis de ce cours, fondés sur le document du Protocole de l'Ouest canadien intitulé *The Common Curriculum Framework for English Language Arts, Kindergarten to Grade 12* (le cadre commun de résultats d'apprentissage d'anglais langue première, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année), définissent les connaissances, les habiletés, les stratégies et les attitudes que les élèves doivent acquérir et dont ils doivent faire preuve dans le domaine de la langue anglaise. Les élèves doivent développer les six compétences langagières (écouter, parler, lire, écrire, regarder et illustrer) pour élaborer et communiquer des messages significatifs et pour interpréter divers textes de nature orale, littéraire ou médiatique. Les résultats de l'apprentissage de l'élève englobent les quatre domaines de compétences de base que sont l'alphabétisation et la communication, la résolution de problèmes, les relations humaines ainsi que la technologie.

### Cours d'anglais de secondaire 2 (20F)

Les résultats d'apprentissage généraux et précis de ce cours, fondés sur le document du Protocole de l'Ouest canadien intitulé *The Common Curriculum Framework for English Language Arts, Kindergarten to Grade 12* (le cadre commun des programmes d'anglais langue première, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année), définissent les connaissances, les habiletés, les stratégies et les attitudes que les élèves doivent acquérir et dont ils doivent faire preuve dans le domaine de la langue anglaise. Les acquisitions du cours de secondaire 1 (10F) servent de base à ce cours, où les élèves doivent développer les six compétences langagières (écouter, parler, lire, écrire, regarder et illustrer) pour élaborer et communiquer des messages significatifs et pour interpréter divers textes oraux et écrits, peu importe le média utilisé pour leur diffusion. Les résultats d'apprentissage de l'élève englobent les quatre domaines de compétences de base que sont l'alphabétisation et la communication, la résolution de problèmes, les relations humaines et la technologie.

### Cours d'anglais de secondaire 3 axé sur la compréhension (30S)

Les connaissances, les habiletés, les stratégies et les attitudes dont les élèves doivent faire preuve dans ce cours sont définies à l'aide de cinq résultats d'apprentissage généraux et de 56 résultats d'apprentissage précis. Les élèves acquièrent diverses habiletés en lecture et écriture qui leur permettent d'approfondir et d'apprécier davantage un éventail de textes. Les usages langagiers étudiés s'inscrivent dans un continuum qui comprend notamment les usages pragmatiques et esthétiques. Les élèves étudient et composent des textes qui informent, persuadent, analysent et sensibilisent et qui suscitent l'empathie, reflètent la culture, expriment des sentiments et procurent du plaisir. Ils explorent les caractéristiques esthétiques de la langue, lorsqu'elle est utilisée pour faire ressentir une expérience, et ses caractéristiques dénotatives, lorsqu'elle sert à communiquer de l'information ou un point de vue. Ce cours porte sur diverses formes de discours informels et formels, qu'il s'agisse d'échanges oraux, de l'écriture libre ou de l'improvisation théâtrale, ou encore d'articles de journaux, de rapports, de présentations officielles, de documentaires, d'œuvres de fiction ou de poèmes.

### Cours d'anglais de secondaire 3 axé sur la littérature (30S)

Les connaissances, les habiletés, les stratégies et les attitudes dont les élèves doivent faire preuve dans ce cours sont définies à l'aide de cinq résultats d'apprentissage généraux et de 56 résultats d'apprentissage précis. Ce cours met l'accent sur l'utilisation de la langue à des fins esthétiques, c'est-à-dire pour éclairer, sensibiliser, susciter l'empathie, exprimer des sentiments et des expériences et procurer du plaisir. Par l'écoute, la lecture et l'observation, les élèves évoluent dans le monde imaginaire créé par les textes et apprennent à apprécier la langue. En tant que poètes, romancières et romanciers, dramaturges et actrices et acteurs, ils explorent les propriétés esthétiques de la langue pour communiquer leur vécu, leurs idées et leur point de vue. Les élèves lisent et composent un éventail de textes, dont environ 70 p. 100 sont essentiellement esthétiques et 30 p. 100 sont essentiellement pragmatiques. Ces textes s'inscrivent dans un continuum d'usages pragmatiques, expressifs et esthétiques de la langue. L'accent est toutefois mis

sur les textes esthétiques, c'est-à-dire des textes qui utilisent la langue principalement pour immortaliser et représenter une expérience, une émotion ou une vision et créer une image.

### **Cours d'anglais de secondaire 3 axé sur la langue pragmatique (30S)**

Les connaissances, les habiletés, les stratégies et les attitudes dont les élèves doivent faire preuve dans ce cours sont définies à l'aide de cinq résultats d'apprentissage généraux et de 56 résultats d'apprentissage précis. Ce cours met l'accent sur l'utilisation de la langue à des fins pragmatiques, c'est-à-dire pour informer, diriger, persuader, planifier, analyser, argumenter et expliquer. Les élèves étudient et composent des textes essentiellement pragmatiques pour obtenir de l'information ou discerner un autre point de vue, pour comparer diverses idées et pour effectuer des activités quotidiennes. Les élèves lisent un éventail de textes, dont environ 70 p. 100 sont essentiellement pragmatiques et 30 p. 100 sont essentiellement esthétiques. Ils se familiarisent avec les diverses conventions propres aux écrits pragmatiques ainsi qu'avec les objectifs et le rôle de ces conventions. Par l'écoute, la lecture et l'observation, les élèves étudient le rôle de diverses techniques langagières et apprennent à juger de l'exactitude, de la cohérence et de la pertinence de l'information. Ils font des présentations orales et visuelles et rédigent des textes afin d'apprendre à s'exprimer avec clarté et logique et à choisir un ton approprié pour créer l'effet voulu.

### **Cours d'anglais de secondaire 4 axé sur la compréhension (40S)**

Les connaissances, les habiletés, les stratégies et les attitudes dont les élèves doivent faire preuve dans ce cours sont définies à l'aide de cinq résultats d'apprentissage généraux et de 56 résultats d'apprentissage précis. Les élèves acquièrent et travaillent diverses habiletés en lecture et écriture qui leur permettent d'approfondir et d'apprécier davantage un éventail de textes. Les élèves étudient et composent des textes qui s'inscrivent dans le continuum des usages de la langue, qu'il s'agisse d'usages pragmatiques ou esthétiques. Ils approfondissent une gamme de formes, de genres et de médias dans le but de connaître les conventions de diverses œuvres pragmatiques et esthétiques. Par l'écoute, la lecture et l'observation, les élèves étudient le rôle de diverses techniques langagières, apprennent à juger de l'exactitude, de la cohérence et de la pertinence de textes pragmatiques, interprètent les textes esthétiques et y réagissent. En faisant des présentations orales et en rédigeant des textes, les élèves apprennent à s'exprimer avec clarté et à choisir parmi un éventail de perspectives, de voix, de tons et de formes ce qui leur permettra de créer l'effet voulu.

### **Cours d'anglais de secondaire 4 axé sur la littérature (40S)**

Les connaissances, les habiletés, les stratégies et les attitudes dont les élèves doivent faire preuve dans ce cours sont définies à l'aide de cinq résultats d'apprentissage généraux et de 56 résultats d'apprentissage précis. Ce cours met l'accent sur l'utilisation de la langue à des fins esthétiques. Les élèves écoutent, lisent et visionnent diverses œuvres, dont environ 70 p. 100 sont essentiellement esthétiques et 30 p. 100 sont essentiellement pragmatiques. Les textes pragmatiques choisis, tels que des critiques, des sources historiques, des biographies et des livres techniques, s'inscrivent dans l'étude de textes esthétiques ou aident les élèves à explorer les sources de leur propre créativité. Environ 70 p. 100 des œuvres produites par les élèves sont essentiellement esthétiques et 30 p. 100 sont essentiellement pragmatiques. Bien que les élèves consacrent la plus grande partie du temps à composer des poèmes, des pièces de théâtre et des romans ou à produire des vidéos, ils ont également l'occasion de créer des textes pragmatiques dans le cadre normal de leur travail. Ils peuvent par exemple écrire la critique d'une pièce de théâtre à laquelle ils ont assisté, débattre d'une question soulevée par un film ou produire une publicité pour une pièce de théâtre qu'ils montent.

### **Cours d'anglais de secondaire 4 axé sur la langue pragmatique (40S)**

Les connaissances, les habiletés, les stratégies et les attitudes dont les élèves doivent faire preuve dans ce cours sont définies à l'aide de cinq résultats d'apprentissage généraux et de 56 résultats d'apprentissage précis. Ce cours met l'accent sur l'utilisation de la langue à des fins pragmatiques. Les élèves écoutent, lisent et visionnent divers ouvrages, dont environ 70 p. 100 sont essentiellement pragmatiques et 30 p. 100

sont essentiellement esthétiques. La gamme des textes pragmatiques va des communications techniques jusqu'aux biographies et aux documentaires. Les textes esthétiques choisis peuvent servir à des fins pragmatiques. Ainsi, un roman peut être lu en raison de l'information historique qu'il fournit. Les élèves produisent des textes essentiellement pragmatiques qui englobent un vaste éventail de formes et de médias (p. ex. : documentaires, critiques, mémorandums, discours, articles de fond, essais, débats et sites Web). Tout en ayant un objectif pragmatique, les élèves peuvent composer des textes où ils utilisent une langue hautement esthétique.

## Cours à option

### **Cours d'anglais de secondaire 4 axé sur la communication technique (40S)\***

Les connaissances, les habiletés, les stratégies et les attitudes dont les élèves doivent faire preuve dans ce cours sont définies à l'aide de cinq résultats d'apprentissage généraux et de 37 résultats d'apprentissage précis. Les élèves apprennent à traiter et à gérer de l'information technique et à produire des documents fiables et utiles. Le cours met l'accent sur la mise en pratique de l'écoute, de la lecture, de l'observation, de la parole, de l'écriture et de la représentation au service de la communication technique. L'atteinte des résultats d'apprentissage s'appuie sur trois éléments, chacun d'eux nécessitant environ un tiers des heures de cours et comptant pour environ un tiers de la note finale : expériences d'apprentissage dirigées par l'enseignante ou l'enseignant; projet de groupe d'envergure; et projet individuel d'envergure.

\*Les élèves inscrits aux cours de formation professionnelle du programme d'études technologiques du secondaire peuvent suivre ce cours pour obtenir leur seul crédit obligatoire au secondaire 4 en anglais langue première.

### **Cours d'anglais de secondaire 4 axé sur les formes littéraires (40S)**

Ce cours permet aux élèves de poursuivre le développement de leurs capacités à lire, à écrire, à écouter, à parler, à observer et à réfléchir. Cependant, ils sont appelés à étudier de manière plus poussée un langage qui, à l'instar des ressources langagières mises en lumière, est beaucoup plus spécialisé. Ce cours sur la langue et les formes littéraires s'adresse donc aux élèves ayant l'intention de poursuivre des études postsecondaires liées étroitement à l'art dramatique, au cinéma et au théâtre. Les élèves peuvent choisir de se spécialiser dans les formes littéraires ou dans les formes dramatiques ou encore étudier une combinaison des deux. L'enseignement porte surtout sur la forme, et le travail de l'élève vise l'application de compétences langagières.

### **Cours d'anglais de secondaire 4 axé sur les formes pragmatiques (40S)**

Ce cours permet aux élèves de poursuivre le développement de leurs capacités à lire, à écrire, à écouter, à parler, à observer et à réfléchir. Cependant, ils sont appelés à étudier de manière plus poussée un langage qui, à l'instar des ressources langagières mises en lumière, est beaucoup plus spécialisé. Ce cours sur la langue et les formes pragmatiques s'adresse donc aux élèves ayant l'intention de poursuivre des études postsecondaires liées étroitement au journalisme, aux relations publiques, aux médias et aux communications créatives ainsi qu'aux élèves qui se dirigent vers des études postsecondaires dans l'un des domaines suivants : génie, métiers, gestion, sciences, droit, médecine, médecine dentaire, administration des affaires, informatique, sciences infirmières, comptabilité, agriculture, commerce de détail, *etc.* Les élèves peuvent choisir de se spécialiser dans les formes journalistiques ou dans les formes pragmatiques ou encore étudier une combinaison des deux. L'enseignement porte surtout sur la forme, et le travail de l'élève vise l'application de compétences langagières.

### **Cours d'art dramatique du secondaire 2 au secondaire 4 (20G, 30S et 40S)**

Étude et pratique des arts dramatiques, y compris l'interprétation, l'improvisation, la mise en scène et les aspects techniques.

## 10. Langue première (français)

Tous les cours sont structurés de façon séquentielle pour assurer l'acquisition de compétences langagières et le développement de l'identité culturelle des élèves. L'objectif de chaque cours est la maîtrise du français comme outil de communication orale et écrite.

### Cours obligatoires

#### 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année

Les résultats d'apprentissage généraux et précis du cours sont fondés sur le document *Les résultats d'apprentissage en français langue première (de la maternelle à la douzième année)*, produit en 1996 par le Protocole de l'Ouest canadien de collaboration concernant l'éducation de base (M-12). Ils englobent les quatre domaines d'étude suivants : la culture et l'identité; la communication orale; la lecture; et l'écriture. Ils visent en somme à développer de manière interactive la capacité de l'élève à communiquer, à apprendre, à développer des stratégies et à apprécier la culture.

- Cours de français langue première de secondaire 1 (10F)
- Cours de français langue première de secondaire 2 (20F)
- Cours de français langue première de secondaire 3 – Langue et communication (30S)
- Cours de français langue première de secondaire 4 – Langue et communication (40S)

Ces cours ont deux objectifs :

- Premièrement, grâce à des textes informatifs, promotionnels, expressifs et littéraires, les élèves acquièrent des compétences langagières leur permettant d'utiliser leur langue première comme instrument de communication efficace dans leurs relations personnelles et dans la société en général, qu'il s'agisse d'écouter, de parler, de lire ou d'écrire.
- Deuxièmement, les élèves ont l'occasion de participer à des activités significatives qui se déroulent en français et qui leur permettent d'apprécier les aspects positifs de leur langue première, de reconnaître les valeurs socioculturelles transmises par ce qu'ils entendent et ce qu'ils lisent et de se situer progressivement par rapport à ces valeurs.

## 11. Langue seconde

### Cours à option

#### A. Français de base

La majorité des élèves du Manitoba commencent à étudier le français de base en 4<sup>e</sup> année. Les programmes d'études ont des résultats d'apprentissage. Pour les élèves qui aimeraient commencer plus tôt à étudier cette langue, il existe un *Ensemble de sensibilisation* visant à exposer au français les élèves de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année. Il importe de signaler que le français est une matière non obligatoire à tous les niveaux scolaires au Manitoba.

Les programmes d'études de français de base tiennent compte de l'*Étude nationale sur les programmes-cadres de français*, de ses principes de communication et de la méthodologie qu'elle propose.

Ce programme débute en 4<sup>e</sup> année et permet d'acquérir une connaissance plus grande de la langue.

Les désignations pour les cours de français de base sont : Français de base (10G), Français de base (20G), Français de base (30S) et Français de base (40S). Les résultats d'apprentissage varient à chaque niveau scolaire.

Cours de français de base de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année :

- Cours de français de base de secondaire 1 (10G)
- Cours de français de base de secondaire 2 (20G)
- Cours de français de base de secondaire 3 (30S)
- Cours de français de base de secondaire 4 (40S)

## B. Anglais

Les cours d'anglais ont le même contenu et la même description mais un code différent de ceux des cours décrits à la section 9.

# 12. Français (immersion)

## Cours obligatoires

### 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année

Les résultats d'apprentissage généraux et précis des cours de français de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année sont fondés sur le document *Les résultats d'apprentissage en français langue seconde (de la maternelle à la douzième année)*, produit en 1996 par le Protocole de l'Ouest canadien de collaboration concernant l'éducation de base (M-12). Ils englobent les cinq domaines d'étude suivants : la compréhension orale; la compréhension écrite; la production orale; la production écrite; et les avantages qu'offre la connaissance de la langue française. Ils visent en somme à développer la capacité de l'élève à communiquer, à apprendre, à développer des stratégies et à apprécier la culture.

### Secondaire

- Cours de français langue seconde (immersion) de secondaire 1 (10F)
- Cours de français langue seconde (immersion) de secondaire 2 (20F)
- Cours de français langue seconde (immersion) de secondaire 3 – Langue et communication (30S)
- Cours de français langue seconde (immersion) de secondaire 4 – Langue et communication (40S)

Ces cours visent à donner aux élèves les habiletés dont ils ont besoin afin d'améliorer leurs compétences langagières pour la compréhension et la production orales et écrites. En ce qui concerne la compréhension, les élèves doivent plus précisément être en mesure de lire et d'écouter des textes pouvant répondre à leurs besoins personnels et sociaux en matière de communication. Ils doivent également être capables de trouver la signification des textes en fonction des formes et de la structure de la langue ainsi que des divers éléments de la situation.

En ce qui a trait à la production, les élèves doivent être en mesure d'écrire et de structurer oralement divers messages pouvant répondre à leurs besoins personnels et sociaux en matière de communication. Ils doivent également être capables de formuler un message significatif en se servant des formes et des structures de la langue ainsi que des divers éléments de la situation.

## 13. Mathématiques

Il existe certaines différences entre le contenu des programmes d'études de mathématiques offerts en français au Manitoba et ceux offerts en anglais. La version anglaise des descriptions de cours de mathématiques est disponible dans la version anglaise du guide de transfert.

### Cours obligatoires

#### 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année

Le programme d'études de mathématiques de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année comprend tous les résultats d'apprentissage énoncés dans le *Cadre commun des programmes d'études de mathématiques M-12* du Protocole de l'Ouest canadien. Il vise essentiellement à développer les connaissances et les habiletés des élèves en mathématiques ainsi qu'à leur faire acquérir les attitudes voulues grâce à une approche axée sur la résolution de problèmes, à la nature cumulative des mathématiques et à une utilisation appropriée de la technologie moderne. Ainsi, on veut que les élèves soient capables de reconnaître la valeur des mathématiques, qu'ils aient confiance en leurs capacités mathématiques, qu'ils puissent résoudre des problèmes mathématiques, qu'ils communiquent par le langage mathématique et qu'ils raisonnent mathématiquement. Le programme d'études comprend quatre domaines : régularités et relations; statistique et probabilités; formes et espaces; et nombres. Au Manitoba, quatre résultats d'apprentissage liés à la surface des triangles et des parallélogrammes ont été ajoutés – dans le domaine des formes et des espaces – aux résultats d'apprentissage prévus par le Protocole de l'Ouest canadien.

### Secondaire

#### Cours de mathématiques de secondaire 1 (10F)

Ce cours fondamental de mathématiques est destiné à tous les élèves. Le programme d'études comprend tous les résultats d'apprentissage énoncés dans le *Cadre commun des programmes d'études de mathématiques M-12* (1995) du Protocole de l'Ouest canadien. Il vise essentiellement à développer les connaissances et les habiletés des élèves en mathématiques ainsi qu'à leur faire acquérir les attitudes voulues grâce à une approche axée sur la résolution de problèmes, à la nature cumulative des mathématiques et à une utilisation appropriée de la technologie moderne. Ainsi, on veut que les élèves soient capables de reconnaître la valeur des mathématiques, qu'ils aient confiance en leurs capacités mathématiques, qu'ils puissent résoudre des problèmes mathématiques, qu'ils communiquent par le langage mathématique et qu'ils raisonnent mathématiquement. La matière se divise comme suit : raisonnement mathématique; statistique; polynômes; géométrie spatiale; relations linéaires; probabilités; puissances et exposants; trigonométrie; mesures; et géométrie transformationnelle.

#### Mathématiques appliquées (20S, 30S et 40S)

Ce programme d'études est particulièrement destiné aux élèves qui prévoient poursuivre des études postsecondaires dans des domaines liés aux sciences, au génie ou aux techniques de pointe. Le cours de mathématiques appliquées est fondé sur la collecte de données par les élèves, dans le cadre d'expériences et d'autres activités. Les concepts mathématiques sont assimilés à mesure que l'on procède à l'analyse des données. Les divers éléments du programme d'études mettent l'accent sur la communication technique, l'utilisation d'instruments technologiques, tels que des calculatrices, des calculatrices à imprimante graphique et des ordinateurs, et l'utilisation de tableurs et d'instruments de mesure spécialisés, comme les micromètres et les compas. Les élèves doivent travailler individuellement et en petits groupes. Ils doivent faire preuve d'un bon sens des responsabilités, de souplesse et d'autonomie dans leur démarche d'apprentissage.

**Cours de mathématiques appliquées de secondaire 2 (20S)**

Les sujets étudiés sont les suivants : les feuilles de calcul; la communication technique; les modèles et régularités; les projet en deux et en trois dimensions; les relations et les fonctions; la géométrie cartésienne; la métrologie; la trigonométrie; et la gestion et l'analyse des données.

**Cours de mathématiques appliquées de secondaire 3 (30S)**

Les sujets étudiés sont les suivants : fonctions non linéaires; finances personnelles; systèmes d'équations linéaires; programmation linéaire; et budgets et placements.

**Cours de mathématiques appliquées de secondaire 4 (40S)**

Les sujets étudiés sont les suivants : modèles matriciels; vecteurs; finances personnelles; probabilité; variation et analyse statistique; design et mesure; fonctions périodiques et suites.

**Mathématiques du consommateur (20S, 30S et 40S)**

Ce cours de un crédit est destiné aux élèves qui ne prévoient pas faire des études postsecondaires dans un domaine étroitement lié aux mathématiques ou aux sciences. Il est divisé en deux parties de un demi-crédit, dont chacune est axée sur l'utilisation des mathématiques du consommateur, la résolution de problèmes, la prise de décisions ainsi que la signification et l'utilité des nombres. Les élèves doivent travailler individuellement et en petits groupes sur des concepts et des habiletés mathématiques caractéristiques d'une société où la technologie occupe une grande place.

**Cours de mathématiques du consommateur de secondaire 2 (20S)**

Le premier demi-crédit comporte les sujets suivants : analyse de problèmes; mathématiques amusantes; traitements et salaires; feuilles de calcul; géométrie dans l'espace; et trigonométrie.

Le deuxième demi-crédit comporte les sujets suivants : analyse de problèmes; mathématiques amusantes; décisions du consommateur; projet de géométrie; services aux consommateurs; et probabilités et échantillonnage.

**Cours de mathématiques du consommateur de secondaire 3 (30S)**

Le troisième demi-crédit comporte les sujets suivants : analyse de problèmes; analyse de jeux et de nombres; relations et formules; revenus et dettes; analyse et interprétation des données.

Le quatrième demi-crédit comporte les sujets suivants : analyse de problèmes; analyse de jeux et de nombres; métrologie; acquisition et utilisation d'un véhicule; impôt personnel sur le revenu; et applications reliées à la probabilité.

**Cours de mathématiques du consommateur de secondaire 4 (40S)**

Le cinquième demi-crédit comporte les sujets suivants : analyse de problèmes; analyse de jeux et de nombres; finances personnelles; design et mesure; statistique; et projet d'enquête.

Le sixième demi-crédit comporte les sujets suivants : analyse de problèmes; analyse de jeux et de nombres; investissements; fiscalité; carrière et projets de vie; variation et formules; et réalisation d'un portfolio.

**Mathématiques pré-calcul (20S, 30S et 40S)**

Ce cours est destiné aux élèves qui comptent faire des études postsecondaires en mathématiques ou en sciences, notamment ceux qui devront étudier le calcul différentiel et intégral et les mathématiques connexes. Il prévoit l'étude poussée des mathématiques théoriques et met l'accent sur la résolution de

problèmes et les mathématiques mentales ainsi que sur des exercices et une évaluation cumulatifs. Les élèves doivent apprendre les concepts mathématiques en faisant régulièrement des exercices et des devoirs. Nombre d'exercices et de problèmes doivent être originaux ou différents de ceux présentés en classe.

### **Cours de secondaire 2 – Précalcul (20S)**

Les sujets étudiés sont les suivants : polynômes et facteurs; géométrie analytique; trigonométrie; exposants et radicaux; géométrie; expressions et équations rationnelles; fonctions; statistiques et probabilité; et variations et suites.

### **Cours de secondaire 3 – Précalcul (30S)**

Les sujets étudiés sont les suivants : fonctions quadratiques; trigonométrie; algèbre; géométrie analytique; géométrie; mathématiques du consommateur; logique/preuve; et fonctions.

### **Cours de secondaire 4 – Précalcul (40S)**

Les sujets étudiés sont les suivants : fonctions circulaires; transformations; identités trigonométriques; exposants et logarithmes; permutations; combinaisons, combinaisons et théorème du binôme; sections coniques; et calcul des probabilités et statistique.

## **Comptabilité**

### **Cours de secondaire 3 – Principes de comptables (30S)**

Les sujets étudiés sont les suivants : formation en comptabilité; concepts élémentaires; processus comptable; contrôle de caisse; et comptabilité de la paie et impôt sur le revenu et comptabilité informatisée.

### **Cours de secondaire 4 – Systèmes comptables (40S)**

Les sujets étudiés sont les suivants : orientation; introduction aux écritures de régularisation; achats et ventes de marchandises; stock de marchandises; informatisation des données comptables; transactions spéciales; fin du cycle comptable; et analyse et interprétation des états financiers d'entreprises et applications commerciales et informatisées.

## **Cours à option**

### **Cours de secondaire 1 – Mathématiques de transition (10F)**

Un cours transitoire qui aide les élèves à acquérir les compétences et les connaissances requises pour réussir le cours de mathématiques de secondaire 1 (10F).

### **Cours de secondaire 4 – Introduction au calcul (45A)**

Ce cours de un demi-crédit initie les élèves au calcul différentiel et intégral. Les sujets étudiés sont les suivants : limites; fonctions dérivées; applications des dérivés; et intégration.

### **Cours de mathématiques avancées de secondaire 4 (45A)**

Ce cours de un demi-crédit est destiné aux élèves qui prévoient étudier les mathématiques au niveau postsecondaire. Les sujets étudiés sont les suivants : nombres complexes et coordonnées polaires; théorie des nombres; programmation linéaire; théorie des équations; matrices et systèmes d'équations; géométrie tridimensionnelle; et vecteurs.

## Informatique du secondaire 2 au secondaire 4 (20S, 30S et 40S)

Les cours d'informatique mettent l'accent sur la résolution de problèmes, l'accomplissement des tâches et l'expression de la créativité des élèves, que ce soit individuellement ou en groupe. Les élèves apprennent les techniques de programmation et la syntaxe d'un ou de plusieurs langages de programmation. Cet ensemble de connaissances, d'habiletés, de stratégies et d'attitudes est développé de façon progressive à mesure que les élèves avancent du niveau 20S au niveau 30S et, enfin, au niveau 40S.

## Cours de secondaire 4 – Séminaire sur les affaires (40S)

Les sujets étudiés sont les suivants : éthique; cheminement professionnel; organisation d'un bureau; soutien administratif; aptitudes à la recherche et ressources au bureau; techniques téléphoniques; relations humaines; gestion du stress; et communication. Les élèves ont l'occasion de faire un stage en milieu de travail.

# 14. Sciences de la nature

## Cours obligatoires

Au Manitoba, les sciences de la nature constituent une matière obligatoire de la maternelle jusqu'au secondaire 2 (10<sup>e</sup> année). À chacun de ces niveaux, un seul cours a été élaboré.

Les programmes d'études de sciences de la nature du Manitoba font la promotion de la vision de la culture scientifique mise de l'avant dans le *Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences de la nature M à 12* (1997), élaboré dans le cadre du protocole pancanadien, et portent sur les bases suivantes de la culture scientifique :

- nature des sciences et de la technologie;
- sciences, technologie, société et environnement (STSE);
- habiletés et attitudes scientifiques et technologiques;
- connaissances scientifiques essentielles;
- concepts unificateurs.

Les résultats d'apprentissage précis sont organisés en fonction de quatre regroupements thématiques et en fonction d'un regroupement d'habiletés et d'attitudes transversales, et cela à chaque niveau scolaire.

Le tableau suivant présente les regroupements thématiques, de la 7<sup>e</sup> année au secondaire 2.

<b>Regroupements des programmes d'études de sciences de la nature de la 7<sup>e</sup> année au secondaire 2</b>				
<b>Regroupement</b>	<b>7<sup>e</sup> année</b>	<b>8<sup>e</sup> année</b>	<b>Secondaire 1</b>	<b>Secondaire 2</b>
Regroupement 0	Habilités et attitudes transversales (à intégrer dans chacun des regroupements)			
Regroupement 1	Les interactions au sein des écosystèmes	Des cellules aux systèmes	La reproduction	La dynamique d'un écosystème
Regroupement 2	La théorie particulière de la matière	L'optique	Les atomes et les éléments	Les réactions chimiques
Regroupement 3	Les forces et les structures	Les fluides	La nature de l'électricité	Le mouvement de l'automobile
Regroupement 4	La croûte terrestre	Les systèmes hydrographiques	L'exploration de l'Univers	La dynamique des phénomènes météorologiques

## Cours à option

### **Cours de biologie de secondaire 3 (30S)**

Étude des systèmes du corps humain.

### **Cours de biologie de secondaire 3 (30G)**

Étude générale des systèmes du corps humain.

### **Cours de biologie de secondaire 4 (40S)**

Étude de la génétique, de la biodiversité et de l'écologie.

### **Cours de biologie de secondaire 4 (40G)**

Étude générale de la génétique, de la biodiversité et de l'écologie.

### **Cours de physique de secondaire 3 (30S)**

Étude de la mécanique, des champs et des ondes et introduction à la physique moderne.

### **Cours de physique de secondaire 4 (40S)**

Étude de la mécanique, des champs et introduction à la physique moderne. Ce cours s'appuie sur les acquis du cours de physique 30S.

### **Cours de chimie de secondaire 3 (30S)**

Étude de la chimie dans un monde en constante évolution, des propriétés et changements physiques, des réactions chimiques, de la solubilité, des acides et des bases et de la chimie organique.

### **Cours de chimie de secondaire 4 (40S)**

Étude de la nature de la chimie, de la cinétique, de l'équilibre chimique, de l'équilibre acido-basique et de l'équilibre dans le contexte de la solubilité et de l'oxydoréduction.

### **Cours de sciences physiques de secondaire 3 (30G)**

Étude des solutions, des acides et des bases, de l'électricité et du magnétisme, de la chaleur et de la température et des forces qui façonnent la Terre.

### **Cours de sciences physiques de secondaire 4 (40G)**

Étude des ondes, du son et de la lumière, de la chimie organique, des roches et des minéraux.

### **Cours de secondaire 3 – Sujets d'actualité en sciences (30S)**

Ce cours sera mis à l'essai jusqu'en 2005. Il s'agit d'un cours multidisciplinaire basé sur des enjeux d'actualité. Ce cours met l'accent sur le développement d'habiletés de pensée critique et de résolution de problèmes. Le choix des sujets d'études est laissé à la discrétion de l'enseignante ou de l'enseignant et de ses élèves. Ces sujets d'études seront cependant liés à des résultats d'apprentissage généraux axés sur les thèmes suivants : la nature des sciences et de la technologie; les sciences, la technologie, la société et l'environnement; les habiletés et attitudes scientifiques et technologiques; et les connaissances scientifiques essentielles.

## 15. Sciences humaines

Il existe certaines différences entre le contenu des programmes d'études de sciences humaines offerts en français au Manitoba et ceux offerts en anglais. La version anglaise des descriptions de cours de sciences humaines est disponible dans la version anglaise du guide de transfert.

Le Manitoba révisé présentement l'ensemble des programmes d'études en sciences humaines. Ce processus de révision sera terminé en 2008. D'ici là, le Manitoba continuera d'utiliser les programmes décrits ci-dessous.

Pour obtenir plus de renseignements, il suffit de consulter le site Web suivant :

<http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/progetu/sh/fl1/index.html> (programme français);

<http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/progetu/sh/fl2/index.html> (programme d'immersion française);

<http://www.edu.gov.mb.ca/ks4/cur/socstud/index.html> (programme anglais).

### Cours obligatoires

Les cours suivants sont organisés en fonction des thèmes présentés ci-dessous.

#### 7<sup>e</sup> année

Le cours est composé des cinq modules suivants :

- Qu'est-ce que la géographie? Qu'est-ce que l'histoire?
- La préhistoire
- L'Antiquité : l'Égypte
- L'Antiquité : la Grèce
- L'Antiquité : Rome

#### 8<sup>e</sup> année

Le cours est composé des quatre modules suivants :

- Le Moyen-Âge
- La Renaissance
- L'ère des révolutions en Occident
- Le siècle actuel

### Secondaire

#### Cours de sciences humaines de secondaire 1 – Études canadiennes

Le cours est composé des cinq modules suivants :

- Qui suis-je?
- Qui sommes-nous?
- Nous vivons ensemble dans une société pluraliste
- La politique au Canada
- Les francophones et la mosaïque canadienne

#### Cours de sciences humaines de secondaire 2 – Géographie du Canada

Le cours est composé des six modules suivants :

- La situation géographique du Canada
- Milieu physique

- Population
- Secteur primaire : ressources naturelles
- Secteur secondaire : l'industrie de transformation
- L'énergie

### **Cours de sciences humaines de secondaire 3 – Histoire du Canada (1986)**

Le cours est composé des sept modules suivants :

- L'Empire français d'Amérique
- La société canadienne sous le régime français
- La conquête et les débuts du régime britannique
- Les débuts du parlementarisme
- L'établissement de la Confédération canadienne
- 1896-1939 : une période de crise et de changement au Canada
- 1939-1985 : le Canada à l'heure de la consolidation

## **Cours à option**

### **Cours de sciences humaines de secondaire 4 – Le monde contemporain (1988)**

Le cours est composé des cinq modules suivants :

- La démarche historique
- Le Canada dans le monde
- Les idéologies politiques
- Le monde depuis 1945
- Les grands thèmes du XX<sup>e</sup> siècle

## **Éducation physique et éducation à la santé**

L'éducation physique et l'éducation à la santé sont obligatoires de la maternelle au secondaire 2 (10<sup>e</sup> année). Les programmes d'études issus de la fusion de ces deux matières scolaires proposent une approche pédagogique globale de la relation étroite entre le corps et l'esprit en vue de promouvoir un mode de vie actif et sain. Les résultats d'apprentissage ont été conçus de façon à permettre à l'élève d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes qui l'aideront à adopter un mode de vie sain intégrant l'activité physique et à faire des choix sains et sécuritaires concernant son mode de vie.

Les programmes d'études sont basés sur cinq résultats d'apprentissage généraux qui s'étendent de la maternelle au secondaire 4 : motricité; gestion de la condition physique; sécurité; gestion personnelle et relations humaines; habitudes de vie saines. Des résultats d'apprentissage précis ont aussi été élaborés pour chaque niveau scolaire de la maternelle au secondaire 2.

Pour obtenir plus de renseignements, il suffit de consulter le site Web<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> <http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/progetu/epes/index.html>

## Autres

### 16. Cours préalables ou associés

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba n'impose pas de cours préalables ou associés pour les études secondaires. Cependant, les écoles et les divisions scolaires peuvent en imposer.

### 17. Autres genres de programmes ou de cours

#### Choix à l'échelle locale

Du secondaire 1 au secondaire 4, les écoles travaillent avec leur conseil consultatif pour la direction des écoles afin de déterminer quelles matières optionnelles devraient être offertes aux élèves. Elles peuvent également choisir de rendre une matière obligatoire pour leurs élèves. Cette procédure est aussi utilisée lorsqu'elles souhaitent hausser le nombre minimal de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme ou élaborer des programmes d'études locaux.

Dans les écoles dépourvues d'un conseil consultatif pour la direction des écoles, la directrice ou le directeur consulte la division scolaire pour déterminer quelles matières seront offertes et fixer les exigences locales, en allant peut-être au-delà du minimum de 28 crédits exigés par la province pour l'obtention du diplôme. Cette façon de faire permet de créer des programmes qui répondent aux priorités provinciales aussi bien que locales en matière d'éducation.

#### Mise en garde

1. Il importe de s'informer du nombre de cours locaux qu'une école peut imposer aux élèves au-delà des 28 crédits exigés par la province. Pour obtenir un diplôme d'études, l'élève doit répondre aux exigences locales.
2. Un diplôme d'études secondaires du Manitoba ne garantit nullement l'admission à un établissement postsecondaire. Avant de choisir ses cours au secondaire, l'élève doit consulter l'annuaire de l'établissement postsecondaire qu'il aimerait fréquenter. Les critères d'admission sont établis par chaque établissement et, par conséquent, varient d'un établissement à l'autre. L'information sur l'admission aux divers établissements postsecondaires peut être obtenue auprès des écoles secondaires, auprès des établissements postsecondaires visés ou sur l'Internet.

#### Étudiantes et étudiants adultes

Pour savoir comment obtenir un diplôme d'études secondaires, il suffit de consulter le document *Exigences d'obtention d'un diplôme pour étudiants adultes* à [http://www.edu.gov.mb.ca/ks4/policy/mat\\_student.html](http://www.edu.gov.mb.ca/ks4/policy/mat_student.html) (en langue française) ou à [http://www.edu.gov.mb.ca/ks4/policy/mat\\_student.html](http://www.edu.gov.mb.ca/ks4/policy/mat_student.html) (en langue anglaise).

Les cours peuvent être suivis de trois façons :

- par l'entremise de la Section des programmes d'enseignement à distance, au 1 800 465-9915;
- à l'école secondaire locale;
- à un centre d'apprentissage pour adultes.

## 18. Évaluation des études faites à l'étranger

Il revient à chaque école du Manitoba d'évaluer les dossiers des élèves provenant de l'extérieur de la province qui comptent poursuivre leurs études à cette école.

## 19. Personnes-ressources

### Programme anglais

#### M<sup>me</sup> Diane Cooley, coordonnatrice

Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation  
Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba  
1970, avenue Ness, bureau W320  
Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9  
Téléphone : (204) 945-6017  
Télécopieur : (204) 945-5060  
dcooley@gov.mb.ca

### Programme français/Programme d'immersion française

#### Jean-Vianney Auclair, directeur

Direction du développement et de l'implantation des programmes  
Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba  
1181, avenue Portage, bureau 509  
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3  
Téléphone : (204) 945-6022  
Télécopieur : (204) 945-1625  
jauclair@gov.mb.ca

### Programme anglais

#### M<sup>me</sup> Dominique Bloy, consultante

Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation  
Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba  
1970, avenue Ness, bureau W360  
Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9  
Téléphone : (204) 945-6032  
Télécopieur : (204) 948-3767  
dbloy@gov.mb.ca

### Programme d'études technologiques du secondaire

#### Ken Nimchuk, consultant en technologie

Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation  
Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba  
1970, avenue Ness, bureau W320  
Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9  
Téléphone : (204) 945-7947  
Télécopieur : (204) 948-3668  
kenimchuk@gov.mb.ca



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

**Nouveau-Brunswick (secteur anglophone)**

---

## Table des matières

Sommaire .....	3
1. Introduction .....	3
2. Structure du système scolaire .....	3
3. Explication des termes utilisés .....	3
4. Désignation des cours .....	3
5. Répartition du temps et charge de cours .....	4
6. Structure du programme d'études .....	4
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	5
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	5
Contenu des cours .....	6
9. Anglais langue première .....	7
10. Français langue première .....	8
11. Français langue seconde .....	8
12. Français (immersion) .....	9
13. Mathématiques .....	9
14. Sciences de la nature .....	11
15. Sciences humaines .....	13
Autres .....	15
16. Cours préalables ou associés .....	15
17. Autres genres de programmes et de cours .....	15
18. Évaluation des études faites à l'étranger .....	16
19. Personne-ressource .....	16

# Sommaire

## 1. Introduction

Le Nouveau-Brunswick étant une province bilingue, les programmes et les services éducatifs y sont offerts dans les deux langues officielles. L'information suivante porte sur le secteur anglophone, dont relèvent les cours de français langue seconde, y compris les cours d'immersion française.

## 2. Structure du système scolaire

En 1995, le Nouveau-Brunswick a adopté une nouvelle structure pour son système d'éducation secondaire, qui fait de la 9<sup>e</sup> année la première année du secondaire. Toutes les écoles secondaires de la province suivent dorénavant cette structure. La plupart des élèves passeront quatre ans au secondaire, soit de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

Pendant leur 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, ils auront la possibilité de consolider et d'étendre leurs compétences et leurs connaissances de base à l'aide d'un tronc commun général (voir la section 6).

Le programme de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année mène au diplôme d'études secondaires du Nouveau-Brunswick. Pour obtenir ce diplôme, les élèves doivent réussir des cours obligatoires précis (voir la section 8) et sélectionner des cours à option qui correspondent à leurs intérêts personnels, à leurs visées postsecondaires et à leurs aspirations professionnelles.

Les programmes et les activités scolaires sont organisés sur une base annuelle, l'année scolaire débutant en septembre, au lendemain de la fête du Travail, et se terminant au milieu du mois de juin de l'année suivante. L'année scolaire compte 195 jours dont 185 sont consacrés à l'instruction. Les heures de classes couvrent une durée d'au moins cinq heures et demie par jour.

## 3. Explication des termes utilisés

Le système d'éducation publique du Nouveau-Brunswick comporte trois sections :

Primaire	De la maternelle à la 5 <sup>e</sup> année
Intermédiaire	De la 6 <sup>e</sup> à la 8 <sup>e</sup> année
Secondaire	De la 9 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année

## 4. Désignation des cours

En 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, les cours du tronc commun sont désignés par le nom de la matière et de l'année, par exemple, Mathématiques 10 ou Musique 9. Tous les élèves d'une même année visent les mêmes résultats d'apprentissage pour chacune des matières. Il n'y a aucun niveau de difficulté, bien qu'en 10<sup>e</sup> année il soit permis de regrouper les élèves en fonction de leurs aptitudes dans les cours d'anglais et de mathématiques.

En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, les cours donnant droit à un crédit sont désignés par le nom de la matière et par un code de trois chiffres. Les deux premiers chiffres désignent l'année (11 ou 12) et le troisième indique le niveau de difficulté (voir ci-dessous).

- 111 – 11<sup>e</sup> année, cours enrichi
- 112 – 11<sup>e</sup> année, cours régulier
- 113 – 11<sup>e</sup> année, cours conçu pour les élèves qui pourraient éprouver de la difficulté dans un cours de niveau 2 ou qui ne souhaitent pas poursuivre des études postsecondaires

- 120 – 12<sup>e</sup> année, cours conçu pour l'ensemble des élèves ou cours qui n'est pas offert à un autre niveau de difficulté

## 5. Répartition du temps et charge de cours

En 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, les écoles peuvent être structurées différemment en fonction des résultats d'apprentissage prévus et des exigences des cours. L'anglais et les mathématiques sont enseignés tout au long de l'année, alors que les autres matières sont enseignées pendant un seul semestre ou selon d'autres tranches de temps.

En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, les élèves qui terminent avec succès (note minimale de 60 p. 100) un cours, soit habituellement 90 heures d'enseignement, reçoivent un crédit. En 1999, les écoles ont commencé à passer à un système de 90 heures d'enseignement, plutôt que le système de 110 heures. La majorité des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick ont opté pour le système de 90 heures menant à 20 crédits.

Il existe toutefois des exceptions à la répartition de la charge de cours. En effet, les élèves peuvent obtenir des crédits fondés sur l'expérience (un maximum de deux crédits peuvent être ainsi obtenus en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année) et suivre un seul cours indépendant en 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année.

## 6. Structure du programme d'études

Le programme d'études secondaires dure quatre ans et comporte les cours suivants pour chaque année d'études :

9 <sup>e</sup> année	10 <sup>e</sup> année	11 <sup>e</sup> année	12 <sup>e</sup> année
Anglais (toute l'année)	Anglais (toute l'année)	Anglais (2 crédits)	Anglais
Mathématiques (toute l'année)	Mathématiques (toute l'année)	Mathématiques (1 crédit)	Cours à option
Français	Français	Sciences de la nature <sup>a</sup>	Cours à option
Sciences humaines	Sciences humaines	Histoire	Cours à option
Sciences de la nature	Sciences de la nature	Arts/Épanouissement personnel <sup>b</sup>	Cours à option
Minimum de 90 heures dans chacune des matières suivantes :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arts, musique, éducation physique</li> <li>• Technologie (ou 135 heures dans une, 45 heures dans une autre et 90 heures dans les deux)</li> <li>• Orientation – 40 heures sur deux ans</li> <li>• Études familiales – 40 heures sur deux ans</li> </ul>		Cours à option	Cours à option

<sup>a</sup>Ou cours de technologie approuvé.

<sup>b</sup>Regroupement des arts : Arts visuels 110/120; Musique 112/113/122; Beaux-arts 110; Arts dramatiques 120; Arts graphiques et design 110.

Regroupement de l'épanouissement personnel : Vie familiale 120; Éducation coopérative 120; Activités de plein air 110; Éducation physique et santé 120; Entrepreneuriat 110. Les cours de ce regroupement doivent contribuer de façon significative au développement de l'expression et des connaissances artistiques et esthétiques ou au développement de compétences interpersonnelles et de rapports humains.

Pour être admis en 11<sup>e</sup> année, les élèves doivent réussir toutes les matières enseignées en 10<sup>e</sup> année (note minimale de 60 p. 100, C ou « Acceptable », selon le système de notation utilisé par l'école). Les élèves de 11<sup>e</sup> année peuvent suivre certains cours de 12<sup>e</sup> année. Les élèves de 10<sup>e</sup> année sont autorisés à suivre des cours à option de 11<sup>e</sup> année, à condition que leur horaire le leur permette.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

Il incombe à chaque école d'administrer les examens et les évaluations et de s'occuper de la notation dans toutes les matières du programme d'études secondaires. Auparavant, la province imposait en 11<sup>e</sup> année ses propres examens de mathématiques et d'anglais, qui comptaient pour 30 p. 100 de la note des élèves.

Les élèves qui échouent à l'évaluation provinciale de la maîtrise de l'anglais du niveau intermédiaire, administrée en 9<sup>e</sup> année peuvent la repasser en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année. La réussite de cette évaluation est une condition d'obtention du diplôme d'études secondaires. De plus, les élèves doivent satisfaire à une liste de compétences informatiques avant de recevoir leur diplôme.

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

Les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick ont le choix entre un système de 16 crédits ou un système de 20 crédits. À partir de l'année scolaire 2001-2002, la majorité des écoles avaient opté pour le système de 20 crédits.

Les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années offrent une souplesse considérable, en fonction des compétences, des habiletés et des besoins différents des élèves. Pour obtenir le diplôme d'études secondaires, les élèves doivent obtenir 17 crédits, y compris sept crédits découlant de cours obligatoires, dont au moins cinq de 12<sup>e</sup> année. La charge de cours totalise 10 crédits par année. En général, les élèves n'accumulent leurs crédits en vue de leur diplôme qu'en 11<sup>e</sup> et en 12<sup>e</sup> année, bien que certains puissent obtenir en 10<sup>e</sup> année un ou deux crédits découlant de cours à option.

Ils doivent également réussir l'évaluation de la maîtrise de l'anglais du niveau intermédiaire et satisfaire à la liste de compétences informatiques (voir la section 7 ci-dessus).

### Exigences pour l'obtention du diplôme d'études secondaires : système de 20 crédits

Les élèves qui ont commencé leur 11<sup>e</sup> année en septembre 1999 ou ultérieurement doivent :

- répondre aux exigences du programme d'études commun de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, décrit dans le *Grades 9/10 Companion Document* (document d'accompagnement pour les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années) – (il suffit d'atteindre les résultats de la technologie de l'information pour satisfaire aux exigences en matière de culture informatique);
- réussir 17 cours, dont sept cours obligatoires;
- accumuler au moins cinq crédits en 12<sup>e</sup> année.

#### Cours obligatoires

##### 11<sup>e</sup> année

- Anglais 11 (deux crédits)
- Mathématiques 11 (un crédit)
- Sciences de la nature (ou cours de technologie approuvé) – (un crédit)
- Histoire moderne 11 (un crédit)
- Regroupement des arts/Regroupement de l'épanouissement personnel (un crédit)

##### 12<sup>e</sup> année

- Anglais 12 (un crédit)
- Sept crédits découlant de cours obligatoires, sur un total de 20 crédits
- 17 crédits (y compris ceux ci-dessus découlant de cours obligatoires)
- Minimum de cinq crédits obtenus en 12<sup>e</sup> année

---

## Dans le système de 16 crédits, les élèves doivent réussir 14 cours, dont sept cours obligatoires.

### Diplôme d'études secondaires

La responsabilité de conférer le diplôme d'études secondaires relève du ministère de l'Éducation, chaque école secondaire déterminant préalablement, au nom du ministère, si les élèves ont atteint les résultats d'apprentissage visés.

Les élèves qui prévoient fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire sont encouragés à consulter les annuaires de ces établissements pour veiller à ce que leur programme d'études secondaires comprenne les cours préalables à leur formation ultérieure.

Pour obtenir plus d'information sur l'éducation secondaire au Nouveau-Brunswick, il suffit de communiquer avec la personne suivante :

#### High School Co-ordinator

Ministère de l'Éducation  
Educational Programs and Services Branch  
C.P. 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1  
(506) 453-2155

## Contenu des cours

Le niveau secondaire se déroule sur quatre ans et comporte deux volets : le programme de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année et le programme de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année.

Le programme de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année présente les caractéristiques suivantes :

- Il offre un tronc commun général (voir la section 6 pour la liste des matières).
- Il est articulé autour d'objectifs d'apprentissage.
- Il est axé sur l'élève.
- Il offre une structure organisationnelle souple.
- Il encourage l'enseignement en équipe, en vertu duquel les enseignantes et enseignants de diverses matières travaillent avec des groupes d'élèves.
- Il n'y a pas de niveau de difficulté en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, bien qu'il soit possible, le plus tard possible au cours de la 10<sup>e</sup> année, de regrouper les élèves des cours de mathématiques et d'anglais en fonction de leurs aptitudes.

Un élève doit réussir tous les cours de 9<sup>e</sup> année avant de pouvoir passer à la 10<sup>e</sup> année. Toutefois, à la fin de la 10<sup>e</sup> année, il peut passer à l'année suivante même s'il n'a pas réussi dans toutes les matières. La note de passage est 60 p. 100, C ou « Acceptable », selon le système de notation utilisé par l'école. Aucun crédit n'est accordé en 9<sup>e</sup> et en 10<sup>e</sup> année.

En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, les élèves accumulent des crédits en vue d'obtenir leur diplôme. L'apprentissage y est structuré à l'aide de cours qui offrent parfois différents niveaux de difficulté. Les élèves de 10<sup>e</sup> année sont autorisés à obtenir un ou deux crédits découlant de cours à option de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, à condition que leur horaire le leur permette.

L'information suivante porte sur les matières enseignées en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année et sur les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année qui donnent droit à des crédits.

## 9. Anglais langue première

### 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année

#### Anglais 9 (1000017) et 10 (1000027)

Les résultats d'apprentissage visés en anglais s'attardent à la connaissance de la langue et à l'habileté de l'utiliser pour communiquer dans divers contextes et à une variété de fins. Les élèves doivent obtenir un certain nombre de résultats d'apprentissage en communication orale et en écoute, en lecture et vision, en écriture et en représentation, et ce à l'aide d'une gamme de textes de difficulté différente imprimés ou consultés à partir de divers médias. Le niveau de complexité et de précision augmente au fil de la progression du programme afin de stimuler les élèves continuellement. Le but du programme est de permettre aux élèves de devenir des communicatrices et communicateurs confiants et efficaces.

### 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année

#### Anglais 111 (1000031) et 121 (1000041)

Ces cours sont conçus pour les élèves dont les aptitudes et les intérêts en langues et lettres se situent au-dessus de la moyenne. Ils exposent les élèves à une variété enrichie d'expériences avec la langue et les textes en vue de les mettre au défi et de perfectionner leurs compétences. Le cours d'anglais de 11<sup>e</sup> année dure toute l'année et donne droit à deux crédits dans le système de 20 crédits.

#### Anglais 112 (1000032) et 122 (1000042)

Ces cours sont conçus pour les élèves qui prévoient poursuivre des études postsecondaires. Chaque cours expose les élèves à une variété d'habiletés littéraires et de formes d'écriture pour les aider à obtenir les résultats d'apprentissage visés. Le cours Anglais 112 porte sur l'argumentation, l'art de persuader, les faits et l'opinion et quelques pièces de théâtre importantes. Le cours Anglais 122 s'attarde à la compréhension et l'évaluation critique de la littérature canadienne et étrangère, y compris une pièce de Shakespeare. Le cours d'anglais de 11<sup>e</sup> année dure toute l'année et donne droit à deux crédits dans le système de 20 crédits.

#### Anglais 113 (1000033) et 123 (1000043)

Ces cours offrent aux élèves une variété d'expériences avec la langue et les textes en vue de perfectionner leurs compétences en raisonnement, lecture, vision, écriture, écoute et communication orale. La priorité est accordée à la communication écrite et orale efficace. Le cours Anglais 113 dure toute l'année et donne droit à deux crédits dans le système de 20 crédits.

#### Rédaction 110 (1000130)

Ce cours permet aux élèves de pratiquer et d'expérimenter l'utilisation écrite de la langue. Il permet de renforcer et d'enrichir les habiletés d'écriture par des processus favorisant l'exploration, la rédaction, la révision, la correction, le partage et la réflexion.

#### Études médiatiques 120 (1000440)

Ce cours constitue une introduction à l'évolution des médias de masse et à leurs répercussions sur les individus et la société. De nature pratique et reposant sur des activités, ce cours vise l'apprentissage par l'expérimentation et l'exploration.

### **Littérature canadienne 120 (1000540)**

Ce cours permet aux élèves de connaître les personnages, les idées, les valeurs et les expériences qui ont façonné la population canadienne au fil des générations. Il comprend sept unités, dont quatre obligatoires : identité canadienne, faits saillants de l'histoire et de la littérature, le roman canadien et la publication d'une revue littéraire de classe. Certaines écoles offrent une nouvelle version du cours, conçue grâce à une coopération régionale entre les provinces de l'Atlantique.

### **Journalisme 120 (1000340)**

Ce cours permet de pratiquer intensivement la rédaction et la correction. Dans le cadre de ce cours, les élèves apprennent à trouver des idées de textes, à recueillir des renseignements pertinents ainsi qu'à rédiger et corriger leurs textes en vue de les publier.

## **10. Français langue première**

Ces cours sont décrits dans la section « Français langue première » (8<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année) du guide pour le secteur francophone du Nouveau-Brunswick.

## **11. Français langue seconde**

### **9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année**

Il existe trois programmes de français langue seconde : français de base, immersion française précoce et immersion française tardive. Ces trois programmes adoptent un enseignement pluridimensionnel de la langue qui garantit que les élèves sont exposés à une variété d'expériences en français reflétant à la fois leurs besoins et leur expérience de vie individuelle. Cette démarche implique également l'établissement de liens entre les résultats d'apprentissage visés dans les programmes de français langue seconde et les résultats visés dans d'autres matières. Les exigences du programme de français langue seconde sont précisées dans la *Directive 309* du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick : <http://www.gnb.ca/0000/pol/e/309A.pdf>.

Le Nouveau-Brunswick offre un programme complet d'immersion française au secondaire. Plusieurs cours du programme du secteur anglophone ont leur équivalent dans le programme d'immersion française (voir la section 12).

### **Français de base**

#### **9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année**

##### **Français 9 (1005017) et 10 (1005027)**

Ces cours mettent l'accent sur les habiletés langagières nécessaires aux échanges de tous les jours et à certaines situations scolaires et sociales. La communication se fait en français, en fonction d'une approche pluridimensionnelle de l'enseignement et de l'apprentissage d'une langue seconde. Selon la *Directive 309*, le français est une matière obligatoire au Nouveau-Brunswick jusqu'à la fin de la 10<sup>e</sup> année. Ces cours ne s'adressent pas aux élèves du programme d'immersion française.

L'objectif du programme de français de base est de faire en sorte que les élèves aient atteint, avant la fin de leur 12<sup>e</sup> année, un degré de compétence équivalant au niveau intermédiaire de l'échelle de compétence en langue seconde du Nouveau-Brunswick (composante orale).

## 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année

### Français 111 (1005031) et 121 (1005041)

Ces cours permettent d'acquérir les habiletés langagières nécessaires pour communiquer efficacement en français, grâce à une méthode d'enseignement et d'apprentissage pluridimensionnelle d'une langue seconde. Ces cours enrichis sont conçus pour les élèves qui souhaitent vivement renforcer leurs habiletés de communication dans la langue seconde et ne conviennent pas aux élèves du programme d'immersion française.

### Français 112 (1005032) et 122 (1005042)

Ces cours permettent d'acquérir les habiletés langagières nécessaires pour communiquer efficacement en français dans des situations du quotidien. Ils sont conçus pour les élèves qui souhaitent élargir leurs habiletés de communication dans la langue seconde. Au fur et à mesure que les élèves développent leurs habiletés orales et auditives, le programme insiste de plus en plus sur les habiletés de lecture et de communication écrite. Ces cours ne sont pas conçus pour les élèves du programme d'immersion française.

### Français 113 (1005033)

Ce cours permet aux élèves qui ont une connaissance limitée ou inexistante du français en tant que langue seconde de perfectionner leurs habiletés de communication orale. Il favorise l'acquisition des habiletés nécessaires à une communication de base au quotidien en français.

## 12. Français (immersion)

Le Nouveau-Brunswick offre un programme complet d'immersion française au secondaire. La plupart des cours du programme du secteur anglophone ont leur équivalent dans le programme d'immersion française.

### Français 110 (1507530) et 120 (1507540)

Le programme de français langue seconde utilise une méthode pluridimensionnelle pour l'enseignement et l'apprentissage de la langue seconde. Ces cours mettent l'accent sur l'utilisation de la langue comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Diverses activités de communication liées au vécu des élèves les aident à améliorer leurs habiletés langagières. L'étude de la littérature fait partie intégrante de ces cours.

## 13. Mathématiques

### 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année

#### Mathématiques 9 (1030017) et 10 (1030027)

Tous les élèves de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année suivent le même programme d'études des mathématiques (Mathématiques 9 et 10), qui vise à leur enseigner comment résoudre des problèmes mathématiques, raisonner, communiquer et établir des liens. Ce programme est structuré selon quatre thèmes : les nombres et les opérations; les motifs et les relations; la forme et l'espace; ainsi que la gestion des données et la probabilité. En 10<sup>e</sup> année, il comporte sept unités : la gestion des données; les réseaux et les matrices; les motifs, les relations et les équations; la modélisation et les fonctions; la trigonométrie du triangle rectangle; la géométrie de l'emballage; et la programmation linéaire. Le regroupement des élèves en fonction de leurs habiletés et la différenciation de l'enseignement peuvent avoir lieu au cours de la 10<sup>e</sup> année.

## 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année

### **Géométrie et applications mathématiques 111 (1030131)/112 (1030132)**

Ce cours (ou Applications mathématiques 113), qui fait suite au cours Mathématiques 10, est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. Il porte sur les sujets suivants : la statistique (analyse et application des techniques d'échantillonnage, variabilité d'échantillonnage et intervalles de confiance); la probabilité (applications mettant à contribution le principe de base du dénombrement, les modèles des surfaces, les factorielles, les permutations, les combinaisons, les distributions et les développements binomiaux); et la géométrie du cercle (géométrie euclidienne et analytique). Le cours prévoit également la réalisation d'une étude indépendante.

### **Applications mathématiques 113 (1030233)**

Ce cours (ou Géométrie et applications mathématiques 111/112), qui fait suite au cours Mathématiques 10, est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. Il porte sur les sujets suivants : la statistique (analyse et application des techniques d'échantillonnage, variabilité d'échantillonnage et intervalles de confiance); la probabilité (applications mettant à contribution le principe de base du dénombrement, les modèles des surfaces, les factorielles ainsi que les permutations et des combinaisons simples); et la prise de décisions dans les situations de consommation. Le cours prévoit également la réalisation d'une étude indépendante.

### **Fonctions et relations 111 (1030331)/112 (1030332)**

Ce cours à option fait suite au cours Géométrie et applications mathématiques 111/112 et peut être suivi en 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année. Il porte sur les sujets suivants : la trigonométrie (notamment les lois du sinus et du cosinus); l'algèbre quadratique (exploration des suites, modélisation et analyse à l'aide de fonctions quadratiques, de transformations et de différences finies et élaboration puis application de formules quadratiques générales); le taux de changement (y compris la moyenne par rapport au taux instantané de changement dans des situations quadratiques); et la croissance exponentielle (modélisation et analyse à l'aide de fonctions exponentielles et logarithmes, de transformations, des propriétés des exposants et des logarithmes et d'équations exponentielles et logarithmes).

### **Motifs et relations 113 (1030433)**

Ce cours à option fait suite à Applications mathématiques 113 et peut être suivi en 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année. Il porte sur les sujets suivants : la trigonométrie (notamment les lois du sinus et du cosinus); les motifs (y compris l'exploration des motifs et des suites, notamment les suites arithmétiques, exponentielles et géométriques et les suites de Fibonacci); l'algèbre quadratique (exploration, application et présentation graphique des relations quadratiques pour résoudre des problèmes, modélisation à l'aide de la technologie et application des formules quadratiques générales); la croissance exponentielle (exploration, description et présentation graphique des relations exponentielles pour résoudre des problèmes, modélisation à l'aide de la technologie, application des règles pour les exposants et résolution de problèmes à l'aide de l'intérêt composé et des annuités).

### **Trigonométrie et géométrie tridimensionnelle 121 (1030541)/122 (1030542)**

Ce cours à option est généralement suivi en 12<sup>e</sup> année. Il porte sur les sujets suivants : la géométrie tridimensionnelle (modélisation et esquisse de points, de lignes et de plans en trois dimensions, résolution de systèmes d'équations à l'aide de l'algèbre et de matrices et élaboration et compréhension des caractéristiques matricielles, tels les identités, les inverses et les déterminants); les fonctions trigonométriques (caractéristiques, transformations, réciproques, inverses et applications); et les équations trigonométriques et les identités (résolution d'équations et de problèmes connexes et démonstration des identités). Les élèves travaillent avec des mesures en degrés et en radians.

## **Mathématiques avancées et initiation au calcul 120 (1030640)**

Ce cours à option fait suite aux cours Fonctions et relations 111/112 et Trigonométrie et géométrie tridimensionnelle 121/122. Il porte sur les sujets suivants : les suites et les séries (suites et séries finies, infinies, convergentes et divergentes, notation sigma, concept d'une limite et raisonnement par récurrence); les fonctions avancées (combinaisons et compositions, fonctions polynomiales, rationnelles et irrationnelles, valeurs absolues et résolutions des équations et des inégalités); les éléments du calcul différentiel (taux de changement, pente d'une tangente à une courbe, limites, dérivées des premiers principes et règle de puissance); et les nombres complexes (formes et graphiques rectangulaires et polaires, opérations et théorème de De Moivre).

# **14. Sciences de la nature**

## **9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année**

### **Sciences de la nature 9 (1025017) et 10 (1025027)**

Les résultats d'apprentissage en sciences de la nature sont parallèles aux résultats d'apprentissage généraux en sciences du *Document-cadre sur le programme de sciences pour le Canada atlantique*. À l'issue de ces cours, les élèves comprendront la nature des sciences, des connaissances scientifiques et de la technologie ainsi que les liens qui unissent les sciences, la technologie, l'environnement et la société. Le cours étudie notamment les propriétés des organismes vivants, la densité, les particules, la pression, les forces et le mouvement, les conversions d'énergie, la structure atomique, la table périodique, la rédaction de formules et d'équations, la structure cellulaire et l'osmose.

## **11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année**

### **Physique 111 (1025431) et 121 (1025441)**

Ces cours séquentiels préconisent l'apprentissage scientifique par la découverte. Comme ils sont enrichis, les élèves qui les suivent devraient éprouver un réel intérêt pour les sciences et avoir un rendement supérieur à la moyenne en sciences et en mathématiques. Ces cours font appel à la méthode scientifique pour la collecte de données expérimentales et sont axés sur les travaux de laboratoire. Les sujets étudiés sont les mêmes qu'en Physique 112 et 122, mais ils sont approfondis.

### **Physique 112 (1025432)**

Physique 112 est le premier de deux cours conçus pour les élèves qui comptent fréquenter une université ou une école technique. Les sujets étudiés comprennent la cinématique et la dynamique unidimensionnelle, le mouvement des ondes, le son, la lumière, le rayonnement électromagnétique, le travail, l'énergie et la puissance. Ce cours, qui vise à engager les élèves à établir des liens entre des concepts physiques et des applications et contextes sociétaux, adopte une démarche de recherche théorique et pratique centrée sur l'élève.

### **Physique 122 (1025442)**

Physique 122 est le second de deux cours conçus pour les élèves qui comptent fréquenter une université ou une école technique. Les sujets étudiés comprennent le mouvement linéaire, les forces, le mouvement bidimensionnel, les projectiles, le mouvement circulaire et la gravitation, les champs (gravitationnels, électriques et magnétiques), les circuits électriques ainsi que les moteurs et les générateurs électriques. À l'instar du cours Physique 112, ce cours examine chaque sujet dans son contexte sociétal. Dans le cadre du cours, les élèves doivent faire des recherches à la bibliothèque, effectuer des expériences en laboratoire et

---

avoir recours à diverses sources d'information, y compris du matériel imprimé, des logiciels, des vidéocassettes et des conférencières et conférenciers invités.

### **Chimie 111 (1025331) et 121 (1025341)**

Ces cours séquentiels sont recommandés pour les élèves qui comptent entreprendre des études universitaires en sciences ou en génie. Comme ils sont enrichis, les élèves qui les suivent doivent réellement s'intéresser à la matière et avoir un rendement supérieur à la moyenne en sciences et en mathématiques. On s'attend à ce que, dans le cadre du cours, les élèves entreprennent des recherches et des projets individuels. Les sujets étudiés sont semblables à ceux des cours Chimie 112 et 122, mais ils sont traités plus en profondeur.

### **Chimie 112 (1025332)**

Ce cours est conçu de façon à ce que les élèves émettent des observations et tirent des conclusions menant directement à des principes de chimie importants. Les sujets abordés comprennent la matière et l'énergie dans le changement chimique, la matière en tant que solutions et gaz, les relations quantitatives se produisant dans les transformations chimiques, la liaison chimique des matières et la chimie organique.

### **Chimie 122 (1025342)**

Ce cours est le second de deux cours de chimie axés sur la méthode scientifique. Les expériences sont conçues de façon à ce que les élèves émettent des observations et tirent des conclusions menant directement à des principes de chimie importants. Les sujets étudiés comprennent la chimie organique, les changements thermochimiques, l'équilibre, les acides et bases et les changements électrochimiques.

### **Biologie 112 (1025132)**

Ce cours de un crédit porte principalement sur la nature de la vie. Des cours magistraux et des démonstrations sont complétés par un programme de laboratoire. Les cours de sciences de la nature de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année préparent les élèves pour ce cours, où ils étudient la biodiversité, la matière cellulaire et le flux d'énergie, les changements d'énergie et de matière effectués par les êtres humains et d'autres organismes et le transfert d'énergie et de matière dans les écosystèmes. Bien qu'il ne soit pas un préalable, ce cours prépare bien les élèves au cours Biologie 120.

### **Biologie 113 (1025133)**

Ce cours de un crédit examine principalement les diverses fonctions de la vie humaine, comme la nutrition, le transport, la respiration, l'excrétion, la régulation et la reproduction. Il étudie également l'écologie, la structure et les fonctions cellulaires ainsi que la santé et la maladie.

### **Biologie 120 (1025140)**

Ce cours de un an est conçu pour les élèves qui ont la possibilité de fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire. Il n'est pas obligatoire de suivre un cours de biologie ou de chimie préalablement, mais ces derniers constitueraient une bonne préparation. Des périodes de laboratoire et de démonstration font partie intégrante de la méthode d'enseignement. Ce cours de biologie examine entre autres sujets les systèmes régulant le changement se produisant chez les êtres humains et d'autres organismes, la reproduction et la croissance, les chromosomes, les gènes, l'ADN et les changements survenant dans les populations, les communautés et les espèces.

### **Sciences de l'environnement 122 (1025242)**

Ce cours étudie entre autres choses les attitudes et la structure environnementale, le concept d'écosystème, les ressources naturelles et la population, l'urbanisation, l'énergie ainsi que les problèmes environnementaux

actuels. L'intérêt suscité à l'échelle locale par certains sujets peut jouer un rôle important dans la préparation du cours.

### **Sciences de l'environnement 123 (1025243)**

Ce cours général est conçu pour les élèves qui veulent en savoir plus sur leur environnement et accorde une grande importance aux discussions en classe. Les sujets étudiés comprennent l'offre et la demande au sein de l'environnement, les cycles nutritifs des écosystèmes, les répercussions des populations humaines, l'urbanisation, les formes d'énergie et leurs effets et les enjeux environnementaux mondiaux et locaux associés à un environnement de qualité durable.

### **Sciences de la nature 122 (1025042)**

Ce cours porte notamment sur l'oxydation et la réduction, l'électrochimie, la structure atomique et nucléaire, le magnétisme ainsi que l'électromagnétisme et ses applications. Il s'adresse aux élèves qui comptent poursuivre des études postsecondaires en chimie ou en physique ou dans certaines branches du génie.

## **15. Sciences humaines**

### **9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année**

#### **Sciences humaines 9 (1010117) et 10 (1010127)**

Les cours de sciences humaines visent à faire des élèves des citoyennes et citoyens informés, actifs et responsables qui comprennent leurs origines, qui ont une vision claire de leur avenir et qui sont prêts à faire face à des problèmes et à participer à des affaires locales, pancanadiennes et mondiales. À l'issue de ces cours, l'élève sera en mesure de faire des recherches, des analyses, des synthèses et des évaluations. Les cours comprennent l'étude des sujets suivants : identité et développement individuel; groupes et institutions; civisme, pouvoir et gestion; culture et diversité culturelle; perspectives mondiales; changement; environnement; et production, distribution et consommation.

### **11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année**

#### **Histoire moderne 111 (1010231)**

Ce cours comporte l'étude thématique enrichie et approfondie de l'histoire contemporaine de l'Europe et examine les révolutions libérales de 1848, la révolution française, la révolution industrielle, la révolution communiste et les révolutions fascistes.

#### **Histoire moderne 112 (1010232)**

Ce cours étudie l'évolution des peuples occidentaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et leur participation croissante aux questions mondiales. Il examine également la montée des mouvements nationalistes et socialistes, les liens internationaux qui se sont tissés à l'issue des guerres mondiales et de la guerre froide ainsi que l'élargissement des contacts mondiaux dans le monde contemporain.

#### **Histoire moderne 113 (1010233)**

Ce cours est conçu pour permettre aux élèves de comprendre les principaux événements survenus au XX<sup>e</sup> siècle et leur permettre d'acquérir les habiletés de base dont ils auront besoin pour interpréter les récits historiques. Le cours survole la géographie mondiale, l'industrialisation, la vie dans les années 20 et 30, les deux guerres mondiales ainsi que la guerre froide.

### **Géographie physique 110 (1010330)**

Ce cours étudie les caractéristiques physiques de la Terre et leurs effets sur les êtres humains. Il examine entre autres choses l'interaction entre toutes les composantes de l'environnement et souligne le rapport entre la terre et l'humanité ainsi que la climatologie et la météorologie et leur impact sur la population.

### **Géographie du Canada 120 (1010440)**

Ce cours étudie les paysages culturels et physiques changeants du Canada et les effets qu'ils ont l'un sur l'autre. Il examine entre autres choses les systèmes physiques, établit des liens avec les structures et systèmes créés par l'être humain et traite des questions environnementales qui ont des effets sur la vie de la population canadienne. Dans le cadre de ce cours, les élèves apprennent à mieux comprendre la géographie et acquièrent des habiletés dans ce domaine.

### **Histoire du Canada 121 (1010541)**

Ce cours comporte une étude thématique du Canada au cours du dernier siècle. Les thèmes étudiés comprennent la constitution (dilemme ou identité), la société (conflits ethniques) et l'économie (nationalisme économique contre internationalisme économique).

### **Histoire du Canada 122 (1010542)**

Ce cours relate l'histoire du Canada du début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à présent et étudie les provinces maritimes (1815-1864), les Canadas, l'époque de la Confédération, l'époque de MacDonal, l'expansion et la consolidation, l'époque de Laurier, la prospérité et le développement, les années de crise, l'entre-deux-guerres, le Canada et la Deuxième Guerre mondiale et le Canada dans le monde moderne.

### **Économie 120 (1010640)**

Ce cours permet aux élèves de comprendre les rudiments du fonctionnement de notre système économique et examine le rôle des principales institutions financières du pays et leur interaction. Il examine également les techniques et concepts nécessaires pour prendre des décisions d'ordre économique et sensibiliser la population aux questions et principaux problèmes économiques de l'heure.

### **Science politique 120 (1010840)**

Ce cours d'introduction examine les divers systèmes et idéologies politiques, évalue les mérites de chacun et établit des comparaisons (en particulier par rapport au système canadien).

### **Questions mondiales 120 (1010940)**

Ce cours examine diverses questions de nature mondiale qui exigent une solution mondiale. Il étudie également le concept de « village planétaire » et le rapport qui existe entre les nations en tant qu'acteurs dans cette collectivité planétaire. Les questions sont examinées en vue de reconnaître les répercussions des événements qui se produisent dans le monde. L'avenir de la collectivité planétaire est également étudié dans le cadre de ce cours.

## Autres

### 16. Cours préalables ou associés

Il n'y a aucun cours préalable au niveau secondaire de deuxième cycle. Cependant, on s'attend généralement des élèves qu'ils terminent avec succès un cours d'un niveau de difficulté moindre avant de s'inscrire au niveau suivant. Après avoir consulté les parents et l'élève, l'école prend la décision quant au placement de ce dernier.

### 17. Autres genres de programmes et de cours

#### 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année

##### Arts visuels

Dans le cadre de ces cours, les élèves créent des œuvres, emploient le vocabulaire des arts, réagissent aux arts, critiquent et expliquent des questions historiques, culturelles et contemporaines. Ils ont la possibilité d'explorer des œuvres bidimensionnelles et tridimensionnelles créées à partir de différents matériaux. Les élèves participent à la résolution de problèmes, travaillent en groupe et individuellement, acquièrent des habiletés et des connaissances spécialisées et établissent des liens entre l'art et la société.

##### Musique

Les élèves qui suivent des cours de musique étudient une variété de domaines musicaux. Ces cours mettent l'accent sur la culture musicale et l'application pratique des connaissances au rythme, à l'harmonie et à la mélodie. Le programme d'études général comprend l'interprétation de la musique, la composition, la lecture de la musique et la réaction à la musique. Les élèves examinent également le rapport qui existe entre la musique et d'autres formes d'art ainsi que la place de la musique dans l'histoire et la culture.

##### Technologie

L'enseignement technologique de portée générale vise à consolider et à élargir les connaissances, les compétences et les attitudes générales des élèves au chapitre de la technologie. Il permet aux élèves d'explorer un vaste éventail de possibilités de carrière pertinentes et de mieux comprendre divers champs et applications de la technologie.

Les possibilités d'apprentissage élargies de ce programme offrent aux élèves l'occasion de pratiquer plusieurs compétences essentielles à leur carrière, y compris la communication, la coopération, la résolution de problèmes par la créativité et l'innovation, la logique et l'apprentissage indépendant s'appuyant sur la motivation personnelle. Grâce à diverses stratégies d'enseignement et d'évaluation, le programme d'enseignement technologique de portée générale tient compte des caractéristiques propres à chacun des apprenants et apprenantes. Ainsi, ces derniers sont davantage en mesure d'assumer la responsabilité de leur propre formation.

##### Éducation physique

L'éducation physique compte un grand nombre de résultats d'apprentissage généraux se rapportant à un style de vie sain, au développement personnel, à l'expression esthétique, au civisme, à la résolution de problèmes et à la communication. La meilleure façon de faire en sorte que les élèves obtiennent ces résultats d'apprentissage est de dispenser un programme d'enseignement en classe et de faire participer les élèves à des activités intramurales et récréatives.

## Orientation/Études familiales

La qualité de la vie des individus, des familles et des collectivités peut être grandement améliorée par l'acquisition de connaissances pratiques qui reconnaissent les rapports intrinsèques entre les rôles, les contextes et les événements de la vie. Ces cours étudient entre autres la prise de décisions et la résolution de problèmes dans le domaine de la santé, des relations interpersonnelles, des mesures de sécurité, des effets de l'environnement sur la santé, de l'exploration et de la planification de la carrière, de la prise de conscience des consommateurs, de la gestion des finances, de l'autonomie et des relations de famille.

### 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année

**Remarque :** Le programme d'études du Nouveau-Brunswick propose un éventail de cours à option en arts, en éducation physique et santé, en économie familiale et études familiales, en études autochtones ainsi qu'en technologie et éducation professionnelle. Ces cours offrent aux élèves des défis individuels et une diversité d'intérêts leur permettant d'obtenir un relevé de note de qualité composé de divers cours obligatoires et à option.

## 18. Évaluation des études faites à l'étranger

Les élèves qui souhaitent fréquenter une école secondaire au Nouveau-Brunswick doivent présenter leurs attestations d'études à l'école d'accueil. Ces attestations sont normalement évaluées par l'école, parfois avec l'aide du ministère de l'Éducation.

## 19. Personne-ressource

**High School Co-ordinator**  
Ministère de l'Éducation  
Educational Programs and Services Branch  
C.P. 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1  
Tél. : (506) 453-2155



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

**Nouveau-Brunswick (secteur francophone)**

---

## Table des matières

Sommaire .....	3
1. Introduction .....	3
2. Structure du système scolaire .....	3
3. Explication des termes utilisés .....	3
4. Désignation des cours .....	3
5. Répartition du temps de charge de cours .....	4
6. Structure du programme d'études .....	4
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	5
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	5
Contenu des cours .....	7
9. Français langue première .....	7
10. Anglais langue seconde .....	8
11. Français langue seconde .....	8
12. Français (immersion) .....	8
13. Mathématiques .....	8
14. Sciences .....	10
15. Sciences humaines .....	11
Autres .....	13
16. Cours préalables ou associés .....	13
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	13
18. Évaluation des études faites à l'étranger .....	16
19. Personne-ressource .....	16

# Sommaire

## 1. Introduction

Le Nouveau-Brunswick est une province bilingue. Deux secteurs d'éducation distincts sont établis et comprennent, sur tout le territoire de la province, à la fois des districts scolaires de langue française et des districts scolaires de langue anglaise. À chacun des deux secteurs d'éducation est affectée une division du ministère de l'Éducation, qui élabore et surveille la mise en œuvre et l'évaluation des programmes et des services éducatifs.

## 2. Structure du système scolaire

Le système scolaire du Nouveau-Brunswick s'échelonne de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Au sein du secteur francophone, ces 13 années de scolarité sont réparties sur deux cycles d'enseignement, soit le primaire, de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année, et le secondaire, de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. L'âge d'admission à la maternelle est de cinq ans révolus au 31 décembre de l'année en cours. De plus, un enfant est tenu de fréquenter l'école jusqu'à la fin de ses études secondaires ou jusqu'à l'âge de 18 ans.

L'année scolaire compte 195 jours, dont 185 sont consacrés à l'instruction. Au secondaire, les heures de classe couvrent une durée d'au moins cinq heures et demie par jour.

## 3. Explication des termes utilisés

L'enseignement public au Nouveau-Brunswick est structuré comme suit.

Primaire	De la maternelle à la 8 <sup>e</sup> année
Secondaire	De la 9 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année

## 4. Désignation des cours

Les codes utilisés sont composés de quatre sections.

- Les deux premiers chiffres identifient la discipline ou la matière.

Codes	Disciplines
10	Français
De 21 à 24	Anglais, espagnol et allemand
De 30 à 31	Mathématiques et statistique
De 40 à 45	Sciences humaines
De 50 à 55	Sciences générales, physique, chimie, biologie, science de l'environnement et astronomie
De 60 à 69	Technologie et domaine des métiers
De 70 à 79	Formation personnelle et sociale et éducation physique
De 80 à 88	Informatique, entrepreneuriat, comptabilité, droit, éducation coopérative et initiation au travail
De 91 à 94	Éducation artistique : arts visuels, musique et art dramatique

- Le 3<sup>e</sup> chiffre indique l'année.

Codes	Années
1	9 <sup>e</sup> année
2	10 <sup>e</sup> année
3	11 <sup>e</sup> année
4	12 <sup>e</sup> année

- Le 4<sup>e</sup> chiffre indique le semestre.

Codes	Semestres
1	1 <sup>er</sup> semestre
2	2 <sup>e</sup> semestre

- Le 5<sup>e</sup> chiffre indique le niveau de cours ou d'adaptation d'un programme d'études régulier. Par exemple, à partir d'un programme d'études donné, le code 1 fait référence au programme régulier, le code 2, au même programme auquel des adaptations relatives aux résultats ou aux activités d'apprentissage ont été apportées, et le code 3, à des adaptations pour élève exceptionnel, dans le cadre d'un plan éducatif individualisé. En mathématiques cependant, les cours modifiés sont conçus de sorte que l'élève qui aurait suivi le cours de mathématiques de 9<sup>e</sup> année ainsi que les trois cours modifiés de mathématiques 30212, 30312 et 30322 en 10<sup>e</sup> et en 11<sup>e</sup> année pourrait, en réussissant un cours modifié additionnel (mathématiques 30412), obtenir l'équivalent de ce que les élèves ont obtenu en suivant les quatre premiers cours réguliers de mathématiques.

Codes	Niveaux
1	Régulier
2	Modifié
3	Pratique

*Par exemple* : 30421 – Mathématiques (30) de 12<sup>e</sup> année (4) offert au 2<sup>e</sup> semestre (2) de niveau régulier (1).

## 5. Répartition du temps de charge de cours

La durée de l'année scolaire est de 185 jours. L'horaire des écoles est composé de deux semestres de 92,5 jours. À chaque semestre, les élèves ont à leur grille-horaire quatre cours de un crédit d'une durée de 115 heures.

## 6. Structure du programme d'études

Les programmes d'études sont composés de deux sections : le cadre théorique et le plan d'études. Le cadre théorique est composé des éléments suivants.

Thèmes	Sous-thèmes
Orientation du système scolaire	La mission de l'éducation publique
	Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires de l'élève du Canada atlantique
	Énoncé de principe relatif à l'intégration des technologies de l'information et des communications
Orientation de la discipline	Définition et rôle de la discipline
	Buts de l'apprentissage de la discipline
	Progression dans la discipline
	Interrelations entre les programmes d'études
Composantes pédagogiques du programme d'études	Orientations du programme d'études
	Principes directeurs
	Profil psychopédagogique des élèves
	Démarche d'apprentissage et démarche pédagogique
	Évaluation des apprentissages
	Temps d'enseignement

La seconde composante, le plan d'études, présente les résultats d'apprentissage visés par le cours. Cette information comprend principalement les résultats d'apprentissage généraux et les résultats d'apprentissage spécifiques.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

La direction de la mesure et de l'évaluation assure le développement, l'administration et la correction d'examens provinciaux au secondaire dans le cadre de la sanction du diplôme d'études secondaires. À la fin de chaque semestre, en janvier et juin, des examens de fin d'études secondaires sont administrés dans les cours suivants : Français 10411 et 10412, Mathématiques 30321 et 30322, Chimie 52311 et 52312, Histoire 42311 et 42312, Physique 51211 et 51212, Géographie 41211 et 41212 et Anglais langue seconde 21211 et 22211. Ces examens sont obligatoires pour l'obtention du diplôme d'études secondaires et représentent 40 p. 100 de la note finale de l'élève. L'autre partie de la note finale, soit 60 p. 100, est constituée de la note fournie par l'école.

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

Le régime pédagogique du secondaire comprend un total de 32 crédits de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Un crédit équivaut à 115 heures d'enseignement au minimum et l'élève accumule un crédit pour chaque cours approuvé qu'il réussit avec une note minimale de 55 p. 100. Le régime pédagogique est constitué de 23 crédits obligatoires (du niveau régulier ou modifié) et de neuf crédits parmi la gamme des cours au choix. Les conditions d'obtention du diplôme stipulent que l'élève doit obtenir un minimum de 23 crédits obligatoires et de trois crédits parmi la variété des cours au choix, pour un total de 26 crédits. Les cours obligatoires sont les suivants.

Disciplines	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	Crédits
Français	10111	10211 ou 10212 et 10221 ou 10222	10311 ou 10312 et 10321 ou 10322	10411 ou 10412	6
Anglais langue seconde	21111 ou 22111	21211 ou 22211			2
Mathématiques	30111	30211 ou 30212	30311 ou 30312 et 30321 ou 30322		4
Sciences	Sciences de la nature 50111	Physique 51211 ou 51212	Chimie 52311 ou 52312		3
Sciences Humaines	Sciences sociales 40111	Géographie 41211 ou 41212	Histoire 42311 ou 42312		3
Éducation artistique I	91111 ou 92111				1
Éducation physique	71111				1
Formation personnelle et sociale	74111				1
Technologie		60211			1
Options			Développement humain 74311 ou Institutions politiques, économiques et juridiques 43311 ou Entrepreneuriat 83311 ou Éducation artistique II 91211 ou 92211		1
Total					23

## Diplôme d'études secondaires

Dans le cadre de la réorganisation de l'enseignement secondaire, la responsabilité de conférer le diplôme d'études secondaires relève du ministre de l'Éducation. Les écoles secondaires déterminent, au nom du ministère, si les élèves ont atteint les résultats d'apprentissage visés avant de remettre le diplôme.

---

# Contenu des cours

## 9. Français langue première

### Français 10111

Ce cours, axé sur l'approche communicative, favorise l'apprentissage et le perfectionnement de la langue française afin d'en faire un instrument qui permette à l'élève d'améliorer sensiblement ses moyens de communication et d'expression, d'acquérir une identité culturelle et de participer à des activités sociales, intellectuelles et professionnelles dans sa langue maternelle.

Le cours vise à développer des habiletés relatives à la situation de communication, au fonctionnement du discours et au fonctionnement de la langue en proposant un contenu qui porte sur le vocabulaire, la syntaxe, l'orthographe et la grammaire. Six genres sont au programme : le documentaire en compréhension orale; la chronique ou l'article de revue; le conte et la légende en compréhension écrite; l'exposé à caractère informatif en production orale; la nouvelle journalistique; et le conte en production écrite.

Ce cours s'adresse à l'ensemble des élèves de 9<sup>e</sup> année.

### Français 10211, 10212

Ce cours s'adresse à l'ensemble des élèves de 10<sup>e</sup> année. Il s'étend sur un seul semestre et favorise l'épanouissement de l'élève sur le plan de la langue et de la pensée. Il vise à développer la maîtrise du français standard, l'atteinte d'un niveau de compétence linguistique adéquat ainsi que l'épanouissement du sentiment d'appartenance à la communauté francophone et acadienne. À l'oral, l'élève devra pouvoir faire un compte rendu d'un roman-jeunesse, alors qu'à l'écrit on s'attendra à ce que l'élève puisse décrire un portrait littéraire et rédiger une lettre d'amitié. En compréhension orale, il se familiarisera avec l'entrevue. Le cours comporte également des composantes portant sur le vocabulaire, la syntaxe et l'orthographe.

### Français 10221, 10222

Ce cours est destiné à l'ensemble des élèves de 10<sup>e</sup> année. Il s'étend sur un semestre et comprend les catégories suivantes : la nouvelle littéraire, la lettre d'opinion, le message publicitaire ainsi que l'exposé oral. En plus des composantes habituelles portant sur le vocabulaire, la syntaxe et l'orthographe, ce cours analyse les différentes façons de s'exprimer ainsi que leur contexte approprié.

### Français 10311, 10312

Ce cours s'adresse à l'ensemble des élèves de 11<sup>e</sup> année. Il s'étend sur un semestre et vise à favoriser l'atteinte d'un niveau de compétence linguistique adéquat ainsi que l'épanouissement du sentiment d'appartenance à la communauté francophone et acadienne. En compréhension écrite, l'élève se familiarisera avec l'article analytique, la poésie et la pièce de théâtre. À l'oral, on s'attendra à ce qu'il puisse faire un exposé à caractère explicatif, alors qu'à l'écrit il devra produire un article de journal de même qu'un texte dramatique.

### Français 10321, 10322

Ce cours, offert au deuxième semestre de la 11<sup>e</sup> année, aborde l'étude du roman à travers des extraits dans le cadre du volet compréhension de la lecture. Les élèves doivent composer un article critique à l'oral ou à l'écrit, alors qu'en compréhension de l'oral ils se familiarisent avec le reportage. Comme les cours précédents, celui-ci assure la progression des élèves à l'oral et à l'écrit par le développement du vocabulaire, de la syntaxe et de l'orthographe.

## Français 10411, 10412

Dernier cours obligatoire de français, celui-ci propose des activités diversifiées, grâce auxquelles l'élève exercera ses habiletés à lire et à écrire des textes littéraires et des textes courants ainsi qu'à s'exprimer oralement dans diverses situations. L'élève aborde l'analyse du roman, de la poésie et de la chanson ainsi que la rédaction du texte d'opinion. Il apprend également à faire des exposés oraux à caractère argumentatif dans le cadre de débats. En ce qui concerne le lexique, la syntaxe et l'orthographe, on s'attend à ce que l'élève ait acquis les connaissances nécessaires pour pouvoir poursuivre ses études ou continuer son apprentissage sur le marché du travail.

## 10. Anglais langue seconde

### Anglais langue seconde 21111 et 21211

Les programmes d'anglais langue seconde 21111 et 21211, destinés aux élèves francophones de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick, visent une clientèle qui est en train d'acquérir et de développer des habiletés langagières de base dans la langue seconde. Cette clientèle acquiert ses habiletés langagières en communication orale et écrite principalement à l'école. Elle a très peu de contact avec l'anglais hors de ses cours d'anglais langue seconde. C'est une clientèle qui suit un cours régulier d'acquisition de la langue.

### Anglais langue seconde 22111 et 22211

Les programmes d'anglais langue seconde 22111 et 22211, destinés aux élèves francophones de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick, visent une clientèle qui est en train de développer et de perfectionner ses habiletés langagières avec un accent sur la communication écrite. Cette clientèle possède déjà de bonnes compétences linguistiques orales et peut s'exprimer facilement dans la langue cible à l'intérieur et à l'extérieur de ses cours d'anglais. C'est une clientèle qui suit un cours régulier de développement de la langue.

## 11. Français langue seconde

Les élèves du secteur francophone ne suivent pas de cours de français langue seconde.

## 12. Français (immersion)

Les élèves du secteur francophone ne suivent pas de cours de français en immersion.

## 13. Mathématiques

Les cours de mathématiques nécessaires à l'obtention du diplôme visent à amener l'élève à :

- apprendre à valoriser les mathématiques;
- développer une confiance dans ses habiletés mathématiques;
- être habile à résoudre des problèmes;
- apprendre à communiquer mathématiquement;
- apprendre à raisonner mathématiquement.

Le développement de ces objectifs s'atteint par l'intermédiaire de contenus mathématiques présentés dans les sections ci-dessous. Ces cours sont offerts dans une séquence de quatre cours où l'élève peut, à partir de la 10<sup>e</sup> année, poursuivre son cheminement au niveau régulier ou au niveau modifié.

<b>Cours</b>	<b>Contenus</b>	
30111	Nombres rationnels	
	Nombres réels	
	Algèbre	
	Géométrie	
	Mesures	
	Géométrie analytique	
	Géométrie des transformations	
	Statistique	
30211	Algèbre linéaire	Nombres réels, exposants et radicaux
		Polynômes
		Expressions rationnelles
		Équations et inéquations à une variable
	Géométrie analytique	Introduction à la géométrie analytique
		Droites et fonctions du 1 <sup>er</sup> degré
		Systèmes d'équations du 1 <sup>er</sup> degré à deux variables
Programmation linéaire	Inéquations et variations	
30212	Algèbre des nombres réels	Nombres réels, nombres rationnels, exposants et racines carrées
		Polynômes, expressions rationnelles et équations
	Géométrie analytique	Introduction à la géométrie analytique
		Droites et fonctions du 1 <sup>er</sup> degré
		Systèmes d'équations du 1 <sup>er</sup> degré à deux variables
	Géométrie euclidienne	Angles, triangles et droites parallèles
		Congruence de triangles
30311	Géométrie euclidienne	Définition, angles et polygones
		Congruence de figures
		Droites parallèles
	Mesures	Aires et volumes de solides géométriques
	Algèbre des nombres réels	Nombres réels, exposants et radicaux
		Polynômes
Expressions rationnelles		

Cours	Contenus	
30312	Algèbre des nombres réels	Exposants, radicaux et nombres irrationnels
		Polynômes
		Équations et formules
		Expressions rationnelles
	Géométrie analytique	Introduction à la géométrie analytique
		Géométrie de la droite
		Rapports, proportions et variations
	Mesures	Périmètre, aire et volume
Géométrie euclidienne	Relation du théorème de Pythagore	
30321	Géométrie analytique	Droites et systèmes d'équations
		Fonctions quadratiques
		Cercle
	Suites et séries	
	Probabilité et statistique	
	Trigonométrie	Trigonométrie du triangle rectangle
	Mathématiques financières	Intérêt composé et valeur actuelle
30322	Algèbre des nombres réels	Exposants et radicaux
		Polynômes et expressions rationnelles
		Équations et formules
	Géométrie analytique	Géométrie analytique de la droite
	Statistique	
	Trigonométrie	Trigonométrie du triangle rectangle
	Mathématiques financières	Achat à crédit

## 14. Sciences

### Sciences 50111

Les résultats d'apprentissage spécifiques et les thèmes choisis sont calqués sur ceux du Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences de la nature [Conseil des ministres de l'Éducation, (Canada)]. Ce cours, comme ceux qui le précèdent, est axé sur le développement d'une culture scientifique qui est définie selon les trois axes suivants : la nature des sciences, la connaissance en sciences, les enjeux sciences, technologie, environnement et société. Dans le cadre de ce cours, l'enseignement porte sur la reproduction, les atomes et les éléments, l'électricité et l'exploration spatiale.

### Physique 51211

Ce programme de physique s'adresse à tous les élèves de la 10<sup>e</sup> année, volet régulier. Ce cours obligatoire se veut une initiation à l'étude de la matière et de l'énergie. Il est constitué de quatre modules obligatoires qui traitent des thèmes suivants : la cinématique, la dynamique, l'énergie et les ondes. Ce cours d'introduction vise à placer l'élève dans un contexte de recherche qui met en pratique les habiletés, les stratégies et le processus caractéristiques du questionnement scientifique. Ce cours permet à l'élève de prendre, s'il le désire, d'autres cours de physique.

## Physique 51212

Ce programme de physique s'adresse à tous les élèves de la 10<sup>e</sup> année, volet adapté. Ce cours obligatoire se veut une initiation à l'étude de la matière et de l'énergie. Il est constitué de quatre modules obligatoires qui traitent des thèmes suivants : la cinématique, la dynamique, l'énergie et les ondes. Ce cours d'introduction vise à placer l'élève dans un contexte de recherche qui met en pratique les habiletés, les stratégies et le processus caractéristiques du questionnement scientifique. Quoique rejoignant sensiblement les mêmes résultats d'apprentissage que Physique 51211, ce cours est terminal.

## Chimie 52311

Le programme de chimie s'adresse à tous les élèves de la 11<sup>e</sup> année, volet régulier. Ce cours obligatoire se veut une initiation à l'étude de la composition et des transformations de la matière. Il est constitué de cinq modules obligatoires qui traitent des thèmes suivants : le modèle atomique, les liaisons et réactions chimiques, les états de la matière, les solutions et la chimie de l'environnement. Dans le cadre de ces thèmes, les éléments qui influent sur la qualité de l'air, de l'eau et du sol sont abordés. Ce cours d'introduction vise à placer l'élève dans un contexte de recherche qui met en pratique les habiletés, les stratégies et le processus caractéristiques du questionnement scientifique. Ce cours permet à l'élève de suivre d'autres cours de chimie, s'il le désire.

## Chimie 52312

Le programme de chimie s'adresse à tous les élèves de la 11<sup>e</sup> année, volet adapté. Ce cours obligatoire se veut être une initiation à l'étude de la composition et des transformations de la matière. Il est constitué de cinq modules obligatoires qui traitent des thèmes suivants : le modèle atomique, les liaisons et les réactions chimiques, les états de la matière, les solutions et la chimie de l'environnement. Dans le cadre de ces thèmes, les éléments qui influent sur la qualité de l'air, de l'eau et du sol sont abordés. Ce cours d'introduction vise à placer l'élève dans un contexte de recherche qui met en pratique les habiletés, les stratégies et le processus caractéristiques du questionnement scientifique. Quoique rejoignant sensiblement les mêmes résultats d'apprentissage que Chimie 52311, ce cours est terminal.

# 15. Sciences humaines

## Sciences sociales 40111

Initiation aux sciences sociales par l'étude des provinces maritimes.

Ce cours étudie la société des provinces maritimes. Il a pour but d'amener l'élève à mieux connaître et comprendre les diverses facettes de la réalité sociale des Maritimes. Ainsi, l'élève s'initie à différentes méthodes de travail relatives aux sciences humaines, tout en développant des habitudes d'observation, d'analyse et de synthèse pour expliquer les phénomènes sociaux. Le cours initie également aux rudiments du travail de recherche : la démarche de travail des sciences humaines et les règles de rédaction et de présentation appropriées à ce type de travail. Ce cours se divise en six modules de base.

**Module 1** : La géographie

**Module 2** : L'histoire (évolution du peuplement des Maritimes : amérindien, acadien, anglais, loyaliste, irlandais, écossais, et les nouveaux immigrants et immigrantes; projet sur le thème « Arts et culture »).

**Module 3** : La sociologie

**Module 4** : L'économie

**Module 5** : La science politique

---

**Module 6 :** Les sciences sociales : instruments d'analyse et de synthèse

## **Géographie du Canada 41211, 41212**

Ce cours amène l'élève à parfaire ses connaissances sur le pays. L'élève apprend à comprendre la complexité du milieu géographique et à y relier les éléments physiques et humains qui le composent, tant au Nouveau-Brunswick qu'au Canada. L'analyse et la synthèse sont deux habiletés essentielles à développer. De plus, l'actualité provinciale, pancanadienne et internationale perfectionne les techniques du travail de recherche : la démarche de travail du géographe et les règles de rédaction et de présentation appropriées à ce type de travail. Six modules divisés en plusieurs sous-thèmes sont à l'étude.

**Module 1 :** La situation géographique du Nouveau-Brunswick et du Canada

**Module 2 :** Les ressources minières et hydrographiques

**Module 3 :** Les ressources forestières et agricoles

**Module 4 :** L'énergie

**Module 5 :** La population

**Module 6 :** Le développement économique

De plus, l'actualité provinciale, pancanadienne et internationale fait partie intégrante du cours sur une base régulière.

## **Histoire du Canada 42311, 42312**

Ce cours présente les grands traits de l'histoire du pays, depuis les origines amérindiennes jusqu'à aujourd'hui. Il offre à l'élève la possibilité de se familiariser avec l'évolution du pays et de la collectivité canadienne. L'histoire de l'Acadie et de la population francophone est incorporée dans le programme d'histoire nationale. L'élève étudie la société canadienne sous ses aspects politiques, économiques, sociaux et culturels et en saisit les valeurs d'interdépendance. De plus, l'actualité provinciale, pancanadienne et internationale s'avère primordiale pour apprendre à établir des liens entre la société d'hier et celle d'aujourd'hui. Il y a six modules principaux.

**Module 1 :** La rencontre de deux mondes (sociétés amérindiennes; arrivée des peuples européens)

**Module 2 :** La Nouvelle-France de 1604 à 1663

**Module 3 :** Le régime britannique de 1763 à 1867

**Module 4 :** Un nouveau pays, le Canada de 1867 à 1914

**Module 5 :** D'une guerre à l'autre en passant par la crise de 1914 à 1945

**Module 6 :** Le Canada de 1945 à nos jours

De plus, l'actualité provinciale, pancanadienne et internationale fait partie intégrante du cours sur une base régulière

## Autres

### 16. Cours préalables ou associés

Sans objet.

### 17. Autres genres de programmes ou de cours

#### A. Éducation artistique I et II

##### Arts visuels 91111 et 91211

Dans le cadre de ces cours, l'élève crée des œuvres, emploie le vocabulaire des arts, réagit aux arts et critique et explique des questions historiques, culturelles et contemporaines. Il a la possibilité d'explorer des œuvres bidimensionnelles et tridimensionnelles créées à partir de différents matériaux. L'élève participe à la résolution de problèmes, travaille en groupe et seul, acquiert des habiletés et des connaissances spécialisées et établit des liens entre l'art et la société.

##### Musique 92111 et 92211

L'élève qui suit des cours de musique étudie une variété de domaines musicaux. Ces cours mettent l'accent sur la culture musicale et l'application pratique des connaissances au rythme, à l'harmonie et à la mélodie. Le programme d'études général comprend l'interprétation de la musique, la composition, la lecture de la musique et la réaction à la musique. L'élève examine également le rapport qui existe entre la musique et d'autres formes d'art ainsi que la place de la musique dans l'histoire et la culture.

#### B. Éducation physique

##### Éducation physique 71111

Ce cours obligatoire s'adresse aux élèves de la 9<sup>e</sup> année. Il met l'accent sur la condition physique et traite des thèmes suivants : le concept d'un mode de vie active, les effets de l'activité physique sur le corps, la définition, les facteurs et les déterminants de la condition physique, les principes d'entraînement et les bienfaits de l'activité physique sur le corps. Les élèves font non seulement l'expérience de chacun des déterminants de la condition physique mais participent également à une variété de sports et d'activités récréatives qui contribuent au maintien de la forme physique et au développement des habiletés motrices.

#### C. Formation personnelle et sociale

##### Formation personnelle et sociale 74111

Ce cours obligatoire s'adresse aux élèves de la 9<sup>e</sup> année. Il met l'accent sur le développement de l'enfant et le rôle de parent. Les thèmes étudiés sont les suivants : la connaissance et l'acceptation de soi, les compétences pour des relations saines, la grossesse, la naissance, les responsabilités parentales, la croissance et le développement de l'enfant et la discipline.

## D. Technologie

### Technologie 60211

Ce cours de technologie obligatoire s'adresse aux élèves de la 10<sup>e</sup> année. Il donne à l'élève l'occasion d'explorer une multitude d'activités technologiques propre aux différents champs d'activités humaines. L'élève est placé dans des situations d'apprentissage qui lui permettent de mieux comprendre la nature de la technologie, de prendre des décisions sur des questions technologiques et de comprendre le fonctionnement, le potentiel, les conséquences et les limites de la technologie dans une perspective globale. Dans un contexte de créativité, d'esprit critique et de résolution de problèmes, le rôle du programme d'études est d'amener l'élève à s'approprier une culture technologique.

## E. Options

Cours au choix relatifs à l'admission aux établissements postsecondaires.

### Développement humain 74311

Ce cours met l'accent sur la connaissance de soi et aborde les thèmes suivants : les besoins physiologiques et psychologiques, la personnalité, la communication, la maturité, la sexualité, le début de l'âge adulte et le choix d'un mode de vie. Dans le cadre de ce cours, les élèves apprennent à évaluer des situations et à trouver des solutions les satisfaisant.

### Institutions politiques, économiques et juridiques 43311

Ce cours centre son étude sur la compréhension de l'évolution et de la dynamique des institutions politiques, économiques et juridiques dans leur contexte respectif. Il initie l'élève aux concepts fondamentaux et aux méthodes de travail propres à trois disciplines dans l'étude de la société canadienne : la science politique, l'économie et le droit.

Le cours repose sur la pédagogie active qu'est la démarche inductive. La participation de l'élève est essentielle. Elle lui permet d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés intellectuelles et techniques et des attitudes propres à la vie en société, considérée sous ces trois aspects.

Il y a trois modules principaux.

**Module 1 :** Le système politique canadien et ses institutions

**Module 2 :** Le système économique canadien et ses institutions

**Module 3 :** Le système juridique canadien et ses institutions

### Entrepreneuriat 83311

Ce cours a pour but de favoriser l'éclosion de l'esprit d'entreprise : faire acquérir des connaissances et développer des habiletés et des attitudes entrepreneuriales. Il met l'accent sur le développement de personnes entreprenantes, autonomes et capables de contribuer de manière constructive à leur communauté. Dans ce cours, l'élève se fait artisan d'un projet entrepreneurial innovateur. Ce projet, qui est aussi un défi, répond à un besoin de la société et comporte des risques calculés. Le cours favorise la pédagogie expérientielle, l'approche réflexive et l'apprentissage coopératif. Dix modules composent le cours.

**Module 1 :** Nature de l'entrepreneuriat

**Module 2 :** Profil d'une entrepreneure ou d'un entrepreneur

**Module 3** : Évaluation du potentiel entrepreneurial

**Module 4** : Choix d'une idée entrepreneuriale

**Module 5** : Planification et organisation d'un projet entrepreneurial

**Module 6** : Marketing

**Module 7** : Exploitation

**Module 8** : Ressources humaines

**Module 9** : Finance

**Module 10** : Perspectives d'avenir

## **Biologie 53411**

Ce cours est une initiation à l'étude de la vie et des organismes vivants. Il veut amener l'élève à faire des apprentissages dans les domaines suivants : introduction à la biologie, les bases physico-chimiques de la vie, la cytologie, la génétique, l'évolution, l'anatomie et la physiologie humaines, l'anatomie et la physiologie végétales. L'élève pourra élargir ses connaissances et ses habiletés par l'entremise de l'étude des phénomènes biologiques. Ce cours permet à l'élève de lier l'apprentissage des sciences de la vie à des applications pratiques de la vie courante.

## **Chimie 52411**

Ce cours se spécialise dans l'étude de la composition de la matière et de ses transformations. Il veut amener l'élève à faire des apprentissages sur la structure atomique et la nomenclature, les liaisons chimiques, les réactions chimiques, les aspects thermodynamiques et cinétiques des réactions chimiques, les solutions aqueuses et l'oxydoréduction. Ce cours permet à l'élève de lier l'apprentissage des sciences physiques à des applications pratiques de la vie courante.

## **Physique 51311**

Ce cours se spécialise dans l'étude de la matière et de l'énergie. Il veut amener l'élève à poursuivre ses apprentissages en cinématique, en dynamique, en électricité et dans le domaine de la physique des particules pour ainsi élargir ses connaissances et habiletés par l'entremise de l'étude des phénomènes physiques. Ce cours permet à l'élève de lier l'apprentissage des sciences physiques à des applications pratiques de la vie courante.

## **Physique 51411**

C'est un cours avancé, c'est-à-dire un cours préparatoire aux études postsecondaires. Le cours de physique avancé veut amener l'élève à poursuivre ses apprentissages en cinématique, en dynamique et en sons et lumière pour ainsi élargir ses connaissances et habiletés par l'entremise de l'étude des phénomènes physiques. Il permet à l'élève de lier l'apprentissage des sciences physiques à des applications pratiques de la vie courante.

## **Mathématiques 30411**

Ce cours de niveau avancé prépare l'élève pour ses études de niveau postsecondaire. Il suit le cours Mathématiques 30321 (version 1992) et est préalable au cours Mathématiques 30421 (version 1992). Ce cours approfondira certains concepts vus dans le cours précédent et réinvestira ces nouveaux apprentissages afin d'approfondir les connaissances de l'élève en mathématiques. Les élèves seront initiés aux valeurs

---

absolues, aux fonctions quadratiques, aux équations quadratiques, aux fonctions exponentielles et logarithmiques, à l'application de la trigonométrie aux triangles ainsi qu'aux fonctions trigonométriques.

### **Mathématiques 30421**

Ce cours de niveau avancé prépare l'élève pour ses études de niveau postsecondaire. Il suit le cours Mathématiques 30411 (version 1992). Ce cours exige une grande capacité de raisonnement et de résolution de problèmes, une grande compétence mathématique et un grand degré d'investissement à la tâche de la part de l'élève. Ce dernier est initié à la géométrie analytique, la mathématique discrète, l'analyse combinatoire, les matrices, la résolution de systèmes d'équations linéaires, le théorème binomial et au calcul différentiel.

## **18. Évaluation des études faites à l'étranger**

Les élèves qui souhaitent fréquenter une école secondaire au Nouveau-Brunswick doivent présenter leurs attestations d'études à l'école d'accueil. Ces attestations sont normalement évaluées par l'école, parfois avec l'aide du ministère de l'Éducation.

## **19. Personne-ressource**

**M<sup>me</sup> Lucille Martin**

Directrice adjointe

Direction des services pédagogiques

C.P. 6000

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

E3B 5H1

Téléphone : (506) 453-2743



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

**Terre-Neuve-et-Labrador**

## Table des matières

Sommaire .....	3
1. Introduction .....	3
2. Structure du système scolaire .....	3
3. Explication des termes utilisés .....	3
4. Désignation des cours .....	4
5. Répartition du temps et charge de cours .....	6
6. Structure du programme d'études .....	6
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	8
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	9
Contenu des cours .....	11
9. Anglais .....	11
10. Français (langue première) .....	14
11. Français (langue seconde) .....	22
12. Français (immersion) .....	23
13. Mathématiques .....	25
14. Sciences de la nature .....	27
15. Sciences humaines .....	29
Autres .....	31
16. Cours préalables ou associés .....	31
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	35
18. Évaluation des études faites à l'étranger .....	45
19. Personne-ressource .....	46

# Sommaire

## 1. Introduction

D'importants changements ont été apportés au programme d'études du deuxième cycle du secondaire 2003-2004 de la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Ils découlent de l'association de Terre-Neuve-et-Labrador aux autres provinces de l'Atlantique (Fondation d'éducation des provinces atlantiques, FEPA) pour l'élaboration d'un programme d'études commun. Ils concernent essentiellement l'enseignement des arts du langage, des mathématiques et des sciences de la nature. Ces changements ont été mis en œuvre progressivement sur une période allant de trois à quatre ans; l'année scolaire 2003-2004 étant la toute première où le programme d'études intégral de la FEPA est en place pour les matières énumérées ci-dessus.

## 2. Structure du système scolaire

L'année scolaire débute le mardi suivant la fête du Travail et se termine le vendredi de la dernière semaine complète de juin. Elle compte 192 jours, dont au moins 187 sont réservés à l'enseignement. Deux jours sont consacrés à l'administration et trois sont prévus pour le perfectionnement professionnel et la formation en cours d'emploi. Il revient aux districts scolaires de fixer la date de ces journées pendant l'année scolaire. Dans les limites des dates d'ouverture et de clôture, les districts scolaires déterminent le calendrier de l'année scolaire.

Le programme du deuxième cycle du secondaire vise les trois dernières années d'études d'un système d'éducation de 13 années, qui s'échelonne de la maternelle jusqu'au deuxième cycle du secondaire. Ces trois dernières années sont appelées niveaux I, II et III. Le programme est structuré en fonction de cours à crédit, par lesquels l'élève accumule des crédits pendant trois ans ou plus en vue d'obtenir ultimement son diplôme du deuxième cycle du secondaire.

## 3. Explication des termes utilisés

### Maternelle

Les enfants amorcent leur éducation formelle à la maternelle, offerte dans toutes les écoles primaires de Terre-Neuve-et-Labrador.

### Primaire

Années allant de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année.

### Élémentaire

Années allant de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

### Niveau intermédiaire

Années allant de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année.

### Deuxième cycle du secondaire

Le deuxième cycle du secondaire dure généralement trois ans après la 9<sup>e</sup> année (niveaux I, II et III).

## Crédit

Unité de valeur décernée aux élèves qui obtiennent la note de passage à un cours du deuxième cycle du secondaire.

### Remarques :

- La **note de passage** est de 50 p. 100.
- Le **nombre de crédits** accordés varie :
  - un crédit équivaut à au moins 55 heures d'enseignement;
  - deux crédits équivalent à au moins 110 heures d'enseignement.

## Cours prescrit

Cours élaboré par le ministère de l'Éducation pour être offert dans le système scolaire.

## Cours pilote

Cours élaboré par le ministère de l'Éducation et offert à titre expérimental dans quelques écoles seulement afin d'être évalué avant de devenir éventuellement un cours prescrit.

## Cours local

Cours mis au point par l'école ou le district et dont le contenu est axé sur une région précise de la province ou dont le caractère unique est jugé important pour les élèves de la région. Les cours locaux doivent satisfaire aux critères établis par le ministère et doivent être approuvés par ce dernier.

## 4. Désignation des cours

À tous les niveaux avant le deuxième cycle du secondaire, les cours sont désignés par un titre et un numéro correspondant à l'année, par exemple, Mathématiques, 7<sup>e</sup> année.

Les cours du deuxième cycle du secondaire sont désignés par un titre et un numéro de six chiffres.

### Deux premiers chiffres

Code du sujet (p. ex. : 06 pour Français)

Code	Sujet	Code	Sujet
01	Arts	14	Sciences de la nature
02	Éducation économique	15	Sciences humaines
03	Anglais	16	Orientation
04	Littérature	17	Langue étrangère
05	Études de la famille	18	Langue autochtone
06	Français	19	Médias
07	Santé	21	Français langue première
08	Éducation technologique	30	Éducation coopérative
09	Mathématiques	50	Éducation générale
10	Musique	64	Sciences de la nature
12	Éducation physique	70	Cours alternatif
13	Éducation religieuse	94	Arts du langage

**Remarques :**

- Depuis la mise en œuvre du nouveau programme d'études de l'anglais, les codes 03 et 04 pour l'anglais et la littérature ne sont plus utilisés. Tous les cours d'anglais et de littérature portent dorénavant le même code (94).
- Depuis la mise en œuvre du nouveau programme d'études des sciences de la nature, le code des sciences de la nature (14) n'est plus utilisé. Le code 64 sert dorénavant à désigner les cours de ce programme.

### 3<sup>e</sup> chiffre

Les chiffres 1, 2, 3 ou 4 désignent le « niveau du cours », 1, 2 et 3 désignant les cours de niveau secondaire alors que 4 désigne les cours avancés (généralement des cours de classement avancé).

### 4<sup>e</sup> chiffre

Le nombre de crédits accordés pour la réussite du cours.

### 5<sup>e</sup> chiffre

Chiffre de 0 à 9 désignant le type de cours.

Voici, ci-dessous, les divers types de cours actuellement désignés.

0. Cours prescrit pour tous les élèves de la province
1. Cours pilote approuvé à titre expérimental afin d'être évalué avant de devenir éventuellement un cours prescrit
2. Cours local approuvé dans certains districts seulement (à l'exception des cours de classement avancé)
3. Cours prescrit pour les programmes de français (langue première ou immersion)

4. Cours pilote approuvé à titre expérimental pour les programmes de français (langue première ou immersion)
5. Cours local approuvé pour les programmes de français (langue première ou immersion)
6. Version simplifiée d'un cours prescrit, où la matière est traitée de façon plus superficielle ou compte moins de résultats de programmes d'études (filière 3)
7. Cours alternatif suivi par certains élèves (filière 4)
8. Version modifiée d'un cours prescrit, qui traite plus en profondeur de la matière ou qui compte des résultats d'apprentissage supplémentaires, notamment un cours préparatoire au baccalauréat international
9. Cours extérieur transféré dans le système scolaire secondaire (par exemple, cours suivi dans une autre province). Dans un tel cas, le crédit est accordé, mais aucune note n'est donnée.

## 6<sup>e</sup> chiffre

Chiffre de 0 à 9 servant à distinguer les cours sur un même sujet, d'un même niveau et d'un même type et donnant droit au même nombre de crédits.

## 5. Répartition du temps et charge de cours

Au niveau intermédiaire et au deuxième cycle du secondaire, il y a 187 jours d'enseignement par année, chaque jour équivalant à cinq heures.

### Répartition du temps recommandée au niveau intermédiaire

Sujet	Pourcentage du temps d'enseignement
Arts du langage – anglais	20 p. 100
Mathématiques	18 p. 100
Sciences de la nature	10 p. 100
Sciences humaines	10 p. 100
Français	10 p. 100
Éducation religieuse	8 p. 100
Éducation technologique/Arts industriels, Économie	8 p. 100
Éducation physique	6 p. 100
Musique et arts	5 p. 100
Santé	5 p. 100

Au deuxième cycle du secondaire, la répartition du temps et la charge de cours dépendent des critères d'obtention du diplôme (section 8) et du choix de l'élève. Un crédit est accordé pour un minimum de 55 heures d'enseignement et deux crédits sont accordés pour un minimum de 110 heures d'enseignement.

## 6. Structure du programme d'études

Le programme d'études offre trois années d'études au niveau intermédiaire et trois au deuxième cycle du secondaire.

Les matières enseignées au niveau intermédiaire sont énumérées à la section 5.

Au deuxième cycle du secondaire, les élèves peuvent suivre des cours généraux, préparatoires à l'université ou avancés, pour certaines matières du programme d'études.

## Arts du langage – anglais

La progression dans le programme d'études Arts du langage – anglais va généralement de la façon suivante :

	Progression (de gauche à droite)		
Général	1202	2202	3202
Préparatoire à l'université	1201	2201	3201
Autres cours d'arts du langage	Anglais 1200 (général)		
	Rédaction 2203		
	Arts de la scène 2200		
	Littérature canadienne 2204		
	Littérature folklorique 3203		

## Mathématiques

Le programme de mathématiques offre le choix entre des cours généraux, préparatoires à l'université et avancés.

Au niveau I, l'élève qui débute avec le programme général suivra Mathématiques 1206. L'élève qui souhaite continuer avec le programme de mathématiques préparatoire à l'université ou avancé suivra Mathématiques 1204. La séquence habituelle de cours pour chacune des filières en mathématiques est présentée ci-dessous. Un élève peut toutefois passer d'une filière à l'autre.

La progression dans le programme d'études des mathématiques va généralement de la façon suivante :

	Progression (de gauche à droite)			
Général	1206	2206	3206	
Préparatoire à l'université	1204	2204	3204	3103
Avancé		2205	3205	3207

### Remarques :

- Mathématiques 3103 ne doit pas nécessairement être suivi après Mathématiques 3204, ces deux cours étant généralement suivis en même temps.
- Les cours Mathématiques 3205 et 3207 peuvent être suivis en même temps.

## Sciences de la nature

Le programme de sciences de la nature du secondaire offre aux élèves le choix entre des cours généraux et préparatoires à l'université.

Au niveau I, l'élève qui débute avec le programme général suivra Sciences de la nature 2200. L'élève qui souhaite continuer avec le programme de sciences de la nature préparatoire à l'université suivra Sciences de la nature 1206 au niveau I et, les années suivantes, choisira entre les cours de biologie, de chimie et de physique et les cours sur les systèmes terrestres.

	<b>Progression (de gauche à droite)</b>	
Général	Sciences de la nature 2200	Sciences de la nature 3200
Préparatoire à l'université	Sciences de la nature 1206	Biologie 2201/3201
		Chimie 2202/3202
		Physique 2204/3204
		Systèmes terrestres 3209
Autres cours de sciences de la nature	Sciences de l'environnement 3205	
	Sciences/Technologie/Société 2205	

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

Au deuxième cycle du secondaire, les élèves doivent avoir une note d'au moins 50 p. 100 pour obtenir leur crédit.

Sauf pour les cours de niveau III pour lesquels un examen provincial est administré (examen public), la réussite du cours est déterminée exclusivement à la lumière des évaluations effectuées au niveau de l'école. Ces évaluations sont toutefois sujettes aux politiques d'évaluation établies par chaque district scolaire.

Les cours suivants font l'objet d'un examen provincial, administré en juin.

- Anglais 3201
- Mathématiques 3204
- Mathématiques 3205
- Mathématiques 3231
- Biologie 3201\*
- Chimie 3202
- Physique 3204
- Systèmes terrestres 3209
- Histoire mondiale 3201\*
- Géographie mondiale 3202
- Français 3200
- Français 3202

\* Ces deux examens sont également traduits en français et administrés aux élèves des programmes de français (langue première et immersion), par exemple, dans le cadre des cours Biologie 3231 et Histoire mondiale 3231.

Pour les cours qui font l'objet d'un examen public, la note finale de l'élève est déterminée par la moyenne des notes soumises par l'école et de la note obtenue audit examen. Les examens publics sont administrés en juin et sont corrigés par un groupe d'enseignantes et d'enseignants en exercice, une fois l'année scolaire terminée. Les notes finales pour ces cours sont communiquées aux élèves lors de la remise des relevés de notes scolaires (au milieu de juillet).

Bien que les écoles secondaires remettent généralement à leurs élèves un bulletin à la fin de l'année scolaire, il revient au ministère de l'Éducation d'émettre le relevé de notes du secondaire. Les notes des cours visés par un examen public qui apparaissent sur le bulletin du secondaire sont celles soumises par l'école et ne constituent pas les notes finales. On doit y ajouter la note à l'examen public pour déterminer la moyenne.

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

### Programme d'anglais langue première

Exigences par groupe		Nombre de crédits requis
Arts du langage (8 crédits)	Arts du langage – cours de base	6 crédits
	Arts du langage – cours à option	2 crédits
Mathématiques/Sciences de la nature/Technologie (12 crédits)	Mathématiques	4 crédits
	Sciences de la nature	4 crédits
	Mathématiques et/ou sciences de la nature et/ou technologie	4 crédits
Sciences humaines (4 crédits)	Études mondiales	2 crédits
	Études canadiennes	2 crédits
Entrepreneuriat/Économie		2 crédits
Développement personnel	Musique, études de la famille, préparation à la carrière, français, arts de la scène, éducation coopérative, enseignement religieux, arts/médias et éducation physique	4 crédits
N'importe quelle matière		6 crédits
<b>Total des crédits</b>		<b>36</b>
	Crédits locaux	maximum de 4
	Crédits de niveaux III et IV	minimum de 9
	Crédits de niveaux II, III et IV	minimum de 20

**Remarque :** Au moins cinq des crédits de niveau III doivent être obtenus dans le programme de deuxième cycle du secondaire de Terre-Neuve-et-Labrador.

Tous les cours alternatifs (soit ceux dont le troisième chiffre est 7) comptent comme cours locaux aux fins d'obtention du diplôme et entrent dans la catégorie « n'importe quelle matière ». Les élèves ne peuvent utiliser plus de quatre crédits issus de cours locaux (sauf s'il s'agit de cours de classement avancé) pour accumuler les 36 crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

## Programme de français langue première

	Matière	Nombre de crédits requis
Arts du langage (8 crédits)	Français	6 crédits
	Anglais	2 crédits
Mathématiques/Sciences de la nature/Technologie (12 crédits)	Mathématiques	4 crédits
	Sciences de la nature	4 crédits
	Mathématiques/Sciences de la nature/Technologie	4 crédits
Sciences humaines (4 crédits)	Études mondiales	2 crédits
	Études canadiennes	2 crédits
Économie/Entrepreneuriat		2 crédits
Développement personnel	Arts, musique, éducation physique et enseignement religieux	4 crédits
Autres matières		6 crédits
<b>Total des crédits</b>		<b>36</b>
	Crédits locaux	maximum de 4
	Crédits de niveaux III et IV	minimum de 9
	Crédits de niveaux II, III et IV	minimum de 20

## Types de diplôme

### Diplôme avec mention TRÈS BIEN

L'élève satisfait aux critères minimaux d'obtention du diplôme d'études secondaires établis par le ministère de l'Éducation et a obtenu les crédits des cours suivants, avec une note moyenne d'au moins 80 p. 100.

Anglais	Anglais 3201
Mathématiques	Mathématiques 3204, 3205 ou 3207
Sciences de la nature	Biologie 3201, Chimie 3202, Physique 3204 ou Systèmes terrestres 3209
Sciences humaines (ou français)	Géographie mondiale 3202, Histoire mondiale 3201 ou 3231, Enjeux planétaires 3205, Français 3200 ou 3201, Français accéléré 3203 ou Français 3202
Cours à option	Deux crédits issus des matières ci-dessus ou de cours supplémentaires de niveau 3000 ou 4000 approuvés par le ministère de l'Éducation aux fins du diplôme (Anglais 3202, Mathématiques 3206, Sciences de la nature 3200 et Géographie mondiale 3200 ne peuvent servir de cours à option dans le calcul de la moyenne pour le diplôme avec mention très bien ou bien.)

**Remarque :** Pour le calcul de la note minimale de 80 p. 100, chaque cours de deux crédits est entré deux fois et chaque cours de un crédit est entré une seule fois. La note totale est ensuite divisée par 10.

**Exemple**

<b>Cours</b>	<b>Note</b>	<b>Calcul</b>
Anglais 3201	78	$78 \times 2 = 156$
Mathématiques 3204	82	$82 \times 2 = 164$
Chimie 3202	75	$75 \times 2 = 150$
Histoire mondiale 3201	78	$78 \times 2 = 156$
Mathématiques 3103	88	$88 \times 1 = 88$
Technologie des communications 3104	90	$90 \times 1 = 90$
<b>Moyenne</b>		$804 \div 10 = \mathbf{80,4}$

Pour avoir droit au diplôme avec mention très bien, l'élève doit également avoir réussi Sciences de la nature 1206.

**Diplôme avec mention BIEN**

L'élève satisfait aux mêmes critères que ceux du diplôme avec mention très bien quant aux cours suivis, mais doit obtenir une note moyenne d'au moins 50 p. 100.

Pour avoir droit au diplôme avec mention bien, il doit également avoir réussi Sciences de la nature 1206.

**Diplôme GÉNÉRAL**

L'élève satisfait aux critères minimaux d'obtention du diplôme d'études secondaires mais ne remplit pas les autres conditions pour l'obtention de la mention bien ou très bien.

**Diplôme d'études en immersion française**

Les élèves inscrits dans le programme d'immersion française doivent satisfaire aux critères minimaux d'obtention du diplôme et accumuler six crédits issus de cours de français et six autres crédits issus de cours donnés en français. Le diplôme et le relevé de notes porteront une mention indiquant la réussite du programme d'immersion française.

# Contenu des cours

## 9. Anglais

### Niveau intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme d'anglais inculque aux élèves des connaissances et des stratégies de communication orale, d'écoute, de lecture, d'observation, d'écriture et de communication du sens. Les cours d'anglais doivent être enseignés de façon intégrée pour permettre aux élèves de comprendre et de mettre en pratique les liens entre les processus linguistiques. Cette démarche intégrée devrait reposer sur l'expérience antérieure des élèves avec la langue et d'autres activités importantes comme la communication orale, l'écoute, la lecture, l'observation, l'écriture et d'autres façons de communiquer le sens. Le contact avec la littérature permet aux élèves non seulement d'acquérir des connaissances et des stratégies mais également d'être plus conscients de la richesse de la vie, de travailler leur imagination, d'exercer leurs facultés intellectuelles et de faire mûrir leurs émotions.

Le programme d'études présente une quantité équilibrée d'écrits transactionnels, expressifs et poétiques, où l'on enseigne les conventions de la langue écrite et orale. Les élèves doivent conserver un dossier écrit de leurs travaux à des fins d'évaluation et de référence. Les diverses ressources pour la lecture et l'observation visent à susciter des réponses personnelles, à promouvoir la discussion et l'analyse de valeurs et d'idées et à consolider la compréhension qu'ont les élèves de la langue, de la forme et du genre. Le programme favorise une variété de types d'interaction entre les élèves (partenariats, petits groupes, classe complète).

## Deuxième cycle du secondaire

### Anglais 1200 (94 1200)

Ce cours à option est conçu pour les élèves qui commencent le deuxième cycle du secondaire et :

- qui sont dépourvus des compétences et des stratégies nécessaires pour répondre aux exigences en lecture et en écriture des cours du deuxième cycle du secondaire;
- qui n'ont pas acquis les stratégies de lecture leur permettant de décoder, de retenir, d'interpréter ou de reconstruire des textes écrits;
- qui présentent des troubles d'apprentissage ou une déficience cognitive ou qui, bien qu'ils n'affichent aucune déficience causale, sont inhabilités en raison d'un manque d'aptitude à lire et à écrire;
- qui éprouvent un manque de motivation ou d'intérêt, du dégoût à l'égard des tâches d'écriture et de lecture et une très faible estime d'eux-mêmes et qui ont besoin d'indices donnés par leurs camarades de classe, le personnel enseignant ou toute autre source externe pour être en mesure d'interpréter les textes écrits.

Les résultats d'apprentissage prévus et les suggestions pour l'enseignement et l'apprentissage s'articulent autour de trois grandes fonctions de la lecture : lire et écrire pour apprendre; lire et écrire pour fonctionner en société; et lire et écrire pour répondre à des champs d'intérêt personnels.

### Anglais 1201 (94 1201)

Ce cours avancé est conçu pour la majorité des élèves qui commencent le niveau I du deuxième cycle du secondaire. L'étude de la langue et l'initiation à un vaste éventail de textes littéraires et médiatiques permettront aux élèves de réfléchir à leurs propres stratégies d'apprentissage tout en gagnant de l'assurance dans l'utilisation de la langue. La gamme des textes étudiés – articles, poèmes, courts textes en prose, pièces de théâtre, romans et œuvres visuelles – sera axée sur les identités, de façon à permettre aux élèves de mieux se connaître eux-mêmes et de mieux comprendre leur communauté et leur culture. Bien que les élèves puissent concevoir des textes fictifs, narratifs et poétiques, l'accent sera sur la rédaction d'un journal personnel, de rapports, d'éditoriaux et d'essais argumentatifs ou persuasifs fondés sur les faits. Anglais 1201 insiste également sur la maîtrise orale de la langue à une multitude de fins.

### Anglais 1202 (94 1202)

Ce cours s'adresse aux élèves qui, au moment d'amorcer le deuxième cycle du secondaire, éprouvent des difficultés à lire, à écrire, à s'exprimer oralement et à écouter. Le rythme, la portée, les objectifs et les ressources du cours Anglais 1202 permettront aux élèves de consolider leurs aptitudes à lire et à visualiser un éventail de textes, à y réagir et à exprimer leurs idées et leur point de vue par l'écrit, la parole et autres véhicules de représentation conceptuelle. Il est particulièrement important que les expériences dans ce cours soient axées sur les intérêts, les habiletés et les besoins d'apprentissage des élèves.

### **Anglais 2201 (94 2201)**

Ce cours préparatoire à l'université s'adresse aux élèves qui se destinent à des études universitaires. Anglais 2201 met l'accent sur les textes littéraires et montre aux élèves à lire et à observer de façon objective et critique ainsi qu'à faire le compte rendu détaillé de textes complexes et subtils. Les élèves doivent examiner et évaluer les idées et le style des œuvres étudiées et de leur propre travail. Ils sont également tenus de s'exprimer avec précision et d'utiliser la technologie et les applications multimédias pour résoudre des problèmes et effectuer des recherches.

### **Anglais 2202 (94 2202)**

Ce cours s'adresse aux élèves qui continuent d'éprouver des difficultés en lecture, écriture, expression orale et écoute. Anglais 2202 les incite à participer à des expériences d'apprentissage pratique intéressantes, étroitement liées à leur propre vie et à leur travail futur. Dans la mesure du possible, ces expériences sont adaptées aux champs d'intérêt et aux habiletés des élèves, de façon à mieux répondre à leurs besoins d'apprentissage personnels variés.

### **Anglais 3201 (94 3201)**

Ce cours préparatoire à l'université s'adresse aux élèves qui se destinent à des études universitaires. Anglais 3201 met l'accent sur les textes littéraires et montre aux élèves à lire et à observer de façon objective et critique ainsi qu'à réagir par l'oral, par l'écrit ou par d'autres moyens d'expression à des textes complexes et subtils.

Anglais 3201 met davantage l'accent sur l'étude et l'utilisation d'un large éventail de formes, notamment :

- la poésie (l'épigramme, le récit épique, le sonnet, la pastorale et le vers libre);
- la prose (l'allégorie, la biographie, le roman, la nouvelle et l'essai littéraire);
- le théâtre (les scénarios, les pièces de théâtre jouées en public et le théâtre moderne et classique);
- les essais, les rapports, les documents de recherche et les éditoriaux;
- le multimédia, le courriel et les textes Internet.

### **Anglais 3202 (94 3202)**

Ce cours prépare les élèves à apprendre leur vie durant en les incitant à participer à des expériences d'apprentissage pratique intéressantes, étroitement liées à leur propre vie et à leur travail futur. Dans la mesure du possible, ces expériences sont adaptées aux champs d'intérêt et aux habiletés des élèves, de façon à mieux répondre à leurs besoins d'apprentissage personnels variés.

### **Rédaction 2203 (94 2203)**

Ce cours s'adapte à un large éventail de champs d'intérêt et d'habiletés de la part des élèves. Il leur permet d'explorer l'écriture comme moyen d'expression personnelle et de communication. Le cours donne la possibilité aux élèves de se constituer un portfolio d'œuvres écrites, regroupées selon les catégories suivantes :

- écrit transactionnel, y compris les textes électroniques (essais, lettres, éditoriaux, messages électroniques, pages Web, etc.);
- écrit poétique (poèmes, nouvelles, pièces de théâtre à un ou plusieurs actes, textes d'émissions de radio, de vidéo ou de télévision, etc.);
- écrit expressif (journaux personnels, lettres, etc.).

### **Littérature canadienne (94 2204)**

Ce cours explore la littérature canadienne selon les régions. Il examine des poèmes, des nouvelles, des essais, des pièces de théâtre et des romans du Canada atlantique, du Québec, de l'Ontario, des Prairies, de la côte Ouest et du Nord. L'accent est toutefois placé sur la région atlantique.

### **Littérature populaire (94 3203)**

Ce cours enseigne aux élèves la littérature composée et transmise oralement et favorise une meilleure compréhension de l'histoire littéraire, des techniques littéraires orales et écrites et des traditions culturelles locales, régionales, canadiennes et internationales. Les quatre principales catégories de littérature populaire sont : les contes populaires, les chansons traditionnelles, les pièces de théâtre traditionnelles et les récits traditionnels.

### **Art dramatique 2200 (94 2200)**

Ce cours vise principalement à permettre aux élèves d'acquérir des ressources personnelles, des habiletés de communication et d'interaction en groupe et des habiletés d'interprétation en les faisant jouer dans une pièce.

Les objectifs généraux consistent à permettre aux élèves d'acquérir les habiletés nécessaires pour mener des activités liées au théâtre, de communiquer et d'interagir en groupe, de participer à la création de diverses formes d'art dramatique et de mieux les apprécier.

## **10. Français (langue première)**

Le programme de français langue première est conçu pour les francophones qui souhaitent que leurs enfants soient éduqués en français. Le programme vise à atteindre les résultats d'apprentissage formulés par la province mais doit également conserver et développer les habiletés en français et le patrimoine culturel de la minorité francophone de la province.

Dans le cadre du programme de français langue première, tous les cours (sauf les cours d'anglais) à tous les niveaux sont enseignés en français. Le programme d'études est conçu pour les francophones en situation minoritaire. Les cours Français 1230, 2230 et 3230 enseignent le français et la littérature française aux élèves dont la langue première est le français.

D'autres cours (dont le troisième chiffre du code est 3, 4 ou 5 pour indiquer qu'il s'agit d'un cours prescrit, pilote ou local) abordent généralement la même matière que les cours de langue anglaise correspondants mais emploient du matériel scolaire en français. Tout l'enseignement est dispensé en français et les évaluations sont également administrées en français. Ce programme accorde la priorité à la langue française en tant que :

- langue première d'instruction;
- véhicule servant à transmettre la culture canadienne-française; et
- langue de communication interne et externe.

La maîtrise de la langue est un aspect important du programme de langue première, dont les objectifs linguistiques sont la maîtrise du français langue première et la maîtrise de l'anglais langue seconde. Des ressources d'apprentissage ont été autorisées de la maternelle au niveau III. Elles sont énumérées dans un catalogue intitulé *Liste du matériel didactique autorisé et complémentaire pour le programme de français langue première*, auquel les éducatrices et éducateurs doivent se reporter afin de connaître la liste des ressources employées pour le programme de français langue première.

## Niveau intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme de français vise à perfectionner la maîtrise de la langue et aide les élèves à améliorer les habiletés linguistiques acquises aux niveaux précédents. Le programme de français intermédiaire offre également aux élèves la possibilité de mieux comprendre les valeurs et les comportements des peuples de la francophonie. À l'aide de romans et d'écrits sur des sujets d'actualité, le programme vise à perfectionner les habiletés de communication des élèves et à leur faire connaître la réalité culturelle et linguistique des francophones au Canada.

## Deuxième cycle du secondaire

Le but de ce programme est de développer les habiletés à écouter, à parler, à lire et à écrire. Pour atteindre ce but, il y a quatre résultats principaux. Ce programme vise à rendre l'élève capable :

- d'écouter et de comprendre la langue parlée, de communiquer efficacement à l'oral, de lire et d'écrire en tenant compte des connaissances propres à la langue française;
- d'utiliser la langue pour organiser ses pensées et pour réfléchir sur ses expériences de manière à trouver de nouvelles façons de voir et de comprendre le monde;
- de connaître et d'apprécier les œuvres orales et écrites de sa communauté et de la francophonie;
- de développer des attitudes positives par rapport à la langue, à la communication et à la littérature.

### Français 1230 (21 1230)

### Français 2230 (21 2230)

### Français 3230 (21 3230)

### Carrière et vie 1130 (16 1130)

Ce cours est divisé en trois sections — l'autogestion, la gestion des finances et l'exploration des carrières. Le cours mise sur le développement des habiletés reliées à la communication, à la pensée et à la reconnaissance et à l'expression de ses sentiments. L'élève est amené à examiner certains buts personnels réalistes, à évaluer ses habiletés et à prendre conscience de leur effet sur son apprentissage et sur son processus décisionnel.

### Styles de vie actifs 2130 (16 2130)

Ce cours veut fournir à l'élève des occasions de développer le plaisir et les habiletés inhérents à un style de vie actif qu'il maintiendra pendant toute sa vie. De plus, ce cours aide les élèves à prendre des décisions saines par rapport à leurs choix d'activités physiques. L'intention du cours est de développer la responsabilité personnelle de l'élève envers sa santé et sa condition physique.

### Affaires et entrepreneuriat 1130 (02 1130)

Ce cours est une introduction au monde des affaires et à son fonctionnement. Il facilite chez l'élève le développement des qualités, des attitudes et des valeurs qui aident à promouvoir l'esprit d'entreprise. Affaires et entrepreneuriat 1130 est une bonne base pour d'autres cours d'économie.

### Économie canadienne 2233 (02 2233)

Ce cours est une introduction à l'économie. Les principes et les concepts fondamentaux propres à l'économie sont examinés et appliqués aux niveaux national et mondial.

**Sujets traités :** principes fondamentaux de l'économie, systèmes économiques, l'offre et la demande, structures des marchés, rôle du gouvernement, distribution du revenu, développement durable, les échanges et l'économie mondiale.

### **Technologies informatiques appliquées 1136 (08 1136)**

Ce cours est composé de quatre modules :

- Planification de réseau I – L'élève conçoit et gère des réseaux afin de résoudre des problèmes de communication simples.
- Programmation I – L'élève rédige des programmes en langage informatique pour que l'ordinateur puisse accomplir des tâches simples.
- Inforoute I – L'élève développe des habiletés à choisir des ressources parmi un large éventail de sources d'information offert sur l'inforoute afin de résoudre des problèmes. Ainsi, il produit et présente des documents pour fin de distribution électronique.
- Présentation multimédia I

### **Technologies informatiques appliquées 2136 (08 2136)**

Préalable – Technologies informatiques appliquées 1136

Ce cours est composé de cinq modules :

- Planification de réseau II
- Programmation II
- Inforoute II
- Présentation multimédia II
- Robotique

Les quatre premiers modules permettent à l'élève d'approfondir ses connaissances et ses techniques relatives aux domaines étudiés en Technologies informatiques appliquées 1136.

La robotique est un module optionnel. L'élève développe des habiletés à élaborer des commandes de logiciel en robotique et en simulation afin de faire exécuter des tâches simples à des robots.

### **Applications de l'informatique 2130 (08 2130)**

Ce cours est axé sur trois applications principales de l'informatique : tableurs, base de donnée et présentation de graphiques. Les élèves doivent faire un projet intégrant ces trois applications. Les projets devraient avoir des liens avec les autres matières telles que les sciences, les mathématiques et les sciences humaines.

### **Traitement de texte avancé/Éditique 2131 (08 2131)**

Ce cours comprend 12 activités reliées aux différentes matières et au marché du travail. Les activités comprennent la rédaction de lettres d'affaires, d'annonces et de promotions, de pages titres, de formulaires, de curriculum vitæ, d'étiquettes et d'enveloppes, de travaux de recherche, de devoirs de mathématiques, de rapports de laboratoire en sciences, de bulletins de nouvelles et de dépliants.

### **Éducation physique : vie active 1243 (12 1243)**

L'élève peut :

- acquérir une compréhension des principaux schèmes de mouvement et les mettre en pratique afin de contribuer à son mieux-être personnel en participant à des activités physiques;
- acquérir et évaluer de l'information pour mieux connaître les éléments du mieux-être afin de développer sa capacité et d'incorporer ses connaissances à son mieux-être quotidien;
- développer des attitudes et des comportements matures sur le plan social et émotionnel envers lui-même et autrui (connaître les aspects personnels, moraux, sociaux et culturels du mieux-être);
- mettre en pratique les habiletés de raisonnement critique pour comprendre l'impact sociologique, économique et environnemental des courants d'activités physiques et de mieux-être.

### **Éducation physique : vie active 2243 (12 2243)**

L'élève peut :

- développer des qualités de chef et des caractéristiques d'apprentissage coopératif telles que la confiance, le respect des autres, la confiance en soi et un comportement responsable;
- développer des habiletés de résolution de problèmes et de conflits par une variété de stratégies de groupe et d'ouverture d'esprit aux nouvelles idées;
- étudier les buts personnels tout en respectant les thèmes d'apprentissage coopératif et de leadership;
- vivre des expériences par lesquelles il peut aider ses camarades de classe à développer des connaissances et des expériences dans le domaine de l'éducation physique;
- participer à l'organisation et à la gestion d'activités avantageuses pour la classe, pour le niveau scolaire ou pour l'école (le développement social, l'organisation d'un événement spécial, le budget, la sécurité, etc.).

### **Éducation physique : vie active 3243 (12 3243)**

L'élève peut :

- favoriser la réalisation de soi en établissant des buts personnels;
- encourager l'expression et l'accomplissement de soi en vivant une variété d'expériences et d'aventures susceptibles d'être stimulantes et habilitantes;
- faciliter la responsabilité collective afin de planifier et d'organiser des programmes de vie active pour l'école et la communauté;
- prendre conscience de l'impact humain sur l'environnement et de ses effets sur le bien-être et le mieux-être;
- développer un sens d'autonomie et d'équilibre tout en continuant un style de vie sain que l'on a choisi pour soi avec les responsabilités qui sont associées avec le développement de ce style de vie.

### **Enseignement religieux**

Le programme d'enseignement religieux au secondaire aide les élèves à comprendre le rôle de la religion dans les diverses sociétés du monde et son incidence sur un grand nombre de questions actuelles. Il aide également les élèves à mieux comprendre notre société multiculturelle.

## Questions morales 1134 (13 1134)

Le cours Questions morales 1134 examine les diverses positions d'un certain nombre de religions à l'égard de certaines questions morales qui se posent à l'humanité d'aujourd'hui. Les élèves étudient également des modèles que l'on peut utiliser pour prendre des décisions éthiques.

## Étude de textes sacrés 2134 (13 2134)

L'étude de textes sacrés 2134 consiste en l'analyse des écritures de l'Ancien Testament.

## Enseignement religieux 3131 (13 3131)

Le cours Enseignement religieux 3131 porte sur l'étude des systèmes de croyances. Les élèves découvrent la nature, la place et la fonction de ces systèmes de croyances au sein de la société canadienne contemporaine.

## Enseignement religieux 3136 (13 3136)

Le cours Enseignement religieux 3136 porte sur l'étude des systèmes de croyances et des courants religieux contemporains. Les élèves découvrent la nature, la place et la fonction de ces systèmes de croyances au sein de la société canadienne contemporaine.

## Mathématiques

### Mathématiques académiques

Les cours de mathématiques dont le dernier chiffre est 1 sont destinés aux élèves qui démontrent un intérêt particulier pour les mathématiques et qui se destinent à des études postsecondaires.

### Mathématiques 1231 (09 1231)

Ce cours vise la clientèle scolaire qui devrait avoir atteint les résultats d'apprentissage en mathématiques au niveau intermédiaire.

**Sujets traités :** les fonctions, le calcul algébrique, la factorisation, les fonctions polynomiales, les isométries, les systèmes d'équations à deux variables et l'analyse de données statistiques.

**Remarque** – Les crédits ne peuvent être accordés aux élèves qui ont déjà obtenu des crédits pour le cours Mathématiques 1232.

### Mathématiques 2231 (09 2231)

Ce cours est le deuxième de la série de trois cours 1231, 2231 et 3231. Il vise la clientèle scolaire qui devrait avoir atteint les résultats d'apprentissage prescrits dans les cours Mathématiques 1231 ou 1232.

### Mathématiques 3231 (09 3231)

Ce cours est le troisième cours de la série de trois cours 1231, 2231 et 3231. Il vise la clientèle scolaire qui devrait avoir atteint les résultats d'apprentissage prescrits dans les cours Mathématiques 1231 ou 1232 et 2231 ou 2232.

**Sujets traités :** les relations métriques, les fonctions exponentielles et logarithmiques, les vecteurs, les fonctions trigonométriques, les lieux géométriques et coniques, les suites et les séries, l'analyse combinatoire, la probabilité et les statistiques.

**Remarque** – Les crédits ne peuvent être accordés aux élèves qui ont déjà obtenu des crédits pour le cours Mathématiques 3232.

## Mathématiques avancées

Les cours de mathématiques dont le dernier chiffre est 2 sont des cours avancés. Les contenus de cours sont essentiellement les mêmes que les cours 1231 et 2231. Cependant, les attentes concernant les résultats d'apprentissage y sont plus exigeantes. On y retrouve des résultats d'apprentissage supplémentaires de nature à stimuler l'intérêt des élèves démontrant d'excellentes capacités d'apprentissage, un style divergent de pensée, un degré supérieur d'aptitude et un haut degré d'investissement à la tâche.

### Mathématiques 1232 (09 1232)

Ce cours de mathématiques avancées vise la clientèle étudiante qui devrait avoir atteint les résultats d'apprentissage prescrits en mathématiques au niveau intermédiaire et qui démontre des habiletés supérieures en mathématiques.

**Sujets traités :** les fonctions, la factorisation, les fonctions polynomiales, les isométries, les systèmes d'équations à deux variables et l'analyse de données statistiques.

**Remarque** – Les crédits ne peuvent être accordés aux élèves qui ont déjà obtenu des crédits pour le cours Mathématiques 1231.

### Mathématiques 2232 (09 2232)

Ce cours est le deuxième de la série de trois cours de mathématiques avancées 1232, 2232 et 3232. Il vise la clientèle scolaire qui devrait avoir atteint les résultats d'apprentissage prescrits dans les cours Mathématiques 1231 ou 1232.

**Sujets traités :** les matrices, la factorisation, la géométrie analytique, les figures semblables, les fonctions réelles, les systèmes d'inéquations et les distributions statistiques.

**Remarque** – Les crédits ne peuvent être accordés aux élèves qui ont déjà obtenu des crédits pour le cours Mathématiques 2231.

### Mathématiques 3232 (09 3232)

Ce cours est le troisième cours de la série de trois cours de mathématiques avancées 1232, 2232 et 3232. Il vise la clientèle scolaire qui devrait avoir atteint les résultats d'apprentissage prescrits dans les cours Mathématiques 2231 ou 2232.

**Sujets traités :** les relations métriques, les fonctions exponentielles et logarithmiques, les vecteurs, les fonctions trigonométriques, les lieux géométriques et coniques, les suites et les séries, l'analyse combinatoire et la probabilité.

**Remarque** – Les crédits ne peuvent être accordés aux élèves qui ont déjà obtenu des crédits pour le cours Mathématiques 3231.

## Mathématiques appliquées

Les cours de mathématiques dont le dernier chiffre est 3 procurent aux élèves un environnement pédagogique à la fois pratique et contextuel visant à encourager le développement de connaissances, d'attitudes et d'habiletés mathématiques qu'ils pourront appliquer dans leur vie et leur future carrière. Les approches pédagogiques utilisées pour développer les concepts de mathématiques sont centrées davantage sur la réalisation d'activités concrètes et la modélisation mathématique et accordent moins d'importance à la manipulation symbolique.

**Mathématiques 1233 (09 1233)**

**Sujets traités :** la mesure, les régularités numériques dans les tableaux, les relations et les fonctions, les segments de droite, les fonctions linéaires et la trigonométrie.

**Mathématiques 2233 (09 2233)**

**Sujets traités :** les graphiques et la conception, la régression, les équations non linéaires et la programmation, la finance, la géométrie du cercle et la conception ainsi que la mesure et la conception.

**Mathématiques 3233 (09 3233)**

**Sujets traités :** les matrices et la composition de chemins, la statistique et la probabilité, la finance, les régularités cycliques récurrentes et fractales, les vecteurs et la conception.

**Sciences de la nature****Sciences intégrées 1236 (64 1236)**

Ce cours est une introduction à quelques principes fondamentaux de biologie, de physique, de chimie et de météorologie. Il peut inciter les élèves à poursuivre des études dans des disciplines précises. Au terme de ce cours, les élèves devraient avoir une meilleure compréhension de la nature des sciences et de la technologie, des interactions entre les sciences et la technologie et des contextes social et environnemental des sciences et de la technologie.

**Science de l'environnement 3235 (64 3235)**

Le cours débute en examinant ce qu'est la science de l'environnement et en présentant des notions et des théories propres à l'écologie. Les élèves examinent ensuite, par l'entremise d'études de cas, les sujets qui touchent de près la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Le cours se termine en traitant des questions de nature plus mondiales qui auront un impact sur la qualité de vie sur notre planète.

**Biologie 2231 (64 2231)**

Ce cours est une introduction à certains principes de base en biologie et prépare les élèves à poursuivre des études plus avancées dans ce domaine.

**Sujets traités :** les fonctions cellulaires, la biodiversité, le maintien de l'équilibre dynamique et la continuité génétique.

**Biologie 3231 (64 3231)**

Ce cours est une introduction à certains principes de base en biologie et prépare les élèves à poursuivre des études plus avancées dans ce domaine.

**Sujets traités :** le maintien de l'équilibre dynamique, la reproduction et le développement, la continuité génétique, l'évolution, le changement et la diversité.

**Remarque –** Un examen public est administré à la fin de l'année scolaire.

**Chimie 2239 (64 2239)**

Ce cours est une introduction à certains principes de base en chimie et prépare les élèves à poursuivre des études plus avancées dans ce domaine.

**Sujets traités :** structures et propriétés, calculs stœchiométriques et chimie organique.

**Physique 2234 (64 2234)**

Ce cours est une introduction à certains principes de base en physique et prépare les élèves à poursuivre des études plus avancées dans ce domaine.

**Sujets traités :** les forces, le mouvement et le travail, l'énergie et la quantité de mouvement et les ondes.

**Sciences humaines****Histoire du Canada 1231 (15 1231)**

Ce cours est centré sur l'histoire du Canada à partir de la période de la pré-Confédération jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

**Sujets traités :** les premiers pas vers l'autonomie nationale (1759-1867), le nouveau pays (1867-1911), la Grande Guerre et ses conséquences (1912-1929), les années de bouleversements : crise et guerre (1930-1945), une période de transition (1946-1967), le Canada contemporain (de 1967 à aujourd'hui).

**Géographie canadienne 1232 (15 1232)**

Il s'agit d'un cours d'introduction à la géographie conçu pour donner aux élèves les deux crédits obligatoires en études canadiennes.

**Sujets traités :** l'environnement, les ressources naturelles, la nouvelle économie et les liens économiques.

**Droit canadien 2134 (15 2134)**

Cours d'introduction au droit canadien.

**Sujets traités :** l'origine et la nature de notre appareil judiciaire, la morale sur laquelle repose cet appareil, les droits, les libertés et les responsabilités des citoyennes et citoyens canadiens, le code civil, le droit pénal, la propriété individuelle, les contrats, le consommateur et le droit commercial, le droit de la famille, le fonctionnement de notre appareil judiciaire et les problèmes de la procédure judiciaire.

**Histoire mondiale 2236 (15 2236)**

Cours d'introduction à l'histoire des civilisations depuis la Grèce antique jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Sujets traités :** la Grèce antique et Rome, l'âge d'or de l'Inde et de la Chine, le Moyen-Orient, l'Europe en transition et l'époque des révolutions.

**Histoire mondiale 3231 (15 3231)**

Cours portant essentiellement sur le XX<sup>e</sup> siècle.

**Sujets traités :** le nationalisme, l'industrialisation, la démocratie et le socialisme au XIX<sup>e</sup> siècle; l'impérialisme et les rivalités nationales; la Première et la Seconde Guerre mondiales; l'influence de la science et de la technologie; et les différends idéologiques et les perspectives d'avenir.

**Remarque –** Un examen public est administré à la fin de l'année scolaire.

# 11. Français (langue seconde)

## Niveau intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme de français de base est défini par des résultats d'apprentissage pour les 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années. Le programme s'appuie sur les acquis des élèves au niveau primaire et les prépare aux défis du deuxième cycle du secondaire.

Les principaux objectifs des cours de français de base intermédiaire consistent à perfectionner la maîtrise de la langue parlée et à faire connaître le style de vie des francophones. Pour encourager le perfectionnement des habiletés, le programme met fortement l'accent sur l'écoute et la communication orale; la lecture et l'écriture sont importantes, mais elles visent avant tout à appuyer et à renforcer les habiletés en écoute et en communication orale. Et pour permettre aux élèves d'entendre et d'utiliser la langue française le plus souvent possible, les enseignantes et enseignants devraient en faire la langue d'enseignement et l'employer dans toutes les facettes de l'administration et du fonctionnement.

Les élèves pratiquent la langue dans des contextes d'apprentissage formels et l'emploient dans des contextes d'apprentissage fonctionnels. Les enseignantes et enseignants devraient donc veiller à ce que les élèves pratiquent suffisamment la langue pour satisfaire à leurs besoins de communication.

## Deuxième cycle du secondaire

Les cours suivants sont conçus pour les élèves qui apprennent le français comme langue seconde. Ils ne conviennent pas aux élèves qui ont déjà été éduqués dans un milieu francophone.

### Français 2200 (06 2200)

Ce cours vise à perfectionner l'habileté des élèves à obtenir de l'information et à communiquer leurs besoins, leurs souhaits et leurs idées en français.

**Sujets traités :** la famille, le foyer, les amis, les passe-temps et le quotidien.

### Français 3200 (06 3200)

Ce cours vise à continuer le perfectionnement de la maîtrise de la langue française en permettant aux élèves d'employer la langue dans des contextes utiles pour comprendre des événements, des tâches et des activités.

**Sujets traités :** les relations familiales, l'école, les choix de carrière, le travail à temps partiel, les médias, les voyages, les responsabilités individuelles, le stress et les préoccupations sociales.

Ce cours comprend une entrevue de 15 minutes visant à évaluer la maîtrise de la communication orale. Le cours Français 3200 fournit aux élèves la base linguistique nécessaire pour leur permettre de suivre le cours Français 3201.

### Français 3201 (06 3201)

Ce cours porte sur la culture francophone. Il est enseigné en français et les élèves discutent, lisent et écrivent en français.

## Programme élargi de français de base

En plus du programme de base de français, les écoles peuvent offrir un programme élargi de français de base. Grâce à ce dernier, les élèves s'inscrivent à des cours de français accéléré et à des cours choisis parmi d'autres matières, eux aussi donnés en français. Le contenu de ces cours est résumé dans la section du programme

d'études qui porte sur le programme d'immersion française. Les écoles qui souhaitent offrir un programme élargi de français de base seraient sages de consulter le personnel concerné du district scolaire.

Les cours Français accéléré 2203 et 3203 sont conçus pour le programme élargi de français de base. Dans ces cours, les élèves doivent atteindre les résultats prescrits pour les cours Français 2200 et 3200 et réaliser d'autres objectifs dans chacune des cinq composantes suivantes : communication; compréhension des influences culturelles, acquisition d'information, utilisation de stratégies d'apprentissage de la langue et œuvres de création. La nature accélérée de ces cours se manifeste également par la profondeur et l'étendue des sujets étudiés.

### **Français accéléré 2203 (06 2203)**

Ce cours est conçu pour être donné pendant la première année du programme.

**Sujets traités :** la santé et les loisirs, l'éducation, la publicité, les arts, les voyages et le tourisme ainsi que le monde francophone.

### **Français accéléré 3203 (06 3203)**

Ce cours est habituellement donné pendant la deuxième année du programme.

**Sujets traités :** l'environnement, les sciences et la technologie, le monde francophone, la justice pénale et les médias.

## **12. Français (immersion)**

Les programmes et les cours d'immersion française s'adressent aux élèves anglophones. L'enseignement et, dans la mesure du possible, la communication en classe se font en français. L'immersion française permet de réaliser les apprentissages essentiels à l'obtention du diplôme.

À Terre-Neuve-et-Labrador, deux options d'immersion française sont offertes : l'immersion française en bas âge et l'immersion française tardive. L'immersion en bas âge débute à la maternelle et se poursuit jusqu'au niveau III. L'enseignement y est dispensé entièrement en français, et ce, dès la maternelle. Avec l'introduction des cours d'anglais en 3<sup>e</sup> année et d'autres matières enseignées en anglais au cours des années suivantes, le pourcentage du temps d'enseignement en français diminue au fil des ans.

### **Immersion française en bas âge**

Pourcentages recommandés du temps consacré à l'enseignement en français :

Année	Temps recommandé
Maternelle	100 %
1 <sup>re</sup> année	100 %
2 <sup>e</sup> année	100 %
3 <sup>e</sup> année	80 %
4 <sup>e</sup> année	80 %
5 <sup>e</sup> année	70 %
6 <sup>e</sup> année	65 %
7 <sup>e</sup> année	30 %
8 <sup>e</sup> année	30 %
9 <sup>e</sup> année	30 %
10 <sup>e</sup> année	30 %
11 <sup>e</sup> année	30 %
12 <sup>e</sup> année	30 %

Le programme d'immersion tardive commence en 7<sup>e</sup> année et se poursuit jusqu'au niveau III. Environ 75 p. 100 de l'enseignement est prodigué en français en 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année. Le pourcentage de temps d'enseignement en français diminue au fil des ans.

## Immersion française tardive

Pourcentages recommandés du temps consacré à l'enseignement en français :

Année	Temps recommandé
7 <sup>e</sup> année	75 %
8 <sup>e</sup> année	75 %
9 <sup>e</sup> année	30 %
10 <sup>e</sup> année	30 %
11 <sup>e</sup> année	30 %
12 <sup>e</sup> année	30 %

Il est recommandé de suivre les cours dans la séquence suivante : Français 1202, 2202 et 3202. Les élèves qui ont déjà obtenu des crédits pour l'un ou l'autre des cours du deuxième cycle du secondaire ne peuvent recevoir en plus des crédits découlant de cours de français de base du deuxième cycle du secondaire. Les élèves qui font leurs études en immersion française au niveau intermédiaire peuvent obtenir des crédits pour les cours de français de base du deuxième cycle du secondaire.

Pour que la désignation « immersion française » apparaisse sur le diplôme d'études provincial et le relevé de notes, l'élève doit accumuler six crédits découlant de cours de français et six autres crédits découlant d'autres cours donnés en français.

## Français 1202 (06 1202)

Ce cours vise à perfectionner la maîtrise de la langue et offre aux élèves la possibilité de mieux comprendre les comportements des peuples de la francophonie. À l'aide d'œuvres littéraires explorant divers aspects de la

francophonie et d'écrits sur certains sujets, le cours vise à perfectionner les habiletés de communication et à faire connaître la réalité linguistique et culturelle des francophones du Canada.

## Français 2202 (06 2202)

Ce cours vise à perfectionner la maîtrise de la langue et offre aux élèves la possibilité de mieux comprendre les comportements des peuples de la francophonie. À l'aide d'œuvres littéraires explorant divers aspects de la francophonie et d'écrits sur certains sujets, le cours vise à perfectionner les habiletés de communication et à faire connaître la réalité linguistique et culturelle des francophones du Québec.

## Français 3202 (06 3202)

Ce cours vise à perfectionner la maîtrise de la langue et offre aux élèves la possibilité de mieux comprendre les comportements des peuples de la francophonie. À l'aide d'œuvres littéraires explorant les aspects de la francophonie et d'écrits sur certains sujets, le cours vise à perfectionner les habiletés de communication et à faire connaître la réalité linguistique et culturelle des francophones d'autres pays.

# 13. Mathématiques

## Niveau intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme de mathématiques aide les élèves à développer les acquis mathématiques essentiels pour fonctionner dans une société scientifique et technologique. Les élèves continuent d'acquérir des habiletés et des stratégies précises pour la résolution de problèmes mathématiques. Ces habiletés et stratégies sont mises en pratique dans la consolidation des concepts et des habiletés du système numérique réel et de la mesure ainsi que dans l'apprentissage de l'algèbre de base, de la géométrie informelle et des statistiques descriptives de base.

## Deuxième cycle du secondaire

Le programme de mathématiques offre aux élèves le choix entre les niveaux général, préparatoire à l'université et avancé. Au niveau I, l'élève qui débute avec le programme général suivra le cours Mathématiques 1206. L'élève qui souhaite poursuivre le programme de mathématiques préparatoire à l'université ou avancé s'inscrira au cours Mathématiques 1204. La séquence habituelle pour chaque filière des mathématiques est présentée ci-dessous. L'élève peut toutefois passer d'une filière à l'autre.

	Progression (de gauche à droite)			
Général	1206	2206	3206	
Préparatoire à l'université	1204	2204	3204	3103
Avancé		2205	3205	3207

### Remarques :

- Mathématiques 3103 ne doit pas nécessairement être suivi après Mathématiques 3204, ces deux cours étant généralement suivis en même temps.
- Les cours Mathématiques 3205 et 3207 peuvent être suivis en même temps.

## Mathématiques 1204 (09 1204)

Ce cours de mathématiques s'adresse à tous les élèves qui souhaitent poursuivre la filière préparatoire à l'université ou avancée au niveau II. Il est conçu de façon à répondre aux besoins de la majorité des élèves en provenance du programme de mathématiques intermédiaire. Il est très difficile de réussir le cours

Mathématiques 1204 sans avoir préalablement terminé avec succès les cours de mathématiques de 9<sup>e</sup> année. Cependant, il est important que les décisions sur le placement dans les cours soient fondées sur le profil individuel des élèves plutôt que sur des notes de passage arbitraires.

**Sujets traités :** la gestion des données, les réseaux et les matrices, les motifs, les relations, les équations et les prédictions, les relations fonctionnelles de modélisation, la trigonométrie du triangle rectangulaire, la géométrie des intégrations et la programmation linéaire.

### **Mathématiques 2204 (09 2204)**

Ce deuxième cours de la série 1204, 2204 et 3204 couvre la même matière que le cours Mathématiques 2205, la principale différence étant la profondeur avec laquelle les sujets sont explorés. Les cours Mathématiques 2204 et 3204 peuvent être suivis dans n'importe quel ordre, ce qui donne aux petites écoles plus de souplesse pour la prestation des programmes.

**Sujets traités :** les équations en trois dimensions, les fonctions sinusoidales, les équations trigonométriques, la statistique, la trigonométrie et ses applications et une unité d'études indépendante.

### **Mathématiques 3204 (09 3204)**

Ce troisième cours de la série 1204, 2204 et 3204 couvre la même matière que le cours Mathématiques 3205, la principale différence étant la profondeur avec laquelle les sujets sont explorés. Les cours Mathématiques 3204 et 2204 peuvent être suivis dans n'importe quel ordre, ce qui donne aux petites écoles plus de souplesse pour la prestation des programmes.

**Sujets traités :** l'algèbre quadratique, les fonctions exponentielles et logarithmiques, la géométrie du cercle, la dérivée et la probabilité (sujet optionnel).

### **Mathématiques 3103 (09 3103)**

Ce cours préparatoire à l'université s'adresse aux élèves qui prévoient étudier les mathématiques après leur secondaire.

**Sujets traités :** les concepts et les habiletés associés aux nombres, les équations polynomiales, les expressions algébriques et les fonctions, les compositions, les inverses et les formules de réarrangement.

### **Mathématiques avancées**

Les cours de cette catégorie s'adressent aux élèves qui affichent des dispositions pour l'étude des mathématiques. Les élèves qui prévoient poursuivre dans une université ou une institution des études dans un domaine associé aux mathématiques devraient être encouragés à s'inscrire aux cours de cette catégorie.

#### **Mathématiques 2205 (09 2205)**

Ce cours est le premier de la séquence de cours de mathématiques avancés. Il couvre les mêmes sujets que le cours Mathématiques 2204, mais de façon plus approfondie.

**Sujets traités :** les équations en trois dimensions, les fonctions sinusoidales, les équations trigonométriques, la statistique, la trigonométrie et ses applications et une unité d'études indépendante.

#### **Mathématiques 3205 (09 3205)**

C'est le deuxième cours de la séquence de cours de mathématiques avancés.

**Sujets traités :** l'algèbre quadratique, les fonctions exponentielles et logarithmiques, la géométrie du cercle, la dérivée et la probabilité (sujet optionnel).

**Mathématiques 3207 (09 3207)**

Ce troisième cours de la séquence de cours de mathématiques avancés enseigne les bases de l'algèbre nécessaires à la réussite des cours de mathématiques postsecondaires.

**Sujets traités :** les séquences et les séries, les fonctions, la trigonométrie et les nombres complexes.

**Mathématiques générales**

Les cours de cette catégorie explorent plusieurs des mêmes sujets que les cours de mathématiques préparatoires à l'université, mais de façon moins approfondie et étendue.

**Mathématiques 1206 (09 1206)**

C'est le premier cours de mathématiques 1206, 2206 et 3206. Il s'adresse aux élèves qui ont éprouvé de la difficulté avec le programme de mathématiques intermédiaire. Il convient également aux élèves qui ont reçu un programme de mathématiques de 9<sup>e</sup> année modifié, à condition que les modifications n'aient pas été extrêmes. Les sujets de ce cours sont alignés sur ceux de Mathématiques 1204.

**Sujets traités :** la gestion des données, les réseaux et les matrices, les motifs, les relations, les équations et les prédictions, les relations fonctionnelles de modélisation, la trigonométrie du triangle rectangle et la géométrie des intégrations.

**Mathématiques 2206 (09 2206)**

**Sujets traités :** la prise de décisions en situations de consommateur, les applications de la trigonométrie, la statistique, l'introduction à la programmation linéaire et une unité d'études indépendante.

**Mathématiques 3206 (09 3206)**

**Sujets traités :** les motifs, l'algèbre quadratique, la croissance exponentielle, la géométrie du cercle et la probabilité.

## 14. Sciences de la nature

### Niveau intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme de sciences de la nature examine une variété de sujets des sciences de la vie, des sciences de la Terre et des sciences physiques. En étudiant ces sujets, le programme :

- expose les élèves aux principaux produits des sciences – les faits, les taxonomies, les lois, les hypothèses, les théories et les modèles;
- souligne les développements scientifiques et technologiques et leur influence sur l'environnement et la société, au Canada en particulier;
- présente un portrait authentique du fonctionnement des sciences et passe en revue les travaux de scientifiques exceptionnels;
- engage les élèves dans des activités favorisant l'acquisition d'habiletés scientifiques et technologiques et d'attitudes appropriées.

## Secondaire

Le programme de sciences de la nature du secondaire offre aux élèves le choix entre les niveaux général et préparatoire à l'université. Au niveau I, l'élève qui débute avec le programme général suivra le cours Sciences de la nature 2200. L'élève qui souhaite poursuivre le programme de sciences de la nature préparatoire à l'université s'inscrira au cours Sciences de la nature 1206 au niveau I et, au cours des années suivantes, choisira entre les cours de biologie, de chimie et de physique et le cours sur les systèmes terrestres.

### Sciences 2200 (64 2200)

Ce premier cours de la séquence Sciences 2200 et 3200 porte essentiellement sur les sciences de la vie et de la Terre et met tout particulièrement l'accent sur les sciences des phénomènes de tous les jours. La pertinence des sciences est mise encore plus en évidence par une stratégie d'apprentissage axée sur des activités pratiques.

### Sciences de l'environnement 3205 (64 3205)

Ce cours débute avec un examen de la nature des sciences de l'environnement, où l'on présente les théories et les concepts environnementaux. À l'aide d'études de cas, les élèves examinent ensuite les questions qui sont particulièrement pertinentes pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Le cours se conclut en traitant de questions de nature plus planétaire qui ont ou auront un impact sur la qualité de la vie sur cette planète.

### Sciences, technologie et société 2206 (64 2206)

Ce cours débute avec une introduction aux sciences et à la technologie dans un contexte social. Il se poursuit en invitant les élèves à examiner les rapports entre les sciences, la technologie et la société dans les domaines suivants : la santé, les ressources naturelles et les technologies avancées. Les élèves acquièrent les habiletés de pensée critique nécessaires pour prendre des décisions et établir des valeurs.

### Sciences 1206 (64 1206)

Ce cours traite de concepts fondamentaux dans quatre grands domaines, soit : les sciences de la vie, les sciences de la Terre et de l'espace, la chimie et la physique.

**Sujets traités :** la durabilité des écosystèmes, la météo, les réactions chimiques et le mouvement. Ce cours inculque aux élèves une culture scientifique générale et les prépare aux autres cours de sciences de la nature à option du secondaire.

### Biologie 2201 (64 2201)

Ce cours commun aux quatre provinces de l'Atlantique constitue une introduction à d'autres principes biologiques et jette les bases d'études plus avancées dans cette discipline.

**Sujets traités :** la matière et l'énergie nécessaires à la vie, le maintien de l'équilibre dynamique, la dynamique des populations, la bioénergie et l'homéostasie.

### Biologie 3201 (64 3201)

Ce cours commun aux quatre provinces de l'Atlantique examine plus en profondeur les concepts biologiques.

**Sujets traités :** l'homéostasie, la reproduction et le développement, la continuité génétique et l'évolution.

### **Chimie 2202 (64 2202)**

Ce cours commun aux quatre provinces de l'Atlantique approfondit l'étude de la chimie amorcée dans le cours Sciences 1206.

**Sujets traités :** la stœchiométrie, le liage chimique des matières et la chimie organique.

### **Chimie 3202 (06 3202)**

Ce cours commun aux quatre provinces de l'Atlantique examine plus en profondeur les concepts de la chimie.

**Sujets traités :** la cinétique et l'équilibre, les acides et les bases, la thermochimie et l'électrochimie.

### **Physique 2204 (64 2204)**

Ce cours commun aux quatre provinces de l'Atlantique approfondit l'étude de la physique amorcée dans le cours Sciences 1206.

**Sujets traités :** la cinématique, la dynamique, le travail et l'énergie ainsi que les ondes.

### **Physique 3204 (64 3204)**

Ce cours commun aux quatre provinces de l'Atlantique examine plus en profondeur les concepts physiques.

**Sujets traités :** la force, le mouvement et les champs d'énergie ainsi que la physique moderne.

### **Systèmes terrestres 3209 (64 3209)**

Ce cours d'introduction aux systèmes terrestres présente la dynamique de la Terre en tant que résultat des interactions entre la géosphère, l'hydrosphère, l'atmosphère et la biosphère. Il met l'accent sur les activités de laboratoire et exige la réalisation d'un important projet.

## **15. Sciences humaines**

### **Niveau intermédiaire**

Au niveau intermédiaire, le programme de sciences humaines s'articule autour de divers concepts. Ainsi, le programme d'études de 7<sup>e</sup> année est axé sur le concept de l'« autonomisation ». Il porte sur diverses facettes de l'autonomisation, y compris les facettes personnelles, politiques, culturelles, sociales et pancanadiennes. Il s'appuie en grande partie sur l'histoire du Canada, depuis le début des années 1800 jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Il fait également référence à des périodes antérieures et à des événements contemporains.

Le programme d'études de 8<sup>e</sup> année est axé sur le concept de la « culture mondiale ». Il examine diverses facettes de la culture, y compris la géographie, le gouvernement, l'éducation et l'économie, dans diverses sphères culturelles de l'humanité. Il fait appel à l'histoire et à d'autres disciplines sociales.

Le programme d'études de 9<sup>e</sup> année est axé sur le concept de l'« interdépendance ». Il met l'accent sur le Canada atlantique au sein de la collectivité mondiale et est organisé en fonction de cinq thèmes : le cadre physique, la culture, l'économie, la technologie et l'interdépendance. Le cours permet aux élèves de se pencher sur les grands enjeux qui les concernent en tant qu'individus et en tant que citoyennes et citoyens canadiens de l'Atlantique et du monde.

## Deuxième cycle du secondaire

### Histoire canadienne 1201 (15 1201)

Ce cours traite de l'histoire du Canada, depuis avant la Confédération jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

**Sujets traités :** prélude du Canada en tant que nation, la nouvelle nation, la Première Guerre mondiale et ses conséquences, une période de bouleversements, la Grande dépression et la Guerre, une période de transition et le Canada contemporain.

### Géographie du Canada 1202 (15 1202)

Ce cours initie les élèves à la géographie du Canada.

**Sujets traités :** le relief et les nappes d'eau, la température et le climat, les écosystèmes du Canada, les ressources foncières, les ressources marines, la transformation secondaire des ressources primaires, l'industrie des services, la population, les environnements bâtis, les connexions et l'interdépendance.

### Questions canadiennes 1209 (15 1209)

Ce cours examine en profondeur certaines préoccupations pancanadiennes.

**Sujets traités :** les questions culturelles et sociales, soit le multiculturalisme, les droits de la personne, le racisme et le vieillissement; les processus juridico-politiques; les syndicats et la gestion; les préoccupations économiques pancanadiennes, soit le développement régional et la disparité économique, l'entrepreneuriat, l'emploi et le chômage; les préoccupations pancanadiennes d'ordre planétaire, soit le Canada et la paix, le Canada et le commerce international et les relations internationales; et les groupes d'intérêt du Canada.

### Droit canadien 2104 (15 2104)

Ce cours constitue une introduction au droit canadien.

**Sujets traités :** l'origine et la nature de nos systèmes juridiques et judiciaires; la morale qui sous-tend ces systèmes; les droits, les libertés et les responsabilités des citoyennes et citoyens canadiens; le code civil; le code criminel; la propriété personnelle; les contrats; les lois relatives à la consommation et aux affaires; le droit familial; notre système juridique en action; et les problèmes associés à la procédure juridique.

### Histoire du monde 3201 (15 3201)

Ce cours porte sur le XX<sup>e</sup> siècle.

**Sujets traités :** le nationalisme, l'industrialisme, la démocratie et le socialisme au XIX<sup>e</sup> siècle; l'impérialisme et les rivalités entre les nations; les deux guerres mondiales; l'impact des sciences et de la technologie; les idéologies conflictuelles; et les perspectives d'avenir.

### Géographie du monde 3200 (15 3200)

Ce cours s'adresse aux élèves qui ont besoin d'un crédit en sciences humaines découlant d'un cours d'études mondiales obligatoire mais qui auraient de la difficulté dans un cours préparatoire à l'université de niveau III.

**Sujets traités :** les concepts de base des principales formations géologiques et marines, la météo, le climat, les écosystèmes, les ressources et les tendances démographiques et leurs répercussions sur le peuplement et l'urbanisation.

## **Géographie du monde 3202 (15 3202)**

Ce cours s'articule autour de quatre thèmes : la Terre en tant qu'entité physique, la réaction de l'être humain, l'environnement en évolution et le développement économique.

Il examine le lien entre les êtres humains et l'environnement et étudie comment ce lien se manifeste dans les activités organisées en fonction de l'espace.

## **Autres**

### **16. Cours préalables ou associés**

#### **Séquences obligatoires**

Bien que très peu de cours aient des préalables stricts, des séquences obligatoires sont imposées dans plusieurs matières. Selon ces séquences obligatoires, un élève ne peut obtenir un crédit pour un cours s'il a déjà obtenu un crédit pour un cours antérieur de la même séquence, suivi lors d'un autre semestre (ainsi, les cours ne donnent droit à des crédits que s'ils sont suivis simultanément ou dans la séquence obligatoire). Ce qui ne signifie pas que tous les cours d'une même séquence doivent être suivis.

Ainsi, AUCUN crédit ne sera accordé pour un cours de la colonne 1 si l'élève a déjà obtenu un crédit pour un des cours de la colonne 2 de la même rangée. Ce qui ne signifie pas pour autant que l'élève doit suivre les cours de la colonne 1 avant de pouvoir obtenir un crédit pour les cours de la colonne 2.

Colonne 1	Colonne 2
Anglais 1200	Anglais 1202, 2202, 3202, 1201, 2201, 3201
Anglais 1202	Anglais 1201, 2201, 3201
Anglais 2202	Anglais 2201, 3201
Anglais 3202	Anglais 3201
ALS 1205	ALS 2205, 3205, 3225
ALS 2205	ALS 3205, 3225
Sciences 2200	Sciences 1206, 1216
	Biologie 2201, 2211, 3201, 3211, 2231, 3231
	Chimie 2202, 2212, 3202, 3212, 2231
	Physique 2204, 2214, 3204, 3214, 2234
	Sciences de la Terre 2223
	Systèmes terrestres 3209
Physique 2205	Sciences 1206, 1216
	Chimie 2202, 2212, 3202, 3212, 2239
	Physique 2204, 2214, 3204, 3214, 2234
Biologie 3201, 3211, 3231	Biologie 4221
Chimie 3202, 3212	Chimie 4222
Physique 3204, 3214	Physique 4224
Mathématiques 1204	Mathématiques 1201, 1300, 2200, 2201, 2204, 2205, 3200, 3201, 3204, 3205, 3207
Mathématiques 1206	Mathématiques 1201, 1204, 1300, 2200, 2201, 2204, 2205, 3200, 3201, 3204, 3205, 3207
Mathématiques 2204	Mathématiques 2200, 2201, 2205, 3200, 3201
Mathématiques 3204	Mathématiques 3200, 3201, 3205
Mathématiques 2205	Mathématiques 2200, 2201, 3200, 3201
Mathématiques 3205	Mathématiques 3200, 3201, 4225
Mathématiques 2206	Mathématiques 2204, 2205, 3204, 3205, 3207, 3200, 3201
Mathématiques 3206	Mathématiques 3200, 3201, 3204, 3205, 3207
Mathématiques 3207	Mathématiques 3105, 4225
Tech. informatiques appliquées 1136	Tech. informatiques appliquées 2136
Saisie Clavier/Traitement Det 1131	Traitement de texte avancé/Éditique 2131
Informatique 3220	Informatique 4220
Français 2200	Français 2203, 3200, 3201, 3203, 4220
	Français 1202, 2202, 3202
Français 2203	Français 3200, 3201, 3203, 4220
	Français 1202, 2202, 3202
Français 3200	Français 3201, 3203, 4220
	Français 1202, 2202, 3202

Colonne 1	Colonne 2
Français 3201	Français 4220
	Français 1202, 2202, 3202
Français 1202	Français 4220
	Français 2202, 3202
Français 2202	Français 4220
	Français 3202
Interprétation en groupe 1105	Interprétation en groupe 2105, 3105
Interprétation en groupe 2105	Interprétation en groupe 3105
Interprétation musicale 2206	Interprétation musicale 3206
Microéconomie 4128	Macroéconomie 4129

## Conflit entre les cours

Il existe des cours pour lesquels les élèves ne peuvent recevoir un crédit s'ils ont obtenu un crédit d'un autre cours. Voici d'autres cas plus généraux où il y a conflit entre les cours.

- Les élèves inscrits à un cours pilote ne peuvent recevoir un crédit pour son équivalent prescrit.
- Les cours donnés en français (ceux dont le troisième chiffre est 3, 4 ou 5) sont en conflit avec leur équivalent donné en anglais et sont soumis aux mêmes règles sur les autres conflits entre les cours, sur les séquences obligatoires et sur les préalables qui régissent leur équivalent donné en anglais.
- Les élèves ne peuvent obtenir de crédit à la fois pour la version régulière et la version enrichie d'un même cours.
- Si un élève termine avec succès un cours prescrit après avoir obtenu un crédit pour la version modifiée de « type 6 » du même cours, il perdra le crédit accordé pour le cours modifié.

**Remarque :** Les crédits ne peuvent être accordés pour deux cours dont le contenu est trop identique. Si l'élève termine avec succès deux de ces cours, le crédit ne sera accordé que pour le cours de niveau plus élevé. À titre d'exemple, si un élève reçoit un crédit pour Anglais 1202 et qu'il reçoit ensuite un crédit pour Anglais 1201, il perdra le crédit pour Anglais 1202.

### Cours en conflit :

- Anglais 1200, 1201, 2201 et 3201
- Anglais 1202 et 1201
- Anglais 2202 et 2201
- Anglais 3202 et 3201
- Français 2200 et 2203
- Français 3200 et 3203
- Français 2203 et 2202
- Français 3203 et 3202
- Mathématiques 1206 et 1204
- Mathématiques 2204, 2205 et 2206
- Mathématiques 3204, 3205 et 3206
- Mathématiques 3103 et 3207
- Physique 2204 (nouveau cours, 642204) et Mathématiques 3204 (ancien cours, 143204)
- Sciences 1206 et Sciences 2200
- Sciences 1206 et Sciences 3200

- Géographie mondiale 3200 et 3202
- Économie canadienne 2203 et Économie canadienne 2103
- Économie canadienne 2203 et Économie mondiale 3103

## Cours préalables

De par leur nature, certains cours ont des préalables. Le contenu d'un cours de niveau inférieur (connaissances, habiletés et processus) constitue la base nécessaire à la réussite du cours de niveau supérieur. Un élève doit avoir réussi le cours de niveau inférieur avant de s'inscrire au cours de niveau supérieur et d'en obtenir le crédit.

Les élèves doivent avoir terminé avec succès le ou les cours de la colonne 1 avant d'obtenir le crédit pour le ou les cours de la colonne 2. (Dans certains cas, les élèves peuvent suivre les cours simultanément.)

Colonne 1	Colonne 2
Français 3200	Français 3201
Chimie 2202	Chimie 3202
Physique 2204	Physique 3204
Mathématiques 1204	Mathématiques 2204, 3204, 2205 ou 3205
Mathématiques 2204 ou 2205 et Mathématiques 3204 ou 3205	Mathématiques 3207
Mathématiques 1206 ou 1204	Mathématiques 2206 ou 3206
Les élèves doivent réussir le cours du niveau le plus élevé prescrit par le ministère dans une matière donnée avant de pouvoir obtenir le crédit du cours de placement avancé de cette même matière. Les préalables suivants sont donc exigés :	
Arts 3200	Arts plastiques 4220
Anglais 3201	Littérature et composition 4222
Mathématiques 3205	Mathématiques 4225
Biologie 3201	Biologie 4221
Chimie 3202	Chimie 4222
Physique 3204	Physique 4224
Géographie mondiale 3202	Géographie humaine 4220
Histoire mondiale 3201	Histoire européenne 4225
Histoire mondiale 3201 ou Questions mondiales 3205	Gouvernement et politiques : études comparatives 4227

### Remarques :

- Il est fortement conseillé aux élèves de suivre Sciences 1206 avant de s'inscrire aux autres cours de sciences préparatoires à l'université (biologie, chimie, physique ou systèmes terrestres). Le contenu de Sciences 1206 est essentiel aux cours Chimie 2202 et Physique 2204.
- Dans des circonstances atténuantes, l'élève peut être exempté d'un cours préalable qu'il ne peut suivre. Pour avoir droit à une telle exemption, il doit démontrer qu'il possède les connaissances ou les habiletés requises pour réussir le cours de niveau supérieur. Pour ce faire, il doit passer avec succès une évaluation exhaustive (habituellement un examen) axée sur les résultats visés par le cours du niveau inférieur. Cette évaluation est la responsabilité du personnel du bureau du district scolaire, qui peut, s'il le juge opportun, transférer cette responsabilité à la direction de l'école.

## 17. Autres genres de programmes ou de cours

### Cours du secondaire

#### Arts et médias

##### Niveau intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme d'arts est une prolongation des deux niveaux précédents. Les élèves ont encore plus l'occasion d'exprimer leurs idées et sentiments grâce à un programme axé sur la création d'images et d'objets artistiques. Le programme met l'accent sur l'acquisition et la compréhension du design dans l'art et l'environnement visuel. Les élèves apprennent à appliquer de façon plus sophistiquée des éléments et principes de design et ont la possibilité d'employer ces connaissances.

Le programme fait appel aux diapositives pour illustrer des concepts artistiques et des designs clés. Les élèves examinent et analysent ces images avant d'entreprendre des activités artistiques qui traitent de concepts particuliers. Le programme met en valeur les œuvres d'artistes de Terre-Neuve-et-Labrador. Plus de 70 p. 100 des œuvres étudiées sont celles d'artistes qui ont travaillé ou qui travaillent actuellement dans la province.

Les élèves peuvent suivre six modules au cours des trois ans : le dessin, la peinture, la sculpture, la gravure, l'artisanat et l'art textile.

##### Deuxième cycle du secondaire

Le programme d'arts du secondaire comporte trois cours de base qui se complètent les uns les autres et qui inculquent aux élèves des connaissances et des habiletés portant sur toute la gamme des arts. Le fait que ces cours soient présentés en séquences ne signifie pas qu'ils aient des préalables. Toutefois, les cours sont conçus de façon à initier l'élève à la raison d'être des œuvres d'art et à leur fonctionnement dans Technologies artistiques 1201, puis, dans Art et design 2200, à lui permettre d'amorcer une démarche artistique à la lumière des connaissances acquises et, enfin, à approfondir son expérience créative avec beaucoup d'autonomie dans Art et design 3200.

##### Technologies artistiques 1201 (01 1201)

Ce cours explore les questions entourant l'emploi de technologies dans l'art. Il examine les rapports entre la perception humaine, la technologie et la démarche créative. Les élèves choisissent, pour leurs projets, les technologies qui auront un effet sur les produits finis. Ces décisions sont prises en fonction du message qu'ils souhaitent communiquer, de l'apparence qu'ils souhaitent donner à leur œuvre et de la pertinence de la technologie.

La technologie est définie largement et comprend tous les moyens techniques, des fusains à l'ordinateur, en passant par la presse à imprimer et l'appareil photo. Les élèves apprennent comment fonctionne la perception et comment la physiologie, la culture et la technologie influencent notre perception. En retour, ils appliquent cette compréhension à leur démarche artistique.

##### Art et design 2200/3200 (01 2200/01 3200)

Ce cours d'art en studio est structuré en unités qui permettent aux élèves de développer leur imagination à l'aide de divers médiums. Les élèves travaillent sur des problèmes visuels, étudient des cultures anciennes et actuelles à travers le prisme du visuel et participent à la démarche créatrice et à la production d'œuvres d'art. Les neuf unités en studio sont les suivantes : le dessin, la sculpture, la photographie, les arts textiles, la peinture, la gravure, le graphisme, la poterie et les arts médiatiques. Trois de ces unités sont étudiées dans Art et design 2200.

Dans Art et design 3200, les élèves explorent trois unités supplémentaires, différentes de celles étudiées dans Art et design 2200. Ainsi, l'élève qui suit les deux cours étudiera un total de six unités.

## Économie/Entrepreneuriat

### Niveau intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme d'entrepreneuriat porte sur les connaissances, les habiletés et les attitudes propres à l'entrepreneuriat et à la gestion d'une entreprise. Les ressources de la présente section donnent au personnel enseignant des idées pour intégrer la perspective de l'entrepreneuriat dans le programme d'études en place.

### Deuxième cycle du secondaire

#### Entreprise privée 1100 (02 1100)

Ce cours d'introduction à l'entreprise privée, aux pratiques et aux carrières vise à atteindre des objectifs de développement personnel et professionnel et à satisfaire des intérêts particuliers. Il jette les bases en prévision d'autres cours en mathématiques des affaires, économie et entrepreneuriat. Les modules d'étude comprennent : les entrepreneurs et le monde des affaires, le rôle des petites entreprises dans l'économie, les communications, les finances, le marketing et les ressources humaines.

#### Études de la consommation 1202 (02 1202)

Ce cours constitue une introduction aux affaires de consommation.

**Sujets traités :** les besoins par rapport aux désirs, les caractéristiques organisationnelles des entreprises canadiennes, les achats avertis, la gestion des ressources personnelles, la protection du consommateur et la conscience sociale d'une entreprise.

#### Économie canadienne 2203 (02 2203)

Ce cours d'introduction à l'économie porte sur les principes et les concepts de base de l'économie et les applique à l'échelle pancanadienne et mondiale.

**Sujets traités :** les principes de base de l'économie, les systèmes économiques, l'offre et la demande, les structures du marché, le rôle du gouvernement, la distribution du revenu, le développement durable, le commerce et l'économie mondiale.

#### Entreprise 3205 (02 3205)

Ce cours est conçu principalement pour les élèves qui souhaitent approfondir leur étude de l'entrepreneuriat; il leur permet de formuler des idées, de les mettre en pratique et d'en faire une entreprise. Les modules d'études comprennent : une introduction à l'entrepreneuriat, l'accent sur soi, les communications et le rôle de la technologie, le repérage des occasions d'affaires, le plan d'entreprise ainsi que la présentation, la mise en œuvre et l'évaluation de l'entreprise.

## Études de la famille

### Niveau intermédiaire

Au niveau intermédiaire, le programme de santé vise à renforcer et à promouvoir le bien-être des jeunes en établissant des liens avec l'enseignement en classe, les services de santé et un milieu scolaire qui favorise un style de vie sain. Le programme de santé à l'école est une forme de promotion de la santé qui favorise

la création de milieux permettant à tous les jeunes de faire des choix sains et d'améliorer leur propre santé et celle de leur collectivité.

Au niveau intermédiaire, le programme d'économie familiale porte sur les thèmes suivants : l'acquisition d'habiletés pour employer efficacement les ressources personnelles et familiales; l'image de soi positive; la compréhension de soi par rapport aux autres; et la conscience des avantages de faire partie d'une famille et les responsabilités qui en découlent.

Le programme comprend six modules qui représentent les principaux sujets et les concepts sous-jacents de l'économie familiale.

## Deuxième cycle du secondaire

### Alimentation 1100 (02 1100)

Ce cours en laboratoire porte sur les sujets suivants : le *Guide alimentaire canadien pour manger sainement*; la nutrition et ses effets sur la santé; la conservation, la préparation et le service de la nourriture; et le patrimoine culinaire de Terre-Neuve-et-Labrador.

### Habillement 1101 (05 1101)

**Sujets traités :** les tissus de base, la planification d'une garde-robe et les choix de tissus et de motifs. Le cours est centré sur un projet de couture.

### Dynamique humaine 2201 (05 2201)

Ce cours s'articule autour de quatre composantes : la famille en tant qu'écosystème (11 heures), les relations (28 heures), le rôle parental et le développement de l'enfant (60 heures) et le financement de ses rêves (21 heures).

Dans la première composante, soit la famille en tant qu'écosystème, les élèves explorent leur rôle au sein de leur famille. L'accent est mis sur la place de la famille dans le système social, politique et économique plus vaste et sur la capacité qu'ont les personnes de s'adapter et de changer pour assurer la viabilité du système.

Dans la composante sur les relations, les élèves examinent les types de relations auxquelles ils participent, les répercussions des coutumes, des valeurs et des croyances sur les relations ainsi que les stratégies et les options pour gérer les problèmes qui surviennent dans les relations.

Dans la composante sur le rôle parental et le développement de l'enfant, l'accent est mis sur les soins à prodiguer à un bébé. À cette fin, l'utilisation d'un simulateur est un élément central du cours. L'accent est également mis sur le développement physique, affectif, social et intellectuel des enfants. Les élèves ont la possibilité de trouver des stratégies pour répondre aux besoins des enfants, de chercher des solutions aux situations difficiles auxquelles sont aux prises les parents et les gardiennes et gardiens et de proposer des moyens de favoriser le développement des enfants.

La dernière composante, le financement de ses rêves, porte sur les habiletés associées à la planification et à la gestion financières, l'accent étant mis sur les éléments qui aideront les jeunes à passer de l'école secondaire à leur carrière et à l'apprentissage continu.

**Sujets traités :** la famille dans la société, l'adolescent en tant que membre de sa famille, les rencontres, la séduction, les fiançailles et le mariage, le développement de l'enfant et le rôle des parents. L'accent est mis sur le développement de l'enfant et le rôle des parents.

**Nutrition 3100 (05 3100)**

Ce cours examine les tendances dans les domaines de la nutrition, des styles de vie et des habitudes alimentaires. Les questions d'alimentation à l'échelle planétaire et les possibilités de carrière sont également à l'étude.

**Textiles 3101 (05 3101)**

L'accent est mis sur les textiles, les fibres, les fils, les méthodes de fabrication et les finis ainsi que la mise en pratique de ces connaissances dans la prise de décision.

**Sujets traités :** la technologie des textiles, les aspects sociologiques et esthétiques de l'habillement et les possibilités de carrière.

## Technologie et arts industriels

**Niveau intermédiaire**

Le programme de technologie (au niveau intermédiaire et au deuxième cycle du secondaire) s'inspire du document *Foundation for the Atlantic Canada Technology Education Curriculum* (programme cadre de l'éducation technologique pour les provinces atlantiques). Cinq résultats d'apprentissage généraux définissent ce programme : la résolution de problèmes technologiques, les systèmes technologiques, l'histoire et l'évolution de la technologie, la technologie et les carrières et, en dernier lieu, la responsabilité technologique.

**Deuxième cycle du secondaire****Menuiserie 1107 (08 1107)**

Ce cours de travail du bois général porte sur les outils, les matériaux et les méthodes employés communément dans la fabrication de produits en bois.

**Sujets traités :** l'orientation de l'atelier, la sécurité, la technologie de menuiserie, la planification de projets, les travaux manuels, l'emploi de machines et les outils électriques.

**Menuiserie 2107 (08 2107)**

Ce cours permet aux élèves d'apprendre à connaître l'industrie de la construction et d'expérimenter avec les outils et procédures employés dans le travail de matériaux de construction.

**Sujets traités :** les carrières, la sécurité, l'industrie de la menuiserie, les plans et design de maisons, le maniement d'outils, les cadres et le revêtement, l'isolation, les finis, la plomberie, le chauffage et les systèmes électriques.

**Technologie de design 1109 (08 1109)**

Ce cours traite des processus de design de base communs à diverses technologies et à d'autres cours de technologies en cours d'élaboration. Ce cours constitue principalement une introduction aux processus de design techniques et à la technologie. Les élèves apprennent comment fonctionnent la technologie moderne et les processus de design créatifs en appliquant des données, des connaissances et des méthodes dans un milieu pratique. Les résultats visés par le cours sont le développement personnel, l'orientation professionnelle et l'importance de la technologie dans la société.

**Sujets traités :** l'interprétation des plans, les croquis à main levée, les techniques de dessin, les méthodes de dessin et de production employant des ordinateurs et logiciels et des renseignements sur les carrières.

**Technologie de design 2109 (08 2109)**

La réussite du cours Technologie de design 2109 est tributaire des connaissances et des habiletés acquises dans le cours Technologie de design 1109. Technologie de design 2109 permet aux élèves de mettre en application leurs connaissances en design acquises dans le cours Technologie de design 1109 dans le processus de dessins techniques employés dans les méthodes de petites constructions résidentielles. Les élèves apprennent à résoudre des problèmes de construction et de design de maisons, à illustrer et à communiquer à d'autres des solutions de design et à créer des diagrammes et des plans de construction. Des concepts de technologie moderne, de pair avec leurs avantages et désavantages, sont traités en vue de contribuer à la croissance personnelle, à l'exploration des carrières et à l'apprentissage continu. Ce cours pratique a recours aux méthodes et outils les plus récents et offre un défi à tous les élèves.

**Sujets traités :** l'évolution du design résidentiel, le processus de design, l'emploi d'ordinateurs dans le design, les diagrammes et plans de construction, la disposition intérieure, les codes de construction, l'illustration technique, les résidences de l'avenir et les renseignements sur les carrières.

**Systèmes intégrés 1205 (08 1205)**

Ce cours d'initiation à la technologie des systèmes intégrés permet aux élèves de concevoir, de fabriquer et de mettre à l'essai un système intégré. Un système intégré est un système constitué de composantes physiques, d'éléments de détection et de contrôle branchés à un ordinateur et d'un programme logiciel qui gère l'intégrité du système.

Le cours comporte quatre unités d'études : l'ordinateur et le logiciel d'application en tant qu'interfaces, la conception des interfaces de logiciel, une introduction à la conception de systèmes intégrés et la conception d'un système intégré.

**Mécanique électrique 2103 (08 2103)**

Ce cours enseigne aux élèves à connaître les machines à moteur que l'on retrouve dans les foyers et les entreprises et à acquérir les habiletés nécessaires pour entretenir et réparer ces machines.

**Sujets traités :** l'électricité, l'énergie et le travail; les sources et formes d'électricité et d'énergie; les principes mécaniques et hydrauliques; les petits moteurs; et l'entretien automobile de base.

**Technologies des communications 2104 (08 2104)**

Ce cours d'introduction aux technologies des communications comprend sept modules : une introduction aux systèmes de communication, le fonctionnement électronique des systèmes de communication, les réseaux de communication, la technologie des systèmes audio, la communication graphique de base, la technologie de l'animation et la technologie de communication marine.

**Technologie des communications 3104 (08 3104)**

Il s'agit d'un cours avancé sur la technologie des communications. Les élèves y conçoivent et y mettent en œuvre des solutions aux communications concernant la production de graphiques techniques, la vidéo analogique et numérique, le multimédia et les systèmes automatisés (par ordinateur) de simulation de production. Les problèmes sur le transport sont étudiés en tant qu'applications industrielles des systèmes de communication.

**Entretien domestique 3108 (08 3108)**

Ce cours permet aux élèves de connaître les structures et systèmes domestiques et d'acquérir les habiletés nécessaires pour faire des tâches d'entretien domestique.

**Sujets traités :** l'acquisition de renseignements sur les réparations domestiques, la sécurité, les outils et matériaux, la structure d'une maison, la plomberie et le système électrique.

### **Informatique 3200 (08 3200)**

Ce cours s'adresse aux élèves qui poursuivront une carrière en sciences et technologie. Il comporte quatre unités de base : l'architecture, la programmation, l'interfaçage et les perspectives de carrière. Les élèves doivent également étudier deux des applications suivantes, au choix : applications de l'interfaçage; extraction et manipulation des données; applications des systèmes d'exploitation; et applications de la programmation avancée.

## **Musique**

### **Niveau intermédiaire**

Au niveau intermédiaire, le programme de musique vise à perfectionner la culture musicale et la conscience esthétique en fournissant des expériences musicales significatives et stimulantes. On y revoit, renforce et consolide les concepts appris de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année et l'on applique de nouvelles habiletés et connaissances à un certain nombre de formes musicales. Le cours met l'accent sur l'expérience directe avec la musique et l'intégration d'éléments musicaux. Il aide les élèves à mieux comprendre les concepts de base par l'entremise d'activités plus avancées.

Les formations musicales comme des groupes de musique, des chorales, des orchestres ou des ensembles de guitares ou de flûtes font partie du programme d'études. Les résultats d'apprentissage visés peuvent être atteints par l'entremise d'un programme en classe ou d'une catégorie d'interprétation donnée. L'étude du chant et de l'interprétation instrumentale doit assurer le juste équilibre entre le sens de la musique, les répétitions, le développement de l'oreille, la coordination motrice et l'écoute dirigée.

Les années intermédiaires offrent la possibilité d'enrichir le programme musical en mettant en pratique les habiletés et connaissances. L'étude d'un répertoire supplémentaire renforcera et renouvellera constamment la conscience de l'esthétique et l'expérience avec les formes esthétiques. L'emploi d'habiletés de base dans différentes situations solidifiera la connaissance et la compréhension de la musique et permettra aux élèves d'aller au-delà de la technique pour entrer dans le royaume expressif de la musique (développement esthétique).

### **Deuxième cycle du secondaire**

Au deuxième cycle du secondaire, le programme de musique vise une population étudiante vaste et générale dont les habiletés, les niveaux d'habileté et les intérêts varient. Les trois volets du cours permettent aux élèves de perfectionner leurs habiletés individuelles en étudiant un instrument ou la voix, de perfectionner leurs habiletés de groupe et individuelles en participant à de grands ensembles musicaux, comme des chorales, des groupes ou des orchestres, et de perfectionner leur compréhension de la musique par l'entremise d'un cours de musique général où s'entremêlent une variété d'activités musicales et une vaste gamme de sujets.

### **Interprétation en groupe 1105, 2105 et 3105 (10 1105/10 2105/10 3105)**

Ces cours permettent aux élèves d'interpréter des œuvres en groupe (chorale, groupe ou orchestre) et se divisent en trois niveaux. De cette façon, les concepts musicaux sont revus au fur et à mesure que les habiletés techniques s'affinent. Les trois niveaux progressifs initient chaque année les élèves à un répertoire nouveau et varié. Les élèves apprennent la musique en interprétant la musique.

Ils développent des habiletés en interprétation et acquièrent un sens de la musique, la répétition et l'interprétation, les gestes du chef d'orchestre et d'autres formes de communication non verbale, la production de son et l'appréciation de la musique en tant que forme d'art par l'entremise d'interprétations en groupe.

### **Expérience musicale 2200 (10 2200)**

Ce cours vise à aider les élèves à réagir émotionnellement et intelligemment à une grande variété de musiques représentant un grand nombre de styles et de cultures. Les élèves explorent la musique d'autant de façons possibles par chacun des modes d'activité musicale (interprétation, création et écoute). Les élèves explorent l'emploi de la technologie dans la production de musique et les rapports entre divers styles de musique, entre la musique et la culture et entre la musique et d'autres formes d'art. Ce cours constitue une étude pratique de la musique et encourage les élèves à participer activement à divers aspects de la musique.

Les élèves explorent et comprennent la musique selon les trois aspects suivants : les contextes historique, technologique, culturel, social, affectif, humain, économique, religieux et politique de la musique; les éléments de musique, soit la mélodie, le rythme, l'harmonie, la forme, le timbre, la texture, le texte, l'acoustique et la science du son ainsi que les mécanismes d'expression; et les styles de musique, soit la musique du monde, le jazz, le rock, la musique folklorique, la musique artistique, les comédies musicales, la musique country et western ainsi que la musique alternative et avant-garde.

Le cours Expérience musicale 2200 peut être suivi par tous les élèves de tous les niveaux, peu importe leurs antécédents musicaux.

### **Musique appliquée 2206 et 3206 (10 2206/10 3206)**

Ces cours offrent aux élèves la possibilité d'acquérir des habiletés musicales, de comprendre et d'acquérir des habiletés en tant que musiciennes et musiciens instrumentaux ou chanteuses ou chanteurs par l'entremise d'expériences individuelles et en petits groupes. Le cours de musique appliquée peut être enseigné en classes distinctes dans les domaines suivants : voix, piano ou synthétiseur, guitare, instruments à cordes, instruments à vent (cuivres et bois) et percussion. Les élèves acquerront un sens de la musique et des habiletés musicales et comprendront la musique et la théorie en chantant ou en jouant de l'instrument de leur choix. Cette démarche globale permettra aux élèves d'intégrer les aspects pratiques, théoriques et conceptuels de la musique.

Les élèves acquièrent des habiletés d'interprétation génériques associées à tous les domaines appliqués (la formulation, l'articulation, l'intonation, la qualité du ton, les mécanismes d'expression, l'interprétation et le style), des habiletés d'interprétation précises au domaine d'application précis et des concepts théoriques, tels les éléments de musique (le rythme, le mètre, la mélodie, l'harmonie et la forme), la lecture de la musique et les symboles et termes appropriés.

Ces cours sont offerts tant aux élèves débutants qu'à ceux qui ont une certaine expérience.

## **Éducation physique**

### **Niveau intermédiaire**

Au niveau intermédiaire, le programme d'éducation physique reconnaît que les élèves ont, à cet âge, un grand besoin d'activités (physiques, cognitives et sociales) qui les aident à explorer et à consolider leur identité. Il permet de comprendre les avantages d'un style de vie actif et incite chaque élève à parfaire son bien-être personnel et les habiletés motrices qui contribueront à une vie active.

De plus, le programme élargit l'éventail des habiletés et des connaissances acquises au primaire et à l'élémentaire et facilite la transition aux activités davantage autonomes du secondaire. Il s'appuie sur les concepts moteurs appris au primaire et au secondaire et favorise la réalisation de soi par les activités collectives ou individuelles. Enfin, le programme favorise des attitudes raisonnables par rapport au rendement, à la compétition, au succès et à l'échec, aide l'élève à s'identifier à des modèles et montre que la collaboration et l'esprit sportif sont essentiels au travail collectif et à la réussite.

## Deuxième cycle du secondaire

### Éducation physique 1100 (12 1100)

Ce cours porte principalement sur la signification et l'importance de la forme physique et sa contribution à la santé. Les élèves participent à une variété de sports et d'activités récréatives qui contribuent fortement à les garder en forme. Ils apprennent également à évaluer leurs besoins en matière de forme physique et à prévoir des programmes de mise en forme qui leur sont aussi bénéfiques qu'agréables.

### Éducation physique 2100 (12 2100)

Ce cours présente aux élèves une variété d'activités récréatives qu'ils pourront apprécier durant toute leur vie adulte. Les élèves continuent à perfectionner certaines habiletés acquises dans les cours précédents.

### Éducation physique 3100 (12 3100)

Ce cours présente aux élèves une variété d'activités récréatives qu'ils pourront apprécier durant toute leur vie adulte. Les élèves continuent à perfectionner certaines habiletés acquises dans les cours précédents.

### Mode de vie sain 1200 (12 1200)

Ce cours permet aux élèves de se pencher sur des questions qui concernent leur santé et leur bien-être. Ils examinent divers indicateurs et pratiques liés à la santé, enquêtent sur des sujets pertinents et explorent des activités qui améliorent les compétences de la vie courante et qui contribuent à rehausser la santé et le bien-être dans quatre domaines clés : la vie active, la saine alimentation, la lutte contre les abus d'alcool et d'autres drogues et la dynamique personnelle.

Le programme s'appuie sur les connaissances, les attitudes et les habiletés en santé, en économie domestique et en éducation physique acquises au primaire, à l'élémentaire et au niveau intermédiaire. Il se veut une base à d'autres cours d'éducation physique et d'études familiales plus poussés aux niveaux II et III.

Mode de vie sain 1200 est un cours général et multidisciplinaire qui incite les élèves à prendre leur vie en main en agissant consciencieusement dès maintenant et en adoptant de saines pratiques de vie qui appuient et améliorent la santé tout au long de l'existence.

## Enseignement religieux

### Niveau intermédiaire

Au niveau intermédiaire, l'enseignement religieux adopte une approche non confessionnelle. Le programme porte sur diverses religions et traite avec sensibilité et respect des croyances, des doctrines, des pratiques et de l'histoire de chacune d'elles. Il crée un contexte dans lequel les élèves reconnaissent les nombreux visages de la religion et comment elle a influencé et continue d'influencer les gens et la société.

Le programme habilite et encourage les élèves à croître spirituellement et moralement pour devenir des personnes informées et bienveillantes, disposées à contribuer à la société. Les élèves apprennent à mieux comprendre leur propres croyances et valeurs ainsi que les croyances et les valeurs d'autrui. Ils saisissent la mesure de la contribution des religions à la vie humaine.

## Deuxième cycle du secondaire

### Questions morales 1104 (13 1104)

Ce cours porte sur les différentes perspectives adoptées par diverses religions par rapport à des questions morales qui se posent à l'humanité.

**Sujets traités :** les valeurs morales et éthiques, les visions du monde, les rapports avec la famille et les pairs, les médias et la technologie, la sexualité et le rôle des femmes et des hommes, le travail, la spiritualité, la vie et la mort, la création et l'environnement, la paix et la sécurité, la tolérance et la bienveillance ainsi que la justice sociale.

### Écrits chrétiens 2104 (13 2104)

Ce cours portera sur l'étude de la vie de Jésus, telle qu'elle est présentée dans les évangiles, et traitera des débuts du christianisme par l'étude de la vie de Paul et de ses écrits.

**Sujets traités :** les personnages, les événements et les thèmes des écritures hébraïques et chrétiennes, la formulation et la signification des écritures chrétiennes, le contenu des écritures chrétiennes et les miracles, la résurrection et les écrits pauliniens.

### Religions du monde 3101 (13 3101)

Ce cours porte sur les systèmes de croyances actuels : la spiritualité autochtone, les premières religions (le zoroastrisme, le jaïnisme, le taoïsme, le confucianisme et le shintoïsme), l'hindouisme et le bouddhisme.

### Religions du monde 3106 (13 3106)

Ce cours porte sur les systèmes de croyances actuels : le judaïsme, le christianisme, l'islam, le sikhisme et la religion aujourd'hui (divers sujets et référence au bahaïsme).

## Orientation

### Perspectives de carrière 1101 (16 1101)

Ce cours explore les changements qui concernent le monde du travail. Les élèves y apprennent comment interpréter, évaluer et réévaluer les changements constants du marché du travail. Ils seront ainsi mieux aptes à comprendre les enjeux et les tendances qui influent sur l'éducation, la formation et les possibilités d'emploi.

Les élèves pourront mieux se situer par rapport aux choix de carrière et élaborer des plans d'études et de carrière.

Grâce à ce cours, ils seront davantage en mesure de comprendre et de respecter toutes les avenues de carrière ainsi que d'acquérir les compétences nécessaires pour explorer le large éventail de choix d'études et de carrières.

### Conseillance par les pairs 2101 (16 2101)

Ce cours porte sur les habiletés d'orientation, les questions d'adolescence et les réseaux de contacts.

## Éducation coopérative

### Éducation coopérative 1100 (30 1100)

Ce cours d'introduction à l'éducation coopérative est destiné aux élèves qui suivent un programme général ou un programme d'exploration de la carrière. Il vise à faciliter l'ajustement des élèves à un milieu d'apprentissage nouveau.

Le cours Éducation coopérative 1100 exige des élèves qu'ils consacrent au moins 20 heures à la préparation au travail avant de trouver un emploi dans la collectivité. Le reste du cours consiste à intégrer l'expérience des élèves au lieu de travail à l'aide du module pré-emploi.

## Crédits externes

Un « cours externe » est un cours approuvé par le ministère, mais mis au point ou offert à l'extérieur du système scolaire de Terre-Neuve-et-Labrador, qui donne droit à des crédits au secondaire. De tels cours doivent répondre aux normes du deuxième cycle du secondaire. Bien qu'ils puissent comporter des résultats d'apprentissage autres que ceux des cours du deuxième cycle du secondaire autorisés ou approuvés par le ministère, ils doivent tout de même contribuer aux apprentissages essentiels aux fins d'obtention du diplôme.

Sauf pour les cours de classement avancé et de niveau collégial, un élève peut accumuler au secondaire jusqu'à quatre crédits externes aux fins d'obtention du diplôme. Chaque crédit externe doit toutefois représenter un minimum de 55 heures d'enseignement.

Les crédits externes sont inscrits sur le relevé de notes du secondaire, avec le code correspondant E dans le champ « Note ».

Bien que les cours pour lesquels un crédit externe est accordé apparaissent sur le relevé de notes, aucune note numérique ne leur est donnée.

Un comité spécial du ministère de l'Éducation vérifie les documents soumis.

Toute organisation qui souhaite faire reconnaître ses titres aux fins d'équivalences au niveau secondaire doit en faire la demande au ministère de l'Éducation et lui soumettre la documentation pertinente, notamment :

- le nombre d'heures d'enseignement;
- les objectifs du programme ou du cours et la profondeur avec laquelle le sujet est traité;
- les activités d'enseignement et d'apprentissage;
- les critères d'évaluation utilisés aux fins de la remise du crédit;
- la contribution aux apprentissages essentiels aux fins d'obtention du diplôme.

Voici une liste de cours pour cadettes et cadets et de cours de musique qui peuvent donner droit à des crédits externes.

### Cadettes et cadets de la marine

Cours spécialisés (du groupe III)

- Maître d'équipage
- Musicien
- Manœuvres/Communications
- Charpentier de marine
- Cuisine
- Poste de cadet-cadre
- Ingénieur naval

- Navigation
- Artillerie

### **Cadettes et cadets de l'air**

- Cours spécialisés
- Leadership avancé
- Moniteur en survie
- Pilote de planeur
- Technicien, cellules et moteurs aéronautiques
- Technicien, électronique
- Technicien, photographie
- Musique – cornemuse
- Musique – cuivres/instruments à anche
- Poste de cadet-cadre

### **Cadettes et cadets de l'Armée**

- Cours spécialisés
- Orchestre
- Moniteur de tir à la carabine
- Exercices et cérémonies militaires
- Aventure
- Tireur de précision
- Cornemuse et batterie

### **Cours de musique : Royal Conservatory et Canadian Conservatory**

- Cours pratique de 6<sup>e</sup> année et cours théorique de 1<sup>re</sup> année\*
- Cours pratique de 8<sup>e</sup> année et cours théorique de 2<sup>e</sup> année\*

\* Applicable pour tous les cours d'instrument et de chant.

## **Formation de base des adultes**

Le programme de formation de base des adultes (FBA) permet aux adultes de terminer leurs études secondaires. Il est dispensé au Collège de l'Atlantique Nord et aux établissements de formation privée reconnus. Les élèves qui terminent avec succès le programme de FBA de niveau III obtiennent un diplôme équivalent au diplôme d'études secondaires.

Les élèves âgés d'au moins un an de plus que l'âge limite de la fréquentation scolaire obligatoire ou qui ont interrompu leurs études pendant au moins un an et qui ont besoin de six crédits ou moins pour obtenir leur diplôme peuvent transférer à leurs études secondaires les crédits du programme de FBA, là où il y a des équivalences.

## **18. Évaluation des études faites à l'étranger**

L'école, au nom de l'élève, doit fournir le relevé des notes finales officielles de tous les cours ou examens pour lesquels une équivalence est demandée. Dans le cas d'études suivies à l'extérieur du Canada, les notes officielles doivent être accompagnées du programme d'études pertinent ou du catalogue des cours décrivant les cours et le programme suivis. Tous les documents étrangers doivent être traduits en anglais par une traductrice ou un traducteur qualifié. Ce travail ne peut être rédigé ni par l'élève lui-même ni par un membre de sa famille immédiate.

Les crédits sont accordés pour les cours terminés avec succès pour lesquels une preuve de la réussite est donnée dans les autres provinces et territoires.

Les élèves en provenance de l'extérieur de la province doivent obtenir au moins cinq crédits de niveau III dans le cadre du programme provincial du deuxième cycle du secondaire pour obtenir leur diplôme.

Lorsqu'une équivalence est accordée dans le système de certification du deuxième cycle du secondaire pour un cours suivi à l'extérieur de la province, l'élève reçoit les crédits mais aucune note ne lui est attribuée. Toutefois, pour le diplôme avec la mention très bien, l'école peut soumettre, avant la remise du diplôme, une preuve que le rendement de l'élève est d'un niveau comparable à celui des autres élèves de l'école qui sont admissibles à la mention très bien. Dans de tels cas, certains cours obligatoires peuvent être omis lors du calcul de la note moyenne requise pour la mention très bien.

Bien que les demandes de transfert de crédits puissent être revues et évaluées provisoirement à l'avance, les équivalences dépendent de la capacité de l'élève d'obtenir des crédits directement du programme d'études secondaires de Terre-Neuve-et-Labrador.

## **19. Personne-ressource**

### **M. Bob Gardiner**

Chef

High School Certification

Ministère de l'Éducation

C.P. 8700

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

A1B 4J6

Tél. : (709) 729-6261

Télec. : (709) 729-0611

bobgardiner@gov.nl.ca



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

**Nouvelle-Écosse (Curriculum français)**

## Table des matières

Sommaire .....	3
1. Introduction .....	3
2. Structure du système scolaire .....	3
3. Explication des termes utilisés .....	3
4. Désignation des cours .....	4
5. Répartition du temps et charge de cours .....	7
6. Structure du programme d'études .....	7
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	13
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	14
Contenu des cours .....	14
9. Anglais .....	14
10. Français langue première .....	16
11. Français langue seconde .....	20
12. Français (immersion) .....	21
13. Mathématiques (français langue première) .....	23
14. Sciences de la nature (français langue première) .....	29
15. Sciences humaines (français langue première) .....	34
Autres .....	38
16. Cours préalables ou associés .....	38
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	38
18. Évaluation des études faites à l'étranger .....	39
19. Personne-ressource .....	39

# Sommaire

## 1. Introduction

L'école publique de langue française de la Nouvelle-Écosse a deux buts principaux :

- aider tous les élèves à atteindre leur plein potentiel sur les plans cognitif, affectif, physique et social;
- aider tous les élèves à acquérir les connaissances et à développer les habiletés et les attitudes qui leur permettront de devenir des membres de la société et d'être capables de réfléchir, d'apprendre et d'être physiquement actifs.

La meilleure façon d'atteindre ces buts est de faire en sorte que l'école aide les élèves à se perfectionner dans certains domaines d'apprentissage définis en termes de « résultats d'apprentissage transdisciplinaires » qui mèneront à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Ces résultats d'apprentissage ne relèvent pas d'une ou de deux matières particulières mais sont communs à toutes les matières. Le ministère de l'Éducation a défini sept domaines d'apprentissage : la langue et la culture françaises, l'expression artistique, le civisme, la communication, le développement personnel, la résolution de problèmes et les compétences en technologie.

Pour obtenir plus de renseignements sur ces domaines d'apprentissage, veuillez consulter le document *Programme des écoles publiques* (2003-2004) publié par le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse.

Un diplôme est décerné à tous les élèves qui ont complété le 2<sup>e</sup> cycle du secondaire. Ce diplôme est reconnu par les universités, les collèges communautaires et les autres établissements postsecondaires.

## 2. Structure du système scolaire

Le système scolaire public en Nouvelle-Écosse comprend 13 années scolaires, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. L'élémentaire regroupe les niveaux de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année. Le secondaire regroupe le 1<sup>er</sup> cycle (de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année) et le 2<sup>e</sup> cycle (de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année). Le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) s'engage à offrir à la population acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse une éducation en français, reconnue pour son excellence et pour sa contribution au développement global de l'individu et à l'épanouissement de la culture acadienne.

L'année scolaire commence habituellement vers le 1<sup>er</sup> septembre et se termine vers le 30 juin de l'année suivante; elle comprend 195 jours de classe. Le temps d'enseignement (de la 1<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année) comprend un minimum de cinq heures par jour. Toutes les écoles du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) divisent l'année scolaire en semestres. Les cours du CSAP sont élaborés par le CSAP avec l'autorisation du ministère de l'Éducation et du Département des services acadiens de langue française. Les programmes d'immersion française relèvent du programme de « Français langue seconde » de la *English Program Services Division* (division des services des programmes de langue anglaise).

## 3. Explication des termes utilisés

### Programme des écoles publiques

Le *Programme des écoles publiques* (2003-2004) est un document qui donne un aperçu des buts, des politiques, des programmes et des descriptions de cours du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, des procédures à suivre ainsi que des publications et des services offerts par ce ministère.

## École acadienne et francophone : langue d'enseignement

La programmation des cours de langue française doit tenir compte de la spécificité culturelle et historique des Acadiennes et Acadiens ainsi que des francophones de la Nouvelle-Écosse. De la maternelle à la 9<sup>e</sup> année, la programmation de l'école acadienne et francophone est totalement française, à l'exception du cours d'anglais arts langagiers (*English Language Arts*) à partir de la 3<sup>e</sup> année. Au secondaire 2<sup>e</sup> cycle, les élèves doivent suivre un minimum de 18 cours en français, dont un cours de français arts langagiers à chaque niveau du 2<sup>e</sup> cycle (10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année).

### Crédit

On accorde un crédit à l'élève qui a réussi un cours. Chaque cours requiert normalement un minimum de 110 heures en classe.

### Plan de programme individualisé (PPI)

Il pourra s'avérer nécessaire d'adapter les différentes variables de l'apprentissage ou de l'enseignement, telles que le temps, l'organisation de la salle de classe, les techniques d'apprentissage et les stratégies d'évaluation, afin de permettre aux élèves d'atteindre les résultats visés par les programmes d'études du ministère. Ces adaptations sont documentées dans le dossier cumulatif de l'élève.

Lorsque des adaptations à ces variables ne suffisent pas pour aider l'élève à atteindre les résultats d'apprentissage visés dans le contexte du programme d'études prescrit, il faudra mettre en place un plan de programme individualisé (PPI), qui tiendra compte des résultats d'apprentissage visés dans chaque matière de base en plus des besoins particuliers de l'élève. Ce plan individualisé est documenté dans le dossier cumulatif de l'élève.

Un plan de programme individualisé est un programme qui est basé sur les forces et les besoins de l'élève lorsque les résultats d'apprentissage, tels que prescrits par le programme d'études pour un cours ou un niveau, ne s'appliquent pas à un élève particulier ou lorsqu'il n'est pas capable de les atteindre. Il est possible d'avoir un PPI en français et de ne pas en avoir un en mathématiques.

*Le Manuel de politiques en matière d'éducation spéciale* a pour but de servir de guide et de soutien au développement de la programmation éducative pour les élèves qui ont des besoins particuliers. Il constitue une étape importante permettant à tous les élèves, dans l'ensemble de la province, de bénéficier d'une programmation qui répond à leurs besoins.

### Apprentissage autonome (Auto)

Un cours d'apprentissage autonome est un cours élaboré de façon coopérative par un élève et une enseignante ou un enseignant. Les élèves peuvent obtenir un maximum de un crédit en 11<sup>e</sup> année et de un crédit en 12<sup>e</sup> année. Ces cours d'apprentissage autonome devraient préalablement être approuvés par la direction de l'école.

## 4. Désignation des cours

Au secondaire 1<sup>er</sup> cycle (7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année), on attribue à chaque cours un nom et un numéro correspondant à l'année du cours, par exemple : Français 8 est le cours de français de la 8<sup>e</sup> année.

Au secondaire 2<sup>e</sup> cycle (10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année), la nomenclature et les cotes de cours ont été révisées. Les cours sont identifiés par le titre, l'abréviation, le type de crédit (académique, avancé, diplôme ou ouvert) et le crédit obtenu (un crédit ou un demi-crédit). Un cours peut aussi être identifié comme faisant partie du Programme des écoles publiques ou comme étant un cours autorisé au niveau local.

Depuis septembre 1997, un nouveau relevé de cotes a été élaboré au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire. Chaque cours a une cote unique qui est seulement utilisée pour donner accès aux renseignements pertinents aux cours suivis par l'élève. Ces renseignements comprennent une description du cours, l'abréviation, le niveau, le type de crédit, le statut, *etc.* Un exemple d'une cote de cours provincial serait : 0040840 ou 0050658. Une explication de la terminologie utilisée dans le relevé de notes se trouve ci-dessous :

Description — Titre complet du cours. Les cours pour lesquels les résultats d'apprentissage visés ont été adaptés afin de répondre aux besoins et aux exigences de certains élèves sont indiqués entre parenthèses quand cela s'applique. Les abréviations suivantes sont utilisées :	Coop — Cours d'éducation coopérative
	Auto — Cours d'apprentissage autonome
	PPI — Plan de programme individualisé
<b>Niveau — Niveau du cours</b>	
Note — Les codes suivants s'appliquent :	Note finale — Note accordée à la fin du cours
	EC (En cours) — Note de mi-session
	Espace vide — Cours de second semestre
Type de crédit — Chaque cours est caractérisé selon les types de crédits suivants :	Acad (Académique) — Ces cours sont destinés aux élèves qui souhaitent s'inscrire au collège, à l'université ou à d'autres établissements postsecondaires.
	Av (Avancé) — Ces cours avancés sont destinés aux élèves qui ont fait preuve d'aptitudes ou d'un rendement scolaire exceptionnels.
	Dipl (Diplôme) — Cours suivis en vue de l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Ces cours sont élaborés pour les élèves qui souhaitent obtenir leur diplôme de fin d'études en vue de chercher un emploi ou de poursuivre leurs études dans un domaine postsecondaire bien particulier.
	Ouv (Ouvert) — Aucun de ces cours n'est élaboré de façon à répondre aux conditions d'admission à un établissement postsecondaire, par contre, certains d'entre eux pourront parfois satisfaire à certains établissements postsecondaires.
<b>Crédit — Crédit obtenu</b>	
Statut — Indique le statut du cours. Les abréviations suivantes sont utilisées :	PÉP (Programme des écoles publiques, 1999-2000) — Il s'agit de tous les cours autorisés par le ministère de l'Éducation.
	CAL (Cours autorisés au niveau local) — Il s'agit des cours élaborés au niveau local, offerts par une école ou par un conseil scolaire et autorisés par le ministère de l'Éducation.
Langue — Langue d'enseignement du cours. Les abréviations suivantes sont utilisées :	ANG — Anglais
	FRA — Français (langue première)
	FRE — Français (langue seconde)
	MI'K — Mi'kmaq
	GAE — Gaélique
	ALL — Allemand
	LAT — Latin
ESP — Espagnol	

Pour obtenir plus de renseignements sur les crédits du secondaire 2<sup>e</sup> cycle, veuillez consulter le document *Programme des écoles publiques* (2003-2004), disponible auprès du ministère de l'Éducation.

## 5. Répartition du temps et charge de cours

Un crédit est accordé à un élève qui a atteint les résultats d'apprentissage tels que prescrits dans un cours d'au moins 110 heures, au secondaire 2<sup>e</sup> cycle.

## 6. Structure du programme d'études

### École élémentaire : de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année

#### Composantes obligatoires et facultatives des programmes

Afin de garantir une certaine cohérence dans les possibilités d'apprentissage offertes aux enfants de l'ensemble de la province, on exige de toutes les écoles élémentaires qu'elles incluent pour tous les enfants, dans le programme de chaque année, le français, les mathématiques, les arts, la santé, l'éducation physique, la musique, les sciences de la nature et les sciences humaines. Dans les écoles acadiennes, les élèves doivent suivre le cours d'anglais arts langagiers (*English Language Arts*) à partir de la 3<sup>e</sup> année.

#### Directives concernant la répartition du temps

Les directions d'école et le personnel enseignant ont la responsabilité de veiller à ce qu'il existe un équilibre raisonnable et productif entre les différentes matières. Il est nécessaire d'établir un horaire au niveau élémentaire afin d'accommoder les spécialistes qui sont au service de plusieurs écoles et qui doivent déterminer le temps à accorder aux classes ou aux élèves individuellement. Toutefois, l'enseignante ou l'enseignant dans la salle de classe doit faire preuve de suffisamment de souplesse pour saisir les occasions naturelles d'apprentissage qui se présentent.

À noter que depuis septembre 2000, le personnel enseignant des classes de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année consacre une heure de lecture active ininterrompue dans le cadre de ses activités d'apprentissage, dans le but de développer au maximum les compétences en lecture et en écriture des enfants. De plus, les lignes directrices demandent une heure de mathématiques par jour.

## Premier cycle du secondaire : de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année

### Cours obligatoires et facultatifs

7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> année
<b>Cours obligatoires</b>		
Français	Français	Français
Anglais ( <i>English Language Arts</i> )	Anglais ( <i>English Language Arts</i> )	Anglais ( <i>English Language Arts</i> )
Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques
Sciences de la nature	Sciences de la nature	Sciences de la nature
Sciences humaines	Sciences humaines	Sciences humaines
Développement personnel et social	Développement personnel et social	Développement personnel et social
Éducation physique	Éducation physique	Éducation physique
	Technologie	
<b>Cours facultatifs</b>		
Les élèves devront réussir au moins un cours parmi les suivants :	Les élèves devront réussir au moins un cours parmi les suivants :	Les élèves devront réussir au moins deux cours parmi les suivants :
Arts plastiques	Arts plastiques	Arts plastiques
Musique	Musique	Technologie
		Musique

## Deuxième cycle du secondaire : de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

### Crédits pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

Depuis septembre 2000, les élèves inscrits au deuxième cycle du secondaire doivent suivre une programmation homogène française pour l'obtention de leur diplôme de fin d'études secondaires. Une programmation homogène française doit être disponible pour les élèves qui ont entamé le deuxième cycle avant cette date.

Depuis septembre 1998, les élèves qui entrent en 10<sup>e</sup> année pour la première fois doivent obtenir *au minimum* 18 crédits pour pouvoir répondre aux exigences d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Les cours de la première année du cycle ne peuvent constituer *plus de sept* des 18 crédits et *au moins cinq* des crédits doivent être des cours de la troisième année du cycle. Bien que le nombre minimum de crédits exigés pour l'obtention du diplôme soit de 18, il est fortement recommandé aux écoles de mettre en place des horaires permettant aux élèves d'obtenir 20, 21 ou même 24 crédits. Ces horaires doivent être conçus de façon à correspondre aux besoins, aux intérêts et aux capacités des élèves.

Depuis septembre 2000, les élèves qui font leur entrée en 10<sup>e</sup> année pour la première fois doivent suivre *et réussir* les crédits obligatoires suivants dans les groupes de matières indiqués pour pouvoir obtenir le diplôme de fin d'études secondaires :

### La langue, la communication et l'expression

- trois cours de français, dont un à chaque niveau (10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année);
- un cours d'éducation artistique : art dramatique, arts plastiques, danse ou musique.

## Les sciences, les mathématiques et la technologie

- deux cours de mathématiques;
- deux cours de sciences : un en biologie, chimie, physique ou Sciences 10; un autre dans un cours de sciences autorisé;
- deux autres cours de mathématiques, de sciences ou de technologie.

## Les sciences humaines et le développement humain

- un cours d'études planétaires : Histoire planétaire 12 ou Géographie planétaire 12;
- un cours de sciences humaines : Histoire du Canada 11 ou Études acadiennes 11;
- Styles de vie actifs 11 (un demi-crédit);
- Carrière et vie 11 (un demi-crédit).

En ce qui concerne les 18 crédits obligatoires pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires (un maximum de sept crédits de 10<sup>e</sup> année et un minimum de cinq crédits de 12<sup>e</sup> année sont obligatoires), aucun élève ne peut se voir accorder les crédits de deux cours dans la même matière au même niveau. Il y a cependant quelques exceptions. Ces exceptions sont les cours d'enseignement coopératif, de Littérature 12, de Géographie planétaire 12, d'Histoire planétaire 12 et certains cours de technologie.

**Remarque :** Les plans de programmes individualisés (PPI), qui ont été approuvés par le conseil scolaire pour les élèves qui ont des besoins particuliers, ainsi que les cours élaborés au niveau local et autorisés par le ministère sont également reconnus comme étant des crédits menant à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

## Cours avancés

Les cours avancés permettent aux élèves qui ont un haut degré de motivation dans un domaine particulier d'approfondir leurs connaissances de façon significative, tout en recevant l'appui de leur enseignante ou enseignant.

Les programmes d'études des cours Physique 11 et Chimie 11 comprennent des résultats d'apprentissage élaborés spécifiquement dans le but de permettre aux élèves qui les atteindront de recevoir un type de crédit avancé. Pour ce faire, l'élève doit discuter avec sa conseillère ou son conseiller en orientation ainsi que la direction de son école et s'engager à travailler à l'atteinte de ces résultats d'apprentissage.

Le cours Calcul différentiel et intégral 12 est également offert dans le cadre des cours dont le type de crédit est avancé.

## **Répertoire des cours du secondaire 2<sup>e</sup> cycle : 2004-2005**

Cours	Abréviation	Niveau	Type de crédit
<b>Développement humain</b>			
1. Carrière et vie 11	CAR VIE 11	11	ouvert
2. Éducation physique 10	EDU PHY 10	10	ouvert
3. Éducation physique 11	EDU PHY 11	11	ouvert
4. Éducation physique 12	EDU PHY 12	12	ouvert
5. Styles de vie actifs 11	STY VIE 11	11	ouvert
<b>Éducation artistique</b>			
1. Art dramatique 10	ART DRA 10	10	académique
2. Art dramatique 11	ART DRA 11	11	académique
3. Arts plastiques 10	ART PLA 10	10	académique
4. Arts plastiques 11	ART PLA 11	11	académique
5. Arts plastiques 12	ART PLA 12	12	académique
<b>Éducation à la technologie</b>			
1. Technologie 11	TEC 11	11	ouvert
<b>Entrepreneuriat</b>			
1. Entrepreneuriat 12	ENT 12	12	académique
<b>Études multidisciplinaires</b>			
1. Tourisme 11	TOU 11	11	académique
<b>English Language Arts</b>			
1. English 10	ENGLISH 10	10	académique
2. English 11	ENGLISH 11	11	académique
3. English 12	ENGLISH 12	12	académique
4. English/Communication 11	ENG/COM 11	11	diplôme
5. English/Communication 12	ENG/COM 12	12	diplôme
<b>Français</b>			
1. Français pré-emploi 10	FRA PRE 10	10	diplôme
2. Français pré-emploi 11	FRA PRE 11	11	diplôme
3. Français pré-emploi 12	FRA PRE 12	12	diplôme
4. Français 10	FRA 10	10	académique
5. Français 11	FRA 11	11	académique
6. Français 12	FRA 12	12	académique
7. Français littéraire 10	FRA LIT 10	10	avancé
8. Français littéraire 11	FRA LIT 11	11	avancé
9. Français littéraire 12	FRA LIT 12	12	avancé
10. Littérature 12	LIT 12	12	académique
<b>Mathématiques</b>			
1. Calcul différentiel et intégral 12	CAL DIF 12	12	avancé
2. Mathématiques 10	MAT 10	10	académique

<b>Cours</b>	<b>Abréviation</b>	<b>Niveau</b>	<b>Type de crédit</b>
3. Mathématiques 11	MAT 11	11	académique
4. Mathématiques 12	MAT 12	12	académique
5. Mathématiques pré-emploi 10	MAT PRÉ 10	10	diplôme
6. Mathématiques pré-emploi 11	MAT PRÉ 11	11	diplôme
7. Mathématiques pré-emploi 12	MAT PRÉ 12	12	dipl
8. Mathématiques avancées 11	MAT AVA 11	11	avancé
9. Mathématiques avancées 12	MAT AVA 12	12	avancé
<b>Sciences de la nature</b>			
1. Biologie 11	BIO 11	11	académique
2. Biologie avancée 11	BIO AVA 11	11	avancé
3. Biologie 12	BIO 12	12	académique
4. Biologie avancée 12	BIO AVA 12	12	avancé
5. Chimie 11	CHI 11	11	académique
6. Chimie avancée 11	CHI AVA 11	11	académique
7. Chimie 12	CHI 12	12	académique
8. Chimie avancée 12	CHI AVA 12	12	avancé
9. Océans 11	OCE 11	11	académique
10. Physique 11	PHY 11	11	académique
11. Physique avancée 11	PHY AVA 11	11	avancé
12. Physique 12	PHY 12	12	académique
13. Physique avancée 12	PHY AVA 12	12	avancé
14. Sciences 10	SCI 10	10	académique
<b>Sciences humaines</b>			
1. Canada et le monde contemporain 10	CAN MON 10	10	académique
2. Droit 12	DRO 12	12	académique
3. Économie canadienne 11	ECO CAN 11	11	académique
4. Économie nationale et internationale 12	ECON INT 12	12	académique
5. Géographie du Canada 11	GEO CAN 11	11	académique
6. Géographie planétaire 12	GEO PLA 12	12	académique
7. Histoire ancienne et médiévale 10	HIS ANC 10	10	académique
8. Histoire de l'Europe occidentale 11	HIS OCC 11	11	académique
9. Études académiqueiennes 11	ETU ACA 11	11	académique
10. Histoire du Canada 11	HIS CAN 11	11	académique
11. Histoire planétaire 12	HIS PLA 12	12	académique
12. Sciences politiques 12	HIS POL 12	12	académique

## Validation des acquis

La validation des acquis est un processus qui permet de reconnaître qu'un élève a déjà acquis certaines connaissances et capacités spécialisées correspondant à celles enseignées dans un cours à crédit existant.

La validation des acquis est possible pour les cours d'éducation artistique ainsi que pour les langues, les mathématiques et l'éducation physique. Les écoles peuvent demander, par l'entremise de leur conseil scolaire, de faire valider d'autres cours dans le cadre de projets pilotes.

Toutes les demandes de validation des acquis pour l'année subséquente ou pour l'année en cours doivent parvenir au secteur des services aux élèves du ministère de l'Éducation, à l'attention de M. Daniel Demers, avant le 15 mai de chaque année. Depuis septembre 2000, les élèves inscrits en 10<sup>e</sup> année à la programmation d'une école acadienne reçoivent des crédits de cours en français uniquement.

Les élèves peuvent faire une demande de validation des acquis pour un maximum de deux crédits par niveau pour chaque année du deuxième cycle du secondaire (10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année). L'école est responsable de rassembler les éléments du dossier et de faire une recommandation au ministère dans la mesure où les résultats d'apprentissage du cours en question semblent avoir été atteints.

## Centre provincial de ressources pédagogiques

Mandat :

Les programmes d'études de langue française de la Nouvelle-Écosse se doivent d'être accompagnés d'un appui pédagogique et d'un grand nombre de ressources didactiques et pédagogiques. Depuis sa fondation en 1979, le Centre provincial de ressources pédagogiques (CPRP) fournit son appui au personnel enseignant de la Nouvelle-Écosse qui œuvre dans les écoles de langue française et dans les programmes d'immersion en français. Son siège social se trouve à Pointe-de-l'Église, dans le comté de Digby. Le CPRP a pour mandat d'offrir les services suivants :

- bibliothèque;
- formation et consultation;
- publications;
- services préscolaires.

Le CPRP dispose actuellement de plus de 80 000 documents de toutes sortes : diapositives, vidéocassettes, cartes géographiques, manuels, cahiers, jeux éducatifs, livres, cassettes audio, revues, logiciels et cédéroms éducatifs. La bibliothèque du CPRP est maintenant accessible sur le Web à [www.cprp.ca](http://www.cprp.ca)

Les commandes s'effectuent par la poste, par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

## Cours offerts par correspondance

Le Secteur des programmes – français langue maternelle a initié un partenariat avec l'Université Sainte-Anne dans le but d'offrir des cours par correspondance en français aux élèves qui le désirent. Il n'existe actuellement pas de liste de cours disponibles en français, mais le responsable de la coordination des services aux élèves examinera la disponibilité de tels cours avec les personnes intéressées. La mise sur pied de tels cours relève du ministère de l'Éducation, qui reçoit les demandes, évalue les plans de cours possibles, fait les ajustements nécessaires et décerne les documents attestant que l'élève a achevé le cours avec succès. Le même processus existe pour les questions d'équivalence de cours, tel qu'il est mentionné à la fin de la section 3 du présent document.

Pour discuter de la possibilité de suivre un cours par correspondance en français, on peut s'adresser à M. Daniel Demers, coordonnateur des services aux élèves, au (902) 424-5414 ou, par courriel, à [demersdd@gov.ns.ca](mailto:demersdd@gov.ns.ca).

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

Les conseils scolaires établissent et notent les examens localement. Normalement, les épreuves de rendement sont rapportées en pourcentage au niveau secondaire. L'école inscrit les notes de l'élève et fournit des relevés de notes

au besoin. Le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse ne retient pas ces données. Les politiques de promotion seront déterminées par les conseils scolaires. Un élève qui n'arrive pas à réaliser les progrès nécessaires dans un certain cours mais qui réussit dans les autres devrait pouvoir suivre le prochain niveau des cours qu'il a réussis.

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

En Nouvelle-Écosse, à tous les niveaux, il y a des crédits obligatoires ou des matières qui doivent être réussies pour que l'élève puisse progresser d'un niveau à l'autre. Cependant, au niveau secondaire 2<sup>e</sup> cycle, les exigences pour recevoir le diplôme de fin d'études secondaires sont l'obtention d'un crédit ou plus dans une matière et non dans un cours spécifique de cette matière. Par exemple, un élève doit obtenir trois crédits de français, mais les cours spécifiques pour remplir ces critères sont choisis par l'élève parmi les cours offerts. Les cours obligatoires sont les cours que les élèves doivent suivre obligatoirement pour obtenir leur diplôme, tandis que les cours facultatifs sont choisis parmi un ensemble de cours dans des matières données.

# Contenu des cours

## 9. Anglais

### Secondaire 1<sup>er</sup> cycle (de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année)

Le programme d'anglais au niveau secondaire 1<sup>er</sup> cycle est basé sur la langue. C'est un programme collaboratif et interactif. Le programme équilibre le contenu et le processus et met l'accent sur le développement des connaissances, des habiletés et de la motivation de l'élève.

La connaissance du langage de l'élève est développée par un apprentissage actif de l'utilisation du langage. Le programme d'anglais est un programme intégré où les habiletés sont utilisées comme éléments d'un processus et les processus, comme éléments de communication. Le but du programme est d'augmenter les capacités de communication chez les élèves. Le programme donne l'occasion à tous les élèves d'utiliser la communication et les technologies pour rassembler et traiter l'information.

Au niveau de la 7<sup>e</sup> année, les concepts enseignés au niveau élémentaire sont développés davantage avec l'introduction d'habiletés et de stratégies nécessaires au développement de compétences langagières plus avancées dans les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années. Le programme de la 7<sup>e</sup> année est une intégration de l'oral, de l'écoute, de la lecture, de la visualisation, de l'écriture et d'autres moyens de représentation. À ce niveau, le but principal du programme est de développer les capacités en lecture et en écriture. On consacre aussi beaucoup de temps à des activités d'utilisation et d'appréciation de la langue.

La 8<sup>e</sup> année est une année de consolidation, d'accroissement et de découverte. L'accent en 8<sup>e</sup> année est mis sur le développement chez les élèves des habiletés de communication et d'interaction avec leurs pairs et les adultes. Les discussions en petits groupes et les présentations orales, écrites et visuelles sont des composantes importantes du programme à ce niveau. Les élèves continuent de perfectionner les processus langagiers essentiels au développement de la langue. À ce niveau, les élèves devraient être capables de démontrer l'habileté à réviser et à corriger les ébauches de leurs propres textes.

L'accent, en 9<sup>e</sup> année, est mis sur la compréhension et l'utilisation d'un anglais plus standard et des situations de communication plus formelles. On s'attend à ce que les élèves interagissent de façon appropriée dans des situations de communication informelle.

### Secondaire 2<sup>e</sup> cycle (de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année)

Le programme d'anglais au niveau secondaire 2<sup>e</sup> cycle continue de mettre l'accent sur le développement et l'utilisation efficace des processus essentiels de la communication : l'écoute, la lecture, l'écriture, la visualisation

et d'autres manières de représenter. L'objectif est d'aider les élèves à apprendre et à communiquer efficacement avec la langue. Les buts du niveau secondaire 2<sup>e</sup> cycle sont plus complexes que ceux des années précédentes. Les élèves doivent perfectionner leurs habiletés de communication à un niveau de compétence supérieur. Ils doivent aussi développer des habiletés connexes telles que celles nécessaires aux processus d'explication, pour décrire, expliquer, raisonner, narrer, comprendre, analyser, juger et sélectionner. L'utilisation appropriée de la langue et de l'information technologique et l'utilisation des ordinateurs pour l'écriture et pour l'aménagement de l'information sont encouragées.

### **English 10 (acad.)**

English 10 met l'accent sur la compétence de l'utilisation de la langue orale pour diverses intentions. Les élèves sont encouragés à choisir et à explorer des thèmes et des domaines du programme d'études en étudiant la langue, la littérature et les médias. Le but du cours est de satisfaire aux besoins et aux intérêts des élèves et de les aider à développer une certaine autonomie. Ces expériences d'apprentissage permettent aux élèves de réfléchir à leurs propres stratégies d'apprentissage, tout en devenant des apprenantes et apprenants indépendants.

### **English 11 (acad.)**

English 11 est un cours pour les élèves qui ont l'intention de poursuivre des études postsecondaires. Le cours examine l'individu et la société à travers l'étude de la langue, de la littérature et des médias de différents lieux et à différents moments de l'histoire. L'objectif est d'exposer l'élève et de le laisser utiliser une grande variété de styles que l'on retrouve dans différents genres littéraires et dans des textes multimédias. Les élèves sont aussi priés de rédiger des travaux de recherche.

### **English — Communications 11 (dipl.)**

English — Communications 11 est un cours destiné aux élèves qui ont besoin de plus d'appui dans le perfectionnement de leur compétence en lecture et écriture et en langue. L'accent est placé sur la préparation des élèves pour un apprentissage à vie en leur offrant des expériences d'apprentissage pratiques et intéressantes liées étroitement à leur vie et au monde dans lequel ils vivront en tant qu'adultes. Le cours examine l'individu et la société par l'entremise de l'étude de la langue, de la littérature et des médias de différentes époques et lieux et en établissant un lien avec les communautés et le Canada.

### **English 12 (acad.)**

English 12 est un cours pour les élèves qui ont l'intention de poursuivre des études postsecondaires. Le cours offre des occasions d'appliquer une grande variété de formes (médias, genres) à différentes situations de communication. Les élèves doivent démontrer une connaissance de différentes influences sur la langue et les formes littéraires. L'accent est placé sur les liens à faire avec la communauté globale à travers l'écriture, le parler et les pensées. Les élèves réfléchissent, critiquent et analysent les idées, les valeurs et les effets sociaux de leur texte ainsi que de ceux des autres.

### **English — Communications 12 (dipl.)**

English — Communications 12 est un cours destiné aux élèves qui ont besoin d'appui dans le développement de leur lecture, de leur écriture et de leur langue. L'accent est placé sur la préparation des élèves pour un apprentissage à vie en leur offrant des expériences d'apprentissage pratiques et intéressantes, liées de très près à la société qui les entoure. Le cours étudie l'individu et la société par l'entremise de la langue, de la littérature et des médias à différentes époques et différents lieux. Le cours offre des occasions d'appliquer une grande variété de formes (médias, genres) à différentes situations de communication.

## Canadian Literature 12 (acad.)

Ce cours à option est un cours académique. Il ne remplace pas le cours obligatoire d'anglais. Il est axé sur les écrivains et écrivains canadiens et leurs travaux ainsi que sur les idées, les valeurs et les expériences qui les ont motivés au fil des générations. En plus d'approfondir la compréhension de l'identité canadienne, de la communauté et de la culture, le cours aidera les élèves à mieux se comprendre eux-mêmes comme lectrices et lecteurs et comme membres de la communauté canadienne.

# 10. Français langue première

## Orientation de la discipline

Le but des programmes d'études en français langue maternelle est de développer les habiletés à écouter, à parler, à lire et à écrire. D'ailleurs, le cours de français dépasse l'apprentissage de la langue comme outil de communication : les élèves doivent utiliser la langue comme outil de pensée et l'apprentissage de leur langue maternelle doit leur permettre de développer des attitudes positives envers la culture de leur milieu et envers celle de la francophonie mondiale.

Maîtriser sa langue maternelle, c'est se donner du pouvoir pour apprendre et pour penser. L'épanouissement du potentiel de chaque élève est intimement lié à la maîtrise de sa langue, car en plus d'être une composante fondamentale de l'identité personnelle et culturelle de l'enfant, la langue est à la base de son développement intellectuel, social et affectif.

La langue est aussi le moyen dont se sert une collectivité pour exprimer ses connaissances, ses idées, ses valeurs et son imaginaire. En ce sens, il appartient au cours de français de donner à l'élève une ouverture au patrimoine culturel de sa communauté d'appartenance comme à celui de la francophonie mondiale et de susciter son désir à y participer.

Le français est non seulement au service de la pensée et de la communication, mais il sert aussi d'outil d'apprentissage dans l'acquisition des savoirs reliés aux autres disciplines d'enseignement. On ne saurait minimiser son importance sans compromettre la capacité des élèves à répondre aux exigences de la société d'aujourd'hui et de demain.

## Approche

Les programmes tiennent compte du rôle actif que l'élève joue dans son apprentissage. L'élève construit son savoir dans des situations qui ont un sens pour lui en s'appuyant sur ses connaissances antérieures et en structurant ses connaissances nouvelles en réseaux. Plus ses connaissances sont organisées dans sa mémoire, plus il y a accès pour résoudre les divers problèmes qu'il rencontre en cours de lecture, d'écriture et de communication orale. Cette conception de l'apprentissage, qui tient compte des différentes façons d'apprendre et du rythme propre à chacun, sera soutenue par une approche méthodologique axée sur le développement des compétences langagières. Ces compétences se développeront par de nombreuses pratiques de lecture, d'écriture et de communication orale et par l'objectivation de ces pratiques. Les connaissances grammaticales, syntaxiques, lexicales et les techniques propres à la langue parlée et écrite seront enseignées systématiquement tout au long du processus d'apprentissage. L'élève saura se servir de ces connaissances théoriques dans diverses situations. Il y aura transfert des apprentissages dans la mesure où il saura pourquoi, quand et comment appliquer ces connaissances.

Dans cette approche centrée sur l'élève et son apprentissage, l'enseignante ou l'enseignant devra tenir compte d'une séquence d'enseignement qui permettra un enseignement dirigé, des pratiques guidées et des pratiques autonomes. L'élève participera activement à son apprentissage en travaillant parfois seul, parfois par paires et parfois en collaboration avec ses pairs en apprentissage coopératif.

## Description des cours

### De la maternelle à la 8<sup>e</sup> année

Le but du programme de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année est de développer les habiletés à écouter, à parler, à lire et à écrire. Pour atteindre ce but, les résultats d'apprentissage visent à rendre l'élève capable :

- d'écouter et de comprendre la langue parlée, de communiquer efficacement à l'oral, de lire et d'écrire en tenant compte des connaissances propres à la langue française;
- d'utiliser la langue pour organiser ses pensées et pour réfléchir sur ses expériences de manière à trouver de nouvelles façons de voir et de comprendre le monde;
- de connaître et d'apprécier les œuvres orales et écrites de sa communauté et de la francophonie;
- de développer des attitudes positives vis-à-vis de la langue, de la communication et de la littérature.

#### Programmes d'études

- Programme de français de la M à la 2<sup>e</sup> année, 2001
- Programme de français de la 2<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> année, 2001
- Programme de français de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, 2001
- Programme de français de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année, 2001

### De la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année (Document provisoire — 1999)

Le but du cours de français langue première est le développement de l'habileté à communiquer oralement et par écrit. La pratique, l'objectivation de la pratique et l'acquisition de connaissances constituent les trois éléments du processus qui permettent le développement d'une habileté. Ce processus s'applique aux quatre savoirs : écouter, parler, lire et écrire.

L'élève doit être capable de comprendre et de produire des discours propres à satisfaire ses besoins de communication personnelle et sociale. Les situations de communication dans lesquelles les élèves sont placés doivent s'actualiser dans différents types de discours.

Tous les cours de français au secondaire suivent la même approche et visent les mêmes résultats d'apprentissage généraux. Toutefois l'analyse des discours d'un niveau à l'autre est plus complexe, et on s'attend à ce que les élèves utilisent des habiletés langagières plus raffinées. On leur demande d'utiliser des habiletés pour décrire, expliquer, argumenter, raconter, percevoir avec exactitude, analyser clairement, juger et sélectionner.

Les cours de français donnent aux élèves l'occasion de faire une étude approfondie des genres littéraires, chaque niveau mettant l'accent sur un différent genre. Les œuvres à l'étude sont choisies d'après leur qualité et doivent être des œuvres du passé et des œuvres plus récentes, quelques-unes étant d'auteurs et d'auteurs ou de dramaturges acadiens, canadiens et français.

Le cours de français en 9<sup>e</sup> année met l'accent sur des textes littéraires et des textes d'usage courant. L'élève aura à écouter, à lire ou à produire, soit à l'oral ou à l'écrit, des documentaires, des poèmes et des chansons, des chroniques ou des articles de revue, des contes et des légendes et des articles journalistiques.

L'habileté à communiquer, tant à l'oral qu'à l'écrit, suppose que l'élève sait utiliser la langue à différentes fins et dans diverses situations. Savoir lire et savoir écouter, c'est non seulement être capable de donner un sens aux mots et aux phrases du texte lu ou entendu, mais c'est aussi pouvoir saisir la signification particulière

que ces phrases et ces mots prennent dans la situation où ils sont lus ou écoutés, compte tenu des circonstances de temps et de lieu dans lesquelles ils sont écrits ou prononcés.

## **De la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année**

Les élèves inscrits à la programmation de l'école acadienne doivent suivre et réussir les cours Français 10, Français 11 et Français 12. De plus, les élèves de la 12<sup>e</sup> année ont la possibilité de suivre un cours facultatif de Littérature 12 qui peut donner droit à un crédit à titre de quatrième cours de français.

### **Français pré-emploi 10 (022168)**

Dans ce cours, l'élève lit et rédige une variété de textes, ce qui lui permet de consolider ses connaissances des textes descriptifs, explicatifs et narratifs et d'explorer certains textes dramatiques. L'élève acquiert de l'assurance en communication orale et explore le monde des médias. En littérature, il étudie et examine diverses œuvres dont un ouvrage du Canada français, ce qui lui permet d'acquérir des repères culturels importants. Dans le cadre de divers projets, l'élève utilise les ressources fournies par les technologies de l'information et des communications.

### **Français 10 (022010)**

Ce cours de français met l'accent sur le développement de la langue orale (écoute et expression orale) et de la langue écrite dans des situations de communication significatives qui permettent aux élèves de découvrir et de communiquer de l'information ainsi que de réagir à une variété de situations et de textes, tels que des conversations, des entrevues, des documentaires, des articles, des poèmes, des nouvelles et des romans. Les élèves lisent des textes littéraires et des textes courants tels que des faits divers, des poèmes, des textes mythologiques, des nouvelles, des romans et des pièces de théâtre. Les élèves sont aussi amenés à rédiger des lettres, des comptes rendus de livres, des messages publicitaires, des chroniques, des portraits de personnalités et des poèmes.

### **Français littéraire 10 (022165)**

Le cours Français littéraire 10 est destiné aux élèves qui ont un fort degré de motivation pour la langue et qui veulent approfondir leur apprentissage dans la langue de façon significative, tout en recevant l'appui de leur enseignante ou enseignant. Le programme d'études du cours Français littéraire 10 comprend des résultats d'apprentissage élaborés spécifiquement dans le but de permettre aux élèves qui les atteindront de recevoir le crédit pour ce cours. Pour ce faire, l'élève doit discuter avec son conseiller ou sa conseillère en orientation et la direction de son école et s'engager à atteindre ces résultats d'apprentissage. Durant le cours, l'élève devra faire l'étude d'œuvres classiques ainsi que de plusieurs œuvres littéraires écrites à différentes époques dans l'histoire de la littérature. Dans le cadre de divers projets, l'élève utilisera les ressources fournies en technologies de l'information et des communications.

Il est entendu qu'à chaque niveau du cours l'élève étudiera différentes œuvres classiques et littéraires de différentes époques dans l'histoire de la littérature.

### **Français pré-emploi 11 (022169)**

Le cours de Français pré-emploi 11 permet à l'élève de développer sa compétence en communication orale et écrite à l'aide des situations rencontrées dans la vie courante et le monde du travail. L'élève explore aussi certains textes littéraires dont un ouvrage du Canada français, ce qui lui permet d'acquérir des repères culturels. Le choix des textes et des activités l'amène à développer son esprit critique, sa capacité de travailler en équipe et son sens de l'autonomie. À ce niveau, l'élève étudiera une variété de textes techniques, administratifs, explicatifs, dramatiques et narratifs. Dans le cadre de divers projets, l'élève utilise les ressources fournies par les technologies de l'information et des communications.

**Français 11 (022011)**

En 11<sup>e</sup> année, l'accent est mis sur l'écoute et/ou la lecture de pièces de théâtre, d'articles critiques, de lettres d'opinion, de nouvelles littéraires, d'articles de journal ou de revues à caractère analytique. Pour ce qui est de la production orale et écrite, l'élève présentera des exposés critiques, des lettres de demande d'emploi et un curriculum vitæ, des nouvelles littéraires, des lettres d'opinion, des articles de journaux et des textes dramatiques.

**Français littéraire 11 (022166)**

Le cours Français littéraire 11 est destiné aux élèves qui ont un fort degré de motivation pour la langue et qui veulent approfondir leur apprentissage dans la langue de façon significative, tout en recevant l'appui de leur enseignante ou enseignant.

Le programme d'études du cours Français littéraire 11 comprend des résultats d'apprentissage élaborés spécifiquement dans le but de permettre aux élèves qui les atteindront de recevoir le crédit pour ce cours. Pour ce faire, l'élève doit discuter avec son conseiller ou sa conseillère en orientation et la direction de son école et s'engager à atteindre ces résultats d'apprentissage. Durant le cours, l'élève devra faire l'étude d'œuvres classiques ainsi que de plusieurs œuvres littéraires écrites à différentes époques de l'histoire de la littérature. Dans le cadre de divers projets, l'élève utilisera les ressources fournies en technologies de l'information et des communications.

Il est entendu qu'à chaque niveau du cours l'élève étudiera différentes œuvres classiques et littéraires de différentes époques de l'histoire de la littérature.

**Français pré-emploi 12 (022170)**

Le cours de Français pré-emploi 12 permet à l'élève d'améliorer sa compétence en communication orale et écrite, tout en consolidant ses connaissances à l'aide des situations rencontrées dans la vie courante et le monde du travail. L'élève explore aussi certains textes littéraires dont un ouvrage du Canada français, ce qui lui permet d'acquérir des repères culturels. Le choix des textes et des activités l'amène à développer son esprit critique, sa capacité de travailler en équipe et son sens de l'autonomie. À ce niveau, l'élève étudiera une variété de textes techniques, administratifs et argumentatifs. Dans le cadre de divers projets, l'élève utilise les ressources fournies par les technologies de l'information et des communications.

**Français 12 (022012)**

En 12<sup>e</sup> année, les élèves approfondissent leurs connaissances et se servent d'habiletés langagières plus complexes et évoluées. Les pratiques de lecture comprennent une variété de textes littéraires et de textes courants. Les élèves rédigent des romans (parties ou chapitres), des poèmes, des chansons, des débats, des textes d'opinion et des exposés explicatifs.

**Français littéraire 12 (022167)**

Le cours Français littéraire 12 est destiné aux élèves qui ont un fort degré de motivation pour la langue et qui veulent approfondir leur apprentissage dans la langue de façon significative, tout en recevant l'appui de leur enseignante ou enseignant.

Le programme d'études du cours Français littéraire 12 comprend des résultats d'apprentissage élaborés spécifiquement dans le but de permettre aux élèves qui les atteindront de recevoir le crédit pour ce cours. Pour ce faire, l'élève doit discuter avec son conseiller ou sa conseillère en orientation et la direction de son école et s'engager à atteindre ces résultats d'apprentissage. Durant le cours, l'élève devra faire l'étude d'œuvres littéraires écrites à différentes époques dans l'histoire de la littérature. Dans le cadre de divers projets, l'élève utilisera les ressources fournies en technologies de l'information et des communications.

Il est entendu qu'à chaque niveau du cours l'élève étudiera différentes œuvres classiques et littéraires de différentes époques de l'histoire de la littérature.

### **Littérature 12 (022138)**

Ce cours ne peut pas et ne doit pas remplacer le cours Français 10, Français 11 ou Français 12. Il a été conçu pour les élèves qui sont intéressés par la littérature acadienne, canadienne et française. Le cours vise à développer une appréciation de la littérature et saura aussi améliorer les habiletés de compréhension et de production langagières des élèves qui s'y inscrivent.

## **11. Français langue seconde**

**Remarque :** Les conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse doivent offrir des cours de français de base de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Ces cours sont obligatoires pour les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année. Les cours de mi'kmaq ou de gaélique peuvent répondre à cette exigence.

Les élèves inscrits dans un programme de base hors de la Nouvelle-Écosse peuvent faire le transfert vers un programme de français de base de même niveau en Nouvelle-Écosse.

Le but de l'enseignement du français de base est de développer, chez l'élève, la capacité de communiquer de façon efficace en français. À tous les niveaux, le programme d'études est multidimensionnel, c'est-à-dire qu'il comprend quatre composantes intégrées : un syllabus communicatif/expérientiel, un syllabus culture, un syllabus langue et un syllabus de formation langagière générale.

Les activités d'apprentissage sont reliées au vécu de l'élève et le matériel pédagogique explore les domaines d'expériences des élèves, c'est-à-dire les domaines social, physique, récréatif, civique et intellectuel. Les résultats d'apprentissage à tous les niveaux sont élaborés en fonction des quatre volets du programme : la communication, la culture, la langue et la formation langagière générale. Le français est la langue de communication dans la salle de classe. L'appréciation de rendement fait partie intégrale du programme d'études et reflète toutes les composantes du programme d'études multidimensionnel.

### **Français de base à l'élémentaire (de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année) — 1998**

Les élèves participent à des activités et à des projets qui se rapportent à leurs intérêts, à leurs besoins et à leurs expériences. Le contenu est organisé selon les cinq dimensions suivantes : civique, récréative, intellectuelle, physique et sociale. L'accent à ce niveau est mis sur la compréhension orale et la production orale. Les compétences en lecture et en écriture sont toutefois introduites en contexte dès le début de la 4<sup>e</sup> année.

### **Français de base au secondaire 1<sup>er</sup> cycle (de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année) — 1999**

Le contenu est organisé selon les cinq dimensions suivantes : civique, récréative, intellectuelle, physique et sociale. Les activités et les tâches finales se rapportent aux besoins, aux intérêts et aux expériences des jeunes. L'accent est mis sur l'utilisation du français en contexte.

### **Français de base au secondaire 2<sup>e</sup> cycle (de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année) — 2003**

Les compétences et les stratégies de compréhension, de communication et d'interaction sont développées à l'aide d'un matériel pédagogique expérientiel qui incorpore divers documents authentiques et qui touche plusieurs champs d'expérience reliés au vécu des élèves. La composante linguistique est choisie en fonction des besoins linguistiques des élèves par rapport à leurs expériences et à leurs activités. L'accent est placé sur

l'utilisation du français dans des contextes communicatifs et signifiants. L'appréciation de rendement reflète ces principes.

### **French 10 (007097)**

Le programme de français de base de la 10<sup>e</sup> année aborde des sujets tels la consommation, l'amitié, la santé, la résolution de conflits, la francophonie et la diversité culturelle. À la fin de la 10<sup>e</sup> année, les élèves devraient être capables de comprendre des textes oraux et écrits comme des interviews, des descriptions, des discussions, de la poésie, des articles de journaux et des extraits de romans. Ils devraient également être capables d'exprimer leur point de vue, de décrire des personnes et des événements, de prendre des notes et de tenir un journal personnel.

### **French 11 (007098)**

Le programme de français de base de la 11<sup>e</sup> année aborde des sujets tels les médias, les carrières, les droits humains, l'environnement, l'avenir et la francophonie. À la fin de la 11<sup>e</sup> année, les élèves devraient être capables de comprendre des textes oraux et écrits comme les informations, les biographies, les autobiographies, les éditoriaux et les sondages. Ils devraient également être capables de participer à des interviews et à des simulations, de donner des comptes rendus, de préparer un curriculum vitae et de rédiger de courts éditoriaux et des biographies.

### **French 12 (007099)**

Le programme de français de base de la 12<sup>e</sup> année aborde des sujets tels la vie indépendante, le racisme, la discrimination, la technologie et la francophonie. À la fin de la 12<sup>e</sup> année, les élèves devraient être capables de comprendre des textes oraux et écrits comme les conférences de presse, les émissions à la télévision, les films, la poésie, les nouvelles et les romans. Ils devraient également être capables de participer à des débats, de mener des discussions, de formuler et de présenter des plans, de créer des messages électroniques et de participer à des simulations.

### **Programme de français intensif**

Les élèves inscrits dans un programme de français intensif hors de la Nouvelle-Écosse peuvent faire le transfert vers un programme de français intensif de même niveau en Nouvelle-Écosse, s'il existe.

Le programme de français intensif débute en 7<sup>e</sup> année et se termine en 12<sup>e</sup> année. Les élèves inscrits à ce programme suivent un cours de français et un autre cours (habituellement un cours de sciences humaines) dont la langue d'enseignement est le français. Le programme d'études de ce deuxième cours est parallèle à celui offert en anglais. La description de ces cours se trouve dans la section des cours offerts en anglais.

Les cours de français de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont conçus de façon à répondre aux besoins des élèves dans les autres cours enseignés en français. Les élèves sont engagés dans des activités signifiantes de nature variée qui leur permettent de continuer à développer leurs habiletés de communication orales et écrites. La littérature contemporaine occupe une place privilégiée au sein du programme.

## **12. Français (immersion)**

Les élèves inscrits dans un programme d'immersion précoce ou d'immersion tardive hors de la Nouvelle-Écosse peuvent faire le transfert vers des programmes d'immersion de même niveau en Nouvelle-Écosse, s'ils existent.

Le programme d'études d'immersion précoce commence à la maternelle et continue jusqu'à la 12<sup>e</sup> année; celui d'immersion tardive commence en 7<sup>e</sup> année et continue jusqu'en 12<sup>e</sup> année.

Au secondaire 1<sup>er</sup> cycle, soit en 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année, les élèves en immersion précoce et en immersion tardive suivent les cours suivants en français :

- français;
- sciences humaines;
- sciences;
- développement personnel et social;
- mathématiques.

Pour obtenir le certificat d'immersion, en plus de leur diplôme de fin d'études secondaires, les élèves du secondaire 2<sup>e</sup> cycle en immersion précoce et en immersion tardive doivent :

- réussir le cours de français en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année;
- réussir, chaque année, au minimum deux cours dont la langue d'enseignement est le français;
- puis, réussir au total neuf cours dont la langue d'enseignement est le français.

Les programmes des cours enseignés en français sont parallèles aux cours offerts dans le programme anglais. La description de ces cours se trouve dans la section des cours offerts en anglais.

## **Français secondaire 2<sup>e</sup> cycle (de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Immersion) — 2003**

Les cours de français (immersion) au secondaire 2<sup>e</sup> cycle sont conçus de façon à répondre aux besoins des élèves dans les autres matières enseignées en français. Par l'entremise de situations d'apprentissage significatives, les élèves améliorent leurs habiletés de raisonnement et de communication en français. Ils ont aussi l'occasion de développer une meilleure appréciation de la langue française et de la culture française. L'écoute et l'expression orale occupent une place prédominante puisque ces modes de communication sont les plus courants dans la vie de tous les jours.

### **Français 10 — Immersion (007106)**

Les cours de français de 10<sup>e</sup> année mettent l'accent sur le développement de la langue orale (écoute et expression orale) dans des contextes variés. Les élèves sont placés dans des situations de communication orale significatives qui leur permettent de découvrir et de communiquer de l'information ainsi que de réagir à une variété de situations et de textes tels que des conversations, des entrevues, des documentaires, des articles, des poèmes, des nouvelles et des romans. Les élèves lisent des textes littéraires et non littéraires tels que des faits divers, des poèmes, de la mythologie, des nouvelles, des romans et des textes informatifs. Ils rédigent des lettres, des textes informatifs et des textes expressifs et explorent aussi des formes alternatives d'expression et de représentation.

### **Français 11 — Immersion (007107)**

En 11<sup>e</sup> année, les élèves continuent à écouter et à réagir à des textes variés et à s'exprimer oralement dans divers contextes. Les élèves participent à des activités d'improvisation et à plusieurs formes d'expression dramatique. La lecture comprend des faits divers, des biographies, des poèmes, de la mythologie, des nouvelles, des contes, des romans et des textes informatifs. Les élèves sont amenés à rédiger des lettres, des comptes rendus, des contes, des rapports et des travaux de recherche. Ils explorent aussi d'autres formes d'expression et de représentation.

### **Français 12 — Immersion (007108)**

En 12<sup>e</sup> année, les élèves approfondissent leurs connaissances et se servent d'habiletés langagières plus complexes et évoluées. Les pratiques de lecture comprennent une variété de genres littéraires et non littéraires,

y compris le théâtre. Les élèves rédigent des textes informatifs, expressifs, narratifs et argumentatifs. Ils explorent aussi d'autres formes d'expression et de représentation.

## 13. Mathématiques (français langue première)

### Orientation de la discipline

Les mathématiques cherchent à expliquer et à faire comprendre tout phénomène naturel à travers l'exploration et l'analyse. Elles sont de plus en plus importantes dans notre société, qui est en mutation technologique perpétuelle. Elles aident l'élève à développer le sens et l'importance des nombres, à explorer et à comprendre les régularités, à modéliser et à mesurer les formes géométriques et à quantifier et à analyser des données. Les mathématiques, par nature, fournissent à l'élève des occasions de résolution de problèmes pour acquérir des connaissances, développer des habiletés, raisonner efficacement, communiquer authentiquement, faire des liens, coopérer positivement et devenir une apprenante ou un apprenant autonome et actif durant toute sa vie.

Le but des programmes d'études de mathématiques (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année) est de permettre à l'élève d'acquérir une culture mathématique globale qui le prépare à s'intégrer facilement au monde du travail ou à poursuivre des études postsecondaires connexes.

Afin d'atteindre le but de ce programme, les résultats d'apprentissage sont classés en quatre domaines :

- nombre;
- régularités et relations;
- forme et espace;
- statistique et probabilité.

### Approche

L'approche constructiviste est privilégiée et le personnel enseignant devrait respecter les six étapes suivantes :

1. La présentation aux élèves d'une situation problématique;
2. La recherche de solutions par des élèves;
3. La discussion et la vérification des diverses solutions trouvées;
4. La codification mathématique des solutions;
5. Les activités de réinvestissement;
6. Les évaluations diagnostique, formative et sommative du processus autant que du produit, en tant que partie intégrante de l'apprentissage des mathématiques.

Afin de répondre aux attentes de l'apprentissage des mathématiques selon l'approche préconisée, l'élève devra développer une maîtrise des processus mathématiques tels que la communication, les liens, l'estimation et le calcul mental, le raisonnement, la technologie, la résolution de problèmes et la visualisation.

### Description des cours

#### De la maternelle à la 6<sup>e</sup> année

Le programme des mathématiques à l'élémentaire devra permettre à l'élève d'acquérir des connaissances en utilisant et en développant des habiletés et des attitudes positives envers les mathématiques et la technologie. Pour développer une culture mathématique basée sur la résolution de problèmes, le personnel enseignant devra amener l'élève à atteindre les résultats d'apprentissage prescrits dans le programme d'études, tout en respectant son style et son rythme d'apprentissage. L'élève à l'élémentaire devra travailler dans trois modes, c'est-à-dire le concret, l'imagé et le symbolique. Au cours des apprentissages, l'accent doit être mis sur la collaboration et la coopération. La communication orale et écrite permet à l'élève de clarifier ses

pensées et de développer une compréhension plus profonde des mathématiques. La technologie a contribué à de nombreux changements dans notre monde et nous devons tenir compte de sa présence et de son utilité.

### Programmes d'études

- *Mathématiques à la maternelle*, septembre 2000
- *Mathématiques à l'élémentaire de la première à la cinquième année*, 2004
- *Mathématiques à l'élémentaire sixième année* – en élaboration, 2006

## Secondaire 1<sup>er</sup> cycle

Pour répondre aux besoins de l'élève du secondaire 1<sup>er</sup> cycle et l'aider à atteindre les résultats d'apprentissage escomptés, les expériences mathématiques doivent être assez nombreuses et variées et correspondre à ses habiletés. Elles doivent découler de l'apprentissage des années précédentes. Cela exige que les enseignantes et enseignants soient au courant des développements du programme de mathématiques à l'école élémentaire. Pour que l'élève continue à s'intéresser à la matière et à se rendre responsable de son apprentissage, les enseignantes et enseignants sont invités à varier leurs stratégies et leurs techniques d'enseignement afin d'inclure notamment la recherche de solutions en équipes, les expériences de laboratoire, les jeux, les casse-tête et les devinettes, les aides visuelles, le matériel concret, les liens environnementaux et technologiques, les problèmes liés à des situations réelles, les projets et l'individualisation de certains aspects du programme.

Ils doivent être conscients de la nature spirale du programme de mathématiques; un concept est introduit assez tôt et il est graduellement approfondi à l'aide de retours périodiques sur la matière apprise.

### Mathématiques 7 — 2000

Le programme de mathématiques interactives débute en 7<sup>e</sup> année. À ce niveau, le programme permet à l'élève d'explorer et d'approfondir les concepts et les opérations numériques en étudiant les nombres entiers et décimaux, les fractions, les puissances, la notation scientifique, les opérations +, -, x et ÷, les règles de la divisibilité, la commutativité, l'associativité, la distributivité, le PPCM et le PGFC. L'étude des régularités numériques et graphiques, des relations et de la résolution d'équations du premier degré à une étape permet à l'élève de tracer, de lire et d'interpréter des graphiques afin de prendre des décisions. Les unités du SI et la conversion pour les longueurs et les masses sont abordées dans un contexte réel. Les circonférences, les angles, les triangles, les droites parallèles, la bissectrice, la médiatrice, la translation, la réflexion, la rotation, la symétrie des figures géométriques dans un plan cartésien sont étudiés. Le domaine de la statistique et des probabilités comprend la collecte et le traitement des données, l'utilisation des diagrammes, la mesure de tendances centrales (le mode, la médiane et la moyenne), la mesure de la distribution des données (l'écart, l'étendue et les quartiles), la définition de la probabilité, la méthode Monte Carlo et l'évaluation des résultats d'événements indépendants.

### Mathématiques 8 — 2000

Les concepts et les notions mathématiques étudiés en 8<sup>e</sup> année sont un prolongement de ce qui est étudié dans le programme de la 7<sup>e</sup> année. L'élève étudie les nombres rationnels et les fractions, les puissances et les racines carrées, la notation scientifique, les taux, les pourcentages, les régularités, les variables et les expressions algébriques ainsi que la résolution d'équations simples. L'élève explore les triangles, les polygones et les solides géométriques et calcule leur aire et leur volume. Il étudie l'homothétie afin d'agrandir et de réduire des figures géométriques. Le domaine de la statistique et des probabilités comprend l'analyse de données, la moyenne, la médiane et le mode, la dispersion des données, les probabilités et l'échantillonnage, la représentation graphique des probabilités ainsi que la lecture et l'interprétation des tables, des tableaux et des graphiques. L'acquisition des concepts et le développement d'habiletés mathématiques devraient être atteints par la résolution de problèmes concrets de la vie réelle, favorisant l'utilisation de la technologie.

### **Mathématiques 9 — 2000**

Tout en respectant l'intégration de différents domaines mathématiques, le programme de la 9<sup>e</sup> année comprend les notions et les concepts mathématiques suivants : les nombres rationnels, les opérations et les expressions numériques et algébriques, les monômes, les binômes, les polynômes, l'étude des régularités et de leur représentation, les équations et les inéquations du premier degré à une inconnue, les matrices et les systèmes linéaires de deux équations du premier degré à deux inconnues, l'interprétation des graphiques d'équations du premier degré et du second degré, l'équation d'une droite et sa pente en repère cartésien, la fonction de corrélation et la droite de meilleur ajustement, la mesure d'angles et les triangles, les propriétés des droites parallèles, la congruence et la similitude des triangles et des polygones, le sinus, le cosinus, la tangente, la cotangente, la sécante, la cosécante d'un angle dans un triangle rectangle, la collecte et l'analyse des données à l'aide de diagrammes arborescents, de diagrammes à bandes et d'histogrammes, les probabilités théoriques et expérimentales, le modèle de l'aire en probabilité, l'écart type et la distribution normale.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, des sondes et de l'ordinateur est encouragée afin de permettre à l'élève de découvrir des concepts mathématiques et de les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer de façon appropriée.

### **Secondaire 2<sup>e</sup> cycle**

Les mathématiques interactives au secondaire 2<sup>e</sup> cycle se présentent d'une façon intégrée et spirale. Selon cette approche, l'enseignante ou l'enseignant devrait aider l'élève à découvrir les notions et les concepts mathématiques et à développer des habiletés afin de raffiner la maîtrise des processus suivants : la résolution de problèmes, la communication, le raisonnement, les liens, l'estimation et le calcul mental, la visualisation et la technologie.

### **Mathématiques pré-emploi 10 — 2003**

Ce cours répond aux exigences d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Il est conçu pour les élèves qui ont éprouvé des difficultés en mathématiques dans les classes antérieures. Dans ce cours, l'accent est mis sur des activités mathématiques concrètes, des modèles mathématiques de la vie quotidienne et des applications réelles des concepts et des notions mathématiques, sans prêter une grande attention au symbolisme des opérations et des structures mathématiques.

Ce cours comprend les modules suivants :

- le travail et le revenu;
- les retenues et les dépenses;
- les tableurs;
- les taxes et les impôts;
- les achats;
- les relations linéaires et le théorème de Pythagore;
- les statistiques.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, des sondes et de l'ordinateur est encouragée afin de permettre à l'élève de découvrir des concepts mathématiques et de les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer d'une façon appropriée.

### **Mathématiques 10 — 2002**

Cours académique pour les élèves qui ont l'intention de poursuivre des études postsecondaires dans un domaine relié aux mathématiques. Dans ce cours, l'accent sera mis sur l'abstraction, les structures mathématiques et les généralisations symboliques sophistiquées. Tout ceci est atteint par l'entremise d'activités du monde réel qui reflètent l'utilité et l'importance des mathématiques.

Ce cours comprend :

- les nombres irrationnels, les lois des exposants, la racine carrée, la notation scientifique, la distributivité, la résolution d'équations et d'inéquations du premier degré à une et deux inconnues, les équations du premier degré à une inconnue, la factorisation d'expressions algébriques polynomiales, la simplification d'expressions algébriques rationnelles, la factorisation du trinôme du second degré et la fonction linéaire;
- les régularités numériques (les suites);
- la géométrie analytique;
- les aires et les volumes d'objets en trois dimensions;
- le théorème de Pythagore;
- la trigonométrie du triangle rectangle;
- la trigonométrie du triangle quelconque;
- l'échantillonnage en statistique;
- le rôle de khi carré  $\chi^2$  en statistique et l'hypothèse nulle.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, des sondes et de l'ordinateur est encouragée afin de permettre à l'élève de découvrir des concepts mathématiques et de les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer d'une façon appropriée.

### **Mathématiques pré-emploi 11 — 2003**

Ce cours vise à offrir à l'élève les concepts et les notions mathématiques qui constituent un prolongement de ce qui a été étudié en 10<sup>e</sup> année dans le cours de *Mathématiques pré-emploi*.

Ce cours comprend les modules suivants :

- les achats et la prise de décisions;
- les transactions bancaires;
- l'investissement;
- les prêts et les intérêts;
- l'acquisition et l'entretien d'une voiture;
- l'organisation d'un voyage;
- la trigonométrie du triangle rectangle;
- la trigonométrie du triangle quelconque;
- les aires.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, des sondes et de l'ordinateur est encouragée afin de permettre à l'élève de découvrir des concepts mathématiques et de les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer d'une façon appropriée.

### **Mathématiques 11 — 2003**

Cours académique conçu pour les élèves qui ont l'intention de poursuivre des études postsecondaires dans des domaines reliés aux mathématiques. Dans ce cours, l'accent est mis sur l'abstraction, les structures mathématiques et les généralisations symboliques sophistiquées. Par l'entremise d'activités du monde réel, l'élève atteint les résultats d'apprentissage spécifiques à ce cours.

Ce cours comprend :

- les systèmes d'équations linéaires à plusieurs variables;
- les matrices;
- les inéquations;
- les fonctions et les équations quadratiques;

- les équations d'une droite et d'un cercle et des formules de base de la géométrie analytique en coordonnées cartésiennes en deux dimensions;
- la géométrie du cercle;
- la trigonométrie des triangles;
- les permutations, les combinaisons, le dénombrement, le théorème de Pascal et des notions de base de la logique mathématique.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, des sondes et de l'ordinateur est encouragée afin de permettre à l'élève de découvrir des concepts mathématiques et de les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer d'une façon appropriée.

### **Mathématiques avancées 11 — 2003**

Cours académique conçu à l'intention des élèves qui voudraient enrichir et approfondir leurs connaissances et leurs habiletés mathématiques et étudier ultérieurement le calcul différentiel et intégral.

Son contenu est celui du cours Mathématiques 11 mais est davantage axé sur :

- les nombres complexes;
- les matrices et les opérations;
- la programmation linéaire;
- la géométrie analytique du cercle et le lieu géométrique;
- les fonctions et les équations cubiques et rationnelles.

L'élève doit s'engager dans des projets d'étude indépendante et de recherche, avec l'aide de son enseignante ou enseignant, pour atteindre les résultats d'apprentissage spécifiques supplémentaires de ce cours.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, des sondes et de l'ordinateur est encouragée afin de permettre à l'élève de découvrir des concepts mathématiques et de les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer d'une façon appropriée.

### **Mathématiques pré-emploi 12 — 2003**

Dans ce cours, l'élève continue à développer des habiletés déjà acquises et à étudier des concepts et des notions mathématiques qui complètent ceux étudiés en 11<sup>e</sup> année.

Ce cours comprend les modules suivants :

- les statistiques;
- les probabilités;
- la location d'un logement;
- l'achat d'une maison;
- le budget familial;
- la mesure et l'estimation;
- la mesure et le dessin en deux et trois dimensions.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, des sondes et de l'ordinateur est encouragée afin de permettre à l'élève de découvrir des concepts mathématiques et de les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer d'une façon appropriée.

### **Mathématiques 12 — 2003**

Cours académique conçu pour les élèves qui ont l'intention de poursuivre des études postsecondaires dans des domaines reliés aux mathématiques. Dans ce cours, l'accent est mis sur l'abstraction, les structures mathématiques et les généralisations symboliques sophistiquées. Par l'entremise d'activités du monde réel, l'élève atteint les résultats d'apprentissage spécifiques à ce cours.

Ce cours comprend :

- les fonctions et les équations exponentielles;
- les fonctions et les équations logarithmiques;
- les identités et les équations trigonométriques;
- les fonctions trigonométriques et leurs applications;
- la probabilité et l'analyse combinatoire;
- les distributions normale et binomiale et le théorème de la limite centrale;
- l'intervalle de confiance et la marge d'erreur.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, des sondes et de l'ordinateur est encouragée afin de permettre à l'élève de découvrir des concepts mathématiques et de les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer d'une façon appropriée.

### **Mathématiques avancées 12 — 2003**

Cours académique conçu à l'intention des élèves qui voudraient enrichir et approfondir leurs connaissances et leurs habiletés mathématiques et étudier ultérieurement le calcul différentiel et intégral.

Son contenu est celui du cours Mathématiques 12 mais est davantage axé sur :

- les suites et les séries;
- les fonctions exponentielles de base et les logarithmes naturels;
- les coniques;
- les équations paramétriques d'une courbe et leurs applications en physique;
- les coordonnées polaires.

L'élève doit s'engager dans des projets d'étude indépendante et de recherche, avec l'aide de son enseignante ou enseignant, pour atteindre les résultats d'apprentissage spécifiques supplémentaires de ce cours.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, des sondes et de l'ordinateur est encouragée afin de permettre à l'élève de découvrir des concepts mathématiques et de les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer d'une façon appropriée.

### **Calcul différentiel et intégral 12 (en révision)**

Le cours Calcul différentiel et intégral 12 est conçu pour offrir aux élèves les notions de base du calcul différentiel et intégral. Il sert de lien entre l'aboutissement des cours avancés de mathématiques de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année et les exigences des mathématiques au niveau des programmes postsecondaires.

Ce cours comprend les quatre modules suivants :

- les fonctions et les limites;
- la dérivée et les règles de dérivation;
- les applications de la dérivée;
- les intégrales, les règles d'intégration et leurs applications.

Ce cours exige que les élèves sachent déjà travailler avec les différents types de fonctions algébriques, exponentielles et logarithmiques et qu'ils connaissent la notion de la dérivée et sa signification. Les méthodes de calcul différentiel et intégral sont appliquées à des problèmes appartenant à différents domaines, notamment les sciences et l'ingénierie.

L'utilisation de la calculatrice à affichage graphique, du CBL, des sondes et de l'ordinateur est encouragée afin de permettre à l'élève de découvrir des concepts mathématiques et de les appliquer pour résoudre des problèmes, faire des liens et communiquer d'une façon appropriée.

## 14. Sciences de la nature (français langue première)

### Orientation de la discipline

Les sciences de la nature sont une façon de connaître le monde. Elles reposent sur l'exploration, la curiosité, l'observation, l'expérimentation, l'interprétation, la communication et l'éthique. Elles fournissent une base de connaissances et de théories utilisées pour prédire, interpréter et expliquer les phénomènes naturels. Elles donnent à l'élève des occasions de résoudre des problèmes pour développer des habiletés et des attitudes positives qui le rendent capable de raisonner efficacement, de porter des jugements, de prendre des décisions bien informées et de communiquer de façon appropriée.

Les programmes d'études des sciences de la nature, qui préconisent la promotion de l'égalité des sexes et de l'égalité sociale, mettent l'accent sur les liens entre les sciences, la technologie, la société et l'environnement (STSE). Leur but ultime est de faire connaître les sciences à tous les élèves, de les amener à établir des liens intelligents avec leur univers et à développer une culture scientifique afin qu'ils contribuent au développement d'une société dans laquelle ils seront capables de comprendre les fondements qui la gouvernent et l'évolution technologique qui la propulse.

### Approche

L'approche constructiviste place l'élève au cœur de la construction de ses représentations et de ses modèles, et par ce fait même, au centre de son apprentissage. Afin d'atteindre le but de cette approche, les résultats d'apprentissage sont classés en trois domaines :

- les sciences de la vie;
- les sciences de la Terre et de l'espace;
- les sciences physiques (la physique et la chimie).

Pour développer une culture scientifique, basée sur la résolution de problèmes et l'éthique, le personnel enseignant devra amener l'élève, tout en respectant son style et son rythme d'apprentissage, à atteindre les résultats d'apprentissage prescrits dans le plan d'études.

### Description des cours

#### De la maternelle à la 6<sup>e</sup> année

Le programme des sciences de la nature au primaire devra permettre à l'élève d'explorer son monde, de s'engager dans le jeu scientifique, d'utiliser tous ses sens, de manipuler des objets, d'examiner, d'étudier, d'être curieux, d'interroger et d'acquérir des connaissances en résolvant des problèmes qui favorisent le développement des attitudes positives envers les sciences, la technologie et leurs impacts sur la société et l'environnement.

#### Sciences de la nature à la maternelle — 2001

L'exploration du monde par les sens.

#### Sciences 1<sup>re</sup> année — 2004

Le programme d'études comprend les modules suivants :

- les besoins et les caractéristiques des êtres vivants;
- les propriétés d'objets et de substances;
- les objets, les substances et nos sens;
- les changements quotidiens et saisonniers.

**Sciences 2<sup>e</sup> année — 2004**

Le programme d'études comprend les modules suivants :

- la croissance et les changements des animaux;
- les liquides et les solides;
- la position relative et le mouvement;
- l'air et l'eau dans l'environnement.

**Sciences 3<sup>e</sup> année — 2004**

Le programme d'études comprend les modules suivants :

- la croissance et les changements des plantes;
- les objets, les substances et les structures;
- les forces invisibles;
- l'exploration du sol.

**Sciences 4<sup>e</sup> année — 2004**

Le programme d'études comprend les modules suivants :

- les habitats et les communautés;
- la lumière;
- le son;
- les roches, les minéraux et l'érosion.

**Sciences 5<sup>e</sup> année — 2004**

Le programme d'études comprend les modules suivants :

- les besoins fondamentaux du corps et le maintien d'un corps en santé;
- les propriétés et les changements de substance ;
- les forces et les machines simples;
- le temps qu'il fait.

**Sciences 6<sup>e</sup> année (programme provisoire) — 2005**

Le programme d'études comprend les modules suivants :

- la diversité de la vie;
- l'électricité;
- le vol;
- l'espace.

**Secondaire 1<sup>er</sup> cycle**

Au secondaire 1<sup>er</sup> cycle, le programme des sciences de la nature vise à promouvoir une culture scientifique qui permet à l'élève de se tailler une place dans la nouvelle société technologique. À ce stade de son développement, l'élève devrait acquérir des notions et des concepts scientifiques dans un contexte d'intégration de différentes disciplines scientifiques, comme il devrait développer des habiletés qui facilitent son apprentissage et des attitudes positives envers les sciences, dans un contexte de STSE favorisant la coopération et l'intégration de la technologie.

Les résultats d'apprentissage spécifiques de ce cours sont fondés sur le *Cadre commun pancanadien de résultats d'apprentissage en sciences de la nature*.

**Sciences 7 — 2001**

Ce cours comprend les quatre modules suivants :

- les interactions au sein des écosystèmes;
- les mélanges et les solutions;
- la chaleur;
- la croûte terrestre.

**Sciences 8 — 2001**

Ce cours comprend les quatre modules suivants :

- les cellules, les tissus, les organes et les systèmes;
- les fluides;
- la lumière;
- les eaux salées et les eaux douces.

**Sciences 9 — 2001**

Ce cours comprend les quatre modules suivants :

- la reproduction;
- les atomes et les éléments;
- les caractéristiques de l'électricité;
- l'exploration spatiale.

**Secondaire 2<sup>e</sup> cycle****Sciences 10 — 2001**

Ce cours est conçu de façon à permettre à l'élève d'apprécier et de comprendre les liens entre les sciences, la technologie, la société et l'environnement. Il offre aux élèves les connaissances et les habiletés nécessaires pour entreprendre des cours spécialisés en physique, en chimie et en biologie en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année.

Ce cours comprend les quatre modules suivants :

- la durabilité des écosystèmes;
- les réactions chimiques;
- les changements climatiques;
- le mouvement.

Les concepts et les notions scientifiques abordés dans ce cours sont fortement recommandés en prévision des cours ultérieurs de sciences. Ce cours intègre la biologie, la chimie, la physique et les sciences de la Terre et de l'espace, selon une approche de STSE qui favorise le développement de la pensée critique et des habiletés langagières, sociales et médiatiques.

**Biologie 11 et Biologie avancée 11 — 2002**

La biologie répond aux questions que les élèves se posent sur eux-mêmes et sur l'environnement. Le programme de biologie, au secondaire, comprend deux cours : Biologie 11 et Biologie 12. L'intégration de la technologie et d'autres disciplines à la biologie est une des caractéristiques principales de ce programme. Le contenu et les approches pédagogiques préconisées favorisent le développement de la pensée critique, de la pensée créative, de la communication et de l'acquisition des connaissances et des habiletés de raisonnement d'ordre supérieur.

Le cours Biologie 11 comprend les modules suivants :

- la matière et l'énergie pour la vie;
- la continuité génétique;
- le maintien de l'équilibre dynamique;
- la biodiversité.

Pour le cours avancé, les élèves doivent s'engager à réaliser des projets d'études indépendantes afin d'enrichir et d'approfondir quelques concepts.

### **Chimie 11 et Chimie avancée 11 — 2002**

La chimie est une science omniprésente dans la vie de chaque personne. C'est la science qui étudie la composition, les propriétés et les interactions de la matière. Les connaissances chimiques, dans le contexte de STSE, sont de puissants outils nécessaires à chaque citoyenne et citoyen qui aspire à une éducation scientifique et technologique et qui tend à faire des observations pour tirer des conclusions claires et logiques.

Le programme de chimie au secondaire est divisé en deux cours, Chimie 11 et Chimie 12, qui se fondent sur les concepts chimiques étudiés en Sciences 10.

Le cours de Chimie 11 comprend les modules suivants :

- des structures aux propriétés;
- les solutions et la stœchiométrie;
- la chimie organique.

Pour le cours avancé, les élèves doivent s'engager à réaliser des projets d'études indépendantes afin d'enrichir et d'approfondir quelques concepts.

### **Océans 11 — 2002**

Ce cours est conçu pour permettre aux élèves d'explorer, par la documentation et l'expérimentation, les aspects globaux et locaux des problématiques reliées aux océans.

Il met l'accent sur les relations entre les océans et la terre ferme ainsi que le rôle des êtres humains dans la durabilité de ce système. Les notions et les concepts scientifiques sont abordés dans un contexte de STSE à l'aide d'exemples concrets de la région atlantique. Les élèves examinent les liens entre le développement économique, les intérêts des communautés et les possibilités offertes par des domaines tels que l'aquaculture, l'écotourisme et la préservation des côtes.

Ce cours comprend les modules suivants :

- les océans : structure et mouvement;
- le biome marin;
- l'aquaculture;
- la navigation côtière.

### **Physique 11 et Physique avancée 11 — 2002**

La physique est une science de base. Il faut encourager les élèves à l'étudier non seulement comme préparation à des études universitaires ou professionnelles, mais aussi comme moyen de mieux comprendre le monde qui les entoure. Le programme de physique au secondaire comprend deux cours : Physique 11 et Physique 12. Ces deux cours se fondent sur les concepts et les notions scientifiques étudiés en Sciences 10 et font suite aux connaissances, habiletés et attitudes déjà développées dans ce cours.

Le cours Physique 11 comprend les modules suivants :

- les forces et le mouvement en une dimension;
- la conservation de l'énergie et de la quantité de mouvement en une dimension;
- les ondes.

Pour le cours avancé, les élèves doivent s'engager à réaliser des projets d'études indépendantes afin d'enrichir et d'approfondir quelques concepts tels que la relativité restreinte.

### **Biologie 12 et Biologie avancée 12 — 2003**

Ce cours développe les concepts et les notions introduits en Sciences 10 et Biologie 11. Il est conçu pour fournir aux élèves des connaissances et des habiletés qui leur permettront de poursuivre des études postsecondaires dans des disciplines connexes ou de faire carrière en sciences.

Ce cours comprend les quatre modules suivants :

- les systèmes de régulation chimique et électrochimique;
- la reproduction et le développement;
- la génétique et l'évolution;
- les interactions chez les êtres vivants.

Pour le cours avancé, les élèves doivent s'engager à réaliser des projets d'études indépendantes afin d'enrichir et d'approfondir quelques concepts.

### **Chimie 12 et Chimie avancée 12 — 2003**

Le cours de Chimie 12 est une continuation de Chimie 11. Ce cours est conçu pour fournir à l'élève des connaissances et des habiletés scientifiques qui lui permettront de faire carrière en sciences ou de poursuivre des études postsecondaires en sciences.

Le cours de Chimie 12 comprend les modules suivants :

- la thermochimie;
- l'équilibre chimique;
- les acides et les bases;
- l'électrochimie.

Pour le cours avancé, les élèves doivent s'engager à réaliser des projets d'études indépendantes afin d'enrichir et d'approfondir quelques concepts.

### **Physique 12 et Physique avancée 12 — 2003**

Ce cours est une continuation de Physique 11. Il est destiné aux élèves qui voudraient faire des études postsecondaires connexes aux sciences pures.

Le cours comprend les modules suivants :

- les mouvements en deux dimensions;
- les champs et les interactions;
- la physique des particules;
- la radioactivité.

Pour le cours avancé, les élèves doivent s'engager à réaliser des projets d'études indépendantes afin d'enrichir et d'approfondir quelques concepts.

## 15. Sciences humaines (français langue première)

### Orientation de la discipline

Dans le cadre des programmes d'études élaborés pour les écoles de la Nouvelle-Écosse, le terme sciences humaines désigne un ensemble multidisciplinaire qui étudie l'humanité en intégrant les volets historique, politique, géographique, économique et sociologique. À ces volets essentiels se greffe un certain nombre de domaines apparentés qui permettent, eux aussi, à l'élève de découvrir la réalité qui l'entoure : la démographie et l'archéologie en sont des exemples.

Le rôle des sciences humaines dans la programmation scolaire est d'offrir à l'individu des possibilités d'exercer son jugement et sa pensée critique afin de prendre des décisions judicieuses face aux réalités humaines. Elles doivent aussi lui permettre de partager son interprétation d'événements au niveau local, national ou international afin de s'affirmer comme citoyenne ou citoyen responsable et actif. Enfin, l'étude des sciences humaines doit mener à une conscientisation de l'individu à l'interdépendance de l'humanité et de la planète qu'il habite.

Le principal but de l'enseignement des sciences humaines est de permettre à l'élève de développer des connaissances, des habiletés et des attitudes qui feront de lui un citoyen responsable et soucieux du bien de l'ensemble de la société. Les cours de sciences humaines doivent s'orienter vers une connaissance de l'évolution de l'humanité qui reconnaît le passé comme un élément qui a un impact déterminant sur le présent et qui permet de mieux juger de l'avenir.

### Approche

Les principes qui sous-tendent l'apprentissage en sciences humaines sont déterminants pour l'atteinte des résultats escomptés.

L'étude des sciences humaines doit se rattacher à des expériences concrètes. Ce qui est abordé dans le cadre des cours doit créer un lien avec le vécu de l'élève. L'intégration est essentielle à l'étude des sciences humaines. Peu de sujets peuvent d'ailleurs être abordés sans que des liens s'établissent avec d'autres domaines de connaissance.

L'étude des sciences humaines doit développer des valeurs sociales positives. Entre autres, l'élève doit profiter des cours de sciences humaines pour comprendre que des points de vue peuvent être différents et ainsi respecter ces différences. Elle doit également présenter des défis à l'élève. Par exemple, il importe de demander à l'élève de développer des arguments pour appuyer ses dires plutôt que de se limiter à lui demander d'émettre une opinion.

Être proactif dans la démarche permet un enseignement et un apprentissage plus efficaces. Il importe que le processus d'acquisition d'une connaissance, d'une habileté ou d'une attitude comprenne une étape de prise de décision ou d'action concrète.

### Description des cours

#### De la maternelle à la 3<sup>e</sup> année (guide d'enseignement n<sup>o</sup> 158) — 1998

Le programme de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année est axé sur trois concepts fondamentaux : l'espace, le temps et la vie en société.

Le concept de l'espace permet aux élèves d'étudier les parties de leur corps, pour ensuite passer aux plans de leur maison, de l'école et de leur communauté. Ils sont initiés à l'étude de cartes en utilisant de simples légendes et échelles et ils apprennent à distinguer les points cardinaux. Ils passent ensuite à l'identification des frontières géographiques et des continents.

Avec le concept du temps, les élèves apprennent à distinguer progressivement le concept du jour, de la semaine, du mois, des saisons, de l'année, des cycles de la vie et de la ligne du temps.

Sous le thème de la vie en société, ils commencent par la famille et les amis et ils étudient les besoins fondamentaux de l'être humain : la nourriture, les vêtements, l'abri et l'affection. Ils étudient aussi l'interdépendance des plantes, des animaux et des êtres humains ainsi que le rôle des métiers pour satisfaire aux besoins fondamentaux.

## **De la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année (Sciences humaines, programme et guide, 2<sup>e</sup> cycle de l'élémentaire, n<sup>o</sup> 122) — 1991**

Le programme du primaire 2<sup>e</sup> cycle est axé sur cinq concepts qui sont abordés à chacun des trois niveaux : la géographie, les caractéristiques ethniques et culturelles, les réalités économiques, la démocratie et l'histoire.

Les élèves approfondissent les concepts de base appris au 1<sup>er</sup> cycle et développent davantage leurs habiletés à mieux comprendre leurs milieux. Le thème général de la 4<sup>e</sup> année porte sur les personnes dans un milieu en évolution constante, celui de la 5<sup>e</sup> année traite des provinces de l'Atlantique et, finalement, celui de 6<sup>e</sup> année aborde le thème du Canada dans le monde.

### **Secondaire 1<sup>er</sup> cycle**

#### **7<sup>e</sup> année — Géographie générale — 1991**

Le programme de géographie générale est axé sur la compréhension des éléments physiques et humains qui différencient les paysages terrestres à l'échelle mondiale. Un des buts du programme est d'habituer l'élève à relier ces éléments pour expliquer divers phénomènes géographiques. Le programme souligne l'interdépendance des milieux humains et naturels et il sensibilise l'élève à la complexité de son environnement et à son appartenance à une communauté humaine élargie. Enfin, le programme vise à développer chez l'élève le sens de l'observation afin de favoriser une explication et une interprétation plus objective de la réalité géographique qui l'entoure.

#### **8<sup>e</sup> année — Histoire générale — 1991**

Le programme d'histoire générale veut développer chez l'élève le sens de l'appartenance à une communauté humaine élargie. Il veut l'amener à apprécier les réalisations humaines au cours des siècles, à s'ouvrir aux sociétés du passé et à tirer profit de leurs expériences. Il veut aussi amener l'élève à découvrir des enjeux et des défis qui dépassent ceux de sa propre collectivité. Le programme vise, entre autres résultats d'apprentissage, la connaissance de faits, l'acquisition de concepts et d'habiletés, la pratique d'une méthode spécifique de travail et l'initiation à une rigueur intellectuelle susceptible de favoriser chez le jeune le développement d'une pensée autonome.

#### **9<sup>e</sup> année — La région atlantique — 1998**

Le programme d'études *Sciences humaines 9<sup>e</sup> année* amène les élèves à examiner les grandes questions et à y réfléchir en fonction de l'influence qu'elles ont sur leur quotidien, sur leur vie dans la région atlantique du Canada et sur leur rôle de citoyennes et citoyens du monde. Les élèves s'approprieront à découvrir et à apprécier les caractéristiques naturelles spécifiques de cette région, sa diversité culturelle, ethnique et historique, les enjeux et les défis économiques qui se présentent dans le contexte des tendances mondiales, le rôle de la technologie dans la région atlantique d'hier, d'aujourd'hui et de demain, et l'importance d'une vision du monde pour exercer une citoyenneté réelle.

### **Supplément**

*Développement économique des communautés, 9<sup>e</sup> année — 2000*

## Secondaire 2<sup>e</sup> cycle

### **Le Canada et le monde contemporain 10 (012213) — 1991**

Le programme du cours de 10<sup>e</sup> année *Le Canada et le monde contemporain* vise à aider l'élève à comprendre les questions importantes liées au Canada afin de l'aider à prendre des décisions bien informées à l'égard des problèmes qui se posent aux Canadiennes et Canadiens. Ce cours veut amener l'élève à découvrir certains enjeux et défis qui dépassent les cadres de sa propre collectivité. Il vise, entre autres, la connaissance des faits, l'acquisition de concepts et d'habiletés, la pratique d'une méthode spécifique de travail et l'initiation à une rigueur intellectuelle susceptibles de favoriser chez l'élève le développement d'une pensée autonome. Ainsi, l'élève sera en mesure de mieux connaître et comprendre la réalité du Canada d'aujourd'hui et éventuellement d'agir de façon réfléchie en tant que citoyenne ou citoyen responsable.

### **Histoire ancienne et médiévale 10 (012013) — 1977**

Ce cours de 10<sup>e</sup> année permet aux élèves de développer une compréhension du concept de civilisation en étudiant l'histoire de la civilisation occidentale dès l'origine de l'homme et en étudiant les diverses civilisations qui ont façonné le monde contemporain. L'enseignante ou l'enseignant choisira l'approche ou une combinaison des approches suggérées qui répondra le mieux aux besoins des élèves. L'approche chronologique permet l'étude des thèmes depuis leurs origines jusqu'aux années 1500 tout en établissant leurs rapports avec les situations présentes. Les six grands thèmes sont : l'homme préhistorique, les civilisations anciennes, la Grèce comme première civilisation occidentale, la domination de Rome sur le monde occidental, le Moyen-Âge, la Renaissance et la Réforme. Une approche plus thématique permet l'étude des thèmes qui constituent la civilisation ancienne et médiévale tels l'agriculture, l'évolution d'un gouvernement, la religion, les révolutions, les progrès scientifiques et technologiques et l'évolution de l'art. Abordée par l'approche des études approfondies, l'histoire ancienne et médiévale étudie l'apparition de l'homme civilisé, l'apparition de la première civilisation occidentale, l'évolution de la civilisation occidentale, l'apparition des nations européennes et le développement de l'homme de la Renaissance.

### **Histoire de l'Europe occidentale depuis le XVI<sup>e</sup> siècle 11 (012014)**

Ce cours permet aux élèves de développer une compréhension de l'évolution de l'Europe occidentale. En raison de l'hétérogénéité de la population étudiante de la 10<sup>e</sup> année, les enseignantes et enseignants devront veiller à ce que les élèves aient les connaissances et les habiletés qui préparent au cours de la 11<sup>e</sup> année. L'étude peut se faire selon l'approche thématique ou selon l'approche des études approfondies. Les quatre grands thèmes pour l'approche thématique sont l'absolutisme, la révolution, l'idéologie, les guerres mondiales et les efforts de paix. L'étude de ces thèmes peut se faire de manière chronologique ou se concentrer sur une région géographique. L'approche des études approfondies fait usage des thèmes énumérés pour l'approche thématique. Pour chacun des thèmes, il est impératif de choisir les éléments pertinents afin d'assurer un déroulement logique sans négliger les étapes significatives.

### **Géographie du Canada 11 (012212)**

Ce cours de 11<sup>e</sup> année fournit aux élèves un aperçu général du Canada tout en favorisant le développement des notions et des habiletés géographiques pour une meilleure compréhension du Canada. Les études portent sur diverses régions. Le cours s'amorce par un aperçu général de la géographie canadienne, en passant ensuite aux particularités de la région locale et atlantique. Les régions et les ensembles géographiques qui s'étalent d'est en ouest sont ensuite étudiés en fonction de thèmes tels que la topographie, le climat, la végétation, la population et les industries. Le cours permet l'étude de ces spécificités à l'échelle du pays ou à l'échelle d'une région particulière du Canada.

**Économie canadienne 11 (012152) — 1983**

Ce cours de 11<sup>e</sup> année débute par un aperçu de l'économie locale de la communauté. Cette base économique est suivie d'une étude plus approfondie de certains aspects économiques, tels que les entreprises privées d'une certaine importance, la composition de la main-d'œuvre, les syndicats locaux, les ordres de gouvernement, les dépenses des gouvernements et le régime fiscal. Ensuite, l'étude s'élargit à l'économie régionale et provinciale en insistant sur l'étude de l'économie des régions acadiennes et porte sur les industries des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. La distribution des richesses et des pouvoirs, le mouvement ouvrier, la liberté de l'entreprise, les corporations de la Couronne, le régime fiscal et les liens économiques avec le reste du monde seront considérés comme partie intégrante de l'économie canadienne. Au cours de cette étude, les élèves seront initiés aux différents principes, théories et questions économiques qui affectent leur vie quotidienne.

**Études acadiennes 11 (012334) — 2004**

Ce cours de 11<sup>e</sup> année offre aux élèves la possibilité d'étudier et d'analyser la société acadienne d'hier et d'aujourd'hui en accordant une importance particulière aux réalités néo-écossaises. L'histoire acadienne est examinée à travers les événements qui ont marqué la société acadienne, comme les rivalités européennes, la Déportation, l'éveil nationaliste et la Confédération. Le cours aborde aussi les activités économiques, l'impact des institutions religieuses et scolaires, la revendication de droits et l'essor culturel. Les élèves utilisent les méthodes de l'historien en effectuant des recherches ainsi que divers travaux connexes aux cours.

**Histoire du Canada 11 (012331) — 2004**

Dans le contexte du programme d'histoire du Canada, l'objet de la démarche historique est l'étude de l'évolution de la société canadienne. L'histoire collective des Canadiennes et Canadiens est examinée à travers les spécificités régionales et l'évolution sociale. Une place particulière est accordée aux Acadiennes et Canadiens ainsi qu'aux autres francophones du pays. Basées sur une exploration chronologique des principaux événements, les grandes questions politiques et constitutionnelles du pays demeurent la trame de fond de ce cours.

**Économie nationale et internationale 12 (012183) — 1983**

Ce cours de 12<sup>e</sup> année comprend une étude approfondie de quelques questions économiques choisies ainsi que l'examen de certaines théories. L'unité sur la micro-économie comprend la loi de l'offre et de la demande, les produits différentiels, la production et les marchés. La macro-économie étudie les finances publiques, les indicateurs de l'économie et la politique gouvernementale, la monnaie, le système bancaire et financier ainsi que la croissance économique. L'unité sur l'économie internationale comprend la distribution des richesses naturelles, les finances et les échanges internationaux ainsi que l'aide aux pays étrangers. Le programme d'études comprend également deux unités facultatives : l'histoire des idées économiques et l'économie comparée.

**Géographie planétaire 12 (012208) — (document provisoire, n<sup>o</sup> 164, mise à l'essai, septembre 1998)**

Le programme d'études de géographie planétaire a la particularité de traiter de problématiques et de défis actuels qui préoccupent l'ensemble de la planète. Cinq grands thèmes sont abordés : la population, l'alimentation, l'environnement, la réalité géopolitique et les perspectives d'avenir. Le cours se veut une réflexion individuelle qui aboutit à une prise de position personnelle de l'élève face à sa responsabilité individuelle en tant que citoyenne ou citoyen de la Terre, mais il aborde aussi la question de la responsabilisation collective face aux défis planétaires. Pour ce faire, l'interdépendance entre les nations et la qualité de la vie en fonction des milieux géographiques constituent la trame de fond de l'ensemble du programme d'études.

**Sciences politiques 12 (012148) — 1984**

Le but fondamental du cours de 12<sup>e</sup> année est d'amener les élèves à développer un comportement politique positif en les aidant à évaluer et à préciser leurs connaissances des différents systèmes politiques et à acquérir une meilleure compréhension du processus. Ce cours familiarisera les élèves avec les idéologies et régimes politiques comparés, en insistant sur les différents aspects du système politique canadien. Le cours aborde les démocraties libérales, les régimes socialistes et les régimes autoritaires, cette dernière partie étant facultative.

**Droit 12 (012216) — 1998**

Le cours de droit de 12<sup>e</sup> année est conçu dans l'objectif de faire acquérir aux élèves une connaissance de la loi et de sa fonction dans la société et des aptitudes et attitudes qui leur permettront de comprendre le processus judiciaire. Parmi les sujets abordés, citons : l'appareil judiciaire canadien, la lutte contre les crimes et la criminalité, les infractions et les délits, les droits de l'homme, les droits de propriété, les promesses et les ententes, les relations d'affaires, les relations familiales, les tribunaux et les procès.

**Histoire planétaire 12 (012224) — Document provisoire — 1996**

Le cours d'histoire planétaire de 12<sup>e</sup> année offre aux élèves la possibilité de maîtriser les acquis développés dans leurs études précédentes en histoire. Suivant une approche thématique plutôt que chronologique, ce cours invite les élèves à jeter un regard critique sur le rôle du pouvoir et de l'interdépendance dans le monde contemporain, et tout particulièrement sur leur influence au niveau des réalités sociales, économiques et politiques. Afin de faciliter l'analyse, le cours se divise en cinq unités d'études. Le rôle des superpuissances, les origines et les conséquences de la disparité économique entre les nations, la poursuite de la justice, les changements sociaux et technologiques et l'interdépendance mondiale constituent l'essentiel des thèmes abordés.

**Technologie 11 (327048)**

Le cours de Technologie 11 permettra de présenter aux élèves les différentes technologies afin de contribuer au développement d'une culture technologique. Ce cours s'adresse à l'ensemble des élèves du secondaire 2<sup>e</sup> cycle et leur offre une occasion unique de se retrouver dans les domaines de la technologie tels que les technologies de l'information et des communications, la technologie des systèmes et la biotechnologie.

## Autres

### 16. Cours préalables ou associés

Dans les écoles publiques de la Nouvelle-Écosse, il n'y a pas de cours associés. Certains cours de sciences et de mathématiques ont des cours préalables qui sont recommandés. Veuillez consulter le Programme des écoles publiques (2003-2004) pour plus d'information.

### 17. Autres genres de programmes ou de cours

#### Programmes communautaires

L'éducation coopérative (coop) est un apprentissage pratique qui se donne dans la communauté. L'élève peut suivre un cours d'éducation coopérative conjointement avec un autre cours du niveau secondaire 2<sup>e</sup> cycle comme la physique ou l'histoire. Une autre sorte de cours axé sur la communauté, le programme *Transition école-travail*, est actuellement à l'essai en Nouvelle-Écosse. Ce cours est conçu pour former l'élève à une profession particulière. Il est à noter que les crédits pour ces deux cours sont distincts.

## 18. Évaluation des études faites à l'étranger

En Nouvelle-Écosse, le diplôme de fin d'études secondaires est décerné, au nom du ministre, aux élèves qui ont satisfait aux exigences définies par les conseils scolaires régionaux.

Il est conseillé aux élèves qui arrivent de l'étranger et qui désirent fréquenter une école secondaire en Nouvelle-Écosse de communiquer avec le conseil scolaire de la région dans laquelle ils vont habiter. Le personnel administratif du bureau central procédera à l'évaluation des certificats ou du relevé de notes ou renverra l'élève au conseiller ou à la conseillère en orientation scolaire pour qu'il fasse l'évaluation de la documentation. Les conseillères et conseillers en orientation scolaire et les conseils scolaires peuvent consulter le ministère de l'Éducation s'ils désirent de l'aide dans leur évaluation. Normalement, des cours suivis dans des établissements autres que des écoles secondaires ne donnent pas droit à des crédits au niveau secondaire en Nouvelle-Écosse.

Les élèves qui désirent obtenir un diplôme de fin d'études secondaires de la Nouvelle-Écosse par l'entremise de cours par correspondance peuvent communiquer avec la *Correspondence Studies Division* (division des études par correspondance) du ministère de l'Éducation pour recevoir une évaluation de leur relevé de notes. Lors de cette évaluation, l'élève sera informé du nombre et du type de cours qui doivent être réussis pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études. Les élèves qui terminent leur 12<sup>e</sup> année en suivant des cours par correspondance recevront leur diplôme du ministère de l'Éducation au lieu du conseil scolaire régional.

## 19. Personne-ressource

### **M. Daniel Demers**

Coordonnateur — Service aux élèves

Division des services aux élèves

Ministère de l'Éducation

Case postale 578

Halifax (Nouvelle-Écosse)

B3J 2S9

Téléphone : (902) 424-5414

Télécopieur : (902) 424-0749

Courriel : demersdd@gov.ns.ca



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

**Territoires du Nord-Ouest**

## Table des matières

Sommaire .....	3
1. Introduction .....	3
2. Structure du système scolaire .....	3
3. Explication des termes utilisés .....	4
4. Désignation des cours .....	5
5. Répartition du temps et charge de cours .....	6
6. Structure du programme d'études .....	7
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	7
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	8
Contenu des cours .....	9
9. Anglais (langue première) .....	9
10. Français (langue première) .....	10
11. Français (langue seconde) .....	10
12. Français (immersion) .....	13
13. Mathématiques .....	14
14. Sciences de la nature .....	15
15. Sciences humaines .....	18
Autres .....	20
16. Cours préalables ou associés .....	20
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	20
18. Évaluation des études faites à l'étranger .....	21
19. Personne-ressource .....	22

# Sommaire

## 1. Introduction

Dans les Territoires du Nord-Ouest, le ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi ([www.ece.gov.nt.ca](http://www.ece.gov.nt.ca)) prescrit les résultats que les élèves doivent obtenir dans chaque matière, au moyen de documents sur les programmes d'études. Les Territoires du Nord-Ouest collaborent avec les autres territoires et provinces de l'Ouest et du Nord canadiens à la mise au point de résultats d'apprentissage communs pour les élèves. Les programmes d'études sont établis en consultation avec le personnel enseignant, les directrices et directeurs d'écoles, les élèves, les parents, les gens d'affaires, d'autres personnes issues de la collectivité, les surintendantes et surintendants d'écoles, les conseillères et conseillers scolaires, les associations du secteur de l'éducation, les établissements postsecondaires et les autres ministères. Les conseils scolaires et leur personnel déterminent les méthodes et le matériel pédagogiques qui seront utilisés pour aider les élèves à parvenir aux résultats prévus dans les programmes d'études provinciaux. Ils peuvent choisir le matériel inscrit à la liste autorisée de la province ou choisir d'autres ressources pour répondre aux besoins de leurs élèves.

Les écoles secondaires des Territoires du Nord-Ouest utilisent des programmes d'études du ministère de l'Apprentissage de l'Alberta<sup>1</sup>, avec l'autorisation du ministre de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest et conformément aux exigences ministérielles.

Tous les programmes d'études secondaires sont fournis par le ministère de l'Apprentissage de l'Alberta, à l'exception des programmes suivants : *Alternative Programs* (programmes spéciaux), *Northern Studies* (études du Nord), *Career and Program Plan* (plan de carrière et de programme), module de service communautaire, *Schools North Apprenticeship Program* (programme d'apprentissage des écoles du Nord) et *Aboriginal Languages* (langues autochtones).

## 2. Structure du système scolaire

Chaque école ou conseil scolaire fixe l'année scolaire, qui commence dans certaines écoles dès le début d'août et se prolonge jusqu'en mai, tandis que d'autres établissements suivent un calendrier typique de septembre à juin avec des variantes mineures d'une autorité scolaire à l'autre. Le nombre habituel de jours de classe requis par an est de 190 jours d'enseignement. D'autres journées sont consacrées à la planification, à la formation continue et à d'autres activités analogues. La durée de l'année scolaire dépend toutefois de la durée de l'enseignement, fixée à 1045 heures par an au minimum de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

Au moins 1045 heures doivent être consacrées à l'enseignement au premier et au deuxième cycle du secondaire.

Les écoles secondaires peuvent dispenser des cours qui durent toute l'année scolaire, ou diviser l'année en deux semestres de durée égale. Dans certains cas, un calendrier par blocs peut être également prévu, pour permettre au personnel enseignant de profiter des tendances saisonnières et des manifestations culturelles. Quel que soit le calendrier retenu dans une école (semestres ou année de 10 mois), l'école doit satisfaire aux exigences de durée d'instruction pour chaque cours, selon le nombre de crédits correspondants.

Les cours obligatoires de base du niveau secondaire sont répartis en grands domaines d'études :

---

<sup>1</sup> <http://www.learning.gov.ab.ca/french/links/destine.asp>

<b>Cours de base</b>	<b>Crédits</b>
Langues	15 crédits
Mathématiques	10 crédits
Sciences	10 crédits
Études sociales	10 crédits
Cours d'études technologiques reliés au domaine professionnel ou SNAP	5 crédits
Gestion de la carrière et de la vie	3 crédits
Éducation physique	3 crédits
Études du Nord	3 crédits
Beaux-arts	3 crédits
Service communautaire	1 crédit
<i>Career and Program Plan (CPP)</i>	1 crédit
Autres cours de 12 <sup>e</sup> année	10 crédits

Il faut obtenir 100 crédits pour recevoir le diplôme d'études secondaires des Territoires du Nord-Ouest, 74 de ces crédits découlant de cours obligatoires.

<b>Cours à option</b>
Autres langues
Cours d'études technologiques reliés au domaine professionnel
Programme d'apprentissage des écoles du Nord
Cours mis au point localement

### 3. Explication des termes utilisés

#### Cours complémentaires (à option)

Cours choisis par les élèves et leur donnant la possibilité de développer leurs talents, leurs habiletés et leurs champs d'intérêt personnels.

#### Cours obligatoires

Cours que tous les élèves doivent suivre pour obtenir leur diplôme d'études secondaires.

#### Crédit

Il s'agit d'une unité de valeur représentant le temps attribué ou imputé aux cours du niveau secondaire. Chaque crédit représente environ 25 heures d'enseignement.

#### Deuxième cycle du secondaire

Le deuxième cycle du secondaire est constitué des 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années.

## Élément obligatoire

Le contenu obligatoire de chaque cours renferme les concepts, les habiletés et les attitudes que tous les élèves doivent acquérir.

## Élément optionnel

Il s'agit de la partie du contenu de chaque cours qui est conçue pour enrichir le programme, aider les élèves ayant des difficultés d'apprentissage des matières obligatoires ou donner à chaque école des possibilités d'innover et d'expérimenter.

## Langue d'enseignement

L'enseignement peut être dispensé en anglais, dans une langue autochtone (six) ou en français, sous réserve des dispositions de la *Loi sur l'éducation* et des règlements décrétés par le ministre.

## Premier cycle du secondaire

Le premier cycle du secondaire est constitué des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années.

## 4. Désignation des cours

Au premier cycle du secondaire, chaque cours est désigné par un nom et par un numéro qui indique l'année à laquelle il est généralement destiné. Par exemple, Mathématiques 7 désigne le cours de mathématiques donné en 7<sup>e</sup> année.

Au deuxième cycle du secondaire, les numéros des cours désignent l'année d'étude. Les cours de 10<sup>e</sup> année sont désignés par les nombres 10-19 (par exemple English 10), les cours de 11<sup>e</sup> année sont désignés par les nombres 20-29 et les cours de 12<sup>e</sup> année sont désignés par les nombres 30-39.

- Les cours 10-20-30 (plus précisément 10.1, 20.1 et 30.1) présentent les plus grands défis et sont conçus à l'intention des élèves qui envisagent de s'inscrire à l'université ou à d'autres établissements postsecondaires.
- Les cours 13-23-33 (10.2, 20.2 et 30.2) préparent les élèves aux programmes de collèges et d'écoles techniques ou à l'accès direct au monde du travail.
- Les cours 14-24 et 15-25-35 (mis au point localement) sont conçus principalement pour les élèves qui prévoient s'inscrire à l'une des deux autres séquences ou accéder directement à un domaine d'emploi.
- Enfin, les cours 16-26-36 permettent aux élèves d'acquérir des aptitudes professionnelles de base, sanctionnées par un Certificat de réussite au lieu d'un diplôme du secondaire.

Les cours d'études technologiques reliés au domaine professionnel (*Career and Technology Studies* — CTS), mis en œuvre en 1997, remplacent les cours d'arts appliqués. Le programme de ces cours comporte 22 domaines et plus de 600 modules. Chaque module vaut un crédit. Les modules sont répartis en trois niveaux : élémentaire, intermédiaire et avancé.

## 5. Répartition du temps et charge de cours

### Premier cycle du secondaire

La durée de la journée scolaire de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année est fixée à un minimum de 5,25 heures et à un maximum de 5,75 heures. Voir, ci-dessous, la répartition recommandée des diverses parties du programme du premier cycle du secondaire (en heures par an) :

Langue d'enseignement	21 p. 100	(environ 210 h)
Autre langue	9 p. 100	(environ 90 h)
Mathématiques	18 p. 100	(environ 180 h)
Sciences	9 p. 100	(environ 90 h)
Études sociales	9 p. 100	(environ 90 h)
Éducation physique	9 p. 100	(environ 90 h)
Cours d'études technologiques reliés au domaine professionnel (CTS)	6 p. 100	(environ 60 h)
Hygiène	6 p. 100	(environ 60 h)
Éducation artistique	6 p. 100	(environ 60 h)
Total	93 p. 100	930 h

Le reste du temps d'enseignement scolaire, à la discrétion des autorités locales de l'éducation, est consacré à des cours complémentaires, y compris des activités culturelles pertinentes pour la collectivité et approuvées par les autorités de l'éducation du district.

#### Remarques :

- La langue d'enseignement peut être l'une des huit langues officielles des Territoires du Nord-Ouest : anglais, chipewyan, dogrib, gwich'in, slavey, inuinnaqtun, cri ou français.
- Toute autre langue est classée comme langue autre qu'une langue d'enseignement.
- Les arts appliqués ont été remplacés par les modules de cours d'études technologiques reliés au domaine professionnel (CTS). Les élèves du premier cycle du secondaire peuvent accumuler des crédits pour les modules CTS qu'ils achèvent. Ces crédits sont communiqués au chef des dossiers scolaires (*Manager of Student Records*) et inscrits au relevé de notes du deuxième cycle du secondaire.
- L'éducation artistique englobe les beaux-arts, le théâtre et la musique.

### Deuxième cycle du secondaire

La plupart des cours valent trois ou cinq crédits, mais les cours d'études technologiques reliés au domaine professionnel sont offerts pour un crédit. Le programme d'apprentissage (SNAP) peut comporter plus de 40 crédits, en fonction du nombre d'heures passées en stage d'apprentissage ou en stage de formation en cours d'emploi. Chaque crédit doit correspondre à 25 heures d'enseignement au moins, y compris les examens et les autres activités directement liées au cours faisant l'objet du crédit. L'interaction entre l'élève et le personnel enseignant ainsi que la surveillance doivent être maintenues pendant la totalité de ce temps.

## 6. Structure du programme d'études

Le programme d'études prévoit trois années d'études au premier cycle du secondaire et trois années au deuxième cycle. Toutefois, les élèves peuvent prendre plus ou moins de trois ans pour terminer le deuxième cycle du secondaire.

### Premier cycle du secondaire

Les élèves doivent suivre les cours suivants : arts du langage, autre langue, mathématiques, sciences, études sociales, éducation physique, cours d'études technologiques reliés au domaine professionnel, hygiène et éducation artistique.

### Deuxième cycle du secondaire

Les cours comprennent : arts du langage (anglais et français), arts du langage dans le cadre de programmes d'immersion, langues secondes, langues autochtones, mathématiques, sciences, études sociales, gestion de la carrière et de la vie, plan de carrière et de programme, cours d'études technologiques reliés au domaine professionnel, beaux-arts, études du Nord, éducation physique et service communautaire.

**Remarque :** Tous les programmes d'études se conforment aux cadres de programmes d'études du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

Les résultats obtenus par l'élève dans chaque cours sont normalement indiqués en pourcentage ou par une lettre, comme suit :

Indicateurs	Pourcentage
A	De 80 à 100 p. 100
B	De 70 à 79 p. 100
C	De 60 à 69 p. 100
D	De 50 à 59 p. 100
E	De 0 à 49 p. 100

Un élève du secondaire qui obtient une note de 50 p. 100 ou plus dans un cours donné a le droit de suivre le cours supérieur de la série. La note de passage pour tous les cours est de 50 p. 100. L'élève qui obtient une moyenne finale de 80 p. 100 ou supérieure et de 65 p. 100 au moins dans les quatre cours obligatoires avec examen ministériel reçoit une mention d'excellence sur son diplôme d'études secondaires.

Tout élève du niveau secondaire ne recevant pas la note obligatoire de 50 p. 100 au moins peut choisir de redoubler le cours ou de passer au cours suivant dans une série moins avancée (p. ex. : un élève peut choisir de suivre le cours English 20.2 après avoir échoué le cours English 10.1). Ce choix doit être approuvé par la directrice ou le directeur de l'école, qui consulte préalablement l'élève et ses parents. Dans un tel cas, l'élève réussissant le cours supérieur reçoit le crédit préalable dans la filière correspondante.

La directrice ou le directeur d'école peut faire une dérogation aux conditions préalables si ceci est dans l'intérêt de l'élève et s'il est certain que l'élève a acquis les connaissances, les habiletés et les attitudes équivalant aux exigences du cours préalablement requis.

Les notes sont établies par l'école, à l'exception des cours de 12<sup>e</sup> année où des examens ministériels de l'Alberta sont obligatoires. Dans ces cours, la note finale de l'élève est la moyenne de la note attribuée par l'école et de la

note obtenue à l'examen ministériel. Au niveau secondaire, les notes sont communiquées au ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi aux fins d'enregistrement et d'établissement des relevés.

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

La promotion au deuxième cycle du secondaire est déterminée par la directrice ou le directeur de l'école secondaire du premier cycle.

Pour obtenir un diplôme d'études secondaires des Territoires du Nord-Ouest, l'élève doit obtenir un minimum de 100 crédits en satisfaisant aux normes des cours suivants :

Cours de base	depuis 1995
Langues: English ou Français 30.1 ou 30.2	15 crédits
Mathématiques	10 crédits
Sciences	10 crédits
Études sociales	10 crédits
Cours d'études technologiques reliés au domaine professionnel ou SNAP	5 crédits
Gestion de la carrière et de la vie	3 crédits
Éducation physique	3 crédits
Études du Nord	3 crédits
Beaux-arts	3 crédits
Service communautaire	1 crédit
<i>Career and Program Plan (CPP)</i>	1 crédit

### Exigences supplémentaires

- 10 crédits supplémentaires de 12<sup>e</sup> année au niveau 30.1, 30.2 ou 33.
- Des 100 crédits nécessaires pour obtenir le diplôme d'études secondaires des Territoires du Nord-Ouest, 74 sont prescrits et 26 ne le sont pas.

**Remarque :** Les élèves des programmes francophones peuvent présenter le cours Français 30.1 ou 30.2 pour satisfaire à l'exigence de langue de leur diplôme. Cependant, ils doivent également présenter English Language Arts 30.1 ou 30.2.

Pour tout renseignement sur les exigences de diplomation avant 1995, il suffit de communiquer avec le service suivant :

#### Manager of Student Records

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi  
Case postale 1320  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)  
X1A 2L9

# Contenu des cours

## 9. Anglais (langue première)

### Cours obligatoires

#### Premier cycle du secondaire, 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

Le programme d'études English Language Arts — qui se fonde sur le *Common Curriculum Framework for English Language Arts, Kindergarten to Grade 10-12* (cadre commun des programmes d'anglais langue première, de la maternelle jusqu'à la 12<sup>e</sup> année), mis en œuvre en septembre 1998 — est structuré selon les cinq résultats généraux d'apprentissage suivants : langage exploratoire; compréhension de textes et réponse; gestion de l'information; amélioration de la communication; et coopération avec les autres. Chaque résultat général se subdivise en résultats précis que les élèves doivent atteindre avant la fin de chaque année scolaire. Les résultats généraux sont reliés entre eux et sont interdépendants; chacun doit être atteint à l'aide de divers exercices d'écoute, d'expression orale, de lecture, d'écriture et de visualisation.

#### Deuxième cycle du secondaire, 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

##### Anglais 10.1-20.1-30.1

Série de cours convenant à l'élève qui fera des études à l'université. Le cours porte sur l'art d'écouter, de s'exprimer, de regarder, de lire et d'écrire. Étude de la nouvelle, du roman, d'œuvres non romanesques, d'une pièce de théâtre moderne intégrale, d'une pièce de théâtre de Shakespeare et de la poésie.

##### Anglais 10.2-20.2-30.2 (auparavant 13-23-33)

Série de cours conçue à l'intention de l'élève qui suivra l'enseignement professionnel ou technique ou qui cherchera un emploi à la fin du niveau secondaire. L'accent est mis sur l'intégration de l'art de s'exprimer, d'écouter et de regarder à l'art de lire et d'écrire. On insiste sur la rédaction pratique et personnelle. L'étude de la littérature occupe une place importante, mais les cours traitent peu des techniques littéraires.

**Remarque :** Le nouveau programme 2001 English Language Arts du deuxième cycle du secondaire remplace le programme de 1981 pendant une période intérimaire de trois ans, sa mise en œuvre ayant débuté en août 2001 auprès des élèves de 10<sup>e</sup> année. Les cours qu'il comporte sont davantage conformes au cadre commun des programmes d'anglais langue première conçu pour les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

##### Anglais 16-26-36

Série de cours conçue à l'intention de l'élève qui compte entrer directement sur le marché du travail. L'accent est mis sur l'intégration de l'art de s'exprimer, d'écouter, et de regarder, à l'art de lire et d'écrire. On insiste sur la rédaction pratique et personnelle. La compréhension de manuels techniques de base occupe une place limitée. Ces cours ne valent que trois crédits et ne répondent pas aux exigences du diplôme.

## 10. Français (langue première)

### Cours obligatoires

#### Premier cycle du secondaire, 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

##### Français 7-8-9

Le programme d'études privilégie l'emploi du langage comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Diverses activités d'écoute, de lecture, d'expression et d'écriture sont conçues pour aider les élèves à améliorer leurs habiletés de communications. Le cours comporte des activités à caractère pratique et d'information et expose en outre systématiquement les élèves à diverses formes de littérature (récits d'aventures, romans, récits romanesques, poésie, etc.). Les élèves explorent le vocabulaire pour parvenir à une communication utile et efficace. Le cours englobe des activités de grammaire relatives aux conventions du langage (orthographe, syntaxe élémentaire, accord des verbes courants, etc.) afin d'améliorer la qualité de la communication.

#### Deuxième cycle du secondaire, 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

##### Français 10.1-20.1-30.1

Le programme d'études privilégie l'emploi du langage comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Diverses activités d'écoute, de lecture, d'expression et d'écriture sont conçues pour aider les élèves à améliorer leurs habiletés de communications. Le cours comporte des activités à caractère pratique et d'information et expose en outre systématiquement les élèves à diverses formes de littérature : romans, nouvelles, biographies et pièces. Les élèves explorent le vocabulaire pour parvenir à une communication utile et efficace. Le cours englobe des activités de grammaire relatives aux conventions du langage (orthographe, syntaxe complexe, accord des verbes irréguliers, etc.) afin d'améliorer la qualité de la communication.

##### Français 10.2-20.2-30.2

Cette série de cours est conçue à l'intention des élèves qui se destinent à la formation professionnelle ou technique ou à l'emploi à la fin du secondaire. Le programme comporte des activités thématiques conçues pour intégrer les composantes : s'exprimer, écouter, lire et écrire. La lecture et l'écriture pratiques et personnelles sont privilégiées. Les textes littéraires sont utilisés comme moyens d'explorer le message de l'auteur et de susciter l'appréciation. Les techniques littéraires ne sont pas explicitement abordées.

## 11. Français (langue seconde)

Chaque programme et cours de français langue seconde (FLS), au premier comme au deuxième cycle du secondaire, incorpore cinq éléments : expérience, communication, culture, langage et acquisition générale de la langue. Les élèves du premier et du deuxième cycle du secondaire ont accès aux programmes de niveaux élémentaire et intermédiaire; ceux du deuxième cycle du secondaire ont en outre accès à un niveau avancé.

L'élément d'expérience encourage les élèves à vivre des expériences linguistiques reliées à leurs besoins et leurs champs d'intérêt. Par exemple, de jeunes élèves au début du premier cycle du secondaire participent à des expériences linguistiques reliées à des thèmes tels l'école, l'habillement et les animaux, tandis que les élèves du deuxième cycle du secondaire au niveau 3 avancé approfondissent des sujets comme le gouvernement, l'humour et les tendances et questions de société. Les thèmes sont choisis, à chaque niveau, en fonction de l'âge des élèves et aussi des habiletés qu'ils acquièrent en français.

Au premier cycle du secondaire (de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année), les élèves qui commencent l'étude du français en 7<sup>e</sup> année suivent les cours de niveau élémentaire et ceux qui ont étudié le français au primaire suivent des cours de niveau intermédiaire.

Outre l'élément d'expérience décrit plus haut, qui représente une partie importante des programmes élémentaire et intermédiaire du premier cycle du secondaire, les élèves suivent le programme suivant.

## **Niveau élémentaire**

### **Communication**

Les élèves utilisent et comprennent des messages oraux et écrits simples (comportant au moins deux ou trois énoncés), dans un contexte maîtrisé ou structuré.

### **Culture**

Les élèves reconnaissent la présence de francophones et de groupes francophones dans leur collectivité, leur province et leur pays et apprennent des faits concrets sur la culture francophone.

### **Langage**

Les élèves comprennent et utilisent le système de symboles phonétiques, le vocabulaire et l'ordre des mots dans des communications orales et écrites simples au présent.

### **Acquisition générale de la langue**

Les élèves s'accoutument à reconnaître les mots clés d'une communication et, ce faisant, apprennent à tolérer l'ambiguïté, à établir des associations entre les mots, à prendre des risques en utilisant volontairement leurs connaissances et à développer leur capacité d'attention sélective.

## **Niveau intermédiaire**

### **Communication**

Les élèves continuent à mettre en pratique leurs habiletés orales et écrites, principalement dans des situations structurées, et expriment leur intention de communication en produisant une série d'idées basées sur une tâche de communication. Cette série d'idées est généralement préparée d'avance mais est parfois spontanée.

### **Culture**

Les élèves repèrent des ressemblances et différences objectives entre diverses communautés francophones et effectuent des recherches sur ces éléments.

### **Langage**

Les élèves utilisent un langage plus complexe, abordent l'ordre des phrases en plus de l'ordre des mots et manient le futur et parfois le passé en plus du présent.

### **Acquisition générale de la langue**

Les élèves s'accoutument à reconnaître le message principal d'une communication et, ce faisant, continuent à développer leur tolérance à l'ambiguïté, à utiliser des indices non verbaux ou d'autres aides comme les dictionnaires, à accepter que les erreurs font partie de l'apprentissage des langues et à élaborer un plan pour leur apprentissage individuel face à une tâche donnée.

## Deuxième cycle du secondaire

Au deuxième cycle du secondaire (de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année), les élèves de niveau élémentaire peuvent suivre les cours Français 13 et 10; les élèves de niveau intermédiaire peuvent suivre les cours Français 20 et 30 et les élèves de niveau avancé, les cours Français 31a, 31b et 31c.

Outre l'élément d'expérience décrit plus haut, qui représente une partie importante des programmes élémentaire, intermédiaire et avancé du deuxième cycle du secondaire, les élèves suivent le programme suivant.

### Français 10.2 (français élémentaire 1) et 10.1 (français élémentaire 2)

Les élèves de ces deux cours élémentaires pour le deuxième cycle du secondaire effectuent approximativement les mêmes tâches que les élèves de niveau élémentaire du programme du premier cycle du secondaire. Toutefois, étant plus âgés, les élèves de niveau élémentaire du deuxième cycle du secondaire peuvent travailler à un niveau un peu plus élevé. Par exemple, dans l'élément d'acquisition générale de la langue, ils peuvent reconnaître non seulement les mots mais encore les mots apparentés et leurs racines.

### Français 20.1 (français intermédiaire 1) et 30.1 (français intermédiaire 2)

Les élèves de ces deux cours intermédiaires pour le deuxième cycle du secondaire effectuent approximativement les mêmes tâches que les élèves de niveau intermédiaire. Toutefois, étant plus âgés, les élèves de niveau élémentaire du deuxième cycle du secondaire peuvent travailler à un niveau un peu plus élevé. Par exemple, les élèves de Français 30 évalueraient leur plan d'apprentissage individuel en plus de l'élaborer.

### Français 31a (français avancé 1), 31b (français avancé 2) et 31c (français avancé 3)

#### Communication

*Au niveau avancé 1*, les élèves comprennent et interprètent les éléments principaux et certains détails secondaires de messages oraux et écrits connus et inconnus. Face à une tâche de communication, ils s'expriment oralement et par écrit en développant des idées avec cohérence (après une préparation).

*Au niveau avancé 2*, les élèves continuent à mettre en pratique les aptitudes orales et écrites développées au niveau 1 et peuvent parfois exprimer des idées spontanément.

*Au niveau avancé 3*, les élèves peuvent s'exprimer spontanément la plupart du temps.

#### Culture

*Au niveau avancé 1*, les élèves (avec l'aide de l'enseignante ou de l'enseignant) examinent des renseignements élémentaires objectifs afin d'étudier et d'analyser l'apport des cultures francophones à notre société.

*Au niveau avancé 2*, les élèves poursuivent des études semblables, mais plus indépendamment.

*Au niveau avancé 3*, les élèves travaillent indépendamment pour interpréter et analyser les renseignements, les événements et les comportements culturels.

#### Langage

*Aux niveaux avancés 1 et 2*, les élèves comprennent et utilisent (oralement et par écrit) le système de symboles phonétiques et le vocabulaire relié aux domaines d'expérience qu'ils explorent. Ils utilisent également des phrases simples et complexes aux temps appropriés.

*Au niveau avancé 3, les élèves ajoutent des transitions et des éléments linguistiques appropriés et perfectionnent les acquis des niveaux précédents.*

### **Acquisition générale du langage**

*Au niveau avancé 1, les élèves utilisent leur connaissance de la structure des textes pour comprendre des textes inconnus, distinguent les renseignements pertinents et non pertinents dans la compréhension d'un message, prennent l'initiative d'ouvrir et de conclure la communication en français et appliquent les règles de grammaire pour améliorer leur communication.*

*Au niveau avancé 2, les élèves utilisent des documents authentiques indépendamment pour les aider à comprendre et à interpréter des renseignements, à distinguer les faits des opinions et des émotions d'un message, à surmonter le manque de vocabulaire, à entretenir la communication grâce à la périphrase et à choisir et à utiliser des transitions pour accroître la cohésion d'un texte.*

*Au niveau avancé 3, les élèves formulent des hypothèses et en contrôlent l'exactitude en lisant un texte ou en posant des questions pour obtenir des éclaircissements, formulent des arguments pour et contre afin d'évaluer la validité d'une communication et recherchent les occasions d'utiliser spontanément le français dans divers contextes.*

## **12. Français (immersion)**

### **Deuxième cycle du secondaire, 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année**

#### **Français**

Le programme d'études privilégie l'emploi du langage comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Diverses activités d'écoute, de lecture, d'expression et d'écriture sont conçues pour aider les élèves à améliorer leurs habiletés de communications. Le cours comporte des activités à caractère pratique et informationnelle et expose en outre systématiquement les élèves à diverses formes de littérature (récits d'aventures, romans, récits romanesques, poèmes, etc.). Les élèves explorent le vocabulaire pour parvenir à une communication utile et efficace. Les attentes en matière de lecture et d'écriture sont adaptées aux élèves en immersion française. Le cours englobe des activités de grammaire relatives aux conventions du langage (orthographe, syntaxe élémentaire, accord des verbes courants, etc.) afin d'améliorer la qualité de la communication.

### **Deuxième cycle du secondaire, 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année**

#### **Français 10.1-20.1-30.1**

Le programme d'études privilégie l'emploi du langage comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Diverses activités d'écoute, de lecture, d'expression et d'écriture sont conçues pour aider les élèves à améliorer leurs habiletés pour la communication. Le cours comporte des activités à caractère pratique et d'information et expose en outre systématiquement les élèves à diverses formes de littérature (romans, documentaires, entrevues, nouvelles, pièces de théâtre, etc.). Les élèves explorent le vocabulaire pour parvenir à une communication utile et efficace. Les attentes en matière de lecture et d'écriture sont adaptées aux élèves en immersion française. Le cours englobe des activités de grammaire relatives aux conventions du langage (orthographe, syntaxe élémentaire, accord des verbes courants, etc.) afin d'améliorer la qualité de la communication.

## 13. Mathématiques

### Cours obligatoires

#### Premier cycle du secondaire, 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

Le programme de mathématiques du premier cycle du secondaire est basé sur le cadre commun de programmes d'études en mathématiques conçu par les provinces et les territoires de l'Ouest et du Nord et mis en place en septembre 1997. Les composantes de contenu suivantes sont ordonnées sur trois années : nombre, motifs et relations, forme et espace ainsi que statistiques et probabilité.

Les élèves parviennent aux attentes dans ces composantes dans le contexte de sept processus mathématiques : communication, connexions, estimation et calcul mental, résolution de problèmes, raisonnement, technologie et visualisation.

#### Deuxième cycle du secondaire, 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

##### Mathématiques pures 10-20-30

Programme préparatoire à l'université d'une durée de trois ans pour les élèves qui ont l'intention de poursuivre des études postsecondaires en mathématiques ou dans des domaines liés aux mathématiques ou aux sciences.

##### Mathématiques appliquées 10-20-30

Séquence de trois ans qui se rapproche beaucoup du programme de mathématiques pures, mais avec moins d'insistance sur l'aspect théorique. Les programmes de mathématiques pures et appliquées portent sur des thèmes semblables dans les composantes de base communes, mais les méthodes d'instruction diffèrent. Le programme de mathématiques pures est axé sur le contexte et traite peu de l'algèbre.

##### Mathématiques de base 10-20-30

Programme de trois ans de mathématiques de base du consommateur, de l'entreprise et du commerce pour les élèves qui ont besoin de crédits en mathématiques pour obtenir leur diplôme d'études secondaires et qui désirent étudier des mathématiques axées sur le contexte du commerce et de l'entrepreneuriat.

### Cours à option

#### Mathématiques 31 (introduction au calcul différentiel et intégré)

Le cours Mathématiques 31 initie les élèves aux méthodes de calcul mathématique. Ce cours établit une passerelle entre le programme de mathématiques pures et les exigences des programmes de mathématiques de niveau postsecondaire. Mathématiques pures 30 est un cours associé de Mathématiques 31.

Mathématiques 31 comporte des éléments obligatoires et à option. Les éléments obligatoires occupent la plus grande partie du temps d'enseignement; les éléments à option comportent huit unités dont une ou plusieurs occupent le reste du temps d'enseignement.

Le temps consacré aux éléments obligatoires et le nombre d'unités facultatives abordées varient en fonction de la situation locale. En général, la plupart des élèves suivent une ou deux unités à option; certains, toutefois, devront en suivre jusqu'à quatre afin d'intégrer au cours Mathématiques 31 les exigences d'organismes externes.

Les éléments obligatoires sont au nombre de quatre : précalcul et limites, dérivées et théorèmes dérivés, applications des dérivées, intégrales, théorèmes intégraux et applications intégrales.

Les huit éléments à option possibles sont : calcul des fonctions exponentielles et logarithmiques, méthodes numériques, volumes de révolution, applications du calcul aux sciences physiques et au génie, applications du calcul aux sciences biologiques, applications du calcul aux affaires et à l'économie, théorèmes de calcul et méthodes d'intégration avancées.

## 14. Sciences de la nature

### Cours obligatoires

#### Premier cycle du secondaire, 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

##### Sciences 7

Sciences 7 comporte les éléments suivants : interactions et écosystèmes; plantes alimentaires et plantes textiles; chaleur et température; structures et forces de la Terre.

##### Sciences 8

Sciences 8 comporte les unités suivantes : mélange et circulation de la matière; cellules et systèmes; lumière et systèmes optiques; systèmes mécaniques; et systèmes d'eau douce et d'eau salées.

##### Sciences 9

Sciences 9 porte sur les thèmes suivants : diversité biologique; matière et changement chimique; chimie de l'environnement; et principes et technologie électriques.

#### Deuxième cycle du secondaire, 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

Les divers programmes de sciences des Territoires du Nord-Ouest offrent une formation scientifique complète aux élèves qui désirent acquérir une solide base en sciences, peu importe s'ils aspirent à des buts de carrière qui passent par des études postsecondaires ou s'ils comptent intégrer directement le marché du travail. Le cours Sciences 10 est le cours de base pour tous les programmes de sciences préparatoires à l'université, y compris les cours de biologie, de chimie et de physique et les cours Sciences 20-30. Les programmes Biologie 20-30, Chimie 20-30 et Physique 20-30 sont conçus à l'intention des élèves qui ont des objectifs de carrière postsecondaires clairement définis, alors que les cours Sciences 20-30 complètent le programme général de sciences offert en 10<sup>e</sup> année.

##### Sciences 10-20-30

Le programme Sciences 10-20-30 privilégie les grands concepts, les habiletés liées aux procédés scientifiques et les attitudes scientifiques qui sont les fils conducteurs de toutes les unités. Les thèmes des sciences de la nature (la matière, l'énergie et les systèmes) sont les fondements conceptuels qui relient les structures théoriques de diverses disciplines scientifiques.

##### Sciences 10

Ce cours de base commun des programmes Biologie, Chimie, Physique et Sciences 20-30 privilégie trois des thèmes clés des sciences de la nature : l'énergie, la matière et le changement. Les thèmes des systèmes, de la diversité et de l'équilibre sont également abordés mais à titre plus secondaire. Les élèves apprennent à connaître les répercussions énormes des sciences et de la technologie sur la société (liens sciences-technologie-société, ou STS) ainsi que le rôle et les limites des sciences et de la technologie dans la résolution des problèmes STS. Le cours Sciences 10 comporte quatre unités :

l'énergie et la matière dans les systèmes chimiques; le flux d'énergie dans les systèmes technologiques; les cycles de la matière dans les systèmes vivants; et le flux d'énergie dans les systèmes planétaires.

### **Sciences 20**

Le changement est le thème commun de toutes les unités de Sciences 20. L'analyse du changement est essentielle pour comprendre ce qui se produit et pour prédire ce qui se produira; la maîtrise du changement est essentielle pour la conception de systèmes technologiques. Le cours Sciences 20 comporte quatre unités : la Terre en évolution; le changement dans les systèmes vivants; les changements chimiques; et les changements en mouvement.

### **Sciences 30**

Les thèmes des systèmes et de l'énergie recoupent toutes les unités du cours Sciences 30. En considérant un ensemble d'objets, de cellules ou de processus comme un système, on prend conscience des interactions entre les parties du système. Le cours Sciences 30 comporte quatre unités : réaction des systèmes vivants à leur environnement; la chimie dans l'environnement; l'énergie électromagnétique; et l'énergie et l'environnement.

### **Biologie 20-30**

Le programme Biologie 20-30 privilégie les thèmes clés des sciences associés à la biologie : énergie, matière, changement, diversité, systèmes et équilibre. Ces thèmes sont un moyen de montrer les liens entre les unités des deux cours du programme, tout en permettant aux élèves de prendre conscience de la nature des liens avec les autres cours de sciences de la nature.

#### **Biologie 20**

Ce cours développe les grands concepts scientifiques suivants : systèmes, équilibre, énergie et matière. La diversité et le changement sont également abordés à titre secondaire. Le cours comporte quatre unités : l'échange d'énergie et de matière dans la biosphère; les écosystèmes et la fluctuation démographique; la photosynthèse et la respiration cellulaire; et les systèmes humains.

#### **Biologie 30**

Ce cours développe les grands concepts scientifiques suivants : changement, diversité, équilibre et systèmes. La matière et l'énergie sont également abordées à titre secondaire. Le cours Biologie 30 comporte quatre unités : les systèmes nerveux et endocrinien; la reproduction et le développement; la division cellulaire, la génétique et la biologie moléculaire; et le changement dans les populations et les communautés.

### **Chimie 20-30**

Le programme Chimie 20-30 privilégie les thèmes clés de la science : énergie, matière, changement, systèmes, diversité et équilibre. Ces thèmes montrent les liens entre les unités et constituent un cadre grâce auquel le personnel enseignant peut montrer aux élèves comment chaque partie du programme est liée aux grandes idées de la chimie et des sciences en général.

#### **Chimie 20**

La matière et le changement chimique sont les thèmes communs de toutes les unités de Chimie 20. La compréhension de la nature de la matière et l'analyse de ses changements sont essentielles pour comprendre ce qui se produit et pour prédire ce qui se produira; la maîtrise du changement est essentielle pour la conception de systèmes technologiques. Le cours Chimie 20 comporte quatre unités : la diversité de la matière et la liaison chimique; accent sur la matière – les gaz; la matière sous forme de solutions, d'acides et de bases; et les relations quantitatives dans les changements chimiques.

**Chimie 30**

Les thèmes centraux du cours Chimie 30 sont les systèmes, l'énergie et le changement. L'équilibre et la matière sont également abordés à titre secondaire. Le cours Chimie 30 comporte quatre unités : les changements thermochimiques; les changements électrochimiques; les changements chimiques dans les composés organiques; et l'équilibre chimique dans les systèmes acido-basiques.

**Physique 20-30**

Le programme Physique 20-30 met en lumière les thèmes scientifiques suivants associés à la physique : énergie, matière, changement, diversité et équilibre.

**Physique 20**

Toutes les unités de Physique 20 ont pour thème commun l'énergie, avec le changement et la matière comme thèmes subsidiaires. L'énergie sous ses nombreuses formes cause le changement et détermine la cinématique, la dynamique, le mouvement circulaire, la gravitation et les ondes mécaniques. Le cours Physique 20 comporte quatre unités : la cinématique; la dynamique; le mouvement périodique; et la conservation de l'énergie.

**Physique 30**

La diversité de la matière et l'énergie sont les thèmes prédominants de Physique 30, qui comporte quatre unités : la quantité de mouvement et l'impulsion; les forces et les champs; le rayonnement électromagnétique; et la physique atomique.

**Sciences 15, 25 (3 ou 5 crédits chacun)**

Cours général de science, basé sur des activités, dans lequel les élèves étudient les applications des sciences dans les domaines de l'anatomie humaine, de l'écologie, de l'électricité, des applications de la physique et de la chimie à la vie courante et des ressources renouvelables et non renouvelables.

**Science 35 (3 ou 5 crédits)**

Cours général de sciences, basé sur des activités, dans lequel les élèves étudient l'écologie de leur région. Les élèves élaborent et mettent en œuvre des stratégies pour la collecte, la synthèse et la présentation des données. Ce cours porte sur l'écosystème, la géomorphologie, les systèmes aquatiques et la biodiversité de l'Arctique.

**Applications des sciences pour les métiers et les professions 10.2, 20.2 et 30.2 (5 crédits)**

Ces cours, qui sont en train d'être élaborés, remplaceront Sciences 10, 20 et 30. Leur mise en œuvre est prévue pour septembre 2006, 2007 et 2008, respectivement. Ces cours mettent l'accent sur les connaissances et les habiletés en chimie et en physique dont ont besoin les élèves qui se destinent à une profession ou à un métier reconnu.

**Sciences expérientielles 10.2, 20.2 et 30.2 (5 crédits)**

Ces cours, qui sont en train d'être élaborés, remplaceront Sciences 15, 25 et 35 et Sciences 14-24. Leur mise en œuvre est prévue pour septembre 2006, 2007 et 2008, respectivement. Ces cours comportent un important volet axé sur la pratique et les activités en laboratoire et mettent l'accent sur la géologie, la géomorphologie, la chimie et l'écologie des systèmes terrestres et marins et des systèmes d'eau douce du Nord du Canada.

## 15. Sciences humaines

### Cours obligatoires

#### Premier cycle du secondaire, 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

##### Études sociales 7 — Le monde circumpolaire

Ce cours porte sur les sujets suivants : le monde circumpolaire, le Canada et les États-Unis, le nationalisme et l'internationalisme, le coût de la vie et le gouvernement local.

##### Études sociales 8 — L'évolution du monde industrialisé

Ce cours porte sur les sujets suivants : le monde industrialisé, les questions d'intérêt public au Canada, les jeunes Canadiennes et Canadiens de nos jours et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

##### Études sociales 9 — La croissance du Canada

Ce cours porte sur les sujets suivants : la croissance du Canada, le Canada et les problèmes mondiaux, les Canadiennes et Canadiens au travail et le gouvernement du Canada.

#### Deuxième cycle du secondaire, 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

Au deuxième cycle du secondaire, il existe deux séquences : la séquence Études sociales 10-20-30 est conçue pour les élèves qui ont l'intention de poursuivre des études postsecondaires; la séquence Études sociales 13-23-33 comprend les mêmes sujets que dans Études sociales 10-20-30, mais le contenu est moins théorique et plus pratique.

##### Études sociales 10 — Le Canada dans le monde moderne

Ce cours comporte deux thèmes : le Canada au XX<sup>e</sup> siècle; et la citoyenneté au Canada.

##### Études sociales 13 — Le Canada dans le monde moderne

Ce cours porte sur les défis posés au Canada au XX<sup>e</sup> siècle et la citoyenneté au Canada.

##### Études sociales 20 — Croissance de la perspective globale

Ce cours porte sur les deux sujets suivants : le développement et l'interaction des pays – l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle; et l'interdépendance dans notre monde.

##### Études sociales 23 — Croissance de la perspective globale

Ce cours porte sur les sujets suivants : l'évolution du monde moderne; et les défis de notre monde.

##### Études sociales 30 — Le monde contemporain

Ce cours comporte deux thèmes : les systèmes politiques et économiques; et l'interaction mondiale au XX<sup>e</sup> siècle.

##### Études sociales 33 — Le monde contemporain

Ce cours comporte deux thèmes : les systèmes politiques et économiques; et l'interaction mondiale au XX<sup>e</sup> siècle.

## Études du Nord 10

Le programme d'études du Nord vise à préparer les élèves du secondaire à devenir citoyennes et citoyens d'une société en rapide évolution, dans laquelle la reconnaissance de la valeur de chacun, la fierté et le respect de notre patrimoine nordique et la reconnaissance de nos différences culturelles, politiques et économiques prennent une grande importance. Le programme d'études du Nord traite de l'histoire, des cultures et des enjeux propres au Nord, en enrichit et en approfondit la compréhension chez les élèves et élargit cette compréhension d'un niveau local et territorial à un niveau pancanadien et international.

Les élèves tireront profit de ce cours, quels que soient leurs antécédents culturels et linguistiques. En effet, l'expérience des gens du Nord, leur vie d'aujourd'hui ainsi que leurs espoirs et leurs aspirations reflètent le passé, le présent et l'avenir de la société canadienne, y contribuent et en font partie intégrante.

Tous les élèves de 10<sup>e</sup> année du secondaire doivent réussir le cours Études du Nord 10 afin d'obtenir le diplôme d'études secondaires des Territoires du Nord-Ouest. Ce cours est également offert en ligne.

Le cours comporte trois modules :

- Module A — Le module Notre histoire et notre patrimoine traite de l'histoire, des cultures et des perspectives du Nord et de ses liens avec la société européenne.
- Module B — Le module Enjeux nordiques se penche sur les questions qui concernent le Nord et permet aux élèves d'étudier la société dans laquelle ils vivent.
- Module C — Le module Revendications territoriales permet aux élèves d'approfondir les processus menant aux revendications territoriales et à l'autonomie gouvernementale des Autochtones.

Le programme d'études du Nord vise à aider tous les élèves du secondaire à acquérir :

- la fierté, la compréhension et le respect des modes de vie, des langues et des aspirations des peuples des Territoires du Nord-Ouest;
- des attitudes de respect et de compréhension et un sens d'unité entre les nombreux groupes culturels et sociaux constituant les Territoires du Nord-Ouest;
- la compréhension à sa juste valeur du rôle joué par les peuples autochtones en tant que nations fondatrices dans les Territoires du Nord-Ouest et au Canada et de l'apport individuel et collectif des Autochtones au Canada;
- les connaissances, les attitudes et les aptitudes permettant de prendre des décisions et de faire des choix en connaissance de cause sur des questions sociales et de participer à bon escient à l'évolution rapide de notre société.

Le programme d'études du Nord vise les résultats d'apprentissage suivants :

- Attitudes
  - Confiance et fierté à l'égard de son patrimoine culturel et de celui d'autrui
  - Conscience et compréhension des points de vue d'autrui
  - Sensibilité aux différences culturelles et respect de ces différences
  - Évaluation et jugement rationnels et critiques
- Connaissances
  - Adaptations culturelles, traditions, valeurs et expressions (arts, musique, arts dramatiques, danse et art oratoire) de la société passée et présente des Territoires du Nord-Ouest
  - Tendances, événements et personnages historiques, interprétés selon plusieurs points de vue culturels (rapports interculturels, enjeux et tendances actuels associés à la situation

- des langues autochtones, y compris les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale)
- Progrès, défis et tendances forgeant l'avenir de la société des Territoires du Nord-Ouest
  - Habiletés
    - Expérience et pratique des habiletés et des activités traditionnelles du Nord
    - Acquisition d'habiletés de réflexion critique par l'étude de matières et de matériel liés aux études du Nord
    - Application d'habiletés d'assimilation de l'information aux ressources et au matériel relatifs au Nord
    - Application d'habiletés de recherche, de notation et d'analyse de données historiques, sociales et culturelles
    - Habiletés liées à l'épanouissement personnel
    - Habiletés à créer un consensus
    - Habiletés de recherche

## Cours à option

Il n'existe aucun cours à option en études sociales, mais les élèves peuvent suivre des cours complémentaires ou à option en études sociales pour obtenir des crédits en vue de leur diplôme d'études secondaires des Territoires du Nord-Ouest.

# Autres

## 16. Cours préalables ou associés

En général, l'élève doit terminer le cours de niveau inférieur dans une série avant de s'inscrire au cours suivant. Par exemple, l'élève termine un cours de mathématiques de 10<sup>e</sup> année dans l'une des séries de mathématiques du deuxième cycle du secondaire avant de s'inscrire au cours de 11<sup>e</sup> année de la même série. La directrice ou le directeur d'école peut déroger aux cours préalables dans certains cas et peut recommander le transfert de l'élève d'une série de cours à une autre au cours de programme secondaire.

Tout élève du niveau secondaire ne recevant pas la note obligatoire de 50 p. 100 au moins peut choisir de redoubler le cours ou de passer à un cours moins avancé de l'étape suivante de la série (p. ex. : un élève peut choisir de suivre le cours English 20.2 après avoir échoué le cours English 10.1). Ce choix doit être approuvé par la directrice ou le directeur de l'école, qui consulte préalablement l'élève et ses parents. Dans un tel cas, l'élève réussissant le cours supérieur reçoit le crédit préalable dans la filière correspondante.

La directrice ou le directeur d'école peut faire une dérogation aux conditions préalables si ceci est dans l'intérêt de l'élève et s'il est certain que l'élève a acquis les connaissances, les habiletés et les attitudes équivalant aux exigences du cours préalablement requis.

## 17. Autres genres de programmes ou de cours

### Autres genres de programmes

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi étudie actuellement d'autres genres de programmes du deuxième cycle du secondaire.

## 18. Évaluation des études faites à l'étranger

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi évalue les études faites à l'étranger en fonction des critères suivants :

- Les élèves arrivant dans une école du deuxième cycle du secondaire dans les Territoires du Nord-Ouest et venant de l'extérieur du territoire doivent soumettre, à l'école qu'ils envisagent de fréquenter, des relevés de notes ou autres pièces officielles indiquant leur situation antérieure. La directrice ou le directeur évalue les documents par rapport aux cours du secondaire approuvés ou attribue des crédits généraux.
- Le diplôme d'études secondaires des Territoires du Nord-Ouest n'est pas décerné uniquement sur la foi d'une évaluation de titres de qualification provenant de l'extérieur du territoire. L'élève venant de l'extérieur du territoire qui désire obtenir un diplôme du secondaire des Territoires du Nord-Ouest doit obtenir au minimum cinq crédits approuvés prescrits par une directrice ou un directeur d'école. Les crédits exigés doivent être obtenus dans un ou plusieurs des domaines prévus en vertu des exigences pour l'obtention du diplôme (à l'exclusion de l'éducation physique), à un niveau égal à celui du cours des Territoires du Nord-Ouest le plus avancé pour lequel une équivalence a été accordée.
- L'évaluation terminée est communiquée à la *Student Records Branch* (direction des dossiers scolaires), qui la conserve. Ces formulaires d'évaluation sont disponibles sur demande adressée au service suivant : *Student Records*, ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des Territoires du Nord-Ouest.
- En cas de différend relativement au nombre de crédits du secondaire qui seront accordés, et en l'absence de règlement au niveau des autorités scolaires locales, l'élève a le droit de faire appel au comité des cas particuliers (*Special Cases Committee*). Cet organisme, dernière étape de la procédure d'appel, traite toutes les questions d'interprétation et d'application des politiques relatives à des élèves individuels.
- Les élèves envisageant de s'inscrire directement dans un établissement postsecondaire depuis les Territoires du Nord-Ouest doivent soumettre leurs documents provenant de l'extérieur du territoire à l'établissement postsecondaire de leur choix. Dans de tels cas, aucun appel au ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest n'est prévu.
- La directrice ou le directeur peut s'adresser au comité des cas particuliers pour solliciter un examen spécial des cas d'élèves canadiens francophones unilingues qui entrent dans le système scolaire des Territoires du Nord-Ouest dans leur dernière année d'études secondaires. Pour ces élèves, il peut recommander que Français 30.1 ou 30.2 soient acceptés au lieu de English Language Arts 30.1 ou 30.2 aux fins du diplôme d'études secondaires.
- Les élèves qui suivent des cours du programme du Baccalauréat international ne reçoivent de crédits que pour les cours équivalents à ceux des Territoires du Nord-Ouest ou qui y sont actuellement offerts.
- Les cours de musique sont évalués en consultation avec la *Western Board of Music*, le Conservatoire royal de Toronto (Ontario) ou le Collège Mount Royal de Calgary (Alberta).
- Les élèves des États-Unis sont évalués à partir de renseignements fournis par l'*American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers*.
- Les élèves venant de l'extérieur de l'Amérique du Nord sont évalués par le comité des cas spéciaux, qui consulte le ministère de l'Éducation du pays d'origine.

## 19. Personne-ressource

### **Présidence**

Senior Secondary Project Team

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi

Case postale 1320

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

X1A 2L9

Téléphone : (867) 873-7675



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

**Nunavut**

## Table des matières

Sommaire .....	3
1. Introduction .....	3
2. Structure du système scolaire .....	3
3. Explication des termes utilisés .....	4
4. Désignation des cours .....	4
5. Répartition du temps et charge de cours .....	5
6. Structure du programme d'études .....	6
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	7
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	8
Contenu des cours .....	8
9. Anglais .....	8
10. Français (langue première) .....	10
11. Français (langue seconde) .....	10
12A. Aulajaaqtut .....	11
12B. Inuktitut/Inuinnaqtun langue première .....	12
13. Mathématiques .....	13
14. Sciences de la nature .....	14
15. Sciences humaines .....	16
Autres .....	17
16. Cours préalables ou associés .....	17
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	17
18. Évaluation des études faites à l'extérieur du territoire et à l'étranger .....	17
19. Personnes-ressources .....	18

# Sommaire

## 1. Introduction

Le Nunavut suit généralement le programme d'études secondaires de l'Alberta mais cherche à intégrer les valeurs et les principes sociétaux inuits (Inuit Qaujimajatuqangit) comme base de son système d'éducation.

Le ministère de l'Éducation du Nunavut est responsable des programmes et des services destinés à la petite enfance, aux écoles, à l'enseignement postsecondaire, au soutien du revenu, à l'analyse du marché du travail, à l'aide financière aux études et à l'apprentissage des adultes.

Il offre aux gens du Nunavut un éventail de politiques, de programmes et de services pour les inciter et les aider à devenir autonomes et à prendre des décisions productives pour eux-mêmes et leurs collectivités. Il croit que leurs besoins seront comblés si tout le travail se fonde sur la façon inuite de savoir, d'être et de faire (Inuit Qaujimajatuqangit). Par conséquent, le travail du ministère débute par une coopération avec les anciens. Tous les autres travaux s'appuient sur la consultation et le partenariat, y compris avec le personnel enseignant, le public, les membres des collectivités, le Collège de l'Arctique du Nunavut, les organisations inuites, les associations d'entreprises, les autres ministères du Nunavut, les divers ordres de gouvernement et les ministères de l'Éducation des autres provinces et territoires.

Le ministère de l'Éducation est en train de transformer le système scolaire et l'apprentissage des adultes pour qu'ils tiennent davantage compte des aspirations du Nunavut. À cette fin, il fait de la langue et de la culture inuites la base de la formation et du perfectionnement du personnel enseignant, de l'élaboration des programmes d'études et des ressources didactiques, de l'enseignement postsecondaire, de la formation des adultes et du perfectionnement professionnel.

## 2. Structure du système scolaire

Le gouvernement du Nunavut s'est pleinement engagé à refondre le système d'éducation dans le contexte de l'Inuit Qaujimajatuqangit afin de produire des diplômées et diplômés fonctionnellement bilingues, capables de profiter des possibilités toujours plus nombreuses qu'offrent l'enseignement postsecondaire et le marché du travail. Au Nunavut, des travaux de recherche récents sont à la base d'un plan stratégique qui trace les grandes lignes du nouveau programme d'études primaire-secondaire et d'un système de prestation bilingue pour veiller à ce que les écoles atteignent leurs objectifs. La réorganisation du système scolaire se fera progressivement au cours de plusieurs années et aura des répercussions sur les cours du secondaire et les exigences d'obtention du diplôme.

Bien que les dates puissent varier, l'année scolaire commence entre le début d'août et la fin de septembre et se termine entre le début de mai et la fin de juin de l'année suivante. Chaque collectivité détermine le calendrier qui répond le mieux aux besoins de ses familles.

Dans chaque collectivité, l'administration scolaire de district choisit les jours d'enseignement pour tous les élèves, dans les limites de la *Loi sur l'éducation*. Le nombre exact de jours varie; la loi actuelle prévoit 195 jours. Le personnel enseignant travaille 195 jours, dont cinq jours de perfectionnement professionnel.

Généralement, chaque matière du programme d'études du secondaire de premier cycle est enseignée une fois par jour pour un total annuel d'environ 1045 heures. À ce niveau, les cours sont généralement donnés toute l'année scolaire, mais les élèves peuvent également suivre des cours à option enseignés par alternance sur des périodes plus courtes tout au long de l'année.

Au secondaire de deuxième cycle, les cours durent toute une année ou sont divisés en semestres, la même matière étant enseignée dans le cadre de doubles périodes pendant un semestre seulement. À ce niveau, les cours sont généralement offerts une fois par année. Chaque crédit en prévision du diplôme équivaut à 25 heures d'études. Actuellement, 100 crédits sont nécessaires à l'obtention du diplôme.

### 3. Explication des termes utilisés

Secondaire de premier cycle	7-9
Secondaire de deuxième cycle	10-12

#### Cours obligatoires

Cours que tous les élèves doivent suivre pour obtenir leur diplôme d'études secondaires.

#### Modèles de la langue d'enseignement

Il s'agit de divers modèles, d'une durée appropriée, qui permettent au personnel enseignant d'enseigner en classe une deuxième ou troisième langue à un niveau donné de difficulté. Chaque collectivité choisit son propre modèle.

#### Programme d'apprentissage précoce du Nunavut

Il s'agit d'un programme pilote.

#### Cours complémentaires (à option)

Cours choisis par les élèves, qui leur donnent la possibilité d'explorer leurs champs d'intérêt personnel, de se préparer à des études collégiales ou universitaires ou d'accéder au marché du travail.

#### Options multiples pour l'obtention du diplôme

Les écoles secondaires du Nunavut offriront des cours dans divers programmes optionnels. Chaque parcours optionnel est constitué de cours qui permettent aux élèves d'explorer un domaine d'intérêt personnel. Il s'agit notamment de cours de préparation à un métier et de cours de soins communautaires et d'éducation familiale, de beaux-arts et d'artisanat, d'éducation patrimoniale et culturelle, d'innovation technologique ou d'entrepreneuriat et d'affaires. Les écoles mettront ces cours à l'essai au cours des cinq prochaines années.

## 4. Désignation des cours

### Secondaire de deuxième cycle

Le Nunavut suit actuellement le programme d'études du secondaire de deuxième cycle de l'Alberta. Les numéros des cours désignent généralement l'année d'étude et le niveau de difficulté. Les cours de 10<sup>e</sup> année sont désignés par les nombres 10, 13 et 16, les cours de 11<sup>e</sup> année par les nombres 20, 23 et 26, et les cours de 12<sup>e</sup> année par les nombres 30, 33 et 36. Les cours désignés par 10, 20 ou 30 présentent les plus grands défis et s'adressent principalement aux élèves qui envisagent de s'inscrire à l'université ou dans certains programmes de collèges et d'écoles techniques. Les cours désignés par 13, 23 ou 33 sont moins théoriques et s'adressent principalement aux élèves qui se destinent à certains programmes de collèges et d'écoles techniques, à des métiers ou au monde du travail. Les cours désignés par 16, 26 ou 36 donnent aux élèves des aptitudes professionnelles de base et leur permettent d'obtenir le diplôme d'études secondaires. Les cours élaborés à l'échelle locale (au Nunavut) portent le code 10, 11 ou 12.

## 5. Répartition du temps et charge de cours

### Secondaire de premier cycle

Les cours du secondaire de premier cycle exigent la maîtrise de certaines connaissances, habiletés et attitudes, acquises progressivement au fil de l'année, selon le délai prescrit à ce niveau. En raison de la nature de l'apprentissage d'une langue seconde, on reconnaît que certains élèves prendront plus de trois ans à atteindre le niveau de maîtrise prescrit au secondaire de premier cycle. À ce niveau d'enseignement, les élèves peuvent commencer à accumuler des crédits dans des cours d'études technologiques reliées au domaine professionnel.

### Secondaire de deuxième cycle

Les cours du secondaire de deuxième cycle sont organisés en fonction des crédits auxquels ils donnent droit. Un crédit équivaut à 25 heures d'apprentissage encadré. Les cours obligatoires valent cinq crédits et nécessitent 125 heures d'études chacun. Les autres cours valent un, deux, trois, quatre ou cinq crédits.

Secondaire de premier cycle (7 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup> et 9 <sup>e</sup> )	Matière/Cours	Nombre approximatif d'heures prescrit par année
	Anglais	210 heures
	Inuktitut	90 heures
	Mathématiques	180 heures
	Études sociales	90 heures
	Sciences	90 heures
	Éducation physique	90 heures
	Santé	60 heures
	Beaux-arts (arts, musique et arts dramatiques)	60 heures
	Études technologiques reliées au domaine professionnel	60 heures
	Total	930 heures + 115 heures de contact <sup>a</sup>

<sup>a</sup>Les heures de contact sont des heures d'expériences scolaires, déterminées à l'échelle locale, sous la supervision du personnel enseignant.

Secondaire de deuxième cycle (10 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup> )	Matière/Cours	Exigences d'obtention du diplôme (1 crédit = environ 25 heures d'enseignement)
	Anglais	15 crédits
	Mathématiques	10 crédits
	Études sociales	10 crédits
	Sciences	10 crédits
	Éducation physique	3 crédits
	Aulajaaqtut 11	3 crédits
	Stage communautaire Aulajaaqtut	1 crédit
	Beaux-arts (arts, musique et arts dramatiques)	3 crédits
	Études nordiques	3 crédits
	Études technologiques reliées au domaine professionnel	5 crédits
	Cours à option de 12 <sup>e</sup> année	10 crédits
	Cours à option	27 crédits
	Total	1045 heures/an

**Remarque :** Le Nunavut applique actuellement la Loi sur l'éducation de 1996 des Territoires du Nord-Ouest ainsi que ses règlements et continuera à les appliquer jusqu'à ce que sa réforme soit terminée. La langue d'enseignement et l'allocation du temps pour l'apprentissage de la langue font actuellement l'objet de recherches et de consultations. L'actuelle Loi sur l'éducation du Nunavut stipule que tous les élèves, là où cela est possible, doivent avoir accès à un enseignement donné dans leur langue maternelle au cours des trois premières années d'école. La langue maternelle de la majorité des élèves est la langue inuite; pour d'autres, c'est l'anglais ou le français. Le nombre d'heures d'enseignement donné dans l'une ou l'autre de ces langues est déterminé par la collectivité, dans les paramètres de la Loi sur l'éducation. Le ministère de l'Éducation fait la promotion d'un enseignement holistique et thématique qui intègre diverses matières.

## 6. Structure du programme d'études

Le programme d'études du Nunavut est décrit en fonction de compétences. Ces dernières sont intégrées et décrites dans plusieurs domaines d'études. Elles sont de nature générique, transcendent les contenus de chaque matière et donnent lieu à l'application et au transfert d'apprentissages précis à de nouveaux contextes et à de nouvelles situations. Cette approche de l'apprentissage met l'accent sur l'acquisition d'habiletés intellectuelles complexes (métacognitives) et amène les élèves à adopter des manières de penser et de faire transformationnelles. Elle aide les élèves à comprendre les liens entre divers concepts et les stratégies qui permettent l'application de l'apprentissage dans de nouveaux contextes.

Quatre thèmes principaux se retrouvent à tous les niveaux scolaires, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année inclusivement. Au secondaire, ils peuvent être explorés dans des cours distincts alors qu'au primaire ils sont intégrés de façon holistique autour d'un même sujet. Leur contenu est présenté ci-dessous.

### Nunavusiutit

Tout sur le Nunavut pour le Nunavummiut (le peuple du Nunavut) : histoire, géographie, science de l'environnement, lien avec la terre, survie, histoire politique, économie, enjeux circumpolaires, visions différentes du monde et perspectives mondiales.

## Aulajaaqtut

Tout sur le bien-être : bien-être mental, social et émotionnel, liens spirituels, santé physique, bien-être intellectuel, responsabilités personnelles, bénévolat, carrières, objectifs, rêves, sécurité et survie.

## Uqausiliriniq

Tout sur la communication, la langue et les rapports avec les autres : alphabétisation, parole, écoute, présentation, lecture, créativité, visualisation, observation, valeurs et bilinguisme. La créativité et l'art sont également vus comme des moyens de communication.

## Iqqaqqaukkaringniq

Tout sur les mathématiques, l'innovation et la technologie : moyens de décrire et d'améliorer le monde, contextes et champs conceptuels pour le développement, questions morales, processus et procédures, solutions et explications.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

Le document *Ilitaunnikiliriniq : évaluation dans les écoles du Nunavut* présente la philosophie et les principes qui guident l'évaluation dans les classes du Nunavut. Dans chaque cours, le rendement est mesuré en fonction d'un ensemble d'apprentissages précis et est consigné dans le profil des compétences de l'élève. L'autoévaluation est un processus essentiel qui permet aux élèves de participer activement à leur apprentissage et de faire le lien entre les résultats d'apprentissage ciblés dans le programme d'études et leurs réalités personnelles. Les objectifs d'apprentissage sont clairement communiqués aux élèves tout au long de chaque cours. Pour réussir et passer au niveau suivant, les élèves doivent obtenir une note d'au moins 50 p. 100 à leur évaluation. Dans certains cours, la note est donnée sous la forme d'une lettre. Le tableau suivant offre une idée générale du pourcentage correspondant à chaque lettre.

Indicateur	Pourcentage
A	80 % – 100 %
B	70 % – 79 %
C	60 % – 69 %
D	50 % – 59 %
F	0 % – 49 %

Les élèves inscrits aux cours ci-dessous doivent passer les examens en vue du diplôme du ministère de l'Éducation de l'Alberta. Leur note finale équivaut à la moyenne de leur note à la fin de l'étape scolaire et de leur note à l'examen en vue du diplôme.

Les examens en vue du diplôme du ministère de l'Éducation de l'Alberta sont administrés dans les cours suivants :

- Biologie 30
- Chimie 30
- Physique 30
- Sciences 30
- English Language Arts 30-1
- English Language Arts 30-2
- Mathématiques pures 30
- Mathématiques appliquées 30
- Études sociales 30

- Études sociales 33

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

Exigences d'obtention du diplôme d'études secondaires de deuxième cycle du Nunavut pour 2004-2005	
Uqausiliriniq (Communication)	15
Anglais	(15)
Aulajaaqtut (Bien-être/Leadership)	10
Aulajaaqtut (y compris un stage communautaire)	(4)
Éducation physique	(3)
Beaux-arts	(3)
Nunavusiutit (Histoire, patrimoine, environnement et rôle pancanadien et mondial du Nunavut)	13
Études sociales	(10)
Études nordiques	(3)
Iqqaqqaukkaringniq (Innovation et technologie)	25
Mathématiques	(10)
Sciences	(10)
Études technologiques reliées au domaine professionnel ou programme d'apprentissage précoce du Nunavut	(5)
Crédits supplémentaires au niveau 30 (12 <sup>e</sup> année)	10
Total des crédits prescrits	73
Crédits supplémentaires non précisés	27
Nombre minimal de crédits exigés	100

## Contenu des cours

### 9. Anglais

#### 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

Le programme d'études de l'anglais langue seconde est décrit dans le document *EL2 Junior Secondary Teacher's Handbook* (guide du personnel enseignant du secondaire de premier cycle). Il est structuré autour d'un continuum de compétences d'apprentissage axées sur la communication. Il s'appuie sur les modèles de la langue d'enseignement et permet aux élèves de tirer parti de leur maîtrise de la langue première pour apprendre une langue seconde. Ces processus de développement permettent aux élèves d'apprendre et de comprendre par la communication et la production, à mesure qu'ils approfondissent les facettes conceptuelles et sociales de la langue, qu'ils découvrent la forme et la structure de la langue, qu'ils explorent de nouvelles idées, de nouveaux concepts et de nouvelles expériences et qu'ils s'engagent personnellement dans une communication efficace. Les élèves assument la responsabilité de leur propre apprentissage de la langue en établissant leurs objectifs personnels, en suivant leurs progrès individuels, en répondant de manière personnelle, objective et créative, en négociant et en gérant l'information, en démontrant leur compréhension du texte, en assimilant ce dernier et en y répondant. Les compétences générales en matière de production sont reliées les unes aux autres et

interdépendantes; un éventail d'expériences d'écoute, d'expression orale, de lecture, de rédaction, de visualisation et de représentation permettent d'acquérir chaque compétence.

## 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

### A. Anglais langue première

#### Anglais 10-1, 20-1, 30-1

Cette série de cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta porte sur l'art d'écouter, de parler, de visualiser, de lire, d'écrire et de représenter. Elle approfondit l'analyse des textes et s'adresse aux élèves qui souhaitent étudier, créer et analyser des textes littéraires. L'accent est mis sur la réaction personnelle au texte. Cette série de cours convient aux élèves qui feront des études postsecondaires.

#### Anglais 10-2, 20-2, 30-2

Cette série de cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta porte sur l'art d'écouter, de parler, de visualiser, de lire, d'écrire et de représenter. Elle s'adresse aux élèves qui s'intéressent à l'étude de la culture populaire et aux contextes du monde réel. L'accent est mis sur la réaction personnelle au contexte et sur l'étude d'œuvres documentaires à caractère populaire et de longs métrages.

#### Anglais 16, 26, 36

Grâce à un éventail d'expériences d'apprentissage, cette série de cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta répond aux besoins littéraires des élèves à la maison, à l'école, au travail et dans la collectivité. Le contenu est axé sur les capacités et les besoins des élèves; la philosophie et les objectifs sont conformes aux cours de langue ci-dessus.

#### Lecture 10

Ce cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta explore la pertinence de la lecture dans la vie de tous les jours ainsi que les divers objectifs et styles de l'écrit et de la communication. Le ministère de l'Éducation de l'Alberta n'offre plus ce cours. Le ministère de l'Éducation du Nunavut retirera également ce cours de son programme lorsque les nouveaux cours à options multiples seront progressivement déployés au cours des cinq prochaines années.

#### Communication 21A et 21B

Cette séquence de cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta permet aux élèves d'explorer les éléments de la communication et de voir comment utiliser efficacement chacun d'eux dans divers contextes et à diverses fins. Le ministère de l'Éducation de l'Alberta n'offre plus ce cours. Le ministère de l'Éducation du Nunavut retirera également ce cours de son programme lorsque les nouveaux cours à options multiples seront progressivement déployés au cours des cinq prochaines années.

### B. Anglais langue seconde

Ce programme aide les élèves dont l'anglais est la langue seconde à maîtriser suffisamment cette langue pour réussir leurs études secondaires. Les résultats d'apprentissage sont tirés du programme d'études de l'anglais langue seconde du ministère de l'Éducation de l'Alberta. Le personnel enseignant peut également utiliser n'importe quelle partie de ce programme pour adapter ou compléter l'enseignement de l'anglais langue première ou l'enseignement de l'anglais dans l'ensemble des matières du programme d'études.

## 10. Français (langue première)

### 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

Ce programme d'études privilégie l'emploi du langage comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Il s'articule autour des composantes suivantes : écouter, lire, s'exprimer et écrire. Il aide les élèves à communiquer efficacement. Les élèves explorent le vocabulaire et les conventions du langage (orthographe, syntaxe élémentaire, accord des verbes courants, etc.) afin d'améliorer la qualité de la communication.

### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

#### Français 10-20-30

Le programme privilégie l'emploi du langage comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Il s'articule autour des composantes suivantes : écouter, lire, s'exprimer et écrire. Il aide les élèves à communiquer efficacement. Même si l'étude de la littérature sous forme de romans, de nouvelles, de biographies et de pièces de théâtre occupe une place importante dans l'ensemble, le programme insiste aussi beaucoup sur les habiletés de communication nécessaires pour fonctionner efficacement dans la vie de tous les jours. Le cours englobe l'acquisition du vocabulaire et les conventions du langage (orthographe, syntaxe complexe, accord des verbes irréguliers, etc.) afin d'améliorer la qualité de la communication.

#### Français 13-23-33

Cette série de cours s'adresse aux élèves qui se destinent à la formation professionnelle ou technique ou au marché du travail à la fin du secondaire. Le programme comporte des activités thématiques qui intègrent les composantes suivantes : s'exprimer, écouter, lire et écrire. Les habiletés de lecture et d'écriture pratiques et personnelles sont privilégiées. Même si les techniques littéraires ne sont pas approfondies, les élèves sont exposés à divers genres de littérature classique et contemporaine. Le choix des textes littéraires donne aux élèves l'occasion d'entrer en contact avec une vaste gamme d'auteurs et d'acquérir la capacité d'apprécier le bon langage écrit.

## 11. Français (langue seconde)

### 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

Ce programme d'études privilégie l'emploi du langage comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Il s'articule autour des composantes suivantes : écouter, lire, s'exprimer et écrire. Il aide les élèves à mieux communiquer. En plus de leur permettre d'acquérir les habiletés en communication dont ils ont besoin pour fonctionner efficacement à l'école et dans les situations quotidiennes, le programme les expose systématiquement à diverses formes de littérature, tels des histoires d'aventure, des romans, des récits fictifs et des poèmes. L'approfondissement du vocabulaire les aide à communiquer avec éloquence. Les attentes quant à la lecture et à l'écriture sont adaptées aux élèves du programme d'immersion en français. Les élèves explorent les conventions du langage (orthographe, syntaxe élémentaire, accord des verbes courants, etc.) afin d'améliorer la qualité de la communication.

## 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

### Français 10-20-30

Le programme d'études privilégie l'emploi du langage comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Il s'articule autour des composantes suivantes : écouter, lire, s'exprimer et écrire. Il aide les élèves à mieux communiquer en français. En plus de leur permettre d'acquérir les habiletés en communication dont ils ont besoin pour fonctionner efficacement à l'école et dans les situations quotidiennes, le programme les expose systématiquement à diverses formes de littérature, tels des romans, des documentaires, des interviews, des nouvelles et des pièces de théâtre. L'approfondissement du vocabulaire les aide à communiquer avec éloquence et efficacité. Les attentes quant à la lecture et à l'écriture sont adaptées aux élèves du programme d'immersion en français. Les élèves explorent les conventions du langage (orthographe, syntaxe élémentaire, accord des verbes courants, etc.) afin d'améliorer la qualité de la communication.

## 12A. Aulajaaqtut

### 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

Au secondaire de premier cycle, le programme Aulajaaqtut s'articule autour des thèmes suivants : le bien-être mental et émotionnel, la croissance et le développement, la vie familiale, l'alcool et les autres drogues, la nutrition, la sécurité et les premiers soins, la santé dentaire et la planification de carrière. Ces thèmes se retrouvent dans le programme d'études de la santé des Territoires du Nord-Ouest (1996). En 9<sup>e</sup> année, chaque élève doit réaliser un plan de carrière avec ses parents.

### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

Au secondaire de deuxième cycle, le programme Aulajaaqtut comporte cinq modules par niveau, plus un stage à chaque année.

#### Aulajaaqtut 10

1. Valoriser et estimer
2. Communiquer et aider
3. Choisir
4. Explorer ses possibilités
5. Valeurs communautaires, forces communautaires
6. Stage d'un jeune auprès d'un enfant

#### Aulajaaqtut 11

1. Prendre possession
2. Rapports sains
3. Outils pour la vie
4. Atteindre tes objectifs
5. Inusirniq : leadership
6. Stage communautaire

#### Aulajaaqtut 12

1. Nikanaittuq – Être et devenir
2. Nikanaittuq – Devenir efficace
3. Stage de citoyenneté mondiale

4. Responsabilisation
5. Droits et justice
6. Devenir citoyennes et citoyens du monde

Les élèves doivent réussir trois modules du programme Aulajaaqtut 11 et un stage pour obtenir leur diplôme.

## **12B. Inuktitut/Inuinnaqtun langue première**

### **7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année (langue première)**

Le programme d'inuktitut et d'iuinnaqtun langue première est structuré autour d'un continuum de compétences d'apprentissage axées sur la communication. Il s'appuie sur les modèles de la langue d'enseignement (voir Section 3) et permet aux élèves de tirer parti de leur maîtrise de la langue première dans l'exploration de la littérature et de la culture. Ces processus de développement permettent aux élèves d'apprendre et de comprendre par la communication et la production, à mesure qu'ils approfondissent les facettes conceptuelles et sociales de la langue, qu'ils découvrent la forme et la structure de la langue, qu'ils explorent de nouvelles idées, de nouveaux concepts et de nouvelles expériences et qu'ils s'engagent personnellement dans une communication efficace autour de la culture, des croyances et des récits. Les élèves assument la responsabilité de leur propre apprentissage de la langue en établissant leurs objectifs personnels, en suivant leurs progrès individuels, en répondant de manière personnelle, objective et créative, en négociant et en gérant l'information, en démontrant leur compréhension du texte, en assimilant le texte et en y répondant. Les compétences générales en matière de production sont reliées les unes aux autres et interdépendantes; un éventail d'expériences d'écoute, d'expression orale, de lecture, de rédaction, de visualisation et de représentation permettent d'acquérir chaque compétence. Les cours portent notamment sur la traduction, l'orthographe romaine, la pensée critique, le développement personnel et les activités culturelles.

### **10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année (langue première)**

#### **Inuktitut 10-11-12**

Cette séquence de cours du ministère de l'Éducation du Nunavut constitue un programme intensif sur les principes de base de la langue et de la culture inuites. Les élèves assument la responsabilité de leur propre apprentissage de la langue en établissant leurs objectifs personnels, en suivant leurs progrès individuels, en répondant de manière personnelle, objective et créative, en négociant et en gérant l'information, en démontrant leur compréhension du texte, en assimilant le texte et en y répondant. Les compétences générales en matière de production sont reliées les unes aux autres et interdépendantes; un éventail d'expériences d'écoute, d'expression orale, de lecture, de rédaction, de visualisation et de représentation permettent d'acquérir chaque compétence.

À chaque niveau, divers modules sont à l'étude, par exemple :

#### **Inuktitut 10**

1. Estime de soi
2. Liens de parenté
3. Noms et appellations
4. Grossesse

#### **Inuktitut 11**

1. Mythes et légendes
2. Éducation des enfants
3. Survie
4. Beauté inuite

## 5. Médecine traditionnelle

### Inuktitut 12

1. Jeux inuits
2. Dialectes inuktituts
3. Vêtements inuits
4. *Pisiit* (chants) et tambourinage
5. Recherche

Des cours d'inuktitut et d'inuinnaqtun langue seconde seront également offerts d'ici cinq ans, à mesure que la production de travaux de cours en langue inuite deviendra une exigence d'obtention du diplôme.

# 13. Mathématiques

## 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

Le programme de mathématiques du secondaire de premier cycle est basé sur le *Cadre commun des programmes d'études* du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC). Les thèmes suivants y sont explorés : nombres; motifs et relations; formes et espace; et statistique et probabilité. Les élèves réalisent diverses expériences et activités pour mieux comprendre ces concepts et leurs applications dans le monde réel. Les cours mettent l'accent sur l'acquisition d'habiletés en raisonnement, en communication, en recherche de solutions et en réflexion analytique et favorisent le développement d'une culture mathématique. Les élèves apprennent à conjecturer, à raisonner de façon logique, à utiliser des données quantitatives et de l'information spéciale et à transformer les concepts pour les appliquer à de nouveaux contextes de leur vie.

## 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

### Mathématiques pures 10-20-30

Cette séquence de cours théoriques du ministère de l'Éducation de l'Alberta s'adresse aux élèves qui ont l'intention de poursuivre des études postsecondaires en mathématiques, en sciences ou dans un domaine lié au commerce. Elle met l'accent sur l'algèbre et les fonctions et prépare les élèves à étudier le calcul différentiel et intégré.

### Mathématiques appliquées 10-20-30

Cette séquence de cours théoriques du ministère de l'Éducation de l'Alberta s'adresse aux élèves qui n'ont pas l'intention de poursuivre des études dans un programme qui exige des connaissances en calcul différentiel et intégré ou en mathématiques avancées. Elle met l'accent sur les méthodes numériques et géométriques et enseigne une approche plus générale pour la résolution de problèmes que les cours d'algèbre.

### Mathématiques 31 (introduction au calcul différentiel et intégré)

Ce cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta initie les élèves aux méthodes de calcul mathématique. Les éléments obligatoires sont, entre autres : le précalcul et les limites; les dérivées et les théorèmes dérivés; les applications des dérivées; et les intégrales, les théorèmes intégraux et les applications intégrales. Huit unités à option sont offertes : le calcul des fonctions exponentielles et logarithmiques; les méthodes numériques; les volumes de révolution; les applications du calcul aux sciences physiques et au génie; les applications du calcul aux affaires et à l'économie; les théorèmes de calcul; et les méthodes d'intégration avancées.

## Bases des mathématiques 10-11-12

Cette séquence de cours du PONC aide les élèves à acquérir les habiletés dont ils ont besoin pour développer leur culture mathématique et participer efficacement à une société de plus en plus tournée vers la technologie. Les élèves apprennent les bases des mathématiques et appliquent à leur vie personnelle leurs habiletés et les concepts assimilés. La capacité de reconnaître les exigences et les possibilités mathématiques dans les activités quotidiennes est un objectif important.

# 14. Sciences de la nature

## 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

Le programme de sciences de la nature du secondaire de premier cycle est conforme au document pancanadien du CMEC intitulé *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences de la nature* et au programme de sciences de la nature des Territoires du Nord-Ouest (1991). Les élèves étudient la nature, les liens ainsi que les contextes sociaux et environnementaux des sciences et de la technologie. Ils explorent entre autres sujets les interactions dans les écosystèmes, les mélanges et les solutions, les interactions physiques et chimiques ainsi que les systèmes terrestres, marins et atmosphériques. L'étude de ces sujets est organisée en fonction des changements saisonniers et du calendrier inuit. Tous les sujets sont abordés premièrement selon la perspective du savoir inuit, puis du savoir scientifique occidental.

## 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

### Sciences 10-20-30

Cette séquence de cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta offre une formation scientifique complète aux élèves qui désirent acquérir une solide base en sciences et qui aspirent à une carrière qui passe par des études postsecondaires. Le cours Sciences 10 est le cours de base pour tous les programmes théoriques de sciences, y compris ceux de biologie, de chimie et de physique et le programme Sciences 20-30. Les programmes Biologie 20-30, Chimie 20-30 et Physique 20-30 s'adressent aux élèves dont les objectifs de carrière postsecondaires clairement définis exigent l'étude de disciplines scientifiques.

Le programme Sciences 10-20-30 privilégie les grands concepts, les habiletés liées aux procédés scientifiques et les attitudes scientifiques qui sont les fils conducteurs de toutes les unités d'étude. Les thèmes des sciences de la nature (tels que la matière, l'énergie et les systèmes) sont les fondements conceptuels qui relient les structures théoriques de diverses disciplines scientifiques.

Sciences 10 comporte quatre unités : l'énergie du Soleil; la matière et l'énergie dans les systèmes vivants; la matière et l'énergie dans les changements chimiques; et l'énergie et le changement.

Le changement est le thème commun de toutes les unités de Sciences 20. L'analyse du changement est essentielle pour comprendre ce qui se produit et pour prédire ce qui se produira; la maîtrise du changement est essentielle à la conception de systèmes technologiques. Le cours Sciences 20 comporte quatre unités : la Terre en évolution; le changement dans les systèmes vivants; les changements chimiques; et les changements en mouvement.

Les thèmes des systèmes et de l'énergie recoupent toutes les unités du cours Sciences 30. En considérant un ensemble d'objets, de cellules et de processus comme un système, on prend conscience des interactions entre les parties du système. Le cours Sciences 30 comporte quatre unités : réaction des systèmes vivants à leur environnement; la chimie dans l'environnement; l'énergie électromagnétique; et l'énergie et l'environnement.

## Biologie 20-30

Le cours Biologie 20 explore les grands concepts scientifiques suivants : systèmes, équilibre, énergie et matière. La diversité et le changement sont également abordés à titre secondaire. Le cours comporte quatre unités : la biosphère; la matière cellulaire et les flux d'énergie; l'échange de matière et d'énergie dans les écosystèmes; et l'échange de matière et d'énergie par l'organisme humain. Le cours Biologie 30 explore les grands concepts scientifiques suivants : changement, diversité, équilibre et systèmes. La matière et l'énergie sont également abordées à titre secondaire. Le cours Biologie 30 comporte quatre unités : systèmes de régulation du changement dans l'organisme humain; reproduction et développement; cellules, chromosomes et ADN; et changement dans les populations et les communautés.

## Chimie 20-30

La matière et le changement chimique sont les thèmes communs de toutes les unités de Chimie 20. L'analyse du changement est essentielle pour comprendre ce qui se produit et pour prédire ce qui se produira; la maîtrise du changement est essentielle à la conception de systèmes technologiques. Le cours Chimie 20 comporte quatre unités : la matière sous forme de solutions, d'acides, de bases et de gaz; les relations quantitatives dans les changements chimiques; les liens chimiques dans la matière; et la diversité de la matière — introduction à la chimie organique. Les thèmes centraux du cours Chimie 30 sont les systèmes, l'énergie et le changement. L'équilibre et la matière sont également abordés à titre secondaire. Le cours Chimie 30 comporte trois unités : les changements thermochimiques; les changements et l'équilibre électrochimiques; et les acides et les bases dans les changements chimiques.

## Physique 20-30

Toutes les unités de Physique 20 ont pour thème commun l'énergie, avec le changement et la matière comme thèmes subsidiaires. L'énergie sous ses nombreuses formes cause le changement et détermine la cinématique, la dynamique, le mouvement circulaire et la gravitation, les ondes mécaniques et la lumière. La diversité de la matière et l'énergie sont les thèmes prédominants de Physique 30, qui comporte quatre unités : les lois de la conservation; les forces et les champs électriques; les forces et les champs magnétiques; et la nature de la matière.

## Sciences 15-25-35

Ce programme se fonde sur le programme de sciences 1988-1994 des Territoires du Nord-Ouest du niveau secondaire. Il enseigne aux élèves de solides compétences et concepts de base communs à la biologie, à la chimie, à la physique et aux sciences de l'environnement. Il met l'accent sur les activités et les élèves en permettant à ces derniers d'apprendre dans les contextes les plus pertinents pour eux. Les principaux concepts clés explorés sont le changement, l'énergie et la matière, bien que les cours portent également, à titre secondaire, sur l'équilibre, la diversité et les systèmes. Par l'entremise d'expériences, de problèmes à résoudre et d'études autonomes, les élèves réalisent et comprennent le rôle important des sciences dans leur vie quotidienne.

Sciences 35 est un cours du Nunavut élaboré à l'échelle locale et traite du climat, de la géologie physique, des technologies et des écosystèmes du nord. Le personnel enseignant peut se concentrer sur les sujets les plus pertinents pour la collectivité et la situation locale.

**Remarque :** Sciences de l'environnement 10-11-12, qui sera progressivement mis à l'essai à partir de 2005, remplacera graduellement ce programme.

## Sciences de l'environnement 10-11-12

Cette séquence de cours du ministère de l'Éducation du Nunavut explore les liens entre les élèves et leur environnement, à l'aide d'une approche adaptée à leur culture. L'accent est mis sur les valeurs et les croyances

qui touchent ces liens, vues selon la perspective des pratiques et du savoir inuits. Les cours intègrent les connaissances scientifiques occidentales, particulièrement en ce qui concerne la durabilité et la conservation. Le lien entre les sciences, la technologie et la société est présenté dans un contexte expérimental, axé sur des activités, et est appliqué à la situation actuelle au Nunavut. Au niveau 10, l'accent est mis sur les systèmes terrestres, au niveau 11, sur les systèmes marins, et au niveau 12, sur les systèmes atmosphériques.

### **Sciences 16-26**

Cette série de cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta inculque aux élèves les connaissances, les attitudes et les compétences scientifiques dont ils se serviront dans la vie de tous les jours. Ce programme est axé sur des activités et permet aux élèves de faire des rapprochements entre les sciences et leur propre situation personnelle.

## **15. Sciences humaines**

### **7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année**

Ces cours du ministère de l'Éducation du Nunavut sont inspirés des programmes de sciences humaines et d'éducation civique des Territoires du Nord-Ouest (1993). Ils mettent l'accent sur la responsabilité sociale et le développement de rapports sociaux et explorent les connaissances nordiques, le savoir culturel, les droits et les libertés de la personne, l'actualité, les changements et les progrès sociaux ainsi que la mondialisation. Le contenu s'articule autour de trois thèmes : le monde circumpolaire; l'évolution du monde et la croissance de notre pays; et les systèmes sociopolitiques qui sous-tendent cette évolution. De plus, le cadre commun des programmes d'études des sciences humaines du PONC sert de ressource.

### **10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année**

#### **Études sociales 10-20-30**

Cette séquence de cours théoriques du ministère de l'Éducation de l'Alberta prépare les élèves aux programmes d'études postsecondaires en sciences sociales. Au niveau 10, le cours comporte deux thèmes : les défis posés au Canada au XX<sup>e</sup> siècle et de nos jours; et le civisme au Canada. Le cours Études sociales 20 porte sur deux thèmes : le développement et l'interaction des pays de l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle; et l'interdépendance dans notre monde. Le cours Études sociales 30 comporte deux thèmes : les systèmes politiques et économiques; et l'interaction mondiale.

#### **Études sociales 13-23-33**

Cette séquence de cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta prépare les élèves à des études collégiales. Au niveau 13, le cours comporte deux sujets : les défis posés au Canada au XX<sup>e</sup> siècle et de nos jours; et le civisme au Canada. Le cours Études sociales 23 met l'accent sur l'évolution du monde moderne et les défis environnementaux mondiaux. Les thèmes du cours Études sociales 33 sont les systèmes politiques et économiques et l'interaction mondiale.

#### **Études nordiques 10**

Ce cours du ministère de l'Éducation du Nunavut comporte trois unités : la langue inuite, l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la culture inuite. Ce cours sera retiré du programme et ne sera plus exigé pour l'obtention du diplôme.

## Autres

### 16. Cours préalables ou associés

En général, l'élève doit terminer le cours du niveau inférieur dans une série avant de s'inscrire au cours suivant. Cependant, avec l'autorisation de la directrice ou du directeur de l'école, un élève peut s'inscrire à un cours à un niveau plus avancé et, s'il réussit, recevoir un crédit pour le cours du niveau inférieur.

### 17. Autres genres de programmes ou de cours

Certaines écoles offrent des programmes élaborés ou acquis à l'échelle locale qui permettent aux élèves d'accumuler des crédits ou d'obtenir une équivalence dans un programme postsecondaire. Il y a par exemple le programme d'apprentissage précoce du Nunavut, un cours pilote à options multiples pour l'obtention du diplôme, tels les cours de préparation aux métiers et les projets spéciaux.

#### Études technologiques reliées au domaine professionnel

##### 7<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

Cette séquence de cours (1998) du ministère de l'Éducation de l'Alberta permet aux élèves de mettre à profit leurs compétences et d'explorer leurs champs d'intérêt dans d'autres domaines que ceux étudiés dans les cours obligatoires. Elle se fonde sur des contextes de la vie réelle et offre la possibilité d'approfondir d'éventuelles options de carrière et d'acquérir des compétences professionnelles. Les cours peuvent être donnés à l'école ou à l'extérieur de celle-ci et incitent les élèves à mettre en pratique leurs travaux de cours et, ainsi, à transférer efficacement leur apprentissage à des options de carrière ou d'emploi. Chaque cours vaut un crédit. Les élèves doivent accumuler cinq crédits dans cette séquence pour obtenir leur diplôme. Plusieurs des cours à option d'études technologiques reliées au domaine professionnel offerts dans les écoles du Nunavut sont élaborés à l'échelle locale et intègrent les connaissances et les habiletés culturelles.

### 18. Évaluation des études faites à l'extérieur du territoire et à l'étranger

Les élèves arrivant dans une école secondaire de deuxième cycle au Nunavut et venant de l'extérieur du territoire doivent soumettre leurs relevés de notes ou autres pièces officielles indiquant leur situation antérieure. La directrice ou le directeur évalue ces documents par rapport aux cours du secondaire approuvés ou attribue des crédits généraux.

Le diplôme d'études secondaires du Nunavut ne peut être décerné uniquement sur la foi d'une évaluation des titres de qualification provenant de l'extérieur du territoire. L'élève venant de l'extérieur du territoire qui désire obtenir un diplôme d'études secondaires du Nunavut doit obtenir au minimum cinq crédits approuvés prescrits par la directrice ou le directeur de l'école. Les crédits obligatoires doivent être obtenus dans un ou plusieurs des domaines exigés pour l'obtention du diplôme (à l'exclusion de l'éducation physique), à un niveau égal à celui du cours du Nunavut le plus avancé pour lequel une équivalence a été accordée.

Les élèves envisageant de s'inscrire directement dans un établissement postsecondaire du Nunavut doivent soumettre leurs documents provenant de l'extérieur du territoire à l'établissement postsecondaire de leur choix. Dans de tels cas, aucun appel au ministère de l'Éducation du Nunavut n'est possible.

La directrice ou le directeur peut s'adresser au comité des cas particuliers pour solliciter un examen spécial des cas d'élèves qui entrent dans le système scolaire du Nunavut dans leur dernière année d'études secondaires de deuxième cycle.

## 19. Personnes-ressources

### **M. Mark MacKay**

Directeur

Division des politiques et de la planification

Ministère de l'Éducation

C.P. 1000, succursale 900

Iqaluit (Nunavut)

X0A 0H0

Téléphone : (867) 975-5606

Télécopieur : (867) 975-5605

mmackay@gov.nu.ca

### **M<sup>me</sup> Cathy McGregor**

Directrice

Division des programmes d'études et des services scolaires

Ministère de l'Éducation

C.P. 390

Arviat (Nunavut)

X0C 0E0

Téléphone : (867) 857-3051

Télécopieur : (867) 857-3090

cmcgregor@gov.nu.ca

### **M<sup>me</sup> Shirley Tagalik**

Chef

Division des programmes d'études et des services scolaires

Ministère de l'Éducation

C.P. 390

Arviat (Nunavut)

X0C 0E0

Téléphone : (867) 857-3054

Télécopieur : (867) 857-3090

stagalik@gov.nu.ca

### **M. Brad Chambers**

Analyste intérimaire principal des politiques

Ministère de l'Éducation

C.P. 1000, succursale 900

Iqaluit (Nunavut)

X0A 0H0

Téléphone : (867) 975-5649

Télécopieur : (867) 975-5605

bchambers@gov.nu.ca



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

## **Ontario (Curriculum anglais), PARTIE A : ESO**

La description officielle du système de langue française est celle donnée en français et la description officielle du système de langue anglaise est celle donnée en anglais.

---

## Table des matières

Sommaire .....	3
AVIS IMPORTANT : .....	3
1. Introduction .....	4
2. Structure du système scolaire .....	6
3. Explication des termes utilisés .....	6
4. Désignation des cours .....	9
5. Répartition du temps et charge de cours .....	12
6. Structure du programme d'études .....	12
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	13
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	14
Contenu des cours .....	17
9. Anglais langue première .....	17
10. Français langue première .....	24
11. Français langue seconde .....	24
12. Français immersion .....	26
13. Mathématiques .....	27
14. Sciences .....	32
15. Sciences sociales .....	37
Autres .....	47
16. Cours préalables ou associés .....	47
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	47
18. Évaluation des études faites hors province (ou à l'étranger) .....	54
19. Personnes-ressources .....	56
20. Liste des codes des cours au secondaire .....	57

# Sommaire

## AVIS IMPORTANT :

### RÉORGANISATION DU PROGRAMME DU PALIER SECONDAIRE

Il est important de souligner qu'un nouveau programme d'études au palier secondaire a débuté en **septembre 1999** et que sa mise en œuvre s'est échelonnée sur trois ans pour les niveaux intermédiaire et supérieur.

Le ministère de l'Éducation prévoit un processus de renouvellement quinquennal dans le cadre duquel toutes les matières seront passées en revue. Il veillera ainsi à ce que le curriculum reste à jour et pertinent pour les élèves de l'Ontario.

Nous invitons les personnes qui utilisent le présent guide à consulter le site Web du ministère de l'Éducation à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/curriculum.html> pour la confirmation des exigences les plus récentes et les programmes offerts aux élèves des écoles de jour ordinaires ainsi qu'aux élèves expérimentés.

#### Partie A du Guide de transfert des élèves en Ontario

Les élèves des écoles de jour ordinaires et les élèves expérimentés qui suivent le programme d'études réorganisé doivent remplir les conditions d'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) prescrites dans *Les écoles secondaires de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année : Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999 (la « circulaire ESO »)*

Le présent document, soit la **partie A** du *Guide de transfert des élèves* en Ontario, décrit les conditions d'obtention du diplôme et les programmes en vertu de la **circulaire ESO**.

#### Partie B du Guide de transfert des élèves en Ontario

Les élèves des écoles de jour ordinaires et les élèves expérimentés qui ont commencé leur secondaire **avant 1999** et l'entrée en vigueur du programme d'études secondaires réorganisé doivent remplir les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires prescrites dans *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur (7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année et CPO) — La préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario (la « circulaire EOCIS »)*.

La **partie B** du *Guide de transfert des élèves* en Ontario décrit les conditions d'obtention du diplôme et les programmes en vertu de la **circulaire EOCIS**.

#### Transition de la circulaire EOCIS à la circulaire ESO

Veillez vous référer au tableau suivant afin de déterminer quelles conditions d'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (circulaire EOCIC ou ESO) s'appliquent aux élèves des écoles de jour ordinaires et aux élèves expérimentés.

**Remarque :** Les termes « élèves des écoles de jour ordinaires » et « élèves expérimentés » sont définis à la section 3 du *Guide de transfert des élèves*.

EOCIS	ESO	Circulaire H.S.1
Les conditions d'obtention du diplôme en vertu de la circulaire EOCIS s'appliquent aux élèves des écoles de jour ordinaires et aux élèves expérimentés qui étaient inscrits dans un programme d'une école de l'Ontario au cycle intermédiaire ou supérieur et qui avaient été placés en :	Les conditions d'obtention du diplôme en vertu de la circulaire ESO s'appliquent aux élèves des écoles de jour ordinaires et aux élèves expérimentés qui étaient inscrits pour la première fois dans un programme d'une école secondaire de l'Ontario et qui avaient été placés en :	Les conditions d'obtention du diplôme en vertu de la <i>Circulaire H.S.1</i> s'appliquent aux élèves des écoles de jour ordinaires et aux élèves expérimentés qui étaient inscrits dans un programme d'une école secondaire de l'Ontario entre 1974 et 1984.
9 <sup>e</sup> année avant septembre 1999;	9 <sup>e</sup> année en septembre 1999 ou après;	
10 <sup>e</sup> année avant septembre 2000;	10 <sup>e</sup> année en septembre 2000 ou après;	
11 <sup>e</sup> année avant septembre 2001;	11 <sup>e</sup> année en septembre 2001 ou après;	
12 <sup>e</sup> année avant septembre 2002.	12 <sup>e</sup> année en septembre 2002 ou après.	

Il est important de souligner que l'ancien programme d'études énoncé dans la **circulaire EOCIS** a progressivement été retiré et qu'il n'est plus offert depuis l'année scolaire 2003-2004. Les élèves qui remplissent les exigences d'obtention du diplôme en vertu de la circulaire EOCIS après 2003-2004 doivent étudier le nouveau curriculum élaboré dans le cadre du programme d'études du palier secondaire réorganisé.

# 1. Introduction

## Aperçu

Les écoles élémentaires et secondaires financées par les fonds publics sont administrées par les conseils scolaires de district<sup>1</sup>, la plus ancienne forme de gouvernement élu par le public en Ontario. Dans les paramètres stipulés par la *Loi sur l'éducation* et ses règlements, les conseils scolaires de district adaptent aux réalités locales les politiques provinciales en matière d'éducation.

Parmi les 72 conseils scolaires de district de l'Ontario, 31 sont des conseils scolaires de district public de langue anglaise, 29 sont des conseils scolaires de district catholique de langue anglaise, quatre sont des conseils scolaires de district public de langue française et huit sont des conseils scolaires de district catholique de langue française. De plus, des administrations scolaires gèrent quelques écoles ontariennes; il s'agit d'écoles spéciales, situées notamment dans des hôpitaux et des établissements de traitement ou des régions éloignées et peu peuplées.

Les écoles privées offrent aussi des cours aux paliers élémentaire et secondaire. Ces écoles sont exploitées de façon autonome et ne reçoivent pas de fonds du gouvernement. Le ministère de l'Éducation peut inspecter une école secondaire privée dont la direction demande l'autorisation d'accorder des crédits reconnus pour le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Bien que les écoles des Premières nations soient financées par le gouvernement fédéral, le ministère de l'Éducation de l'Ontario peut également inspecter celles dont la direction demande l'autorisation d'accorder des crédits reconnus pour le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

La plupart des 2 millions d'élèves des paliers élémentaire et secondaire de l'Ontario suivent leurs cours en anglais. Environ 100 000 élèves dont la langue première est le français suivent leurs cours dans leur langue.

Tout élève dont les parents se prévalent de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* <[http://www.pch.gc.ca/progs/pdp-hrp/canada/guide/minority\\_f.cfm](http://www.pch.gc.ca/progs/pdp-hrp/canada/guide/minority_f.cfm)> sera admis dans une école de langue

<sup>1</sup> <http://esip.edu.gov.on.ca/french/Default.asp>

française. Cet article reconnaît le droit de recevoir une éducation dans la langue de la minorité à tout enfant dont l'un des deux parents a la citoyenneté canadienne et a fait ses études à l'élémentaire dans la langue en question. Les parents qui ne peuvent se prévaloir de ce droit en vertu de l'article 23 peuvent faire admettre leur enfant dans une école de langue française, à condition d'obtenir l'autorisation du comité d'admission du conseil scolaire de langue française.

En Ontario, les résidentes et résidents permanents âgés de 6 à 16 ans doivent fréquenter l'école. La plupart des élèves continuent à fréquenter l'école après l'âge de 16 ans pour recevoir le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

## Programme du palier secondaire en vertu de la circulaire ESO

Le programme du palier secondaire met l'accent sur les connaissances et les habiletés dont les élèves auront besoin pour mener une vie satisfaisante et productive au XXI<sup>e</sup> siècle. L'objectif est de préparer les élèves à poursuivre leurs études, à intégrer le marché du travail et à devenir des citoyennes et citoyens responsables, autonomes et productifs.

Afin que les jeunes puissent relever les nombreux défis qui les attendent, les écoles de l'Ontario devraient offrir un programme qui favorise un rendement scolaire élevé, qui fournisse à tous les élèves le soutien essentiel à leur apprentissage et qui tienne compte des besoins et des attentes de la société.

Le programme du secondaire est structuré de façon à ce que l'élève puisse obtenir son diplôme en quatre ans, après la 8<sup>e</sup> année. Le nouvel aménagement des cours permet à la fois de satisfaire aux besoins et aux intérêts de l'élève et aux exigences des établissements postsecondaires et des employeurs.

En 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, l'accent est mis sur les connaissances et les habiletés essentielles que doivent acquérir tous les élèves, que l'on incite à réfléchir à leurs points forts et à leurs intérêts et à explorer différents domaines en vue de faire des choix éclairés.

En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, le programme leur permet de choisir des cours clairement et directement liés à leurs objectifs postsecondaires.

Les conditions d'obtention du diplôme sont rigoureuses, à l'image d'un curriculum exigeant qui prévoit des attentes clairement mesurables. De fait, l'élève devra démontrer ses **compétences linguistiques** avant d'obtenir son diplôme. Afin de développer son sens civique, il sera tenu d'effectuer au moins 40 heures de **service communautaire**, exigence du diplôme d'études secondaires.

Le programme d'études secondaires prévoit aussi un **programme d'orientation et de formation au cheminement de carrière**. Ce programme incite et aide l'élève à s'informer sur de nombreux débouchés et à prendre des décisions éclairées par rapport à ses études secondaires et en préparation pour son départ de l'école.

Bien que les jeunes représentent la majorité des élèves fréquentant les écoles secondaires, celles-ci desservent également un nombre important d'adultes, y compris des « élèves expérimentés ».

Le Relevé de notes de l'Ontario (RNO) présente un profil officiel des cours suivis par l'élève et des exigences déjà remplies en prévision du diplôme d'études secondaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le RNO, il suffit de consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens > Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Politique et documents de référence > *Manuel du Relevé de notes de l'Ontario*  
<<http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/ost/ostf.html>>.

## 2. Structure du système scolaire

Le système d'éducation en Ontario est généralement composé d'écoles élémentaires et secondaires. Au palier secondaire, des crédits sont attribués pour la réussite des cours de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

L'année scolaire va de la première semaine de septembre à la dernière semaine de juin et doit comprendre au moins 190 jours de classe. Des congés annuels sont accordés en décembre et mars. Dans la plupart des écoles, les cours offerts durent toute l'année scolaire (système annuel) ou s'étalent sur deux semestres (système semestriel). Les élèves obtiennent normalement huit crédits pendant l'année scolaire.

En Ontario, les élèves dont la langue maternelle est le français peuvent étudier dans cette langue. Les écoles secondaires de langue française de la province sont soumises à la même réglementation et aux mêmes normes en matière d'obtention du diplôme d'études secondaires que les écoles secondaires de langue anglaise. Les directives sont énoncées dans *Les écoles secondaires de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – La préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario*.

## 3. Explication des termes utilisés

### Adaptation

Dans le cadre de l'éducation de l'enfance en difficulté, un soutien et des services spécialisés – qu'il s'agisse par exemple d'équipement ou de matériel, tels des appareils de correction auditive et des magnétophones, ou de temps supplémentaire pour terminer un examen – permettent aux élèves d'atteindre les objectifs d'apprentissage. Toutefois, les adaptations ne doivent nullement modifier ces objectifs.

### Adulte

Personne de 18 ans ou plus.

### Attente

Pour chaque cours offert au secondaire, le curriculum précise les attentes de façon claire et détaillée. Les attentes décrivent les niveaux de connaissances et d'habiletés dont les élèves doivent démontrer l'acquisition à la fin de chaque cours.

### Cours

Ensemble d'activités d'apprentissage permettant à l'élève de réaliser les attentes prévues dans les programmes-cadres du ministère de l'Éducation. Le nombre des crédits attribués à l'issue d'un cours peut varier. Il peut y avoir des cours donnant droit à plus de un crédit qui sont élaborés en fonction de un ou de plusieurs programmes-cadres.

### Cours élaboré à l'échelon local

Cours qui n'est pas décrit dans les programmes-cadres du ministère. Pour donner droit à des crédits, les cours de ce type doivent être agréés par un agent de supervision du conseil scolaire puis être approuvés par le ministère de l'Éducation.

L'élève d'un conseil scolaire qui offre des cours élaborés à l'échelon local peut compter au maximum six de ces cours en tant que crédits obligatoires pour le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (cours d'anglais, de mathématiques et de sciences en 9<sup>e</sup> année et cours d'anglais, de mathématiques et de sciences OU d'histoire en 10<sup>e</sup> année).

## Cours préalable

Cours absolument nécessaire pour la compréhension et la réussite d'un des cours suivants. Les cours préalables sont prescrits exclusivement par les programmes-cadres ministériels et aucun autre cours ne peut être exigé comme préalable. La politique sur les cours préalables est formulée à la section 5.3.3 du document *Les écoles secondaires de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999* (la circulaire ESO). Chacun des programmes-cadres provinciaux ainsi que le document du ministère de l'Éducation intitulé *Le curriculum de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Répertoire des cours, 2000* indiquent quels cours sont préalables à d'autres cours.

## Cours de transition

Cours destiné aux élèves qui désirent changer de type de cours dans une même matière. Le cours de transition porte sur les attentes et les contenus d'apprentissage qui ne figurent pas dans le type de cours précédent mais qui sont jugés nécessaires pour réussir le changement de type de cours. Une fraction de crédit (0,25 ou 0,5 crédit, selon le nombre d'heures d'enseignement prescrites) est accordée à l'élève qui réussit un cours de transition.

## Crédit

Valeur quantifiée que l'on attribue à un cours d'une durée minimale de 110 heures (qu'il s'agisse d'un cours élaboré par le ministère ou d'un cours approuvé élaboré à l'échelon local) afin d'en reconnaître la réussite par l'élève. Les crédits sont accumulés pour satisfaire aux exigences du diplôme d'études secondaires. Une note d'au moins 50 p. 100 est nécessaire pour l'obtention de tout crédit.

On peut accorder un demi-crédit pour la réussite d'un cours de 55 heures ou pour chacune des deux parties d'un cours de 110 heures offert en deux étapes de 55 heures. Les demi-crédits sont accordés pour les cours élaborés par le ministère et pour certains cours approuvés élaborés à l'échelon local. La note d'au moins 50 p. 100 est nécessaire pour l'obtention de tout demi-crédit.

La direction de l'école secondaire accorde les crédits au nom du ministre.

## Crédit obligatoire

Crédit que l'élève obtient après avoir rempli les attentes d'un cours obligatoire exigé pour le DESO.

## Crédit optionnel

Crédit que l'élève doit obtenir en suivant un cours de son choix, qui n'appartient pas à la liste des cours donnant droit à des crédits obligatoires.

## Curriculum

Les programmes-cadres tracent les paramètres d'enseignement des diverses matières. Les programmes d'études sont élaborés à l'échelon de l'école ou du système scolaire, conformément aux directives-cadres appropriées.

Le plan du contenu d'apprentissage de l'élève décrit dans les programmes-cadres du ministère de l'Éducation est mis en œuvre dans les classes à l'aide d'une grande variété de ressources.

## DESO

Acronyme désignant le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Ce diplôme est décerné aux élèves qui remplissent les exigences prescrites dans les circulaires ESO et EOCIS.

## Dossier scolaire de l'Ontario (DSO)

Dossier officiel que chaque école de l'Ontario prépare pour chacun de ses élèves. Le Dossier scolaire de l'Ontario fait état des résultats de l'élève, des crédits obtenus, des conditions d'obtention du diplôme qui ont été satisfaites et de toute autre information pertinente. Ce document est protégé par la *Loi sur l'éducation* et par les mesures législatives sur l'accès à l'information.

Pour obtenir de plus amples renseignements, il suffit de consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens > Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Politiques et documents de références > *Dossier scolaire de l'Ontario (DSO) : Guide, 2000* <<http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/osr/osrf.html>>.

## Élèves des écoles de jour ordinaires

Élèves, autres que les élèves expérimentés, inscrits à un programme d'une école de jour ordinaire.

## Élève expérimenté

Aux fins de détermination des crédits exigibles pour la remise du diplôme, un élève expérimenté est un élève âgé d'au moins 18 ans (c'est-à-dire un adulte) au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire où il retourne à l'école, qui n'a pas fréquenté une école de jour depuis au moins un an et qui est inscrit à un programme d'études du palier secondaire en prévision du DESO.

## EOCIS

Acronyme souvent utilisé pour désigner le document *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur (7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année et CPO) – La préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario*. Ce document, publié en français et en anglais, présente les exigences que les élèves inscrits à ce programme doivent remplir pour obtenir le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO).

## ESO

Acronyme souvent utilisé pour désigner le document *Les écoles secondaires de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999*. Ce document présente les exigences que les élèves qui ont commencé leur secondaire en septembre 1999 ou après doivent remplir pour obtenir le DESO.

## Programme pour l'enfance en difficulté (EED)

« Programme d'enseignement fondé sur les résultats d'une évaluation continue et modifié par ceux-ci en ce qui concerne un élève en difficulté, y compris un projet qui renferme des objectifs particuliers et les grandes lignes des services éducatifs qui satisfont les besoins de l'élève en difficulté. » Cette définition est tirée de la *Loi sur l'éducation*.

## Relevé de notes de l'Ontario (RNO)

Le Relevé de notes de l'Ontario est un document officiel qui présente les cours suivis par l'élève et les exigences déjà remplies en prévision du diplôme. De plus amples renseignements sur les codes utilisés dans le RNO et des exemples de ce document sont publiés sur le site Web du ministère de l'Éducation sous > Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Politiques et documents de références > *Manuel du Relevé de notes de l'Ontario, 2003* <<http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/ost/ostf.html>>.

Ce relevé comprend les renseignements suivants :

- tous les cours de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année que l'élève a réussis ainsi que les notes en pourcentage et les crédits obtenus;
- tous les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année que l'élève a réussis ou suivis ainsi que les notes en pourcentage et les crédits obtenus;
- toutes les équivalences de crédits accordées par l'entremise du processus d'octroi d'équivalences de crédits de la reconnaissance des acquis (RDA) en vertu de la circulaire ESO ou par l'entremise du processus d'équivalences en vertu de la circulaire EOCIS;
- tous les cours de 10<sup>e</sup> année dont l'élève a revendiqué avec succès les crédits par l'entremise du processus de revendication de crédits de la RDA ainsi que les notes en pourcentage et les crédits obtenus;
- tous les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année dont l'élève a revendiqué, avec succès ou non, les crédits par l'entremise du processus de revendication de crédits de la RDA ainsi que les notes en pourcentage et les crédits obtenus;
- l'indication des crédits obligatoires, y compris le remplacement par un autre cours d'un cours obligatoire prescrit par le ministère;
- la confirmation que l'élève a terminé les 40 heures de service communautaire;
- la confirmation que l'élève a satisfait à l'exigence provinciale de compétences linguistiques du palier secondaire pour l'obtention du diplôme.

## 4. Désignation des cours

Les types de cours offerts dans le programme du palier secondaire sont décrits ci-dessous.

### 4.1 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année

**Aperçu** – En 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, l'élève peut combiner les cours *théoriques*, *appliqués* et *ouverts* pour enrichir ses connaissances et ses compétences, explorer ses intérêts et déterminer quel programme de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année répond le mieux à ses besoins. Les élèves ne sont pas tenus de prendre des décisions sur leur cheminement scolaire ou professionnel qui les engageraient de façon définitive. Les cours théoriques et appliqués reposent sur des attentes rigoureuses à l'égard de tous les élèves.

Les **cours théoriques** reposent sur les concepts de base de la discipline et explorent les concepts connexes. Ils développent les connaissances et les compétences des élèves en mettant l'accent sur les applications théoriques et abstraites des concepts de base et, au besoin, en intégrant des applications pratiques.

Les **cours appliqués** reposent eux aussi sur les concepts de base de la discipline, mais ils développent les connaissances et les compétences des élèves en mettant davantage l'accent sur les applications pratiques et concrètes de ces concepts et, au besoin, en intégrant des applications théoriques. Ces deux types de cours reposent sur des attentes rigoureuses à l'égard des élèves et les préparent à poursuivre leurs études au cours des années suivantes.

Dans les matières autres que les matières visées par les cours théoriques et appliqués, les élèves suivront des **cours ouverts**. Les cours ouverts permettent aux élèves d'approfondir leurs connaissances dans des matières de leur choix et d'acquérir une culture générale. Tout comme les autres types de cours, les cours ouverts donnent droit à des crédits, lesquels comptent dans le calcul des 30 crédits requis pour le diplôme.

## 4.2 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année

**Aperçu** – En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année afin de préparer les élèves à leurs études postsecondaires, on offre des *cours préuniversitaires*, élaborés en étroite collaboration avec les universités, des *cours préuniversitaires/précollégiaux*, élaborés en étroite collaboration avec les universités et les collèges, des *cours précollégiaux*, élaborés en étroite collaboration avec les collèges, et des *cours préemploi*, élaborés en étroite collaboration avec le monde du travail. Des *cours ouverts* sont également offerts en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année.

**Les cours préuniversitaires** développent chez les élèves les connaissances et les habiletés dont ils ont besoin pour remplir les conditions d'admission des universités. Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage sont axées sur les aspects théoriques de la matière mais portent également sur ses applications pratiques. Les cours préuniversitaires mettent également l'accent sur l'acquisition de l'autonomie en recherche et en apprentissage.

**Les cours préuniversitaires/précollégiaux** développent chez les élèves les connaissances et les habiletés dont ils ont besoin pour remplir les conditions d'admission à certains programmes universitaires et collégiaux. Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage sont axées à la fois sur les aspects théoriques et les applications pratiques connexes. Les cours préuniversitaires/précollégiaux mettent l'accent sur l'acquisition de l'autonomie en recherche et en apprentissage.

**Les cours précollégiaux** développent chez les élèves les connaissances et les habiletés dont ils ont besoin pour remplir les conditions d'admission des collèges. Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage sont axées sur des applications concrètes de la matière théorique ainsi que sur le développement de la pensée critique et des habiletés de résolution de problèmes. Tous les cours précollégiaux mettent l'accent sur l'acquisition de l'autonomie en recherche et en apprentissage.

**Les cours préemploi** développent chez les élèves les connaissances et les habiletés dont ils ont besoin pour accéder directement au marché du travail ou entreprendre des programmes d'apprentissage ou d'autres programmes de formation offerts dans la collectivité. L'enseignement met l'accent sur des applications en milieu de travail de la matière et explore également la théorie qui sous-tend ces applications pratiques.

**Les cours ouverts** de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année permettent à l'élève de développer ses connaissances et ses habiletés dans une matière qui l'intéresse, laquelle peut aussi correspondre à ses objectifs postsecondaires. Ils ne sont pas conçus en fonction des exigences des universités, des collèges ou des employeurs.

## 4.3 Cours de transition

Les cours de transition donnent droit à des crédits qui comptent parmi les 30 crédits exigés pour le diplôme. Ils permettent aux élèves qui modifient leurs projets postsecondaires de changer de type de cours dans une même matière. Ils comblent l'écart entre deux cours de types différents. Ces cours donnent droit à des crédits partiels, puisqu'ils exigent des élèves qu'ils répondent à de nouvelles attentes du curriculum. Ils ne constituent pas des cours d'appoint pour un cours que l'élève aurait échoué. Ils préparent l'élève à réussir dans un *autre* type de cours.

## 4.4 Cours élaborés à l'échelon local

Les conseils scolaires peuvent élaborer à l'échelon local des cours donnant chacun droit à un crédit ou à un demi-crédit obligatoire ou optionnel. Ces cours peuvent être élaborés pour répondre aux besoins en éducation ou en préparation aux carrières des élèves qui fréquentent une école particulière ou qui habitent une région précise. Par exemple, il peut s'agir de cours du programme de transition de l'école au monde du travail ou de programmes de préparation au collège. On peut également élaborer des cours pour les élèves qui bénéficient de programmes et de services pour l'enfance en difficulté lorsque les cours fondés sur les programmes-cadres provinciaux ne leur offrent pas le contenu dont ils ont besoin ou ne les préparent pas adéquatement à poursuivre leurs études ou à entrer sur le marché du travail.

Tous les cours élaborés à l'échelon local doivent être approuvés par le ministère, sauf les cours d'éducation religieuse élaborés par les conseils scolaires catholiques, conformément à la section 7.1.3.1<sup>2</sup> de la circulaire ESO.

**Remarque :** Les cours élaborés à l'échelon local ne se trouvent pas sur le site Web du ministère de l'Éducation. Il faut s'adresser aux différents conseils scolaires afin d'obtenir la liste des cours offerts.

## 4.5 Enseignement religieux

**Les conseils scolaires catholiques** sont responsables de l'élaboration des cours d'enseignement religieux donnant droit à des crédits ainsi que des attentes et des contenus d'apprentissage de ces cours. Ils n'ont pas à faire approuver ces cours par le ministère. Leurs élèves peuvent obtenir jusqu'à quatre crédits en enseignement religieux pour leur diplôme.

**Les écoles privées inspectées** peuvent élaborer des cours d'enseignement religieux donnant droit à des crédits. Leurs élèves peuvent obtenir jusqu'à quatre crédits en enseignement religieux. Les cours d'enseignement religieux offerts par les écoles privées inspectées doivent être approuvés par le ministère.

## 4.6 Codes de cours

Des codes de cours sont assignés à l'échelle provinciale aux cours de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année qui donnent droit à un crédit. Ces codes comportent cinq caractères désignant la matière, l'année ou le niveau et le type de cours.

Par exemple :

- **ENG2D** –Anglais, 10<sup>e</sup>, théorique
- **HRT3M** – Les grandes religions du monde : croyances, traditions et enjeux, 11<sup>e</sup> année, préuniversitaire/précollégial
- **ESLBO** – Anglais dans la vie de tous les jours (anglais langue seconde), niveau 2, ouvert
- **LBABD** – Albanais, niveau 2, théorique

Les *trois premiers caractères* sont tirés de la liste des codes des cours du ministère. Ils désignent la matière. Par exemple, ENG désigne un cours d'anglais.

Le *quatrième caractère* du code renvoie à l'année d'études du cours :

- **1** – 9<sup>e</sup> année
- **2** – 10<sup>e</sup> année
- **3** – 11<sup>e</sup> année
- **4** – 12<sup>e</sup> année

Uniquement dans le cas des cours d'anglais langue seconde, de langues classiques ou internationales et de langues autochtones, le quatrième caractère indique le niveau du cours :

- **A** – niveau 1
- **B** – niveau 2
- **C** – niveau 3
- **D** – niveau 4
- **E** – niveau 5

Le *cinquième caractère* du code renvoie au type du cours :

- **D** – Théorique

<sup>2</sup> <http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/oss/oss.html#7.1.3.1%237.1.3.1>

- **P** – Appliqué
- **O** – Ouvert
- **E** - Préemploi
- **C** – Précollégial
- **U** – Préuniversitaire
- **M** – Préuniversitaire/Précollégial
- **L** – Cours élaborés à l'échelon local donnant droit à un crédit obligatoire

Pour une description de ces codes et des autres codes de cours, il suffit de consulter le *Manuel du Relevé de notes de l'Ontario 2003* sur le site Web du ministère sous > Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Politique et documents de référence > *Manuel du Relevé de notes de l'Ontario, 2003*.

**Remarque :** Les codes des cours élaborés à l'échelon local sont en révision. Les changements apportés aux codes des cours élaborés à l'échelon local actuellement publiés dans le *Manuel du Relevé de notes de l'Ontario* apparaîtront dans la prochaine version de ce document, dont la révision est prévue pour 2005.

Pour vérifier la liste des **codes de cours** de la circulaire ESO, il suffit de consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens > Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Politique et documents de référence > Codes des cours au secondaire > Liste 1  
<<http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/list/commoncc/cccf.html>>.

## 5. Répartition du temps et charge de cours

Un crédit est accordé à l'élève qui réussit un cours d'une durée minimale de 110 heures. « Éducation à la citoyenneté » et « Exploration des choix de carrière » sont deux cours provinciaux d'une valeur de un demi-crédit d'une durée minimale de 55 heures. On peut accorder un demi-crédit pour chacune des deux parties d'un cours de 110 heures élaboré par le ministère qui est offert en deux étapes de 55 heures. Les cours de un demi-crédit doivent se conformer aux exigences ministérielles énoncées dans les programmes-cadres.

La « période du cours » désigne le temps durant lequel les élèves participent à des activités pédagogiques planifiées, conçues pour répondre aux attentes du cours.

La plupart des élèves remplissent les exigences du diplôme d'études secondaires en quatre ans.

Dans une école où l'année scolaire est divisée en deux semestres, l'élève peut habituellement suivre quatre cours par semestre. Dans une école où l'enseignement est donné sur une base annuelle, l'élève peut suivre huit cours durant l'année scolaire.

## 6. Structure du programme d'études

Le ministère de l'Éducation a élaboré des programmes-cadres pour chaque matière. Ces programmes-cadres contiennent de l'information sur les cours susceptibles d'être offerts par une école. Pour chacun des cours offerts au palier secondaire, le nouveau curriculum établit des **attentes claires**. Ces dernières sont divisées en deux ensembles. Les **attentes générales** décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés que les élèves doivent avoir acquises à la fin de chaque cours, tandis que les **contenus d'apprentissage** décrivent plus en détail ces connaissances et ces habiletés. De plus, le programme-cadre de chaque matière explique de façon détaillée les **niveaux de rendement** dans le but d'aider le personnel enseignant à évaluer le travail des élèves et d'uniformiser davantage les pratiques d'évaluation dans toutes les écoles de l'Ontario.

Les conseils scolaires offrent des cours qui se fondent sur les attentes du curriculum établies dans les programmes-cadres du ministère. Ils peuvent également offrir des cours élaborés à l'échelon local.

Pour les écoles de langue française, les **programmes-cadres** existent en français pour toutes les matières, sauf pour les cours d'anglais (donnés dans les écoles de langue anglaise), d'anglais langue seconde et de français langue

seconde. Les programmes-cadres pour les cours d'anglais (donnés dans les écoles de langue française), d'anglais pour débutants et de français ne visent que les écoles secondaires de langue française.

La **Liste Trillium** énumère les manuels scolaires dont l'utilisation dans les écoles de l'Ontario est approuvée par le ministère de l'Éducation. Il revient aux conseils scolaires de sélectionner les manuels supplémentaires à utiliser en classe. Pour obtenir la *Liste Trillium*, il suffit de consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens > Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives <<http://www.curriculum.org/occ/trillium/indice.shtml>>.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

Le ministère de l'Éducation n'impose aucun examen provincial au palier secondaire. Il revient au personnel enseignant d'évaluer le niveau de rendement des élèves.

Les enseignantes et enseignants fondent leur jugement sur les attentes du curriculum provincial et sur les niveaux de rendement décrits dans les programmes-cadres. Ce jugement est éclairé à l'aide des instruments d'évaluation de nature variée (y compris des devoirs, des démonstrations, des projets, des présentations et des tests) qui sont administrés au fil du cours et qui permettent aux élèves de démontrer le spectre complet de leur apprentissage.

Le programme-cadre de chaque matière comporte une grille d'évaluation, qui sert de point de repère pour toutes les pratiques d'évaluation et de cadre à l'évaluation du rendement des élèves.

Chaque grille est structurée en fonction de quatre grandes catégories de connaissances et d'habiletés : connaissance et compréhension; réflexion et recherche; communication; et mise en application. Pour chaque catégorie, elle décrit les attentes du curriculum à chacun des niveaux de rendement, et ce dans le but d'orienter la cueillette des données d'évaluation et de permettre au personnel enseignant de porter des jugements uniformes sur la qualité du travail des élèves et de fournir à ceux-ci et à leurs parents des renseignements clairs et précis sur leur rendement scolaire.

Le ministère de l'Éducation fournit au personnel enseignant des ressources pour les aider à améliorer ses méthodes et ses stratégies d'évaluation et, par conséquent, l'évaluation qu'il fait du rendement des élèves. Parmi ces ressources, il y a des copies types (exemples) qui illustrent le rendement des élèves à chacun des quatre niveaux.

Le tableau ci-dessous décrit brièvement les niveaux de rendement et précise l'échelle de notes correspondante.

Échelle de notes	Niveau de rendement	Description
80 – 100 %	Niveau 4	Rendement au-dessus de la norme. Un rendement de niveau 4 ne signifie pas que l'élève ait réalisé des attentes allant au-delà de celles établies pour une année scolaire donnée. Il indique plutôt que l'élève a réalisé toutes ou presque toutes les attentes établies pour cette année scolaire et qu'il démontre la capacité d'utiliser les connaissances et les habiletés définies pour cette année d'une façon plus complexe que les élèves ayant atteint le niveau 3.
70 – 79 %	Niveau 3	Rendement élevé par rapport à l'ensemble des attentes. <b>Ce niveau correspond à la norme provinciale.</b> Les parents des élèves qui se classent au niveau 3 peuvent être certains que leur enfant est prêt à entreprendre l'année suivante.
60 – 69 %	Niveau 2	Rendement proche de la norme.
50 – 59 %	Niveau 1	Rendement bien au-dessous de la norme provinciale, même si la note de passage est obtenue.
Moins de 50 %		Rendement insuffisant par rapport aux attentes du curriculum. L'élève n'obtiendra pas de crédit.

Pour chaque cours de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, la note finale sera déterminée comme suit :

- **Soixante-dix pour cent** de la note est fondée sur les évaluations effectuées tout au long du cours. Cette portion de la note devrait faire état du niveau de rendement le plus fréquent pour la durée du cours, bien qu'il faille accorder une attention particulière aux manifestations de rendement les plus récentes.
- **Trente pour cent** de la note est fondée sur l'évaluation finale qui prendra la forme d'un examen, d'une activité, d'une dissertation ou de tout autre mode d'évaluation approprié et administré à la fin du cours.

De plus, le personnel enseignant est tenu de faire état de l'acquisition par les élèves des **aptitudes d'apprentissage** décrites dans la politique sur le relevé de note.

Les écoles doivent consigner les progrès de chaque élève dans le Dossier scolaire de l'Ontario (DSO).

## Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE)

Organisme indépendant créé par le gouvernement provincial en 1996, l'OQRE fournit des renseignements précis, objectifs et clairs sur le rendement des élèves et sur la qualité de l'éducation publique en Ontario. De plus, il veille à ce que cette information serve à améliorer le rendement individuel des élèves ainsi que le système d'éducation dans son ensemble.

Une part importante du mandat de l'OQRE consiste à concevoir et à mettre en œuvre un programme complet d'évaluation des élèves, dans les limites imposées par le gouvernement.

L'OQRE évalue tous les élèves de 3<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année en lecture, en écriture et en mathématiques. Il administre deux tests au palier secondaire. Le Test provincial de compétences linguistiques est administré chaque année en octobre. Le Test de mathématiques, 9<sup>e</sup> année, est administré en janvier aux élèves qui suivent des cours de mathématiques au premier semestre et en mai/juin aux élèves qui suivent ces cours au deuxième semestre ou pendant toute l'année.

Les élèves de l'Ontario participent également aux évaluations pancanadiennes et internationales approuvées par le ministère.

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

### Écoles de langue anglaise

#### 8.1 Aperçu

Pour obtenir le **Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO)**, l'élève qui a commencé la 9<sup>e</sup> année en 1999-2000 ou après doit :

- obtenir au moins 30 crédits, dont 18 obligatoires et 12 optionnels;
- effectuer 40 heures de service communautaire;
- répondre à la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques en réussissant le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) et le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO). Les élèves qui échouent au TPCL peuvent suivre le CCLESO. Le CCLESO peut compter **soit** pour un crédit obligatoire de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année en anglais, **soit** pour un crédit obligatoire supplémentaire du **Groupe 1**.

**Remarque :** La condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques s'applique à tous les élèves qui ont commencé leur 9<sup>e</sup> année en 2000-2001 ou ultérieurement.

## Crédits obligatoires

L'élève doit obtenir les crédits obligatoires suivants :

- 4 crédits en anglais (un crédit par année);
- 1 crédit en français langue seconde;
- 3 crédits en mathématiques, y compris au moins un crédit de 11<sup>e</sup> ou de 12<sup>e</sup> année;
- 2 crédits en sciences;
- 1 crédit en histoire du Canada;
- 1 crédit en géographie du Canada;
- 1 crédit en éducation artistique;
- 1 crédit en éducation physique et santé;
- 0,5 crédit en éducation à la citoyenneté;
- 0,5 crédit en exploration des choix de carrière.

plus

- **Groupe 1** : un crédit obligatoire supplémentaire en anglais **ou** dans une troisième langue **ou** en sciences humaines et sociales **ou** en études canadiennes et mondiales;
- **Groupe 2** : un crédit obligatoire supplémentaire en éducation physique et santé **ou** en affaires et commerce **ou** en éducation artistique;
- **Groupe 3** : un crédit obligatoire supplémentaire en sciences (11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année) **ou** en éducation technologique (de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année).

## Remplacement

Pour donner plus de souplesse au programme et permettre, en toute équité, à tous les élèves d'obtenir leur diplôme, la direction d'école peut remplacer jusqu'à **trois cours obligatoires (ou l'équivalent en demi-cours)** par des cours qui donnent droit à des crédits obligatoires. Chaque remplacement de cours sera inscrit sur le Relevé de notes de l'Ontario.

## Crédits optionnels

Outre les 18 crédits obligatoires, l'élève doit obtenir 12 crédits optionnels. L'élève choisit parmi les cours optionnels énumérés dans le prospectus de son école.

## 8.2 Service communautaire

Les activités de service communautaire peuvent être réalisées n'importe quand pendant les années d'études secondaires de l'élève. Elles visent à sensibiliser les élèves à leurs responsabilités civiques et au rôle qu'ils peuvent jouer pour soutenir et renforcer leur collectivité. Ces activités doivent être réalisées en dehors des heures normales de cours.

Pour obtenir plus d'information à ce sujet, il suffit de consulter le site Web du ministère de l'Éducation sous les rubriques > Élémentaire et secondaire > Services pour les écoles et les conseils scolaires > Notes politique/programmes > Note 124B <<http://www.edu.gov.on.ca/extra/re/ppm/124b.html>>.

Un « x » est inscrit dans la section « Service communautaire » du Relevé de notes lorsque l'élève remplit cette exigence.

### 8.3 Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)

Le TPCL est généralement administré en 10<sup>e</sup> année par l'OQRE. Il est fondé sur les attentes du curriculum de l'Ontario en langue et en communication – particulièrement en lecture et en écriture –, jusqu'à la 9<sup>e</sup> année inclusivement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conditions d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques, il suffit de consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens > Élémentaire et secondaire > Services pour les écoles et les conseils scolaires > Notes politique/programmes > Note 127 <<http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/127f.html>>.

### 8.4 Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO)

Les élèves qui ont échoué au TPCL peuvent améliorer leurs compétences linguistiques en suivant le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO). Ceux qui réussissent ce cours satisfont automatiquement à la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques.

### 8.5 Certificat d'études secondaires de l'Ontario

Le certificat d'études secondaires de l'Ontario est accordé sur demande à l'élève qui quitte l'école avant d'avoir obtenu son diplôme d'études secondaires, pourvu qu'il ait accumulé **au moins 14 crédits** répartis comme suit :

#### Crédits obligatoires (total de 7)

- 2 crédits en anglais
- 1 crédit en géographie du Canada ou en histoire du Canada
- 1 crédit en mathématiques
- 1 crédit en sciences
- 1 crédit en éducation physique et santé
- 1 crédit en éducation artistique ou en éducation technologique

#### Crédits optionnels (total de 7)

- 7 crédits parmi les cours choisis par l'élève

#### Remplacement

Les dispositions concernant le **remplacement** de cours obligatoires s'appliquent également au certificat d'études secondaires.

### 8.6 Certificat de rendement

L'élève qui quitte l'école avant d'obtenir son diplôme ou son certificat d'études secondaires peut recevoir le **certificat de rendement** de l'Ontario. Ce document pourrait se révéler utile à l'élève qui cherche un emploi ou qui désire s'inscrire dans certains programmes de formation professionnelle.

### 8.7 General Educational Development (GED)

L'acronyme GED désigne le terme anglais « *General Educational Development* » (développement éducationnel général). Il s'agit d'un service d'évaluation permettant aux adultes qui n'ont pas leur diplôme d'études secondaires de démontrer qu'ils ont acquis des connaissances de niveau équivalent.

Les personnes candidates passent cinq tests qui mesurent leurs habiletés en écriture, en sciences, en mathématiques, en sciences sociales et en appréciation critique de la littérature et des arts. Celles qui réussissent ces tests reçoivent le **certificat d'équivalence d'études secondaires de l'Ontario**.

En Ontario, les tests GED sont administrés exclusivement par le **Centre d'études indépendantes** <<http://ilc.edu.gov.on.ca/index2.html>>.

## 8.8 Programmes de musique suivis hors de l'école

On peut accorder un maximum de deux crédits pour des programmes de musique suivis hors de l'école. Les crédits sont accordés en fonction des résultats à un examen officiel, de l'obtention d'un certificat d'un programme de musique reconnu ou du processus de revendication de crédits par la reconnaissance des acquis (RDA). Les crédits obtenus à la suite d'un certificat en musique ne peuvent compter comme crédits obligatoires en éducation artistique. Toutefois, les crédits en musique obtenus par l'entremise du processus de revendication de crédits peuvent compter pour les deux crédits obligatoires en éducation artistique.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les certificats en musique qui donnent droit à des crédits, il suffit de consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens > Élémentaire et secondaire > Services pour les écoles et les conseils scolaires > Note politique/programmes > Note 133 <<http://www.edu.gov.on.ca/extra/re/ppm/133f.html>>.

# Contenu des cours

Les programmes-cadres du secondaire sont publiés sur le site Web du ministère sous > Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire <<http://www.edu.gov.on.ca/re/document/curricul/seccurric.html>>.

## 9. Anglais langue première

### Aperçu

Le programme d'anglais comporte des cours qui donnent droit aux crédits obligatoires exigés pour le diplôme ainsi que des cours optionnels, qui donnent eux aussi droit à des crédits. Les cours obligatoires mettent l'accent sur la maîtrise de la lecture, de l'écriture et de l'usage de la langue et sur une connaissance poussée des médias.

Les élèves doivent accumuler **quatre crédits** en anglais, soit un crédit à chacune des quatre années du secondaire. Les cours d'anglais obligatoires sont les suivants : Anglais de 9<sup>e</sup> année, Anglais de 10<sup>e</sup> année, Anglais de 11<sup>e</sup> année et Anglais de 12<sup>e</sup> année. Ces cours sont décrits dans les programmes-cadres du palier secondaire.

Les élèves qui intègrent le système d'études secondaires de l'Ontario au cours de n'importe quelle année peuvent utiliser jusqu'à **trois crédits** découlant de cours d'anglais langue seconde (ALS) ou de cours de perfectionnement de l'anglais (*English Literacy Development*, ou ELD) pour les quatre crédits obligatoires en anglais.

Les élèves qui suivent le cours Auteurs autochtones contemporains (11<sup>e</sup> année), décrit dans le programme-cadre d'études autochtones du secondaire, peuvent utiliser le crédit ainsi obtenu comme crédit obligatoire de 11<sup>e</sup> année en anglais.

Les élèves doivent obtenir **un crédit supplémentaire** du Groupe 1 en anglais **ou** en sciences humaines et sociales **ou** en études canadiennes et mondiales. Cet autre crédit obligatoire peut découler d'un cours d'anglais supplémentaire prescrit dans les programmes-cadres d'anglais du palier secondaire.

Les cours optionnels ne sont offerts qu'en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année. Davantage thématiques et spécialisés, ils permettent aux élèves d'explorer leurs champs d'intérêt personnels ainsi que d'approfondir et d'élargir certaines des connaissances et habiletés déjà acquises dans les cours obligatoires.

Les quatre domaines d'études des cours d'anglais sont les suivants : étude de la littérature et lecture; langue; écriture; et étude des médias.

## Étude de la littérature et lecture

Le programme d'anglais aide les élèves à apprendre à lire efficacement et à absorber rapidement l'information. Les élèves apprennent à passer d'un genre à l'autre et à utiliser un éventail d'habiletés en lecture en fonction de leur objectif et du matériel étudié, qui varie en fonction du sujet.

Les œuvres littéraires témoignent de plusieurs genres, périodes historiques et cultures et reflètent ainsi la diversité du Canada et de l'humanité.

Le programme de littérature comporte également une gamme de textes informatifs, tels des manuels scolaires et techniques, des journaux et des magazines, des documents de référence, des notes de service, des avis, des cédéroms, des bases de données et des sites Web.

## Langue

Le volet portant sur la langue établit des attentes pour l'acquisition du vocabulaire, la connaissance de l'histoire de la langue anglaise, la maîtrise de la grammaire et des conventions de l'anglais canadien standard et les habiletés en communication.

## Écriture

Les élèves utilisent l'écriture pour mettre sur papier de l'information et des idées, s'exprimer, communiquer avec les autres à diverses fins, réfléchir et apprendre. Que ce soit dans leur vie personnelle, à l'école ou au travail, les élèves doivent pouvoir écrire de façon claire, cohérente, précise et convaincante. Un des principaux objectifs du volet portant sur l'écriture consiste à aider les élèves à devenir des rédactrices et rédacteurs et des chercheuses et chercheurs capables de bien communiquer grâce à un éventail de formes et de styles, adaptés à leur intention et à leur auditoire, et d'appliquer correctement les conventions de la langue – grammaire, usage, orthographe et ponctuation. Des activités de rédaction pertinentes et créatrices permettent aux élèves de développer leur capacité à réfléchir et à écrire de façon claire et efficace et, ainsi, de mieux assimiler ces conventions.

## Étude des médias

Les élèves apprennent comment comprendre et interpréter les œuvres des médias. Dans le programme d'anglais, ils ont la possibilité d'analyser diverses facettes des communications par les médias, y compris les éléments clés des œuvres elles-mêmes, l'auditoire et les codes et pratiques de production. Les élèves se familiarisent avec les médias en créant, à l'aide d'un éventail de technologies, leurs propres œuvres médiatiques. En travaillant dans les divers médias pour communiquer leurs propres idées, ils développent leur capacité de réfléchir de façon critique et voient d'eux-mêmes comment les œuvres des différents médias influencent l'auditoire et communiquent le point de vue de leurs créatrices et créateurs. Les élèves se familiarisent avec les techniques de production, ce qui pourrait leur ouvrir des portes dans l'industrie du divertissement et celle des communications. Ils sont encouragés à voir les médias comme une source d'information et de divertissement personnel.

## Cours obligatoires

### 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année

Dans le cadre du programme de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, les élèves doivent suivre un cours d'anglais obligatoire à chacune de ces années. Ils ont le choix entre deux types de cours à ce niveau : théorique et appliqué.

Cours d'anglais, 9 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup> année					
Année	Nom du cours	Type de cours	Code	Crédit	Cours préalable <sup>3</sup>
9	Anglais	Théorique	ENG1D	1	
9	Anglais	Appliqué	ENG1P	1	
10	Anglais	Théorique	ENG2D	1	Anglais 9 <sup>e</sup> année, théorique ou appliqué
10	Anglais	Appliqué	ENG2P	1	Anglais 9 <sup>e</sup> année, théorique ou appliqué
* Les cours préalables ne s'appliquent qu'aux cours de 10 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup> année.					

Les cours d'anglais valent un crédit et ne peuvent donner droit à un demi-crédit seulement.

#### Anglais, 9<sup>e</sup> année, cours théorique (ENG1D)

Ce cours met l'accent sur les habiletés en lecture analytique, en écriture, en communication orale et en réflexion dont les élèves ont besoin pour réussir dans leurs études secondaires et leur vie quotidienne. Les élèves étudient et interprètent des textes contemporains et historiques, y compris des pièces de théâtre, des nouvelles et de courts essais, et décrivent et créent des œuvres médiatiques. On insiste sur le bon usage de la langue parlée et écrite.

#### Anglais, 9<sup>e</sup> année, cours appliqué (ENG1P)

Ce cours met l'accent sur les habiletés clés en lecture, en écriture, en communication orale et en réflexion dont les élèves ont besoin pour réussir dans leurs études secondaires et leur vie quotidienne. Les élèves étudient des pièces de théâtre, des nouvelles et des articles de journaux et de magazines et décrivent et créent des œuvres médiatiques. On insiste sur le bon usage de la langue parlée et écrite.

#### Anglais, 10<sup>e</sup> année, cours théorique (ENG2D)

Ce cours élargit la gamme des habiletés en lecture analytique, en écriture, en communication orale et en réflexion dont les élèves ont besoin pour réussir dans leurs études secondaires et leur vie quotidienne. Les élèves étudient et interprètent des textes contemporains et historiques stimulants, y compris des romans, des poèmes, des pièces de théâtre et des articles d'opinion, et analysent et créent des œuvres médiatiques efficaces. On insiste sur l'usage réfléchi de la langue parlée et écrite.

#### Anglais, 10<sup>e</sup> année, cours appliqué (ENG2P)

Ce cours élargit la gamme des habiletés clés en lecture, en écriture, en communication orale et en réflexion dont les élèves ont besoin pour réussir dans toutes les matières du curriculum. Les élèves étudient et interprètent des romans, des poèmes, des magazines et des rapports et décrivent, conçoivent et produisent des œuvres médiatiques efficaces. On insiste sur l'usage clair et cohérent de la langue parlée et écrite.

### 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année

Les élèves doivent obtenir un crédit obligatoire en anglais en 11<sup>e</sup> ainsi qu'en 12<sup>e</sup> année. Ils ont alors le choix entre trois types de cours : préuniversitaire, précollégial et préemploi. Les cours obligatoires mettent l'accent

<sup>3</sup> <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/secondary/english/engfulf.html>

sur la maîtrise de la lecture, de l'écriture et de l'usage de la langue et sur une connaissance poussée des médias.

<b>Cours obligatoires en anglais, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année</b>				
<b>Année</b>	<b>Nom du cours</b>	<b>Type de cours</b>	<b>Code</b>	<b>Cours préalable</b>
11	Anglais	Préuniversitaire	ENG3U	Anglais, 10 <sup>e</sup> année, théorique
11	Anglais	Précollégial	ENG3C	Anglais, 10 <sup>e</sup> année, appliqué
11	Anglais	Préemploi	ENG3E	Anglais, 10 <sup>e</sup> année, appliqué
12	Anglais	Préuniversitaire	ENG4U	Anglais, 11 <sup>e</sup> année, préuniversitaire
12	Anglais	Précollégial	ENG4C	Anglais, 11 <sup>e</sup> année, précollégial
12	Anglais	Préemploi	ENG4E	Anglais, 11 <sup>e</sup> année, préemploi

Les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année valent un crédit. Toutefois, des cours de un demi-crédit peuvent être créés pour les programmes spécialisés, tels les programmes de transition de l'école au travail et les programmes d'apprentissage. Le cours original ne doit toutefois pas constituer une exigence d'admission à un programme universitaire.

### **Anglais, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire (ENG3U)**

Ce cours met l'accent sur le développement des habiletés en lecture et écriture, en pensée critique et en communication. Les élèves y étudient des textes stimulants de diverses périodes, mènent des recherches, analysent l'information ainsi recueillie, rédigent des essais convaincants et littéraires et analysent les liens entre les formes de média, les auditoires et les pratiques de l'industrie des médias. On insiste sur l'évolution de la langue anglaise.

### **Anglais, 11<sup>e</sup> année, cours précollégial (ENG3C)**

Ce cours met l'accent sur le développement des habiletés en lecture et écriture, en pensée critique et en communication. Les élèves y étudient le contenu, la forme et le style de textes informatifs et d'œuvres littéraires du Canada et d'ailleurs, rédigent des rapports, des lettres et des essais convaincants et analysent les formes de média, les auditoires et les pratiques de l'industrie des médias. On insiste sur le choix de la voix appropriée et sur l'usage précis et clair de la langue des affaires et du langage technique.

### **Anglais, 11<sup>e</sup> année, cours préemploi (ENG3E)**

Ce cours met l'accent sur le développement des habiletés en lecture et écriture, en pensée critique et en communication. Les élèves y étudient le contenu, la forme et le style de textes informatifs et d'œuvres littéraires, rédigent des explications, des lettres et des rapports et explorent les liens entre les formes de média, les auditoires et les pratiques de l'industrie des médias. On insiste sur l'usage clair, exact et efficace de la langue dans un éventail de contextes.

### **Anglais, 12<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire (ENG4U)**

Ce cours vise à consolider les habiletés en lecture et écriture, en pensée critique et en communication. Les élèves y analysent un éventail de textes stimulants de diverses périodes, de divers pays et de diverses cultures, rédigent des essais analytiques et argumentatifs ainsi qu'un rapport d'envergure sur un projet de recherche littéraire autonome et appliquent des concepts clés dans l'analyse d'œuvres médiatiques. Ils doivent notamment comprendre le langage universitaire et apprendre comment l'utiliser avec cohérence et confiance pour discuter et argumenter.

**Anglais, 12<sup>e</sup> année, cours précollégial (ENG4C)**

Ce cours vise à consolider les habiletés en lecture et écriture, en pensée critique et en communication. Les élèves y analysent des textes informatifs et des œuvres littéraires de diverses périodes, de divers pays et de diverses cultures, rédigent des rapports de recherche, des sommaires et de courts essais analytiques, réalisent un travail de recherche autonome et analysent les liens entre les formes de média, les auditoires et les pratiques de l'industrie des médias. On insiste sur le choix du style approprié et l'usage efficace de la langue des affaires et du langage technique.

**Anglais, 12<sup>e</sup> année, cours préemploi (ENG4E)**

Ce cours vise à consolider les habiletés en lecture et écriture, en pensée critique et en communication. Les élèves y étudient des textes informatifs et des œuvres littéraires de divers pays et cultures, rédigent des sommaires, des rapports, des curriculum vitæ et de courts essais, réalisent un travail de recherche autonome et expliquent les liens entre les formes de média, les auditoires et les pratiques de l'industrie des médias. On insiste sur l'usage exact, cohérent et adapté au contexte d'un langage spécialisé, lié au milieu du travail.

**Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario, 12<sup>e</sup> année (OLC4O)**

Ce cours aide les élèves à acquérir et à démontrer les compétences linguistiques interdisciplinaires évaluées par le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL). Les élèves qui réussissent ce cours satisfont automatiquement à la condition provinciale d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques. Les élèves lisent un éventail de textes informatifs, narratifs et graphiques et produisent des écrits de formes variées, y compris des sommaires, des paragraphes d'information, des articles d'opinion et des résumés de nouvelles. De plus, ils maintiennent et gèrent un portfolio renfermant leurs expériences en lecture et des échantillons de leurs écrits.

**Critère d'admissibilité** – Les élèves qui échouent au TPCL peuvent améliorer leurs compétences linguistiques en suivant le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario.

**Cours optionnels**

Plus thématiques et spécialisés, les cours optionnels permettent aux élèves d'explorer leurs intérêts personnels ainsi que d'approfondir et d'élargir certaines des connaissances et des habiletés acquises dans les cours obligatoires. Les cours optionnels sont de quatre types : préuniversitaires, préuniversitaires/précollégiaux, précollégiaux et ouverts. Les élèves peuvent choisir de suivre un des cours optionnels d'anglais pour obtenir un crédit obligatoire supplémentaire exigé pour l'obtention du diplôme.

Les cours optionnels du programme d'anglais portent sur les mêmes connaissances et habiletés en lecture, en écriture et en communication orale et visuelle que les cours obligatoires, mais chacun d'eux présente une orientation davantage thématique ou spécialisée. Les attentes sont donc regroupées en domaines qui témoignent de l'orientation de chaque cours. Voici la liste de ces domaines et des cours qui s'y rattachent.

<b>Cours optionnels d'anglais, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année</b>				
<b>Année</b>	<b>Nom du cours</b>	<b>Type de cours</b>	<b>Code</b>	<b>Domaines</b>
11	Littérature canadienne	Préuniversitaire/ précollégial	ETC3M	Lecture et interprétation de textes littéraires canadiens; Réaction aux textes littéraires canadiens.
11	Compétences linguistiques : lecture et écriture	Ouvert	ELS3O	Compétences en lecture; Compétences en écriture.
11	Étude des médias	Ouvert	EMS3O	Textes médiatiques; Auditoires des médias; Productions médiatiques.
11	Compétences oratoires et orales	Ouvert	EPS3O	Préparation de présentations; Présentations; Réaction aux présentations.
12	Études en littérature	Préuniversitaire	ETS4U	Lecture et interprétation de textes littéraires; Réaction aux textes littéraires.
12	L'art d'écrire	Préuniversitaire	EWC4U	Exploration de l'art d'écrire; Mise en pratique de l'art d'écrire.
12	Études en littérature	Précollégial	ETS4C	Lecture et interprétation de textes littéraires; Réaction aux textes littéraires.
12	L'art d'écrire	Précollégial	EWC4C	Exploration de l'art d'écrire; Mise en pratique de l'art d'écrire.
12	Communication dans le monde des affaires et de la technologie	Ouvert	EBT4O	Exploration des communications dans le monde des affaires et de la technologie; Création de communications commerciales et techniques.
<b>Remarque :</b> Chacun des cours ci-dessus vaut un crédit.				

Les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année valent un crédit. Toutefois, des cours de un demi-crédit peuvent être créés pour les programmes spécialisés, tels les programmes de transition de l'école au travail et les programmes d'apprentissage. Le cours original ne doit toutefois pas constituer une exigence d'admission à un programme universitaire. Chaque université désigne les cours préalables exigés pour l'admission à certains programmes. Ces cours doivent donner droit à un crédit, de sorte que les élèves satisfassent aux conditions d'admission.

Ces cours sont décrit en détail sur le site Web du ministère sous > Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Curriculum de la 9<sup>e</sup> et de la 10<sup>e</sup> année ou Curriculum de la 11<sup>e</sup> et de la 12<sup>e</sup> année > *English* <<http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/curric0910f.html>> ou <<http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/curric1112f.html>>.

### **Anglais langue seconde (ALS) et perfectionnement de l'anglais (English Literacy Development, ou ELD)**

Les cours d'ALS aident les élèves dont l'anglais n'est pas la langue première à apprendre la langue d'instruction. La plupart des élèves ont reçu dans leur pays d'origine une éducation qui les a préparés à réussir au programme d'études du palier secondaire.

Les cours de perfectionnement de l'anglais favorisent un développement accéléré des compétences linguistiques chez les élèves dont l'éducation présente des lacunes importantes. Ces cours s'adressent à des

élèves de tous les milieux linguistiques qui ont récemment immigré de pays où l'accès à l'éducation était peut-être très limité.

Les cours d'ALS présentent cinq niveaux de difficulté : A, B, C, D et E.

Pour leur part, les cours de perfectionnement de l'anglais en présentent quatre : A, B, C et D.

Tous ces cours sont ouverts.

Les conditions suivantes s'appliquent aux crédits découlant de cours d'ALS ou de perfectionnement de l'anglais.

- Les élèves qui intègrent le système d'études secondaires de l'Ontario au cours de n'importe quelle année peuvent utiliser **jusqu'à trois crédits** découlant de cours d'ALS ou de cours de perfectionnement de l'anglais pour trois des quatre crédits obligatoires en anglais. Le reste des crédits en anglais seront obtenus en 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année.
- Il importe de signaler que les élèves doivent parfois réussir d'autres cours d'anglais pour satisfaire aux critères d'admission ou d'embauche de certains programmes postsecondaires ou employeurs.

Les deux tableaux ci-dessous montrent la progression de la plupart des élèves dans les cours d'ALS et de perfectionnement de l'anglais. Certains élèves peuvent suivre simultanément des cours d'ALS et des cours de perfectionnement de l'anglais.

Cours d'anglais langue seconde (ALS)					
Niveau	Nom du cours	Type	Code	Crédit	Préalable
1	Initiation à la communication en anglais	Ouvert	ESLAO	1	
2	L'anglais au quotidien	Ouvert	ESLBO	1	ALS 1 ou l'équivalent*
3	L'anglais à l'école et au travail	Ouvert	ESLCO	1	ALS 2 ou l'équivalent
4	Techniques d'étude en anglais	Ouvert	ESLDO	1	ALS 3 ou l'équivalent
5	Passerelle vers l'anglais	Ouvert	ESLEO	1	ALS 4 ou l'équivalent

\* Par « équivalent », on entend un cours similaire offert dans une autre province ou un autre territoire du Canada ou dans un autre pays ou un niveau de compétence égal reconnu par une évaluation initiale. Voir « *Reception, Assessment, Placement, and Monitoring of Students*<sup>4</sup> ».

Cours de perfectionnement de l'anglais (ELD)					
Niveau	Nom du cours	Type	Code	Crédit	Préalable
1	Initiation à la littéracie	Ouvert	ELDAO	1	
2	Compétences de base en littéracie	Ouvert	ELDBO	1	ELD 1 ou l'équivalent*
3	La littéracie au quotidien	Ouvert	ELDCO	1	ELD 2 ou l'équivalent
4	La littéracie à l'école et au travail	Ouvert	ELDDO	1	ELD 3 ou l'équivalent

\* Par « équivalent », on entend un cours similaire offert dans une autre province ou un autre territoire du Canada ou dans un autre pays ou un niveau de compétence égal reconnu par une évaluation initiale. Voir « *Reception, Assessment, Placement, and Monitoring of Students*<sup>5</sup> ».

<sup>4</sup> <http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/esl/eslful.html>

<sup>5</sup> <http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/esl/eslful.html#recep%23recep>

Les cours d'ALS et de perfectionnement de l'anglais peuvent être offerts sous la forme de demi-cours, chacun donnant droit à un demi-crédit.

Ces cours sont décrits en détail sur le site Web du ministère sous > *Elementary and Secondary* > *Curriculum and Policy* > *Secondary* > *Grades 9 and 10* ou *Grades 11 and 12* > *English as a Second Language and English Literacy Development* <http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/esl/eslful.html>

## 10. Français langue première

Les cours obligatoires et optionnels sont décrits dans la section du présent guide qui porte sur le curriculum français<sup>6</sup> de l'Ontario.

## 11. Français langue seconde

Les élèves doivent obtenir **un crédit** en français langue seconde (FLS). N'importe quel cours de FLS donne droit à un crédit obligatoire de français langue seconde pour le diplôme d'études secondaires. Le crédit obligatoire est habituellement obtenu en 9<sup>e</sup> année.

**Remarque :** Les élèves qui ont suivi à l'élémentaire un cours de langue seconde autochtone (NSL) au lieu d'un cours de FLS et qui souhaitent apprendre une langue autochtone au secondaire plutôt de le français peuvent utiliser le crédit obtenu dans le cours NL1 ou NL2, décrit dans le programme-cadre de la 9<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> année, au lieu du cours obligatoire de FLS <<http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/secondary/natlang/natlfulf.html>>.

Le programme de FLS prépare les élèves à être efficaces dans le monde stimulant qui les attend en leur fournissant les compétences dont ils auront besoin pour communiquer dans une langue seconde. Pour que le programme d'études soit pertinent au vécu des élèves, les connaissances et les habiletés sont enseignées dans des contextes qui témoignent de leurs champs d'intérêt et de leurs expériences. Les élèves peuvent choisir des cours débouchant sur des études postsecondaires ou sur le marché du travail en fonction de leurs champs d'intérêt personnels, de leurs forces et de leurs aspirations.

### Programmes de FLS

Le curriculum de FLS comporte trois programmes : programme de base de français (*Core French*), programme intensif de français (*Extended French*) et programme d'immersion en français. Ces programmes témoignent de la diversité des besoins des élèves et permettent à ces derniers de développer, à divers niveaux d'intensité, leurs connaissances et leurs habiletés en français.

Bien qu'ils présentent différents niveaux d'intensité, ces trois programmes partagent un même objectif : aider les élèves à acquérir des habiletés en communication orale (savoir écouter et parler), en lecture et en écriture en français. Grâce à une stratégie thématique et à un éventail de ressources médiatiques, tous ces programmes mettent l'accent sur l'acquisition de ces habiletés.

Peu importe l'année, les élèves ne peuvent accumuler leurs crédits que dans un seul type de programme – programme de base, programme intensif ou programme d'immersion – pour leur diplôme d'études secondaires.

### Programme de base de français

Le programme de base de français apprend aux élèves les habiletés fondamentales en communication en français et leur fait comprendre la nature de cette langue et de sa culture. Il permet aux élèves de manier suffisamment bien la langue française pour poursuivre des études dans cette langue et communiquer avec des francophones.

<sup>6</sup> <http://www.cmec.ca/tguide/2001/fr/on.stm#FLM>

À la fin de ce programme de quatre ans, les élèves sont en mesure de participer sans hésiter à des conversations en français, de lire – avec l'aide d'un dictionnaire – des livres, des magazines et des journaux en français et de saisir le sens général des informations et d'autres émissions diffusées à la radio et à la télévision.

### 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année

Dans le cadre du programme de base de français de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, deux types de cours sont offerts : théorique et appliqué. Le programme intensif et le programme d'immersion n'offrent que des cours théoriques.

Cours de français langue seconde, 9 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup> année					
Année	Nom du cours	Type de cours	Code	Crédit	Préalables
9	Programme de base	Théorique	FSF1D	1	Minimum de 600 heures d'instruction en français, ou l'équivalent
9	Programme de base	Appliqué	FSF1P	1	Minimum de 600 heures d'instruction en français, ou l'équivalent
10	Programme de base	Théorique	FSF2D	1	Programme de base de 9 <sup>e</sup> année, théorique ou appliqué
10	Programme de base	Appliqué	FSF2P	1	Programme de base de 9 <sup>e</sup> année, théorique ou appliqué
9	Programme intensif	Théorique	FEF1D	1	Minimum de 1260 heures d'instruction en français, ou l'équivalent
10	Programme intensif	Théorique	FEF2D	1	Programme intensif ou programme d'immersion de 9 <sup>e</sup> année
9	Programme d'immersion	Théorique	FIF1D	1	Minimum de 3800 heures d'instruction en français, ou l'équivalent
10	Programme d'immersion	Théorique	FIF2D	1	Programme d'immersion de 9 <sup>e</sup> année

Les cours de français langue seconde valent un crédit et ne peuvent donner droit à un demi-crédit seulement.

### 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année

Dans le programme de base de français de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, deux types de cours de FLS sont offerts : préuniversitaire et ouvert. Le programme intensif et le programme d'immersion n'offrent que des cours préuniversitaires de FLS.

Cours de français langue seconde, 11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup> année				
Année	Nom du cours	Type de cours	Code	Préalable
11	Programme de base	Préuniversitaire	FSF3U	Programme de base de 10 <sup>e</sup> année, théorique
11	Programme de base	Ouvert	FSF3O	Programme de base de 10 <sup>e</sup> année, théorique ou appliqué
12	Programme de base	Préuniversitaire	FSF4U	Programme de base de 11 <sup>e</sup> année, préuniversitaire
12	Programme de base	Ouvert	FSF4O	Programme de base de 11 <sup>e</sup> année, préuniversitaire ou ouvert
11	Programme intensif	Préuniversitaire	FEF3U	Programme intensif de 10 <sup>e</sup> année
12	Programme intensif	Préuniversitaire	FEF4U	Programme intensif de 11 <sup>e</sup> année
11	Programme d'immersion	Préuniversitaire	FEF3U	Programme d'immersion de 10 <sup>e</sup> année
12	Programme d'immersion	Préuniversitaire	FEF4U	Programme d'immersion de 11 <sup>e</sup> année
<b>Remarques :</b>				
<ol style="list-style-type: none"> <li>Chacun des cours ci-dessus vaut un crédit.</li> <li>N'importe quel cours de FLS donne droit à un crédit obligatoire de français langue seconde aux fins d'obtention du diplôme d'études secondaires. Le crédit obligatoire est habituellement obtenu en 9<sup>e</sup> année.</li> </ol>				

Les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année valent un crédit. Toutefois, des cours de un demi-crédit peuvent être créés pour les programmes spécialisés, tels les programmes de transition de l'école au travail et les programmes d'apprentissage. Le cours original ne doit toutefois pas constituer une exigence d'admission à un programme universitaire. Chaque université désigne les cours préalables exigés pour l'admission à certains programmes. Ces cours doivent donner droit à un crédit, de sorte que les élèves satisfassent aux conditions d'admission.

## 12. Français immersion

### Programme intensif de français

Le programme intensif de français développe les connaissances et les habiletés des élèves en français et leur fait comprendre et apprécier la culture francophone du Canada et d'ailleurs. À la fin de ce programme de quatre ans, les élèves sont en mesure de discuter librement de sujets familiers, de lire – avec l'aide occasionnelle d'un dictionnaire – des livres, des magazines et des journaux en français et de bien fonctionner dans un milieu francophone.

### Programme d'immersion en français

Le programme d'immersion en français développe et aiguise la capacité qu'ont les élèves de communiquer en français. Il vise également à étendre leurs connaissances du français par l'étude de la littérature de langue française. À la fin de ce programme de quatre ans, les élèves sont en mesure de participer sans difficultés à des conversations, de suivre des cours collégiaux ou universitaires donnés en français langue première et à travailler dans un milieu où le français est la langue de travail.

Tous les cours de français ainsi que les cours préalables sont décrits en détail sur le site Web du ministère sous les rubriques > *Elementary and Secondary School* > *Curriculum and Policy* > *Secondary Curriculum* > *Grades 9 and 10* ou *Grades 11 and 12* > *French as a Second Language*  
<<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/fsl/fslful.html>>.

## 13. Mathématiques

### Cours obligatoires

L'élève doit accumuler **trois crédits** en mathématiques, dont au moins un découlant d'un cours de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année. Pour obtenir tous ses crédits obligatoires en mathématiques, il doit sélectionner les cours dont il a besoin parmi ceux décrits dans les programmes-cadres de mathématiques du secondaire.

#### 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année

L'élève de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année peut choisir des cours soit de type théorique ou appliqué. Les cours de mathématiques sont obligatoirement des cours complets de un crédit; ils ne peuvent donner droit à un demi-crédit seulement.

Les contenus des cours du programme de mathématiques sont divisés en domaines.

#### 9<sup>e</sup> année

Cours	Domaines
Principes de mathématiques, 9 <sup>e</sup> année	Numération et algèbre et Relations
Méthodes de mathématiques, 9 <sup>e</sup> année	Géométrie analytique
	Mesure et géométrie

#### 10<sup>e</sup> année

Cours	Domaines
Principes de mathématiques, 10 <sup>e</sup> année	Fonctions quadratiques
	Géométrie analytique
	Trigonométrie
Méthodes de mathématiques, 10 <sup>e</sup> année	Proportionnalité
	Fonctions linéaires
	Fonctions quadratiques

Année	Nom du cours	Type de cours	Code	Préalable*
9	Principes de mathématiques	Théorique	MPM1D	
9	Méthodes de mathématiques	Appliqué	MFM1P	
10	Principes de mathématiques	Théorique	MPM2D	Mathématiques de 9 <sup>e</sup> année, théorique ou appliqué
10	Méthodes de mathématiques	Appliqué	MFM2P	Mathématiques de 9 <sup>e</sup> année, théorique ou appliqué

**Principes de mathématiques, 9<sup>e</sup> année, cours théorique (MPM1D)**

Ce cours permet à l'élève de comprendre les concepts mathématiques associés à l'algèbre, à la géométrie analytique ainsi qu'à la mesure et à la géométrie. Cet apprentissage se fait par la recherche, l'utilisation efficace de la technologie et le raisonnement abstrait. L'élève se penche sur les relations, qu'il généralise ensuite sous la forme d'équations linéaires, et détermine les liens entre différentes représentations d'une relation. Il explore également les relations qui découlent de la mesure d'objets tridimensionnels et de formes bidimensionnelles. L'élève raisonne de façon mathématique et communique ses réflexions à mesure qu'il résout un problème à plusieurs étapes.

**Méthodes de mathématiques, 9<sup>e</sup> année, cours appliqué (MFM1P)**

Ce cours permet à l'élève de mieux comprendre les concepts mathématiques associés aux bases de l'algèbre, au raisonnement proportionnel, à la mesure et à la géométrie, et ce, grâce à la recherche personnelle, à l'utilisation efficace de la technologie et à des activités pratiques. L'élève étudie des exemples de la vie courante pour élaborer diverses représentations des relations linéaires et détermine les liens entre ces représentations. Il explore également certaines relations qui émergent de la mesure d'objets tridimensionnels et de formes bidimensionnelles. L'élève consolide ses compétences mathématiques en solutionnant des problèmes et en communiquant son raisonnement.

**Principes de mathématiques, 10<sup>e</sup> année, cours théorique (MPM2D)**

Ce cours permet à l'élève de mieux comprendre les relations et de parfaire ses compétences en résolution de problèmes et en algèbre grâce à la recherche personnelle, à l'utilisation efficace de la technologie et au raisonnement abstrait. L'élève explore les relations quadratiques et leurs applications, solutionne et applique des systèmes linéaires, vérifie les propriétés de figures géométriques à l'aide de la géométrie analytique et étudie la trigonométrie des triangles rectangles et acutangles. Il réfléchit de façon mathématique pour solutionner des problèmes à plusieurs étapes et communiquer son raisonnement.

**Méthodes de mathématiques, 10<sup>e</sup> année, cours appliqué (MFM2P)**

Ce cours permet à l'élève de consolider sa compréhension des relations et d'étendre ses compétences en résolution de problèmes et en algèbre grâce à la recherche personnelle, à l'utilisation efficace de la technologie et à des activités pratiques. L'élève élabore des équations de géométrie analytiques, en trace le graphique, solutionne et applique des systèmes linéaires à l'aide d'exemples de la vie courante et explore et interprète les graphiques de relations quadratiques. Il étudie des triangles similaires, la trigonométrie des triangles rectangles et la mesure d'objets tridimensionnels. L'élève consolide ses compétences mathématiques en solutionnant des problèmes et en communiquant son raisonnement.

**11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année**

En mathématiques, quatre types de cours sont offerts en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année : cours préuniversitaires, préuniversitaires/précollégiaux, précollégiaux et préemploi.

Cours de mathématiques, 11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup> année				
Année	Nom du cours	Type de cours	Code	Domaines
11	Fonctions et relations	Préuniversitaire	MCR3U	Applications financières et séquences; Fonctions trigonométriques; Outils pour fonctionner et communiquer avec des fonctions; Étude des lieux géométriques et des coniques.
11	Fonctions	Préuniversitaire/Précollégial	MCF3M	Applications financières et séquences; Fonctions trigonométriques; Outils pour fonctionner et communiquer avec des fonctions.
11	Mathématiques et finances personnelles	Précollégial	MBF3C	Modèles de croissance exponentielle; Applications des intérêts composés et des annuités; Décisions financières personnelles.
11	Mathématiques de la vie courante	Préemploi	MEL3E	Revenu, impôts et achats; Économies, investissements et emprunt; Transports et voyages.
12	Fonctions avancées et introduction au calcul différentiel	Préuniversitaire	MCB4U	Fonctions avancées; Concepts sous-jacents du calcul différentiel; Dérivées et applications.
12	Géométrie et mathématiques discrètes	Préuniversitaire	MGA4U	Géométrie; Preuve et résolution de problèmes; Mathématiques discrètes.
12	Mathématiques de la gestion des données	Préuniversitaire	MDM4U	Organisation des données aux fins d'analyse; Dénombrement et probabilité; Statistique; Intégration des techniques de gestion des données.
12	Mathématiques du collège et des métiers	Précollégial	MAP4C	Applications de la statistique; Application de la géométrie, de la mesure et de la trigonométrie; Analyse des modèles mathématiques.
12	Mathématiques de la technologie au collège	Précollégial	MCT4C	Fonctions polynômes et proportionnalité inverse; Fonctions exponentielles et logarithmiques; Applications et consolidation.
12	Mathématiques de la vie courante	Préemploi	MEL4E	Statistique et probabilité; Activités financières de la vie courante; Applications de la mesure et de la géométrie.

**Remarque :** Chacun des cours ci-dessus vaut un crédit.

Les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année valent un crédit. Toutefois, des cours de un demi-crédit peuvent être créés pour les programmes spécialisés, tels les programmes de transition de l'école au travail et les programmes d'apprentissage. Le cours original ne doit toutefois pas constituer une exigence d'admission à un programme universitaire. Chaque université désigne les cours préalables exigés pour l'admission à certains programmes. Ces cours doivent donner droit à un crédit, de sorte que les élèves satisfassent aux conditions d'admission.

**Fonctions et relations, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire (MCR3U)**

Ce cours porte sur des applications mathématiques en finances, traite de façon plus approfondie des fonctions et présente les relations du second degré. L'élève résout des problèmes en finances personnelles en faisant appel aux suites et aux séries. Il explore les propriétés et les applications des fonctions trigonométriques, apprend à travailler plus facilement avec les polynômes, les expressions rationnelles et les expressions exponentielles et étudie les fonctions réciproques et les transformations de fonctions. L'élève apprend également à manier la notation symbolique et à communiquer son raisonnement mathématique. De plus, il étudie les lieux géométriques ainsi que les propriétés et les applications des sections coniques.

**Préalable :** Principes de mathématiques, 10<sup>e</sup> année, cours théorique

**Fonctions, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire/précollégial (MCF3M)**

Ce cours présente des applications mathématiques en finances et permet à l'élève de se familiariser davantage avec les fonctions. L'élève résout des problèmes en finances personnelles en faisant appel aux suites et aux séries. Il explore les propriétés et les applications des fonctions trigonométriques et manipule des polynômes ainsi que des fonctions rationnelles et exponentielles. L'élève explore les fonctions réciproques et les transformations de fonctions et apprend à utiliser la notation symbolique et à communiquer son raisonnement mathématique avec plus de facilité.

**Préalable :** Principes de mathématiques, 10<sup>e</sup> année, cours théorique

**Mathématiques et finances personnelles, 11<sup>e</sup> année, cours précollégial (MBF3C)**

Ce cours permet à l'élève de mieux comprendre les phénomènes de croissance exponentielle et l'importance des finances personnelles. L'élève explore les propriétés des fonctions exponentielles, développe des habiletés à manipuler des expressions comportant des puissances, résout des problèmes et étudie des applications financières liées aux intérêts composés et aux annuités. Il apprend des principes mathématiques qui l'aideront à gérer ses finances au chapitre des frais de transport, du coût du logement et du financement de son choix de carrière.

**Préalable :** Méthodes de mathématiques, 10<sup>e</sup> année, cours appliqué

**Mathématiques de la vie courante, 11<sup>e</sup> année, cours préemploi (MEL3E)**

Ce cours permet à l'élève de mieux comprendre les mathématiques appliquées à la vie de tous les jours. L'élève résout des problèmes associés à la rémunération, aux modes de taxation et aux achats. Il apprend à calculer l'intérêt simple et l'intérêt composé sur les épargnes, les emprunts et les placements. L'élève calcule et compare le coût de différents moyens de transport.

**Préalable :** Mathématiques, 9<sup>e</sup> année, cours théorique ou appliqué

**Fonctions avancées et introduction au calcul différentiel, 12<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire (MCB4U)**

Ce cours permet à l'élève de travailler davantage avec les fonctions et lui présente les concepts et les compétences de base du calcul différentiel. L'élève explore les propriétés et les applications des fonctions polynômes, exponentielles et logarithmiques. Il approfondit sa compréhension des mathématiques relativement aux taux de variation. L'élève apprend à manier plus facilement les concepts et les compétences du calcul différentiel appliqués aux fonctions polynômes, rationnelles, exponentielles et logarithmiques. Il fait appel à ces compétences pour solutionner des problèmes dans un éventail d'applications.

**Préalable :** Fonctions et relations, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire, ou Fonctions, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire/précollégial

### **Géométrie et mathématiques discrètes, 12<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire (MGA4U)**

Ce cours permet à l'élève d'élargir ses connaissances et ses compétences mathématiques liées à des concepts abstraits et de résoudre des problèmes complexes. L'élève résout des problèmes de vecteurs géométriques et cartésiens et détermine des intersections de droites et de plans dans l'espace tridimensionnel. Il développe aussi sa compréhension de la démonstration, en recourant à des méthodes déductives, algébriques, vectorielles et indirectes. L'élève résout également des problèmes en utilisant des techniques de combinatoire et fait des démonstrations d'après un raisonnement mathématique inductif.

**Préalable :** Fonctions et relations, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire

### **Mathématiques de la gestion des données, 12<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire (MDM4U)**

Ce cours porte sur les mathématiques liées à la gestion des données. L'élève applique des méthodes pour gérer un volume important d'information et recourt à des techniques de dénombrement, à la théorie des probabilités et à la statistique pour modéliser et résoudre des problèmes. Il réalise un projet d'envergure qui résume les attentes du cours et favorise la persévérance et l'autonomie. Ce cours intéressera particulièrement l'élève qui projette de s'inscrire à un programme universitaire en affaires et commerce, en sciences sociales ou en sciences humaines.

**Préalable :** Fonctions et relations, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire, ou Fonctions, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire/précollégial

### **Mathématiques du collège et des métiers, 12<sup>e</sup> année, cours précollégial (MAP4C)**

Ce cours apprend à l'élève les connaissances et les habiletés mathématiques requises dans plusieurs programmes collégiaux. L'élève utilise des méthodes statistiques pour analyser des problèmes et résout divers problèmes en concevant et en construisant des maquettes qui nécessitent la mise en application des principes de la géométrie et de la mesure. Il résout divers problèmes à l'aide de la trigonométrie du triangle. L'élève est aussi amené à analyser et à interpréter divers modèles mathématiques.

**Préalable :** Mathématiques et finances personnelles, 11<sup>e</sup> année, cours précollégial, ou Fonctions, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire/précollégial (ou Fonctions et relations, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire)

### **Mathématiques de la technologie au collège, 12<sup>e</sup> année, cours précollégial (MCT4C)**

Ce cours porte sur les connaissances et les habiletés mathématiques dont l'acquisition permettra à l'élève de s'inscrire dans des programmes collégiaux de technologie. L'élève explore les propriétés et les applications des fonctions polynômes, exponentielles et logarithmiques. Il résout des problèmes de variation inverse et explore les propriétés des fonctions inverses. L'élève examine des modèles d'une variété de fonctions, résout des problèmes comprenant des fonctions définies par intervalles et solutionne des systèmes linéaires quadratiques. Il renforce ses aptitudes à raisonner et à communiquer.

**Préalable :** Fonctions, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire/précollégial (ou Fonctions et relations, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire)

### **Mathématiques de la vie courante, 12<sup>e</sup> année, cours préemploi (MEL4E)**

Ce cours met l'accent sur l'application de concepts mathématiques pour résoudre des problèmes de la vie courante. L'élève applique des principes de la statistique à des sujets d'intérêt personnel et analyse certaines situations de la vie courante en se fondant sur les probabilités. Il étudie les postes d'un budget familial et examine le coût du logement, résout des problèmes à l'aide d'estimations et de mesures et applique des principes de géométrie à la conception d'objets.

**Préalable :** Mathématiques de la vie courante, 11<sup>e</sup> année, cours préemploi

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les cours et les préalables, il suffit de consulter le site Web du ministère en suivant les liens > *Secondary Education* > *Curriculum and Policy* > *Secondary > Grades 9 and 10* ou *Grades 11 and 12 Curriculum* > *Mathematics*

<<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/math/mathful.html>> ou

<<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/grade1112/math/math.html>>

## 14. Sciences

### Aperçu

La raison d'être du programme de sciences est de permettre à tous les élèves du secondaire d'acquérir une culture scientifique. Ceci se concrétise par la réalisation par chaque élève de trois objectifs généraux. Le programme de sciences du secondaire, soit de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, appuie ces objectifs :

- comprendre les concepts de base des sciences;
- développer les habiletés, les stratégies et les dispositions intellectuelles requises pour les sciences;
- faire des rapprochements entre, d'une part, les sciences et, d'autre part, la technologie, la société et l'environnement.

Ces trois objectifs sont décrits plus en détail dans les cours du programme de sciences. Chaque domaine général de chaque cours comporte trois attentes globales et trois ensembles d'attentes précises correspondant à chacun des trois objectifs. Ces objectifs constituent également la base sur laquelle se fonde l'évaluation du rendement des élèves en sciences.

Les élèves doivent obtenir **deux crédits** en sciences. Ils peuvent suivre n'importe quel cours qui est décrit dans les programmes-cadres en sciences du palier secondaire et qui donne droit à un crédit obligatoire en sciences.

### Cours de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année

Deux types de cours de sciences sont offerts en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année : théorique et appliqué.

#### Domaines

En 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, les quatre matières suivantes sont traitées comme des domaines au sein de chaque cours :

- biologie;
- chimie;
- sciences de la Terre et de l'espace;
- physique.

Les sujets abordés dans chacun des domaines de chaque cours de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année sont présentés dans le tableau suivant. Les sciences environnementales sont intégrées aux attentes du curriculum de chaque cours de sciences.

Domaines et sujets des cours de 9 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup> année				
Domaine	Cours théoriques de 9 <sup>e</sup> année	Cours appliqués de 9 <sup>e</sup> année	Cours théoriques de 10 <sup>e</sup> année	Cours appliqués de 10 <sup>e</sup> année
Biologie	Reproduction	Reproduction : processus et applications	Durabilité des écosystèmes	Écosystèmes et activités humaines
Chimie	Atomes et éléments	Exploration de la matière	Processus chimiques	Applications pratiques des réactions chimiques
Sciences de la Terre et de l'espace	Étude de l'Univers	Exploration de l'espace	Dynamique des phénomènes météorologiques	Systèmes météorologiques
Physique	Caractéristiques de l'électricité	Applications de l'électricité	Mouvement	Applications du mouvement

Le tableau suivant présente tous les cours de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année et leur préalable.

### Cours de sciences, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année

Année	Nom du cours	Type de cours	Code	Préalable
9	Sciences	Théorique	SNC1D	
9	Sciences	Appliqué	SNC1P	
10	Sciences	Théorique	SNC2D	Cours théorique ou appliqué de sciences de 9 <sup>e</sup> année
10	Sciences	Appliqué	SNC2P	Cours théorique ou appliqué de sciences de 9 <sup>e</sup> année

Les cours de sciences de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année doivent être offerts à titre de cours complets, et non sous la forme de deux cours de un demi-crédit.

### 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année

Quatre types de cours de sciences sont offerts en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année : préuniversitaire, préuniversitaire/précollégial, précollégial et préemploi.

#### Domaines

Les attentes des cours de sciences sont regroupées en cinq domaines distincts mais connexes. Ces domaines diffèrent dans chaque cours. Dans la mesure du possible, le contenu porte sur les thèmes établis dans le *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences de la nature M à 12* <<http://www.cmec.ca/science/index.fr.stm>>.

Les sujets traités dans chacun des domaines de chacun des cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont présentés dans le tableau suivant.

<b>Domaines pour chacun des cours de sciences de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année</b>					
<b>Cours</b>	<b>Domaine 1</b>	<b>Domaine 2</b>	<b>Domaine 3</b>	<b>Domaine 4</b>	<b>Domaine 5</b>
Biologie 11 U	Fonctions cellulaires	Continuité génétique	Systèmes internes et régulation	Diversité des organismes vivants	Plantes : anatomie, croissance et fonctions
Biologie 11 C	Biologie cellulaire	Microbiologie	Anatomie et physiologie animales	Structure et physiologie végétales	Sciences environnementales
Biologie 12 U	Processus métaboliques	Génétique moléculaire	Homéostasie	Évolution	Dynamique des populations
Chimie 11 U	Matière et liaisons chimiques	Quantités et réactions chimiques	Solutions et solubilité	Gaz et chimie atmosphérique	Hydrocarbures et énergie
Chimie 12 U	Chimie organique	Changements d'énergie et vitesse de réaction	Systèmes chimiques et équilibre	Électrochimie	Structures et propriétés
Chimie 12 C	Matière et analyse qualitative	Chimie organique	Électrochimie	Calculs chimiques	Chimie de l'environnement
Sciences de la Terre et de l'espace 12 U	Planète Terre	Introduction aux sciences de la Terre	Matériaux géologiques	Processus internes et superficiels de la Terre	Histoire de la Terre
Physique 11 U	Forces et mouvement	Énergie, travail et puissance	Ondes et sons	Lumière et optique géométrique	Électricité et magnétisme
Physique 12 U	Forces et mouvement : dynamique	Énergie et mouvement	Champs gravitationnel, électrique et magnétique	Nature ondulatoire de la lumière	Interface matière-énergie
Physique 12 C	Systèmes mécaniques	Électricité et électronique	Systèmes hydrauliques et pneumatiques	Technologie des communications	Transformations d'énergie
Sciences 11 U/C	Sécurité et produits chimiques d'usage courant	Nutrition et fonctions du corps	Gestion des déchets	Sciences de l'espace	Technologies dans la vie quotidienne
Sciences 11 E	Matériel et sécurité	Circuits électriques	Micro-organismes	Système immunitaire et santé humaine	Impact de l'activité humaine sur l'environnement
Sciences 12 U/C	Produits organiques d'usage courant	Agents pathogènes et maladies	Sources d'énergie de substitution et répercussions planétaires	Systèmes de communications	Sciences et enjeux sociétaux contemporains

<b>Domaines pour chacun des cours de sciences de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année</b>					
<b>Cours</b>	<b>Domaine 1</b>	<b>Domaine 2</b>	<b>Domaine 3</b>	<b>Domaine 4</b>	<b>Domaine 5</b>
Sciences 12 E	Chimie à la maison et au travail	Communications : sons et images	Technologies médicales	Jardinage, horticulture, aménagement paysager et sylviculture	Environnements contrôlés
<i>Légende</i> – U = préuniversitaire, U/C = préuniversitaire/précollégial, C = précollégial et E = préemploi					

Le tableau suivant présente tous les cours et leur préalable.

<b>Cours de sciences de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année</b>				
<b>Année</b>	<b>Nom du cours</b>	<b>Type de cours</b>	<b>Code</b>	<b>Préalable</b>
<b>Biologie</b>				
11	Biologie	Préuniversitaire	SBI3U	Cours théorique de sciences de 10 <sup>e</sup> année
11	Biologie	Précollégial	SBI3C	Cours théorique ou appliqué de sciences de 10 <sup>e</sup> année
12	Biologie	Préuniversitaire	SBI4U	Cours préuniversitaire de biologie de 11 <sup>e</sup> année
<b>Chimie</b>				
11	Chimie	Préuniversitaire	SCH3U	Cours théorique de sciences de 10 <sup>e</sup> année
12	Chimie	Préuniversitaire	SCH4U	Cours préuniversitaire de chimie de 11 <sup>e</sup> année
12	Chimie	Précollégial	SCH4C	Cours théorique ou appliqué de sciences de 10 <sup>e</sup> année
<b>Sciences de la Terre et de l'espace</b>				
12	Sciences de la Terre et de l'espace	Préuniversitaire	SES4U	Cours théorique de sciences de 10 <sup>e</sup> année
<b>Physique</b>				
11	Physique	Préuniversitaire	SPH3U	Cours théorique de sciences de 10 <sup>e</sup> année
12	Physique	Préuniversitaire	SPH4U	Cours préuniversitaire de physique de 11 <sup>e</sup> année
12	Physique	Précollégial	SPH4C	Cours théorique ou appliqué de sciences de 10 <sup>e</sup> année
<b>Sciences</b>				
11	Sciences	Préuniversitaire/ précollégial	SNC3M	Cours théorique ou appliqué de sciences de 10 <sup>e</sup> année
11	Sciences	Préemploi	SNC3E	Cours théorique ou appliqué de sciences de 9 <sup>e</sup> année
12	Sciences	Préuniversitaire/ précollégial	SNC4M	Cours préuniversitaire/ précollégial de sciences de 11 <sup>e</sup> année
12	Sciences	Préemploi	SNC4E	Cours préemploi de sciences de 11 <sup>e</sup> année
<b>Remarque :</b> Chacun des cours ci-dessus vaut un crédit.				

Les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année valent un crédit. Toutefois, des cours de un demi-crédit peuvent être créés pour les programmes spécialisés, tels les programmes de transition de l'école au travail et les programmes d'apprentissage. Le cours original ne doit toutefois pas constituer une exigence d'admission à un programme universitaire. Chaque université désigne les cours préalables exigés pour l'admission à certains programmes. Ces cours doivent donner droit à un crédit, de sorte que les élèves satisfassent aux conditions d'admission.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les cours, il suffit de consulter le site Web du ministère en suivant les liens > *Secondary Education* > *Curriculum and Policy* > *Secondary* > *Grades 9 and 10* ou

*Grades 11 and 12 Curriculum > Science*

<<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/science/scieful.html>> ou

<<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/grade1112/math/math.html>>.

## 15. Sciences sociales

### 15.1 Études canadiennes et mondiales

#### Aperçu

Le programme d'études canadiennes et mondiales comprend cinq thèmes – l'économie, la géographie, l'histoire, le droit et la politique –, dans le cadre desquels les élèves apprennent comment les gens interagissent entre eux et avec leur environnement social et physique, et ce, aujourd'hui comme hier.

Les élèves doivent réussir les cours théoriques ou appliqués de géographie de 9<sup>e</sup> année et d'histoire de 10<sup>e</sup> année avant de pouvoir suivre les cours du programme d'études canadiennes et mondiales de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année. Le cours ouvert de un demi-crédit en **éducation à la citoyenneté** est lui aussi **obligatoire en 10<sup>e</sup> année**. Les élèves qui terminent avec succès le cours obligatoire de un crédit sur l'histoire du Canada, offert en 10<sup>e</sup> année et élaboré à l'échelon local, peuvent s'inscrire aux cours préemploi de 11<sup>e</sup> année du programme d'études canadiennes et mondiales.

Bien que les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année du programme d'études canadiennes et mondiales soient optionnels, les élèves doivent obtenir au moins **un crédit de deuxième cycle** du Groupe 1 en études canadiennes et mondiales **ou** en anglais **ou** en sciences humaines et sociales **ou** en apprentissage d'une troisième langue. N'importe quel cours de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année offert dans le cadre du programme permet à l'élève de remplir cette exigence.

#### 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année

Le programme d'études canadiennes et mondiales propose des cours d'histoire et de géographie de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année. Ces cours sont de deux types : théorique ou appliqué.

#### Domaines

Le cours Principes de géographie du Canada est organisé selon cinq domaines :

- Fondements de géographie : espace et systèmes
- Interactions humaines et environnementales
- Liens mondiaux
- Compréhension et gestion des changements
- Méthodes d'enquête géographique

Le cours Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale est organisé selon cinq domaines :

- Communautés locales, nationales et mondiales
- Changements et continuité
- Citoyenneté et patrimoine
- Structures sociales, économiques et politiques
- Méthodes d'enquête et de communication historiques

Le cours Éducation à la citoyenneté est organisé selon trois domaines :

- Des citoyennes et citoyens avisés
- Des citoyennes et citoyens déterminés

- Des citoyennes et citoyens dynamiques

Le tableau suivant présente tous les cours de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année :

<b>Cour d'études canadiennes et mondiales, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année</b>				
<b>Année</b>	<b>Nom du cours</b>	<b>Type de cours</b>	<b>Code</b>	<b>Crédit</b>
9	Principes de géographie du Canada	Théorique	CGC1D	1
9	Principes de géographie du Canada	Appliqué	CGC1P	1
10	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale	Théorique	CHC2D	1
10	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale	Appliqué	CHC2P	1
10	Éducation à la citoyenneté	Ouvert	CHV2O	0,5
<b>Remarque :</b> Il n'y a aucun préalable pour les cours ci-dessus.				

Les cours d'histoire et de géographie valent un crédit et ne peuvent donner droit à un demi-crédit seulement.

### **Principes de géographie du Canada, 9<sup>e</sup> année, cours théorique (CGC1D)**

Ce cours fait appel à divers cadres de travail (tel celui des écozones) et aux principes de la géographie physique, humaine et économique pour explorer le caractère distinct et changeant du Canada. Les élèves y étudient les liens entre le relief, le climat, le sol, la flore, la faune et les activités humaines au sein des écozones du Canada en vue d'acquérir les connaissances et les habiletés géographiques qui favorisent une meilleure compréhension de la diversité de notre pays et de son rôle sur la scène mondiale.

### **Principes de géographie du Canada, 9<sup>e</sup> année, cours appliqué (CGC1P)**

Ce cours fait appel au vécu quotidien des élèves et à divers cadres de travail (tel celui des écozones) pour enseigner la géographie du Canada et le rôle que le pays joue sur la scène mondiale. Les élèves y étudient les liens entre le relief, le climat, le sol, la flore, la faune et les activités humaines pour comprendre la diversité et le caractère distinct de notre pays.

### **Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10<sup>e</sup> année, cours théorique (CHC2D)**

Ce cours porte sur les forces régionales, pancanadiennes et internationales qui ont forgé l'identité nationale du Canada depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à nos jours. Les élèves enquêtent sur les défis que présentent les changements économiques, sociaux et technologiques et explorent l'apport de diverses personnes et divers groupes à la culture et à la société canadiennes pendant cette période. À l'aide d'un raisonnement critique et de leurs aptitudes à communiquer, ils évaluent les différentes interprétations des enjeux et des événements de cette période et présentent leur propre point de vue.

### **Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10<sup>e</sup> année, cours appliqué (CHC2P)**

Ce cours explore quelques-uns des événements et des expériences clés qui ont marqué le développement de l'identité nationale du Canada, depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à nos jours. En examinant la façon dont le pays s'est adapté aux changements économiques, sociaux et technologiques et l'apport de diverses personnes et divers groupes à la culture et à la société canadiennes pendant cette période, les élèves apprennent à établir un lien entre les faits historiques et l'actualité. Ils ont l'occasion de

formuler des questions, de rechercher de l'information, de formuler des opinions éclairées et de présenter leurs idées sur les enjeux et les événements déterminants de cette période.

### **Éducation à la citoyenneté, 10<sup>e</sup> année, cours ouvert (CHV20)**

Ce cours explore l'importance d'être informé et de contribuer à une société démocratique. Les élèves y apprennent les composantes de la démocratie et la signification d'une citoyenneté démocratique dans un contexte local, national et mondial. Ils étudient également l'évolution sociale, les processus de prise de décisions au Canada ainsi que leurs propres convictions et perspectives et celles des autres face aux enjeux sociaux. Enfin, ils apprennent comment réfléchir aux questions publiques et comment agir de façon critique et créative.

## **11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année**

En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, cinq types de cours sont offerts : préuniversitaire, préuniversitaire/précollégial, précollégial, préemploi et ouvert.

Les cours d'études canadiennes et mondiales de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont optionnels. Pour obtenir leur diplôme d'études secondaires, les élèves doivent obtenir au moins un crédit du Groupe 1 en études canadiennes et mondiales **ou** en anglais **ou** en sciences humaines et sociales **ou** en apprentissage d'une troisième langue.

### **Domaines**

#### **Économie**

Les cours portent sur les domaines suivants :

- Choix économiques
- Agents économiques
- Intérêt personnel et interdépendance
- Institutions économiques
- Évaluation des changements économiques

#### **Géographie**

Les cours portent sur les domaines suivants :

- Fondements de la géographie : espace et systèmes
- Interactions humaines et environnementales
- Liens mondiaux
- Compréhension et gestion des changements
- Méthodes d'enquête historique

#### **Histoire**

Les cours portent sur les domaines suivants :

- Communautés
- Changements et continuité
- Citoyenneté et patrimoine
- Structures sociales, économiques et politiques
- Méthodes d'enquête historique

#### **Droit**

Les cours portent sur les domaines suivants :

- Patrimoine
- Droits et libertés
- Droit criminel et procédure pénale
- Réglementation et résolution des différends
- Méthodes d'enquête judiciaire

### **Politique**

Les cours de 11<sup>e</sup> année portent sur les domaines suivants :

- Citoyenneté, démocratie et participation
- Pouvoir, influence et résolution des différends
- Systèmes et processus de prise de décision
- Valeurs, croyances et idéologies
- Méthodes d'enquête politique

Les cours de 12<sup>e</sup> année portent sur les domaines suivants :

- Participation à la communauté internationale
- Pouvoir, influence et résolution des différends
- Valeurs, croyances et idéologies
- Méthodes d'enquête politique

Le tableau suivant présente tous les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année et leur préalable.

<b>Cours d'études canadiennes et mondiales, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année</b>				
<b>Année</b>	<b>Nom du cours</b>	<b>Type de cours</b>	<b>Code</b>	<b>Préalable</b>
<b>Économie</b>				
11	L'individu et l'économie	Préuniversitaire/ précollégial	CIE3M	Histoire du Canada au XX <sup>e</sup> siècle, cours théorique ou appliqué de 10 <sup>e</sup> année
11	Choix économiques	Préemploi	CIC3E	Histoire du Canada au XX <sup>e</sup> siècle, cours théorique ou appliqué de 10 <sup>e</sup> année
12	Analyse des grands enjeux économiques contemporains	Préuniversitaire	CIA4U	N'importe quel cours préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégial en études canadiennes et mondiales, en anglais ou en sciences humaines et sociales
<b>Géographie</b>				
11	Les Amériques : tendances et enjeux géographiques	Préuniversitaire/ précollégial	CGD3M	Principes de géographie du Canada, cours théorique ou appliqué de 9 <sup>e</sup> année
11	Géographie physique : tendances, processus et interactions	Préuniversitaire/ précollégial	CGF3M	Principes de géographie du Canada, cours théorique ou appliqué de 9 <sup>e</sup> année
11	Géographie : les outils du géographe	Préemploi	CGT3E	Principes de géographie du Canada, cours théorique ou appliqué de 9 <sup>e</sup> année
11	Voyage et tourisme : une perspective géographique régionale	Ouvert	CGG3O	Principes de géographie du Canada, cours théorique ou appliqué de 9 <sup>e</sup> année
12	Le Canada et le monde : une analyse géographique	Préuniversitaire	CGW4U	N'importe quel cours préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégial en études canadiennes et mondiales, en anglais ou en sciences humaines et sociales
12	Géographie mondiale : tendances et interactions	Préuniversitaire	CGU4U	N'importe quel cours préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégial en études canadiennes et mondiales, en anglais ou en sciences humaines et sociales
12	Environnement et gestion des ressources	Préuniversitaire/ précollégial	CGR4M	N'importe quel cours préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégial en études canadiennes et mondiales, en anglais ou en sciences humaines et sociales
12	Géomatique : la géotechnologie en action	Préuniversitaire/ précollégial	CGO4M	N'importe quel cours préuniversitaire, préuniversitaire/précollégial ou précollégial en études canadiennes et mondiales, en anglais ou en sciences humaines et sociales

<b>Cours d'études canadiennes et mondiales, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année</b>				
<b>Année</b>	<b>Nom du cours</b>	<b>Type de cours</b>	<b>Code</b>	<b>Préalable</b>
12	Géographie mondiale : les tendances et les interactions urbaines	Précollégial	CGU4C	N'importe quel cours préuniversitaire, préuniversitaire/précollégial ou précollégial en études canadiennes et mondiales, en anglais ou en sciences humaines et sociales
12	Environnement et gestion des ressources	Préemploi	CGR4E	Principes de géographie du Canada, cours théorique ou appliqué de 9 <sup>e</sup> année
<b>Histoire</b>				
11	Histoire des États-Unis	Préuniversitaire	CHA3U	Histoire du Canada au XX <sup>e</sup> siècle, cours théorique ou appliqué de 10 <sup>e</sup> année
11	Histoire mondiale jusqu'au XVI <sup>e</sup> siècle	Préuniversitaire/ précollégial	CHW3M	Histoire du Canada au XX <sup>e</sup> siècle, cours théorique ou appliqué de 10 <sup>e</sup> année
11	Histoire et politique canadienne depuis 1945	Précollégial	CHH3C	Histoire du Canada au XX <sup>e</sup> siècle, cours théorique ou appliqué de 10 <sup>e</sup> année
11	Histoire et politique canadienne depuis 1945	Préemploi	CHH3E	Histoire du Canada au XX <sup>e</sup> siècle, cours théorique ou appliqué de 10 <sup>e</sup> année
11	Histoire du XX <sup>e</sup> siècle : perspectives mondiales et régionales	Ouvert	CHT3O	Histoire du Canada au XX <sup>e</sup> siècle, cours théorique ou appliqué de 10 <sup>e</sup> année
12	Histoire canadienne : identité et culture	Préuniversitaire	CHI4U	N'importe quel cours préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégial en études canadiennes et mondiales, en anglais ou en sciences humaines et sociales
12	Histoire mondiale : l'Occident et le monde	Préuniversitaire	CHY4U	N'importe quel cours préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégial en études canadiennes et mondiales, en anglais ou en sciences humaines et sociales
12	Histoire mondiale : l'Occident et le monde	Précollégial	CHY4C	N'importe quel cours préuniversitaire, préuniversitaire/précollégial ou précollégial en études canadiennes et mondiales, en anglais ou en sciences humaines et sociales
12	Aventures en histoire mondiale	Préemploi	CHM4E	Histoire du Canada au XX <sup>e</sup> siècle, cours théorique ou appliqué de 10 <sup>e</sup> année
<b>Droit</b>				
11	Comprendre le droit canadien	Préuniversitaire/ précollégial	CLU3M	Histoire du Canada au XX <sup>e</sup> siècle, cours théorique ou appliqué de 10 <sup>e</sup> année
11	Comprendre le droit canadien	Préemploi	CLU3E	Histoire du Canada au XX <sup>e</sup> siècle, cours théorique ou appliqué de 10 <sup>e</sup> année

Cours d'études canadiennes et mondiales, 11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup> année				
Année	Nom du cours	Type de cours	Code	Préalable
12	Droit canadien et droit international	Préuniversitaire	CLN4U	N'importe quel cours préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégial en études canadiennes et mondiales, en anglais ou en sciences humaines et sociales
<b>Politique</b>				
11	Politique et citoyenneté canadiennes	Ouvert	CPC30	Histoire du Canada au XX <sup>e</sup> siècle, cours théorique ou appliqué de 10 <sup>e</sup> année
12	Politique canadienne et mondiale	Préuniversitaire	CPW4U	N'importe quel cours préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégial en études canadiennes et mondiales, en anglais ou en sciences humaines et sociales
<b>Remarque :</b> Chacun des cours ci-dessus donne droit à un crédit.				

Les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année valent un crédit. Toutefois, des cours de un demi-crédit peuvent être créés pour les programmes spécialisés, tels les programmes de transition de l'école au travail et les programmes d'apprentissage. Le cours original ne doit toutefois pas constituer une exigence d'admission à un programme universitaire. Chaque université désigne les cours préalables exigés pour l'admission à certains programmes. Ces cours doivent donner droit à un crédit, de sorte que les élèves satisfassent aux conditions d'admission.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les cours, il suffit de consulter le site Web du ministère en suivant les liens > *Secondary Education* > *Curriculum and Policy* > *Secondary* > *Grades 9 and 10* ou *Grades 11 and 12 Curriculum* > *Canadian and World Studies*  
<<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/canadian/2005/index.html>> ou  
<<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/grade1112/canadian/2005/index.html>>.

## 15.2 Sciences humaines et sociales

### Aperçu

Le programme des sciences humaines et sociales du curriculum des écoles secondaires de l'Ontario porte sur quatre matières : sciences familiales, sciences sociales générales, philosophie et grandes religions du monde. Bien que ces matières s'avèrent différentes du point de vue des sujets traités et des approches utilisées, elles explorent néanmoins toutes des facettes importantes de la société, de la pensée et de la culture de l'humanité. Les sciences sociales, explorées dans les cours de sciences familiales et de sciences sociales générales de ce curriculum, portent sur les comportements et les besoins individuels et collectifs de l'être humain ainsi que sur les tendances au sein de la société.

Les élèves doivent obtenir un crédit supplémentaire du Groupe 1 en anglais **ou** en sciences humaines et sociales **ou** en études canadiennes et mondiales.

À cette fin, ils ont le choix parmi les cours de un crédit suivants.

### 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année

Tous les cours de sciences humaines et sociales sont ouverts et comportent des attentes appropriées pour tous les élèves.

<b>Cours de sciences humaines et sociales, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année</b>				
<b>Année</b>	<b>Nom du cours</b>	<b>Type de cours</b>	<b>Code</b>	<b>Domaines</b>
9 ou 10	Alimentation et nutrition	Ouvert	HFN1O HFN2O	Connaissance de soi et des autres; Responsabilités personnelles et sociales; Défis sociaux; Diversité, interdépendance et liens mondiaux; Habiletés en sciences sociales.
9 ou 10	Vie personnelle et familiale	Ouvert	HIF1O HIF2O	Connaissance de soi et des autres; Responsabilités personnelles et sociales; Défis sociaux; Diversité, interdépendance et liens mondiaux; Habiletés en sciences sociales.

Les sciences humaines et sociales peuvent être enseignées dans le cadre de demi-cours, chacun donnant droit à un demi-crédit.

### **11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année**

Cinq types de cours sont offerts dans le programme de sciences humaines et sociales : préuniversitaire, préuniversitaire/précollégial, précollégial, préemploi et ouvert.

<b>Cours de sciences humaines et sociales, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année</b>				
<b>Année</b>	<b>Nom du cours</b>	<b>Type de cours</b>	<b>Code</b>	<b>Domaines</b>
<b>Sciences familiales</b>				
11	Vivre et travailler avec des enfants	Précollégial	HPW3C	Les enfants dans la société; Croissance et développement; Socialisation des enfants; Défis sociaux; Habiletés de recherche et de communication.
11	Gestion des ressources personnelles et familiales	Précollégial	HIR3C	Soi et autrui; Responsabilités personnelles et sociales; Préparation aux défis futurs; Structures sociales; Habiletés de recherche.
11	Gestion des ressources personnelles	Préemploi	HIP3E	Soi et autrui; Responsabilités personnelles; Préparation aux défis futurs; Structures sociales; Habiletés de recherche.
11	Mode et création	Ouvert	HNC3O	Fonctions du vêtement; Industrie du vêtement; Textiles; Technologie et création; Habiletés de recherche.
11	Habitation	Ouvert	HLS3O	Fonctions du logement; Un toit pour tout le monde; Décisions lors de l'acquisition d'une habitation et de la conception des espaces habitables; Métiers du domaine de l'habitation; Habiletés de recherche.
11	Rôle parental	Ouvert	HPC3O	Soi et autrui; Responsabilités personnelles et sociales; Diversité et préoccupations universelles; Défis sociaux et juridiques des parents; Habiletés de recherche.
12	Étude de l'alimentation et de la nutrition	Préuniversitaire/ précollégial	HFA4M	Soi et autrui; Responsabilités personnelles et sociales; Diversité, interdépendance et liens mondiaux; Défis sociaux; Habiletés de recherche.
12	Individus et familles dans une société diversifiée	Préuniversitaire/ précollégial	HHS4M	Soi et autrui; Responsabilités personnelles et sociales; Diversité, interdépendance et liens mondiaux; Défis sociaux; Habiletés de recherche.
12	Développement humain	Préuniversitaire/ précollégial	HHG4M	Développement humain; Socialisation et développement humain; Soi et autrui; Diversité, interdépendance et liens mondiaux; Habiletés de recherche.
12	Rôle parental et développement humain	Préemploi	HPD4E	Étapes de la vie familiale; Développement humain; Soi et autrui; Responsabilités personnelles et sociales; Structures et défis sociaux; Habiletés de recherche.

<b>Cours de sciences humaines et sociales, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année</b>				
<b>Année</b>	<b>Nom du cours</b>	<b>Type de cours</b>	<b>Code</b>	<b>Domaines</b>
12	Industrie de la mode	Ouvert	HNB4O	Mode et société; Industrie canadienne de la mode; Fibres et textiles; Conception et assemblage; Habiletés de recherche.
<b>Sciences sociales générales</b>				
11	Introduction à la psychologie, à la sociologie et à l'anthropologie	Préuniversitaire/ précollégial	HSP3M	Soi et autrui; Structures sociales et institutions; Rapports sociaux; Habiletés de recherche.
12	Changements et défis sociaux	Préuniversitaire/ précollégial	HSB4M	Changement social; Tendances sociales; Défis sociaux; Habiletés de recherche.
<b>Philosophie</b>				
11	Philosophie : les grandes questions	Ouvert	HZB3O	Questions philosophiques; Théories philosophiques; Philosophie au quotidien; Philosophie dans d'autres disciplines; Habiletés de recherche.
12	Philosophie : questions et théories	Préuniversitaire	HZT4U	Métaphysique; Logique et philosophie des sciences; Épistémologie; Éthique; Philosophie sociales et politique; Esthétique; Habiletés de recherche.
<b>Grandes religions du monde</b>				
11	Les grandes religions du monde : croyances, traditions et enjeux	Préuniversitaire/ précollégial	HRT3M	Croyances religieuses; Structures sociales; Religion et expérience humaine; Habiletés de recherche.
11	Les grandes religions du monde : croyance et vie quotidienne	Ouvert	HRF3O	Exploration des croyances religieuses; Religion et vie au quotidien; Exploration des festivals, des célébrations et de la commémoration; Exploration des grandes étapes de la vie; Habiletés de recherche.
<b>Remarque :</b> Chacun des cours ci-dessus donne droit à un crédit.				

Les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont conçus pour être des cours de un crédit. Toutefois, des cours de un demi-crédit peuvent être créés pour les programmes spécialisés, tels les programmes de transition de l'école au travail et les programmes d'apprentissage. Le cours original ne doit toutefois pas constituer une exigence d'admission à un programme universitaire. Chaque université désigne les cours préalables exigés pour l'admission à certains programmes. Ces cours doivent donner droit à un crédit, de sorte que les élèves satisfassent aux conditions d'admission.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces cours et leur préalable, il suffit de consulter le site Web du ministère en suivant les liens > *Elementary and Secondary Education* > *Curriculum and Policy* > *Secondary* > *Grades 9 and 10* ou *Grades 11 and 12 Curriculum* > *Social Sciences and the Humanities* <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/social/sociful.html>> ou <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/grade1112/social/social.html>>.

## Autres

### 16. Cours préalables ou associés

Tous les cours préalables jugés appropriés sont énumérés dans les programmes-cadres. Si des élèves ou des parents demandent l'exemption d'un cours préalable, la direction de l'école se prononcera sur la question. Il n'y a aucun cours associé dans les programmes-cadres. Pour obtenir la liste complète des cours préalables, il suffit de visiter le site Web du ministère de l'Éducation, de cliquer sur *Elementary and Secondary Curriculum* et de suivre les liens jusqu'au document *The Ontario Curriculum, Grades 9 to 12 Course Description and Prerequisites, 2000* <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/descript/descri9e.pdf>>.

### 17. Autres genres de programmes ou de cours

#### 17.1 Cours donnant droit à des crédits

##### Éducation artistique

Un **crédit** en éducation artistique est obligatoire pour le DESO. Les élèves peuvent suivre n'importe quel cours décrit dans le programme-cadre d'éducation artistique du palier secondaire pour obtenir ce crédit.

Si l'élève suit le cours de 9<sup>e</sup> année qui s'intitule Expression des cultures autochtones, décrit dans le programme-cadre des études autochtones, il pourra substituer le crédit obtenu pour ce cours au crédit obligatoire en éducation artistique.

De plus, les élèves doivent obtenir **un crédit supplémentaire** du Groupe 2 en éducation physique et santé **ou** en éducation artistique **ou** en affaires et commerce.

Tous les cours du programme d'éducation artistique de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année sont ouverts. En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, les cours d'éducation artistique sont de type préuniversitaire/précollégial ou ouvert. Les écoles peuvent offrir des cours axés sur des domaines précis des cinq disciplines artistiques. Voici quelques exemples de tels domaines :

- en **danse** – ballet, danse moderne, danse jazz, composition;
- en **art dramatique** – interprétation, création collective, composition de pièce de théâtre;
- en **arts médiatiques** – production technique, photographie, édition, production vidéo;
- en **arts visuels** – gravure, sculpture, peinture, dessin.

Les élèves peuvent suivre plus de un cours d'arts dans une discipline artistique donnée. Par exemple, un élève de 10<sup>e</sup> année peut suivre deux cours de danse : un de ballet et l'autre de danse jazz. Les attentes d'apprentissage des cours de danse de 10<sup>e</sup> année décrites dans le programme-cadre servent alors pour le cours de ballet et celui de danse jazz.

Les attentes de tous les cours d'arts sont regroupées en trois domaines connexes distincts :

- théorie;
- création;
- analyse.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces cours et leur préalable, il suffit de consulter le site Web du ministère en suivant les liens > *Elementary and Secondary Education* > *Curriculum and Policy* > *Secondary* > *Grades 9 and 10* ou *Grades 11 and 12 Curriculum* > *Arts* <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/arts/artsful.html>> ou <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/grade1112/arts/arts.html>>.

## Éducation technologique

Les élèves doivent obtenir **un crédit additionnel** du Groupe 3 en sciences **ou** en éducation technologique. N'importe quel cours de 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année décrit dans le programme-cadre d'éducation technologique du palier secondaire satisfait à cette exigence.

L'éducation technologique englobe la technologie de portée générale et l'informatique. Tous les cours d'éducation technologique de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année sont ouverts. En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, trois types de cours sont offerts : préuniversitaire/précollégial, précollégial et préemploi.

Les cours de technologie de portée générale traitent des sujets suivants :

- technologies intégrées (9<sup>e</sup> année);
- technologie des communications;
- technologie de la construction;
- services personnels et soins de santé;
- hôtellerie et tourisme;
- technologie de la fabrication;
- technologie du design;
- technologie des transports.

Les cours d'informatique portent sur les sujets suivants :

- informatique et science de l'information;
- génie informatique.

Les écoles peuvent offrir plus de un cours de Technologies intégrées en 9<sup>e</sup> année. Les cours additionnels doivent répondre aux attentes énumérées dans le programme-cadre d'éducation technologique de 9<sup>e</sup> année mais doivent porter sur d'autres domaines de la technologie que ceux qui sont à l'étude dans le cours Technologies intégrées. Les élèves qui suivent le cours principal peuvent également suivre le ou les cours additionnels pendant la même année et obtenir un crédit pour chacun des cours qu'ils réussissent.

Les cours d'éducation technologique de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année qui mènent à un programme d'apprentissage ou d'accréditation ou qui font partie d'un programme de transition de l'école au monde du travail peuvent comporter jusqu'à 330 heures d'enseignement. Ces heures d'enseignement supplémentaires permettent aux élèves d'exercer et de parfaire leurs compétences pour atteindre le niveau de performance requis pour l'accréditation, l'admission aux programmes d'apprentissage ou la participation aux programmes de transition de l'école au monde du travail. Cela peut aussi aller dans le sens des ententes d'articulation qui prévoient des équivalences de cours ou une admission préférentielle dans un programme spécialisé.

Les heures d'enseignement peuvent être augmentées par tranches de 55 heures, chaque tranche donnant droit à un demi-crédit. Trois crédits au total peuvent être accordés à l'élève qui termine avec succès un cours de 330 heures. Il faut fixer le nombre de crédits et la nature des travaux à accomplir avant le début du cours.

Tous les cours d'éducation technologique doivent porter le code à cinq caractères donné dans le présent document (p. ex. : TTJ3C pour le cours précollégial Technologie des transports de 11<sup>e</sup> année). Les écoles sont libres d'ajouter à ce code un sixième caractère. Ainsi, si une école offre un cours de un crédit sur la technologie des transports et un cours précollégial de 11<sup>e</sup> année de trois crédits sur le même sujet, mais qui met l'accent sur le transport terrestre, elle pourrait utiliser le code TTJ3C1 pour désigner le cours de un crédit et le code TTJ3C2 pour désigner le cours de trois crédits. Si la même école offre également un cours de un crédit et un cours de trois crédits mettant l'accent sur le transport aérien, TTJ3C3 pourrait désigner le cours de un crédit et TTJ3C4 pourrait désigner le cours de trois crédits.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces cours et leur préalable, il suffit de consulter le site Web du ministère en suivant les liens > *Elementary and Secondary Education* > *Curriculum and Policy* >

*Secondary > Grades 9 and 10 ou Grades 11 and 12 Curriculum > Technological Education*  
<<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/techno/techful.html>> ou  
<<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/grade1112/tech/tech.html>>.

## Affaires et commerce

Les élèves doivent obtenir **un crédit additionnel** du Groupe 2 en éducation physique et santé **ou** en éducation artistique **ou** en affaires et commerce. N'importe quel cours décrit dans le programme-cadre d'éducation en affaires et commerce du palier secondaire satisfait à cette exigence.

Tous les cours du programme d'éducation en affaires et commerce de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année sont ouverts. Le cours Initiation aux affaires de 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> année est le cours de base du programme. Il porte sur chacun des principaux domaines des affaires : les bases de l'exploitation d'une entreprise, le rôle et les applications de la technologie en affaires, le rôle et les caractéristiques des entrepreneuses et entrepreneurs, la gestion, la comptabilité, le marketing et le commerce international. Le cours Introduction à l'informatique appliquée aux affaires, offert en 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> année, prépare les élèves à un monde des affaires et des communications qui dépend de plus en plus de la technologie électronique et qui ne cesse d'évoluer.

En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, quatre types de cours sont offerts : préuniversitaire/précollégial, précollégial, préemploi et ouvert. Les élèves ont le choix entre six domaines d'études : comptabilité, entrepreneuriat, technologie de l'information, commerce international, marketing et études des organisations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces cours et leur préalable, il suffit de consulter le site Web du ministère en suivant les liens > *Elementary and Secondary Education > Curriculum and Policy > Secondary > Grades 9 and 10 ou Grades 11 and 12 Curriculum > Business Studies*  
<<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/business/busiful.html>> ou  
<<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/grade1112/business/business.html>>.

## Langues classiques et langues internationales

Les élèves doivent obtenir **un crédit additionnel** du Groupe 1 en anglais **ou** dans une troisième langue **ou** en sciences humaines et sociales **ou** en études canadiennes et mondiales. N'importe quel cours décrit dans le programme-cadre de langues classiques et de langues internationales du palier secondaire satisfait à cette exigence.

Les cours de ce programme enseignent aux élèves les connaissances linguistiques et les habiletés en communication dont ils ont besoin pour fonctionner efficacement au sein de la communauté internationale, tant sur le plan professionnel que privé. Les élèves y apprennent comment parler, écouter, lire et écrire avec précision et assurance.

En 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, tous les cours de langues classiques sont théoriques et tous les cours de langues internationales sont théoriques ou ouverts. En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, les élèves qui étudient les langues classiques suivent exclusivement des cours préuniversitaires alors que ceux qui étudient les langues internationales ont le choix entre des cours préuniversitaires et ouverts.

Les cours de langues classiques et de langues internationales ne suivent pas des années définies. En d'autres termes, un élève peut commencer l'étude d'une langue classique ou d'une langue internationale à n'importe quelle année du secondaire. C'est pour cette raison que la progression des études est indiquée par niveau et non par année. De la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, l'étude des langues classiques est offerte à trois niveaux et celle des langues internationales à quatre niveaux.

En 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, deux cours de langues classiques (latin et grec ancien) sont offerts. En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, deux cours de langues classiques (latin et grec ancien) sont également offerts, de même qu'un cours de civilisation classique, qui explore la culture de l'ancien monde et son riche héritage.

Les écoles de l'Ontario peuvent offrir un éventail de cours donnant droit à des crédits et portant sur les langues de l'Europe, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie. La liste complète des **codes de cours**<sup>7</sup> de langues internationales est publiée sur le site Web du ministère. Le code des cours comporte cinq caractères. Les trois premiers caractères indiquent la langue à l'étude et l'auditoire visé – locutrices et locuteurs natifs ou non natifs (p. ex. : le code LWS désigne le cours d'espagnol pour les locutrices et locuteurs non natifs, alors que le code LWE désigne le cours d'espagnol pour les locutrices et locuteurs natifs). Le quatrième caractère indique le niveau du cours (les lettres C et D désignent les niveaux 3 et 4, respectivement). Enfin, le cinquième caractère désigne le type de cours (U pour préuniversitaire et O pour ouvert). Ainsi, le code d'un cours préuniversitaire d'espagnol de niveau 3 pour locutrices et locuteurs non natifs est LWSCU.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces cours et leur préalable, il suffit de consulter le site Web du ministère en suivant les liens > *Elementary and Secondary Education* > *Curriculum and Policy* > *Secondary* > *Grades 9 and 10* ou *Grades 11 and 12 Curriculum* > *Classical and International Languages* <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/classic/classful.html>> ou <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/grade1112/language/language.html>>.

## Éducation physique et santé

Les élèves doivent obtenir **un crédit** en éducation physique et santé. Pour satisfaire aux exigences du Groupe 2, ils doivent obtenir *un crédit additionnel* en éducation physique et santé **ou** en éducation artistique **ou** en affaires et commerce. N'importe quel cours décrit dans le programme-cadre d'éducation physique et santé du palier secondaire satisfait à cette exigence.

Tous les cours d'éducation physique et de santé de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année sont ouverts. Ils portent sur quatre domaines : activité physique, vie active, modes de vie sains et aptitudes à la vie quotidienne.

Les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont ouverts, préuniversitaires ou précollégiaux.

Par ailleurs, pour les cours Vie active et santé de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, l'école peut élaborer des cours axés sur des regroupements particuliers d'activités physiques permettant aux élèves de satisfaire aux attentes du programme. Voici un exemple des regroupements possibles (et des codes correspondants pour les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, respectivement) :

- Activités personnelles et de conditionnement (PAF3O, PAF4O);
- Activités en grand groupe (PAL3O, PAL4O);
- Activités individuelles et en petits groupes (PAI3O, PAI4O);
- Activités aquatiques (PAQ3O, PAQ4O);
- Activités liées au rythme et au mouvement (PAR3O, PAR4O);
- Activités de plein air (PAD3O, PAD4O).

Même si les écoles peuvent offrir plus de un cours Vie active et santé en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, les élèves ne peuvent suivre qu'un seul de ces cours à chaque année scolaire.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces cours et leur préalable, il suffit de consulter le site Web du ministère en suivant les liens > *Elementary and Secondary Education* > *Curriculum and Policy* > *Secondary* > *Grades 9 and 10* ou *Grades 11 and 12 Curriculum* > *Health and Physical Education* <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/health/healthful.html>> ou <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/grade1112/health/health.html>>.

<sup>7</sup> <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/list/commoncc/cccf.html>

## Études interdisciplinaires

Le programme-cadre d'études interdisciplinaires est un des nombreux programmes spécialisés qui offrent aux élèves une perspective particulière sur l'apprentissage tout en les aidant à satisfaire aux conditions d'obtention du diplôme et à faire la transition vers leur destination postsecondaire.

Les études interdisciplinaires permettent aux élèves de comprendre les nombreuses perspectives et les nombreux liens qui existent entre les diverses disciplines et ainsi d'acquérir des connaissances et des habiletés qui vont au-delà de chaque matière. Les élèves sont ainsi mieux aptes à résoudre des problèmes, à prendre des décisions et à présenter de nouvelles découvertes.

Le programme est offert selon deux modèles :

- cours d'études interdisciplinaires donnant droit à un seul crédit;
- ensembles de cours d'études interdisciplinaires.

Les élèves peuvent suivre un maximum de trois cours d'études interdisciplinaires :

- un cours ouvert d'études interdisciplinaires de 11<sup>e</sup> année;
- un cours préuniversitaire d'études interdisciplinaires de 12<sup>e</sup> année;
- un cours ouvert d'études interdisciplinaires de 12<sup>e</sup> année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces cours et leur préalable, il suffit de consulter le site Web du ministère en suivant les liens > *Elementary and Secondary Education* > *Curriculum and Policy* > *Secondary* > *Grades 11 and 12 Curriculum* > *Interdisciplinary Studies*  
<<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/grade1112/inter/inter.html>>.

## Langues autochtones

Les élèves du secondaire qui souhaitent étudier les langues autochtones plutôt que le français langue seconde (FLS) peuvent suivre le cours NL1 ou NL2, tous deux décrits dans le programme-cadre de langues autochtones de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, et utiliser le crédit ainsi obtenu en remplacement du crédit obligatoire de FLS.

Tous les cours de langues autochtones sont ouverts.

Tous portent sur la communication orale, la lecture, l'écriture, le vocabulaire, les conventions linguistiques, la grammaire et l'usage de la technologie de l'information. Les élèves se familiarisent avec le système d'écriture et la prononciation de la langue étudiée ainsi qu'avec la langue et la culture autochtones. Les langues autochtones enseignées dans le programme sont les suivantes : cayuga, cri, delaware, mohawk, ojibway, oji-cri et oneida. Les élèves peuvent étudier une ou plusieurs de ces langues.

Les cours de langues autochtones ne suivent pas des années définies. En d'autres termes, un élève peut commencer l'étude d'une ou de plusieurs langues autochtones à n'importe quelle année du secondaire. C'est pour cette raison que la progression des études est indiquée par niveau et non par année.

L'étude des langues autochtones est offerte à cinq niveaux de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, soit les niveaux 1, 2, 3, 4 et 5 (NL1, NL2, NL3, NL4 et NL5). Le cours NL1 s'adresse aux élèves dont les connaissances de base de la langue autochtone sont très limitées ou nulles. Les élèves qui commencent l'étude d'une langue autochtone avec NL1 devraient normalement se rendre à NL4.

Le cours NL2 s'adresse aux élèves qui ont étudié la langue autochtone pendant au moins quatre ans à l'école élémentaire, qui ont terminé avec succès le cours NL1 ou qui ont réussi un test indiquant qu'ils maîtrisaient la langue au niveau 1. Les élèves qui commencent l'étude d'une langue autochtone avec NL2 devraient normalement se rendre à NL5.

Le cours NL3 s'adresse aux élèves qui ont terminé avec succès le cours NL2 ou qui ont réussi un test témoignant de leur maîtrise de la langue.

Le cours NL4 s'adresse aux élèves qui ont réussi le cours NL3 ou un test témoignant de leur maîtrise de la langue.

Le cours NL5 s'adresse aux élèves qui ont terminé avec succès le cours NL4 ou qui ont réussi un test témoignant de leur maîtrise de la langue.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces cours et leur préalable, il suffit de consulter le site Web du ministère en suivant les liens > *Elementary and Secondary Education > Curriculum and Policy > Secondary > Grades 9 and 10* ou *Grades 11 and 12 Curriculum > Native Languages* <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/natlang/natlful.html>> ou <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/grade1112/nativelan/natvela.html>>.

## Études autochtones

Les élèves doivent obtenir **un crédit additionnel** du Groupe 1 en anglais **ou** dans une troisième langue **ou** en sciences humaines et sociales **ou** en études canadiennes et mondiales. Le crédit additionnel en études canadiennes et mondiales peut découler de n'importe quel cours décrit dans le programme-cadre d'études autochtones.

Le cours de 11<sup>e</sup> année intitulé Anglais : les voix autochtones contemporaines (préuniversitaire, précollégial ou préemploi) peut compter pour le crédit obligatoire de 11<sup>e</sup> année en anglais.

En 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, les deux cours d'études autochtones offerts sont ouverts. En 9<sup>e</sup> année, le cours Expression des cultures autochtones donne un aperçu des diverses formes d'art qu'utilisent les Autochtones pour exprimer leurs cultures. En 10<sup>e</sup> année, le cours Les peuples autochtones du Canada jette un regard sur l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle et sur les enjeux contemporains, selon une perspective autochtone.

En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, les cours d'études autochtones sont de quatre types : préuniversitaire, préuniversitaire/précollégial, précollégial et préemploi. Huit de ces cours sont offerts en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, six en 11<sup>e</sup> année et deux en 12<sup>e</sup> année. Les cours de 11<sup>e</sup> année explorent la façon dont les divers peuples autochtones se définissent et définissent leur communauté ainsi que la perception qu'ils ont de l'avenir. En 12<sup>e</sup> année, les élèves examinent les enjeux politiques, sociaux, économiques et culturels qui concernent les Autochtones du Canada et d'ailleurs.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces cours et leur préalable, il suffit de consulter le site Web du ministère en suivant les liens > *Elementary and Secondary Education > Curriculum and Policy > Secondary > Grades 9 and 10* ou *Grades 11 and 12 Curriculum > Native Studies* <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/native/natiful.html>> ou <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/grade1112/nativest/nativest.html>>.

## Orientation et formation au cheminement de carrière

Les élèves doivent obtenir un demi-crédit en Exploration des choix de carrière. Tous les autres cours décrits dans le programme-cadre d'orientation et de formation au cheminement de carrière ne peuvent être utilisés que pour les crédits optionnels.

Les cours d'orientation et de formation au cheminement de carrière sont ouverts. Ils aident les élèves à acquérir les connaissances et les habiletés en communications interpersonnelles qui leur permettront d'explorer leurs choix de carrière. Tous ces cours favorisent l'apprentissage communautaire et l'exploration des choix de carrière par l'entremise d'activités communautaires, d'une expérience de travail, de l'éducation coopérative, du bénévolat, de programmes de jumelage, de programmes de transition études-travail, de programmes d'apprentissage pour les jeunes, de stages et de programmes de mentorat.

En 9<sup>e</sup> année, le cours optionnel Stratégies d'apprentissage (GLE10) est axé sur les connaissances et les habiletés qui profitent à tous les élèves. Il peut être adapté aux besoins de chaque élève, et les élèves qui ont un Plan d'enseignement individualisé (PEI) bénéficieraient grandement d'un tel cours modifié. Un cours de stratégies d'apprentissage peut également être élaboré pour les élèves de 10<sup>e</sup> année qui ont un PEI (code GLE20). Les attentes face à ce cours seraient fonction du cours Stratégie d'apprentissage 1, mais l'orientation du cours serait différente et tiendrait compte des cours actuellement suivis par l'élève.

En 10<sup>e</sup> année, le cours obligatoire Exploration des choix de carrière porte sur la définition et l'atteinte des objectifs de l'élève sur le plan des études, du travail et de la vie communautaire. Le cours de 11<sup>e</sup> année sur le leadership et l'entraide porte sur les habiletés de base en communications interpersonnelles et encourage la participation à la vie scolaire et communautaire. Un autre cours de 11<sup>e</sup> année porte sur la planification de la carrière et aide les élèves à sélectionner leur champ d'études postsecondaires et leur carrière et à persévérer dans la voie choisie. Le cours de 12<sup>e</sup> année sur les stratégies d'apprentissage prépare les élèves à réussir dans leurs choix postsecondaires.

Deux nouveaux cours en orientation et formation au cheminement de carrière se sont ajoutés au programme du palier secondaire en 2004-2005. Ils aident les élèves à acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à leur réussite sur le marché du travail d'aujourd'hui. Le cours GLD20 de 10<sup>e</sup> année sur la découverte du marché du travail aide les élèves à reconnaître tôt dans leurs études secondaires les habiletés et les habitudes de travail essentielles à la réussite professionnelle et les prépare à des expériences de travail au sein de la collectivité. Le cours GLN40 de 12<sup>e</sup> année sur l'exploration du marché du travail permet aux élèves de développer ces habiletés de base et d'explorer le marché du travail par l'entremise de possibilités d'apprentissage expérientiel qui leur permettront de faire une transition harmonieuse de l'école secondaire au marché du travail.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces cours et leur préalable, il suffit de consulter le site Web du ministère en suivant les liens > *Elementary and Secondary Education* > *Curriculum and Policy* > *Secondary* > *Grades 9 and 10* ou *Grades 11 and 12 Curriculum* > *Guidance and Career Education* <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/guidance/guidful.html>> ou <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/guidance/10and12/index.html>>.

## **Éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience**

Les cours d'éducation coopérative doivent se fonder sur un ou plusieurs cours connexes d'un programme-cadre de l'Ontario, un des cours élaborés à l'échelon local et approuvés par le ministère, auxquels l'élève est inscrit ou qu'il a terminés avec succès. Les cours d'éducation coopérative et les cours connexes constituent ensemble le programme d'éducation coopérative de l'élève. Ce programme est adapté aux forces, aux champs d'intérêt et aux besoins de l'élève et contribue à mieux le préparer pour son avenir.

Les cours d'éducation coopérative comportent un volet en classe, comprenant des activités de préparation et d'intégration au stage, et un stage. Les élèves obtiennent leurs crédits en conjuguant la théorie enseignée en classe et les expériences d'apprentissage planifiées dans la collectivité. Ils sont ainsi en mesure de satisfaire aux attentes du programme-cadre pour le cours connexe.

Les cours d'éducation coopérative peuvent être organisés comme des cours à crédit unique ou à crédits multiples. Cette dernière possibilité est favorisée puisqu'elle permet à l'élève de passer suffisamment de temps en stage pour acquérir pleinement les connaissances et les habiletés requises.

Les cours dans toutes les matières et de tous les types peuvent servir de base aux cours d'éducation coopérative.

Les crédits accordés après la réussite d'un cours d'éducation coopérative sont fonction de n'importe quel cours à crédit présenté dans un programme-cadre ou d'un cours élaboré à l'échelon local et approuvé par le ministère. Il n'y a aucune restriction officielle sur le nombre total de crédits en éducation coopérative qui peuvent être obtenus au secondaire.

**Remarque :** Le code d'un cours d'éducation coopérative est le même que celui du cours connexe. Un « C » sur le Relevé de notes de l'Ontario indique que le crédit obtenu découle d'un cours d'éducation coopérative.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces cours et leur préalable, il suffit de consulter le site Web du ministère en suivant les liens > *Elementary and Secondary Education* > *Curriculum and Policy* > *Policy and Reference* > *Cooperative Education and Other Forms of Experiential Learning* <[http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/coop/coop\\_ed.html](http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/secondary/coop/coop_ed.html)>.

## 17.2 Cours ne donnant droit à aucun crédit

Les cours désignés par un « K » répondent à des attentes autres que celles précisées dans le curriculum de l'Ontario (c'est-à-dire qu'ils portent sur des sujets ou sont enseignés à des niveaux scolaires non prescrits dans le curriculum de l'Ontario). Il s'agit par exemple de programmes d'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle et de programmes de maîtrise de la colère pour les élèves qui ont de graves désordres comportementaux. Ces programmes ne donnent droit à aucun crédit.

La lettre K est utilisée sur le Relevé de notes de l'Ontario pour indiquer les programmes suivis par l'élève. Voici la liste des cours et des codes correspondants :

Code	Nom de cours
KAL	L'art de s'exprimer et de s'amuser
KBB	La gestion de l'argent et les opérations bancaires personnelles
KCC	Initiation aux transports en commun et exploration de son milieu
KCW	À la découverte du monde
KEN	Développement du langage et de la communication
KGL	Aptitudes à la vie quotidienne
KGW	À la découverte du monde du travail
KHD	Développement des habiletés sociales
KHI	Les talents culinaires
KMM	Savoir compter et calculer
KNA	Les premiers Canadiens
KPF	Santé personnelle et condition physique
KPH	Des choix pour vivre sainement
KPP	Autonomie
KSN	À la découverte de notre environnement
KTT	Habiletés en informatique

## 18. Évaluation des études faites hors province (ou à l'étranger)

### 18.1 Aperçu

La direction de l'école est responsable de l'évaluation des attestations d'études et du placement des élèves des écoles de jour ordinaires et des élèves expérimentés qui n'ont pas de crédits de l'Ontario et qui font leurs études

secondaires en Ontario. Il s'agit notamment d'élèves en provenance de l'étranger, de l'extérieur de la province ou d'écoles privées non inspectées ou encore d'élèves qui ont reçu un enseignement à domicile par leurs parents.

La **reconnaissance des acquis (RDA)** est le processus officiel d'évaluation et d'allocation de crédits par lequel les élèves peuvent obtenir des crédits pour leurs acquis. Les acquis comprennent les connaissances et les habiletés acquises de façon formelle ou informelle en dehors d'une école secondaire de l'Ontario.

Les élèves peuvent faire évaluer leurs connaissances et habiletés en fonction des attentes énoncées dans les programmes-cadres provinciaux afin d'obtenir des crédits comptant pour le diplôme d'études secondaires. La RDA comporte deux volets : la revendication de crédits et l'octroi d'équivalences de crédits.

La revendication de crédits consiste en une évaluation des acquis de l'élève afin de lui accorder le crédit pour un cours élaboré en fonction d'un programme-cadre provincial. Les instruments d'évaluation utilisés à cette fin doivent comprendre des tests officiels et une variété d'autres méthodes adaptées aux différents cours.

Quant à l'octroi d'équivalences de crédit, il s'agit du processus par lequel on évalue l'apprentissage accompli à l'extérieur de l'Ontario.

## 18.2 Élèves des écoles de jour ordinaires

Les **élèves des écoles de jour ordinaires** qui sont admissibles à une équivalence en crédits sont ceux qui s'inscrivent à une école secondaire de l'Ontario en provenance d'une école privée non inspectée ou d'une école située à l'extérieur de l'Ontario. Il peut également s'agir d'élèves qui ont reçu un enseignement à domicile par leurs parents. L'équivalence totale en crédits est accordée en une seule fois et exclusivement aux fins de placement. Pour décider où placer l'élève, la direction de l'école d'accueil doit déterminer l'équivalence totale en crédits de l'apprentissage antérieur de l'élève et le nombre de cours obligatoires et optionnels qu'il doit obtenir.

Pour ce faire, elle consulte l'Annexe 8 de la circulaire ESO et la liste des exigences pour l'obtention du diplôme afin de déterminer l'équivalence totale en crédits des acquis de l'élève et le nombre de crédits, y compris les crédits obligatoires, que l'élève doit obtenir pour le DESO.

Le tableau suivant est une version partielle du tableau publié dans l'Annexe 8 de la circulaire ESO et résume les exigences en matière de compétences linguistiques et de service communautaire.

L'Annexe 8 de la circulaire ESO précise le nombre de crédits obligatoires à accumuler.

Année terminée	Nombre minimal de crédits à accumuler pour le DESO	Exigence en matière de compétences linguistiques	Exigence en matière de service communautaire
9 <sup>e</sup> année	22	Oui	40 heures
10 <sup>e</sup> année	14	Oui	La direction de l'école déterminera le nombre d'heures d'activités communautaires.
11 <sup>e</sup> année	7	Oui	La direction de l'école déterminera le nombre d'heures d'activités communautaires.
Au-delà de la 11 <sup>e</sup> année	4	Oui	La direction de l'école déterminera le nombre d'heures d'activités communautaires.

## 18.3 Élèves expérimentés

a) Pour les **élèves expérimentés** qui étaient précédemment inscrits dans une école secondaire de l'Ontario aux termes de la circulaire EOCIS et qui retournent à l'école secondaire, le placement sera déterminé selon les exigences précisées dans *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur (7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année et CPO) — La préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1989* (la circulaire EOCIS). La section 6.14 et l'Annexe D de ce document donnent des conseils pour déterminer le nombre de crédits, y compris les crédits obligatoires, que les élèves de l'extérieur de la province doivent accumuler pour satisfaire aux exigences du diplôme. Généralement, les élèves qui ont déjà terminé l'équivalent de la 9<sup>e</sup> année doivent accumuler 22 crédits, la 10<sup>e</sup> année 14 crédits, la 11<sup>e</sup> année sept crédits, et au-delà de la 11<sup>e</sup> année, au moins quatre crédits.

b) La politique sur les équivalences accordées en reconnaissance des acquis (RDA) s'applique aux **élèves expérimentés** nouvellement arrivés dans le système des écoles secondaires de l'Ontario, **soit depuis le 1<sup>er</sup> février 2004 ou ultérieurement**, et qui cherchent à obtenir leur Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) en remplissant les exigences prescrites dans la circulaire ESO.

La Note 132 décrit en détail les quatre groupes possibles d'élèves expérimentés. Ce document est publié sur le site Web du ministère de l'Éducation sous Programmes-cadres et directives > Notes politiques/Programmes > Note 132.

Il revient à la direction de déterminer si un élève expérimenté peut se voir accorder jusqu'à 16 crédits de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, à la lumière de ses relevés de notes ou d'une évaluation individuelle. Les élèves expérimentés peuvent accumuler 10 des 14 crédits restants de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année en vue d'obtenir leur diplôme. Pour ce faire, ils doivent :

- revendiquer les crédits pour chaque cours; ou
- présenter les titres, les diplômes ou les autres documents qui attestent l'éducation, la formation ou l'apprentissage acquis dans le cadre de programmes, de cours ou d'expériences de travail liés directement au cours faisant l'objet d'une évaluation aux fins d'obtention d'équivalences.

L'équivalence en crédits de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année est accordée aux élèves expérimentés crédit par crédit, et non en bloc.

Les élèves expérimentés doivent obtenir au moins quatre crédits en suivant des cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année.

Pour plus d'information sur le processus de RDA des élèves expérimentés et des élèves des écoles de jour ordinaires, il suffit de consulter le site Web du ministère de l'Éducation sous > Élémentaire et secondaire > Politique et documents de références > Notes politiques/Programmes > Note n<sup>o</sup> 129 et Note n<sup>o</sup> 132.

## 19. Personnes-ressources

En Ontario, chaque école élémentaire ou secondaire évalue les dossiers scolaires de ses nouveaux élèves. Si votre enfant ou vous-même venez d'arriver en Ontario, apportez ces documents (traduits en français ou en anglais, selon le cas) directement à l'école que votre enfant ou vous-même désirez fréquenter. L'école se servira de ces documents pour déterminer votre année d'études ou celle de votre enfant et le nombre de crédits qui manquent en vue de l'obtention du diplôme.

Si vous voulez obtenir de plus amples renseignements sur l'éducation en Ontario, vous pouvez consulter le site Web du ministère de l'Éducation<sup>8</sup>. Vous pouvez aussi communiquer avec le service des Renseignements généraux du ministère de l'Éducation aux coordonnées ci-dessous :

<sup>8</sup> <http://www.edu.gov.on.ca/>

---

## Renseignements généraux

### Téléphone

Ligne sans frais en Ontario : 1 800 387-5514

Communauté urbaine de Toronto et ailleurs qu'en Ontario : (416) 325-2929

### Courrier

Ministère de l'Éducation

Unité de la correspondance et des renseignements au public

Édifice Mowat, 14<sup>e</sup> étage

900, rue Bay

Toronto (Ontario) M7A 1L2

### Télécopieur

(416) 325-6348

### Courriel

Info@edu.gov.on.ca ou envoyez-nous vos commentaires ou questions en utilisant notre formulaire en ligne<sup>9</sup>.

### Appareil de télécommunications pour malentendants (ATS)

1 800 263-2892

## 20. Liste des codes des cours au secondaire

Pour obtenir la liste des codes des cours au secondaire pour les élèves qui suivent la circulaire ESO, il suffit de consulter le site Web du ministère de l'Éducation sous > Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Politique et documents de référence > Codes des cours au secondaire > Liste 1 <<http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/list/commoncc/cccf.html>>.

---

<sup>9</sup> <http://www.edu.gov.on.ca/tools/piureplf-f.html>



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

**Ontario – Curriculum des écoles de langue  
française, PARTIE A : ESO**

---

## Table des matières

Sommaire .....	3
AVIS IMPORTANT .....	3
1. Introduction .....	4
2. Structure du système scolaire .....	6
3. Explication des termes utilisés .....	7
4. Désignation des cours .....	10
5. Répartition du temps et charge de cours .....	13
6. Structure du programme d'études .....	13
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	14
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	15
Contenu des cours .....	18
9. English (pour les écoles de langue anglaise) .....	18
10. Français pour les écoles de langue française .....	21
11. Français langue seconde (pour les écoles de langue anglaise) .....	27
12. Français immersion (pour les écoles de langue anglaise) .....	28
13. Mathématiques .....	28
14. Sciences .....	33
15. Sciences sociales .....	37
Autres .....	46
16. Cours préalables .....	46
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	46
18. Évaluation des études faites hors province (ou à l'étranger) .....	54
19. Personnes-ressources .....	56

# Sommaire

## AVIS IMPORTANT

### PROGRAMME D'ÉTUDES AU PALIER SECONDAIRE (en vigueur depuis 1999)

Il est important de souligner qu'un nouveau programme d'études au palier secondaire a débuté en 9<sup>e</sup> année en **septembre 1999** et que sa mise en œuvre s'est échelonnée sur une période de trois ans.

Le ministère de l'Éducation prévoit un processus de renouvellement quinquennal pour veiller à ce que le curriculum reste rigoureux et à jour. Nous invitons les personnes qui utilisent le présent guide à communiquer avec le ministère de l'Éducation pour la confirmation des exigences les plus récentes du programme et des conditions d'obtention du diplôme. La plupart de ces renseignements se trouvent sur le site Web du ministère de l'Éducation<sup>1</sup> (cf. Section 19).

#### Partie A du Guide de transfert des élèves en Ontario

Ce programme d'études s'adresse aux élèves des écoles de jour ordinaires ainsi qu'aux élèves expérimentés qui ont commencé leur 9<sup>e</sup> année à partir de septembre 1999 et qui doivent remplir les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires prescrites dans *Les écoles secondaires de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année : Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999 (ESO)*.

La **partie A** du *Guide de transfert des élèves* décrit les conditions d'obtention du diplôme et les programmes actuels en vertu de la **circulaire ESO**.

#### Partie B du Guide de transfert des élèves en Ontario

Les élèves des écoles de jour ordinaires et les élèves expérimentés qui ont commencé leur 9<sup>e</sup> année avant l'année scolaire 1999-2000 doivent remplir les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires prescrites dans *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur (7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année et CPO) — La préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, édition revue, 1989* (que l'on désigne aussi par l'expression « la circulaire EOCIS »).

La **partie B** du *Guide de transfert des élèves* a trait à l'ancien programme et demeure donc tout à fait pertinent pour ces élèves en vertu de la **circulaire EOCIS**.

#### Transition de la circulaire EOCIS à la circulaire ESO

Veillez vous référer au tableau suivant afin de déterminer les conditions d'obtention du diplôme pour les élèves des écoles de jour ordinaires et les élèves expérimentés.

<sup>1</sup> <http://www.edu.gov.on.ca/fre/bienvenu.html>

ESO	EOCIS	Circulaire H.S.1
Les conditions d'obtention du diplôme en vertu de la circulaire ESO s'appliquent aux élèves qui étaient inscrits pour la première fois dans un programme d'une école secondaire de l'Ontario et qui avaient été placés en :  9 <sup>e</sup> année en 1999-2000 ou après;  10 <sup>e</sup> année en 2000-2001 ou après;  11 <sup>e</sup> année en 2001-2002 ou après;  12 <sup>e</sup> année en 2002-2003 ou après.	Les conditions d'obtention du diplôme en vertu de la circulaire EOCIS s'appliquent aux élèves qui étaient inscrits dans un programme d'une école secondaire de l'Ontario et qui avaient été placés en :  9 <sup>e</sup> année avant 1999-2000;  10 <sup>e</sup> année avant 2000-2001;  11 <sup>e</sup> année avant 2001-2002;  12 <sup>e</sup> année avant 2002-2003.	Les conditions d'obtention du diplôme en vertu de la <i>Circulaire H.S.1</i> s'appliquent aux élèves qui étaient inscrits dans un programme d'une école secondaire de l'Ontario avant le 1 <sup>er</sup> septembre 1984.

**Remarque :** Les définitions des termes « élèves des écoles de jour ordinaires » et « élèves expérimentés » se trouvent à la section 3 de ce document.

Il est important de souligner qu'un nouveau programme d'études au palier secondaire a commencé en septembre 1999 et que l'ancien programme d'études énoncé dans la circulaire EOCIS fut progressivement retiré et qu'il n'est plus offert depuis l'année scolaire 2003-2004.

## 1. Introduction

### Aperçu

Les écoles élémentaires et secondaires financées par les fonds publics sont administrées par les conseils scolaires de district<sup>2</sup>, qui représentent la plus ancienne forme de gouvernement élu par le public en Ontario.

En Ontario, on retrouve plus de 5000 écoles publiques, 72 conseils scolaires de district et 33 administrations scolaires (petits conseils de milieux scolaire et hospitalier isolés géographiquement).

Les 72 conseils scolaires de district comprennent 12 conseils scolaires de langue française divisés de la façon suivante : huit conseils scolaires de district catholique de langue française et quatre conseils scolaires de district public de langue française. Les 60 conseils scolaires de langue anglaise se divisent de la façon suivante : 31 conseils scolaires de district public de langue anglaise et 29 conseils scolaires de district catholique de langue anglaise. Les écoles privées offrent aussi des cours aux paliers élémentaire et secondaire. Ces écoles sont exploitées de façon autonome et ne reçoivent pas de fonds du gouvernement.

En Ontario, les résidentes et résidents permanents âgés de 6 à 16 ans doivent fréquenter l'école. La plupart des élèves continuent de fréquenter l'école après l'âge de 16 ans pour recevoir leur diplôme d'études secondaires.

La plupart des quelque 2 millions d'élèves de paliers élémentaire et secondaire de l'Ontario suivent leurs cours en anglais. Environ 100 000 élèves dont la langue première est le français suivent leurs cours dans cette langue. Le français constitue la langue d'enseignement de l'école franco-ontarienne, qui offre ses programmes et ses services en français.

Tout élève dont les parents se prévalent de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* sera admis dans une école de langue française. Cet article reconnaît le droit de recevoir une éducation dans la langue de la minorité pour tout enfant dont l'un des deux parents a fait ses études à l'élémentaire dans la langue en question. Les parents qui ne peuvent se prévaloir de ce droit en vertu de l'article 23 ont aussi la possibilité de

<sup>2</sup> <http://esip.edu.gov.on.ca/french/Default.asp>

faire admettre leur enfant dans une école de langue française. Leur enfant sera accepté si le comité d'admission du conseil scolaire en fait la recommandation et que le conseil approuve cette recommandation selon sa politique sur l'admission.

## Mandat de l'école de langue française

L'école est un **milieu d'apprentissage** qui vise le succès personnel et la réussite scolaire des élèves par :

- le développement de la compétence à communiquer en français à l'oral et à l'écrit;
- l'enseignement en français des savoirs dans toutes les matières et toutes les disciplines, sauf Anglais et Anglais pour débutants, de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année au palier élémentaire et *English* et Anglais pour débutants au palier secondaire;
- l'adoption d'une perspective qui situe l'apprentissage tout au long de la vie au cœur de l'activité scolaire;
- la mise en œuvre du curriculum dans une perspective d'amélioration du rendement des élèves;
- le développement des compétences qui aideront les élèves à faire des choix judicieux tout au long de leur vie.

L'école est un **milieu de construction identitaire** qui favorise :

- le développement de l'identité culturelle;
- le développement du sentiment d'appartenance à une culture dynamique;
- l'épanouissement de tous les élèves, aux plans intellectuel, affectif, linguistique, physique, culturel, moral et spirituel dans le respect de leurs droits, tels qu'énoncés dans le code de la Commission ontarienne des droits de la personne;
- l'engagement envers une communauté francophone diversifiée qui interpelle et permet l'enracinement.

L'école est un **milieu où s'exerce un leadership participatif** qui outille le personnel en ce qui concerne :

- les approches pédagogiques aptes à assurer un enseignement de qualité propre au milieu linguistique minoritaire;
- les modalités de la transmission de la langue et de la culture françaises;
- les conditions favorables à la mise en place d'une communauté apprenante au sein de l'école.

L'école est un **milieu qui promeut l'engagement individuel et collectif** par des alliances avec les parents et des partenariats avec les familles et les différents groupes de la communauté dans son ensemble afin :

- d'exercer une influence positive et déterminante sur le rendement des élèves en s'appropriant les objectifs d'amélioration du rendement tels que planifiés;
- de trouver des solutions réalistes aux défis posés par l'apprentissage de la langue et l'appropriation de la culture;
- de porter une attention particulière aux interventions auprès des enfants d'âge préscolaire pour faciliter leur intégration à l'école et une scolarisation réussie en français;
- de concevoir et d'offrir des projets scolaires-communautaires fondés sur les besoins de la communauté et intégrant les savoirs disciplinaires et le développement identitaire;
- d'offrir les programmes d'orientation et de formation au cheminement de carrière ainsi que les composantes d'expérience de travail, les programmes d'éducation coopérative et les programmes de transition de l'école au monde du travail;
- de participer au développement durable de la communauté francophone, c'est-à-dire de répondre aux besoins actuels sans compromettre les possibilités, pour les générations futures, de satisfaire à leurs propres besoins.

## Programme du palier secondaire en vertu de la circulaire ESO

Le programme du palier secondaire met l'accent sur les connaissances et les habiletés qui se révéleront nécessaires pour mener une vie satisfaisante et productive au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. L'objectif est de préparer nos élèves à poursuivre leurs études, à intégrer le marché du travail et à devenir des citoyennes et citoyens responsables, autonomes et productifs.

Afin que les jeunes puissent relever les nombreux défis du XXI<sup>e</sup> siècle, les écoles de l'Ontario devraient offrir un programme qui favorise un rendement scolaire élevé, qui fournit à tous les élèves le soutien essentiel à leur apprentissage et qui tient compte des besoins et des attentes de la société.

Le programme du secondaire est structuré de façon à ce que l'élève puisse obtenir son diplôme en quatre ans, après la 8<sup>e</sup> année. Le nouvel aménagement des cours permet à la fois de satisfaire aux besoins et aux intérêts de l'élève et aux exigences des établissements postsecondaires et des employeurs. **En 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année**, l'accent est mis sur les connaissances et les habiletés essentielles que doivent acquérir tous les élèves, que l'on incite à réfléchir à leurs points forts et à leurs intérêts tout en explorant différents domaines afin qu'ils puissent faire des choix éclairés. **En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année**, le programme leur permet de choisir leurs cours en fonction de leurs objectifs postsecondaires.

Les conditions d'obtention du diplôme sont élevées, à l'égal d'un curriculum exigeant qui prévoit des attentes clairement mesurables. De fait, l'élève devra réussir la condition d'obtention du diplôme en matière de **compétences linguistiques**. Afin de développer son sens civique, l'élève sera tenu d'effectuer au moins 40 heures de **service communautaire**, exigence du diplôme d'études secondaires.

Le programme d'études secondaires prévoit aussi un **programme d'orientation et de formation au cheminement de carrière**. Ce programme permet à l'élève de s'informer sur de nombreux débouchés, de comprendre la valeur et les avantages d'une éducation en langue française et de prendre des décisions éclairées par rapport à ses études secondaires et en préparation pour son départ de l'école.

Bien que les jeunes représentent la majorité des élèves fréquentant les écoles secondaires, celles-ci desservent également un nombre important d'adultes, y compris ceux qui appartiennent à la catégorie des élèves expérimentés.

Le Relevé de notes de l'Ontario présente un profil complet du rendement de l'élève au palier secondaire. *Pour obtenir de plus amples renseignements sur le RNO, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Politique et documents de référence.*

## 2. Structure du système scolaire

Le système d'éducation en Ontario est généralement composé d'écoles élémentaires et secondaires. Au palier secondaire, des crédits sont attribués pour la réussite des cours de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

L'année scolaire normale est la période s'étendant entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 juin et doit comprendre au moins 190 jours de classe. C'est le conseil scolaire qui fixe les congés de Noël et les congés d'hiver en mars. Dans la plupart des écoles, les cours offerts durent toute l'année scolaire (système annuel) ou s'étalent sur deux semestres (système semestriel). Les élèves obtiennent normalement huit crédits pour l'année scolaire, qui va de septembre à juin.

En Ontario, les écoles secondaires de langue anglaise sont soumises à la même réglementation et aux mêmes normes en matière d'obtention du diplôme d'études secondaires que les écoles secondaires de langue française. Les directives sont énoncées dans *Ontario Secondary Schools, Grades 9–12: Program and Diploma Requirements, 1999, (écoles secondaires de l'Ontario, 9<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année : exigences du programme et du diplôme, 1999).*

## 3. Explication des termes utilisés

### Aménagement linguistique

L'aménagement linguistique se définit comme étant la mise en œuvre, par les institutions éducatives, d'interventions planifiées et systématiques visant à assurer la protection, la valorisation et la transmission de la langue et de la culture françaises en milieu linguistique minoritaire.

### Attentes

Les *attentes* décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés dont les élèves doivent pouvoir démontrer l'acquisition à la fin de chaque cours.

### Contenus d'apprentissage

Les *contenus d'apprentissage* décrivent en détail les connaissances et habiletés des attentes.

### Cours

Des activités d'apprentissage permettent à l'élève de réaliser les attentes prévues pour les cours élaborés à partir des programmes-cadres du ministère de l'Éducation. Le nombre des crédits attribués à l'issue d'un cours peut varier. Il peut y avoir des cours donnant droit à plus de un crédit qui sont élaborés en fonction de un ou de plusieurs programmes-cadres.

### Cours élaborés à l'échelon local

Cours qui ne sont pas décrits dans les programmes-cadres du ministère. Pour donner droit à des crédits, ces cours doivent être agréés par un agent de supervision du conseil scolaire et avoir été approuvés par le ministère de l'Éducation.

Les conseils scolaires de langue française peuvent élaborer à l'échelon local et offrir un cours de 9<sup>e</sup> année de français, de mathématiques, de sciences et d'*English* ainsi qu'un cours de 10<sup>e</sup> année de français et de mathématiques et un cours de 10<sup>e</sup> année *soit* en sciences *soit* en histoire canadienne, qui peuvent compter comme des crédits obligatoires dans leur discipline. L'élève d'un conseil de langue française ne peut compter *au maximum que sept* de ces cours élaborés à l'échelon local en tant que crédits obligatoires.

### Cours préalables

Cours nécessaire pour la compréhension et la réussite d'un des cours suivants. Quelques cours de la 10<sup>e</sup> année et plusieurs cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année requerront la réussite de cours préalables, lesquels sont indiqués dans les programmes-cadres provinciaux. Aucun autre cours ne pourra être exigé comme préalable à des cours fondés sur les programmes-cadres provinciaux. En ce qui concerne les cours élaborés à l'échelon local, il reviendra à l'école d'établir les cours préalables.

### Cours de transition

Un cours destiné aux élèves qui désirent changer de type de cours dans une même matière. Le cours de transition portera sur les attentes et les contenus d'apprentissage qui ne figuraient pas dans le type de cours précédent mais qui sont jugés nécessaires pour réussir le changement de type de cours. Des fractions de crédit (0,25 ou 0,5 crédit, dépendant des heures d'enseignement prescrites) sont accordées à l'élève qui réussit un cours de transition.

## Crédit

Valeur quantifiée que l'on attribue à un cours afin d'en reconnaître la réussite par l'élève. La direction de l'école secondaire, au nom du ministre, accorde un crédit à l'élève qui a réussi un cours d'une durée minimale de 110 heures. La note d'au moins 50 p. 100 est nécessaire pour la réussite de tout crédit.

## Crédit obligatoire

Crédit que l'élève doit obtenir pour un cours déterminé par le ministre ou pour un cours à choisir dans un groupe de cours déterminé par le ministre.

## Crédit optionnel

Crédit que l'élève doit obtenir en suivant un cours de son choix, qui n'appartient pas à la liste des cours qui donnent droit à des crédits obligatoires.

## Curriculum

Plan du contenu de l'apprentissage de l'élève, qui est décrit dans les programmes-cadres du ministère de l'Éducation et qui est mis en œuvre dans les programmes en classe à partir d'une variété de ressources.

## Demi-crédit

On peut accorder un demi-crédit pour chacune des deux parties d'un cours de 110 heures qui est offert en deux étapes de 55 heures. Les cours de un demi-crédit doivent se conformer aux exigences énoncées dans les programmes-cadres provinciaux. La note d'au moins 50 p. 100 est nécessaire pour la réussite de tout demi-crédit.

## DESO

Diplôme d'études secondaires de l'Ontario en vertu des circulaires ESO et EOCIS.

## Dossier scolaire de l'Ontario (DSO)

Dossier officiel que chaque école de l'Ontario prépare pour chacun de ses élèves. Le Dossier scolaire de l'Ontario fait état des résultats de l'élève, des crédits obtenus et des conditions d'obtention du diplôme qui ont été satisfaites ainsi que de toute autre information pertinente. Les élèves et les parents des élèves de moins de 18 ans peuvent consulter le Dossier scolaire de l'Ontario. La consultation de ce document est protégée par la *Loi sur l'éducation* et par les mesures législatives concernant l'accès à l'information. *Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : > Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Politiques et documents de références.*

## Élève

Personne inscrite à un programme scolaire. Les élèves des écoles de jour ordinaires sont les élèves, autres que les élèves expérimentés, inscrits à un programme d'une école de jour ordinaire.

## Élève adulte

Élève de 18 ans ou plus.

## Élève expérimenté

Un élève expérimenté est un élève âgé d'au moins 18 ans (c'est-à-dire un adulte) qui retourne à l'école en vue d'obtenir son diplôme et qui n'a pas fréquenté une école secondaire depuis au moins un an.

## EOCIS

Acronyme pour identifier le document *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur (7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année et CPO)*, que l'on désigne également par l'expression « la circulaire EOCIS ».

## ESO

Acronyme pour identifier le document *Les écoles secondaires de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999*, que l'on désigne également par l'expression « la circulaire ESO ».

## Programme-cadre

Document préparé par le ministère de l'Éducation, qui donne des directives pour l'enseignement d'une matière ou d'un groupe de matières dans un cycle ou dans un groupe de cycles. L'école ou le système scolaire met les cours au point, conformément aux programmes-cadres appropriés.

## Programme pour l'enfance en difficulté (EED)

Programme d'enseignement fondé sur les résultats d'une évaluation continue et modifié par ceux-ci en ce qui concerne un élève en difficulté, y compris un projet qui renferme des objectifs particuliers et les grandes lignes des services éducatifs qui satisfont les besoins de l'élève en difficulté. Cette définition est tirée de la *Loi sur l'éducation*. L'expression utilisée dans la loi et qui y est définie est la suivante : programme d'enseignement à l'enfance en difficulté ou EED.

## Relevé de notes de l'Ontario (RNO)

Le Relevé de notes de l'Ontario présente un profil complet du rendement de l'élève au palier secondaire. Ce relevé, qui fait partie du Dossier scolaire de l'Ontario, comprend les renseignements suivants :

- Tous les cours des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années que l'élève a réussis, ainsi que les notes en pourcentage et les crédits obtenus.
- Tous les cours des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années que l'élève a réussis, échoués, repris ou abandonnés ainsi que les notes en pourcentage et les crédits obtenus.
- Toutes les équivalences de crédits accordées par l'entremise du processus d'octroi d'équivalences de crédits de la reconnaissance des acquis (RDA) en vertu de la circulaire ESO ou par l'entremise du processus d'équivalences en vertu de la circulaire EOCIS.
- Tous les cours de 10<sup>e</sup> année dont l'élève a revendiqué avec succès les crédits par l'entremise du processus de revendication de crédits de la RDA ainsi que les notes en pourcentage et les crédits obtenus.
- Tous les cours des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années dont l'élève a revendiqué, avec succès ou non, les crédits par l'entremise du processus de revendication de crédits de la RDA ainsi que les notes en pourcentage et les crédits obtenus.
- L'indication des crédits obligatoires, y compris le remplacement d'un cours obligatoire par un autre cours.
- La confirmation que l'élève a terminé les 40 heures de service communautaire.
- La confirmation que l'élève a satisfait à l'exigence provinciale de compétences linguistiques.

## Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)

Test provincial de compétences linguistiques administré aux élèves de la 10<sup>e</sup> année.

### 4. Désignation des cours

Les types de cours offerts dans le programme du palier secondaire sont décrits ci-dessous.

#### 4.1 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année

**En 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année**, l'élève peut combiner les cours *théoriques, appliqués et ouverts*, ce qui lui permet d'explorer ses intérêts et de déterminer son programme pour la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année. Au cours de la 9<sup>e</sup> et de la 10<sup>e</sup> année, l'élève fait des choix sur son cheminement scolaire par rapport à ses objectifs, mais ses décisions ne l'engagent pas d'une façon définitive. Les conseils scolaires sont tenus d'offrir des cours théoriques et appliqués dans les matières suivantes : français, mathématiques, sciences, histoire, géographie et *English*. Les autres matières de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année sont enseignées dans des cours ouverts.

L'élève qui aura réussi ses cours théoriques ou appliqués de 9<sup>e</sup> année pourra suivre l'un ou l'autre type de cours en 10<sup>e</sup> année dans la même matière. Cependant, on pourra lui recommander d'effectuer du travail supplémentaire pour assimiler les contenus privilégiés par l'autre type de cours de 9<sup>e</sup> année.

- Les **cours théoriques** reposent principalement sur la théorie et les problèmes abstraits.
- Les **cours appliqués** mettent davantage l'accent sur les applications pratiques et les exemples concrets.
- Dans les matières autres que les matières de base, les élèves suivront des **cours ouverts**. Les *cours ouverts*, offerts à toutes les années du secondaire, ont été conçus pour permettre aux élèves d'approfondir leurs connaissances dans des matières de leur choix et d'acquérir une culture générale. Tout comme les autres types de cours, les cours ouverts donnent droit à des crédits, lesquels comptent dans le calcul des 30 crédits requis pour obtenir le diplôme.

#### 4.2 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année

**En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année**, afin de préparer les élèves en fonction de leurs objectifs postsecondaires, on offre des *cours préuniversitaires*, élaborés en étroite collaboration avec les universités, des *cours préuniversitaires/précollégiaux*, élaborés en étroite collaboration avec les universités et les collèges, des *cours précollégiaux*, élaborés en étroite collaboration avec les collèges, et des *cours préemploi*, élaborés en étroite collaboration avec les représentants du monde des affaires. Des *cours ouverts* sont également offerts en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année.

- **Les cours préuniversitaires** sont conçus en fonction des conditions d'admission des universités. La gamme des cours offerts permettra à l'élève de se préparer à de nombreux programmes universitaires et aux carrières qui y sont connexes. L'enseignement portera surtout sur les aspects théoriques de la matière et comprendra également des applications pratiques. Tous les cours préuniversitaires reposeront sur des attentes provinciales rigoureuses et mettront l'accent sur l'acquisition de l'autonomie en recherche et en apprentissage. L'élève devra démontrer avoir acquis ces compétences.
- **Les cours préuniversitaires/précollégiaux** sont conçus en fonction des conditions d'admission de certains programmes universitaires et collégiaux. La gamme des cours offerts permettra à l'élève de se préparer à suivre ces programmes et à entreprendre la carrière visée. L'enseignement portera à la fois sur les aspects théoriques et les applications pratiques. Tous les cours préuniversitaires/précollégiaux reposeront sur des attentes provinciales rigoureuses et mettront l'accent sur l'acquisition de l'autonomie en recherche et en apprentissage. L'élève devra démontrer avoir acquis ces compétences.

- **Les cours précollégiaux** sont conçus en fonction des conditions d'admission des collèges. La gamme des cours offerts permettra à l'élève de se préparer à de nombreux programmes collégiaux et aux carrières qui en découlent. L'enseignement portera surtout sur des applications concrètes de la matière ainsi que sur le développement de la pensée critique et des habiletés de résolution de problèmes. Tous les cours précollégiaux reposeront sur des attentes provinciales rigoureuses et mettront l'accent sur l'acquisition de l'autonomie en recherche et en apprentissage. L'élève devra démontrer avoir acquis ces compétences.
- **Les cours préemploi** sont conçus pour préparer l'élève à accéder directement au marché du travail ou à entreprendre des programmes d'apprentissage ou d'autres programmes de formation. La gamme des cours offerts permettra à l'élève de se préparer à une grande variété de programmes de formation, d'emplois et de carrières. L'enseignement mettra l'accent sur des applications en milieu de travail de la matière et explorera également la théorie qui sous-tend ces applications pratiques.
- **Les cours ouverts** en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année permettent à l'élève d'en apprendre davantage dans une matière qui l'intéresse, laquelle peut aussi correspondre à ses objectifs postsecondaires. Ces cours s'adressent à tous les élèves, quelle que soit leur orientation. Ils offrent les fondements d'une culture générale et préparent l'élève à assumer un rôle actif et enrichissant au sein de la société. Ils ne sont pas conçus en fonction des exigences des universités, des collèges ou des employeurs.

### 4.3 Les cours de transition

**Les cours de transition** permettent à l'élève qui change d'idée de passer d'un type de cours à un autre, entre les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années. Ces cours portent sur les connaissances et les habiletés requises pour combler l'écart entre deux types de cours. Dans la plupart des cas, ils sont plus courts et plus concentrés que les autres cours. Les modalités de prestation des cours de transition peuvent varier. Ces cours comptent pour des crédits, car ils exigent que l'élève satisfasse à des attentes du curriculum. Les crédits accumulés compteront comme des crédits optionnels en vue de l'obtention du diplôme. Les cours de transition ne constituent pas des cours d'appoint pour un cours que l'élève aurait échoué. Ces cours préparent l'élève à réussir dans un autre type de cours.

### 4.4 Les cours élaborés à l'échelon local

Les cours élaborés à l'échelon local satisfont aux besoins qui ne sont pas prévus dans les programmes-cadres provinciaux. Ils peuvent être élaborés pour répondre aux besoins éducatifs ou de préparation aux carrières des élèves qui fréquentent une école particulière ou qui habitent une région précise. Par exemple, il peut s'agir de cours du programme de transition de l'école au monde du travail ou de programmes de préparation au collège. On peut également élaborer des cours pour les élèves qui bénéficient de programmes et de services pour l'enfance en difficulté lorsque les cours fondés sur les programmes-cadres provinciaux ne leur offrent pas le contenu dont ils ont besoin ou ne les préparent pas adéquatement à poursuivre leurs études ou à entrer sur le marché du travail.

**Les cours élaborés à l'échelon local** peuvent être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier ou à un demi-crédit. Tous les cours élaborés à l'échelon local, sauf les cours d'éducation religieuse élaborés par les conseils scolaires catholiques, doivent être approuvés par le ministère.

*Le Guide pour les cours élaborés à l'échelon local, de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année — Exigences et modalités d'approbation, 2000* indique les critères pour l'élaboration et l'approbation des cours élaborés à l'échelon local.

**Remarque :** Les cours élaborés à l'échelon local *ne se trouvent pas* sur le site Web du ministère de l'Éducation. Vous devez vous adresser aux différents conseils scolaires afin d'obtenir la liste des cours offerts.

## 4.5 Enseignement religieux

### Écoles catholiques

Les conseils scolaires catholiques sont responsables de l'élaboration des cours d'enseignement religieux donnant droit à des crédits ainsi que des attentes et des contenus d'apprentissage de ces cours. Ils n'ont pas à faire approuver ces cours par le ministère. Leurs élèves peuvent obtenir jusqu'à quatre crédits en enseignement religieux en vue de leur diplôme.

### Écoles privées inspectées

Les écoles privées inspectées peuvent élaborer des cours d'enseignement religieux donnant droit à des crédits. Leurs élèves peuvent obtenir jusqu'à quatre crédits en enseignement religieux. Les cours d'enseignement religieux offerts par les écoles privées inspectées doivent être approuvés par le ministère.

## 4.6 Codes de cours

Chaque cours est doté d'un code d'identification de cinq caractères, les trois premiers identifiant la matière, le quatrième indiquant l'année ou le niveau et le cinquième précisant le type de cours. (Certaines écoles ajoutent un sixième caractère pour souligner une particularité.)

Par exemple :

- **FRA1D** : Français, 9<sup>e</sup>, théorique
- **LWSCU** : Espagnol, niveau 3, préuniversitaire
- **SNC 3M** : Sciences, 11<sup>e</sup>, préuniversitaire/précollégial
- **MEL4E** : Mathématiques de la vie courante, 12<sup>e</sup>, préemploi

Les **trois premiers caractères** sont tirés du système uniforme de codage des cours que prépare le ministère. Par exemple **FRA** représente un cours de « **Français** ».

Le **quatrième caractère** du code renvoie à l'année d'études du cours :

- **1** – 9<sup>e</sup> année
- **2** – 10<sup>e</sup> année
- **3** – 11<sup>e</sup> année
- **4** – 12<sup>e</sup> année

Il peut également renvoyer au niveau de compétences qui vise par exemple un cours d'actualisation linguistique en français ou un cours de langue internationale :

- **A** – Niveau 1
- **B** – Niveau 2
- **C** – Niveau 3
- **D** – Niveau 4
- **E** – Niveau 5

Le **cinquième caractère** du code renvoie à la catégorie du cours autorisé par un programme-cadre :

- **D** – Théorique
- **P** – Appliqué
- **O** – Ouvert
- **U** – Préuniversitaire
- **M** – Préuniversitaire/Précollégial
- **C** – Précollégial

- E – Préemploi
- T – Cours de transition
- L – Nouveaux cours élaborés à l'échelon local *donnant droit à un crédit obligatoire\**

\*Le ministère de l'Éducation révisé présentement l'assignation des codes de cours pour les cours élaborés à l'échelon local. Les codes révisés seront publiés dans le *Manuel de relevé de notes de l'Ontario*, version révisée (prévu pour 2005).

*Pour vérifier la liste des codes des cours pour les années scolaires 1999 à aujourd'hui, veuillez consulter le site Web du ministère en suivant les liens : > Élémentaire et secondaire > Codes des cours au secondaire > liste 1.*

## 5. Répartition du temps et charge de cours

Un crédit est accordé à l'élève qui réussit un cours d'une durée minimale de 110 heures. On peut accorder un demi-crédit pour chacune des deux parties de un cours de 110 heures qui est offert en deux étapes de 55 heures. Le titre de chaque demi-cours doit préciser « Partie 1 » ou « Partie 2 ». La reconnaissance d'un demi-crédit (0,5) sera inscrite dans la colonne de la valeur en crédits du bulletin scolaire et du relevé de notes de l'Ontario. Les cours de un demi-crédit doivent se conformer aux exigences qui sont énoncées dans les programmes-cadres provinciaux. Seuls les cours « Éducation à la citoyenneté » et « Exploration des choix de carrière » sont conçus par le ministère et ont une valeur de un demi-crédit. Des fractions de crédit peuvent aussi être accordées à l'élève qui réussit certains cours élaborés à l'échelon local ou certains cours de transition.

La « période du cours » désigne la période prévue pour le déroulement des activités nécessaires pour satisfaire aux attentes d'un cours.

La plupart des élèves complèteront les exigences du diplôme d'études secondaires en quatre ans.

Dans une école où l'enseignement est donné sur une base annuelle, l'élève suivra huit cours durant l'année scolaire et pourra obtenir huit crédits en juin. Dans une école où l'enseignement est donné sur une base semestrielle, l'élève pourra suivre quatre cours à chaque semestre et pourra obtenir quatre crédits à la fin du premier semestre et quatre nouveaux crédits en juin.

## 6. Structure du programme d'études

Pour chacun des cours offerts au palier secondaire, le curriculum de l'Ontario établit des attentes claires et mesurables et prescrit des contenus d'apprentissage rigoureux et détaillés. Les cours sont divisés en domaines d'étude.

À chaque domaine correspondent des attentes et des contenus d'apprentissage. Les attentes décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés que les élèves doivent avoir acquises à la fin de chaque cours, tandis que les contenus d'apprentissage décrivent en détail ces connaissances et ces habiletés. Les élèves démontreront leur compréhension de la matière dans leur travail en classe et leurs recherches ainsi que lors d'épreuves et d'examens qui servent à évaluer leur rendement.

Pour les écoles de langue française, les programmes-cadres existent en français pour toutes les matières sauf *English*. Vous pouvez trouver ces documents dans chacune des écoles et sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Les manuels scolaires dûment approuvés par le ministère de l'Éducation en fonction des critères d'admissibilité et d'évaluation décrits figurent dans la *Liste Trillium*. Les conseils scolaires sélectionnent à partir de la *Liste Trillium* les manuels scolaires qui seront utilisés dans leurs écoles. Les manuels inscrits à la *Liste Trillium* ont été soumis à une évaluation rigoureuse selon les critères indiqués dans la section 4 des *Lignes directrices sur l'approbation des manuels scolaires*.

Pour obtenir la *Liste Trillium*, qui est mise à jour périodiquement, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : > Élémentaire et secondaire > programmes-cadres et directives.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

L'évaluation constitue un précieux outil qui permet de déterminer l'efficacité des programmes d'études et des méthodes pédagogiques et de faire des ajustements en fonction des besoins des élèves.

En premier, on rassemble de différentes sources (telles que des devoirs, des démonstrations, des projets, des activités et des tests) des renseignements qui indiquent jusqu'à quel point l'élève satisfait aux attentes du curriculum. Au cours de ce processus, le personnel enseignant fait à l'élève des observations précises afin de le guider et de l'aider à s'améliorer. Ensuite, pour évaluer, on détermine la qualité du travail de l'élève en fonction de critères reconnus et on assigne une valeur à ce travail. Dans les écoles secondaires de l'Ontario, cette valeur prend la forme d'un pourcentage.

On fondera l'évaluation sur les attentes du curriculum en se servant des grilles d'évaluation des programmes-cadres provinciaux, conformément aux consignes énoncées dans les documents complémentaires qui traitent de la planification des programmes et de l'évaluation. Les enseignantes et enseignants ont reçu de la documentation, notamment des exemples du travail d'élèves (copies-types), qui les aideront à faire l'évaluation. Ils pourront continuer à utiliser leurs pratiques d'évaluation actuelles jusqu'à ce qu'ils reçoivent cette documentation.

Chaque programme-cadre provincial comprend une grille d'évaluation détaillée qui permet de juger à quel point l'élève atteint les attentes du curriculum. Cette grille présente quatre grandes compétences par rapport à des niveaux de rendement, lesquels sont décrits avec précision. Ces niveaux de rendement constituent un cadre qui guidera le personnel enseignant pour évaluer le rendement de l'élève et recueillir des renseignements à cette fin. Le personnel enseignant pourra ainsi juger de façon uniforme le travail de l'élève et fournir des renseignements clairs et précis sur son rendement scolaire à celui-ci et à ses parents.

LE TABLEAU CI-DESSOUS DÉCRIT LES NIVEAUX DE RENDEMENT ET PRÉCISE L'ÉCHELLE DE NOTES CORRESPONDANTE.

Échelle de notes	Niveau de rendement	Description
80 – 100 %	Niveau 4	Rendement très élevé ou excellent. <i>Dépasse</i> la norme provinciale.
70 – 79 %	Niveau 3	Rendement élevé. <i>Correspond</i> à la norme provinciale.
60 – 69 %	Niveau 2	Rendement moyen. <i>Inférieur</i> à la norme provinciale, mais s'en approche.
50 – 59 %	Niveau 1	Rendement passable. <i>Inférieur</i> à la norme provinciale.
Moins de 50 %		Rendement insuffisant par rapport aux attentes du curriculum. L'élève n'obtiendra pas de crédit.

**Le niveau 3 (70 – 79 %) constitue la norme provinciale. Le personnel enseignant et les parents peuvent considérer que l'élève ayant un rendement de niveau 3 sera bien préparé pour le cours suivant ou l'année suivante.**

Une note finale est inscrite à la fin de chaque cours et le crédit correspondant est accordé si l'élève a obtenu une note de 50 p. 100 ou plus. Pour chaque cours de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, la note finale sera déterminée comme suit :

- **Soixante-dix pour cent** de la note est fondée sur les évaluations effectuées tout au long du cours. Cette portion de la note devrait faire état du niveau de rendement le plus fréquent pour la durée du cours, bien qu'il faille accorder une attention particulière aux manifestations de rendement les plus récentes.

- **Trente pour cent** de la note est fondée sur l'évaluation finale qui prendra la forme d'un examen, d'une activité, d'une dissertation ou de tout autre mode d'évaluation approprié et administré à la fin du cours.

Les écoles doivent consigner les progrès de chaque élève dans le Dossier scolaire de l'Ontario.

## Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE)

Créé par le gouvernement provincial en 1996 en tant qu'organisme indépendant, l'OQRE fournit aux parents, aux enseignantes et aux enseignants et au public des renseignements précis et fiables sur le rendement des élèves. L'OQRE fait aussi des recommandations en vue de l'amélioration du système, que les éducatrices et éducateurs, les parents, les décisionnaires et les autres partenaires du secteur de l'éducation peuvent utiliser pour perfectionner l'apprentissage et l'enseignement.

L'OQRE conçoit et met en œuvre des programmes d'évaluations provinciales pour les élèves de l'élémentaire et du secondaire et coordonne également la participation de l'Ontario à des évaluations nationales et internationales.

L'OQRE évalue tous les élèves de 3<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année en lecture, en écriture et en mathématiques. Il administre également deux tests au palier secondaire. Le Test provincial de compétences linguistiques est administré chaque année en octobre. Le Test de mathématiques, 9<sup>e</sup> année, est administré en janvier aux élèves qui suivent des cours de mathématiques au premier semestre et en mai/juin aux élèves qui suivent ces cours au deuxième semestre ou pendant toute l'année.

L'Ontario a participé au Programme d'indicateurs du rendement scolaire en sciences, qui a été administré à un échantillon d'élèves de 13 et de 16 ans choisis de façon aléatoire. La province a aussi participé à deux évaluations internationales : le Programme international pour le suivi des acquis des élèves en mathématiques (matière principale) et en sciences et lecture (matières secondaires), qui a été administré à un échantillon d'élèves de 15 ans choisis de façon aléatoire; et Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences, qui a été administrée à un échantillon d'élèves, choisis de façon aléatoire, en 4<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année.

L'OQRE est responsable de gérer la participation de l'Ontario aux évaluations nationales et internationales. L'OQRE donne également son appui à des projets spéciaux visant à contribuer à la compréhension et à l'amélioration de l'enseignement.

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

### 8.1 Aperçu

Pour obtenir le **diplôme d'études secondaires de l'Ontario**, l'élève qui a commencé la 9<sup>e</sup> année en 1999-2000 ou après devra obtenir au moins 30 crédits, dont 18 obligatoires et 12 optionnels. Il devra également effectuer 40 heures de service communautaire et réussir la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques.

#### **Crédits obligatoires (total de 18)**

L'élève doit obtenir les crédits obligatoires suivants :

- 4 crédits en français (un crédit par année);
- 1 crédit en *English* ou en anglais pour débutant;
- 3 crédits en mathématiques y compris au moins 1 crédit de 11<sup>e</sup> ou de 12<sup>e</sup> année;
- 2 crédits en sciences;
- 1 crédit en histoire du Canada;
- 1 crédit en géographie du Canada;

- 1 crédit en éducation artistique;
- 1 crédit en éducation physique et santé;
- 0,5 crédit en éducation à la citoyenneté;
- 0,5 crédit en exploration des choix de carrière;
- 3 cours supplémentaires parmi les cours suivants : un du Groupe n<sup>o</sup> 1, un du Groupe n<sup>o</sup> 2 et un du Groupe n<sup>o</sup> 3.

#### PLUS

- **Groupe n<sup>o</sup> 1** : un crédit obligatoire supplémentaire en français, ou en *English*, ou dans une troisième langue, ou en sciences humaines et sociales, ou en études canadiennes et mondiales;
- **Groupe n<sup>o</sup> 2** : un crédit obligatoire supplémentaire en éducation physique et santé, ou en affaires et commerce, ou en éducation artistique;
- **Groupe n<sup>o</sup> 3** : un crédit obligatoire supplémentaire en sciences (11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année), ou en éducation technologique (de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année).

### Remplacement de cours obligatoires

Pour donner plus de souplesse au programme et permettre, en toute équité, à tous les élèves d'obtenir leur diplôme, un nombre limité de cours obligatoires peuvent être remplacés par des cours qui donnent droit à des crédits obligatoires. Ainsi, pour répondre aux besoins particuliers d'un élève, la direction d'école peut remplacer jusqu'à **trois cours obligatoires** (ou l'équivalent en demi-cours) par des cours qui donnent droit à des crédits obligatoires.

### Crédits optionnels (total de 12)

Outre les 18 crédits obligatoires énumérés ci-dessus, l'élève doit obtenir 12 autres crédits en réussissant des cours optionnels. L'élève les choisira parmi les cours optionnels énumérés dans le prospectus de son école.

## 8.2 Service communautaire

L'élève devra effectuer un minimum de 40 heures de service communautaire pour obtenir son diplôme. Il est libre de répartir comme il l'entend ces 40 heures d'activités au cours de ses études secondaires; il peut donc remplir cette exigence à une étape de ses études qui lui convient le mieux.

## 8.3 Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)

L'élève qui a commencé la 9<sup>e</sup> année en 1999-2000, ou par la suite, doit réussir la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques pour obtenir son diplôme. Le **test provincial de compétences linguistiques (TPCL)**, administré en 10<sup>e</sup> année, est la façon habituelle de répondre à cette exigence. Ce test est fondé sur les attentes provinciales en lecture et en écriture des cours de français donnés jusqu'à la 9<sup>e</sup> année inclusivement.

*Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conditions d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : > Élémentaire et secondaire > Notes/Politique et Programmes, n<sup>o</sup> 127.*

## 8.4 Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO)

Les élèves qui ont échoué au TPCL peuvent remplir la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques en suivant le **Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO)**. Le CCLESO permet d'acquérir un crédit qui peut compter comme crédit obligatoire de français de 12<sup>e</sup> année ou comme l'un des cours au choix figurant au nombre des 12 crédits optionnels.

**Remarque :** Certains élèves pourraient être autorisés à satisfaire à cette condition en terminant avec succès un processus décisionnel spécial. En juin 2004, le ministère a instauré un processus décisionnel pour donner à certains élèves une autre occasion de satisfaire à la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques. Il s'agit des élèves qui seraient admissibles au diplôme en juin, mais qui, en raison de circonstances indépendantes de leur volonté, n'ont pu se présenter au TPCL ou n'ont pu s'inscrire au CCLESO ou le terminer en raison de circonstances imprévues. Sont également admissibles au processus décisionnel les élèves qui reçoivent des programmes ou des services à l'enfance en difficulté et qui ont un PEI prévoyant des adaptations auxquelles, en raison de circonstances imprévues, ils n'ont pas eu accès lorsqu'ils passaient le TPCL.

## 8.5 Certificat d'études secondaires de l'Ontario

Le certificat d'études secondaires de l'Ontario sera accordé sur demande à l'élève qui quitte l'école avant d'avoir obtenu son diplôme d'études secondaires, pourvu qu'il ait au moins 14 crédits répartis comme suit :

### Crédits obligatoires (total de 7)

- 2 crédits en français
- 1 crédit en géographie du Canada ou en histoire du Canada
- 1 crédit en mathématiques
- 1 crédit en sciences
- 1 crédit en éducation physique et santé
- 1 crédit en éducation artistique ou en éducation technologique

### Crédits optionnels (total de 7)

- 7 autres crédits parmi les cours choisis par l'élève

Les dispositions concernant le remplacement de cours obligatoires peuvent également s'appliquer au certificat d'études secondaires.

## 8.6 Certificat de rendement

L'élève qui quitte l'école avant de pouvoir obtenir son diplôme ou son certificat d'études secondaires peut recevoir le certificat de rendement. Ce document pourrait se révéler utile à l'élève qui cherche un emploi ou qui désire s'inscrire dans certains programmes de formation professionnelle.

On joindra le Relevé de notes de l'Ontario au certificat de rendement. Le cas échéant, on pourra également y ajouter un exemplaire du plan d'enseignement individualisé (PEI).

## 8.7 General Education Development (GED)

L'acronyme GED est utilisé internationalement. Il s'agit du terme anglais « General Educational Development ». Il s'agit d'un service d'évaluation permettant aux adultes d'obtenir l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires. En Ontario, ce service est offert par le Centre d'études indépendantes (CEI).

Les tests d'évaluation en éducation générale (GED) constituent un programme international destiné aux adultes qui n'ont pas pu terminer leurs études secondaires. Les adultes, par le travail, la formation, les voyages, la lecture ainsi que leur participation à d'autres activités d'apprentissage non officielles, acquièrent quantité de concepts, de connaissances et d'aptitudes que mesurent les tests GED. Ces derniers sont un outil d'évaluation du niveau des connaissances acquises par l'expérience, niveau souvent équivalent ou supérieur à celui d'un diplôme de l'école secondaire.

Les tests GED sont offerts dans tous les territoires et provinces du Canada ainsi qu'aux États-Unis et dans plusieurs autres pays.

En 2002, plus de un million de personnes ont passé les tests GED dans le monde.

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : > Élémentaire et secondaire > Autres possibilités de formation.*

## 8.8 Certificats en musique qui donnent droit à des crédits

On peut accorder un maximum de deux crédits pour des programmes de musique suivis hors de l'école. L'élève qui obtient ainsi deux crédits ne peut pas recevoir d'autres crédits pour des cours de musique de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année par l'intermédiaire des processus de revendication de crédits ou d'octroi d'équivalences de crédit, prévus dans le cadre de la reconnaissance des acquis.

Les conditions s'appliquent aux élèves ordinaires d'une école de jour qui préparent le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) selon les exigences de la circulaire ESO ainsi qu'aux élèves expérimentés qui préparent le DESO selon les exigences soit de la circulaire ESO soit de la circulaire EOCIS.

*Pour obtenir de plus amples renseignements sur la note politique n<sup>o</sup> 133, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : > Programmes-cadres et directives > Notes/Politique et programmes.*

# Contenu des cours

Les programmes-cadres du secondaire ainsi que les révisions sont publiés sur le site Web du ministère > Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives.

## 9. English (pour les écoles de langue anglaise)

Les cours obligatoires et à option sont décrits dans la version anglaise du présent guide.

### 9.1. English (pour les écoles de langue française)

#### Aperçu

Dans les écoles de langue française, un grand nombre d'élèves francophones parlent et comprennent l'anglais à un degré équivalent à celui des élèves de langue anglaise du même groupe d'âge. Par conséquent, l'école de langue française offrira des cours d'*English* qui reflètent ce fait et qui sont aussi exigeants que les cours de français dispensés au titre de la langue d'enseignement. L'école élaborera son programme à partir du programme-cadre d'*English* destiné aux écoles de langue française.

Par ailleurs, un certain nombre d'élèves fréquentant les écoles franco-ontariennes ont des connaissances de la langue anglaise qui se situent à un niveau de débutant. Pour leur permettre d'acquérir une certaine connaissance de l'anglais, l'école leur offrira des cours d'**Anglais pour débutants (APD) – (section 9.2)** qui seront élaborés à partir du programme-cadre provincial.

#### Cours obligatoires

Les élèves du palier secondaire doivent avoir terminé avec succès un cours à crédit en *English* pour obtenir le DESO. Cette exigence est généralement satisfaite en 9<sup>e</sup> année, où tous les élèves des écoles de langue française doivent recevoir au minimum 110 heures (équivalant à un crédit) d'enseignement en anglais.

Les élèves peuvent prendre un des cours optionnels d'*English* pour satisfaire aux exigences concernant les crédits additionnels obligatoires du Groupe n<sup>o</sup> 1 pour l'obtention du diplôme.

Pour les écoles de langue française, les programmes-cadres existent en français pour toutes les matières sauf *English*. La section suivante décrit les domaines d'étude ainsi que les cours offerts au secondaire en *English*.

## Domaines d'étude

Les domaines d'étude d'*English* sont les suivants : étude de la littérature et lecture; rédaction; communication orale; et étude des médias.

*Literature Studies and Reading* – (**Étude de la littérature et lecture**). L'étude de la littérature permet aux élèves d'élargir leur horizon intellectuel ainsi que d'accroître et de consolider leurs capacités de lecture et d'écriture. Des œuvres littéraires de plusieurs genres, périodes historiques et cultures témoignent de la diversité du Canada et du monde. Il s'agit par exemple de poèmes, de romans, de pièces de théâtre, de mythes, de légendes, de nouvelles, de biographies, de journaux personnels, de lettres et d'essais. Bien que de nombreux élèves soient déjà des lectrices et lecteurs autonomes qui maîtrisent bien l'anglais au moment d'amorcer le programme d'*English* de 9<sup>e</sup> année, d'autres ont besoin d'une aide supplémentaire pour parfaire leur capacités de lecture et pour mesurer leurs progrès.

*Writing* – (**Rédaction**). Les élèves utilisent l'écriture pour mettre sur papier de l'information et des idées, pour s'exprimer, pour communiquer avec les autres à diverses fins ainsi que pour réfléchir et apprendre. Dans leur vie personnelle, à l'école et au travail, ils doivent faire appel à leurs connaissances de l'anglais pour écrire de façon claire, cohérente, précise et convaincante. L'un des principaux buts de l'étude de la rédaction consiste à favoriser la croissance des élèves en tant que rédactrices et rédacteurs et chercheuses et chercheurs confiants, capables de bien communiquer en anglais à l'aide d'un éventail de formes et de styles, adaptés à leur objectif et au lectorat ciblé, et d'appliquer correctement les conventions de la langue anglaise – grammaire, vocabulaire, orthographe et ponctuation. Ces conventions sont plus facilement assimilées dans le cadre d'activités de rédaction significative et créative qui permettent aux élèves d'exercer leur pensée critique et de parfaire leur aptitude à écrire clairement et efficacement.

*Oral Communication* – (**Communication orale**). La communication orale est un outil de base pour l'établissement de rapports avec les autres; d'ailleurs, la plupart des francophones qui vivent et travaillent au Canada entendent et parlent l'anglais plus souvent qu'ils ne le lisent ou l'écrivent. L'étude de la communication orale s'appuie sur des attentes au chapitre de l'apprentissage du vocabulaire, de la langue, de la grammaire et des conventions de l'anglais normalisé. Elle cherche également à parfaire l'écoute active et la pensée critique.

*Media Studies* – (**Étude des médias**). Étant donné l'influence marquante dans nos vies des médias imprimés et électroniques, les élèves doivent savoir comment comprendre et interpréter les œuvres médiatiques. Dans le programme d'anglais, les élèves auront souvent la possibilité d'analyser les diverses facettes des communications médiatiques, y compris leurs messages, les éléments clés des œuvres elles-mêmes, l'auditoire et les techniques de production. De plus, ils se familiariseront davantage avec les médias en créant leurs propres œuvres médiatiques en anglais à l'aide d'un éventail de technologies. En utilisant divers médias pour communiquer leurs idées, les élèves exerceront leur pensée critique et verront d'eux-mêmes comment les œuvres médiatiques sont conçues pour influencer l'auditoire et exprimer le point de vue des gens qui les créent.

**Cours de base en English (anglais), 9<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année**

Année	Nom	Type	Code	Préalables
9	<i>English</i> (anglais)	Théorique	EAE1D	
9	<i>English</i> (anglais)	Appliqué	EAE1P	
10	<i>English</i> (anglais)	Théorique	EAE2D	<i>English</i> (anglais) 9 <sup>e</sup> année, théorique ou appliqué
10	<i>English</i> (anglais)	Appliqué	EAE2P	<i>English</i> (anglais) 9 <sup>e</sup> année, théorique ou appliqué
11	<i>English</i> (anglais)	Préuniversitaire	EAE3U	<i>English</i> (anglais) 10 <sup>e</sup> année, théorique
11	<i>English</i> (anglais)	Précollégial	EAE3C	<i>English</i> (anglais) 10 <sup>e</sup> année, appliqué
11	<i>English</i> (anglais)	Préemploi	EAE3E	<i>English</i> (anglais) 10 <sup>e</sup> année, appliqué
12	<i>English</i> (anglais)	Préuniversitaire	EAE4U	<i>English</i> (anglais) 11 <sup>e</sup> année, préuniversitaire, ou <i>Canadian Literature</i> (Littérature canadienne) 11 <sup>e</sup> année, préuniversitaire/précollégial
12	<i>English</i> (anglais)	Précollégial	EAE4C	<i>English</i> (anglais) 11 <sup>e</sup> année, préuniversitaire, ou <i>Canadian Literature</i> (Littérature canadienne) 11 <sup>e</sup> année, préuniversitaire/précollégial
12		Préemploi	EAE4E	<i>English</i> (anglais) 11 <sup>e</sup> année, préemploi

**Autres cours, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année**

Année	Nom	Type	Code
11	<i>Canadian Literature</i> (Littérature canadienne)	préuniversitaire/ précollégial	EAT3M
11	<i>Communications in the World of Business and Technology</i> (Communication dans le monde des affaires et de la technologie)	Ouvert	EAB3O
12	<i>English Literature</i> (Littérature anglaise)	Préuniversitaire	EAL4U
12	<i>Writer's Craft</i> (L'art d'écrire)	Préuniversitaire	EAC4U
12	<i>Writer's Craft</i> (L'art d'écrire)	Précollégial	EAC4C

Plus obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Curriculum de la 9<sup>e</sup> et de la 10<sup>e</sup> année et Curriculum de la 11<sup>e</sup> et de la 12<sup>e</sup> année > English.

## 9.2. Anglais pour débutants (APD)

### Aperçu

Le programme-cadre d'anglais pour débutants des écoles secondaires de langue française de l'Ontario est conçu pour permettre à l'élève qui connaît peu ou qui ne connaît pas l'anglais d'acquérir un niveau de compétence dans la langue anglaise qui lui permettra d'intégrer et de suivre le programme d'*English* et de s'adapter au contexte ontarien. Le programme d'anglais pour débutants comprend quatre cours soit : APD 1, APD 2, APD 3 et APD 4. L'évaluation des connaissances et des compétences de l'élève en langue anglaise lors de son admission à l'école secondaire de langue française permettra de déterminer le cours que l'élève doit suivre.

### Prestation du programme

Le programme d'anglais pour débutants peut être offert dans le contexte d'une classe distincte. Dans des situations où le nombre ne le permet pas, l'élève pourrait être intégré dans le cours d'*English* et recevoir de l'aide individuelle afin d'atteindre les attentes du cours d'APD.

### Cours obligatoires

Pour obtenir son diplôme, l'élève doit obtenir un crédit d'*English*. Il peut remplacer le crédit obligatoire d'*English* par un crédit d'anglais pour débutants. Tout autre cours d'APD suivi par l'élève comptera comme un crédit optionnel.

Les cours d'anglais pour débutants peuvent être offerts sous forme de demi-cours valant chacun un demi-crédit.

### Domaines d'étude

Les cours d'anglais pour débutants sont divisés en quatre domaines soit : *Oral Communication, Reading, Writing et Social Skills and Cultural Awareness*. Dans chaque domaine, on retrouve des attentes et des contenus d'apprentissage.

COURS ET CRÉDITS				
Cours	Type	Code	Crédit	Préalable
APD 1	Ouvert	EANAO	1	Aucun
APD 2	Ouvert	EANBO	1	APD 1 ou l'équivalent
APD 3	Ouvert	EANCO	1	APD 2 ou l'équivalent
APD 4	Ouvert	EANDO	1	APD 3 ou l'équivalent

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : *Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Anglais pour débutant de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.*

## 10. Français pour les écoles de langue française

### Aperçu

Dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario, l'enseignement du français poursuit deux objectifs primordiaux et indissociables l'un de l'autre : d'une part, l'acquisition par les élèves d'une solide compétence langagière indispensable à la réussite scolaire et professionnelle et, d'autre part, la transmission du patrimoine

culturel d'expression française nécessaire à l'épanouissement personnel et au cheminement identitaire des jeunes francophones de l'Ontario.

Le programme-cadre de français comprend des cours *obligatoires*, que les élèves doivent suivre pour obtenir leur diplôme d'études secondaires, et des cours *optionnels*, qui donnent droit à des crédits optionnels en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année seulement.

## Cours obligatoires

Les élèves doivent réussir quatre cours de français, dont un par année. Les élèves peuvent prendre un des cours optionnels de français pour satisfaire aux exigences concernant les crédits additionnels obligatoires du Groupe n<sup>o</sup> 1 pour l'obtention du diplôme.

### Domaines d'études

Les domaines d'étude des cours obligatoires sont les suivants : lecture, écriture, communication orale et technologies de l'information et de la communication

#### Lecture

Les élèves auront l'occasion d'explorer les caractéristiques propres à divers genres littéraires et d'utiliser toute une gamme de stratégies de lecture convenant à leurs objectifs et aux textes à l'étude. Des œuvres littéraires de genres divers et d'époques et de cultures différentes peuvent donner un aperçu de l'hétérogénéité et de la richesse de la francophonie canadienne et internationale. Notons parmi ces ouvrages des poèmes, des romans, des pièces de théâtre, des nouvelles ainsi que des biographies, des journaux, des lettres et des essais.

Pour aider les élèves à devenir des lectrices et lecteurs accomplis, un programme équilibré de lecture doit aussi comprendre l'étude d'une bonne variété de textes documentaires, par exemple des articles de journaux et de magazines, des ouvrages de référence, des petites annonces et des textes publicitaires ainsi que des logiciels, des cédéroms, des bases de données et des sites Web.

#### Écriture

Les élèves écrivent pour consigner des renseignements et des idées, pour s'exprimer, pour communiquer avec autrui à des fins diverses, pour réfléchir et pour apprendre. Que ce soit dans leur vie privée, à l'école ou en milieu de travail, les élèves auront besoin de savoir écrire convenablement, c'est-à-dire de façon claire, cohérente et précise. Ce domaine d'étude vise surtout à permettre aux élèves de parfaire leurs habiletés en rédaction et en recherche afin de pouvoir communiquer avec compétence en recourant à diverses formes de discours et en adoptant dans chaque cas le ton qu'il convient. Le bon usage des conventions linguistiques, notamment la grammaire, l'orthographe et la ponctuation, sera plus facilement assimilé dans le cadre d'activités d'écriture créatives qui incitent à la réflexion et imposent la clarté et la précision.

#### Communication orale

La langue parlée est un moyen essentiel de communication avec autrui et la pierre angulaire de l'apprentissage dans toutes les matières. Les élèves écoutent et parlent dans le but de comprendre des concepts, de résoudre des problèmes, de donner des renseignements et d'exprimer leur pensée. Lorsqu'ils discutent d'informations et d'idées, ils prennent conscience des formes, des styles, des images, des structures et des conventions utilisés par leurs interlocutrices et interlocuteurs et par les auteures et auteurs.

## Technologies de l'information et de la communication

En raison de l'influence croissante des médias électroniques dans notre vie, il importe de donner aux élèves l'occasion d'utiliser les nouvelles technologies pour la réalisation d'un grand nombre des attentes du programme de français. En aidant les élèves à se documenter, à communiquer et à diffuser de l'information en français, les technologies de l'information et de la communication leur permettent de mieux connaître la francophonie et d'élargir leurs horizons culturels et intellectuels.

### 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année (cours obligatoires)

En 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, il y a quatre cours de français, soit deux pour la 9<sup>e</sup> année et deux pour la 10<sup>e</sup> année. Ces quatre cours sont répartis selon le type *théorique ou appliqué*. L'élève choisit entre ces deux types de cours selon, notamment, ses préférences. D'autre part, en français, on ne peut offrir de cours ne donnant droit qu'à des demi-crédits.

Année	Cours	Type	Code	Crédit	Cours préalable
9 <sup>e</sup> année	Français	Théorique	FRA1D	1	Aucun
9 <sup>e</sup> année	Français	Appliqué	FRA1P	1	Aucun
10 <sup>e</sup> année	Français	Théorique	FRA2D	1	Français, 9 <sup>e</sup> année, cours théorique ou appliqué
10 <sup>e</sup> année	Français	Appliqué	FRA2P	1	Français, 9 <sup>e</sup> année, cours théorique ou appliqué

#### Français, 9<sup>e</sup> année, cours théorique (FRA1D)

Dans ce cours, l'élève développe ses compétences langagières par la lecture et l'écriture de divers textes, ce qui lui permet d'approfondir ses connaissances des textes narratifs et descriptifs et d'explorer les textes explicatifs. Il acquiert une plus grande aisance en communication orale en faisant diverses présentations. En littérature, il interprète le sens de quelques œuvres contemporaines ou d'une époque antérieure, examine une œuvre du Canada français et des ouvrages du Moyen Âge et de la Renaissance afin d'acquérir des repères culturels et découvre les règles de la versification en étudiant divers textes poétiques. Dans le cadre de divers projets de recherche, l'élève apprend à se servir des technologies de l'information et de la communication.

#### Français, 9<sup>e</sup> année, cours appliqué (FRA1P)

Dans ce cours, l'élève développe ses compétences langagières par la lecture et l'écriture de divers textes, ce qui lui permet d'approfondir ses connaissances des textes narratifs et descriptifs et d'explorer les textes explicatifs. Il acquiert une plus grande aisance en communication orale en faisant diverses présentations. En littérature, il a l'occasion d'apprécier divers textes poétiques et étudie des textes littéraires, dont une œuvre du Canada français, ce qui lui permet de découvrir des points de repères culturels importants. Dans le cadre de projets de recherche dirigés, l'élève apprend à se servir des technologies de l'information et de la communication.

#### Français, 10<sup>e</sup> année, cours théorique (FRA2D)

Dans ce cours, l'élève rédige et lit une grande variété de textes, ce qui lui permet de consolider ses connaissances des textes narratifs et explicatifs et d'explorer les textes argumentatifs et dramatiques. Il acquiert de l'assurance en communication orale et explore le monde des médias. En littérature, l'élève étudie une comédie de Molière et des ouvrages du XVII<sup>e</sup> siècle et examine diverses autres œuvres, dont des textes du Canada français et d'un autre pays francophone, ce qui lui permet d'acquérir des repères culturels importants. Enfin, dans le cadre de divers projets de recherche, l'élève utilise les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

*Préalable : Français, 9<sup>e</sup> année, cours théorique ou appliqué*

### **Français, 10<sup>e</sup> année, cours appliqué (FRA2P)**

Dans ce cours, l'élève rédige et lit une grande variété de textes, ce qui lui permet de consolider ses connaissances des textes narratifs et explicatifs et d'explorer les textes dramatiques. Il acquiert de l'assurance en communication orale et explore le monde des médias. En littérature, il étudie une pièce de théâtre et examine diverses autres œuvres dont un ouvrage du Canada français, ce qui lui permet d'acquérir des repères culturels importants. Dans le cadre de divers projets de recherche, l'élève utilise les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

*Préalable : Français, 9<sup>e</sup> année, cours théorique ou appliqué*

### **11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année (cours obligatoires)**

Dans le cadre du programme de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, les élèves doivent suivre un cours obligatoire de français chaque année. Ils peuvent choisir leurs cours obligatoires parmi trois types de cours pour la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année : *filière préuniversitaire, filière précollégiale et filière préemploi*. Seul le cours de « Compétence linguistique » est ouvert.

De par leur conception, les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont censés être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier. Cependant, on pourra élaborer des demi-cours donnant droit à des demi-crédits pour les programmes spécialisés, tels que les programmes d'apprentissage et de transition de l'école au monde du travail, pour autant que le cours original ne constitue pas une condition d'admission à un programme universitaire.

<b>Année</b>	<b>Cours</b>	<b>Type</b>	<b>Code</b>	<b>Préalable</b>
11 <sup>e</sup>	Français	Préuniversitaire	FRA3U	Français, 10 <sup>e</sup> année, cours théorique
11 <sup>e</sup>	Français	Précollégial	FRA3C	Français, 10 <sup>e</sup> année, cours appliqué
11 <sup>e</sup>	Français	Préemploi	FRA3E	Français, 10 <sup>e</sup> année, cours appliqué
12 <sup>e</sup>	Français	Préuniversitaire	FRA4U	Français, 11 <sup>e</sup> année, cours préuniversitaire
12 <sup>e</sup>	Français	Précollégial	FRA4C	Français, 11 <sup>e</sup> année, cours précollégial
12 <sup>e</sup>	Français	Préemploi	FRA4E	Français, 11 <sup>e</sup> année, cours préemploi
12 <sup>e</sup>	Compétences linguistiques	Ouvert	CCL4O	Échec au TPCL

*N.B.* – Chacun des cours ci-dessus vaut un crédit.

### **Français, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire (FRA3U)**

Ce cours permet à l'élève de consolider ses connaissances de la langue française. L'étude d'une œuvre contemporaine ainsi que d'œuvres marquantes du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle lui assure des repères culturels tout en lui présentant une réflexion sur des questions fondamentales. La réalisation de divers projets et le recours aux technologies de l'information et de la communication l'amènent à développer son esprit critique et son autonomie en matière d'apprentissage.

*Préalable : Français, 10<sup>e</sup> année, cours théorique*

### **Français, 11<sup>e</sup> année, cours précollégial (FRA3C)**

Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances de la langue française par la lecture de textes courants et littéraires, l'écriture de textes variés et la présentation orale de divers types de discours. L'étude

d'œuvres et d'extraits significatifs d'auteurs contemporains lui fait mieux connaître la littérature de langue française. Le recours à la technologie familiarise l'élève avec les grands moyens de communication.

*Préalable : Français, 10<sup>e</sup> année, cours appliqué*

### **Français, 11<sup>e</sup> année, cours préemploi (FRA3E)**

Ce cours permet à l'élève de développer sa compétence en communication orale et écrite à l'aide de situations rencontrées dans la vie courante et le monde du travail. Le choix des textes et des activités l'amène à développer son esprit critique, sa capacité de travailler en équipe et son sens de l'autonomie. Les technologies de l'information et de la communication font partie intégrante des activités d'apprentissage de l'élève.

*Préalable : Français, 10<sup>e</sup> année, cours appliqué*

### **Français, 12<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire (FRA4U)**

Ce cours permet à l'élève de perfectionner sa connaissance du français. L'étude d'œuvres marquantes, principalement des textes du XX<sup>e</sup> siècle, enrichit sa connaissance de la littérature et son bagage culturel tout en lui présentant une réflexion sur des questions fondamentales. La réalisation d'un projet autonome d'envergure l'amène à développer son esprit critique et son autonomie en matière d'apprentissage. L'élève a recours aux technologies de l'information et de la communication pour mener à bien ses recherches et ses travaux.

*Préalable : Français, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire*

### **Français, 12<sup>e</sup> année, cours précollégial (FRA4C)**

Ce cours permet à l'élève de perfectionner sa connaissance du français par la lecture de textes courants et littéraires, l'écriture de textes variés et la présentation orale de divers types de discours. L'étude d'œuvres et d'extraits significatifs d'auteurs contemporains lui assure aussi des repères culturels tout en lui présentant une réflexion sur des questions significatives. L'élève a recours aux technologies de l'information et de la communication pour mener à bien ses recherches et ses travaux.

*Préalable : Français, 11<sup>e</sup> année, cours précollégial*

### **Français, 12<sup>e</sup> année, cours préemploi (FRA4E)**

Ce cours permet à l'élève d'améliorer sa compétence en communication orale et écrite tout en consolidant ses connaissances à l'aide de situations rencontrées dans la vie courante et le monde du travail. Le choix des textes et des activités l'amène à renforcer son esprit critique et sa capacité de travailler en équipe. Les technologies de l'information et de la communication font partie intégrante des activités d'apprentissage de l'élève.

*Préalable : Français, 11<sup>e</sup> année, cours préemploi*

### **Français, cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario, 12<sup>e</sup> année (CCL4O)**

Le CCLESO peut être offert sous forme de cours donnant droit à un crédit entier ou sous forme de demi-cours donnant droit à un demi-crédit chacun. Dans ce cas, chaque demi-cours doit porter sur un nombre d'attentes et de contenus d'apprentissage équilibré, tiré des deux domaines, aussi bien en lecture qu'en écriture. Pour satisfaire aux exigences en matière de compétences linguistiques, il faut réussir les deux demi-cours.

Le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO) est un cours de 12<sup>e</sup> année donnant droit à un crédit qui est offert dans le cadre du programme de français des écoles secondaires de l'Ontario *depuis l'année scolaire 2003-2004*. Le CCLESO a été élaboré à titre d'option de rechange au Test provincial pour les élèves qui y ont échoué. Grâce à une aide intensive, ce cours permettra à ces élèves d'acquérir les compétences requises en lecture et en écriture et d'en démontrer la maîtrise.

Les élèves qui réussissent ce cours répondent aux exigences provinciales en ce qui a trait aux compétences linguistiques nécessaires à l'obtention du diplôme et ont droit à un crédit qui peut compter comme crédit obligatoire de français de 12<sup>e</sup> année ou comme l'un des cours au choix figurant au nombre des 12 crédits optionnels.

## Cours optionnels

Les cours optionnels du programme-cadre de français visent l'acquisition des mêmes connaissances et compétences linguistiques que les cours obligatoires en lecture, en écriture et en communication orale, mais chacun des cours met l'accent sur une spécialité ou un thème particulier. Les attentes sont donc regroupées selon des domaines d'étude liés à cette spécialité ou à ce thème.

Année	Cours	Type	Code	Domaines d'étude
11 <sup>e</sup>	Compétence fonctionnelle en lecture et écriture <sup>a</sup>	Ouvert	FCF30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidation des connaissances de base en français</li> <li>Développement des habiletés nécessaires à la réussite du TPCL</li> </ul>
11 <sup>e</sup>	Français des médias <sup>b</sup>	Ouvert	FFM30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interprétation de productions médiatiques</li> <li>Réalisation de productions médiatiques</li> </ul>
11 <sup>e</sup>	Techniques de communication orale <sup>b</sup>	Ouvert	FTC30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la communication orale</li> <li>Développement de la confiance en soi</li> </ul>
12 <sup>e</sup>	Grandes œuvres de la littérature <sup>c</sup>	Préuniversitaire	FLO4U	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lecture de textes</li> <li>Réaction aux textes</li> </ul>
12 <sup>e</sup>	Littérature du Canada français <sup>d</sup>	Préuniversitaire/ précollégial	FLC4M	
12 <sup>e</sup>	Atelier d'écriture <sup>e</sup>	Ouvert	FAE40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication écrite</li> <li>Développement de la créativité</li> <li>Rédaction de textes</li> </ul>
12 <sup>e</sup>	Français des affaires <sup>e</sup>	Ouvert	FAF40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication en affaires</li> <li>Rédaction de textes</li> <li>Communication orale</li> </ul>

*N.B.* – Chacun des cours ci-dessus vaut un crédit.

<sup>a</sup>Aucun préalable

<sup>b</sup>Préalable : Français, 10<sup>e</sup>, cours théorique ou appliqué

<sup>c</sup>Préalable : Français, 11<sup>e</sup>, cours préuniversitaire

<sup>d</sup>Préalable : Français, 11<sup>e</sup>, cours préuniversitaire ou précollégial

<sup>e</sup>Préalable : Français, 11<sup>e</sup>, cours préuniversitaire, précollégial ou préemploi

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Curriculum de la 9<sup>e</sup> et de la 10<sup>e</sup> année ou Curriculum de la 11<sup>e</sup> et de la 12<sup>e</sup> année > Français.*

## Actualisation linguistique en français/Perfectionnement du français

Le programme d'actualisation linguistique en français (ALF) s'adresse aux élèves qui, à leur arrivée à l'école, parlent peu le français ou pas du tout. Le programme de perfectionnement du français (PDF) s'adresse aux élèves qui s'expriment dans une variété de français régionale très différente du français standard ou qui ont besoin de se familiariser avec leur nouveau milieu socioculturel et de s'y adapter.

Les écoles de langue française de l'Ontario offrent des programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) et de perfectionnement du français (PDF) aux élèves qui en ont besoin pour intégrer avec succès et aussi vite que possible le programme d'études ordinaire. Quelle que soit l'année d'études à laquelle il est admis, l'élève en ALF ou PDF peut utiliser jusqu'à concurrence de trois crédits en ALF ou en PDF au titre des quatre crédits en français requis pour l'obtention du diplôme. Le quatrième crédit obligatoire en français doit provenir du cours de français de 12<sup>e</sup> année. Tout crédit d'ALF ou de PDF non utilisé comme crédit obligatoire pourra compter comme un crédit optionnel.

Pour donner droit à des crédits, ces cours doivent être élaborés à partir du programme-cadre d'actualisation linguistique en français (ALF) et de perfectionnement du français (PDF).

La matière dans les cours d'actualisation linguistique en français se répartit en quatre domaines : la communication orale, la lecture, l'écriture et l'appropriation de la langue et de la culture. En perfectionnement du français, les domaines sont la communication orale, la lecture, l'écriture et l'initiation à la société canadienne.

Le tableau ci-dessous représente les cours d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français.

Cours	Type	Code	Crédit	Préalable
ALF 1	Ouvert	FFAAO	1	Aucun
ALF 2	Ouvert	FFABO	1	ALF 1 ou l'équivalent
ALF 3	Ouvert	FFACO	1	ALF 2 ou l'équivalent
ALF 4	Ouvert	FFADO	1	ALF 3 ou l'équivalent
PDF 1	Ouvert	FFPAO	1	Aucun
PDF 2	Ouvert	FFPBO	1	PDF 1 ou l'équivalent
PDF 3	Ouvert	FFPCO	1	PDF 2 ou l'équivalent
PDF 4	Ouvert	FFPDO	1	PDF 3 ou l'équivalent

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Actualisation linguistique en français et Perfectionnement du français de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.*

## 11. Français langue seconde (pour les écoles de langue anglaise)

Les cours obligatoires et à option sont décrits dans la version anglaise du présent guide.

## 12. Français immersion (pour les écoles de langue anglaise)

Les cours obligatoires et à option sont décrits dans la version anglaise du présent guide.

## 13. Mathématiques

### Cours obligatoires

L'élève doit réussir trois cours de mathématiques, dont au moins un cours de la 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année. Il peut choisir une combinaison des cours offerts tout en respectant les préalables.

L'élève de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année peut choisir des cours soit de type théorique (D), soit de type appliqué (P). Les cours de mathématiques sont obligatoirement des cours complets de un crédit.

L'élève de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année peut choisir des cours de la filière préuniversitaire (U), préuniversitaire/précollégiale (M), précollégiale (C) ou préemploi (E). De par leur conception, les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont censés être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier. Cependant, on pourra élaborer des demi-cours donnant droit à des demi-crédits pour les programmes spécialisés, tels que les programmes d'apprentissage et de transition de l'école au monde du travail, pour autant que le cours original ne constitue pas une condition d'admission à un programme universitaire.

### Domaines d'étude

Les contenus des cours du programme de mathématiques sont divisés en domaines.

À partir de la 10<sup>e</sup> année, tous les cours de mathématiques ont des préalables. Le tableau ci-dessous représente les domaines d'études des cours offerts au secondaire.

Année	Cours	Domaines d'étude
9 <sup>e</sup>	Principes de mathématiques (MPM1D)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations</li> <li>• Géométrie analytique</li> <li>• Mesure et géométrie</li> <li>• Numération et algèbre</li> </ul>
9 <sup>e</sup>	Méthodes de mathématiques (MFM1P)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations</li> <li>• Mesure et géométrie</li> <li>• Numération et algèbre</li> </ul>
10 <sup>e</sup>	Principes de mathématiques (MPM2D)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctions du second degré</li> <li>• Géométrie analytique</li> <li>• Trigonométrie</li> </ul>
10 <sup>e</sup>	Méthodes de mathématiques (MFM2P)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctions affines</li> <li>• Fonctions du second degré</li> <li>• Trigonométrie</li> </ul>
11 <sup>e</sup>	Fonctions et relations (MCR3U)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Applications financières des suites et des séries</li> <li>• Fonctions trigonométriques</li> <li>• Communication et notation fonctionnelle</li> <li>• Lieux géométriques et coniques</li> </ul>
11 <sup>e</sup>	Fonctions (MCF3M)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Applications financières des suites et des séries</li> <li>• Fonctions trigonométriques</li> <li>• Communication et notation fonctionnelle</li> </ul>
11 <sup>e</sup>	Mathématiques et finances personnelles (MBF3C)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modèles de croissance exponentielle</li> <li>• Mathématiques financières : intérêt composé sur l'épargne, l'emprunt et l'investissement</li> <li>• Décisions financières</li> </ul>
11 <sup>e</sup>	Mathématiques de la vie courante (MEL3E)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenus, taxes et achats</li> <li>• Épargne, placements et emprunts</li> <li>• Voyages et moyens de transport</li> </ul>
12 <sup>e</sup>	Fonctions avancées et introduction au calcul différentiel (MCB4U)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude de fonctions : propriétés et applications des fonctions polynômes, exponentielles et logarithmiques</li> <li>• Taux de variation et caractéristiques des courbes : concept de base du calcul différentiel</li> <li>• Concept de la dérivée : règles et propriétés de la différentiation</li> </ul>

Année	Cours	Domaines d'étude
12 <sup>e</sup>	Géométrie et mathématiques discrètes (MDM4U)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Géométrie : opérations sur les vecteurs de façon géométrique et algébrique et équations de droites et de plans dans l'espace</li> <li>Systèmes d'équations à l'aide de matrices</li> <li>Détermination des intersections de droites et de plans dans l'espace</li> <li>Démonstrations et résolution de problèmes : méthodes déductives, algébriques et vectorielles</li> <li>Mathématiques discrètes : techniques de combinatoire, liens avec les valeurs des coefficients binomiaux et raisonnement inductif</li> </ul>
12 <sup>e</sup>	Mathématiques de la gestion des données (MDM4U)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des données : méthodes pour organiser des quantités importantes de données.</li> <li>Analyse combinatoire et probabilités</li> <li>Statistiques : gestion de volumes considérables de données.</li> <li>Intégration des techniques de gestion de données</li> </ul>
12 <sup>e</sup>	Mathématiques du collège et des métiers (MAP4C)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Statistiques : collecte, analyse et évaluation de données</li> <li>Applications de géométrie, de mesure et de trigonométrie</li> <li>Modèles mathématiques</li> </ul>
12 <sup>e</sup>	Mathématiques de la technologie au collège (MCT4C)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctions polynômes et variation inverse</li> <li>Fonctions exponentielles et logarithmiques</li> <li>Applications des fonctions</li> </ul>
12 <sup>e</sup>	Mathématiques de la vie courante (MEL4E)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Budget de la vie courante</li> <li>Probabilités et statistiques</li> <li>Géométrie et application de la mesure</li> </ul>

### Principes de mathématiques, 9<sup>e</sup> année, cours théorique (MPM1D)

Ce cours permet à l'élève d'étudier de façon détaillée le concept de la fonction affine en l'amenant à comprendre ses trois représentations et à les utiliser pour analyser et interpréter diverses situations. En géométrie, l'élève explore les liens qui existent entre les figures et les solides, tandis qu'en géométrie analytique l'élève acquiert un nouveau vocabulaire pour traiter du concept de la droite. Il a également l'occasion de consolider ses habiletés en numération, d'aborder l'étude des lois des exposants et de résoudre des problèmes pouvant être modélisés par des équations. Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique.

### Méthodes de mathématiques, 9<sup>e</sup> année, cours appliqué (MFM1P)

Ce cours permet à l'élève d'explorer le concept de la fonction affine en analysant et interprétant différentes situations dans le but de les modéliser. En mesure et géométrie, l'élève consolide sa compréhension du théorème de Pythagore, de l'aire de figures planes et du volume de solides. De plus, il explore les propriétés géométriques de différents quadrilatères. Il a également l'occasion de consolider ses habiletés en numération et de résoudre des problèmes pouvant être modélisés par des équations. L'élève doit également résoudre des équations du premier degré de façon formelle. Tout au long du cours, il apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique.

## **Principes de mathématiques, 10<sup>e</sup> année, cours théorique (MPM2D)**

Ce cours permet à l'élève d'étudier les fonctions et les équations du second degré, la résolution de problèmes en géométrie analytique et les principes de trigonométrie. L'élève analyse des situations se modélisant par des fonctions du second degré. Il résout des équations du second degré et modélise et résout des problèmes portant sur l'intersection de droites. De plus, l'élève vérifie des propriétés des triangles et des quadrilatères au moyen de la géométrie analytique. Il étudie les principes de la trigonométrie et les applique pour résoudre des problèmes reliés aux triangles rectangles et acutangles. Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique.

*Préalable : Principes de mathématiques, 9<sup>e</sup> année, cours théorique ou Méthodes de mathématiques, 9<sup>e</sup> année, cours appliqué*

## **Méthodes de mathématiques, 10<sup>e</sup> année, cours appliqué (MFM2P)**

Ce cours permet à l'élève d'analyser différents problèmes d'application afin d'établir un lien entre les situations concrètes et la représentation mathématique. L'élève consolide ses connaissances de la fonction affine en résolvant et interprétant des systèmes d'équations du premier degré. Il analyse diverses situations pouvant être modélisées par une fonction du second degré afin d'en déterminer des caractéristiques. L'élève les utilise ensuite pour résoudre des problèmes portant sur des fonctions et des équations du second degré. En mesure, il résout des problèmes d'application en se basant sur l'étude des propriétés des triangles semblables. Il établit, à partir de situations concrètes, les formules de l'aire d'un solide et les utilise dans la résolution de problèmes. En trigonométrie, il utilise les rapports trigonométriques pour résoudre des problèmes dans le cadre d'applications. Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire et à préciser les étapes de son raisonnement mathématique.

*Préalable : Méthodes de mathématiques, 9<sup>e</sup> année, cours appliqué ou Principes de mathématiques, 9<sup>e</sup> année, cours théorique*

## **Fonctions et relations, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire (MCR3U)**

Ce cours porte sur des applications mathématiques en finances, traite de façon plus approfondie des fonctions et présente les relations du second degré. L'élève résout des problèmes financiers en faisant appel aux suites et aux séries. Il explore les propriétés et les applications des fonctions trigonométriques et étudie les polynômes, les expressions rationnelles et les expressions exponentielles. L'élève utilise la notation symbolique propre aux différentes fonctions et explore la fonction réciproque et les transformations de fonctions. De plus, il étudie les lieux géométriques ainsi que les propriétés et les applications des sections coniques. Tout le long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique.

*Préalable : Principes de mathématiques, 10<sup>e</sup> année, cours théorique*

## **Fonctions, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire/précollégial (MCF3M)**

Ce cours présente des applications mathématiques en finances et permet à l'élève de se familiariser davantage avec les fonctions. L'élève résout des problèmes en finances personnelles en faisant appel aux suites et aux séries. Il explore les propriétés et les applications des fonctions trigonométriques et manipule des fonctions polynômes, rationnelles et exponentielles. L'élève utilise la notation symbolique propre aux différentes fonctions et explore la fonction réciproque et les transformations de fonctions. Tout le long du cours, il apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique.

*Préalable : Principes de mathématiques, 10<sup>e</sup> année, cours théorique*

### **Mathématiques et finances personnelles, 11<sup>e</sup> année, cours précollégial (MBF3C)**

Ce cours traite des mathématiques appliquées aux finances personnelles et permet à l'élève de mieux comprendre des phénomènes de croissance exponentielle. L'élève explore les propriétés des fonctions exponentielles, développe des habiletés à manipuler des expressions comportant des puissances et résout des problèmes d'intérêts composés et d'annuités. Il apprend des principes mathématiques qui l'aideront à gérer ses finances au chapitre des frais de transport, du coût du logement et du financement de son choix de carrière.

*Préalable : Méthodes de mathématiques, 10<sup>e</sup> année, cours appliqué*

### **Mathématiques de la vie courante, 11<sup>e</sup> année, cours préemploi (MEL3E)**

Ce cours porte sur des applications pratiques des mathématiques. L'élève résout des problèmes associés aux types de rémunération, aux modes de taxation et aux achats. Il apprend à calculer l'intérêt simple et l'intérêt composé sur des emprunts et sur des placements. L'élève calcule et compare le coût de différentes options, notamment en ce qui concerne les moyens de transport.

*Préalable : Principes de mathématiques, 9<sup>e</sup> année, cours théorique, ou Méthodes de mathématiques, 9<sup>e</sup> année, cours appliqué*

### **Fonctions avancées et introduction au calcul différentiel, 12<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire (MCB4U)**

Ce cours permet une étude détaillée de certains types de fonctions et présente les concepts de base du calcul différentiel. L'élève explore les propriétés et les applications des fonctions polynômes, exponentielles et logarithmiques. Il approfondit sa compréhension des mathématiques relativement aux taux de variation. L'élève s'initie au calcul différentiel en étudiant les fonctions polynômes, rationnelles, exponentielles et logarithmiques. L'accent est mis sur la modélisation et les applications.

*Préalable : Fonctions et relations, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire, ou Fonctions, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire/précollégial*

### **Géométrie et mathématiques discrètes, 12<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire (MGA4U)**

Ce cours met l'accent sur la résolution de problèmes complexes et sur le raisonnement inductif et déductif en mathématiques. L'élève résout, de façon géométrique et algébrique, des problèmes de vecteurs et détermine des intersections de droites et de plans dans l'espace. Il développe aussi sa compréhension de la démonstration, en recourant à des méthodes déductives, algébriques, vectorielles et indirectes. L'élève résout également des problèmes en utilisant des techniques de combinatoire et fait des démonstrations d'après un raisonnement mathématique inductif.

*Préalable : Fonctions et relations, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire*

### **Mathématiques de la gestion des données, 12<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire (MDM4U)**

Ce cours porte sur les principales méthodes de traitement de l'information. L'élève applique des méthodes mathématiques pour gérer un volume important d'information et recourt à la théorie des probabilités et à la statistique ainsi qu'à des techniques de combinatoire pour modéliser et résoudre des problèmes. Afin de résoudre un problème complexe, l'élève réalise un projet d'envergure qui lui permettra de développer sa

persévérance et son autonomie. Ce cours intéressera particulièrement l'élève qui projette de s'inscrire à un programme universitaire en affaires et commerce, en sciences sociales ou en sciences humaines.

*Préalable : Fonctions et relations, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire, ou Fonctions, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire/précollégial*

### **Mathématiques du collège et des métiers, 12<sup>e</sup> année, cours précollégial (MAP4C)**

Ce cours traite des concepts mathématiques qui sont à la base de plusieurs programmes collégiaux. L'élève analyse des situations à l'aide de la statistique et applique des principes de la mesure et de la géométrie pour concevoir et construire des modèles d'objets. Il résout divers problèmes à l'aide de la trigonométrie du triangle. L'élève est aussi amené à analyser et à interpréter divers modèles mathématiques.

*Préalable : Fonctions, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire/précollégial, ou Mathématiques et finances personnelles, 11<sup>e</sup> année, cours précollégial (ou Fonctions et relations, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire)*

### **Mathématiques de la technologie au collège, 12<sup>e</sup> année, cours précollégial (MCT4C)**

Ce cours porte sur les connaissances et les habiletés mathématiques dont l'acquisition permettra à l'élève de s'inscrire dans des programmes collégiaux de technologie. L'élève explore les propriétés et les applications des fonctions polynômes, exponentielles et logarithmiques. Il résout des problèmes de variation inverse et explore les propriétés des fonctions inverses. L'élève examine des modèles d'une variété de fonctions, résout des problèmes comprenant des fonctions définies par intervalles et analyse des systèmes du premier et du second degré. Tout le long du cours, il renforce ses aptitudes à communiquer son raisonnement mathématique.

*Préalable : Fonctions, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire/précollégial (ou Fonctions et relations, 11<sup>e</sup> année, cours préuniversitaire)*

### **Mathématiques de la vie courante, 12<sup>e</sup> année, cours préemploi (MEL4E)**

Ce cours met l'accent sur l'application de concepts mathématiques pour résoudre des problèmes de la vie courante. L'élève applique des principes de la statistique à des sujets d'intérêt personnel et analyse certaines situations de la vie courante en se fondant sur les probabilités. Il étudie les postes d'un budget familial et examine, entre autres, le coût du logement. L'élève développe ses habiletés en estimation et en mesure et applique des principes de géométrie à la conception d'objets.

*Préalable : Mathématiques de la vie courante, 11<sup>e</sup> année, cours préemploi*

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Curriculum de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année ou Curriculum de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année > Mathématiques.*

## **14. Sciences**

### **Aperçu**

La raison d'être du programme de sciences est de permettre à tous les élèves du secondaire d'acquérir une culture scientifique. Ceci se concrétise par trois objectifs généraux :

- acquérir les fondements d'une connaissance scientifique;
- développer des habiletés en recherche scientifique et en communication;
- faire des rapprochements entre les sciences, la technologie, la société et l'environnement.

## Cours obligatoires

Au palier secondaire, deux crédits de sciences sont exigés pour l'obtention du DESO. Tous les élèves doivent suivre un cours de sciences dans le cadre du programme de 9<sup>e</sup> année, et la plupart choisissent un cours de sciences de 10<sup>e</sup> année pour satisfaire aux exigences sur le plan des crédits obligatoires.

Les élèves peuvent prendre un des cours optionnels de sciences de la 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année pour satisfaire aux exigences concernant les crédits additionnels obligatoires du Groupe n<sup>o</sup> 3 pour l'obtention du diplôme.

Afin de mieux acquérir cette culture scientifique, il est essentiel que l'élève puisse développer une perspective globale sur les rapports qui existent entre les sciences, la technologie, la société et l'environnement. En situant le rôle des sciences à l'intérieur d'un contexte plus familier et en se sensibilisant aux répercussions des applications scientifiques sur son mode de vie, l'élève est en mesure de saisir non seulement le potentiel créatif des sciences mais aussi les responsabilités et les obligations qui s'y rattachent.

## Cours de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année

Année	Cours	Type	Code	Crédit	Cours préalable
9 <sup>e</sup> année	Sciences	Théorique	SNC1D	1	Aucun
9 <sup>e</sup> année	Sciences	Appliqué	SNC1P	1	Aucun
10 <sup>e</sup> année	Sciences	Théorique	SNC2D	1	Cours théorique ou appliqué de sciences de 9 <sup>e</sup> année
10 <sup>e</sup> année	Sciences	Appliqué	SNC2P	1	Cours théorique ou appliqué de sciences de 9 <sup>e</sup> année

## Domaines d'étude

Les cours de sciences se divisent en quatre matières principales : la biologie, la chimie, les sciences de la Terre et de l'espace et la physique. (Les concepts reliés aux sciences de l'environnement sont enseignés dans l'ensemble des cours de sciences et ne constituent donc pas une matière distincte.) Dans les cours de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, on accorde une importance égale à l'enseignement de ces différentes matières.

Le tableau ci-dessous indique les sujets traités dans chaque domaine d'étude des cours de sciences de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année.

Domaine	9 <sup>e</sup> année		10 <sup>e</sup> année	
	Cours théorique	Cours appliqué	Cours théorique	Cours appliqué
Biologie	Reproduction cellulaire	Reproduction : processus et applications	Durabilité des écosystèmes	Écosystèmes et activités humaines
Chimie	Atomes et éléments	Exploration de la matière	Processus chimiques	Réactions chimiques
Sciences de la Terre et de l'espace	Étude de l'Univers	Exploration spatiale	Dynamique des phénomènes météorologiques	Systèmes météorologiques
Physique	Caractéristiques de l'électricité	Applications de l'électricité	Mouvement	Applications du mouvement

## Cours de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année

De par leur conception, les cours de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont censés être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier. Cependant, on pourra élaborer des demi-cours donnant droit à des demi-crédits pour

les programmes spécialisés, tels que les programmes d'apprentissage et de transition de l'école au monde du travail, pour autant que le cours original ne constitue pas une condition d'admission à un programme universitaire. Les universités détermineront pour leurs programmes les cours requis au secondaire, lesquels devront être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier afin de permettre aux élèves de satisfaire aux conditions d'admission.

Année	Cours	Type	Code	Préalable
<b>Biologie</b>				
11 <sup>e</sup>	Biologie	Préuniversitaire	SBI3U	Sciences, 10 <sup>e</sup> année, cours théorique
11 <sup>e</sup>	Biologie	Précollégial	SBI3C	Sciences, 10 <sup>e</sup> année, cours théorique ou appliqué
12 <sup>e</sup>	Biologie	Préuniversitaire	SBI4U	Biologie, 11 <sup>e</sup> année, cours préuniversitaire
<b>Chimie</b>				
11 <sup>e</sup>	Chimie	Préuniversitaire	SCH3U	Sciences, 10 <sup>e</sup> année, cours théorique
12 <sup>e</sup>	Chimie	Préuniversitaire	SCH4U	Chimie, 11 <sup>e</sup> année, cours préuniversitaire
12 <sup>e</sup>	Chimie	Précollégial	SCH4C	Sciences, 10 <sup>e</sup> année, cours théorique ou appliqué
<b>Physique</b>				
11 <sup>e</sup>	Physique	Préuniversitaire	SPH3U	Sciences, 10 <sup>e</sup> année, cours théorique
12 <sup>e</sup>	Physique	Préuniversitaire	SPH4U	Physique, 11 <sup>e</sup> année, cours préuniversitaire
12 <sup>e</sup>	Physique	Précollégial	SPH4C	Sciences, 10 <sup>e</sup> année, cours théorique ou appliqué
<b>Sciences</b>				
11 <sup>e</sup>	Sciences	Préuniversitaire/ précollégial	SNC3M	Sciences, 10 <sup>e</sup> année, cours théorique ou appliqué
11 <sup>e</sup>	Sciences	Préemploi	SNC3E	Sciences, 11 <sup>e</sup> année, cours théorique ou appliqué
12 <sup>e</sup>	Sciences	Préuniversitaire/ précollégial	SNC4M	Sciences, 11 <sup>e</sup> année, cours préuniversitaire/ précollégial
12 <sup>e</sup>	Sciences	Préemploi	SNC4E	Sciences, 11 <sup>e</sup> année, cours préemploi
<b>Sciences de la Terre et de l'espace</b>				
12 <sup>e</sup>	Sciences de la Terre et de l'espace	Préuniversitaire	SES4U	Sciences, 10 <sup>e</sup> année, cours théorique
<i>N.B.</i> — Chacun des cours ci-dessus vaut un crédit.				

## Domaines d'étude

Les cours du programme-cadre de sciences de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont organisés selon cinq domaines distincts mais reliés entre eux. Les domaines sont différents pour chaque cours. Ils comprennent, autant que possible, les sujets proposés dans le *Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences de la nature*.

Le tableau suivant indique les domaines d'étude de tous les cours du programme-cadre de sciences de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année.

Cours	1 <sup>er</sup> domaine	2 <sup>e</sup> domaine	3 <sup>e</sup> domaine	4 <sup>e</sup> domaine	5 <sup>e</sup> domaine
<b>Biologie</b> (SBI3U)	Fonctions cellulaires	Continuité génétique	Systèmes internes et régulation	Diversité des organismes vivants	Plantes : anatomie, croissance et fonctions
<b>Biologie</b> (SBI3C)	Biologie cellulaire	Microbiologie	Anatomie et physiologie animales	Structure et physiologie végétales	Sciences environnementales
<b>Biologie</b> (SBI4U)	Processus métaboliques	Génétique moléculaire	Homéostasie	Évolution et diversité	Dynamique des populations
<b>Chimie</b> (SCH3U)	Matière et liaisons chimiques	Quantités et réactions chimiques	Solutions et solubilité	Gaz et chimie atmosphérique	Hydrocarbures et énergie
<b>Chimie</b> (SCH4U)	Chimie organique	Cinétique chimique et thermochimie	Systèmes chimiques et équilibre	Électrochimie	Structures et propriétés
<b>Chimie</b> (SCH4C)	Matière et analyse qualitative	Chimie organique	Électrochimie	Calculs chimiques	Chimie de l'environnement
<b>Physique</b> (SPH3U)	Dynamique	Énergie, travail et puissance	Ondes mécaniques	Lumière et optique géométrique	Électricité et magnétisme
<b>Physique</b> (SPH4U)	Dynamique	Énergie et quantité de mouvement	Champs gravitationnel, électrique et magnétique	La nature ondulatoire de la lumière	Matière et énergie
<b>Physique</b> (SPH4C)	Systèmes mécaniques	Électricité et électronique	Systèmes hydrauliques et pneumatiques	Technologie des communications	Transformations d'énergie
<b>Sciences</b> (SNC3M)	Sécurité et produits chimiques	Nutrition et fonctions du corps	Gestion des déchets	Sciences de l'espace	Les technologies dans la vie quotidienne
<b>Sciences</b> (SNC3E)	Sécurité et produits chimiques	Circuits électriques	Micro-organismes	Le système immunitaire et la santé	Impact de l'activité humaine sur l'environnement
<b>Sciences</b> (SNC4M)	Produits organiques d'usage courant	Agents pathogènes et maladies	Les sources d'énergie de substitution	Systèmes de télécommunications	L'actualité et les sciences
<b>Sciences</b> (SNC4E)	Chimie des produits de consommation	Télécommunications : son, image et information	Technologies médicales	Jardinage, horticulture, aménagement paysager et sylviculture	Environnements contrôlés
<b>Sciences de la Terre et de l'espace</b> (SES4U)	La planète Terre	Introduction aux sciences de la Terre	Matériaux géologiques	Processus internes et superficiels de la Terre	Histoire de la Terre

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : > Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Curriculum de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année ou Curriculum de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année > Sciences.*

## 15. Sciences sociales

### 15.1 Études canadiennes et mondiales

#### Cours obligatoires

Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales comprend trois matières en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année : la géographie, l'histoire et l'éducation à la citoyenneté. Le cours « Principes de géographie du Canada » est obligatoire en 9<sup>e</sup> année et est offert dans les catégories théorique et appliquée. Le cours « Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale » en 10<sup>e</sup> année est obligatoire et est offert dans les catégories théorique et appliquée. Le cours « Éducation à la citoyenneté », obligatoire en 10<sup>e</sup> année, est offert uniquement dans la catégorie ouverte et donne droit à un demi-crédit.

Les élèves doivent réussir le cours de géographie, d'histoire et d'éducation à la citoyenneté de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année avant de pouvoir suivre les cours dans le cadre du programme d'études canadiennes et mondiales de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année.

Les élèves peuvent prendre un des cours optionnels de la 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année d'études canadiennes et mondiales pour satisfaire aux exigences concernant les crédits additionnels obligatoires du Groupe n<sup>o</sup> 1 pour l'obtention du diplôme.

#### 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année

Année	Cours	Type	Code	Crédit	Domaines d'étude
9 <sup>e</sup> année	Principes de géographie du Canada	Théorique	CGC1D	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fondements de géographie : espace et systèmes</li> <li>Interactions humaines et environnementales</li> <li>Perspectives mondiales</li> <li>Changements</li> <li>Méthodologie et recherche en géographie</li> </ul>
9 <sup>e</sup> année	Principes de géographie du Canada	Appliqué	CGC1P	1	
10 <sup>e</sup> année	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale	Théorique	CHC2D	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communautés et mondialisation</li> <li>Changement et continuité</li> <li>Citoyenneté et patrimoine</li> <li>Organisation sociale, politique et économique</li> <li>Méthodologie et recherche en histoire</li> </ul>
10 <sup>e</sup> année	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale	Appliqué	CHC2P	1	
10 <sup>e</sup> année	Éducation à la citoyenneté	Ouvert	CHV2O	0,5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des citoyennes et citoyens avisés</li> <li>Des citoyennes et citoyens déterminés</li> <li>Des citoyennes et citoyens dynamiques</li> </ul>

**Remarque :** Il n'existe pas de cours préalables pour les cours ci-dessus.

**Principes de géographie du Canada, 9<sup>e</sup> année, cours théorique (CGC1D)**

Ce cours fait ressortir la diversité et le caractère distinct du Canada et présente des éléments de géographie physique et humaine. L'élève examine les interactions entre l'être humain et son environnement à l'échelle nationale ainsi que les relations du Canada avec d'autres pays sur le plan économique, culturel et environnemental. Il effectue des recherches pour analyser des questions géographiques et présente ses conclusions. L'utilisation de diverses méthodes et technologies propres à la géographie lui permet de développer sa pensée critique et d'acquérir des habiletés en recherche et en communication.

**Principes de géographie du Canada, 9<sup>e</sup> année, cours appliqué (CGC1P)**

Ce cours présente des éléments de géographie physique et humaine. L'enseignement mise sur les expériences de l'élève et l'invite à explorer les interactions entre l'être humain et son environnement. L'élève examine les composantes géographiques qui confèrent au Canada sa diversité et son caractère distinct, lesquels, dans une grande mesure, déterminent son rôle dans le monde. L'utilisation de diverses méthodes et technologies propres à la géographie lui permet d'acquérir des habiletés pratiques, qui lui seront utiles dans la vie quotidienne.

**Histoire contemporaine du Canada, 10<sup>e</sup> année, cours théorique (CHC2D)**

Ce cours retrace l'évolution politique, économique et sociale du Canada depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à présent et souligne son rôle sur la scène internationale. L'élève prend conscience des forces internes et externes qui ont façonné le Canada et contribué au développement de son identité. Il étudie la diversification croissante de la population, la transformation de la société à la suite de l'industrialisation et de l'avènement de la technologie et la participation du Canada à des événements mondiaux et à des ententes internationales comme les deux guerres mondiales et le libre-échange. Le cours lui permet de reconnaître différentes interprétations historiques, d'établir des liens de cause à effet, de soutenir des hypothèses, de faire des recherches documentaires et d'en présenter les résultats.

**Histoire contemporaine du Canada, 10<sup>e</sup> année, cours appliqué (CHC2P)**

Ce cours explore les forces internes et externes qui ont contribué au développement de l'identité canadienne. L'élève examine les réactions des Canadiennes et Canadiens aux changements sociaux qui ont marqué le XX<sup>e</sup> siècle ainsi qu'aux événements qui ont marqué l'histoire du Canada de la Première Guerre mondiale jusqu'à nos jours, à l'échelle nationale et mondiale. Il apprend à organiser les événements de façon chronologique, à établir des liens de cause à effet, à explorer des points de vue différents et à présenter ses conclusions.

**Éducation à la citoyenneté, 10<sup>e</sup> année, cours ouvert (CHV2O)**

Dans ce cours, l'élève acquiert les connaissances et développe les qualités qui lui permettront d'être une bonne citoyenne ou un bon citoyen de sa communauté, de sa province, de son pays et du monde. L'élève découvre les éléments de la démocratie en étudiant les rouages du système politique du Canada et prend conscience de la complexité de la vie démocratique dans une société pluraliste, comme le Canada. Le cours lui permet aussi d'appliquer sa pensée critique et créative dans le processus de résolution de problèmes et de prise de décisions pour explorer différentes façons d'être une citoyenne ou un citoyen actif et responsable.

**11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année**

Tous les autres cours d'études canadiennes et mondiales offerts après la 10<sup>e</sup> année sont optionnels. Les élèves peuvent cependant prendre un des cours optionnels pour satisfaire aux exigences concernant les crédits additionnels obligatoires du Groupe n<sup>o</sup> 1 pour l'obtention du diplôme.

De par leur conception, les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont censés être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier. Cependant, on pourra élaborer des demi-cours donnant droit à des demi-crédits pour les programmes spécialisés, tels que les programmes d'apprentissage et de transition de l'école au monde du travail, pour autant que le cours original ne constitue pas une condition d'admission à un programme universitaire.

En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, cinq types de cours sont offerts : les cours préuniversitaires, les cours préuniversitaires/précollégiaux, les cours précollégiaux, les cours préemploi et les cours ouverts.

À compter de la 11<sup>e</sup> année, le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales comprend différents cours de droit, d'économie, de géographie, d'histoire et de politique. Le tableau suivant énumère les cours offerts ainsi que les domaines d'étude pour chacune des disciplines.

Année	Cours	Type	Code	Domaines d'étude
<b>Droit</b>				
11 <sup>e</sup>	Comprendre le droit canadien <sup>a</sup>	Préuniversitaire/ précollégial	CLU3M	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrimoine</li> <li>• Droits et liberté</li> <li>• Droit criminel et procédures</li> <li>• Règlements et résolution de litiges</li> <li>• Méthodologie et recherche en droit</li> </ul>
11 <sup>e</sup>	Comprendre le droit canadien <sup>a</sup>	Préemploi	CLU3E	
12 <sup>e</sup>	Le droit canadien et international <sup>b</sup>	Préuniversitaire	CLN4U	
<b>Économie</b>				
11 <sup>e</sup>	L'individu et l'économie <sup>a</sup>	Préuniversitaire/ précollégial	CIE3M	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix économiques</li> <li>• Agents économiques</li> <li>• Interdépendance économique</li> <li>• Organisation de l'économie</li> <li>• Changements économiques</li> </ul>
11 <sup>e</sup>	L'individu et les choix économiques <sup>a</sup>	Préemploi	CIC3E	
12 <sup>e</sup>	Analyse des grands enjeux économiques contemporains <sup>b</sup>	Préuniversitaire	CIA4U	
<b>Géographie</b>				
11 <sup>e</sup>	Géographie de l'Amérique : une perspective continentale <sup>c</sup>	Préuniversitaire/ précollégial	CGD3M	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondements de la géographie : espace et systèmes</li> <li>• Interactions humaines et environnementales</li> <li>• Perspectives globales</li> <li>• Changements</li> <li>• Méthodologie et recherche en géographie</li> </ul>
11 <sup>e</sup>	Géographie physique : tendances, processus et interactions <sup>c</sup>	Préuniversitaire/ précollégial	CGF3M	
11 <sup>e</sup>	Géographie et technologie : les outils du géographe <sup>c</sup>	Préemploi	CGT3E	
11 <sup>e</sup>	Voyage et tourisme : une perspective géographique régionale <sup>c</sup>	Ouvert	CGG3O	
12 <sup>e</sup>	Le Canada et le monde : une analyse géographique <sup>b</sup>	Préuniversitaire	CGW4U	
12 <sup>e</sup>	Géographie mondiale : le milieu humain <sup>b</sup>	Préuniversitaire	CGU4U	
12 <sup>e</sup>	Environnement et gestion des ressources <sup>b</sup>	Préuniversitaire/ précollégial	CGR4M	
12 <sup>e</sup>	Géomatique : la géotechnologie en action <sup>b</sup>	Préuniversitaire/ précollégial	CGO4M	
12 <sup>e</sup>	Géographie mondiale : le milieu urbain <sup>b</sup>	Précollégial	CGU4C	
12 <sup>e</sup>	Environnement et gestion des ressources <sup>c</sup>	Préemploi	CGR4E	
<b>Histoire</b>				

Année	Cours	Type	Code	Domaines d'étude
11 <sup>e</sup>	Histoire des États-Unis <sup>a</sup>	Préuniversitaire	CHA3U	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté et sociétés</li> <li>• Changements et continuité</li> <li>• Citoyenneté et patrimoine</li> <li>• Organisation sociale, économique et politique</li> <li>• Méthodologie et recherche en histoire</li> </ul>
11 <sup>e</sup>	Histoire mondiale jusqu'au XVI <sup>e</sup> siècle <sup>a</sup>	Préuniversitaire/ précollégial	CHW3M	
11 <sup>e</sup>	Histoire et politique canadiennes depuis 1945 <sup>a</sup>	Précollégial	CHH3C	
11 <sup>e</sup>	Histoire et politique canadiennes depuis 1945 <sup>a</sup>	Préemploi	CHH3E	
11 <sup>e</sup>	Histoire depuis 1900 : perspectives mondiales et régionales <sup>a</sup>	Ouvert	CHT3O	
12 <sup>e</sup>	Histoire canadienne : identité et culture <sup>b</sup>	Préuniversitaire	CHI4U	
12 <sup>e</sup>	Histoire de l'Occident et du monde <sup>b</sup>	Préuniversitaire	CHY4U	
12 <sup>e</sup>	Histoire de l'Occident et du monde <sup>b</sup>	Précollégial	CHY4C	
12 <sup>e</sup>	Aventures en histoire mondiale <sup>a</sup>	Préemploi	CHM4E	
12 <sup>e</sup>	L'Ontario français <sup>a</sup>	Ouvert	CHF4O	
<b>Politique</b>				
11 <sup>e</sup>	Politique et citoyenneté canadiennes <sup>a</sup>	Ouvert	CPC3O	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Citoyenneté, démocratie et participation (11<sup>e</sup>)</li> <li>• Participation à la communauté internationale (12<sup>e</sup>)</li> <li>• Pouvoir, influence et résolution des différends</li> <li>• Système et processus de prise de décision (11<sup>e</sup>)</li> <li>• Valeurs, croyances et idéologies</li> <li>• Méthodologie et recherche en sciences politiques</li> </ul>
12 <sup>e</sup>	Politique canadienne et mondiale <sup>b</sup>	Préuniversitaire	CPW4U	
<i>N.B.</i> – Chacun des cours ci-dessus vaut un crédit.				

<sup>a</sup>**Préalable** – Histoire du Canada au XX<sup>e</sup> siècle, 10<sup>e</sup> année, cours théorique ou appliqué

<sup>b</sup>**Préalable** – Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/ précollégiale

<sup>c</sup>**Préalable** – Principes de géographie du Canada, 9<sup>e</sup> année, cours théorique ou appliqué

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Curriculum de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année et Curriculum de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année > Études canadiennes et mondiales.*

---

## 15.2 Sciences humaines et sociales

### Aperçu

Tous les cours en sciences humaines et sociales sont optionnels. Les élèves peuvent cependant réussir un des cours optionnels de sciences humaines et sociales pour satisfaire aux exigences concernant les crédits additionnels obligatoires du Groupe n<sup>o</sup> 1 pour l'obtention du diplôme.

Le programme des sciences humaines et sociales du curriculum des écoles secondaires de l'Ontario porte sur quatre matières : philosophie, religions, sciences familiales et sciences sociales générales. Bien que ces matières s'avèrent différentes du point de vue des sujets traités et des approches utilisées, elles explorent néanmoins toutes des aspects importants de la société, de la pensée et de la culture de l'humanité.

Tous les cours de sciences humaines et sociales de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année sont des cours ouverts qui s'adressent à tous les élèves. En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, cinq types de cours sont offerts dans le programme de sciences humaines et sociales : les cours préuniversitaires, les cours préuniversitaires/précollégiaux, les cours précollégiaux, les cours préemploi et les cours ouverts.

De par leur conception, les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont censés être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier. Cependant, on pourra élaborer des demi-cours donnant droit à des demi-crédits pour les programmes spécialisés, tels que les programmes d'apprentissage et de transition de l'école au monde du travail, pour autant que le cours original ne constitue pas une condition d'admission à un programme universitaire.

Le tableau suivant donne la liste des cours offerts en sciences humaines et sociales de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

Année	Cours	Type	Code	Domaines d'étude
9 <sup>e</sup> ou 10 <sup>e</sup>	Vie personnelle et familiale <sup>a</sup>	Ouvert	HIF10 ou HIF20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance de soi et des autres</li> <li>• Contexte de vie</li> <li>• Réflexion et responsabilisation</li> </ul>
9 <sup>e</sup> ou 10 <sup>e</sup>	Alimentation et nutrition <sup>a</sup>	Ouvert	HFN10 ou HFN20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alimentation et bien-être</li> <li>• Alimentation et comportements</li> <li>• Industrie alimentaire et société</li> <li>• Habiletés pratiques et préparation des aliments</li> </ul>
<b>Philosophie</b>				
11 <sup>e</sup>	Philosophie : les grandes questions <sup>a</sup>	Ouvert	HZB30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questions fondamentales</li> <li>• Approches et courants philosophiques</li> <li>• La philosophie au quotidien</li> <li>• La philosophie dans d'autres disciplines</li> <li>• Habiletés de recherche et de communication</li> </ul>
12 <sup>e</sup>	Philosophie : approches et problématiques <sup>b</sup>	Préuniversitaire	HZT4U	
<b>Religion</b>				
11 <sup>e</sup>	Étude des religions <sup>a</sup>	Ouvert	HRF30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'univers de la croyance religieuse</li> <li>• La religion dans la société</li> <li>• Les grands courants religieux</li> <li>• Développement humain et célébrations</li> <li>• Habiletés de recherche et de communication</li> </ul>
11 <sup>e</sup>	Les grandes religions du monde : croyances, traditions et enjeux <sup>a</sup>	Ouvert	HRT30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croyances religieuses</li> <li>• Religion et société</li> <li>• Religion et expérience humaine</li> <li>• Habiletés de recherche et de communication</li> </ul>
<b>Sciences familiales</b>				
11 <sup>e</sup>	Gestion des ressources personnelles et familiales <sup>a</sup>	Précollégial	HIR3C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'individu et la société</li> <li>• Responsabilités personnelles et sociales</li> <li>• Préparation aux défis futurs</li> <li>• Structures sociales</li> <li>• Habiletés de recherche et de communication</li> </ul>
11 <sup>e</sup>	Interactions avec les enfants <sup>a</sup>	Précollégial	HPW3C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enfants dans la société</li> <li>• Croissance et développement</li> <li>• Socialisation des enfants</li> <li>• Défis sociaux</li> <li>• Habiletés de recherche et de communication</li> </ul>

Année	Cours	Type	Code	Domaines d'étude
11 <sup>e</sup>	Gestion des ressources personnelles <sup>a</sup>	Préemploi	HIP3E	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'individu et la société</li> <li>Responsabilités personnelles</li> <li>Préparation aux défis futurs</li> <li>Structures sociales</li> <li>Habilités de recherche et de communication</li> </ul>
11 <sup>e</sup>	Habitation <sup>a</sup>	Ouvert	HLS3O	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctions du logement</li> <li>Un toit pour tout le monde</li> <li>Décisions en matière de logement</li> <li>Métiers du domaine de l'habitation</li> <li>Habilités de recherche et de communication</li> </ul>
11 <sup>e</sup>	Mode <sup>a</sup>	Ouvert	HNC3O	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctions du vêtement</li> <li>La mode en mouvement</li> <li>L'industrie du vêtement</li> <li>Les textiles et l'environnement</li> <li>Création et design</li> <li>Habilités de recherche et de communication</li> </ul>
11 <sup>e</sup>	Rôle parental <sup>a</sup>	Ouvert	HPC3O	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soi et autrui</li> <li>Responsabilités personnelles et sociales</li> <li>Diversité dans les approches parentales</li> <li>Défis et obligations parentales</li> <li>Habilités de recherche et de communication</li> </ul>
12 <sup>e</sup>	Développement humain <sup>b</sup>	Préuniversitaire/précollégial	HHG4M	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement humain</li> <li>Processus de socialisation</li> <li>Connaissance de soi et des autres</li> <li>Diversité et interdépendance</li> <li>Habilités de recherche et de communication</li> </ul>
12 <sup>e</sup>	Étude de l'alimentation et de la nutrition <sup>b</sup>	Préuniversitaire/précollégial	HFA4M	<ul style="list-style-type: none"> <li>Alimentation et société</li> <li>Responsabilités personnelles et sociales</li> <li>Production, approvisionnement et diversité</li> <li>Tendances dans la préparation et la consommation</li> <li>Habilités de recherche et de communication</li> </ul>

Année	Cours	Type	Code	Domaines d'étude
12 <sup>e</sup>	Individus, familles et sociétés <sup>b</sup>	Préuniversitaire/ précollégial	HHS4M	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance de soi et des autres</li> <li>• Responsabilités personnelles et sociales</li> <li>• Diversité et interdépendance</li> <li>• Structures et défis sociaux</li> <li>• Habiletés de recherche et de communication</li> </ul>
12 <sup>e</sup>	Développement humain <sup>a</sup>	Préemploi	HPD4E	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution de la famille</li> <li>• Développement humain</li> <li>• Responsabilités personnelles et sociales</li> <li>• Structures et défis sociaux</li> <li>• Habiletés de recherche et de communication</li> </ul>
12 <sup>e</sup>	Développement humain <sup>a</sup>	Préemploi	HPD4E	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution de la famille</li> <li>• Développement humain</li> <li>• Responsabilités personnelles et sociales</li> <li>• Structures et défis sociaux</li> <li>• Habiletés de recherche et de communication</li> </ul>
<b>Sciences sociales générales</b>				
11 <sup>e</sup>	Introduction à la psychologie, à la sociologie et à l'anthropologie <sup>a</sup>	Préuniversitaire/ précollégial	HSP3M	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'individu et la société</li> <li>• Structures sociales et institutions</li> <li>• Rapports sociaux</li> <li>• Habiletés de recherche et de communication</li> </ul>
12 <sup>e</sup>	Changements et défis sociaux <sup>b</sup>	Préuniversitaire/ précollégial	HSB4M	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement social</li> <li>• Grandes tendances</li> <li>• Enjeux et défis</li> <li>• Habiletés de recherche et de communication</li> </ul>

<sup>a</sup>Aucun préalable

<sup>b</sup>Préalable – Tout cours des programmes-cadres de sciences humaines et sociales, de français ou d'études canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale.

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Curriculum de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année et Curriculum de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année > Sciences humaines et sociales.*

## Autres

### 16. Cours préalables

Les cours préalables représentent les cours que les élèves doivent réussir avant de pouvoir s’inscrire à certains cours en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année. Tous les cours préalables qui sont considérés comme appropriés sont énumérés dans les programmes-cadres. Dans les cas où des élèves ou des parents demandent l’exemption d’un cours préalable, la direction de l’école se prononcera sur la question.

Plusieurs cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année requerront la réussite de cours préalables, lesquels seront indiqués dans les programmes-cadres provinciaux. Aucun autre cours ne pourra être exigé comme préalable à des cours fondés sur les programmes-cadres provinciaux. En ce qui concerne les cours élaborés à l’échelon local, il reviendra à l’école d’établir les cours préalables.

### 17. Autres genres de programmes ou de cours

#### 17.1 Programmes d’enseignement donnant droit à un crédit

##### Affaires et commerce

Les élèves peuvent prendre un des cours optionnels en affaires et commerce pour satisfaire aux exigences concernant les crédits additionnels obligatoires du Groupe n<sup>o</sup> 2 pour l’obtention du diplôme.

Les cours « Affaires et commerce » de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année sont des cours ouverts qui s’adressent à tous les élèves. Deux cours sont offerts en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année : « Initiation aux affaires » et « Introduction à l’informatique appliquée aux affaires ». L’élève peut prendre ces cours en 9<sup>e</sup> ou en 10<sup>e</sup> année. Les deux cours permettent aux élèves d’explorer le monde des affaires en faisant un survol de chaque champ d’études présenté au niveau supérieur.

En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, le programme-cadre d’affaires et commerce regroupe des cours variés, ce qui permet aux élèves de comprendre les différents aspects du monde des affaires et de décider si une carrière dans ce domaine les intéresse. Des cours sont offerts dans six matières : commerce international, comptabilité, entrepreneuriat, gestion, marketing et technologie de l’information. En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, quatre types de cours sont offerts : les cours des filières préuniversitaire/précollégiale, précollégiale et préemploi ainsi que les cours ouverts. Les cours « Affaires et commerce » peuvent être offerts sous forme de demi-cours valant chacun un demi-crédit.

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l’Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Curriculum de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année et Curriculum de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année > Affaires et commerce.*

##### Arts

Un crédit en éducation artistique est obligatoire à l’obtention du DESO.

En plus, les élèves peuvent prendre un des cours optionnels en éducation artistique pour satisfaire aux exigences concernant les crédits additionnels obligatoires du Groupe n<sup>o</sup> 2 pour l’obtention du diplôme.

Si l’élève suit le cours de 9<sup>e</sup> année qui s’intitule « Expression des cultures autochtones », il pourra substituer le crédit obtenu pour ce cours au crédit obligatoire en éducation artistique. Le programme-cadre des études autochtones décrit le cours sur l’expression des cultures autochtones.

Tous les cours d'éducation artistique de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année sont des cours ouverts qui s'adressent à tous les élèves. En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, on offre deux types de cours, les cours de la filière préuniversitaire/précollégiale et les cours ouverts. Cependant, tous les types de cours ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les disciplines.

Les cours d'éducation artistique peuvent être offerts sous forme de demi-cours valant chacun un demi-crédit.

Le programme-cadre d'éducation artistique regroupe des matières qui faisaient traditionnellement l'objet de programmes-cadres individuels. C'est ainsi que l'art dramatique, les arts visuels, la danse et la musique se retrouvent ici réunis. Viennent s'ajouter à cet ensemble les cours d'arts intégrés et les cours d'arts médiatiques. Par souci de cohérence, chaque matière présente les mêmes grands domaines d'étude, à savoir : création, analyse, théorie. Vous trouverez, ci-dessous, quelques exemples :

- En danse : ballet, danse moderne, danse-jazz, composition.
- En art dramatique : théâtre musical, production, théâtre communautaire.
- En arts médiatiques : production technique, photographie, éditique, production vidéo.
- En musique : musique vocale ou chorale, musique instrumentale – cuivres ou cordes, composition musicale.
- En arts visuels : dessin, peinture, sculpture, gravure.

Le programme-cadre d'éducation artistique de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année est composé de deux cours en arts médiatiques, de trois cours en arts visuels, de trois cours en danse, de trois cours en musique, de quatre cours en théâtre ainsi que du cours « Exploration et création artistique ».

Les élèves peuvent suivre plus de un cours d'arts visuels, de danse, de musique et de théâtre par année et ils recevront les crédits prévus, à condition que ces cours diffèrent par la spécialisation. Par exemple, un élève pourrait suivre deux cours de musique en 11<sup>e</sup> année et obtenir un crédit pour chacun si l'un porte sur la musique vocale et l'autre sur la musique instrumentale.

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Curriculum de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année ou Curriculum de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année > Éducation artistique.*

## Éducation technologique

Les élèves peuvent suivre un des cours optionnels en éducation technologique (de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année) pour satisfaire aux exigences concernant les crédits additionnels obligatoires du Groupe n<sup>o</sup> 3 pour l'obtention du diplôme.

Tous les cours d'éducation technologique de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année sont des cours ouverts qui s'adressent à tous les élèves. Les cours d'éducation technologique peuvent être offerts sous forme de demi-cours valant chacun un demi-crédit. En 9<sup>e</sup> année, les écoles peuvent offrir d'autres cours que le cours d'introduction à la technologie. Ces autres cours reprendront les attentes prescrites dans le présent document mais porteront sur d'autres secteurs de la technologie que ceux qui sont à l'étude dans le cours d'introduction à la technologie. Les élèves peuvent également suivre deux cours ou plus d'éducation technologique et obtenir autant de crédits.

Dans le programme-cadre d'éducation technologique de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, trois types de cours sont offerts : des cours préuniversitaires/précollégiaux, des cours précollégiaux et des cours préemploi.

Le programme-cadre d'éducation technologique de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année est divisé en deux parties : la technologie de portée générale et l'informatique. Chacune de ces deux parties repose sur une approche qui lui est propre.

## Technologie de portée générale

Le principe sous-jacent à l'enseignement de la technologie de portée générale est que l'élève apprend plus facilement en faisant du travail pratique. Le programme-cadre mise sur la participation à des activités pratiques et sur la réalisation de projets pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et de l'expérience et de développer des compétences dans la matière choisie.

Matières :

- hôtellerie et tourisme;
- services personnels et soins de santé;
- technologie des communications;
- technologie de la construction;
- technologie du design;
- technologie de la fabrication;
- technologie des transports.

## Informatique

En informatique, l'ordinateur est l'objet étudié. Les cours d'informatique sont axés sur la façon dont les ordinateurs représentent les objets (p. ex., liste de noms, image graphique, circuit électronique) et dont ils reçoivent et traitent les instructions pour manipuler ces représentations.

Matières :

- études informatiques;
- systèmes informatiques.

En ce qui concerne la technologie de portée générale, les cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année qui mènent à un programme d'apprentissage ou d'accréditation ou qui composent un programme de transition de l'école au monde du travail peuvent comporter jusqu'à 330 heures d'enseignement. En prévoyant un tel nombre d'heures d'enseignement, on pourra permettre aux élèves d'exercer et de parfaire leurs compétences pour atteindre le niveau de performance requis pour l'accréditation, l'admission aux programmes d'apprentissage ou la participation aux programmes de transition de l'école au monde du travail. Cela peut aussi aller dans le sens des ententes d'articulation qui prévoient des équivalences de cours ou une admission préférentielle dans un programme spécialisé. Les heures d'enseignement peuvent être augmentées par tranches de 55 heures, chaque tranche donnant droit à un demi-crédit. Trois crédits au total peuvent être accordés à l'élève qui termine avec succès un cours de 330 heures. Il faut fixer le nombre de crédits et la nature des travaux à accomplir avant le début du cours.

## Études interdisciplinaires

Le programme-cadre d'études interdisciplinaires est un des nombreux programmes spécialisés qui offrent aux élèves une perspective particulière sur l'apprentissage tout en les aidant à satisfaire aux conditions d'obtention du diplôme et à faire la transition vers leur destination postsecondaire. Il consiste en des cours provenant de plus d'une discipline et exige que l'élève satisfasse aux attentes associées.

Le programme peut être offert selon deux modèles.

### Modèle A – Cours d'études interdisciplinaires donnant droit à un seul crédit

Ce modèle combine toutes les attentes et tous les contenus d'apprentissage du cours d'études interdisciplinaires avec des attentes et des contenus d'apprentissage pertinents d'au moins deux autres cours de la même année d'études, ou de l'année d'études précédente ou suivante.

## Modèle B – Ensembles de cours d'études interdisciplinaires

Le modèle B permet d'offrir des ensembles de cours d'études interdisciplinaires valant de deux à cinq crédits. Selon ce modèle, on combine toutes les attentes et tous les contenus d'apprentissage du cours d'études interdisciplinaires avec toutes les attentes et tous les contenus d'apprentissage d'au moins deux autres cours donnant droit à un crédit entier ou à un demi-crédit de la même année d'études, ou de l'année d'études précédente ou suivante.

Les élèves peuvent suivre un maximum de trois cours d'études interdisciplinaires :

- un cours ouvert d'études interdisciplinaires de la 11<sup>e</sup> année;
- un cours préuniversitaire d'études interdisciplinaires de la 12<sup>e</sup> année;
- un cours ouvert d'études interdisciplinaires de la 12<sup>e</sup> année.

Les cours d'études interdisciplinaires donnant droit à un crédit ont un code de cours commençant par IDC; les ensembles de cours d'études interdisciplinaires ont un code de cours commençant par IDP.

Année	Cours	Type	Code	Préalables
11 <sup>e</sup>	Études interdisciplinaires	Ouvert	IDC3O	Aucun
		Ouvert	IDP3O	Le préalable de chacun des cours constitutifs de l'ensemble choisi
12 <sup>e</sup>	Études interdisciplinaires	Préuniversitaire	IDC4U	Tout cours des filières préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale
			1DP4U	Le préalable de chacun des cours constitutifs de l'ensemble choisi
		Ouvert	IDC4O	Aucun
			IDP4O	Le préalable de chacun des cours constitutifs de l'ensemble choisi

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Curriculum de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année > Études interdisciplinaires.*

## Langues classiques et langues internationales

**Langues classiques** : étude du latin et du grec ancien

**Langues internationales** : enseignement de langues parlées en Europe, en Amérique latine, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

Les élèves peuvent prendre un des cours optionnels d'une troisième langue pour satisfaire aux exigences concernant les crédits additionnels obligatoires du Groupe n<sup>o</sup> 1 pour l'obtention du diplôme.

Les programmes de langues classiques et de langues internationales apprennent aux élèves à communiquer et à interagir avec des personnes qui parlent une autre langue dans le cas des langues internationales ou qui représentent une culture disparue dans le cas des langues classiques. Les élèves apprennent à parler, à écouter, à lire et à écrire de façon précise en toute confiance. L'étude des langues permet aux élèves d'apprendre par la communication en vue de mieux communiquer. L'apprentissage d'une autre langue approfondit la capacité de raisonner, de résoudre des problèmes et de comprendre et apprécier d'autres cultures.

Les élèves inscrits au programme de langues classiques ne peuvent prendre qu'un type de cours (cours théorique), alors que les élèves inscrits au programme de langues internationales ont le choix entre deux types de cours (cours théorique, cours ouvert).

Comme tous les cours de langues secondes, les cours de langues classiques et de langues internationales ne suivent pas des années définies. En d'autres termes, un élève peut commencer l'étude d'une langue classique ou d'une langue internationale à n'importe quelle année du secondaire. C'est pour cette raison que la progression des études est indiquée par niveau et non par année. Dans le programme des écoles secondaires, l'étude des langues classiques est offerte à trois niveaux et celle des langues internationales à quatre niveaux, de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

Le programme de langues classiques compte trois niveaux. L'élève peut commencer au niveau 1 à n'importe quelle année du palier secondaire. L'élève peut obtenir plus de un crédit par niveau en langues classiques s'il étudie plus d'une langue. Ainsi, l'élève qui réussit le niveau 2 des cours de latin et de grec ancien accumule deux crédits de niveau 2.

L'élève qui réussit un cours de langue classique (latin ou grec ancien) de niveau 3 est prêt à étudier cette langue dans un établissement d'enseignement postsecondaire.

L'élève qui réussit un cours de langue internationale de niveau 4 de la filière préuniversitaire est prêt à étudier cette langue dans un établissement d'enseignement postsecondaire.

Les cours de langues internationales peuvent être offerts sous la forme de demi-cours. Il est important d'attribuer à chaque cours de langues internationales le code approprié.

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Curriculum de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année > Langues classiques et langues internationales ou Curriculum de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année > Études classiques et langues internationales.*

## Éducation physique et santé

Un crédit en éducation physique et santé est obligatoire à l'obtention du DESO.

En plus, les élèves peuvent prendre un des cours optionnels en éducation physique et santé pour satisfaire aux exigences concernant les crédits additionnels obligatoires du Groupe n<sup>o</sup> 2 pour l'obtention du diplôme.

Tous les cours d'éducation physique et santé de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année sont des cours ouverts qui s'adressent à tous les élèves. Les cours d'éducation physique et santé peuvent être offerts sous forme de demi-cours valant chacun un demi-crédit. Le programme de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année comprend trois cours ouverts, un cours préuniversitaire et un cours précollégial.

Par ailleurs, pour les cours « Vie active et santé » de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, l'école peut élaborer des cours axés sur des regroupements particuliers d'activités physiques. Les spécialités possibles et les codes de cours pour la 11<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> année sont : Activités personnelles et de conditionnement (PAF3O, PAF4O), Activités en grand groupe (PAL3O, PAL4O), Activités individuelles et en petits groupes (PAI3O, PAI4O), Activités aquatiques (PAQ3O, PAQ4O), Activités liées au rythme et au mouvement (PAR3O, PAR4O) et Activités de plein air (PAD3O, PAD4O). La description de ces cours dans le prospectus de l'école devrait préciser le regroupement d'activités sur lequel le cours est axé. Les écoles peuvent, si elles le désirent, ajouter un sixième caractère au code du cours pour indiquer la spécialité ou pour préciser s'il s'agit d'un cours destiné aux filles, aux garçons ou aux deux.

L'école peut offrir plus d'une spécialité dans le cours « Vie active et santé » en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année; cependant, l'élève ne peut obtenir qu'un seul crédit pour chaque année d'études dans ce cours.

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Curriculum de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année et Curriculum de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année > Éducation physique et santé.*

## Éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience

Les programmes d'éducation coopérative allient l'enseignement théorique en classe à l'expérience pratique en milieu de travail. Les élèves peuvent obtenir des crédits en effectuant des stages de travail supervisés qui se rapportent aux cours à crédit suivis en classe.

Les cours d'éducation coopérative peuvent être organisés comme des cours à crédit unique ou à crédits multiples. Un grand nombre des politiques relatives aux cours d'éducation coopérative s'appliquent également à l'expérience de travail et sont appropriées pour des programmes connexes, comme les programmes de transition de l'école au monde du travail et le PAJO (Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario).

Les notes et les crédits attribués à un cours d'éducation coopérative et au cours connexe du curriculum, ou du cours élaboré à l'échelon local et approuvé par le ministère, doivent être consignés séparément sur le bulletin scolaire et le relevé de notes de la façon suivante :

- Le cours d'éducation coopérative et le cours connexe seront inscrits séparément, à l'aide du titre du cours connexe et de son code de cours pour les deux cours.
- Le cours d'éducation coopérative sera désigné par la mention « (Éd. coop.) » après le titre du cours et, dans le relevé de notes, par la lettre « C » dans la colonne « Précisions ».

Les expériences d'apprentissage pratique qui ont lieu dans le milieu communautaire offrent aux élèves qui sont inscrits dans tout type de cours et dans toute discipline, l'occasion de renforcer leur programme scolaire. L'apprentissage par l'expérience peut aider tous les élèves, y compris les élèves en difficulté, à faire un choix de carrière et à développer les connaissances, les habiletés et les attitudes qui sont essentielles dans la société actuelle, quelle que soit leur destination postsecondaire.

Les élèves qui fréquentent les écoles secondaires ont la possibilité de mettre en pratique ce qui leur a été enseigné dans leurs cours en participant à des activités d'apprentissage en dehors de la salle de classe. De telles expériences d'apprentissage leur font mieux comprendre leurs options éducatives et professionnelles tout en leur donnant l'occasion de reconnaître les pratiques et les attentes particulières du monde du travail. Les élèves pourraient ainsi vérifier quel type d'emploi pourrait leur convenir et mieux préparer leur transition vers des études postsecondaires, des programmes d'apprentissage ou le monde du travail. Étant donné que les écoles de langue française rechercheront des milieux où le français est utilisé, les élèves pourront aussi découvrir des entreprises ou des organismes qui considèrent la maîtrise du français comme un atout.

Voir, ci-dessous, les programmes qui peuvent être offerts :

- *Observation au poste de travail*
- *Expérience de travail*
- *Éducation coopérative* – Les stages offrent aux élèves en éducation coopérative la chance d'obtenir des crédits additionnels dans une matière. Le programme comprend les éléments suivants : un plan individualisé, établi en fonction des attentes du curriculum pour ce cours et les attentes des applications pratiques du stage; la supervision des progrès des élèves par l'enseignante ou l'enseignant; des occasions pour les élèves d'analyser leur expérience pratique en milieu de travail et de l'intégrer à l'apprentissage fait en classe; un processus d'évaluation pour déterminer si l'élève a satisfait aux attentes du cours.

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Politique et documents de référence > Éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience.*

## Études autochtones

Les élèves peuvent prendre un des cours optionnels en études autochtones pour satisfaire aux exigences concernant les crédits additionnels obligatoires du Groupe n<sup>o</sup> 1 pour l'obtention du diplôme.

Les cours d'études autochtones peuvent être offerts sous forme de demi-cours valant chacun un demi-crédit.

Ce programme s'adresse à tous les élèves. Deux cours d'études autochtones sont offerts en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année. Le cours de 9<sup>e</sup> année, « Expression des cultures autochtones », offre un aperçu des diverses formes d'art utilisées par les peuples autochtones pour exprimer leur culture. Le cours de 10<sup>e</sup> année, « Les peuples autochtones du Canada », porte sur l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle et traite des questions contemporaines du point de vue des peuples autochtones.

En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, le programme-cadre d'études autochtones comprend huit cours : six en 11<sup>e</sup> année et deux en 12<sup>e</sup> année. Dans les cours de 11<sup>e</sup> année, l'élève examine plus particulièrement comment les divers peuples autochtones se perçoivent, comment ils définissent leurs communautés et comment ils envisagent l'avenir. En 12<sup>e</sup> année, l'élève se penche sur les questions politiques, sociales, économiques et culturelles concernant les peuples autochtones, tant au Canada que dans le reste du monde.

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Curriculum de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année ou Curriculum de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année > Études autochtones.*

## Langues autochtones

Les élèves qui s'inscrivent au cours « Français : Les voix autochtones contemporaines », de la filière préuniversitaire, précollégiale ou préemploi, peuvent substituer le crédit de ce cours au crédit obligatoire de français de 11<sup>e</sup> année.

Tous les cours de langues autochtones de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année sont des cours ouverts qui s'adressent à tous les élèves. Les cours de langues autochtones peuvent être offerts sous forme de demi-cours valant chacun un demi-crédit. Les universités détermineront pour leurs programmes les cours requis au secondaire, lesquels devront être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier afin de permettre aux élèves de satisfaire aux conditions d'admission.

De la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, cinq niveaux de cours de langues autochtones sont offerts. Ils portent sur les structures d'expression orale, de lecture et d'écriture, le vocabulaire, les conventions linguistiques et la grammaire ainsi que les technologies de l'information. Tous les cours de langues autochtones donnent à l'élève l'occasion de développer le sens de son identité culturelle et l'estime de soi. Les langues autochtones reconnues dans le programme sont les suivantes : cayuga, cri, delaware, mohawk, ojibway, oji-cri et oneida. Les trois premiers caractères des cours de langues autochtones sont les suivants :

LNA – cayuga	LNМ – mohawk
LNC – cri	LNN – oneida
LND – delaware	LNO – ojibway
LNL – oji-cri	

L'élève peut commencer l'étude d'une ou de plusieurs langues autochtones à n'importe quel moment de ses études secondaires. C'est pourquoi la progression est indiquée par niveau et non par année.

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Curriculum de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année ou Curriculum de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année > Langues autochtones.*

## Orientation et formation au cheminement de carrière

Le programme-cadre d'orientation et formation au cheminement de carrière propose des cours axés sur la carrière, l'apprentissage et le développement d'habiletés interpersonnelles. Au cœur du programme, on retrouve le demi-cours obligatoire « Exploration des choix de carrière » portant sur l'exploration des possibilités de carrière dans lequel l'élève apprend à se fixer et à atteindre ses objectifs de carrière, que ce soit au niveau de l'éducation, du travail ou de l'engagement communautaire.

Tous les cours d'orientation et de formation au cheminement de carrière de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année sont des cours ouverts qui s'adressent à tous les élèves. De par leur conception, les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont censés être offerts sous forme de cours donnant droit à un crédit entier. Cependant, on pourra élaborer des demi-cours donnant droit à des demi-crédits pour les programmes spécialisés, tels que les programmes d'apprentissage et de transition de l'école au monde du travail, pour autant que le cours original ne constitue pas une condition d'admission à un programme universitaire.

De manière générale, tous les cours du programme-cadre d'orientation et formation au cheminement de carrière incitent l'élève à s'engager dans des activités communautaires, à vivre une expérience de travail, à participer à des programmes d'éducation coopérative, d'alternance études-travail ou d'apprentissage et à faire de l'observation au poste de travail et du bénévolat.

Au niveau de la 9<sup>e</sup> année,

- Le cours « Stratégies d'apprentissage I » définit précisément les stratégies indispensables pour améliorer la réussite au secondaire. Les élèves qui ont un Plan d'enseignement individualisé (PEI)<sup>3</sup> peuvent également profiter de ce cours puisqu'ils peuvent le modifier en fonction de leurs besoins particuliers. Un cours se rapportant aux stratégies d'apprentissage peut également être élaboré pour les élèves de 10<sup>e</sup> année qui ont un PEI. Les attentes d'apprentissage d'un tel cours proviendraient du cours « Stratégies d'apprentissage I » mais tiendraient compte des autres cours auxquels est inscrit l'élève.

En 10<sup>e</sup> année :

- Le cours obligatoire « Exploration des choix de carrière » (GLC2O), d'une durée de 55 heures (un demi-crédit), porte sur la définition et l'atteinte des objectifs de l'élève sur le plan des études, du travail et de la vie communautaire, durant et après le palier secondaire. L'apprentissage de l'élève comprend une évaluation globale de ses connaissances, de ses habiletés et de ses capacités ainsi qu'un survol des grandes tendances économiques et sociales. L'élève étudie également l'organisation du milieu de travail ainsi que les façons d'accéder au marché du travail. La préparation d'un plan de formation détaillé et une réflexion sur la nécessité de s'adapter au changement visent à favoriser l'atteinte des objectifs de l'élève.

Cours optionnels

- En 11<sup>e</sup> année, le cours « Leadership et entraide (GPP3O) » traite des habiletés interpersonnelles et incite l'élève à participer à la vie de l'école et de la communauté.
- En 11<sup>e</sup> année, le cours « Planification de carrière (GWL3O) » permet à l'élève de préparer son programme d'éducation postsecondaire selon les perspectives d'emploi qu'il aura soigneusement définies.
- En 12<sup>e</sup> année, le cours « Stratégies d'apprentissage supérieures (GLS4O) » prépare l'élève à réaliser ses projets d'avenir, quelle que soit la destination postsecondaire choisie. Il est possible de modifier ce cours pour répondre aux besoins particuliers des élèves de 12<sup>e</sup> année, ou de 11<sup>e</sup> année, qui ont un plan d'enseignement individualisé (codes GLE4O ou GLE3O).

<sup>3</sup> <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/iepf.html>

Deux nouveaux cours (2004-2005) ont été conçus pour aider l'élève à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir dans le monde du travail d'aujourd'hui.

Le cours de 10<sup>e</sup> année intitulé « Découvrir le milieu de travail (GLD2O) » aidera l'élève à reconnaître, tôt dans ses études secondaires, les habitudes de travail et les compétences essentielles pour réussir dans le milieu de travail et le préparera en vue d'expériences de travail dans la communauté. Le cours de 12<sup>e</sup> année intitulé « Saisir le milieu de travail (GLN4O) » permettra à l'élève de développer ces compétences essentielles et d'explorer le milieu professionnel grâce à diverses formes d'apprentissage par l'expérience. Cela lui permettra d'effectuer une transition harmonieuse entre l'école secondaire et le marché du travail.

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : Élémentaire et secondaire > Programmes-cadres et directives > Curriculum du secondaire > Curriculum de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année ou Curriculum de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année > Orientation et formation au cheminement de carrière.*

## 17.2 Programmes d'enseignement ne donnant pas droit à un crédit

Certains cours ne donnent pas droit à un crédit. Voir la liste ci-dessous.

Code	Nom de cours
KAL	L'art de s'exprimer et de s'amuser
KBB	La gestion de l'argent et les opérations bancaires personnelles
KCC	Initiation aux transports en commun et exploration de son milieu
KCW	À la découverte du monde
KEN	Développement du langage et de la communication
KGL	Aptitudes à la vie quotidienne
KGW	À la découverte du monde du travail
KHD	Développement des habiletés sociales
KHI	Les talents culinaires
KMM	Savoir compter et calculer
KNA	Les premiers Canadiens
KPF	Santé personnelle et condition physique
KPH	Des choix pour vivre sainement
KPP	Autonomie
KSN	À la découverte de notre environnement
KTT	Habiletés en informatique

## 18. Évaluation des études faites hors province (ou à l'étranger)

### 18.1 Aperçu

Les directeurs et directrices d'écoles secondaires sont responsables de l'évaluation des attestations d'études faites hors province ou à l'étranger et du placement approprié des élèves.

La reconnaissance des acquis (RDA) est le processus officiel d'évaluation et d'allocation de crédits par lequel les élèves peuvent obtenir des crédits pour leurs acquis. Les acquis comprennent les connaissances et les habiletés

acquises de façon formelle ou informelle en dehors d'une école secondaire. Les élèves peuvent faire évaluer leurs connaissances et habiletés en fonction des attentes énoncées dans les programmes-cadres provinciaux afin d'obtenir des crédits comptant pour le diplôme d'études secondaires. Il est entendu que le programme de reconnaissance des acquis sera administré dans la langue d'enseignement de l'école, soit le français, et qu'il sera fondé sur les programmes-cadres destinés aux écoles secondaires de langue française.

La RDA comporte deux volets : la revendication de crédits et l'octroi d'équivalences de crédits.

La revendication de crédits consiste en une évaluation des acquis de l'élève afin de lui accorder le crédit pour un cours élaboré en fonction d'un programme-cadre provincial. Les instruments d'évaluation utilisés à cette fin doivent comprendre des tests officiels (comptant pour 70 p. 100 de la note finale) et une variété d'autres méthodes adaptées aux différents cours (comptant pour 30 p. 100 de la note finale). Ces autres méthodes peuvent comprendre l'évaluation du travail de l'élève, y compris les comptes rendus de laboratoire et les rédactions, ainsi que l'observation du rendement de l'élève.

Quant à l'octroi d'équivalences de crédit, il s'agit du processus par lequel on évalue l'apprentissage accompli dans d'autres établissements ou à l'extérieur de l'Ontario.

## 18.2 Élèves des écoles de jour ordinaires

Dans le cas des élèves qui n'ont pas de crédits reconnus de l'Ontario (élèves provenant d'écoles privées non inspectées ou d'écoles situées à l'extérieur de l'Ontario), la direction de l'école utilisera le tableau suivant comme guide ainsi que la liste des conditions ci-dessous pour déterminer :

- l'équivalence totale en crédits, compte tenu des antécédents de l'élève, aux fins du placement;
- le nombre total de crédits, y compris les crédits obligatoires, que l'élève devra obtenir pour décrocher son diplôme d'études secondaires de l'Ontario (voir ESO, section 6.6).

	9 <sup>e</sup> année	10 <sup>e</sup> année	11 <sup>e</sup> année	Au-delà de la 11 <sup>e</sup> année
Nombre d'années terminées avec succès dans un programme du palier secondaire	1	2	3	plus de 3
Nombre <i>minimum</i> de crédits à obtenir pour le DESO	22	14	7	4
Condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques	requis	requis	requis	requis
Service communautaire	40 heures	*	*	*

\* La direction de l'école déterminera le nombre d'heures que l'élève devra consacrer à des activités communautaires.

## 18.3 Élèves expérimentés

Le processus de revendication de crédits pour les élèves expérimentés consiste en une évaluation de leurs acquis afin de leur accorder le crédit pour un cours de 11<sup>e</sup> ou de 12<sup>e</sup> année élaboré en fonction d'un programme-cadre de l'Ontario publié en 2000 ou par la suite.

Pour l'élève expérimenté, il appartient à la direction de déterminer si celui-ci était inscrit auparavant dans le système de l'éducation secondaire de l'Ontario (en vertu de la circulaire ESO, de la circulaire EOCIS ou de la *Circulaire H.S.1*, 1979-1981) en se fondant sur des preuves écrites d'une inscription antérieure (p. ex., le Bulletin scolaire de l'Ontario, le Relevé de notes de l'Ontario).

Les nouvelles exigences relatives à la reconnaissance des acquis en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2004 s'appliqueront aux deux groupes suivants d'élèves expérimentés :

1. les élèves expérimentés qui n'ont *pas* fréquenté d'école secondaire de l'Ontario avant le 1<sup>er</sup> février 2004 et qui préparent le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) en vertu des exigences de la circulaire ESO;
2. les élèves expérimentés qui étaient *inscrits en tant qu'élèves d'une école de jour ordinaire* dans le système de l'éducation secondaire de l'Ontario et qui avaient été placés en 9<sup>e</sup> année en 1999-2000 ou après, en 10<sup>e</sup> année en 2000-2001 ou après, en 11<sup>e</sup> année en 2001-2002 ou après, ou en 12<sup>e</sup> année en 2002-2003 ou après et qui reprennent leurs études en tant qu'élèves expérimentés le 1<sup>er</sup> février 2004 ou par la suite afin d'obtenir leur DESO en vertu des exigences de la circulaire ESO.

Certains groupes d'élèves expérimentés peuvent obtenir des équivalences de crédits en vertu de la section 6.14, « Équivalences accordées à l'élève d'âge adulte », du document intitulé *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur (7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année et CPO) – La préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, édition revue, 1989* (circulaire EOCIS).

*Pour obtenir de plus amples renseignements sur la reconnaissance des acquis, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Éducation en suivant les liens : > Élémentaire et secondaire > Politique et documents de références > Notes politiques/programmes > Note n<sup>o</sup> 129 et Note n<sup>o</sup> 132.*

## 19. Personnes-ressources

En Ontario, chaque école élémentaire ou secondaire évalue les dossiers scolaires de ses nouveaux élèves. Si votre enfant ou vous-même venez d'arriver en Ontario, apportez ces documents (traduits en français ou en anglais, selon le cas) directement à l'école que votre enfant ou vous-même désirez fréquenter. L'école se servira de ces documents pour déterminer votre année d'études ou celle de votre enfant et le nombre de crédits qui manquent en vue de l'obtention du diplôme.

Si vous voulez obtenir de plus amples renseignements sur l'éducation en Ontario, vous pouvez consulter le site Web du ministère de l'Éducation à l'adresse suivante [www.edu.gov.on.ca](http://www.edu.gov.on.ca). Vous pouvez aussi communiquer avec le service des Renseignements généraux du ministère de l'Éducation aux coordonnées ci-dessous :

### Renseignements généraux

#### Téléphone :

Ligne sans frais en Ontario : 1 800 387-5514

Communauté urbaine de Toronto et ailleurs qu'en Ontario : (416) 325-2929

#### Courrier

Ministère de l'Éducation  
Unité de la correspondance et des renseignements au public  
Édifice Mowat, 14<sup>e</sup> étage  
900, rue Bay  
Toronto (Ontario) M7A 1L2

#### Télécopieur

(416) 325-6348

## **Courriel**

[info@edu.gov.on.ca](mailto:info@edu.gov.on.ca) ou envoyez-nous vos commentaires et questions en utilisant notre formulaire en ligne.

## **Appareil de télécommunications pour malentendants (ATS)**

1 800 263-2892



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

## **Ontario (Curriculum anglais), PARTIE B : EOCIS**

La description officielle du système de langue française est celle donnée en français et la description officielle du système de langue anglaise est celle donnée en anglais.

---

## Table des matières

Sommaire .....	3
AVIS IMPORTANT .....	3
1. Introduction .....	4
2. Structure du système scolaire .....	4
3. Explication des termes utilisés .....	4
4. Désignation des cours .....	5
5. Répartition du temps et charge de cours .....	6
6. Structure du programme d'études .....	6
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	6
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	6
Contenu des cours .....	7
9. Anglais (langue première) .....	7
10. Français (langue première) .....	8
11. Français (langue seconde) .....	8
12. Français (immersion) .....	9
13. Mathématiques .....	10
14. Sciences de la nature .....	11
15. Sciences humaines .....	14
Autres .....	21
16. Cours préalables ou associés .....	21
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	21
18. Évaluation des études faites à l'étranger .....	23
19. Personnes-ressources .....	23
20. Liste des codes des cours au secondaire .....	24

# Sommaire

## AVIS IMPORTANT

### RÉORGANISATION DU PROGRAMME DU PALIER SECONDAIRE

Il est important de souligner qu'un nouveau programme d'études au palier secondaire a débuté en **septembre 1999** et que sa mise en œuvre s'est échelonnée sur trois ans pour les niveaux intermédiaire et supérieur.

#### Partie A du Guide de transfert des élèves en Ontario

Les élèves des écoles de jour ordinaires et les élèves expérimentés qui suivent le programme d'études réorganisé doivent remplir les conditions d'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) prescrites dans *Les écoles secondaires de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année : Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999* (la « circulaire ESO »).

La **partie A** du *Guide de transfert des élèves* en Ontario décrit les conditions d'obtention du diplôme et les programmes en vertu de la **circulaire ESO**.

#### Partie B du Guide de transfert des élèves en Ontario

Les élèves des écoles de jour ordinaires et les élèves expérimentés qui ont commencé leur secondaire avant 1999 et l'entrée en vigueur du programme d'études secondaires réorganisé doivent remplir les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires prescrites dans *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur (7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année et CPO) — La préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario* (la « circulaire EOCIS »).

Le présent document, soit la **partie B** du *Guide de transfert des élèves* en Ontario, décrit les conditions d'obtention du diplôme et les programmes en vertu de la **circulaire EOCIS**.

#### Transition de la circulaire EOCIS à la circulaire ESO

Veillez vous référer au tableau suivant afin de déterminer quelles conditions d'obtention du **Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (circulaire EOCIS ou ESO)** s'appliquent aux **élèves des écoles de jour ordinaires** et aux **élèves expérimentés**.

EOCIS	ESO
Les conditions d'obtention du diplôme en vertu de la circulaire EOCIS s'appliquent aux élèves des écoles de jour ordinaires et aux élèves expérimentés qui étaient inscrits dans un programme d'une école de l'Ontario au cycle intermédiaire ou supérieur et qui avaient été placés en :	Les conditions d'obtention du diplôme en vertu de la circulaire ESO s'appliquent aux élèves des écoles de jour ordinaires et aux élèves expérimentés qui étaient inscrits pour la première fois dans un programme d'une école secondaire de l'Ontario et qui avaient été placés en :
9 <sup>e</sup> année avant septembre 1999;	9 <sup>e</sup> année en septembre 1999 ou après;
10 <sup>e</sup> année avant septembre 2000;	10 <sup>e</sup> année en septembre 2000 ou après;
11 <sup>e</sup> année avant septembre 2001;	11 <sup>e</sup> année en septembre 2001 ou après;
12 <sup>e</sup> année avant septembre 2002.	12 <sup>e</sup> année en septembre 2002 ou après.

**Remarque :** Les termes « élèves des écoles de jour ordinaires » et « élèves expérimentés » sont définis à la section 3 du *Guide de transfert des élèves*.

Il est important de souligner que l'ancien programme d'études énoncé dans la **circulaire EOCIS** a progressivement été retiré et qu'il n'est plus offert depuis l'année scolaire 2003-2004. Les élèves qui remplissent les exigences d'obtention du diplôme en vertu de la circulaire EOCIS après 2003-2004 doivent étudier le nouveau curriculum élaboré dans le cadre du programme d'études-du-palier secondaire réorganisé.

## 1. Introduction

Jusqu'en septembre 1999, la politique régissant les programmes du palier secondaire, de la 9<sup>e</sup> année jusqu'à la fin des études, est exposée dans : *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur (7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année et CPO) : la préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario* (la « circulaire EOCIS », édition revue (Toronto, ministère de l'Éducation, Ontario, 1989); *Les années de transition, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années : directives et modalités d'application* (Toronto, ministère de l'Éducation, Ontario, 1992); *Politiques/Programmes, Note n<sup>o</sup> 115, Politique relative aux programmes des paliers primaire et secondaire* (Toronto, ministère de l'Éducation et de la Formation, 27 juin 1994).

Le programme de la **9<sup>e</sup> année** est décrit dans : *Le programme d'études commun — Politiques et résultats d'apprentissage, de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> année* (Toronto, ministère de l'Éducation et de la Formation, Ontario, 1995).

Le programme d'études **de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année/CPO** est décrit dans les programmes-cadres énumérés à l'Annexe B de la circulaire EOCIS et dans les programmes-cadres publiés depuis 1989, notamment : *Éducation technologique de portée générale, Études classiques, Danse, La mode, Sciences de l'alimentation et de la nutrition, Langues internationales, Éducation physique et santé (CPO) et Philosophie*.

On trouvera la plupart de ces renseignements sur le site Web du ministère<sup>1</sup> – (la section 19 du présent document fournit des coordonnées utiles).

## 2. Structure du système scolaire

L'année scolaire va de la première semaine de septembre à la dernière semaine de juin. Elle doit comporter au moins 190 jours de classe. C'est le conseil scolaire local qui fixe les congés d'hiver de une ou deux semaines, en mars. La plupart des écoles sont structurées de façon à offrir leurs cours selon un système de deux semestres, alors que d'autres offrent des cours durant toute l'année scolaire.

En Ontario, les écoles secondaires de langue française sont soumises essentiellement à la même réglementation en matière de cours que les écoles de langue anglaise. Les directives sont énoncées dans *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur*.

Les programmes-cadres existent en français pour toutes les matières sauf l'anglais langue première, l'anglais langue seconde et le français langue seconde. En histoire et en études contemporaines, des programmes-cadres distincts ont été élaborés à l'intention des écoles secondaires de langue française et de langue anglaise. Les programmes-cadres de *français* et d'*anglais* s'adressent aux écoles secondaires de langue française uniquement.

## 3. Explication des termes utilisés

### Cours préuniversitaires de l'Ontario (CPO)

Cours préalables à l'entrée à l'université, élaborés par le ministère.

<sup>1</sup> <http://www.edu.gov.on.ca/fre/bienvenu.html>

## Crédit

Unité de valeur attribuée à l'élève qui a terminé avec succès un cours d'une durée minimale de 110 heures. Les crédits sont accumulés en vue de l'obtention du diplôme.

## Cycle intermédiaire

De la 7<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année inclusivement, les deux premières années constituant le dernier cycle du primaire.

## Cycle supérieur

La 11<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> année et Cours préuniversitaires de l'Ontario.

## Élève expérimenté

Aux fins de détermination des crédits exigibles pour la remise du diplôme, un élève expérimenté est un élève âgé d'au moins 18 ans (c'est-à-dire un adulte) au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire où il retourne à l'école, qui n'a pas fréquenté une école de jour depuis au moins un an et qui est inscrit à un programme d'études du palier secondaire en prévision du DESO.

## Élèves des écoles de jour ordinaires

Élèves, autres que les élèves expérimentés, inscrits à un programme d'une école de jour ordinaire.

## EOCIS

Acronyme souvent utilisé pour désigner le document *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur (7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année et CPO) – La préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario*. Ce document, publié en français et en anglais, présente les exigences que les élèves inscrits à ce programme doivent remplir pour obtenir le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO).

## Palier secondaire

De la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année inclusivement et Cours préuniversitaires de l'Ontario (dont la définition est donnée ci-dessus).

## Programme-cadre

Document préparé par le ministère de l'Éducation, qui donne des directives pour l'enseignement d'une matière ou d'un groupe de matières dans un cycle ou dans un groupe de cycles. L'école ou le système scolaire met les cours au point, conformément aux programmes-cadres appropriés.

## 4. Désignation des cours

Les codes des cours sont attribués à l'échelle de la province en ce qui concerne les crédits obtenus de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année/CPO. Les codes indiquent au moyen de lettres et de chiffres la matière, l'année et le niveau de difficulté du cours; par exemple, le code ENG2A signifie anglais, 10<sup>e</sup> année, niveau avancé.

Il n'existe pas de codes pour les divers cours de 9<sup>e</sup> année figurant au Relevé de notes de l'Ontario, qui fait partie du Dossier scolaire de l'Ontario. La direction de l'école détermine l'équivalence en crédits du programme de 9<sup>e</sup> année offert à son école (habituellement huit crédits) et l'équivalence en crédits obligatoires devant figurer sur

le Relevé de notes de l'Ontario. Le code QEV sur le Relevé de notes de l'Ontario désigne les crédits de 9<sup>e</sup> année obtenus entre 1993-1994 et 1998-1999.

La section 20<sup>2</sup> présente la liste des codes des cours pour les années scolaires 1996-1997, 1997-1998 et 1998-1999.

## 5. Répartition du temps et charge de cours

On attribue un crédit à l'élève qui a achevé avec succès un cours d'une durée minimale de 110 heures. Le nombre de crédits nécessaires pour l'obtention du DESO est indiqué dans la circulaire EOCIS.

Les programmes de 9<sup>e</sup> année n'étaient pas cloisonnés entre les années scolaires 1993-1994 et 1998-1999, inclusivement. Les cours à crédit offerts de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année correspondent à l'un des trois niveaux de difficulté : fondamental, général ou avancé. Les CPO sont offerts uniquement au niveau avancé. Ces niveaux sont décrits dans la circulaire EOCIS.

## 6. Structure du programme d'études

On doit choisir les manuels utilisés aux divers niveaux de chaque année parmi ceux prescrits par le ministère de l'Éducation<sup>3</sup>. Les ouvrages de littérature font l'objet d'une sélection locale et de l'approbation du conseil scolaire. Il incombe aux conseils scolaires de choisir le matériel scolaire complémentaire.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

Le ministère de l'Éducation n'impose pas d'examens à l'échelon provincial au palier secondaire. Les résultats des élèves sont évalués localement, habituellement à l'école, d'après le jugement porté par les enseignantes et enseignants. Ce jugement découle de l'observation et de l'estimation d'un certain nombre de facteurs, notamment des tests et des examens. Les CPO doivent comporter au moins un examen officiel.

Les résultats des élèves sont normalement indiqués par une lettre ou un pourcentage. Les écoles doivent consigner les progrès de chaque élève dans le Dossier scolaire de l'Ontario.

### Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE)

Établi en 1996 en tant qu'organisme indépendant, l'OQRE a pour objectif de rehausser la qualité des systèmes d'éducation primaire et secondaire de l'Ontario et d'accroître la responsabilité à leur égard par la collecte, l'évaluation et la diffusion de renseignements sur les activités d'évaluation et la qualité de l'éducation dispensée. Une partie fort importante de son mandat consiste à évaluer à l'échelle provinciale la performance des élèves et à faire connaître au ministre de l'Éducation et au grand public les résultats des enquêtes qu'il effectue. Il s'occupe de la gestion de la participation de l'Ontario à la TEIMS (Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences), au Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) administré par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et à un programme d'évaluation des élèves ontariens de 3<sup>e</sup> année en lecture, en écriture et en mathématiques. Il a par ailleurs administré un test d'évaluation en mathématiques à un échantillon d'élèves de 6<sup>e</sup> année.

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

Pour obtenir le DESO, l'élève doit avoir obtenu au moins 30 crédits, dont 16 pour des cours obligatoires décrits dans la circulaire EOCIS, et 14 crédits à option. Conformément à la directive énoncée dans *Les années de transition, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années*, la direction de l'école détermine l'équivalence en crédits du programme de 9<sup>e</sup> année offert à son école ainsi que le nombre de crédits obligatoires et à option que chaque élève doit accumuler pendant le reste

<sup>2</sup> <http://www.cmec.ca/tguide/2001/en/on.stm#list>

<sup>3</sup> <http://www.curriculum.org/occ/trillium/indice.shtml>

de ses études pour obtenir le DESO. Les 30 crédits exigés au minimum sont répartis comme suit : programme de 9<sup>e</sup> année terminé avec succès et au moins 22 crédits obtenus de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année et les CPO. Au moins huit crédits obligatoires, énumérés dans la circulaire EOCIS, doivent être obtenus de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année et les CPO. Les CPO peuvent contribuer au cumul des 30 crédits. Pour être admis à l'université, il faut avoir réussi au moins six CPO.

## Contenu des cours

Il est important de souligner que le programme d'études énoncé dans la **circulaire EOCIS** a progressivement été retiré et qu'il n'est plus offert depuis l'année scolaire 2003-2004. Les élèves qui remplissent les exigences d'obtention du diplôme en vertu de la circulaire EOCIS après 2003-2004 doivent étudier le nouveau curriculum élaboré dans le cadre du programme d'études du palier secondaire réorganisé.

### 9. Anglais (langue première)

#### Cours obligatoires

##### 9<sup>e</sup> année

L'apprentissage de la langue fait partie du programme d'études de tous les élèves de 9<sup>e</sup> année. Ces derniers doivent atteindre tous les résultats de ces cours, qui ne comportent aucun niveau de difficulté. L'apprentissage de la langue en 9<sup>e</sup> année équivaut à un crédit obligatoire en anglais exigé pour le diplôme.

Les résultats d'apprentissage sur lesquels sont axés les programmes d'études de 9<sup>e</sup> année sont énumérés dans le *Programme d'études commun : de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> année*. Ceux propres à l'anglais sont décrits dans la section portant sur la langue. Ils sont regroupés selon les catégories suivantes : écoute et expression orale; lecture; écriture; visualisation et représentation; et langage pour l'apprentissage.

##### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

Les élèves doivent obtenir quatre crédits obligatoires en anglais de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année et aux CPO. Chaque année comporte un crédit obligatoire. Pour obtenir leur quatrième crédit obligatoire, les élèves peuvent choisir un des cours à option décrits ci-dessous. Un ou plusieurs CPO d'anglais peuvent contribuer au cumul des crédits obligatoires. Les cours d'anglais sont offerts aux niveaux avancé, général et fondamental.

Dans tous les cours d'anglais, le contenu relève de trois catégories : langue, littérature (poésie, conte ou roman, exposé, théâtre) et produits médiatiques.

À chacun des niveaux d'études, les cours à crédit obligatoires sont des cours intégrés, alliant lecture, écriture, écoute et expression orale. Pour au moins trois des cours à crédit obligatoires, environ le tiers du temps passé en classe doit être consacré à l'écriture.

Les produits médiatiques forment une catégorie de contenu à laquelle on doit consacrer le tiers du temps d'enseignement des cours obligatoires de 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> année et de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année.

#### Cours à option

##### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année/CPO

Des cours à option d'anglais peuvent être offerts à toutes les années. L'élève peut obtenir un des crédits obligatoires d'anglais en suivant un des cours à option de la liste. Les cours offerts doivent être un des suivants ou représenter la combinaison de deux ou plusieurs des cours suivants, dans une proportion qui convienne :

- cours d'écriture selon une formule d'atelier;
- cours de compétence médiatique, comprenant une forte proportion d'activités créatives;
- cours d'anglais des affaires;
- cours d'expression orale;
- étude intensive d'un genre littéraire, art dramatique, poésie, film ou roman;
- étude personnelle comportant une part de recherche originale;
- programme de cours regroupés, telles des études technologiques;
- étude intégrée où certains aspects d'autres disciplines sont reliés à la littérature;
- cours sur un sujet ou un thème spécial, telle la satire ou la littérature canadienne;
- cours de linguistique.

## Cours préuniversitaires de l'Ontario (CPO)

Les CPO d'anglais s'adressent essentiellement aux élèves qui envisagent de poursuivre des études universitaires, en anglais ou dans d'autres domaines. Les écoles peuvent offrir jusqu'à trois CPO d'anglais. CPO I : Langue et littérature est le cours de base, et c'est celui que doivent suivre les élèves qui s'inscrivent à un seul CPO. Ainsi, tous les élèves ontariens qui entrent à l'université après avoir suivi un cours d'anglais posséderont les mêmes connaissances de base. Les autres CPO que peuvent suivre les élèves sont L'art d'écrire et Études en littérature.

Chacun des cours doit présenter un volet littérature, un volet linguistique (incorporant l'étude de la structure et du style et une mise en rapport avec la composante littéraire de chaque cours), un volet étude personnelle et un volet rédaction.

## Cours d'anglais langue seconde (ALS) et de perfectionnement de l'anglais (English skills development, ou ESD)

Les cours d'ALS et de perfectionnement de l'anglais permettent aux élèves d'apprendre l'anglais ou d'acquérir les compétences scolaires dont ils ont besoin pour réussir les programmes réguliers.

Un maximum de trois crédits découlant de ces cours peuvent compter comme crédits obligatoires en anglais pour le DESO. Les autres crédits découlant de ces cours peuvent compter comme des cours à option.

En 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année, un cours d'ALS ou de perfectionnement de l'anglais peut donner droit à un des crédits obligatoires en anglais à ces deux niveaux d'études. De tels cours ne peuvent compter comme préalables au cours d'anglais CPO I.

## 10. Français (langue première)

Les cours obligatoires et les cours à option sont décrits dans la version du présent guide qui porte sur le programme de langue française.

## 11. Français (langue seconde)

### Cours obligatoires

Le programme de base de français langue seconde (FLS) est obligatoire de la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année. Les programmes doivent totaliser au moins 720 heures de cours de FLS avant la fin de la 9<sup>e</sup> année. Les élèves du secondaire sont tenus d'obtenir un crédit en FLS pour leur DESO. Cette exigence est généralement remplie en 9<sup>e</sup> année, durant laquelle tous les élèves des écoles de langue anglaise reçoivent au moins 110 heures (l'équivalent de un crédit) d'enseignement en FLS.

Le cumul des heures d'enseignement en FLS est consigné dans le *Relevé individuel du nombre d'heures accumulées en français langue seconde* du Dossier scolaire de l'Ontario (DSO), qui accompagne l'élève d'une école à l'autre.

## Cours à option

### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année/CPO

Les élèves peuvent accumuler jusqu'à quatre crédits supplémentaires en FLS pour leur DESO. Ces cours peuvent être de niveau avancé, général ou fondamental.

En 10<sup>e</sup> année, le programme enseigne aux élèves à s'exprimer en français, de sorte que cette langue devient un instrument de communication précis. En même temps, la langue est présentée comme un outil d'expression culturelle.

En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, l'enseignement du FLS évolue autour de deux éléments essentiels : la maîtrise de la langue et la culture. L'objectif consiste à veiller à ce que les élèves maîtrisent le français de façon à ce que cette langue devienne un soutien des idées, un véhicule de communication et un média culturel.

## Cours préuniversitaires de l'Ontario (CPO)

Les élèves peuvent suivre un ou deux CPO de FLS. Pour être admissibles au CPO de FLS, ils doivent obtenir deux crédits en FLS, dont un doit découler d'un cours avancé de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année. Les CPO portent sur les exigences en écoute et en expression orale et comportent des ouvrages sélectionnés pour une lecture exhaustive et intensive, des travaux de rédaction et un travail personnel.

# 12. Français (immersion)

## Cours obligatoires

### Programme intensif

Dans le programme intensif, au moins 25 p. 100 des heures de cours sont données en français, et ce, à chacun des niveaux scolaires. Il comporte un volet sur le FLS et un cours ou un programme complet enseigné en français pour au moins un des crédits en éducation artistique, en études personnelles et sociales ou en mathématiques, sciences et technologie. Les programmes intensifs doivent totaliser un minimum de 1500 heures cumulées d'enseignement en FLS avant la fin de la 9<sup>e</sup> année et 2100 heures avant la fin du secondaire.

### Programme d'immersion

Dans le programme d'immersion, au moins 40 p. 100 des heures de cours sont données en français, et ce, à chacun des niveaux scolaires. Il comporte un volet sur le FLS et au moins deux cours ou programmes complets enseignés en français pour l'éducation artistique, pour les études personnelles et sociales ou pour les mathématiques, les sciences et la technologie. Les programmes d'immersion doivent totaliser un minimum de 4160 heures cumulées d'enseignement en FLS avant la fin de la 9<sup>e</sup> année et 5000 heures avant la fin du secondaire.

## Cours à option

Les programmes intensifs et les programmes d'immersion en FLS sont optionnels. Là où ils sont offerts, ils doivent respecter les normes ci-dessus.

## 13. Mathématiques

### Cours obligatoires

Les élèves doivent suivre deux cours de mathématiques au nombre des crédits obligatoires exigés pour l'obtention du DESO. En général, les élèves satisfont à ces exigences au cours des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années.

#### 9<sup>e</sup> année

Tous les élèves sont tenus de suivre un cours de mathématiques dans le cadre du programme de 9<sup>e</sup> année. Les résultats d'apprentissage en mathématiques sont décrits à la section intitulée « Les mathématiques, les sciences et la technologie », dans *Le programme d'études commun*. Ils relèvent de six domaines : résolution de problèmes; numération et sens du nombre; géométrie et sens de l'espace; mesure; modélisation et algèbre; et traitement des données et probabilités.

#### 10<sup>e</sup> année

##### Mathématiques, niveau avancé

Ce cours est destiné aux élèves qui ont démontré de l'intérêt et des aptitudes pour l'abstraction mathématique. Il jette les bases de cours plus avancés, menant au CPO en mathématiques. Le contenu de base s'organise autour des méthodes numériques, de l'algèbre et de la géométrie.

##### Mathématiques, niveau général

Ce cours s'adresse aux élèves qui n'ont pas montré d'intérêt ni d'aptitudes pour l'abstraction mathématique et qui n'ont pas l'intention de poursuivre des études universitaires en mathématiques ou dans des domaines requérant des connaissances poussées en la matière. Ces élèves peuvent envisager de suivre des cours qui exigent des mathématiques dans un collège d'arts appliqués et de technologie. Le contenu de base s'organise autour des méthodes numériques, de l'algèbre et de la géométrie.

##### Mathématiques appliquées au travail et au foyer, niveau fondamental

##### Mathématiques appliquées à la vie courante, niveau fondamental

Ces cours portent sur des applications mathématiques qui sont pertinentes pour les élèves actuellement ou qui pourraient leur être utiles dans l'avenir. Ces cours sont conçus pour des élèves d'aptitudes et de capacités diverses. La calculatrice est utilisée tout au long des cours. Le contenu de base du cours Mathématiques appliquées au travail et au foyer s'organise autour de thèmes tels que les mathématiques et l'emploi, le budget et les économies personnels et les mathématiques appliquées aux sports. Le contenu de base du cours Mathématiques appliquées à la vie courante s'organise autour des méthodes numériques, de la mesure et de la géométrie.

### Cours à option

#### 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année/CPO

Après la 10<sup>e</sup> année, les cours de mathématiques sont optionnels. Les cours des niveaux avancé, général et fondamental portent sur des sujets déterminés.

Au niveau avancé des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, les cours de mathématiques s'adressent aux élèves qui s'intéressent aux mathématiques, qui ont la capacité de manier des abstractions et qui ont l'intention de suivre un ou plusieurs CPO en mathématiques. Ces cours ont pour but de jeter les fondations de contenu et des processus des CPO de mathématiques et des cours apparentés, en mathématiques ou dans d'autres domaines, au palier

universitaire. Le préalable du cours de mathématiques de 11<sup>e</sup> année au niveau avancé est le cours de mathématiques de 10<sup>e</sup> année au niveau avancé. Le contenu de base du cours de mathématiques de 11<sup>e</sup> année au niveau avancé comprend les éléments suivants : opérations algébriques, géométrie analytique, fonctions et transformations et mathématiques de l'investissement. Les unités de base du cours de mathématiques de 12<sup>e</sup> année au niveau avancé sont : géométrie, relations et fonctions, opérations algébriques et statistiques.

Au niveau général des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, les cours de mathématiques sont destinés aux élèves qui ont démontré la connaissance de l'algèbre et de l'arithmétique du niveau général de 10<sup>e</sup> année. Au niveau général des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, deux programmes sont offerts : Mathématiques appliquées aux affaires et à la consommation et Mathématiques de la technologie.

Les cours de Mathématiques appliquées aux affaires et à la consommation portent sur les applications mathématiques nécessaires aux consommatrices et consommateurs ainsi qu'aux propriétaires et au personnel de petites entreprises. Ces cours préparent les élèves aux programmes de commerce des collèges d'arts appliqués et de technologie.

Les cours de Mathématiques de la technologie mettent l'accent sur le développement et l'ancrage du contenu et des processus mathématiques qui permettront aux élèves de réussir les études technologiques menant aux diplômes des collèges d'arts appliqués et de technologie.

Les cours de mathématiques des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années du niveau fondamental sont destinés aux élèves qui comprennent à des degrés divers les notions et compétences mathématiques déjà présentées. Deux programmes sont offerts : Mathématiques appliquées au travail et au foyer et Mathématiques appliquées à la vie courante. Ces cours aident les élèves à acquérir les bases mathématiques nécessaires pour bien fonctionner, entrer sur le marché du travail et devenir des citoyennes et citoyens avertis.

## Cours préuniversitaires de l'Ontario

Il y a trois CPO en mathématiques : Mathématiques discrètes; Algèbre et géométrie; et Calcul infinitésimal.

Le cours Mathématiques discrètes s'adresse aux élèves qui n'ont pas besoin du cours Calcul infinitésimal comme préalable aux cours universitaires de leur choix. Il peut aussi servir de complément au cours de Calcul infinitésimal pour les élèves qui poursuivront leurs études en mathématiques à l'université mais qui ne s'intéressent pas aux aspects théoriques. Les unités de base de ce cours sont : applications des matrices, combinaisons, probabilités et applications.

Le cours Calcul infinitésimal s'adresse aux élèves qui ont besoin de ce cours comme préalable aux cours universitaires de leur choix. Les unités de base sont : limites et dérivées, applications de dérivées et recherche des primitives.

Le cours Algèbre et géométrie convient aux élèves qui ont d'excellents résultats en mathématiques et qui désirent approfondir cette matière à l'université. Normalement, ce cours servira de complément au cours Calcul infinitésimal. Les unités de base sont : transformations et matrices, vecteurs géométriques, vecteurs cartésiens, nombres complexes et induction mathématique.

## 14. Sciences de la nature

### Cours obligatoires

Au palier secondaire, deux crédits de sciences sont exigés pour l'obtention du DESO. Tous les élèves doivent suivre un cours de sciences dans le cadre du programme de 9<sup>e</sup> année et la plupart choisissent un cours de sciences de 10<sup>e</sup> année pour satisfaire aux exigences sur le plan des crédits obligatoires.

## 9<sup>e</sup> année

Les résultats d'apprentissage des programmes de sciences de 9<sup>e</sup> année sont décrits à la section intitulée « Les mathématiques, les sciences et la technologie », dans *Le programme d'études commun*. Le programme de sciences englobe les sujets suivants : sciences de la vie, sciences de la Terre et de l'espace, sciences physiques, nature de la science ainsi que sciences environnementales. Le programme de sciences de 9<sup>e</sup> année équivaut à un des crédits obligatoires de sciences aux fins de l'obtention du diplôme.

## 10<sup>e</sup> année

Cinq cours de sciences sont offerts en 10<sup>e</sup> année. Il y a un cours de sciences à chacun des niveaux — avancé, général et fondamental — ainsi qu'un cours de sciences de l'environnement aux niveaux avancé et général.

Aux niveaux avancé et général, les cours de sciences comprennent des sections sur la biologie, la chimie, la physique et les sciences de l'environnement. Ces cours aident les élèves à se préparer aux cours plus spécialisés des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années. Au niveau fondamental, le cours de sciences a un thème de base, le monde au-delà de la 10<sup>e</sup> année, et au moins trois thèmes à option choisis localement. Au nombre de ces thèmes, on cite : les fibres et les tissus, le soleil, la peau et les yeux, la science et l'alimentation, l'espace interplanétaire et l'alimentation et la santé.

Au niveau avancé, le programme des sciences de l'environnement est constitué d'unités de base obligatoires et d'unités à option. Les unités de base sont : milieu naturel, systèmes d'énergie, écosystèmes terrestres et écologie des populations. Au niveau général, les unités de base sont : botanique, adaptation des animaux, science des sols, interactions énergétiques et écosystèmes.

## Cours à option

### 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année/CPO

Les programmes de sciences des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, à l'exception du niveau fondamental, comprennent des cours spécialisés, notamment sciences de l'environnement, biologie, chimie, physique, géologie et sciences technologiques. Il y a quatre CPO : les trois premiers, en biologie, chimie et physique, préparent les élèves à des études plus poussées en sciences, génie, médecine et domaines connexes; le quatrième, sur les sciences dans la société, apporte des bases aux élèves qui veulent poursuivre leurs études dans des domaines non scientifiques. Trois CPO de sciences seulement peuvent compter au nombre des 30 crédits exigés pour l'obtention du DESO.

Au niveau fondamental, les thèmes de base des sciences sont la chimie au niveau du consommateur en 11<sup>e</sup> année et l'utilisation judicieuse de l'énergie en 12<sup>e</sup> année. Dans le cadre de chaque programme, il faut choisir au moins trois thèmes à option outre le thème de base. Le reste de l'enseignement est consacré à des thèmes élaborés localement. En 11<sup>e</sup> année, les thèmes à option relèvent des domaines suivants : chimie appliquée, criminalistique, vie en plein air, microbiologie et métallurgie. En 12<sup>e</sup> année, les thèmes à option sont : physique du travail, santé et hérédité — qui suis-je?, notre monde en mutation et photographie.

Le programme de sciences de l'environnement comprend trois cours : 12<sup>e</sup> année au niveau avancé et 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année au niveau général.

Les unités de base du cours de 12<sup>e</sup> année du niveau avancé comprennent : qualité de l'environnement – air et eau; énergie – gestion des ressources et approvisionnements futurs; et écosystèmes aquatiques. Les unités à option permettent le traitement spécialisé de sujets tels que : reproduction végétale et animale, les animaux en tant que transformateurs d'aliments, microbiologie, arbres, survie dans la nature, dangers environnementaux, sols, gestion de la faune aquatique et terrestre, ravageurs et lutte contre les ravageurs et aménagement paysager. On y autorise également l'enseignement d'unités élaborées localement.

Le cours de 11<sup>e</sup> année, niveau général, comprend les unités de base suivantes : botanique, science des animaux ou biologie des animaux sauvages, écosystèmes aquatiques et transferts d'énergie. En 12<sup>e</sup> année, les unités de base sont : sols, qualité de l'air et gestion des déchets ainsi que ravageurs et lutte contre les ravageurs. Les unités de base de chaque année fournissent les connaissances nécessaires pour aborder les unités facultatives plus spécialisées, qui comprennent : horticulture, sylviculture, microbiologie, jardinage, phytotechnie, aménagement paysager, pathologie des plantes et des animaux, génétique et agro-industrie, auxquelles s'ajoutent des unités élaborées localement.

## **Biologie**

Trois cours de biologie peuvent être offerts : niveaux général et avancé de 11<sup>e</sup> année et CPO.

Le cours de 11<sup>e</sup> année du niveau avancé, obligatoire pour s'inscrire au CPO, comprend les unités de base suivantes : structures et processus cellulaires, plantes vasculaires, continuité génétique, bactéries et virus ainsi que systèmes chez les vertébrés.

Le cours de niveau général, Biologie appliquée, est axé sur l'étude du corps humain, en particulier l'absorption, les mécanismes internes et l'élimination. Les unités de base sont les suivantes : absorption alimentaire, systèmes digestif et excréteur, systèmes de communication, systèmes respiratoire et cardiovasculaire, génétique et reproduction et gestion des déchets.

Le CPO de biologie, qui fait suite au cours de 11<sup>e</sup> année, présente de nouvelles perspectives en biologie, en particulier du point de vue biochimique. Les unités de base représentent 80 p. 100 de l'enseignement. Ce sont : fondements chimiques de la vie, énergie et cellule vivante, physiologie végétale, génétique, évolution, contrôle biologique et homéostasie et écologie. Une unité optionnelle, axée sur le comportement animal, ou une unité élaborée localement parachève le cours.

## **Chimie**

Trois cours de chimie sont offerts : niveaux avancé et général de 11<sup>e</sup> année et CPO.

Le cours de 11<sup>e</sup> année du niveau avancé, obligatoire pour s'inscrire au CPO, comprend les unités de base suivantes : matière, éléments et liaisons chimiques, gaz, formules et réactions chimiques, mathématiques des réactions chimiques, solutions et industrie et société.

Le cours de niveau général, Chimie appliquée, présente aux élèves un large éventail d'applications chimiques, sous forme de travaux pratiques de laboratoire. Les unités de base sont les suivantes : analyse qualitative, structure de la matière, propriétés des substances, substances chimiques dans les réactions et acides et bases. Les unités à option (environ 30 p. 100 du cours) portent sur les applications et les répercussions sur la société.

Le CPO de chimie fait suite au cours de 11<sup>e</sup> année et prépare les élèves à des études plus poussées en chimie, au palier universitaire. Il est constitué uniquement d'unités de base. Ce sont : chimie organique, structure atomique et architecture moléculaire, énergie et vitesse de réaction, équilibres chimiques, électrochimie et oxydoréduction et étude personnelle.

## **Physique**

Trois cours de physique sont offerts : niveaux avancé et général de 12<sup>e</sup> année et CPO.

Le cours avancé de 12<sup>e</sup> année, obligatoire pour s'inscrire au CPO, comprend les unités de base suivantes : optique géométrique, mécanique, électricité, électromagnétisme, son et physique nucléaire. Une unité optionnelle, fluides ou énergie thermique, ou une unité élaborée localement vient parachever le cours. Des connaissances mathématiques sont nécessaires pour toutes les unités.

Dans le cours de niveau général, Physique appliquée, on aborde fréquemment les sujets en commençant par une application; par induction, on arrive ensuite aux connaissances et à la théorie en cause. Les mathématiques y jouent un rôle minime et la plupart des sujets sont présentés de façon pratique, appliquée à la vie quotidienne ou au milieu de travail. Les unités de base traitent des sujets suivants : son, lumière et couleur, mouvement, énergie électrique et chaleur. Les unités à option (environ 30 p. 100 du cours) permettent le choix entre des unités telles que : temps et mesure du temps, distance – mesures et applications, fluides, propriétés des solides et énergie nucléaire.

Le CPO de physique, qui fait suite au cours avancé de 12<sup>e</sup> année, est plus théorique et plus mathématique que ce dernier. Les unités de base (plus de 80 p. 100 du cours) sont les suivantes : cinématique, dynamique, quantité de mouvement et énergie, charge électrique, ondes et lumière et première théorie des quanta. Les unités à option permettent d'aborder deux ou trois des sujets suivants : relativité restreinte, corps en équilibre, rayonnement électromagnétique, particules élémentaires, ou encore unité élaborée localement.

### **Sciences technologiques**

Un cours de 12<sup>e</sup> année du niveau général est offert en sciences technologiques.

Il est destiné aux élèves qui désirent suivre des cours de technologie dans un collège d'arts appliqués et de technologie. Il présuppose que les élèves ont acquis les notions appropriées lors de cours antérieurs ou concomitants de chimie et de physique appliquées. Il prolonge ces deux cours et comporte trois unités de chimie et cinq de physique. Les unités de base sont les suivantes : langage et mathématiques de la chimie, thermochimie, analyse chimique, cinématique, cinétique, statique, fluides et machines.

### **Géologie**

Deux cours de géologie sont offerts en 12<sup>e</sup> année, aux niveaux avancé et général.

Au niveau avancé, le cours de géologie comprend les unités de base suivantes : planète Terre, minéraux, croûte terrestre et dynamique terrestre, paléontologie, datation des roches, cartes et illustrations géologiques, géologie environnementale et initiation à la stratigraphie de l'Ontario.

Le cours de niveau général porte sur les éléments fondamentaux de la géologie — la Terre, les minéraux, les roches et les fossiles. Les unités de base sont : étude géologique de la Terre; minéraux : les fondations de la Terre; les roches; composition de la croûte terrestre; dynamique terrestre; études de cas en géologie; géologie économique et géologie environnementale.

### **Sciences dans la société — CPO**

Ce cours s'adresse surtout aux élèves qui poursuivront des études universitaires mais qui ne désirent pas se spécialiser dans des disciplines scientifiques au niveau postsecondaire. Il renferme un contenu scientifique substantiel mais aborde également des questions liées à la société. Pour s'inscrire à ce cours, il faut d'abord avoir suivi un cours de niveau avancé en biologie, chimie, sciences de l'environnement, géologie ou physique. Les unités de base traitent des structures dans la nature, des conflits liés aux sciences, du consommateur humain, des transports et des communications. Les unités à option (environ 30 p. 100 du cours) doivent être choisies parmi les suivantes : ressources et énergie, les savants et leurs découvertes, vie, alimentation et santé, ou unité élaborée localement.

## **15. Sciences humaines**

### **Cours obligatoires**

Pour obtenir le DESO, les élèves doivent avoir suivi avec succès deux cours de un crédit ou l'équivalent offerts en 9<sup>e</sup> et en 10<sup>e</sup> année, l'un en géographie du Canada et l'autre en histoire du Canada, ainsi qu'un autre crédit en sciences humaines en 11<sup>e</sup> ou en 12<sup>e</sup> année.

## 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> année

L'école peut offrir les cours obligatoires de géographie et d'histoire du Canada en 9<sup>e</sup> ou en 10<sup>e</sup> année ou les intégrer en les étalant sur deux ans. Les résultats d'apprentissage de la 9<sup>e</sup> année, décrits à la section intitulée « La formation personnelle et les études sociales — L'individu et la société », dans le *Programme d'études commun*, autorisent l'une et l'autre façon de faire.

### Histoire — Le Canada et le monde d'aujourd'hui

Ce cours obligatoire comporte cinq sujets de base : la citoyenneté, l'organisation du gouvernement, les relations des francophones et des anglophones, les relations canado-américaines et certaines questions économiques et sociales. L'étude des sujets pourra procéder suivant un ordre chronologique ou thématique, ou encore suivant une combinaison de thèmes et de chronologie.

### Géographie — Le Canada

Ce cours obligatoire comprend deux volets fondamentaux : Étude des particularités naturelles et humaines du Canada et de leur interaction. Les cours comprennent entre autres : la collectivité locale et la région; les rapports fondamentaux entre le relief, le climat, la végétation et les sols; l'action des Autochtones, des peuples fondateurs et des vagues successives d'immigrants sur le paysage canadien; la nécessité de gérer et de consommer avec sagesse les ressources naturelles; les effets de l'industrialisation et des changements techniques.

Travaux pratiques, afin d'apprendre à utiliser les instruments géographiques, par exemple : cartes topographiques, cartes thématiques, profils, photographies, tableaux et graphiques.

## 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

Les élèves doivent terminer avec succès au moins un cours à crédit de sciences humaines du cycle supérieur, en 11<sup>e</sup> ou en 12<sup>e</sup> année (cycle supérieur), choisi à partir de la liste des cours à option des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, figurant dans la section 17 ci-dessous. Le cours peut être suivi au niveau avancé, général ou fondamental.

## Cours à option

### Histoire et études contemporaines

Les cours décrits ci-dessous se fondent sur les programmes exposés dans le programme-cadre *Histoire et études contemporaines*.

#### 10<sup>e</sup> année

##### L'identité à l'adolescence

Ce cours examine les forces passées, présentes et futures, les événements et les institutions qui ont ou qui auront un effet sur les adolescents. Les unités d'étude sont : identité personnelle, société multiculturelle, l'individu dans la société et le changement ou l'avenir. Ce cours à option peut être offert aux niveaux avancé, général et fondamental.

#### 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année/CPO (cycle supérieur)

Les cours des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années peuvent être offerts aux niveaux avancé, général et fondamental. Les CPO sont offerts au niveau avancé uniquement.

---

## Les civilisations dans l'histoire

Ce cours veut aider les élèves à se forger une perspective globale, fondée sur la compréhension des civilisations du passé. Il comprend toute une gamme d'unités : l'Égypte ancienne et le Proche-Orient, le monde méditerranéen (1500 av. J.-C. – 45 apr. J.-C.), les débuts de la civilisation en Asie, l'Europe médiévale (400-1350), les débuts de l'Europe moderne (1350-1900), le monde arabe jusqu'en 1900, le monde asiatique jusqu'en 1900, l'Afrique subsaharienne jusqu'en 1900, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

## L'histoire mondiale du XX<sup>e</sup> siècle

Ce cours porte sur les grands événements et problèmes qui ont marqué le XX<sup>e</sup> siècle. La première moitié du cours étudie l'histoire d'avant 1945 et explore des thèmes d'intérêt universel reliés entre eux. Dans la deuxième moitié du cours, ces thèmes servent à l'étude détaillée de certains pays et régions dans le monde d'après 1945.

## L'histoire des États-Unis

Dans ce cours, les élèves examinent les principales tendances historiques qui caractérisent le développement des États-Unis, de l'époque coloniale à nos jours. Le cours abordera divers sujets, tirés des deux sections chronologiques.

## Politique

Dans ce cours les élèves étudient le processus politique et voient comment les individus et les groupes gèrent leurs problèmes, résolvent leurs conflits et font des choix. Ils examinent et appliquent les concepts politiques de base. Le cours met l'accent sur la politique locale, pancanadienne ou internationale, ou sur plusieurs de ces sphères.

## Droit

Ce cours aide les élèves à comprendre leurs droits et responsabilités, actuels et futurs, à la lumière de la loi. Ils examinent également les divers rôles qu'ils seront appelés à jouer à titre de citoyennes et citoyens d'une collectivité locale, régionale, pancanadienne et mondiale.

## Études autochtones

Ce cours examine l'histoire et la culture des premiers peuples du pays ainsi que l'apport de ces derniers à l'évolution du Canada. Il permet ainsi de mieux percevoir et comprendre les questions et problèmes actuels se rapportant aux Autochtones. Les sujets sont tirés du programme-cadre du cycle supérieur, *Les peuples autochtones du Canada*.

## Les grandes religions

L'étude des grandes religions du monde amène les élèves à mieux comprendre le sens de différentes religions et l'influence qu'elles exercent sur le mode de vie et la façon de penser de leurs adeptes. De plus, cette étude peut encourager les élèves à mieux se connaître et à réfléchir sur leurs relations avec les autres, sur l'Univers et sur leur croyance en un ordre transcendantal.

## Les grands défis du monde contemporain

Ce cours aide les élèves à comprendre la société et leurs propres besoins et motivations. Il englobe trois sujets de base : la nature de l'espèce humaine, le comportement social, la communication humaine et de un à six sujets à option.

---

## Cours préuniversitaires de l'Ontario (CPO)

Pour s'inscrire aux CPO suivants, il faut avoir suivi avec succès les cours nécessaires à l'obtention d'un crédit de sciences sociales au niveau avancé du cycle supérieur (11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année).

### Civilisation occidentale moderne

Ce cours traite des grands progrès réalisés au cours des deux derniers siècles au chapitre du savoir, de la philosophie, de la politique, de la société, des arts, de l'économie et de la technologie. Il porte sur sept sujets, depuis les lumières jusqu'à nos jours. Dans le cadre de chacun de ces sujets, le cours examine divers grands thèmes et concepts caractéristiques des 200 dernières années de la civilisation occidentale.

### Le Canada dans une perspective nord-américaine

Dans ce cours, les élèves examinent les similitudes et les différences entre les expériences parallèles du Canada et des États-Unis. Le thème principal porte sur l'étude des idées communes à ces deux nations ou propres à chacune d'elles. Le cours traite de 16 sujets, depuis les premiers échanges entre les groupes européens et autochtones au XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'aux enjeux du XX<sup>e</sup> siècle liés aux droits de la personne.

### Politique

Ce cours traite du fonctionnement des institutions et des systèmes politiques et montre comment les gens traduisent leurs habiletés, leurs attitudes et leurs connaissances politiques en un vaste éventail d'actions. La politique repose sur les concepts, les structures et les méthodes de la science politique. Les sujets sont regroupés en cinq sections, y compris les fondements socioculturels de la politique, les processus politiques ainsi que les groupes et les enjeux politiques.

### Droit

Ce cours donne un aperçu général du droit comme force dynamique au sein de la société et favorise l'appréciation éclairée de questions d'ordre juridique. Il comprend entre autres sujets les suivants : introduction au droit, notre patrimoine juridique, système de justice pénale, droit et communauté internationale et questions d'actualité en droit canadien.

## Géographie

### 10<sup>e</sup> année

#### L'Europe et l'Asie

Ce cours à option veut favoriser la compréhension des schèmes physiques, économiques et culturels et leur interaction. Il permet à l'élève de se familiariser avec divers instruments : cartes, coupes transversales, tableaux, graphiques et statistiques.

### 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année/CPO

#### Géographie physique

Ce cours consiste en l'étude systématique des éléments qui composent la Terre et des systèmes interactifs essentiels à la vie sur terre, dans la mer et dans l'air. L'objet secondaire du cours est de faire ressortir l'importance des caractéristiques physiques de la Terre pour la vie humaine.

**Géographie humaine**

Ce cours fait l'étude systématique de la nature et de la répartition des activités humaines sur la terre. Les deux grands thèmes abordés sont le peuplement humain et l'environnement.

**Géographie régionale**

Dans ce cours, les élèves ont la possibilité d'étudier des régions représentatives du globe et d'en dégager les caractéristiques. L'étude de la géographie régionale exige l'examen attentif des interactions entre la population et les conditions et ressources physiques de la région.

**Urbanisme**

Ce cours permet aux élèves d'acquérir une meilleure connaissance de la nature des agglomérations urbaines, qui regroupent une proportion de plus en plus importante de la population de la planète. Les villes et les réseaux urbains ont une grande influence sur les caractéristiques socio-économiques et culturelles des différents pays du monde et ont des effets considérables sur les milieux ruraux.

**Développement mondial : études comparatives**

Ce cours donne aux élèves l'occasion d'examiner les différences de développement qui existent entre certains pays. L'accent porte principalement sur l'étude de pays ou de groupes de pays qui font contraste sur les plans de l'économie, de la richesse, du développement social et de la puissance.

**Étude de l'environnement**

Ce cours examine l'influence de l'activité humaine sur l'environnement. Il expose les notions et les principes associés à la préservation, à la conservation, à la gestion des milieux naturels et aménagés ainsi qu'aux changements apportés à ces milieux.

**Géographie appliquée : acquisition d'habiletés par l'étude de la géographie**

Ce cours porte sur l'acquisition d'habiletés pratiques appliquées à la géographie. Les élèves auront l'occasion d'appliquer un modèle de recherche à l'étude de différents sujets et d'apprendre à tracer et à lire des cartes et autres graphiques normalement utilisés en géographie.

**Canada : environnement et économie**

Ce cours offre aux élèves un aperçu du Canada d'aujourd'hui et de demain, en élargissant leurs connaissances des milieux naturel, économique, démographique et politique du pays. Quatre thèmes structurent le cours : interdépendance internationale du Canada, considérations démographiques, systèmes géographique, environnemental et industriel, et gestion des ressources.

**Enjeux mondiaux : interprétations géographiques**

Ce cours porte sur divers enjeux géographiques d'importance mondiale. Les principaux thèmes sont l'environnement, l'économie, les ressources, la culture et la politique. Les élèves sont en mesure d'élargir et d'approfondir leurs connaissances du concept de village planétaire.

**Autres programmes d'études sociales**

Les cours qui font partie d'autres programmes-cadres peuvent être intégrés au programme d'études sociales et contribuer à satisfaire aux exigences en sciences sociales du cycle supérieur. Pour pouvoir s'inscrire à l'un ou l'autre des CPO décrits dans la présente section, il faut avoir obtenu un crédit en sciences sociales au niveau avancé de la 11<sup>e</sup> ou de la 12<sup>e</sup> année (cycle supérieur), à moins d'indication contraire.

## Économie

Trois cours d'économie sont énumérés à la section « Économie » du programme-cadre Affaires et commerce. Les élèves peuvent obtenir un crédit au niveau avancé ou général et un crédit supplémentaire en suivant avec succès le CPO portant sur l'économie.

Les unités de base au niveau avancé du cours sont : introduction à l'économie, macroéconomie, microéconomie, finances et organisation de l'entreprise, marchés du travail, finances personnelles et fiscalité, économie de l'Ontario et applications de l'économie.

Les unités de base au niveau général du cours sont : introduction à l'économie, fixation des prix sur le marché, rôles respectifs du gouvernement, de l'entreprise et des travailleurs dans l'économie et applications de l'économie.

Les CPO demandent aux élèves d'examiner des questions économiques d'actualité et d'acquérir la grille qui leur sera nécessaire pour comprendre les objectifs d'ordre économique de l'économie canadienne. Les unités de l'étude comprennent : mesure et évaluation de l'activité économique, politique fiscale, politique monétaire, efficience économique, détermination du revenu, objectifs de la productivité et de la croissance économique, compétitivité et échanges internationaux, histoire de l'économie et application des principes de l'économie. Le préalable peut être un cours de niveau avancé de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année en sciences sociales ou en affaires et commerce.

## Sciences familiales

Des cours de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> année sur le rôle parental, le logement et la vie économique de la famille peuvent être offerts aux niveaux avancé, général et fondamental outre le cours de CPO, intitulé La famille dans la société canadienne. Les élèves peuvent obtenir jusqu'à un crédit pour chacun de ces cours. Aucun préalable n'est exigé pour ces cours, à l'exception du CPO.

Le CPO La famille dans la société canadienne a trois objectifs; il veut aider l'élève à approfondir sa compréhension de la famille canadienne, à acquérir des habiletés personnelles qui l'aideront à participer à la vie familiale et à développer les compétences d'apprentissage nécessaires pour poursuivre ses études avec succès. Les unités de contenu sont : entre deux familles; le ou la jeune adulte; les jeunes mariés; la famille avec de jeunes enfants; la famille avec des adolescents; le départ des jeunes adultes du foyer familial; la famille après le départ des enfants.

## La mode

Les cours Introduction à la mode et Les principes de base de la mode peuvent être offerts en 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année, aux niveaux avancé, général et fondamental. Les élèves peuvent obtenir jusqu'à un crédit pour chacun de ces cours. Les unités de base du cours Introduction à la mode sont : influence de la mode, principes du dessin de mode, production dans le domaine de la mode, commercialisation dans le domaine de la mode, carrières dans le domaine de la mode. Les unités de base du cours Les principes de base de la mode sont : mode et comportement humain, production et commercialisation dans le domaine de la mode, rôle des dessinateurs de mode, l'industrie canadienne de la mode, la mode dans l'histoire.

## Sciences de l'alimentation et de la nutrition

Les cours Sciences de l'alimentation et de la nutrition I et II peuvent être offerts en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, aux niveaux avancé, général et fondamental. Les élèves peuvent obtenir jusqu'à un crédit pour chacun de ces cours. Les cours d'alimentation et de nutrition ont pour but de sensibiliser les élèves au sens social de la nourriture de même qu'aux rapports qui existent entre alimentation, nutrition, physiologie humaine et bien-être. À l'aide d'un examen des facteurs qui ont une incidence sur la production et l'approvisionnement alimentaires — et par conséquent sur les choix alimentaires — les élèves acquerront une bonne connaissance de l'industrie alimentaire au Canada. On étudie entre autres choses la gamme des débouchés professionnels

qui existent dans l'industrie alimentaire et dans le domaine de la nutrition. Le deuxième cours permet aux élèves d'explorer, par l'étude de questions choisies, le rapport qui existe entre alimentation, nutrition, mode de vie et bien-être.

## Étude des consommateurs

Les cours décrits dans la section « Étude des consommateurs » du programme-cadre Affaires et commerce ont pour objet premier d'aider les élèves à comprendre leur pouvoir d'achat personnel et le mode de fonctionnement du marché canadien. Ces cours peuvent être offerts aux niveaux avancé, général et fondamental. Les élèves peuvent obtenir jusqu'à un crédit.

## Orientation

Un cours de planification de carrière permettant d'obtenir jusqu'à un crédit peut être offert en 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année; ce cours met l'accent sur l'acquisition de compétences professionnelles et des aptitudes à l'employabilité.

## Préparation à la vie

Les cours de Préparation à la vie aident les élèves à acquérir les connaissances et compétences qui leur seront nécessaires pour mener leur vie personnelle de façon valorisante et satisfaisante. Les 12 modules offerts équivalent à un quart ou à un tiers de crédit et peuvent être combinés pour l'obtention de crédits complets. Ces cours peuvent être offerts de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année et peuvent valoir aux élèves jusqu'à quatre crédits en vue de l'obtention du DESO. Tout cours fondé sur ce programme-cadre, offert en 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année (cycle supérieur) et donnant droit à un crédit complet peut contribuer à satisfaire aux exigences en sciences humaines du cycle supérieur. Voici la liste des modules : esthétique, choix d'une carrière, prise de décisions, esprit d'entreprise, vieillissement, entretien du foyer et soins, droit, gestion des ressources, alimentation, responsabilité parentale, rapports humains, gestion (préparation à la vie) et bien-être.

## Philosophie — CPO

Ce cours, qui demande comme préalable le cours de français de niveau avancé de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année, peut contribuer à satisfaire aux exigences en sciences sociales (cycle supérieur) de l'obtention du DESO.

Le CPO de philosophie aide les élèves à développer leurs compétences sur les plans de l'imagination, de l'esprit critique, de l'analyse et de la résolution de problèmes, par des exposés et discussions oraux et écrits. La pratique guidée de la lecture et de l'écriture analytiques d'écrits philosophiques étoffés aidera les élèves à examiner leurs propres idées et celles des autres, à y réfléchir et à articuler leur discours. Ce cours fournit les bases d'études plus poussées dans les humanités et sciences sociales et permettra de mieux comprendre les fondements des sciences naturelles et la place de celles-ci dans le monde moderne.

## Études classiques

Deux cours sur les civilisations de l'Antiquité sont offerts en 11<sup>e</sup> année. Le cours de niveau avancé comprend une introduction, qui présente la géographie physique, l'époque, les caractéristiques de la société et les sources de connaissances sur l'Antiquité grecque et romaine, de même que cinq unités au minimum, tirées d'au moins trois champs d'études. Ces champs d'étude sont : littérature, histoire, philosophie et religion; archéologie; arts et architecture; société de l'Antiquité; légendes et mythologie; et langues. Le cours de niveau général fait porter l'accent surtout sur les éléments concrets ainsi que sur la mise en rapport des traditions et pratiques du monde ancien avec celles du monde d'aujourd'hui.

## Civilisation classique — CPO

Ce cours, dont le préalable est un crédit d'anglais de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année au niveau avancé, peut contribuer à satisfaire aux exigences en sciences sociales du cycle supérieur. Il renferme au moins trois unités, tirées de deux ou plusieurs champs d'études. Ces champs sont : littérature, philosophie, arts et archéologie, histoire, société de l'Antiquité, étymologie et culture.

## Études autochtones

Ce cours, fondé sur le programme-cadre *Les autochtones du Canada* du cycle supérieur, englobe au minimum quatre sujets. Il vient ancrer les connaissances acquises antérieurement sur le sujet et donne aux élèves l'occasion d'explorer de façon plus approfondie le monde des peuples autochtones du Canada.

# Autres

## 16. Cours préalables ou associés

Tous les cours préalables qui sont considérés comme appropriés sont énumérés dans les programmes-cadres. Dans les cas où des élèves ou des parents demandent l'exemption d'un cours préalable, la direction de l'école se prononcera sur la question. Sauf pour l'anglais et les mathématiques, il n'y a aucun préalable entre les cours de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année. Il n'y a aucun cours associé dans les programmes-cadres. Les CPO exigent tous un cours préalable de niveau avancé au cycle supérieur (11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année).

## 17. Autres genres de programmes ou de cours

### Arts

Le programme de 9<sup>e</sup> année doit comprendre un cours d'arts. Les résultats d'apprentissage sont décrits à la section intitulée « Les arts », dans *Le programme d'études commun*.

Les divers programmes-cadres (danse, art dramatique, musique et arts visuels) décrivent les cours qui peuvent être offerts dans le domaine des arts. Chacun de ces documents renferme des cours aux niveaux avancé, général et fondamental, de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, de même que des CPO.

Un crédit en arts ou l'équivalent est nécessaire à l'obtention du DESO.

### Éducation technologique de portée générale

La technologie fait partie du programme de 9<sup>e</sup> année. Les résultats d'apprentissage sont décrits à la section intitulée « Les mathématiques, les sciences et la technologie », dans *Le programme d'études commun*.

Des cours d'Éducation technologique de portée générale peuvent être offerts en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, aux niveaux avancé, général et fondamental. Les champs d'études du programme sont : technologie des communications, technologie de la construction, tourisme et hôtellerie, technologie de la fabrication, services personnels, design technologique, technologie des transports. Ce programme-cadre remplace celui qui s'intitulait *Études technologiques, cycles intermédiaire et supérieur, 1985*. Les programmes doivent promouvoir un apprentissage intégré et insister sur la résolution de problèmes, utiliser un certain nombre de techniques de résolution de problèmes, se fonder sur des projets, tant collectifs qu'individuels, et mettre l'accent sur l'apprentissage pratique.

## Affaires et commerce

Les résultats d'apprentissage des programmes d'affaires et commerce de 9<sup>e</sup> année sont décrits à la section intitulée « La formation personnelle et les études sociales — L'individu et la société », dans *Le programme d'études commun*.

Les élèves peuvent s'inscrire à toute une gamme de cours d'affaires et commerce en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, dont : comptabilité, anglais des affaires, étude des consommateurs, économie, entrepreneuriat, éléments des affaires, entrée au clavier, marketing, gestion et soutien administratif. Trois CPO sont décrits dans le programme-cadre affaires et commerce, aux sections « Économie », « Gestion » et « Comptabilité ».

Un crédit en affaires et commerce ou en éducation technologique (ou l'équivalent) est exigé pour l'obtention du DESO.

## Études informatiques

Des cours d'études informatiques peuvent être offerts de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, aux niveaux avancé, général et fondamental. Le cours de 10<sup>e</sup> année commun à tous les niveaux est une introduction aux études informatiques. Au niveau avancé des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, les élèves ont le choix entre des cours de traitement de l'information, d'analyse des systèmes et de technologie de l'ordinateur. L'un ou l'autre de ces cours à crédit peut servir de préalable au CPO en études informatiques. Au niveau général, on offre des cours de technologie de l'ordinateur et de traitement de l'information en 11<sup>e</sup> et en 12<sup>e</sup> année.

## Langues internationales

On peut offrir des cours de langues internationales en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, aux niveaux avancé, général et fondamental. Au niveau avancé, le cours de troisième année constitue le cours CPO. Le préalable au cours de 12<sup>e</sup> année ou CPO est le cours de 11<sup>e</sup> année. On peut élaborer des programmes pour toute une gamme de langues, selon l'intérêt manifesté au plan local et la disponibilité d'enseignantes et d'enseignants compétents. Les objectifs des programmes de langues internationales s'articulent autour de trois pôles : habiletés linguistiques; connaissances linguistiques; et éveil à la culture.

## Éducation physique et hygiène (PHH)

Les élèves doivent suivre au moins un cours à crédit ou l'équivalent pour répondre aux exigences en matière de cours obligatoires du DESO. Les résultats d'apprentissage du programme de 9<sup>e</sup> année sont décrits à la section intitulée « La formation personnelle et les études sociales — L'individu et la société », dans *Le programme d'études commun*.

Les élèves peuvent suivre ces cours en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, aux niveaux avancé, général et fondamental. Il y a deux CPO en éducation physique et santé : CPO I — PPS : Éducation physique et santé — vue bioscientifique, et CPO II — PPS : Éducation physique et santé — vue socioscientifique. Le préalable pour l'un et l'autre de ces cours est un cours à crédit d'Éducation physique et hygiène de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année, au niveau avancé.

## Éducation coopérative

Les programmes d'éducation coopérative allient l'enseignement théorique en classe à l'expérience pratique en milieu de travail. La politique ministérielle relative aux programmes d'éducation coopérative est décrite dans le document intitulé *Politiques et méthodes concernant l'éducation coopérative dans les écoles secondaires de l'Ontario, 1989*. Les élèves peuvent obtenir jusqu'à deux crédits en effectuant des stages de travail supervisés qui se rapportent aux cours à crédit suivis en classe, aux niveaux avancé, général ou fondamental. Les programmes d'éducation coopérative ne donnent pas lieu à l'élaboration de CPO.

## 18. Évaluation des études faites à l'étranger

Les directeurs et directrices d'écoles secondaires sont responsables de l'évaluation des attestations d'études étrangères et du placement approprié des élèves. Par « attestations d'études étrangères » on entend les attestations accordées par des écoles de l'extérieur de l'Ontario ou par des écoles privées non inspectées par le ministère de l'Éducation de l'Ontario. L'Annexe D du document *Les écoles de l'Ontario* donne une grille qui aide à déterminer le nombre de crédits, y compris les crédits obligatoires, que doivent accumuler les élèves étrangers pour être admissible au DESO. En général, les élèves qui ont déjà terminé l'équivalent d'une 9<sup>e</sup> année doivent accumuler 22 crédits; s'ils ont une 10<sup>e</sup> année, il leur faut encore 14 crédits; s'ils ont terminé une 11<sup>e</sup> année, il leur faut sept autres crédits; et s'ils ont à leur actif des études supérieures à la 11<sup>e</sup> année, il leur faut au minimum quatre crédits de plus.

## 19. Personnes-ressources

En Ontario, chaque école élémentaire ou secondaire évalue les dossiers scolaires de ses nouveaux élèves. Si votre enfant ou vous-même venez d'arriver en Ontario, apportez ces documents (traduits en français ou en anglais, selon le cas) directement à l'école que votre enfant ou vous-même fréquenterez. L'école se servira de ces documents pour déterminer votre année d'études ou celle de votre enfant et le nombre de crédits qui manquent en vue de l'obtention du diplôme.

Si vous voulez obtenir de plus amples renseignements sur l'éducation en Ontario, vous pouvez consulter le site Web du ministère de l'Éducation<sup>4</sup>. Vous pouvez aussi communiquer avec le service des Renseignements généraux du ministère de l'Éducation aux coordonnées ci-dessous :

### Renseignements généraux

#### Téléphone

Ligne sans frais en Ontario : 1 800 387-5514

Communauté urbaine de Toronto et ailleurs qu'en Ontario : (416) 325-2929

#### Courrier

Ministère de l'Éducation  
Unité de la correspondance et des renseignements au public  
édifice Mowat, 14<sup>e</sup> étage  
900, rue Bay  
Toronto (Ontario)  
M7A 1L2

#### Télécopieur

(416) 325-6348

#### Courriel

info@edu.gov.on.ca ou envoyez-nous vos commentaires et questions en utilisant notre formulaire en ligne ligne<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> <http://www.edu.gov.on.ca/>

<sup>5</sup> <http://www.edu.gov.on.ca/tools/piureplf-f.html>

**Appareil de télécommunications pour malentendants (ATS)**

1 800 263-2892

**20. Liste des codes des cours au secondaire**

Le tableau suivant présente la liste des codes des cours au secondaire pour les élèves qui ont commencé leur secondaire selon la circulaire EOCIS avant 1999.

School Years 96–97, 97–98 and 98–99	Années scolaires 1996-1997, 1997-1998 et 1998-1999
Legend: ** Codes which may be used for OACs * Codes which may be used for Honour Graduation	Légende:** Codes pouvant être utilisés pour les CPO* Codes pouvant être utilisés pour la 13 <sup>e</sup> année
CODE, TITLE	CODE, TITRE
** ADA Dramatic Arts	AAD Expression dramatique
	** AAT Art dramatique – théâtre
ALA Arranging & Composing	ALA Composition et arrangements
ALI Improvisation in Music	ALI Improvisation
AMA Introduction to Music	AMA Initiation à la musique
AMB Instrumental Music-Brass	AMB Musique instrumentale – cuivres
AMC Music for Creating	AMC Composition musicale
AMD Electronic Music	AMD Musique électronique
AME Small Ensemble	AME Petits ensembles
AMF Music in Life	AMF La musique et la vie
AMG Guitar Music	AMG Guitare
AMH Stage – Band Music	AMH Harmonie de scène
AMI Instrumental Music – Band	AMI Musique instrumentale – harmonie
AMJ Vocal Jazz	AMJ Jazz vocal
AMK Keyboard Music	AMK Clavier
AML Listening to Music	AML Audition
AMM Music and Computers	AMM La musique et l'ordinateur
AMO Instrumental Music – Orchestra	AMO Musique instrumentale – orchestre
AMP Instrumental Music – Percussion	AMP Musique instrumentale – percussion
AMQ Steel Drum – Music	AMQ Tambours métalliques
AMR Repertoire	AMR Répertoire
AMS Instrumental Music – Strings	AMS Musique instrumentale – cordes
AMT Music Theatre	AMT Théâtre musical
** AMU Music (OAC only)	**AMU Musique (CPO seulement)
AMV Vocal/Choral Music	AMV Musique vocale ou chorale
AMW Instrumental Music – Woodwinds	AMW Musique instrumentale – bois
** AMX Music – External (Conservatory)	**AMX Musique – externe (conservatoire)
** ATC Dance	** ATC Danse
ATB Dance Ballet	ATB Danse – ballet
ATD Dance Composition	ATD Danse – composition
ATF Dance Folk/Ethnic	ATF Danse folklorique
ATH Dance History	ATH Histoire de la danse
ATJ Dance Jazz	ATJ Danse – jazz

ATM Dance Modern	ATM Danse moderne
ATP Dance Performance Practice	ATP Danse – répétition du spectacle
ATS Dance Social	ATS Danse de société
AVC Visual Arts – Crafts General	AVA Arts visuels – métiers d'arts
AVC Visual Arts – Material & Arts	AVA Arts visuels – études des matériaux
AVC Visual Arts – Textiles	AVA Arts visuels – textiles
AVC Visual Arts – Ceramics	AVA Arts visuels – céramique
AVD Visual Arts – Applied Design	AVD Arts visuels – design appliqué
AVD Visual Arts – Information Design	AVD Arts visuels – graph de communication
AVD Visual Arts – Industrial Design	AVD Arts visuels – design industriel
AVD Visual Arts – Environmental Design	AVD Arts visuels – design d'environnement
AVD Visual Arts – Interior Design	AVD Arts visuels – design d'intérieur
AVD Visual Arts – Fashion Design	AVD Arts visuels – mode et stylisme
AVD Visual Arts – Stage Design	AVD Arts visuels – décoration de théâtre
AVD Visual Arts – Consumer Design	AVD Arts visuels – design et consommateurs
AVD Visual Arts – Illustration	AVD Arts visuels – illustration
AVF Visual Arts – Fine Arts	AVB Arts visuels – beaux arts
AVF Visual Arts – Drawing	AVB Arts visuels – dessin
AVF Visual Arts – Drawing & Painting	AVB Arts visuels – dessin et peinture
AVF Visual Arts – Painting	AVB Arts visuels – peinture
AVF Visual Arts – Printmaking	AVB Arts visuels – procédés d'impression
AVF Visual Arts – Sculpture	AVB Arts visuels – sculpture
AVF Visual Arts – Photography	AVB Arts visuels – photographie
AVI Visual Arts – Comprehensive	AVI Arts visuels – généraux
** AVI Visual Arts – Balanced	** AVI Arts visuels – généraux variés
AVI Visual Arts – Foundation	AVI Arts visuels – fondement
AVM Visual Arts – Extended Media	AVM Arts visuels – autres modes d'expression
AVM Visual Arts – Film	AVM Arts visuels – cinéma
AVM Visual Arts – Video	AVM Arts visuels – vidéo
AVM Visual Arts – Computer	AVM Arts visuels et informatique
AVM Visual Arts – Non-Traditional	AVM Arts visuels – arts expérimentaux
AVN Visual Arts – Interdisciplinary	AVN Arts visuels – multidisciplinaires
AVN Art and the Arts	AVN Arts intégrés
AVN Art and the Humanities	AVN Arts et lettres
AVN Art & Science	AVN Arts et sciences
AVN Art & Technology	AVN Arts et technologie
AVN Art & Community Services	AVN Arts et services communautaires
AVT Visual Arts – Theory	AVT Arts visuels – théorie
AVT Visual Arts – Art History	AVT Arts visuels – histoire

AVT Visual Arts –Aesthetics/Appreciation	AVT Arts visuels – esthétique/appréciation
AVT Visual Arts – Creative & Critical Thinking	AVT Arts visuels – pensée critique/créatrice
BAA Accounting – Applications	COA Comptabilité – applications
BAB Recordkeeping Applications	COR Tenue des registres – applications
** BAC Accounting	** COM Comptabilité
BAD Recordkeeping Data	COD Tenue des registres – applications II
BAI Accounting – Introduction	COI Comptabilité – introduction
BAM Accounting Procedures	COC Comptabilité – méthodes
BAR Recordkeeping Introduction	COT Tenue des registres – introduction
BAS Accounting Systems	COS Comptabilité – un système
	CAA Anglais / <i>English</i> des affaires
BBS Business English	
	CFA Français des affaires
BCS Consumer Studies	CNS Études des consommateurs
BDE Entrepreneurship Studies	CRG Entrepreneuriat
** BEC Economics	** CEC Économie
BIB Introduction to Business	CPI Initiation aux affaires
BIM Machine Applications	CPM Application des machines
BIS Integrated Business	CPA Éléments des affaires
BIT Transition to Business Employ	CPE Préparation à l'emploi
BKA Keyboarding II	CLC Clavigraphie II
BKI Keyboarding I	CLI Clavigraphie I
BKW Keyboarding III	CLA Clavigraphie III
** BLW Law	** CDR Droit
BMK Marketing	CCO Marketing
BMM Merchandising	CCT Techniques marchandes
BMR Retailing	CCD Vente au détail
BMS Stock-keeping & Warehousing	CCE Entreposage
** BOA Administrative Studies	** CGA Études administratives
BOS Management Studies	CGS Études de gestion
BPA Data Processing Applications	CTA Applications – traitement de l'information
BPC Data Processing Concepts	CTN Notions – traitement de l'information
BPS Systems Analysis & Design	CTS Analyse et conception de systèmes
BPT Data Processing Techniques	CTT Techniques – traitement de l'information
BSC Office Services Careers	CSR Travaux de bureau II
BSH Shorthand	CST Sténographie
BSI Information Processing	CSB Bureautique
BSN Notemaking	CSN Notation
BSO Office Services	CSF Travaux de bureau

BTB Mathematics – Business Consumers	CMC Mathématiques/consommation
DCS Computer Studies	INF Études informatiques
** DCC Computers and Problem Solving	** INO Ordinateurs – résolution de problèmes
DEC Computer Technology	IEO Technologie de l'ordinateur
DIC Introduction to Computer Studies	IIN Introduction aux études informatiques
DPA Data Processing Applications	ITA Applications – traitement de l'information
DPC Data Processing Concepts	ITN Notions – traitement de l'information
DPS Systems Analysis & Design	ITS Analyse et conception des systèmes
DPT Data Processing Techniques	ITT Techniques – traitement de l'information
DSC Computer Science	ISI Informatique
DST Computer Science & Technology	IST Sciences informatiques/technologies
	EAA Anglais / <i>English</i> des affaires
	EAE Anglais / <i>English</i>
	EAI Anglais / <i>English</i> : Introduction
**EAL A/E Literature and Writing	
	EAN Anglais
**EAW A/E Creative and Practical Writing	
EBS Business English	
ELC Canadian Literature	
** ELI Literature	
ELM Modern Literature	
ELT English Literature	
EMD English-Media	
** ENG English	
ENH English II	
ENO English Oral	
ENC English – Single Category	
ENI English – Independent Study	
ENP English – School-Related Package	
END English - Other Disciplines	
ENS English Language Studies	
ENT Theme or Topic	
ESI ESD/ESL - Introduction	
ESD English Skills Development	
ESL English Second Language	
ESF English Skills Development/Second Language	
** EWC Writer's Craft	
EWR English Writing	
	FAF Français – affaires

	**FLI Français – littérature
	FME Français – média
	***FRA Français
	FFI Français – A.L.F./Perf. Introduction
	FFA Français – Actualisation linguistique (A.L.F.)
	FFP Français – Perfectionnement
	FFQ Français – A.L.F./Perfectionnement
** FEF French (Extended)	
** FEG French (Extended)	
** FIF French (Immersion)	
** FIG French (Immersion)	
** FSF French (Core)	
** FSG French (Core)	
FSI Introductory French	
GCA Geography – Canada	GCA Géographie du Canada
** GCE Canada – Environment and Economy	**GCE Canada – environnement – économie
GEA Geography – Europe & Asia	GEA Géographie – Europe et Asie
GGE Geography – Geology	GGE Géographie – géologie
GHU Geography – Human	GHU Géographie humaine
GNS Geography – Environmental Studies	GNS Géographie – études de l'environnement
GOS Geographics – Acquiring Skills	GOS Géographie appliquée : habiletés
GPH Geography – Physical	GPH Géographie physique
GRE Geography – Regional	GRE Géographie régionale
GUR Urban Studies	GUR Urbanisme
GWD Geography – World Development	GMD Géographie – études comparatives
** GWI Geography – World Issues	** GMC Géographie – le monde contemporain
** HCN Canada: North American Perspective	
HCT Contemporary Canada XXth Century Life	** HCP Le Canada, un pays en évolution
	HCV Le Canada et le monde d'aujourd'hui
** HLW Law	** HDR Droit
** HNA Native Studies	** HNA Les autochtones du Canada
HNP Native Perspectives	HNP Points de vue des autochtones
** HPO Politics	
	** HPR Relations internationales
HRW World Religions	HGR Les grandes religions
	HSA L'identité à l'adolescence
HSC Society: Challenge and Change	
	HSD Grands défis du monde contemporain
	** HSI Initiation aux sciences humaines

HSL Living in a Changing World	
	HSM La personne, un être moral
	HSS La personne, un être social
HUS History – United States	HEU Histoire des États-Unis
HWC Civilizations in History	HMC Civilisations dans l'histoire
** HWM Modern Western Civilization	
HWT Twentieth Century World History	HMV Histoire mondiale du XX <sup>e</sup> siècle
** HXE Economics	** HXE Économie
** HZP Philosophy	** HZP Philosophie
** LBA Albanian	LBA Albanais
** LBL Albanian	** LBL Albanais
** LBB Bulgarian	** LBB Bulgare
** LBU Bulgarian	** LBU Bulgare
** LBC Croatian	** LBC Croate
** LBD Croatian	** LBD Croate
** LBG Greek	** LBG Grec
** LBH Greek	** LBH Grec
** LBJ Maltes	** LBJ Maltais
** LBK Malte	** LBK Maltais
** LBM Macedonian	**LBM Macédonien
** LBN Macedonian	**LBN Macédonien
** LBR Serbo-Croatian	**LBR Serbo-Croate
** LBX Serbo-Croatian	**LBX Serbo-Croate
** LBS Serbian	**LBS Serbe
** LBE Serbian	**LBE Serbe
** LBV Slovenian	**LBV Slovène
** LBW Slovenian	**LBW Slovène
** LCC Haitian-Creole	** LCC Créole-Haitien
** LCD Haitian-Creole	** LCD Créole-Haitien
** LDA Ashanti	** LDA Achanti
** LDH Ashanti	** LDH Achanti
** LDI Ibo	** LDI Ebo
** LDE Ibo	** LDE Ebo
** LDS Swahili	** LDS Souahéli
** LDW Swahili	** LDW Souahéli
** LDY Yoruba	** LDY Yorouba
** LDO Yoruba	** LDO Yorouba
** LDM Somali	** LDM Somali
** LDL Somali	** LDL Somali

** LIA Malayalam	** LIA Malayâlam
** LIY Malayalam	** LIY Malayâlam
** LIB Bengali	** LIB Bengali
** LIN Bengali	** LIN Bengali
** LIG Gujerati	** LIG Goudjérate
** LIJ Gujerati	** LIJ Goudjérate
** LIH Hindi	** LIH Hindi
** LII Hindi	** LII Hindi
** LIL Lisane Dawat	** LIL Lisane-dawat
** LID Lisane Dawat	** LID Lisane-dawat
** LIM Marathi	** LIM Marâthi
** LIR Marathi	** LIR Marâthi
** LIP Punjabi	** LIP Panjabi
** LIQ Punjabi	** LIQ Panjabi
** LIS Sinhalese	** LIS Cingalais
** LIC Sinhalese	** LIC Cingalais
** LIT Tamil	** LIT Tamoul
** LIK Tamil	** LIK Tamoul
** LIE Telugu	** LIE Télougou
** LIF Telugu	** LIF Télougou
** LIU Urdu	** LIU Ourdou
** LIO Urdu	** LIO Ourdou
** LKC Cantonese	** LKC Cantonais
** LKD Cantonese	** LKD Cantonais
** LKJ Japanese	** LKJ Japonais
** LKI Japanese	** LKI Japonais
** LKK Korean	** LKK Coréen
** LKO Korean	** LKO Coréen
** LKM Mandarin	** LKM Mandarin
** LKA Mandarin	** LKA Mandarin
** LKN Nepali	** LKN Nepali
** LKP Nepali	* LKP Nepali
** LLD Danish	** LLD Danois
** LLA Danish	** LLA Danois
** LLE Estonia	** LLE Estonien
** LLH Estonia	** LLH Estonien
** LLF Finnish	** LLF Finlandais
** LLG Finnish	** LLG Finlandais
** LLI Icelandic	** LLI Islandais

** LLC Icelandic	** LLC Islandais
** LLL Latvian	** LLL Letton
** LLV Latvian	** LLV Letton
** LLN Norwegian	** LLN Norvégien
** LLO Norwegian	** LLO Norvégien
** LLS Swedish	** LLS Suédois
** LLW Swedish	** LLW Suédois
** LLT Lithuanian	** LLT Lituanien
** LLU Lithuanian	** LLU Lituanien
** LPB Bahasa Malaysian	** LPB Bahasa Malais
** LPC Bahasa Malaysian	** LPC Bahasa Malais
** LPH Hmong	** LPH Hmong
** LPG Hmong	** LPG Hmong
** LPK Khmer	** LPK Khmer
** LPF Khmer	** LPF Khmer
** LPL Lao	** LPL Laotien
** LPA Lao	** LPA Laotien
** LPM Mien	** LPM Mien
** LPE Mien	** LPE Mien
** LPP Pilipino	** LPP Tagal
** LPQ Pilipino	** LPQ Tagal
** LPV Vietnamese	** LPV Vietnamien
** LPW Vietnamese	** LPW Vietnamien
** LPT Thai	** LPT Thai
** LPU Thai	** LPU Thai
** LRC Czech	** LRC Tchèque
** LRT Czech	** LRT Tchèque
** LRH Hungarian	** LRH Hongrois
** LRG Hungarian	** LRG Hongrois
** LRO Romanian	** LRO Roumain
** LRM Romanian	** LRM Roumain
** LRP Polish	** LRP Polonais
** LRQ Polish	** LRQ Polonais
** LRR Russian	** LRR Russe
** LRZ Russian	** LRZ Russe
** LRS Slovak	** LRS Slovaque
** LRL Slovak	** LRL Slovaque
** LRU Ukrainian	** LRU Ukrainien
** LRW Ukrainian	** LRW Ukrainien

** LWC Gaelic	** LWC Gaélique
** LWF Gaelic	** LWF Gaélique
** LWD Dutch	** LWD Néerlandais
** LWH Dutch	** LWH Néerlandais
** LWG German	** LWG Allemand
** LWA German	** LWA Allemand
** LWI Italian	** LWI Italien
** LWJ Italian	** LWJ Italien
** LWP Portuguese	** LWP Portugais
** LWO Portuguese	** LWO Portugais
	** LWS LWS Espagnol
** LWE Spanish	** LWE Espagnol
** LWY Yiddish	** LWY Yiddish
** LWW Yiddish	** LWW Yiddish
** LYA Arabic	** LYA Arabe
** LYB Arabic	** LYB Arabe
** LYD Dari	** LYD Dari
** LYE Dari	** LYE Dari
** LYF Farsi	** LYF Persan
** LYG Farsi	** LYG Persan
** LYH Hebrew	** LYH Hébreu
** LYI Hebrew	** LYI Hébreu
** LYP Pushtu	** LYP Pushto
** LYQ Pushtu	** LYQ Pushto
** LYR Armenian	** LYR Arménien
** LYM Armenian	** LYM Arménien
** LYS Assyrian	LYS Assyrien
** LYY Assyrian	** LYY Assyrien
** LYT Turkish	** LYT Turc
** LYU Turkish	** LYU Turc
** LYK Kurdish	** LYK Kourde
** LYL Kurdish	** LYL Kourde
** LNA Cayuga	** LNA Cayuga
** LNC Cree	** LNC Cri
** LND Delaware	** LND Delaware
** LNM Mohawk	** LNM Agnier
** LNN Oneida	** LNN Oneida
** LNO Ojibwa	** LNO Otchipwé
** MAG Algebra and Geometry	** MAG Algèbre et géométrie

MAT Mathematics	MAT Mathématiques
** MCA Calculus	** MCA Calcul infinitésimal
** MFN Finite Mathematics	** MFD Mathématiques discrètes
MTB Mathematics for Business and Consumers	MTC Mathématiques affaires et consommation
MTL Mathematics for Everyday Life	MTV Mathématiques – vie courante
MTT Mathematics for Technology	MTT Mathématiques de la technologie
MTW Mathematics for Work and Home	MTF Mathématiques travail et foyer
NCS Consumer Studies	NCS Études des consommateurs
NEC Economics	NEC Économie
NER Economic Reasoning	NER Économie – raisonnement
NGC Guidance Co-operative Education	NOC Recherche carrière coopérative
NGD Career Planning	NOR Orientation
NGP Peer Helping/Human Relations	NOA Aide pairs/relations humaines
NMA Life Management – Aesthetics	NVE Préparation à la vie – esthétique
NMC Life Management – Career Planning	NVC Préparation à la vie – choix d'une carrière
NMD Life Management – Decision Making	NVP Préparation à la vie – prise de décision
NME Life Management – Entrepreneurship	NVT Préparation à la vie – esprit d'entreprise
NMG Life Management – Aging	NVV Préparation à la vie – vieillir
NMH Life Management – Home Maintenance and Care	NVF Préparation à la vie – entretien du foyer
NML Life Management – Law	NVD Préparation à la vie – droit
NMM Life Management – Resources Management	NVG Préparation à la vie – gestion des ressources
NMN Life Management – Nutrition	NVA Préparation à la vie – alimentation
NMP Life Management – Parenting	NVR Préparation à la vie – responsabilité parentale
NMR Life Management – Human Relations	NVH Préparation à la vie – rapports humains
NMT Personal Life Management	NVI Préparation à la vie – gestion
NMW Life Management – Well-being	NVB Préparation à la vie – bien-être
NFB Family Studies – Parenting	NFB Sciences familiales – rôle parental
NFD Family Studies – Housing	NFD Sciences familiales – logement
NFG Family Studies – Food	NFG Sciences familiales – aliments
NFI Economics in the Family	NFI Sciences familiales – vie économique
NFM Family Studies – Clothing	NFM Sciences familiales – vêtements
** NFO Families in Canadian Society	** NFO Famille en société canadienne
NRE Religious Education	NRE Éducation religieuse
NRS Religious Education	NRS Éducation religieuse
NZA Introduction to Fashion	NZA Introduction à la mode
NZB Fashion Fundamentals	NZB Les principes de base de la mode
NZD Dietary Supervisors	NZD La diététique
NZN Food and Nutrition Sciences I	NZN Sciences – alimentation et nutrition I

NZS Food and Nutrition Sciences II	NZS Sciences – alimentation et nutrition II
PEM Physical Education (Boys)	PGA Éducation physique (garçons)
PED Physical Education (Co-Ed)	PMI Éducation physique (mixte)
PEF Physical Education (Girls)	PFI Éducation physique (filles)
PEH Health Education	PYE Hygiène
* PHD P & H Ed-Motor Development	*PHD Éducation physique et hygiène – développement moteur
* PHE Physical & Health Education (Co-Ed)	*PHH Éducation physique et hygiène (mixte)
PHF Physical & Health Education (Girls)	PHF Éducation physique et hygiène (filles)
PHL P & H Ed-Lifestyle	* PHV Éducation physique et hygiène – style de vie
PHM Physical & Health Education (Boys)	PHG Éducation physique et hygiène (garçons)
PHP P & H Ed – Physical Growth	* PHP Éducation physique hygiène – développement physique
PHS P & H Ed – Social Development	*PHS Éducation physique et hygiène – développement
** PPB P&H Ed – Bio Scientific Perspective	** PPB Éducation physique et santé – vue bioscientifique
** PPS P&H Ed – Socio-Scientific Perspective	**PPS Éducation physique et santé – vue socioscientifique
QMA Maturity Credit	QMA Équivalence de maturité
QEE Equivalent Education Credit	QEE Équivalence en terme d'éducation
Apprenticeship-training credit	QAP Apprentissage – formation
QSE Out-of-Province credits	QSE Crédits de l'extérieur de l'Ontario

**Note:** These codes are to be used only for students who have been granted equivalent credits in one of the four categories listed. Consult the Ontario Student Transcript Manual and Ontario Schools: Intermediate and Senior Divisions, 1989.

**Remarque :** Ces codes ne peuvent être utilisés que pour les élèves qui ont reçu des équivalences dans une des quatre catégories énumérées. Voir le *Manuel du Relevé de notes de l'Ontario* et *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur, 1989*.

<b>QEV Grade 9 Program Achieved</b>	<b>QEV Programme de 9<sup>e</sup> année terminé</b>
<b>Note:</b> This code is used to report the complete grade 9 program achieved by the student starting in school year 1993-94.	<b>Remarque :</b> Ce code désigne le programme de 9 <sup>e</sup> année terminé par les élèves qui ont amorcé leurs études pendant l'année scolaire 1993-1994.
SBA Biology – Applied	SBA Biologie appliquée
** SBI Biology	** SBI Biologie
SCA Chemistry – Applied	SCA Chimie appliquée
** SCH Chemistry	** SCH Chimie
SEN Environmental Science	SEN Sciences de l'environnement
SGE Science – Geology	SGE Géologie
SNC Science	SNC Sciences
SPA Physics – Applied	SPA Physique appliquée
** SPH Physics	** SPH Physique
** SSO Science in Society	** SSO Les sciences dans la société
STE Science – Technological	STE Sciences de la technologie
TCJ Construction Technology	TCJ Technologie de la construction
TDJ Technological Design	TDJ Design technologique
** TEI Computer Technology – Interfacing	** TEI Technologie de l'ordinateur – les interfaces
** TED Analog & Digital Electronics	** TED Électronique analogique et numérique
** TME Fluid Power & Control	** TME Transmission de puissance et commandes
TFJ Hospitality Services	TFJ Tourisme et hôtellerie
TGJ Communications Technology	TGJ Technologie des communications
TMJ Manufacturing Technology	TMJ Technologie de la fabrication
TPJ Personal Services	TPJ Services personnels
TTJ Transportation Technology	TTJ Technologie des transports
** VCC Classical Civilization	** VCC Civilisation classique
** VGA Ancient Greek – Writers & Genres	** VGA Grec – auteurs et genres
VGG Ancient Greek	VGG Grec ancien
** VGT Ancient Greek – Themes in Lit.	** VGT Grec – auteurs et thèmes
** VLG Latin – Writers and Genres	** VLG Latin – auteurs et genres
VLL Latin	VLL Latin
** VLT Latin – Themes in Literature	** VLT Latin – auteurs et thèmes



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

**Ontario - Curriculum des écoles de langue  
française, Partie B : EOCIS**

## Table des matières

Sommaire .....	3
AVIS IMPORTANT .....	3
1. Introduction .....	4
2. Structure du système scolaire .....	5
3. Explication des termes utilisés .....	5
4. Désignation des cours .....	6
5. Répartition du temps et charge de cours .....	6
6. Structure du programme d'études .....	6
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	6
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	7
Contenu des cours .....	7
Avis important .....	7
9. Anglais langue première .....	7
10. Français langue première (pour les écoles de langue française) .....	8
11. Français langue seconde (pour les écoles de langue anglaise) .....	9
12. Français immersion (pour les écoles de langue anglaise) .....	9
13. Mathématiques .....	10
14. Sciences de la nature .....	11
15. Sciences humaines .....	14
Autres .....	20
16. Cours préalables ou associés .....	20
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	22
18. Évaluation des études faites hors province (ou à l'étranger) .....	23
19. Personnes-ressources .....	24

# Sommaire

## AVIS IMPORTANT

### NOUVEAU PROGRAMME D'ÉTUDES AU PALIER SECONDAIRE

Il est important de souligner qu'un nouveau programme d'études au palier secondaire a débuté en 9<sup>e</sup> année en **septembre 1999** et que sa mise en œuvre s'est échelonnée sur une période de trois ans.

Le ministère de l'Éducation prévoit un processus de renouvellement continu pour veiller à ce que le curriculum reste rigoureux et à jour. Nous invitons les personnes qui utilisent le présent guide à communiquer avec le ministère de l'Éducation pour la confirmation des exigences les plus récentes du programme et des conditions d'obtention du diplôme. La plupart de ces renseignements se trouvent au site Web du ministère de l'Éducation de l'Ontario à l'adresse suivante : [www.edu.gov.on.ca](http://www.edu.gov.on.ca).

#### Partie A du Guide de transfert des élèves en Ontario

Le nouveau programme d'études s'adresse aux élèves des écoles de jour ordinaires ainsi qu'aux élèves expérimentés qui ont commencé leur 9<sup>e</sup> année à partir de septembre 1999 et qui doivent remplir les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires prescrites dans *Les écoles secondaires de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année : Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999* (ESO).

**La partie A** du *Guide de transfert des élèves* décrit les conditions d'obtention du diplôme et les programmes actuels en vertu de la circulaire ESO.

#### Partie B du Guide de transfert des élèves en Ontario

Les élèves des écoles de jour ordinaires et les élèves expérimentés qui ont commencé leur 9<sup>e</sup> année avant l'année scolaire 1999-2000 doivent remplir les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires prescrites dans *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur (7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année et CPO) – La préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, édition revue, 1989* (que l'on désigne aussi par l'expression « la circulaire EOCIS »).

**La partie B** du *Guide de transfert des élèves* a trait à l'ancien programme et demeure donc tout à fait pertinente pour ces élèves en vertu de la circulaire EOCIS.

#### Transition de la circulaire EOCIS à la circulaire ESO

Veillez vous référer au tableau suivant afin de déterminer les conditions d'obtention du diplôme pour les élèves des écoles de jour ordinaires et les élèves expérimentés.

EOCIS	ESO	Circulaire H.S.1
<p>Les conditions d'obtention du diplôme en vertu de la circulaire EOCIS s'appliquent aux élèves qui étaient inscrits dans un programme d'une école secondaire de l'Ontario et qui avaient été placés en :</p> <p>9<sup>e</sup> année avant 1999-2000;</p> <p>10<sup>e</sup> année avant 2000-2001;</p> <p>11<sup>e</sup> année avant 2001-2002;</p> <p>12<sup>e</sup> année avant 2002-2003.</p>	<p>Les conditions d'obtention du diplôme en vertu de la circulaire ESO s'appliquent aux élèves qui étaient inscrits pour la première fois dans un programme d'une école secondaire de l'Ontario et qui avaient été placés en :</p> <p>9<sup>e</sup> année en 1999-2000 ou après;</p> <p>10<sup>e</sup> année en 2000-2001 ou après;</p> <p>11<sup>e</sup> année en 2001-2002 ou après;</p> <p>12<sup>e</sup> année en 2002-2003 ou après.</p>	<p>Les conditions d'obtention du diplôme en vertu de la <i>Circulaire H.S.1</i> s'appliquent aux élèves qui étaient inscrits dans un programme d'une école secondaire de l'Ontario avant le 1<sup>er</sup> septembre 1984.</p>

Il est important de souligner qu'un nouveau programme d'études au palier secondaire a commencé en septembre 1999 et que l'ancien programme d'études énoncé dans la circulaire EOCIS fut progressivement retiré et qu'il n'est plus offert depuis l'année scolaire 2003-2004.

## 1. Introduction

Jusqu'en septembre 1999, la politique régissant les programmes du palier secondaire, de la 9<sup>e</sup> année jusqu'à la fin des études, était celle qui était exposée dans :

- *les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur (7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année et CPO) : la préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, Édition revue* (Toronto, ministère de l'Éducation, Ontario, 1989);
- *les années de transition, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années : directives et modalités d'application* (Toronto, ministère de l'Éducation, Ontario, 1992);
- *Politiques/Programmes, Note n<sup>o</sup> 115, Politique relative aux programmes des paliers primaire et secondaire* (Toronto, ministère de l'Éducation, 27 juin 1994).

Le programme de la 9<sup>e</sup> année est décrit dans :

- *le programme d'études commun — Politiques et résultats d'apprentissage, de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> année* (Toronto, ministère de l'Éducation, Ontario, 1995).

Le programme d'études de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année/CPO est décrit dans les programmes-cadres énumérés à l'Annexe B du document *Les écoles de l'Ontario* et dans les programmes-cadres publiés depuis 1989, notamment : *Éducation technologique de portée générale, Études classiques, Danse, La mode, Sciences de l'alimentation et de la nutrition, Langues internationales, Éducation physique et santé (CPO) et Philosophie*.

Nous invitons les personnes qui utilisent le présent guide à communiquer avec le ministère de l'Éducation pour la confirmation des exigences du programme et des conditions d'obtention du diplôme. On trouvera la plupart de ces renseignements sur le site Web du ministère<sup>1</sup> (cf. Section 19).

<sup>1</sup> <http://www.edu.gov.on.ca/fre/bienvenu.html>

## 2. Structure du système scolaire

L'année scolaire va de la première semaine de septembre à la dernière semaine de juin. Elle doit comporter au moins 190 jours de classe. C'est le conseil scolaire local qui fixe les congés d'hiver de une ou deux semaines, en mars. Dans la plupart des écoles, les cours offerts durent toute l'année scolaire ou un seul semestre.

En Ontario, les écoles secondaires de langue anglaise sont soumises à la même réglementation en matière de cours que les écoles de langue française. Les directives sont énoncées dans *Ontario Schools: Intermediate and Senior Divisions*.

Les programmes-cadres existent en français pour toutes les matières sauf l'anglais langue seconde et le français langue seconde. En histoire et en études contemporaines, des programmes-cadres distincts ont été élaborés à l'intention des écoles secondaires de langue française et de langue anglaise. Les programmes-cadres de *français* et d'*anglais* s'adressent aux écoles secondaires de langue française uniquement.

## 3. Explication des termes utilisés

### Crédit

Unité de valeur attribuée à l'élève qui a terminé avec succès un cours d'une durée minimale de 110 heures. Les crédits sont accumulés en vue de l'obtention du diplôme.

### Cours préuniversitaires de l'Ontario (CPO)

Cours préalables à l'entrée à l'université, élaborés par le ministère.

### Cycle intermédiaire

De la 7<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année inclusivement, les deux premières années constituant le dernier cycle du primaire.

### Cycle supérieur

La 11<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> année et cours préuniversitaires de l'Ontario.

### Les écoles de l'Ontario

Titre abrégé d'utilisation courante du document *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur*, qui expose les conditions d'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Ce document existe en français et en anglais.

### Palier secondaire

De la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année inclusivement et cours préuniversitaires de l'Ontario.

### Programme-cadre

Document préparé par le ministère de l'Éducation, qui donne des directives pour l'enseignement d'une matière ou d'un groupe de matières dans un cycle ou dans un groupe de cycles. L'école ou le système scolaire met les cours au point, conformément aux programmes-cadres appropriés.

## 4. Désignation des cours

Les codes des cours sont attribués à l'échelle de la province en ce qui concerne les crédits obtenus de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année/CPO. Les codes indiquent au moyen de lettres et de chiffres la matière, l'année et le niveau de difficulté du cours; par exemple, le code FRA2A signifie français, 10<sup>e</sup> année, niveau avancé.

Il n'existe pas de codes pour les divers cours de 9<sup>e</sup> année figurant au Relevé de notes de l'Ontario, qui fait partie du Dossier scolaire de l'Ontario. La direction de l'école détermine l'équivalence en crédits du programme de 9<sup>e</sup> année offert à son école (habituellement huit crédits) et l'équivalence en crédits obligatoires devant figurer sur le Relevé de notes de l'Ontario.

Voir la liste des codes des cours pour les années scolaires 1996-1997, 1997-1998 et 1998-1999, section 20 de la version anglaise du présent guide.

## 5. Répartition du temps et charge de cours

On attribue un crédit à l'élève qui a achevé avec succès un cours d'une durée minimale de 110 heures. Le nombre de crédits nécessaires pour l'obtention du DESO est indiqué dans *Les écoles de l'Ontario*.

Les programmes de 9<sup>e</sup> année ne sont pas actuellement cloisonnés. Les cours à crédit qui sont offerts de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année doivent correspondre à l'un des trois niveaux de difficulté : fondamental, général ou avancé. Les CPO sont offerts uniquement au niveau avancé. Ces niveaux sont décrits dans *Les écoles de l'Ontario*.

## 6. Structure du programme d'études

On doit choisir les manuels utilisés aux divers niveaux de chaque année parmi ceux qui sont énumérés dans la *Circulaire 14 : Manuels scolaires* du ministère de l'Éducation. Les ouvrages de littérature font l'objet d'une sélection locale et de l'approbation du conseil scolaire. Il incombe aux conseils scolaires de choisir le matériel scolaire complémentaire.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

Le ministère de l'Éducation n'impose pas d'examens à l'échelon provincial au palier secondaire. Les résultats des élèves sont évalués localement, habituellement à l'école, d'après le jugement porté par les enseignantes et enseignants. Ce jugement découle de l'observation et de l'estimation d'un certain nombre de facteurs, notamment des tests et des examens. Les CPO doivent comporter au moins un examen officiel.

Les résultats des élèves sont normalement indiqués par une lettre ou un pourcentage. Les écoles doivent consigner les progrès de chaque élève dans le Dossier scolaire de l'Ontario.

### Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE)

Créé en 1996 en tant qu'organisme indépendant, l'OQRE a pour objectif de rehausser la qualité des systèmes d'éducation primaire et secondaire de l'Ontario et d'accroître la responsabilité à leur égard par la collecte, l'évaluation et la diffusion d'information sur les activités d'évaluation et la qualité de l'éducation dispensée. Une partie fort importante de son mandat consiste à évaluer à l'échelle provinciale la performance des élèves et à faire connaître au ministre de l'Éducation et de la Formation et au grand public les résultats des enquêtes qu'il effectue. Il s'est occupé de la gestion de la participation de l'Ontario à la Troisième étude internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS), au Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), administré par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), et à un programme d'évaluation de 140 000 élèves ontariens de 3<sup>e</sup> année en lecture, en écriture et en mathématiques. Il a par ailleurs administré un test

d'évaluation en mathématiques à un échantillon d'élèves de 6<sup>e</sup> année. En octobre 1997, il a rendu public *Le Rapport provincial sur le rendement*, dans lequel il annonçait les résultats de ses recherches.

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

Pour obtenir le DESO, l'élève doit avoir obtenu au moins 30 crédits, dont 16 pour des cours obligatoires, décrits dans *Les écoles de l'Ontario*, et 14 crédits à option. Conformément à la directive énoncée dans *Les années de transition, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années*, la direction de l'école détermine l'équivalence en crédits du programme de 9<sup>e</sup> année offert à son école ainsi que le nombre de crédits obligatoires et à option que chaque élève doit accumuler pendant le reste de ses études pour obtenir le DESO. Les 30 crédits exigés au minimum sont répartis comme suit : programme de 9<sup>e</sup> année terminé avec succès et au moins 22 crédits obtenus de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année et les CPO. Au moins huit crédits obligatoires, énumérés dans *Les écoles de l'Ontario*, doivent être obtenus de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année et les CPO. Les CPO peuvent contribuer au cumul des 30 crédits. Pour être admis à l'université, il faut avoir réussi au moins six CPO.

## Contenu des cours

### Avis important

Les cours du programme de la circulaire EOCIS ne sont plus offerts par les écoles secondaires de l'Ontario depuis 2003-2004. Tous les élèves qui veulent suivre des cours au palier secondaire doivent suivre les cours du nouveau curriculum de l'Ontario.

## 9. Anglais langue première

Les cours obligatoires et à option sont décrits dans la version anglaise<sup>2</sup> du présent guide.

### 9.1. English (pour les écoles de langue française)

#### Cours obligatoires

##### 9<sup>e</sup> année

Les élèves du palier secondaire doivent avoir terminé avec succès un cours à crédit en anglais pour obtenir le DESO. Cette exigence est généralement satisfaite en 9<sup>e</sup> année, où tous les élèves des écoles de langue française doivent recevoir au minimum 110 heures (équivalent à un crédit) d'enseignement en anglais.

Les élèves francophones nouvellement arrivés en Ontario ne pourront pas atteindre nécessairement les résultats prescrits à la fin de la 9<sup>e</sup> année. Dans ce cas, l'école offrira un programme d'anglais adapté aux besoins des élèves débutants pour leur permettre d'atteindre aussi rapidement que possible une performance acceptable en anglais.

#### Cours à option

##### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année/CPO

Les élèves peuvent choisir des cours d'anglais leur donnant droit à des crédits supplémentaires en vue de l'obtention du DESO. Ces cours peuvent être offerts aux niveaux avancé, général et fondamental.

<sup>2</sup> <http://www.cmec.ca/tguide/2001/en/on.stm#eng>

## Cours préuniversitaires de l'Ontario

Les élèves peuvent suivre un ou deux CPO en anglais : CPO I — *Literature and Writing* et CPO II — *Creative and Practical Writing*. Pour être admis aux CPO d'anglais, les élèves doivent avoir suivi au moins un cours d'anglais au niveau avancé au cycle supérieur.

Dans le CPO I, les élèves doivent étudier le roman, la nouvelle, le théâtre, les essais et la poésie en tant que genres littéraires. Les élèves utiliseront ces œuvres comme modèles pour leurs propres créations. Dans le CPO II, on utilise une variété de textes littéraires comme modèles, en particulier au moins trois des genres suivants : nouvelle, poésie, pièce en un acte, légende, mythe, allégorie, essai personnel. Les textes étudiés font ensuite l'objet d'une production créatrice. En rédaction pratique, les élèves sont exposés à au moins trois des genres suivants : rapport, correspondance d'affaires, rédaction journalistique, résumé, brochure, publicité, revue et commentaire.

## 10. Français langue première (pour les écoles de langue française)

### Cours obligatoires

#### 9<sup>e</sup> année

La langue doit faire partie du programme de 9<sup>e</sup> année de tous les élèves; les élèves doivent atteindre tous les objectifs d'apprentissage et il n'y a pas de niveaux de difficulté. Le cours de langue de 9<sup>e</sup> année équivaut à un des crédits obligatoires de français qui sont nécessaires pour l'obtention du diplôme.

#### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

Les élèves doivent obtenir quatre crédits obligatoires en français de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année et aux CPO. Chaque année comporte un crédit obligatoire. Pour obtenir leur quatrième crédit obligatoire, les élèves peuvent choisir un des cours à option décrits ci-dessous. Un ou plusieurs CPO de français peuvent contribuer au cumul des crédits obligatoires. Les cours de français sont offerts aux niveaux avancé, général et fondamental.

Dans tous les cours de français, le contenu relève de trois catégories : langue, littérature (poésie, conte ou roman, exposé, théâtre) et produits médiatiques.

Les cours à crédit obligatoires sont des cours intégrés, alliant lecture, écriture, écoute et expression orale. Pour au moins trois des cours à crédit obligatoires, environ le tiers du temps passé en classe doit être consacré à l'écriture.

Les produits médiatiques forment une catégorie de contenu à laquelle on doit consacrer le tiers du temps d'enseignement des cours obligatoires de 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> année et de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année.

### Cours à option

#### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année/CPO

Des cours à option de français peuvent être offerts à toutes les années. L'élève peut obtenir un des crédits obligatoires de français en suivant un des cours à option de la liste. Les cours offerts doivent être un des suivants ou représenter la combinaison de deux ou plusieurs des cours suivants, dans une proportion qui convienne :

- cours d'écriture selon une formule d'atelier;

- cours de compétence médiatique, comprenant une forte proportion d'activités créatives;
- cours de français des affaires;
- cours d'expression orale;
- étude intensive d'un genre littéraire, art dramatique, poésie, film ou roman;
- étude personnelle comportant une part de recherche originale;
- programme de cours regroupés, p. ex. : études technologiques;
- étude intégrée où certains aspects d'autres disciplines sont reliés à la littérature;
- cours sur un sujet ou thème spécial, p. ex. : satire ou littérature canadienne;
- cours de linguistique.

## Cours préuniversitaires de l'Ontario

Les CPO de français s'adressent essentiellement aux élèves qui envisagent de poursuivre des études universitaires, en français ou dans d'autres domaines. Les écoles peuvent offrir jusqu'à deux CPO de français. CPO I : lecture critique et écriture est le cours de base, et c'est celui que doivent suivre les élèves qui s'inscrivent à un seul CPO de français. Ainsi, tous les élèves ontariens qui entrent à l'université après avoir suivi un cours de français posséderont les mêmes connaissances de base. L'autre CPO que peuvent suivre les élèves est celui de rédaction et études littéraires.

Chacun des cours doit présenter : un volet littérature; un volet linguistique, incorporant l'étude de la structure et du style, et une mise en rapport avec la composante littéraire de chaque cours; un volet étude personnelle; et un volet rédaction.

## Actualisation linguistique en français/Perfectionnement du français

Les écoles de langue française de l'Ontario offrent des programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) et de perfectionnement du français (PDF) aux élèves qui en ont besoin pour intégrer avec succès et aussi vite que possible le programme d'études ordinaire.

## 11. Français langue seconde (pour les écoles de langue anglaise)

Les cours obligatoires et à option sont décrits dans la version anglaise<sup>3</sup> du présent guide.

## 12. Français immersion (pour les écoles de langue anglaise)

Les cours obligatoires et à option sont décrits dans la version anglaise<sup>4</sup> du présent guide.

<sup>3</sup> <http://www.cmec.ca/tguide/2001/en/on.stm#FrSL>

<sup>4</sup> <http://www.cmec.ca/tguide/2001/en/on.stm#FrI>

## 13. Mathématiques

### Cours obligatoires

Les élèves doivent suivre deux cours de mathématiques au nombre des crédits obligatoires exigés pour l'obtention du DESO. En général, les élèves satisfont à ces exigences au cours des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années.

#### 9<sup>e</sup> année

Tous les élèves sont tenus de suivre un cours de mathématiques dans le cadre du programme de 9<sup>e</sup> année. Les résultats d'apprentissage en mathématiques sont décrits à la section intitulée « Les mathématiques, les sciences et la technologie », dans *Le programme d'études commun*. Ils relèvent de six domaines : résolution de problèmes; numération et sens du nombre; géométrie et sens de l'espace; mesure; modélisation et algèbre; et traitement des données et probabilités.

#### 10<sup>e</sup> année

##### Mathématiques, niveau avancé

Ce cours est destiné aux élèves qui ont démontré de l'intérêt et des aptitudes pour l'abstraction mathématique. Il jette les bases de cours plus avancés, menant au CPO en mathématiques. Le contenu de base s'organise autour des méthodes numériques, de l'algèbre et de la géométrie.

##### Mathématiques, niveau général

Ce cours s'adresse aux élèves qui n'ont pas montré d'intérêt ni d'aptitudes pour l'abstraction mathématique et qui n'ont pas l'intention de poursuivre des études universitaires en mathématiques ou dans des domaines requérant des connaissances poussées en la matière. Ces élèves peuvent envisager de suivre des cours qui exigent des mathématiques dans un collège d'arts appliqués et de technologie. Le contenu de base s'organise autour des méthodes numériques, de l'algèbre et de la géométrie.

##### Mathématiques appliquées au travail et au foyer, niveau fondamental

##### Mathématiques appliquées à la vie courante, niveau fondamental

Ces cours portent sur des applications mathématiques qui sont pertinentes pour les élèves actuellement ou qui pourraient leur être utiles dans l'avenir. Ces cours sont conçus pour des élèves d'aptitudes et de capacités diverses. La calculatrice est utilisée tout au long des cours. Le contenu de base du cours « Mathématiques appliquées au travail et au foyer » s'organise autour de thèmes tels que les mathématiques et l'emploi, le budget et les économies personnels et les mathématiques appliquées aux sports. Le contenu de base du cours « Mathématiques appliquées à la vie courante » s'organise autour des méthodes numériques, de la mesure et de la géométrie.

### Cours à option

#### 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année/CPO

Après la 10<sup>e</sup> année, les cours de mathématiques sont optionnels. Les cours des niveaux avancé, général et fondamental portent sur des sujets déterminés.

Au niveau avancé des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, les cours de mathématiques s'adressent aux élèves qui s'intéressent aux mathématiques, qui ont la capacité de manier des abstractions et qui ont l'intention de suivre un ou plusieurs CPO en mathématiques. Ces cours ont pour but de jeter les fondations de contenu et des processus des CPO de mathématiques et des cours apparentés, en mathématiques ou dans d'autres domaines, au palier

universitaire. Le préalable du cours de mathématiques de 11<sup>e</sup> année au niveau avancé est le cours de mathématiques de 10<sup>e</sup> année au niveau avancé. Le contenu de base du cours de mathématiques de 11<sup>e</sup> année au niveau avancé comprend les éléments suivants : opérations algébriques, géométrie analytique, fonctions et transformations et mathématiques de l'investissement. Les unités de base du cours de mathématiques de 12<sup>e</sup> année au niveau avancé sont : géométrie, relations et fonctions, opérations algébriques et statistiques.

Au niveau général des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, les cours de mathématiques sont destinés aux élèves qui ont démontré la connaissance de l'algèbre et de l'arithmétique du niveau général de 10<sup>e</sup> année. Au niveau général des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, deux programmes sont offerts : Mathématiques appliquées aux affaires et à la consommation et Mathématiques de la technologie.

Les cours « Mathématiques appliquées aux affaires et à la consommation » portent sur les applications mathématiques nécessaires aux consommatrices et consommateurs ainsi qu'aux propriétaires et au personnel de petites entreprises. Ces cours préparent les élèves aux programmes de commerce des collèges d'arts appliqués et de technologie.

Les cours « Mathématiques de la technologie » mettent l'accent sur le développement et l'ancrage du contenu et des processus mathématiques qui permettront aux élèves de réussir des études technologiques menant aux diplômes des collèges d'arts appliqués et de technologie.

Les cours de mathématiques des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années du niveau fondamental sont destinés aux élèves qui comprennent à des degrés divers les notions et compétences mathématiques déjà présentées. Deux programmes sont offerts : Mathématiques appliquées au travail et au foyer et Mathématiques appliquées à la vie courante. Ces cours aident les élèves à acquérir les bases mathématiques nécessaires pour bien fonctionner, entrer sur le marché du travail et devenir des citoyennes et citoyens avertis.

## Cours préuniversitaires de l'Ontario

Il y a trois CPO en mathématiques : Mathématiques discrètes; Algèbre et géométrie; Calcul infinitésimal.

Le cours « Mathématiques discrètes » s'adresse aux élèves qui n'ont pas besoin du cours « Calcul infinitésimal » comme préalable aux cours universitaires de leur choix. Il peut aussi servir de complément au cours « Calcul infinitésimal » pour les élèves qui poursuivront leurs études en mathématiques à l'université, mais qui ne s'intéressent pas aux aspects théoriques. Les unités de base de ce cours sont : applications des matrices, combinaisons, probabilités et applications.

Le cours « Calcul infinitésimal » s'adresse aux élèves qui ont besoin de ce cours comme préalable aux cours universitaires de leur choix. Les unités de base sont : limites et dérivées, applications de dérivées et recherche des primitives.

Le cours « Algèbre et géométrie » convient aux élèves qui ont d'excellents résultats en mathématiques et qui désirent approfondir cette matière à l'université. Normalement, ce cours servira de complément au cours « Calcul infinitésimal ». Les unités de base sont : transformations et matrices, vecteurs géométriques, vecteurs cartésiens, nombres complexes et induction mathématique.

## 14. Sciences de la nature

### Cours obligatoires

Au palier secondaire, deux crédits de sciences sont exigés pour l'obtention du DESO. Tous les élèves doivent suivre un cours de sciences dans le cadre du programme de 9<sup>e</sup> année, et la plupart choisissent un cours de sciences de 10<sup>e</sup> année pour satisfaire aux exigences sur le plan des crédits obligatoires.

## 9<sup>e</sup> année

Les résultats d'apprentissage des programmes de sciences de 9<sup>e</sup> année sont décrits à la section intitulée « Les mathématiques, les sciences et la technologie », dans *Le programme d'études commun*. Le programme de sciences englobe les sujets suivants : sciences de la vie, sciences de la Terre et de l'espace, sciences physiques, nature de la science ainsi que sciences environnementales. Le programme de sciences de 9<sup>e</sup> année équivaut à un des crédits obligatoires de sciences aux fins de l'obtention du diplôme.

## 10<sup>e</sup> année

Cinq cours de sciences sont offerts en 10<sup>e</sup> année. Il y a un cours de sciences à chacun des niveaux — avancé, général et fondamental — ainsi qu'un cours de sciences de l'environnement aux niveaux avancé et général.

Aux niveaux avancé et général, les cours de sciences comprennent des sections sur la biologie, la chimie, la physique et les sciences de l'environnement. Ces cours aident les élèves à se préparer aux cours plus spécialisés des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années. Au niveau fondamental, le cours de sciences a un thème de base, l'Univers invisible, et au moins trois thèmes à option élaborés localement. Au nombre de ces thèmes, on cite : les fibres et les tissus, le soleil, la peau et les yeux, la science et l'alimentation, l'espace interplanétaire et l'alimentation et la santé.

Au niveau avancé, le programme des sciences de l'environnement est constitué d'unités de base obligatoires et d'unités à option. Les unités de base sont : milieu naturel, systèmes d'énergie, écosystèmes terrestres et écologie des populations. Au niveau général, les unités de base sont : botanique, adaptation des animaux, science des sols, interactions énergétiques et écosystèmes.

## Cours à option

### 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année/CPO

Les programmes de sciences des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, à l'exception du niveau fondamental, comprennent des cours spécialisés, notamment sciences de l'environnement, biologie, chimie, physique, géologie et sciences technologiques. Il y a quatre CPO : les trois premiers, en biologie, chimie et physique, préparent les élèves à des études plus poussées en sciences, génie, médecine et domaines connexes; le quatrième, sur les sciences dans la société, apporte des bases aux élèves qui veulent poursuivre leurs études dans des domaines non scientifiques. Seulement trois CPO de sciences peuvent compter au nombre des 30 crédits exigés pour l'obtention du DESO.

Au niveau fondamental, les thèmes de base des sciences sont la chimie au niveau du consommateur en 11<sup>e</sup> année et l'utilisation judicieuse de l'énergie en 12<sup>e</sup> année. Dans le cadre de chaque programme, il faut choisir au moins trois thèmes à option outre le thème de base. Le reste de l'enseignement est consacré à des thèmes élaborés localement. En 11<sup>e</sup> année, les thèmes à option relèvent des domaines suivants : chimie appliquée, criminalistique, vie en plein air, microbiologie et métallurgie. En 12<sup>e</sup> année, les thèmes à option sont : physique du travail, santé et hérédité — qui suis-je?, notre monde en mutation et photographie.

Le programme de sciences de l'environnement comprend trois cours : 12<sup>e</sup> année au niveau avancé et 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année au niveau général.

Les unités de base du cours de 12<sup>e</sup> année du niveau avancé comprennent : qualité de l'environnement – air et eau; énergie – gestion des ressources et approvisionnements futurs; et écosystèmes aquatiques. Les unités à option permettent le traitement spécialisé de sujets tels que : reproduction végétale et animale, les animaux en tant que transformateurs d'aliments, microbiologie, arbres, survie dans la nature, dangers environnementaux, sols, gestion de la faune aquatique et terrestre, ravageurs et lutte contre les ravageurs, aménagement paysager. On y autorise également l'enseignement d'unités élaborées localement.

Le cours de 11<sup>e</sup> année, niveau général, comprend les unités de base suivantes : botanique, science des animaux ou biologie des animaux sauvages, écosystèmes aquatiques et transferts d'énergie. En 12<sup>e</sup> année, les unités de base sont : sols, qualité de l'air et gestion des déchets, ravageurs et lutte contre les ravageurs. Les unités de base de chaque année fournissent les connaissances nécessaires pour aborder les unités facultatives plus spécialisées, qui comprennent : horticulture, sylviculture, microbiologie, jardinage, phytotechnie, aménagement paysager, pathologie des plantes et des animaux, génétique et agro-industrie. À ces unités s'ajoutent des unités élaborées localement.

## **Biologie**

Trois cours de biologie peuvent être offerts : niveaux général et avancé de 11<sup>e</sup> année et CPO.

Le cours de 11<sup>e</sup> année du niveau avancé, obligatoire pour s'inscrire au CPO, comprend les unités de base suivantes : structures et processus cellulaires, plantes vasculaires, continuité génétique, bactéries et virus ainsi que les systèmes chez les vertébrés.

Le cours de niveau général, Biologie appliquée, est axé sur l'étude du corps humain, en particulier l'absorption, les mécanismes internes et l'élimination. Les unités de base sont les suivantes : absorption alimentaire, systèmes digestif et excréteur, systèmes de communication, systèmes respiratoire et cardiovasculaire, génétique et reproduction, et gestion des déchets.

Le CPO de biologie, qui fait suite au cours de 11<sup>e</sup> année, présente de nouvelles perspectives en biologie, en particulier du point de vue biochimique. Les unités de base représentent 80 p. 100 de l'enseignement. Ce sont : fondements chimiques de la vie, énergie et cellule vivante, physiologie végétale, génétique, évolution, contrôle biologique et homéostasie et écologie. Une unité optionnelle, axée sur le comportement animal, ou une unité élaborée localement parachève le cours.

## **Chimie**

Trois cours de chimie sont offerts : niveaux avancé et général de 11<sup>e</sup> année et CPO.

Le cours de 11<sup>e</sup> année du niveau avancé, obligatoire pour s'inscrire au CPO, comprend les unités de base suivantes : matière, éléments et liaisons chimiques, gaz, formules et réactions chimiques, mathématiques des réactions chimiques, solutions, industrie et société.

Le cours de niveau général, « Chimie appliquée », présente aux élèves un large éventail d'applications chimiques, sous forme de travaux pratiques de laboratoire. Les unités de base sont les suivantes : analyse qualitative, structure de la matière, propriétés des substances, substances chimiques dans les réactions, acides et bases. Les unités à option (environ 30 p. 100 du cours) portent sur les applications et les répercussions sur la société.

Le CPO de chimie fait suite au cours de 11<sup>e</sup> année et prépare les élèves à des études plus poussées en chimie, au palier universitaire. Il est constitué uniquement d'unités de base. Ce sont : chimie organique, structure atomique et architecture moléculaire, énergie et vitesse de réaction, équilibres chimiques, électrochimie et réactions d'oxyde-réduction, étude personnelle.

## **Physique**

Trois cours de physique sont offerts : niveaux avancé et général de 12<sup>e</sup> année et CPO.

Le cours avancé de 12<sup>e</sup> année, obligatoire pour s'inscrire au CPO, comprend les unités de base suivantes : optique géométrique, mécanique, électricité, électromagnétisme, son et physique nucléaire. Une unité optionnelle, fluides ou énergie thermique, ou une unité élaborée localement vient parachever le cours. Des connaissances mathématiques sont nécessaires pour toutes les unités.

Dans le cours de niveau général, « Physique appliquée », on aborde fréquemment les sujets en commençant par une application; par induction, on arrive ensuite aux connaissances et à la théorie en cause. Les mathématiques y jouent un rôle minime et la plupart des sujets sont présentés de façon pratique, appliquée à la vie quotidienne ou au milieu de travail. Les unités de base traitent des sujets suivants : son, lumière et couleur, mouvement, énergie électrique et chaleur. Les unités à option (environ 30 p. 100 du cours) permettent le choix entre des unités telles que : temps et mesure du temps; distance – mesures et applications; fluides; propriétés des solides; et énergie nucléaire.

Le CPO de physique, qui fait suite au cours avancé de 12<sup>e</sup> année, est plus théorique et plus mathématique que ce dernier. Les unités de base (plus de 80 p. 100 du cours) sont les suivantes : cinématique, dynamique, quantité de mouvement et énergie, charge électrique, ondes et lumière et première théorie des quanta. Les unités à option permettent d'aborder deux ou trois des sujets suivants : relativité restreinte, corps en équilibre, rayonnement électromagnétique, particules élémentaires, ou encore unité élaborée localement.

### **Sciences technologiques**

Un cours de 12<sup>e</sup> année du niveau général est offert en sciences technologiques. Il est destiné aux élèves qui désirent suivre des cours de technologie dans un collège d'arts appliqués et de technologie. Il présuppose que les élèves ont acquis les notions appropriées lors de cours antérieurs ou concomitants de chimie et de physique appliquées. Il prolonge ces deux cours et comporte trois unités de chimie et cinq de physique. Les unités de base sont les suivantes : langage et mathématiques de la chimie, thermochimie, analyse chimique, cinématique, cinétique, statique, fluides et machines.

### **Géologie**

Deux cours de géologie sont offerts en 12<sup>e</sup> année, aux niveaux avancé et général.

Au niveau avancé, le cours de géologie comprend les unités de base suivantes : planète Terre, minéraux, croûte terrestre et dynamique terrestre, paléontologie, datation des roches, cartes et illustrations géologiques, géologie environnementale et initiation à la stratigraphie de l'Ontario.

Le cours de niveau général porte sur les éléments fondamentaux de la géologie — la Terre, les minéraux, les roches et les fossiles. Les unités de base sont : étude géologique de la Terre; minéraux – les fondations de la Terre; les roches; composition de la croûte terrestre; dynamique terrestre; études de cas en géologie; géologie économique et géologie environnementale.

### **Sciences dans la société — CPO**

Ce cours s'adresse surtout aux élèves qui poursuivront des études universitaires, mais qui ne désirent pas se spécialiser dans des disciplines scientifiques au niveau postsecondaire. Il renferme un contenu scientifique substantiel, mais aborde également des questions liées à la société. Pour s'inscrire à ce cours, il faut d'abord avoir suivi un cours de niveau avancé en biologie, chimie, sciences de l'environnement, géologie ou physique. Les unités de base traitent des structures dans la nature, des conflits liés aux sciences, du consommateur humain, des transports et des communications. Les unités à option (environ 30 p. 100 du cours) doivent être choisies parmi les suivantes : ressources et énergie, les savants et leurs découvertes, vie, alimentation et santé, ou unité élaborée localement.

## **15. Sciences humaines**

### **Cours obligatoires**

Pour obtenir le DESO, les élèves doivent avoir suivi avec succès deux cours de un crédit ou l'équivalent offerts en 9<sup>e</sup> et en 10<sup>e</sup> année, l'un en géographie du Canada et l'autre en histoire du Canada, ainsi qu'un autre crédit en sciences humaines en 11<sup>e</sup> ou en 12<sup>e</sup> année.

## 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> année

L'école peut offrir les cours obligatoires de géographie et d'histoire du Canada en 9<sup>e</sup> ou en 10<sup>e</sup> année ou les intégrer en les étalant sur deux ans. Les résultats d'apprentissage de la 9<sup>e</sup> année, décrits à la section intitulée « La formation personnelle et les études sociales — L'individu et la société », dans le *Programme d'études commun*, autorisent l'une et l'autre façon de faire.

### Histoire — Le Canada et le monde d'aujourd'hui

Ce cours obligatoire comporte cinq sujets de base : la citoyenneté, l'organisation du gouvernement, les relations des francophones et des anglophones, les relations canado-américaines et certaines questions économiques et sociales. L'étude des sujets pourra procéder suivant un ordre chronologique ou thématique, ou encore en suivant une combinaison de thèmes et de chronologie.

### Géographie — Le Canada

Ce cours obligatoire comprend deux volets fondamentaux :

- Étude des particularités naturelles et humaines du Canada et de leur interaction. Les cours comprennent entre autres : la collectivité locale et la région; les rapports fondamentaux entre le relief, le climat, la végétation et les sols; l'action des Autochtones, des peuples fondateurs et des vagues successives d'immigrants sur le paysage canadien; la nécessité de gérer et de consommer avec sagesse les ressources naturelles; les effets de l'industrialisation et des changements techniques;
- Travaux pratiques, afin d'apprendre à utiliser les instruments géographiques, par exemple : cartes topographiques, cartes thématiques, profils, photographies, tableaux et graphiques.

## 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

Les élèves doivent terminer avec succès au moins un cours à crédit de sciences humaines du cycle supérieur, en 11<sup>e</sup> ou en 12<sup>e</sup> année (cycle supérieur), choisi à partir de la liste des cours à option des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, figurant ci-dessous. Le cours peut être suivi au niveau avancé, général ou fondamental.

## Cours à option

### Histoire et études contemporaines

Les cours décrits ci-dessous se fondent sur les programmes exposés dans le programme-cadre *Histoire et études contemporaines*.

#### 10<sup>e</sup> année

##### L'identité à l'adolescence

Ce cours examine les forces passées, présentes et futures, les événements et les institutions qui ont ou qui auront un effet sur les adolescents. Les unités d'étude sont : identité personnelle, société multiculturelle, l'individu dans la société et le changement ou l'avenir. Ce cours à option peut être offert aux niveaux avancé, général et fondamental.

#### 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année/CPO (cycle supérieur)

Les cours des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années peuvent être offerts aux niveaux avancé, général et fondamental. Les CPO sont offerts au niveau avancé uniquement.

---

## Les civilisations dans l'histoire

Ce cours veut aider les élèves à se forger une perspective globale, fondée sur la compréhension des civilisations du passé. Il comprend toute une gamme d'unités : l'Égypte ancienne et le Proche-Orient, le monde méditerranéen (1500 av. J.-C. — 45 apr. J.-C.), les débuts de la civilisation en Asie, l'Europe médiévale (400-1350), les débuts de l'Europe moderne (1350-1900), le monde arabe jusqu'en 1900, le monde asiatique jusqu'en 1900, l'Afrique subsaharienne jusqu'en 1900, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

## L'histoire mondiale du XX<sup>e</sup> siècle

Ce cours porte sur les grands événements et problèmes qui ont marqué le XX<sup>e</sup> siècle. La première moitié du cours étudie l'histoire d'avant 1945 et explore des thèmes d'intérêt universel reliés entre eux. Dans la deuxième moitié du cours, ces thèmes servent à l'étude détaillée de certains pays et régions dans le monde d'après 1945.

## L'histoire des États-Unis

Dans ce cours, les élèves examinent les principales tendances historiques qui caractérisent le développement des États-Unis, de l'époque coloniale à nos jours. Le cours abordera divers sujets, tirés des deux sections chronologiques.

## Droit

Ce cours aide les élèves à comprendre leurs droits et responsabilités, actuels et futurs, à la lumière de la loi. Ils examinent également les divers rôles qu'ils seront appelés à jouer à titre de citoyennes et citoyens d'une collectivité locale, régionale, pancanadienne et mondiale.

## Études autochtones

Ce cours examine l'histoire et la culture des premiers peuples du pays ainsi que l'apport de ces derniers à l'évolution du Canada. Il permet ainsi de mieux percevoir et comprendre les questions et problèmes actuels se rapportant aux Autochtones. Les sujets sont tirés du programme-cadre du cycle supérieur, *Les peuples autochtones du Canada*.

## Les grandes religions

L'étude des grandes religions du monde amène les élèves à mieux comprendre le sens de différentes religions et l'influence qu'elles exercent sur le mode de vie et la façon de penser de leurs adeptes. De plus, cette étude peut encourager les élèves à mieux se connaître et à réfléchir sur leurs relations avec les autres, sur l'Univers et sur leur croyance en un ordre transcendantal.

## Les grands défis du monde contemporain

Ce cours aide les élèves à comprendre la société et leurs propres besoins et motivations. Il englobe trois sujets de base — la nature de l'espèce humaine, le comportement social, la communication humaine — et de un à six sujets à option.

## Cours préuniversitaires de l'Ontario

Pour s'inscrire aux CPO suivants, il faut avoir suivi avec succès les cours nécessaires à l'obtention d'un crédit de sciences sociales au niveau avancé du cycle supérieur (11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année).

## **Droit**

Ce cours donne un aperçu général du droit comme force dynamique au sein de la société et favorise l'appréciation éclairée de questions d'ordre juridique. Il comprend entre autres sujets les suivants : introduction au droit — notre patrimoine légal; système de justice pénale; droit et communauté internationale; et questions d'actualité en droit canadien.

## **Géographie**

### **10<sup>e</sup> année**

#### **L'Europe et l'Asie**

Ce cours à option veut favoriser la compréhension des schèmes physiques, économiques et culturels et leur interaction. Il permet à l'élève de se familiariser avec divers instruments : cartes, coupes transversales, tableaux, graphiques et statistiques.

### **11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année/CPO**

#### **Géographie physique**

Ce cours consiste en l'étude systématique des éléments qui composent la Terre et des systèmes interactifs essentiels à la vie sur terre, dans la mer et dans l'air. L'objectif secondaire du cours est de faire ressortir l'importance des caractéristiques physiques de la Terre pour la vie humaine.

#### **Géographie humaine**

Ce cours fait l'étude systématique de la nature et de la répartition des activités humaines sur la terre. Les deux grands thèmes abordés sont le peuplement humain et l'environnement.

#### **Géographie régionale**

Dans ce cours, les élèves ont la possibilité d'étudier des régions représentatives du globe et d'en dégager les caractéristiques. L'étude de la géographie régionale exige l'examen attentif des interactions entre la population et les conditions et ressources physiques de la région.

#### **Urbanisme**

Ce cours permet aux élèves d'acquérir une meilleure connaissance de la nature des agglomérations urbaines, qui regroupent une proportion de plus en plus importante de la population de la planète. Les villes et les réseaux urbains ont une grande influence sur les caractéristiques socio-économiques et culturelles des différents pays du monde et ont des effets considérables sur les milieux ruraux.

#### **Développement mondial : études comparatives**

Ce cours donne aux élèves l'occasion d'examiner les différences de développement qui existent entre certains pays. L'accent porte principalement sur l'étude de pays ou de groupes de pays qui font contraste sur les plans de l'économie, de la richesse, du développement social et de la puissance.

#### **Étude de l'environnement**

Ce cours examine l'influence de l'activité humaine sur l'environnement. Il expose les notions et les principes associés à la préservation, à la conservation, à la gestion des milieux naturels et aménagés ainsi qu'aux changements apportés à ces milieux.

## **Géographie appliquée : acquisition d'habiletés par l'étude de la géographie**

Ce cours porte sur l'acquisition d'habiletés pratiques appliquées à la géographie. Les élèves auront l'occasion d'appliquer un modèle de recherche à l'étude de différents sujets et d'apprendre à tracer et à lire des cartes et autres graphiques normalement utilisés en géographie.

### **Cours préuniversitaires de l'Ontario**

#### **Canada : environnement et économie**

Ce cours offre aux élèves un aperçu du Canada d'aujourd'hui et de demain, en élargissant leurs connaissances des milieux naturel, économique, démographique et politique du pays. Quatre thèmes structurent le cours : interdépendance internationale du Canada, considérations démographiques, systèmes géographiques, environnemental et industriel et gestion des ressources.

#### **Géographie : le monde contemporain**

L'objectif de ce cours est de présenter aux élèves un point de vue d'ensemble sur certaines des grandes questions du monde contemporain. Partant d'une perspective géographique, les élèves étudient un certain nombre de problèmes environnementaux, économiques et de ressources, culturels et sociaux, ce qui leur permet de mieux saisir le sens de la vie dans notre « village planétaire ».

## **Autres programmes d'études sociales**

Les cours qui font partie d'autres programmes-cadres peuvent être intégrés au programme d'études sociales et contribuer à satisfaire aux exigences en sciences sociales du cycle supérieur. Pour pouvoir s'inscrire à l'un ou l'autre des CPO décrits dans la présente section, il faut avoir obtenu un crédit en sciences sociales au niveau avancé de la 11<sup>e</sup> ou de la 12<sup>e</sup> année (cycle supérieur), à moins d'indication contraire.

### **Économie**

Trois cours d'économie sont énumérés à la section « *Économie* » du programme-cadre « *Affaires et commerce* ». Les élèves peuvent obtenir un crédit au niveau avancé ou général et un crédit supplémentaire en suivant avec succès le CPO portant sur l'économie.

Les unités de base au niveau avancé du cours sont : introduction à l'économie, macroéconomie, microéconomie, finances et organisation de l'entreprise, marchés du travail, finances personnelles et fiscalité, économie de l'Ontario et applications de l'économie.

Les unités de base au niveau général du cours sont : introduction à l'économie, fixation des prix sur le marché, rôles respectifs du gouvernement, de l'entreprise et des travailleurs dans l'économie et applications de l'économie.

Les CPO demandent aux élèves d'examiner des questions économiques d'actualité et d'acquérir la grille qui leur sera nécessaire pour comprendre les objectifs d'ordre économique de l'économie canadienne. Les unités de l'étude comprennent : mesure et évaluation de l'activité économique, politique fiscale, politique monétaire, efficience économique, détermination du revenu, objectifs de la productivité et de la croissance économique, compétitivité et échanges internationaux, histoire de l'économie et application des principes de l'économie. Le préalable peut être un cours de niveau avancé de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année en sciences sociales ou en affaires et commerce.

### **Sciences familiales**

Des cours de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> année sur le rôle parental, le logement et la vie économique de la famille peuvent être offerts aux niveaux avancé, général et fondamental, outre le cours de CPO, intitulé « La famille dans

la société canadienne ». Les élèves peuvent obtenir jusqu'à un crédit pour chacun de ces cours. Aucun préalable n'est exigé pour ces cours, à l'exception du CPO.

Le CPO « La famille dans la société canadienne » a trois objectifs; il veut aider l'élève à approfondir sa compréhension de la famille canadienne, à acquérir des habiletés personnelles qui l'aideront à participer à la vie familiale et à développer les compétences d'apprentissage nécessaires pour poursuivre ses études avec succès. Les unités de contenu sont : entre deux familles; le jeune adulte; les jeunes mariés; la famille avec de jeunes enfants; la famille avec des adolescentes et adolescents; le départ des jeunes adultes du foyer familial; et la famille après le départ des enfants.

## La mode

Les cours « Introduction à la mode » et « Les principes de base de la mode » peuvent être offerts en 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année, aux niveaux avancé, général et fondamental. Les élèves peuvent obtenir jusqu'à un crédit pour chacun de ces cours. Les unités de base du cours « Introduction à la mode » sont : influence de la mode, principes du dessin de mode, production dans le domaine de la mode, commercialisation dans le domaine de la mode, carrières dans le domaine de la mode. Les unités de base du cours « Les principes de base » de la mode sont : mode et comportement humain, production et commercialisation dans le domaine de la mode, rôle des dessinatrices et dessinateurs de mode, l'industrie canadienne de la mode et la mode dans l'histoire.

## Sciences de l'alimentation et de la nutrition

Les cours « Sciences de l'alimentation et de la nutrition » I et II peuvent être offerts en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, aux niveaux avancé, général et fondamental. Les élèves peuvent obtenir jusqu'à un crédit pour chacun de ces cours. Les cours d'alimentation et de nutrition ont pour but de sensibiliser les élèves au sens social de la nourriture de même qu'aux rapports qui existent entre alimentation, nutrition, physiologie humaine et bien-être. À l'aide d'un examen des facteurs qui ont une incidence sur la production et l'approvisionnement alimentaires — et par conséquent sur les choix alimentaires — les élèves acquerront une bonne connaissance de l'industrie alimentaire au Canada. On étudie entre autres choses la gamme des débouchés professionnels qui existent dans l'industrie alimentaire et dans le domaine de la nutrition. Le deuxième cours permet aux élèves d'explorer, par l'étude de questions choisies, le rapport qui existe entre alimentation, nutrition, mode de vie et bien-être.

## Étude des consommateurs

Les cours décrits dans la section « *Étude des consommateurs du programme-cadre Affaires et commerce* » ont comme premier objectif d'aider les élèves à comprendre ce que signifient l'utilisation de leur pouvoir d'achat personnel et le mode de fonctionnement du marché canadien. Ces cours peuvent être offerts aux niveaux avancé, général et fondamental. Les élèves peuvent obtenir jusqu'à un crédit.

## Orientation

Un cours de planification de carrière permettant d'obtenir jusqu'à un crédit peut être offert en 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année; ce cours met l'accent sur l'acquisition de compétences professionnelles et des aptitudes à l'employabilité.

## Préparation à la vie

Les cours de « Préparation à la vie » aident les élèves à acquérir les connaissances et compétences qui leur seront nécessaires pour mener leur vie personnelle de façon valorisante et satisfaisante. Les 13 modules offerts équivalent à un quart ou à un tiers de crédit et peuvent être combinés pour l'obtention de crédits complets. Ces cours peuvent être offerts de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année et peuvent valoir aux élèves jusqu'à quatre crédits en vue de l'obtention du DESO. Tout cours fondé sur ce programme-cadre, offert en 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année (cycle supérieur) et donnant droit à un crédit complet peut contribuer à satisfaire aux exigences en sciences

humaines du cycle supérieur. Voici la liste des modules : esthétique, choix d'une carrière, prise de décisions, esprit d'entreprise, vieillissement, entretien du foyer et soins, droit, gestion des ressources, alimentation, responsabilité parentale, rapports humains, gestion (préparation à la vie) et bien-être.

## Philosophie — CPO

Ce cours, qui demande comme préalable le cours de français de niveau avancé de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année, peut contribuer à satisfaire aux exigences en sciences sociales (cycle supérieur) de l'obtention du DESO.

Le CPO de philosophie aide les élèves à développer leurs compétences sur les plans de l'imagination, de l'esprit critique, de l'analyse et de la résolution de problèmes, par des exposés et discussions oraux et écrits. La pratique guidée de la lecture et de l'écriture analytiques d'écrits philosophiques étoffés aidera les élèves à examiner leurs propres idées et celles des autres, à y réfléchir et à articuler leur discours. Ce cours fournit les bases d'études plus poussées dans les humanités et sciences sociales et permettra de mieux comprendre les fondements des sciences naturelles et la place de celles-ci dans le monde moderne.

## Études classiques

Deux cours sur les civilisations de l'Antiquité sont offerts en 11<sup>e</sup> année. Le cours de niveau avancé comprend une introduction, qui présente la géographie physique, l'époque, les caractéristiques de la société et les sources de connaissances sur l'Antiquité grecque et romaine, de même que cinq unités au minimum, tirées d'au moins trois champs d'études. Ces champs d'étude sont : littérature, histoire, philosophie et religion, archéologie, arts et architecture, société de l'Antiquité, légendes et mythologie et langues. Le cours de niveau général fait porter l'accent surtout sur les éléments concrets ainsi que sur la mise en rapport des traditions et pratiques du monde ancien avec celles du monde d'aujourd'hui.

## Civilisation classique — CPO

Ce cours, dont le préalable est un crédit de français de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année au niveau avancé, peut contribuer à satisfaire aux exigences en sciences sociales du cycle supérieur. Il renferme au moins trois unités, tirées de deux ou plusieurs champs d'études. Ces champs sont : littérature, philosophie, arts et archéologie, histoire, société de l'Antiquité, étymologie et culture.

## Études autochtones

Ce cours, fondé sur le programme-cadre *Les autochtones du Canada* du cycle supérieur, englobe au minimum quatre sujets. Il vient ancrer les connaissances acquises antérieurement sur le sujet et donne aux élèves l'occasion d'explorer de façon plus approfondie le monde des peuples autochtones du Canada.

# Autres

## 16. Cours préalables ou associés

Tous les cours préalables qui sont considérés comme appropriés sont énumérés dans les programmes-cadres. Dans les cas où des élèves ou des parents demandent l'exemption d'un cours préalable, la direction de l'école se prononcera sur la question. Les CPO exigent tous un cours préalable de niveau avancé au cycle supérieur (11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année). Les CPO et leurs préalables sont énumérés ci-dessous.

<b>Cours préuniversitaires de l'Ontario</b>		<b>Cours préalables (11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année, niveau avancé)</b>
<b>Français</b>	CPO I — lecture critique et écriture	Français
	CPO II — études littéraires	Français
<b>Anglais</b>	CPO I — Literature and Writing	2 crédits d'anglais, dont celui de 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année
	CPO II — Creative and Practical Writing	
<b>Mathématiques</b>	Mathématiques discrètes	Mathématiques de 11 <sup>e</sup> année
	Calcul infinitésimal	Mathématiques de 12 <sup>e</sup> année
	Algèbre et géométrie	Mathématiques de 12 <sup>e</sup> année
<b>Sciences</b>	Biologie	Biologie
	Chimie	Chimie
	Physique	Physique de 12 <sup>e</sup> année
	Les sciences dans la société	Biologie, Chimie, Physique, Sciences de l'environnement ou Géologie
<b>Sciences sociales</b>		On exige en préalable de tous les CPO de cette section un crédit de 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année en sciences sociales, sauf indication contraire
	Droit	
	Canada — environnement et économie	
	Géographie — le monde contemporain	
	Économie	Sciences sociales ou Affaires et commerce
	Sciences familiales	
	Philosophie	Français
	Civilisation classique	Français
<b>Arts</b>	Danse	Danse
	Art dramatique — Théâtre	Art dramatique — Théâtre
	Musique	Musique
	Arts visuels	Arts visuels
<b>Affaires et commerce</b>	Comptabilité	Comptabilité
	Gestion	Affaires et commerce ou Sciences sociales
<b>Études informatiques</b>	Études informatiques	Études informatiques
<b>Langues internationales</b>	Langues internationales	Langues internationales
<b>Éducation physique et santé (PHH)</b>	CPO I-PHH : Éducation physique et santé — vue bioscientifique	PHH
	CPO II-PHH : Éducation physique et santé — vue socioscientifique	PHH

## 17. Autres genres de programmes ou de cours

### Arts

Le programme de 9<sup>e</sup> année doit comprendre un cours d'arts. Les résultats d'apprentissage sont décrits à la section intitulée « Les arts », dans *Le programme d'études commun*.

Les divers programmes-cadres (danse, art dramatique, musique et arts visuels) décrivent les cours qui peuvent être offerts dans le domaine des arts. Chacun de ces documents renferme des cours aux niveaux avancé, général et fondamental, de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, de même que des CPO.

Un crédit en arts ou l'équivalent est nécessaire à l'obtention du DESO.

### Éducation technologique de portée générale

La technologie fait partie du programme de 9<sup>e</sup> année. Les résultats d'apprentissage sont décrits à la section intitulée « Les mathématiques, les sciences et la technologie », dans *Le programme d'études commun*.

Des cours d'éducation technologique de portée générale peuvent être offerts en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, aux niveaux avancé, général et fondamental. Les champs d'études du programme sont : technologie des communications, technologie de la construction, tourisme et hôtellerie, technologie de la fabrication, services personnels, design technologique, technologie des transports. Ce programme-cadre remplace celui qui s'intitulait *Études technologiques, cycles intermédiaire et supérieur, 1985*. Les programmes doivent promouvoir un apprentissage intégré et insister sur la résolution de problèmes; utiliser un certain nombre de techniques de résolution de problèmes; se fonder sur des projets, tant collectifs qu'individuels; et mettre l'accent sur l'apprentissage pratique.

### Affaires et commerce

Les résultats d'apprentissage des programmes d'affaires et commerce de 9<sup>e</sup> année sont décrits à la section intitulée « La formation personnelle et les études sociales — l'individu et la société », dans *Le programme d'études commun*.

Les élèves peuvent s'inscrire à toute une gamme de cours d'affaires et commerce en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, dont : comptabilité, français des affaires, étude des consommateurs, économie, entrepreneuriat, éléments des affaires, clavigraphie, marketing, gestion et soutien administratif. Trois CPO sont décrits dans le programme-cadre affaires et commerce, aux sections « Économie », « Gestion » et « Comptabilité ».

Un crédit en affaires et commerce ou en éducation technologique (ou l'équivalent) est exigé pour l'obtention du DESO.

### Études informatiques

Des cours d'études informatiques peuvent être offerts de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, aux niveaux avancé, général et fondamental. Le cours de 10<sup>e</sup> année commun à tous les niveaux est une introduction aux études informatiques. Au niveau avancé des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, les élèves ont le choix entre des cours de traitement de l'information, d'analyse des systèmes et de technologie de l'ordinateur. L'un ou l'autre de ces cours à crédit peut servir de préalable au CPO en études informatiques. Au niveau général, on offre des cours de technologie de l'ordinateur et de traitement de l'information en 11<sup>e</sup> et en 12<sup>e</sup> année.

## Langues internationales

On peut offrir des cours de langues internationales en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, aux niveaux avancé, général et fondamental. Au niveau avancé, le cours de troisième année constitue le cours CPO. Le préalable au cours de 12<sup>e</sup> année ou CPO est le cours de 11<sup>e</sup> année. On peut élaborer des programmes pour toute une gamme de langues, selon l'intérêt manifesté sur le plan local et la disponibilité d'enseignantes et d'enseignants compétents. Les objectifs des programmes de langues internationales s'articulent autour de trois pôles : habiletés linguistiques; connaissances linguistiques; et éveil à la culture.

## Éducation physique et hygiène (PHH)

Les élèves doivent suivre au moins un cours à crédit ou l'équivalent pour répondre aux exigences en matière de cours obligatoires du DESO. Les résultats d'apprentissage du programme de 9<sup>e</sup> année sont décrits à la section intitulée « La formation personnelle et les études sociales — L'individu et la société », dans *Le programme d'études commun*.

Les élèves peuvent suivre ces cours en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, aux niveaux avancé, général et fondamental. Il y a deux CPO en éducation physique et santé : CPO I — PPS : Éducation physique et santé — vue bioscientifique, et CPO II — PPS : Éducation physique et santé — vue socioscientifique. Le préalable pour l'un et l'autre de ces cours est un cours à crédit d'éducation physique et hygiène de 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année, au niveau avancé.

## Éducation coopérative

Les programmes d'éducation coopérative allient l'enseignement théorique en classe à l'expérience pratique en milieu de travail. La politique ministérielle relative aux programmes d'éducation coopérative est décrite dans le document intitulé *Politiques et méthodes concernant l'éducation coopérative dans les écoles secondaires de l'Ontario, 1989*. Les élèves peuvent obtenir jusqu'à deux crédits en effectuant des stages de travail supervisés qui se rapportent aux cours à crédit suivis en classe, aux niveaux avancé, général ou fondamental. Les programmes d'éducation coopérative ne donnent pas lieu à l'élaboration de CPO.

## 18. Évaluation des études faites hors province (ou à l'étranger)

Les directeurs et directrices d'écoles secondaires sont responsables de l'évaluation des attestations d'études faites à l'étranger, à l'extérieur de la province de l'Ontario ou dans une école privée de l'Ontario qui n'est pas inspectée par le ministère de l'Éducation, et du placement approprié des élèves. L'Annexe D du document *Les écoles de l'Ontario* donne une grille qui aide à déterminer le nombre de crédits, y compris les crédits obligatoires, que doivent accumuler ces élèves pour être admissibles au DESO. En général, les élèves qui ont déjà terminé l'équivalent d'une 9<sup>e</sup> année doivent accumuler 22 crédits; s'ils ont une 10<sup>e</sup> année, il leur faut encore 14 crédits; s'ils ont terminé une 11<sup>e</sup> année, il leur faut sept autres crédits; et s'ils ont à leur actif des études supérieures à la 11<sup>e</sup> année, il leur faut au minimum quatre crédits de plus.

Le ministère de l'Éducation fera l'évaluation des diplômes étrangers de fin d'études secondaires ou de l'équivalent pour les adultes qui cherchent un emploi. La candidate ou le candidat doit fournir une preuve de résidence au Canada, une lettre de l'employeur déclarant que l'attestation d'un diplôme d'études secondaires est une condition d'emploi, des copies notariées des documents originaux et des traductions certifiées conformes de ces documents. On conseille aux candidates et candidats de ne pas envoyer les originaux de leurs documents par la poste. Pour de plus amples renseignements sur ce service, prière de s'adresser au :

Centre d'études indépendantes (CEI)  
a/s TVOntario  
2180, rue Yonge, 7<sup>e</sup> étage  
Case postale 200, station Q  
Toronto (Ontario) M4T 2T1  
Canada

Téléphone : (416) 484-2704

Sans frais : 1 800 387-5512

## 19. Personnes-ressources

En Ontario, chaque école élémentaire ou secondaire évalue les dossiers scolaires de ses nouveaux élèves. Si votre enfant ou vous-même venez d'arriver en Ontario, apportez ces documents (traduits en français ou en anglais, selon le cas) directement à l'école que votre enfant ou vous-même désirez fréquenter. L'école se servira de ces documents pour déterminer votre année d'études ou celle de votre enfant et le nombre de crédits qui manquent en vue de l'obtention du diplôme.

Si vous voulez obtenir de plus amples renseignements sur l'éducation en Ontario, vous pouvez consulter le site Web du ministère de l'Éducation<sup>5</sup>. Vous pouvez aussi communiquer avec le service des Renseignements généraux du ministère de l'Éducation aux coordonnées ci-dessous :

### Renseignements généraux

#### Téléphone

Ligne sans frais en Ontario : 1 800 387-5514

Communauté urbaine de Toronto et ailleurs qu'en Ontario : (416) 325-2929

#### Courrier

Ministère de l'Éducation  
Unité de la correspondance et des renseignements au public  
Édifice Mowat, 14<sup>e</sup> étage  
900, rue Bay  
Toronto (Ontario) M7A 1L2

#### Télécopieur

(416) 325-6348

#### Courriel

info@edu.gov.on.ca ou envoyez-nous vos commentaires et questions en utilisant notre formulaire en ligne.

#### Appareil de télécommunications pour malentendants (ATS)

1 800 263-2892

<sup>5</sup> <http://www.edu.gov.on.ca/fre/bienvenu.html>



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

**Île-du-Prince-Édouard**

## Table des matières

Sommaire .....	3
1. Introduction .....	3
2. Structure du système scolaire .....	3
3. Explication des termes utilisés .....	3
4. Désignation des cours .....	4
5. Répartition du temps et charge de cours .....	5
6. Structure du programme d'études .....	5
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	5
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	5
Contenu des cours .....	6
9. Anglais .....	6
10. Français langue première .....	9
11. Français langue seconde .....	10
12. Français (immersion) .....	10
13. Mathématiques .....	11
14. Sciences de la nature .....	13
15. Sciences humaines .....	17
Autres .....	22
16. Cours préalables ou associés .....	22
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	22
18. Évaluation des études faites à l'étranger .....	26
19. Personnes-ressources .....	26

# Sommaire

## 1. Introduction

Le programme des écoles publiques offre des cours dans les catégories suivantes : anglais langue première, français langue première et immersion (précoce et tardive) en français. Dans les descriptions de cours qui suivent, les cours de langue de chacune des catégories sont décrits en détail.

La plupart des cours de mathématiques, de sciences et d'études sociales du niveau intermédiaire et des programmes de préparation au collège de 2<sup>e</sup> cycle du secondaire sont offerts dans les deux langues; les quelques cours qui ne sont dispensés qu'en français sont clairement désignés.

Par contre, la plupart des cours fonctionnels et pratiques du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire ne sont pas offerts en français, la demande étant insuffisante.

## 2. Structure du système scolaire

Toutes les activités scolaires sont organisées sur une année, l'année scolaire allant à peu près du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin de l'année suivante.

L'année scolaire compte entre 195 et 197 jours. Le temps consacré à l'enseignement s'élève à 1500 minutes par semaine.

Au 2<sup>e</sup> cycle, les écoles fonctionnent entièrement ou partiellement selon un système semestriel. L'année scolaire est divisée en deux semestres égaux.

## 3. Explication des termes utilisés

### Niveau intermédiaire

Il s'agit de la 7<sup>e</sup>, de la 8<sup>e</sup> et de la 9<sup>e</sup> année.

### 2<sup>e</sup> cycle du secondaire

Il s'agit de la 10<sup>e</sup>, de la 11<sup>e</sup> et de la 12<sup>e</sup> année. À ce niveau, on utilise les termes suivants :

### Régime de crédits

Régime qui comprend la progression par matière et l'horaire individuel pour l'élève. L'élève peut soit reprendre un cours qu'il a échoué, soit changer de cours, sans devoir reprendre les cours pour lesquels il a obtenu des résultats satisfaisants.

### Critères de passage

Dans tous les cours, il faut obtenir 50 p. 100 pour obtenir le crédit.

### Cours obligatoires

Ces cours comprennent quatre cours de la langue maternelle, deux cours de mathématiques, deux cours de sciences de la nature et deux cours de sciences humaines.

## 4. Désignation des cours

Les cours sont actuellement désignés par un code composé des six champs ci-dessous.

	MAT	6	2	1	A	Mathématiques
Champ	1	2	3	4	5	6

### Exemples :

#### 1<sup>er</sup> champ – Matière (abréviation)

ENG	MAT	BUS
Anglais	Mathématiques	Commerce

#### 2<sup>e</sup> champ – Année d'études habituelle de la matière

1	2	3	4	5	6	7	8
7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> année	10 <sup>e</sup> année	11 <sup>e</sup> année	12 <sup>e</sup> année	10 <sup>e</sup> ou 11 <sup>e</sup> année	11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année

#### 3<sup>e</sup> champ – Classification du cours

0 = Ouvert	Au niveau intermédiaire, le code de tous les cours affiche un zéro dans le 3 <sup>e</sup> champ. Au niveau secondaire, un zéro signifie que la difficulté du cours varie et/ou que le cours est jugé utile pour n'importe quel élève, peu importe son plan de carrière.
1 = Général intensif	Le cours est plus difficile que les programmes traditionnels jugés acceptables pour donner accès à l'université.
2 = Général	Le cours s'inscrit dans les programmes traditionnels de culture générale jugés acceptables pour donner accès à l'université.
3 = Fonctionnel	Le cours insiste sur les applications pratiques dans un contexte précis plutôt que sur les notions techniques ou théoriques.
4 = Professionnel	Le cours se rapporte directement aux habiletés exigées dans le monde du travail.
5 = Pratique	Le cours porte sur l'enseignement des habiletés de base utiles à la vie courante.
6 = Modifié	Certains cours fonctionnels et quelques cours généraux ont été adaptés aux besoins de l'élève.

#### 4<sup>e</sup> champ – Crédits

0 = aucun crédit	Aucun crédit n'est accordé de la 7 <sup>e</sup> à la 9 <sup>e</sup> année
0,5 = un demi-crédit	55 heures de cours
1 = un crédit	110 heures de cours
2 = deux crédits	220 heures de cours
3 = trois crédits	330 heures de cours

## 5<sup>e</sup> champ – Identification par programme

De A à E	Cours donnés en anglais langue première
De F à J	Cours d'immersion française
De M à Q	Cours donnés en français langue première
De W à Z	Cours locaux

## 6<sup>e</sup> champ – Nom du cours

Le nom de chaque cours est explicite.

## 5. Répartition du temps et charge de cours

Au secondaire 2<sup>e</sup> cycle, chaque crédit ou cours doit correspondre à 110 heures d'enseignement. Cette règle vaut à la fois pour les cours obligatoires et pour les cours à option.

## 6. Structure du programme d'études

Le niveau intermédiaire compte trois années d'études. Les matières suivantes sont offertes chaque année et la majorité des élèves doivent les suivre :

Cours de base	Cours exploratoires
Anglais	Arts
Mathématiques	Musique
Sciences humaines	Sciences familiales
Sciences de la nature	Technologie industrielle
Français	
Santé et éducation physique	

Au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, le programme d'études dure trois ans. Les écoles utilisent le système des crédits.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

Les examens sont préparés et corrigés au niveau local. Il n'existe pas d'examens établis par la province. Les notes sont présentées sous forme de pourcentages ou de lettres. Étant donné que la province ne maintient pas de registre des notes des élèves, les écoles doivent tenir à jour les dossiers scolaires et fournir les relevés de notes.

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

### Niveau intermédiaire

L'élève doit avoir suivi avec succès les cours obligatoires de chaque année.

### 2<sup>e</sup> cycle du secondaire

Les élèves doivent accumuler 20 crédits pour recevoir du ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard le diplôme d'études secondaires.

De ce nombre, 10 crédits doivent découler de cours obligatoires choisis parmi les matières suivantes :

- quatre crédits en langue (anglais ou français);
- deux crédits en mathématiques;
- deux crédits en sciences de la nature;
- deux crédits en sciences humaines.

Trois des crédits en langues doivent découler du programme d'anglais ou de français langue première. Le quatrième crédit en langue peut être le fruit d'un autre cours du programme de langue première ou d'un cours dans l'autre langue officielle.

Au moins cinq crédits doivent être obtenus au niveau de la 12<sup>e</sup> année. L'un de ces cinq crédits doit découler d'un cours d'anglais, pour les élèves inscrits au programme d'anglais, ou de français, pour les élèves inscrits au programme de français langue première.

## Contenu des cours

### 9. Anglais

#### Anglais langue première

##### Cours obligatoires

##### Anglais, 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année (ENG100A, ENG200A et ENG300A)

De la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année, le programme d'anglais intègre les arts du langage que sont l'expression orale, le savoir-écouter, la lecture, l'écriture, la représentation et la visualisation. Ainsi, il stimule l'aptitude à communiquer des élèves et les aide à mieux connaître et apprécier la littérature. L'intégration des arts du langage est recommandée en enseignement; de plus, il est encouragé d'axer l'apprentissage sur les objectifs et les intérêts personnels des élèves. L'étude de la littérature et d'autres expériences en classe amènent les élèves à rédiger des travaux dont l'objectif, l'auditoire et la forme varient. Quelle soit menée par le personnel enseignant ou les élèves eux-mêmes, l'évaluation des œuvres écrites et orales porte essentiellement sur le contenu et l'efficacité; toutefois, le vocabulaire, la syntaxe, l'orthographe et les autres caractéristiques de la forme ne sont pas négligés.

##### Anglais, 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

##### Anglais (ENG421A)

Ce cours intègre les arts du langage et aide les élèves à communiquer avec plus d'assurance et de compétence. De nouvelles ressources offrent une large gamme de textes et de niveaux de lecture et suscitent chez les élèves un éventail de réponses. Par l'expression orale, le savoir-écouter, la lecture, la visualisation, l'écriture et la représentation, ce cours permet aux élèves de répondre de façon critique aux divers genres et de s'exprimer de manière compétente.

##### Anglais (ENG521A)

Le cours d'anglais 521 examine les principaux genres, tels les poèmes, les essais, les romans, les nouvelles et les pièces de théâtre, et offre un soutien (y compris des rubriques d'évaluation) visant tous les résultats escomptés par le programme de langue de la Fondation d'éducation des provinces atlantiques (FEPA). Tout en reconnaissant la diversité des communautés d'apprentissage, le cours d'anglais 521 force tous les élèves à utiliser de façon nouvelle leurs connaissances et leurs compétences.

Ainsi, il leur fait atteindre des niveaux d'accomplissement plus élevés et stimule leur capacité à gravir de nouveaux échelons de connaissances et de compétences tout en poursuivant leurs objectifs scolaires.

### **Anglais (ENG621A)**

Pour la plupart des élèves, ce cours est le dernier cours d'anglais du secondaire avant la poursuite d'études postsecondaires. C'est pourquoi, en rédaction, l'accent est mis sur la production d'essais qui approfondissent ou défendent un sujet; en littérature, l'étude de la forme acquiert de l'importance. L'étude des romans, des pièces de théâtre, des nouvelles, des essais et des poèmes amorcée au cours des années précédentes se poursuit, mais on insiste davantage sur la structure et sur les techniques de rédaction. Néanmoins, on suit la stratégie d'apprentissage par la recherche, qui est axée sur la participation des élèves. De plus, en écriture, l'approche processus est maintenue.

### **Anglais (ENG431A)**

Ce cours offre aux élèves la possibilité d'explorer un éventail de textes dont le sens et l'interprétation varient. Tout au long du cours, les élèves ont fréquemment l'occasion d'observer, d'appliquer et de pratiquer les formes orale, écrite et visuelle du langage. Ainsi, ils pourront discerner les structures et les usages de la langue pour accéder à l'information et l'utiliser.

### **Anglais (ENG531A)**

Ce cours s'adresse aux élèves qui éprouvent de la difficulté avec la communication orale et écrite. Il vise à encourager les élèves à lire et à apprécier des romans, des nouvelles et des pièces de théâtre de façon à pouvoir facilement se connecter avec la littérature explorée et, ainsi, à être davantage en mesure d'approcher une sélection de manière stratégique. Ce programme aidera les élèves à enrichir leur vocabulaire et à discuter et exprimer leurs idées en travaillant ensemble à des projets oraux, écrits et médiatiques. Des activités de rédaction cohérentes exposeront les élèves à toutes les étapes du processus de composition, l'accent étant mis sur la révision et la correction.

### **Anglais (ENG631A)**

Dans ce cours, les élèves lisent un large éventail de textes et écrivent une vaste gamme de formes afin de mieux comprendre la perception qu'ils ont actuellement du monde et celle qu'ils auront éventuellement une fois adultes. Dans des groupes de petite ou de grande taille, ils auront la possibilité de parler clairement et avec assurance ainsi que d'écouter attentivement et de répondre avec à-propos. De plus, un assortiment de communications visuelles approfondira leur compréhension et leur appréciation de ce média.

### **Anglais de base (ENG451A, ENG551A et ENG651A)**

Ces cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont axés sur les compétences langagières de base. La plupart des documents à lire dans le cadre du programme sont relativement simples mais portent sur des sujets susceptibles d'intéresser les élèves. Les exigences en matière de lecture et de rédaction visent à stimuler l'intérêt des élèves à l'égard de la littérature et de l'art de s'exprimer. L'accent est mis sur la lecture, l'écriture, l'expression orale, le savoir-écouter, la visualisation et la représentation.

## **Anglais langue seconde**

### **Anglais (ANG421M)**

Ce cours d'anglais intégré aide les élèves à communiquer avec plus d'assurance et d'habileté. Il porte sur l'expression orale, le savoir-écouter, la lecture, l'observation, l'écriture et la représentation pour permettre aux élèves de répondre avec objectivité aux divers genres et de bien s'exprimer. Un vaste éventail de textes romanesques et documentaires sont étudiés. Les élèves sont encouragés à apprécier et à utiliser les médias

et les technologies de l'information comme sources de renseignements et de divertissement. Le processus de rédaction est mis à contribution pour les communications personnelles et informatives. Grâce à cette approche, les élèves mettent leurs idées sur papier, les structurent de façon provisoire, revoient leur première ébauche afin de l'améliorer et, enfin, veillent à ce que la version finale soit adaptée au public cible.

### **Anglais (ANG521M)**

Ce cours intégré porte notamment sur l'étude de poèmes, de nouvelles, de pièces de théâtre, de romans et d'essais. Les élèves sont encouragés à jouer un rôle actif et investigateur dans l'étude de la littérature. Le processus de rédaction sert à aider les élèves à s'exprimer avec plus de force et d'aisance. Les travaux confiés aux élèves leurs permettent d'affiner leurs écrits transactionnels (axés sur l'information) et poétiques (créatifs ou imaginatifs).

### **Anglais (ANG621M)**

Ce cours est le dernier cours d'anglais du secondaire avant la poursuite d'études postsecondaires. C'est pourquoi, en littérature, l'étude de la forme acquiert plus d'importance et, en rédaction, l'accent est mis sur la production d'essais qui approfondissent ou défendent un sujet. L'étude de romans, de pièces de théâtre, de nouvelles, d'essais et de poèmes amorcée au cours des années antérieures se poursuit. Une stratégie stimulant la curiosité des élèves continue à les pousser à jouer un rôle actif.

## **Cours à option**

### **Rédaction (WRT521A)**

Ce cours d'anglais à option aide les élèves à mieux maîtriser leur langue écrite et leur style. Le processus de rédaction est mis à contribution pour familiariser les élèves avec diverses techniques pour choisir le contenu et orienter l'écrit, pour donner et obtenir des commentaires visant à améliorer le texte lors de la révision et pour revoir et peaufiner leur première ébauche de sorte que la version finale soit adaptée au public cible. Les travaux de rédaction confiés aux élèves leurs permettent d'affiner leurs écrits transactionnels (axés sur l'information) et poétiques (créatifs ou imaginatifs). Ces travaux portent sur des formes d'écrits ayant divers objectifs, y compris décrire, exposer, narrer et persuader. Pour chaque travail, les élèves jouissent de beaucoup de latitude pour choisir un sujet et pour déterminer le point de vue et l'objectif. Puisque la grammaire, les structures de la langue et l'usage font partie intégrante de ce cours, plusieurs écrits sont corrigés et peaufinés pour répondre aux normes généralement reconnues.

### **Anglais pratique (LSK551A)**

Ce cours à option met l'accent sur les applications quotidiennes des compétences en lecture, rédaction, expression orale, écoute et visualisation. Les élèves y participent à des activités et des projets où ils évaluent les programmes de télévision, simulent une entrevue pour un emploi et obtiennent puis remplissent des questionnaires de demande d'emploi ou d'opérations bancaires. Ils mettent en pratique les compétences en lecture et rédaction et le jugement nécessaires pour conduire une automobile ou entretenir un appartement. Ils apprennent à s'exprimer oralement pour communiquer, par exemple, avec le personnel des hôpitaux, les tribunaux, les pouvoirs publics et le secteur privé. Ce cours ne met pas l'accent sur la littérature, la grammaire ou les structures de la langue. Il insiste toutefois sur le bon usage de la langue dans des activités ciblées de la vie quotidienne.

### **Médias (MED531A)**

Ce cours d'anglais à option porte sur quatre médias de masse : la télévision, la radio, les journaux et les revues. Les élèves apprennent la terminologie servant à décrire et à comparer les grandes caractéristiques des médias. De plus, des projets les aident à comprendre comment les médias sont utilisés et produits. Outre

les médias comme tels, la publicité dans les médias est un des principaux thèmes du cours. Pour chaque média, les méthodes et les effets de la publicité sont étudiés.

### **Communications (COM801A)**

Ce cours aide les élèves à maîtriser les principes de base de la communication de façon à réussir sur un marché du travail en perpétuelle évolution. L'accent est mis sur les six activités du processus de communication : comprendre ce qu'on lit, écrire avec clarté et dans un but précis, parler avec confiance et précision, écouter avec sensibilité et acuité, visualiser avec discernement et représenter de manière à explorer. De plus, les élèves acquièrent les compétences technologiques dont ils auront besoin sur le marché du travail de demain, notamment pour le traitement de texte, l'utilisation des caractéristiques de pointe du courriel et la réalisation de recherches fructueuses sur Internet.

## **10. Français langue première**

### **Cours de français**

Un programme complet est offert. Les cours de français langue première sont offerts de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Dans ce programme, l'anglais est enseigné comme une langue seconde. Dans les autres matières, la plupart des cours donnés en français sont semblables à ceux donnés en anglais, à quelques exceptions près.

### **Cours obligatoires**

#### **Français, 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année**

Il y a un cours intégré de français chaque année. L'étude de la littérature, qui est l'élément central de chaque cours, permet le développement d'habiletés en écriture, lecture, expression orale et écoute. L'enseignement est thématique; le sens et l'intention sont mis en relief dans l'étude de poèmes, de nouvelles, de pièces de théâtre, d'essais et de romans. La lecture, l'écriture et l'expression orale sont abordées par des activités méthodiques, les devoirs visant à développer le sens expressif, la communication et la créativité.

#### **Français général, 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année (FRA421M, FRA421N, FRA521M et FRA621M)**

Ces cours généraux (préparation au collège) couvrent l'étude de la littérature et de la rédaction pour les élèves de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année. L'étude de la littérature y a une place centrale; des nouvelles, des poèmes, des essais, des pièces de théâtre et des romans étant étudiés chaque année. Les réactions à ces œuvres et diverses autres activités d'apprentissage permettent de développer les habiletés de communication que sont l'écriture, la lecture, l'écoute, l'expression orale et l'observation.

#### **Cours fonctionnels de français, 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année (FRA431M, FRA531M et FRA631M)**

Ces cours sont destinés aux élèves qui ne se dirigent pas vers le collège. Le choix d'œuvres littéraires est très étendu dans chaque cours. On y met moins l'accent sur la forme et sur la structure que dans les cours de préparation au collège. Toutefois, une grande importance est accordée à la compréhension et à l'efficacité de la communication. Dans leur appréciation des œuvres lues et dans leurs autres activités, les élèves prennent conscience de leur auditoire et veillent à ce que le message soit compris. De nombreux exercices de rédaction aident les élèves à améliorer le contenu et l'impact des textes qu'ils rédigent.

## 11. Français langue seconde

### Cours obligatoires

#### 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

Le programme de français langue seconde, qui fait suite au cours primaire, met l'accent sur la communication et les aptitudes audio-orales. Il donne une plus grande importance à la lecture. Des exercices de rédaction libre et de traduction viennent progressivement s'ajouter aux autres techniques. L'élément culturel est mis en relief.

#### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

##### Français (FRE421A)

Une place plus grande est accordée à la grammaire et à la lecture. Les élèves sont censés utiliser le français parlé 50 p. 100 du temps.

##### Français (FRE521A)

La difficulté des structures linguistiques augmente. Les élèves sont censés connaître et utiliser un vocabulaire de plus en plus riche, le but de l'enseignement étant de leur donner une connaissance équilibrée de la langue seconde.

##### Français (FRE621A)

Les élèves vont devoir lire considérablement et tenir des conversations de difficulté moyenne mettant à contribution les structures et le vocabulaire acquis. La grammaire et les structures de la langue continuent d'être mises en relief dans les textes écrits et dans les échanges oraux.

## 12. Français (immersion)

Ces cours sont offerts de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Entre la 7<sup>e</sup> et la 9<sup>e</sup>, les élèves peuvent continuer à consacrer environ 50 p. 100 de leur emploi du temps au programme d'**immersion continue**, amorcé au primaire, ou 75 p. 100 de leur emploi du temps à un programme d'**immersion tardive**. De la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup>, les deux programmes fusionnent; il est alors conseillé aux élèves de prendre au moins deux cours donnés en français par an pour obtenir un certificat provincial d'immersion.

#### 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

Pendant ce cycle, les élèves des programmes d'**immersion continue** peuvent suivre des cours de français, de sciences humaines et de mathématiques. Les élèves d'**immersion tardive** peuvent suivre des cours de français, de sciences humaines, de mathématiques et de sciences de la nature. Dans tous les cours, sauf ceux de français, le contenu est approximativement le même que celui des cours correspondants dispensés en anglais.

Les cours de français donnent une importance considérable à l'enrichissement du vocabulaire, surtout dans les cours d'immersion tardive. Toutefois, la place de la rédaction, de la littérature et de l'expression orale augmente progressivement au cours des années.

#### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

Les cours de français (un par année) portent sur les aptitudes à parler et écouter, sur la rédaction et sur la littérature. Les textes littéraires étudiés comprennent des pièces de théâtre, des romans, des nouvelles, des essais

et des poèmes. La littérature canadienne est bien représentée. Il y a des cours d'histoire du Canada, de sociologie, de droit et d'économie. Dans la mesure du possible, ces cours ont approximativement le même contenu que les cours équivalents donnés en anglais.

## 13. Mathématiques

### 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

Au niveau intermédiaire (7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année), les élèves de l'Île-du-Prince-Édouard suivent le programme de mathématiques élaboré par la Fondation d'éducation des provinces atlantiques. À chaque année scolaire, ils approfondissent les concepts numériques, les rapports et opérations, les motifs et relations, la forme et l'espace, la gestion des données et la probabilité.

#### Mathématiques (MAT100A)

Ce cours porte notamment sur les thèmes suivants : les fractions et les décimales; les nombres entiers (sommes, différences, produits et quotients); le ratio, le taux et le pourcentage; les variables; les expressions et les équations; et l'analyse des données.

#### Mathématiques (MAT200A)

Ce cours porte notamment sur les thèmes suivants : les motifs et les relations; les opérations avec nombres entiers; la statistique et la probabilité; la géométrie, la surface et le volume; et la résolution d'équations.

#### Mathématiques (MAT300A)

Ce cours de 9<sup>e</sup> année porte sur des concepts plus complexes de la statistique et de la probabilité, y compris la « pente » et la « droite de meilleur ajustement », les polynômes, la factorisation et le recours aux équations pour la résolution de problèmes.

### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

#### Mathématiques (MAT421A)

Ce cours général d'initiation aux mathématiques de niveau secondaire est préalable à tous les autres cours généraux de mathématiques. Il porte notamment sur les séquences et les séries, les polynômes, les relations et les fonctions, la géométrie coordonnée, la trigonométrie et la gestion des données.

#### Mathématiques (MAT431A)

Ce cours d'initiation de niveau secondaire enseigne comment utiliser les mathématiques au quotidien. Combiné aux cours de mathématiques de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année (MAT531A et MAT631A), il répond aux critères d'admission à certains programmes offerts dans les collèges communautaires. Certains des thèmes qu'il aborde préparent les élèves à accéder directement au marché du travail après leur secondaire, par exemple : les salaires et les dépenses; les transactions bancaires personnelles; les tableurs; les décisions de consommation; la géométrie et la trigonométrie; et l'échantillonnage et la probabilité.

#### Mathématiques (MAT451A)

Ce cours d'initiation de niveau secondaire met l'accent sur les compétences mathématiques de base utiles aux activités de tous les jours. Il porte sur les nombres entiers, les fractions, les décimales, les pourcentages, les ratios, les proportions, les graphiques, les mesures et la géométrie. De plus, il initie les élèves à l'algèbre. Pour ce qui des mathématiques au bureau, les élèves apprennent entre autres choses à parfaire leurs

compétences en calcul, à estimer les résultats, à prendre des mesures et à calculer le coût de divers objets et matériaux.

### **Mathématiques (MAT521A)**

Ce cours de mathématiques de deuxième niveau s'adresse aux élèves qui prévoient s'inscrire à un programme universitaire ou à certains cours collégiaux. Il initie les élèves à divers sujets, tels les systèmes d'équations linéaires, les fonctions quadratiques, la trigonométrie, la consommation ainsi que les matrices et les réseaux.

### **Mathématiques (MAT521B)**

Ce cours non obligatoire est fortement recommandé à tous les élèves qui prévoient s'inscrire à un programme universitaire en commerce ou en sciences. Il porte notamment sur les radicaux, la justification du raisonnement et la preuve, la géométrie plane et coordonnée, les inégalités et la programmation linéaires, les expressions rationnelles, les équations et les inégalités et l'élaboration d'une trousse de fonctions utiles.

### **Mathématiques (MAT531A)**

Ce cours poursuit l'exploration des mathématiques au quotidien. Combiné au cours de mathématiques de 12<sup>e</sup> année (MAT631A), il répond aux critères d'admission à certains programmes offerts dans les collèges communautaires. Plusieurs des thèmes qu'il aborde préparent les élèves à accéder directement au marché du travail après leur secondaire, par exemple : le revenu et la dette; l'analyse des données; la métrologie; les relations et les formules; l'achat et l'entretien d'un véhicule; et l'impôt sur le revenu.

### **Mathématiques (MAT551A)**

Ce cours met l'accent sur les concepts et les compétences permettant de comprendre et d'utiliser au quotidien les mathématiques, notamment en ce qui a trait aux factures de services publics, à l'achat et à la préparation des aliments, au transport, aux hypothèques et aux prêts, à l'achat à crédit et aux assurances. Il porte également sur l'interprétation des diagrammes, des tableaux, des graphiques, des barèmes de taux, des dessins à l'échelle et des renseignements statistiques.

### **Mathématiques (MAT621A)**

Ce cours de mathématiques de troisième année s'adresse aux élèves qui prévoient s'inscrire à un programme universitaire en arts ou en sciences humaines. Il porte sur les transformations, les exposants et les logarithmes, les séquences et les séries, les fonctions trigonométriques, la combinatoire et la probabilité ainsi que la statistique.

### **Mathématiques (MAT621B)**

Ce cours de mathématiques de troisième année s'adresse aux élèves qui prévoient s'inscrire à un programme universitaire en commerce ou en sciences. Il porte sur les transformations, les exposants et les logarithmes, les séquences et les séries, les fonctions trigonométriques, les coniques ainsi que la combinatoire et la probabilité. Ce cours est fortement recommandé aux élèves qui prévoient suivre le cours MAT611B.

### **Mathématiques (MAT611B)**

Ce cours s'adresse aux élèves qui ont une solide base en mathématiques et qui prévoient s'inscrire à un programme universitaire en commerce ou en sciences. Il porte sur la trigonométrie avancée, les nombres complexes et les coordonnées polaires, les fonctions et les limites ainsi que les dérivées et les applications. De plus, il initie les élèves à l'intégration.

### **Mathématiques (MAT631A)**

Ce cours répond aux critères d'admission à certains programmes offerts dans les collèges communautaires. Il porte notamment sur l'algèbre, la probabilité, la trigonométrie et les mathématiques du consommateur. En algèbre, il traite de la factorisation et de la résolution d'équations linéaires et quadratiques. En mathématiques du consommateur, il aborde notamment le revenu, les ventes et l'impôt foncier, une unité spéciale étant consacrée à l'Île-du-Prince-Édouard. De plus, les facettes économiques de l'accession à la propriété et de divers types de placements sont explorées.

### **Mathématiques axées sur la consommation et la carrière (MAT651A)**

Ce cours s'adresse aux élèves susceptibles de tirer avantage d'un programme qui met l'accent sur la résolution de problèmes. Il porte notamment sur les problèmes relatifs au revenu, aux opérations bancaires, au crédit, au transport, au logement, à l'impôt et aux taxes, aux assurances, aux placements, à la location, aux achats et à l'établissement d'un budget. Le personnel enseignant est libre de compléter comme il le veut le contenu du cours.

### **Mathématiques (MAT421M)**

(MAT 431M doit être accordé à un élève qui a complété avec succès ce cours modifié. L'élève doit être inscrit depuis le début.)

Le programme de mathématiques vise à amener le développement d'habiletés dans les quatre domaines conceptuels suivants : les nombres, la probabilité, les statistiques et les formes et l'espace.

### **Mathématiques (MAT521M)**

(MAT 531M doit être accordé à un élève qui a complété avec succès ce cours modifié. L'élève doit être inscrit depuis le début.)

Le programme de mathématiques vise à amener le développement d'habiletés dans les quatre domaines conceptuels suivants : les nombres, les régularités et les relations, la probabilité / les statistiques et les formes et l'espace.

### **Mathématiques (MAT621M)**

Le programme de mathématiques vise à amener le développement d'habiletés dans les quatre domaines conceptuels suivants : les nombres, la probabilité, les statistiques et les formes et l'espace.

### **Comptabilité (AFF621M)**

Ce cours donne à l'élève un aperçu des principes de base en comptabilité. L'ordinateur sert d'outil de travail. Le cours traite des sujets suivants : le bilan et l'équation comptable; les comptes; l'état des résultats et les comptes de l'avoir du propriétaire; le journal et le grand livre; le chiffré des états financiers; la fermeture des livres; les grands livres auxiliaires; le contrôle de l'encaisse et la comptabilité information de Bedford.

## **14. Sciences de la nature**

Le programme d'études des sciences de la nature des provinces atlantiques s'appuie sur le principe que tous les élèves, peu importe leur sexe ou leurs antécédents culturels, doivent avoir la possibilité d'acquérir une culture scientifique. La culture scientifique est un amalgame en perpétuelle évolution, constitué d'attitudes, de compétences et de connaissances scientifiques dont ont besoin les élèves pour mener une recherche, résoudre un problème, prendre des décisions, poursuivre leur apprentissage leur vie durant et continuer à s'émerveiller du monde qui les entoure.

Des enquêtes et des problèmes à résoudre créent de riches possibilités d'apprentissage. Ils aident les élèves à comprendre les concepts scientifiques et technologiques et à faire le lien entre diverses idées sur le monde. Le programme intermédiaire de sciences de la nature favorise un environnement d'apprentissage interactif qui amène les élèves à saisir la signification de leurs expériences grâce à un éventail d'activités pratiques et stimulantes.

## Cours obligatoires

### 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

#### Sciences de la nature (SCI100A)

Ce cours porte notamment sur les interactions au sein des écosystèmes, la croûte terrestre, la chaleur, les mélanges et les solutions.

#### Sciences de la nature (SCI200A)

Ce cours porte notamment sur les réseaux hydrographiques, la Terre, l'optique, les fluides, les cellules, les tissus et les organes.

#### Sciences de la nature (SCI300A)

Ce cours porte notamment sur la reproduction, les caractéristiques de l'électricité, les atomes, les éléments et l'exploration spatiale.

### 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année

#### Sciences de la nature (SCI421A)

Ce cours initie les élèves à des sujets d'actualité. Il cherche à les inciter à poursuivre leurs études en sciences de la nature. Il porte sur le maintien des écosystèmes, les processus chimiques, le mouvement et la dynamique des systèmes météorologiques.

#### Sciences de la nature (SCI431A)

Ce cours initie les élèves à des sujets d'actualité. Il vise à stimuler leur intérêt et leur curiosité à l'égard des sciences. Des activités en laboratoire et sur le terrain complètent le programme d'études. Le cours comporte quatre unités : le maintien des écosystèmes; les processus chimiques; le mouvement; et la dynamique des systèmes météorologiques.

## Cours à option

### Agrosience (AGS801A)

L'agrosience est l'application des principes et de la technologie à l'agriculture et à l'aménagement des ressources. Ce cours traite de la qualité de l'air, de l'eau et du sol, de la gestion des forêts et de la faune, de l'aquaculture, de la phytologie, de la gestion des cultures et de la lutte antiparasitaire, du jardinage ainsi que de l'aménagement paysager intérieur et extérieur.

### Zootchnie (AGR801A)

Ce cours vise à faire connaître et comprendre l'industrie agricole. Les élèves y sont initiés à l'industrie agricole du Canada et de l'Île-du-Prince-Édouard et aux carrières directement ou indirectement liées à l'agriculture. Ils sont également sensibilisés à la sécurité à la ferme et au bien-être des animaux. Le cours porte essentiellement sur la nutrition des bestiaux, la reproduction, les maladies et la gestion des vaches

laitières, des bovins, des porcs, des poulets, des moutons, des chèvres, des chevaux et des autres animaux d'élevage.

### **Zootchnie (AGR621A)**

La zootchnie traite en détail de sujets tels que la nutrition, l'élevage et la santé des animaux. La production laitière, bovine, porcine et avicole ainsi que diverses autres entreprises animalières de la province sont également étudiées.

### **Biologie (BIO521A)**

Ce cours vise à faire comprendre les idées et les principes centraux qui unifient les concepts biologiques suivants : la biodiversité, le flux d'énergie et la matière cellulaire, l'échange d'énergie et de matière par l'organisme humain et les autres organismes et l'échange d'énergie et de matière dans des écosystèmes représentatifs.

### **Biologie (BIO621A)**

Ce cours approfondit les habiletés et les applications du cours BIO521A. Il poursuit le développement des principes qui unifient les concepts biologiques suivants : les systèmes régissant les changements dans l'organisme humain et les autres organismes, la reproduction et le développement, les chromosomes, les gènes et l'ADN ainsi que les changements dans les populations, les communautés et les espèces.

### **Biologie humaine (BIO631A)**

Ce cours examine la structure, les fonctions et les interactions des systèmes du corps humain. Il traite des effets du cancer, du SIDA, du tabac, de l'alcool et de la toxicomanie. Des sujets comme le génie génétique et la grossesse y sont aussi étudiés.

### **Chimie (CHM511A)**

Ce cours général de chimie utilise la même stratégie d'apprentissage que dans le cours de chimie avancée et s'adresse aux élèves qui s'orientent vers le collège. Par l'expérimentation, il met l'accent sur les travaux de laboratoire et sur l'apprentissage par la découverte. Le cours insiste sur l'application des techniques scientifiques acquises pour la résolution de nouveaux problèmes.

### **Chimie (CHM611A)**

Ce cours fait suite à CHM511A. Encore une fois, il met l'accent sur l'autoapprentissage, grâce à l'expérimentation. Les sujets couverts comprennent : la structure de l'atome, la liaison chimique, la cinétique des réactions, les acides et les bases, l'oxydation et la réduction ainsi que la radioactivité.

### **Chimie (CHM521A)**

Ce cours de préparation au collège inculque aux élèves les principes fondamentaux de la chimie. La matière et les changements chimiques sont les thèmes communs à toutes les unités d'études de la chimie de 11<sup>e</sup> année. Ces unités englobent les concepts unificateurs suivants : le changement, la diversité, l'énergie, l'équilibre, la matière, les modèles et les systèmes. Le cours de chimie de 11<sup>e</sup> année comporte quatre unités : la matière et l'énergie dans les changements chimiques; la matière dans les solutions et les gaz; les relations quantitatives dans les changements chimiques; et les liens chimiques dans la matière.

### **Chimie (CHM621A)**

Ce cours fait suite au cours CHM521A et approfondit les principes précédemment enseignés. Les systèmes, l'énergie et le changement sont les thèmes centraux du cours de chimie de 12<sup>e</sup> année. L'équilibre et la matière

sont des thèmes subordonnés qui sont également étudiés. Le cours de chimie de 12<sup>e</sup> année comporte une unité optionnelle (les changements électrochimiques) et trois unités obligatoires : la diversité de la matière – initiation à la chimie organique; les changements thermochimiques; et l'équilibre, les acides et les bases dans les réactions chimiques.

### **Océanographie (OCN621A)**

Ce cours intégré de sciences de la nature examine la géologie, la chimie, la physique et la biologie de l'environnement marin. Les élèves y sont sensibilisés aux enjeux régionaux, pancanadiens et mondiaux liés aux océans.

### **Physique (PHY521A)**

Le thème central du programme de physique du secondaire est la transformation et la conservation de l'énergie, l'accent étant mis sur les ondes en 11<sup>e</sup> année. Le programme traite des ondes (mécaniques, sonores et lumineuses), de l'électricité et du magnétisme (la statique, le courant, le magnétisme et l'électromagnétisme) et de l'atome (les modèles atomiques ainsi que la fission et la fusion nucléaires).

### **Physique (PHY621A)**

Le thème central du programme de physique du secondaire est la transformation et la conservation de l'énergie, l'accent étant mis sur la mécanique en 12<sup>e</sup> année. Le programme traite du mouvement linéaire (mouvement uniforme et mouvement accéléré), des forces (les vecteurs, la loi de Newton, les champs et les forces), du mouvement bidimensionnel (le mouvement des projectiles et le mouvement circulaire), de la poussée motrice et de l'élan (la poussée motrice, l'élan et la conservation du mouvement) et du travail et de l'énergie (le travail et les transformations de l'énergie, l'énergie cinétique, l'énergie potentielle, la conservation de l'énergie et la puissance).

### **Sciences intégrées (SCI421M)**

Le cours de sciences intégrées comprend des composantes de la chimie, de la physique et de la biologie. Le développement des habiletés et des attitudes fait partie intégrante du programme. (En cours de révision.)

### **Biologie (BIO521M)**

Les élèves étudieront les concepts majeurs de l'énergie, de la matière, de l'équilibre et les systèmes dans le contexte de quatre thèmes, soit : la biodiversité, le flux d'énergie et la matière cellulaire, l'échange de matière et d'énergie par l'organisme humain et autres organismes et l'échange de matière et d'énergie dans les écosystèmes. (En cours de révision.)

### **Physique (PHY521M)**

La physique étant une science expérimentale, des expériences (en laboratoire) sont demandées et un rapport pour chacune devra être présenté. Description : introduction et mesure, la cinématique, la dynamique, l'énergie et les ondes. (En cours de révision.)

### **Chimie (CHI521M)**

La matière enseignée comprendra : la structure atomique, la composition et les équations, les lois des gaz, la solution des problèmes portant sur les lois des gaz, la configuration électronique de l'atome, la loi périodique, la liaison atomique et les éléments et leurs réactions chimiques. (En cours de révision)

**Physique (PHY621M)**

La matière enseignée comprendra : la loi de Coulomb, les circuits en parallèle et en série, l'introduction électromagnétique, la construction et le fonctionnement du moteur électrique et du générateur électronique, les vecteurs et les formes, le mouvement linéaire, les lois de Newton et l'énergie.

**Chimie (CHI621M)**

La matière enseignée comprendra : l'atome, la liaison chimique, les aspects thermodynamiques et cinématiques des réactions chimiques, les solutions aqueuses et l'oxydoréduction.

**Biologie (BIO621M)**

Les élèves étudieront les concepts majeurs de la diversité, le changement, l'équilibre, les systèmes et les modèles dans le contexte de quatre thèmes, soit : les systèmes réglant les transformations dans les organismes humains, la reproduction et le développement, les chromosomes, les gènes et les ADN, le changement dans les populations et les communautés.

**15. Sciences humaines****7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année****Sciences humaines (SOC100A)**

Ce cours de sciences humaines, élaboré spécialement pour les élèves de la région de l'Atlantique, porte sur la prise (et la perte) de pouvoir dans l'histoire du Canada. Des méthodes d'enquête historique, conjuguées à des habiletés en géographie, aident les élèves à approfondir la question de la prise de pouvoir dans cinq contextes : économique, politique, culturel, social et national. Les élèves se penchent sur la période allant de 1830 à 1920, sur les enjeux liés à la prise de pouvoir et sur les retombées de cette période et établissent des comparaisons avec les enjeux modernes. Ils sont incités à appliquer dans une perspective historique leurs connaissances de la prise de pouvoir pour éclairer leurs démarches en tant que citoyennes et citoyens actifs dans la société d'aujourd'hui.

**Histoire, 8<sup>e</sup> année (HIS200A)**

Ce cours fait suite au programme d'histoire de 7<sup>e</sup> année et poursuit l'étude du Canada de 1814 à 1900. Les thèmes principaux sont les suivants : le développement économique et social de 1820 à 1830, les mouvements vers une réforme politique, la Confédération, la construction du CPR, les rebellions dans l'Ouest ainsi que la croissance et le développement du Canada après la Confédération. (En cours de révision.)

**Histoire, 9<sup>e</sup> année (HIS300A)**

Ce cours fait suite au cours de 8<sup>e</sup> année et poursuit l'étude de l'histoire du Canada de 1900 aux temps modernes. Les sujets principaux sont les suivants : l'administration Laurier, les guerres mondiales, la crise économique, le rôle du Canada dans le monde ainsi que les changements économiques et culturels et la croissance au sein du Canada. (En cours de révision.)

**Initiation à la géographie, partie I (GEO100A)**

Ce cours initie les élèves aux concepts fondamentaux de la géographie. Les élèves étudient la répartition de la population humaine dans une perspective mondiale. Ils se penchent sur les liens entre la population de la Terre et les diverses caractéristiques physiques de notre planète. À l'aide des outils de base de la géographie,

telle l'analyse de cartes et de graphiques, ils observent les tendances démographiques et économiques ainsi que les mouvements de la population mondiale.

### **Le Canada atlantique dans la collectivité mondiale (ATL300A)**

Ce cours, élaboré conjointement par les quatre provinces de l'Atlantique, explore de façon multidisciplinaire les cinq thèmes clés suivants : le cadre physique, la culture, l'économie, la technologie et l'interdépendance. Il aide les élèves à examiner les grands enjeux et à réfléchir aux répercussions que ceux-ci ont sur eux en tant que personnes et que citoyennes et citoyens du Canada atlantique et du monde.

### **Sciences humaines, 7<sup>e</sup> année (français) – (immersion française précoce) – (SOC100F)**

Ce programme de sciences humaines de 7<sup>e</sup> année est axé sur les activités et conjugue les habiletés historiques et géographiques de l'élève pour lui faire comprendre l'interdépendance de ces deux sciences humaines. Le cours porte sur les principaux thèmes suivants : les Autochtones du Canada; les premiers explorateurs; la colonisation européenne; et la vie dans le Haut-Canada et le Bas-Canada. Dans ce cours, les élèves acquièrent des habiletés de base en cartographie et en géographie physique par l'étude du Canada.

### **Sciences humaines, 8<sup>e</sup> année (immersion française précoce) – (SOC200F)**

Ce programme de sciences humaines de 8<sup>e</sup> année se penche sur les conflits qui touchent la vie personnelle des élèves de même que sur les conflits mondiaux. Les rébellions du Haut-Canada et du Bas-Canada servent de toile de fond aux discussions sur la négociation, les compromis et la résolution de conflits. Le programme de 8<sup>e</sup> année conjugue les habiletés historiques et géographiques de l'élève pour lui faire comprendre les quatre principaux thèmes suivants : le conflit et le changement, la Confédération, la poussée vers l'ouest et le tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

### **Canada atlantique (immersion française précoce) – (MAR300F)**

Ce cours met à profit une stratégie d'enquêtes axée sur l'élève pour étudier la région de l'Atlantique selon une perspective géographique, culturelle, technologique, sociale, politique et économique. Il met l'accent sur les questions d'actualité et les lie à des enjeux mondiaux interdépendants.

## **10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année**

### **Cours à option**

#### **Histoire ancienne et médiévale (HIS421A)**

Ce cours exploratoire retrace les grands moments de l'histoire de l'humanité, depuis l'âge de pierre. L'accent est mis sur les thèmes suivants : la transition entre les cultures de l'âge de pierre et les premières civilisations de la Mésopotamie et de l'Égypte; les réalisations culturelles des civilisations grecque et romaine; l'essor du christianisme et des autres grandes religions; et le régime féodal. Le cours cherche notamment à faire le lien entre, d'une part, les événements historiques et, d'autre part, la réalité et les problèmes d'aujourd'hui.

#### **Études canadiennes (CAS401A)**

Ce cours étudie la géographie, l'histoire, le gouvernement, les arts, les divertissements, les sports et les loisirs au Canada. Il explore le paysage, les cultures et l'histoire uniques de chaque région pour aider les élèves à devenir des citoyennes et citoyens informés. Ce cours étudie également les personnalités importantes du Canada, d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que les questions d'actualité qui touchent le pays. Il ne porte pas sur les habiletés en recherche requises à l'université.

**Sciences humaines (SOC451A)**

Ce cours s'adresse aux élèves de 10<sup>e</sup> année qui éprouvent des difficultés à suivre les programmes généraux ou fonctionnels. Le contenu du programme tire parti de diverses disciplines des sciences humaines et met l'accent sur les sujets et les ressources propres au Canada. Le cours se penche sur des questions d'actualité, sur la citoyenneté, sur notre système juridique ainsi que sur divers sujets sélectionnés liés à l'histoire et à la géographie du Canada.

**Sciences humaines (SOC851A)**

Ce cours donne un aperçu de la géographie, de l'histoire et de la société du Canada dans un contexte nord-américain et dans un contexte mondial. Il complète le travail amorcé dans le cours SOC451A.

**Sciences humaines (SOC851B)**

Ce cours étudie le rôle de l'individu dans le monde d'aujourd'hui. Il porte sur la citoyenneté planétaire ainsi que sur des événements internationaux sélectionnés qui ont eu lieu récemment ou qui se déroulent actuellement.

**Histoire du monde moderne (HIS521A)**

Ce cours, qui fait suite au cours HIS421A, porte sur l'histoire de l'Europe moderne, depuis le XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'ère des grandes découvertes. Les principaux sujets étudiés sont : l'époque de l'absolutisme, l'époque des révolutions (anglaise, américaine et française), la révolution industrielle, l'essor et la chute de Napoléon, l'unification de l'Italie et de l'Allemagne ainsi que l'impérialisme et les guerres mondiales. Le cours permet aux élèves de comprendre comment les idées et les événements qui ont marqué l'Europe moderne ont contribué à la civilisation occidentale d'aujourd'hui.

**Histoire du Canada (HIS621A)**

Ce cours général de un crédit adopte une perspective propre au Canada atlantique. Il est organisé en unités thématiques qui portent sur des questions toujours d'actualité de l'histoire du Canada. Ces questions sont à la base de cinq des six unités du cours : la mondialisation, le développement, la souveraineté, la gouvernance et la justice. Dans la sixième unité, axée sur l'étude indépendante, les élèves sont appelés à mener une recherche historique individuelle. Le cours met l'accent sur l'importance pour les élèves d'étudier l'histoire du Canada à l'aide de l'historiographie et de la méthode historique. Il porte notamment sur les Autochtones, le colonialisme, la Confédération, les guerres mondiales, le libre-échange, les questions constitutionnelles, le rôle du Canada au sein de la collectivité mondiale, l'industrialisation, les droits de la personne ainsi que l'immigration et l'émigration.

**Histoire de l'Île-du-Prince-Édouard (HIS621B)**

Ce cours utilise de multiples ressources écrites et non écrites, à la fois imprimés et audiovisuels. Il retrace l'évolution historique, sociale, politique et économique de l'Île-du-Prince-Édouard depuis la colonisation jusqu'aux temps modernes. Les thèmes principaux sont les suivants : les Autochtones, l'ère française, l'ère anglaise, la question territoriale, la Confédération et le développement économique et social de la province. Le cours vise notamment à inciter l'élève à tirer parti des ressources locales et à effectuer des recherches au sein de la collectivité.

**Histoire mondiale (HIS631A)**

Ce cours porte sur l'histoire mondiale depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui et étudie l'époque de l'absolutisme, l'âge de la raison et l'époque des révolutions. Les principaux sujets à l'étude sont la Révolution française, la révolution industrielle et les guerres mondiales. Les élèves en apprennent davantage sur certains personnages historiques, tels Cromwell, Napoléon et Hitler.

**Enjeux mondiaux d'actualité (HIS631B)**

Ce cours vise à favoriser une meilleure compréhension des enjeux locaux, provinciaux, pancanadiens et internationaux. Les élèves y réfléchissent au contexte historique et à ses répercussions sur les enjeux mondiaux d'aujourd'hui. Les sujets étudiés ont trait aux grands événements mondiaux et sont regroupés en fonction de catégories générales : l'énergie, l'environnement, l'ordre public international, l'économie, les droits de la personne et le tiers monde.

**Le Canada dans le monde (HIS421F)**

Un cours sur le Canada contemporain centré sur les modules suivants : le multiculturalisme, les relations entre francophones et anglophones, les relations canado-américaines, la politique étrangère et l'aide internationale.

**Individus en société (SOC621F)**

Ce cours touche aux diverses questions sociales en utilisant les différentes méthodes de recherche sociologique. L'accent est mis sur la culture et les institutions acadiennes.

**Géographie du Canada (GEO421A)**

Les élèves approfondissent les principales caractéristiques physiques et culturelles du Canada. Ainsi, ils appliquent à l'ensemble du pays les principes qu'ils ont appris dans le cours sur la géographie de la région de l'Atlantique (9<sup>e</sup> année). Le cours se divise en trois sections : études canadiennes, le Canada et le monde; et le milieu bâti (unités d'études optionnelles).

**Études mondiales (GEO521A)**

Ce cours initie les élèves à la géographie physique et culturelle du monde. Il fait suite au cours GEO421 et donne la possibilité aux élèves de se familiariser avec les grandes régions du globe par l'étude de leurs caractéristiques physiques et culturelles. Les élèves y apprennent à reconnaître les nations du monde et à reconnaître les caractéristiques physiques et culturelles. Ils sont également sensibilisés à l'interaction entre les ressources disponibles et la population mondiale.

**Géographie mondiale (GEO531A)**

Ce programme met l'accent sur la géographie humaine dans un cadre mondial. Les élèves y acquièrent des compétences géographiques tout en se familiarisant avec le tissu politique et la géographie du monde. Ils étudient notamment les interactions entre le relief, les nappes d'eau, les climats, les ressources et les peuples de diverses parties du globe.

**Enjeux mondiaux (GEO621A)**

Ce cours offre une perspective planétaire sur des enjeux contemporains. Il pousse les élèves à tirer parti de leurs habiletés géographiques pour mieux comprendre le monde, reconnaître sa diversité et clarifier leur place dans ses systèmes nombreux et interdépendants. Le cours se compose de quatre sections : les approches géographiques aux enjeux mondiaux; les enjeux environnementaux; les enjeux liés à l'économie et aux ressources; et les études culturelles et politiques.

**Enjeux mondiaux (GEO631A)**

Ce cours porte notamment sur la géographie physique, culturelle et économique, l'environnement et l'avenir.

**Initiation à l'économie (ECO631A)**

Ce cours étudie les principaux sujets suivants : l'économie, le marché, les institutions de notre système économique, les relations de travail et l'économie du Canada; et la façon dont le gouvernement, l'entrepreneuriat et l'économie internationale poursuivent leurs objectifs économiques. Il donne un aperçu de la microéconomie et de la macroéconomie et favorise l'acquisition d'habiletés d'analyse, de recherche et de présentation adaptées aux élèves du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire.

**Économie (ECO621F)**

Ce programme donne une meilleure compréhension de l'économie et du système économique canadien et sensibilise l'élève aux problèmes économiques de notre société: la société économique, l'organisation de la production, l'entreprise, les ressources humaines, la consommation, le système bancaire canadien, les finances publiques et l'entrepreneurship.

**Initiation à la politique (POL521A)**

Ce cours est consacré à l'étude du système politique du Canada et traite des sujets suivants : le rôle du gouvernement, le processus électoral, le rôle des partis politiques, la Constitution, le Parlement, les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, la *Charte des droits et libertés* ainsi que divers autres concepts politiques, telle la protestation.

**Politique avancée (POL621A)**

Alors que le cours POL521A donne un aperçu du système politique du Canada, le cours POL621A élargit l'horizon des élèves en étudiant les principaux systèmes politiques du monde. Les élèves y explorent les valeurs qui sous-tendent les formes démocratiques et non démocratiques de gouvernement et sont invités à analyser les problèmes mondiaux selon diverses perspectives. Le cours favorise le développement d'une pensée critique et l'acquisition de compétences pour la prise de décisions et encourage les discussions et les débats sur les événements politiques d'aujourd'hui.

**Initiation au droit (LAW521A)**

Ce cours vise à sensibiliser les élèves à l'importance du droit dans leur vie. Il leur offre une perspective générale du droit canadien en les invitant à explorer en profondeur des questions et des causes d'ordre juridique. Les élèves a) se familiarisent avec les principes du droit canadien, b) sont sensibilisés à la nécessité de l'ordre public pour la société et c) définissent et utilisent divers termes juridiques nécessaires à l'étude du droit. Les sujets étudiés sont le droit pénal, le droit civil et le droit familial.

**Le droit (LAW521F et M)**

Ce cours a pour but de faire comprendre les droits et les devoirs de chacun en vertu de la loi. Il amène l'élève à acquérir des habiletés afin de pouvoir se servir des renseignements, communiquer ses opinions et développer une pensée critique. Il traite des sujets suivants : le droit et la société, le droit constitutionnel, les droits fondamentaux, les infractions criminelles, les jeunes et la loi, le droit familial et le droit successoral et la responsabilité civile délictuelle.

**Le droit (LAW531A)**

Ce cours vise à mieux faire comprendre le système juridique du Canada. Les élèves se penchent sur des domaines précis du droit criminel et du droit civil : les formalités d'arrestation et la procédure des procès; le mariage, la séparation et le divorce; la *Loi sur le système de justice pour les jeunes*; la violence faite aux enfants; ainsi que le test ALERT (*Alcohol Level Evaluation Road Tester*) et l'ivressomètre.

**Civilisations comparées (HIS621N)**

Ce cours donne un aperçu global de l'histoire, de l'origine de l'humanité jusqu'au monde actuel.

**L'entrepreneurship (ENT521M)**

Ce cours comprend trois composantes, à savoir la composante théorique, la composante active et le plan d'entreprise. Il cherche aussi à faire développer l'esprit d'entreprise qui est nécessaire dans tout emploi.

## Autres

### 16. Cours préalables ou associés

Il n'y a pas de cours préalables pour les cours du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire. Toutefois, les élèves doivent habituellement réussir le cours de niveau inférieur avant de pouvoir s'inscrire au cours du niveau suivant. Il revient à l'école, après avoir consulté les parents et l'élève, de décider dans quel cours placer ce dernier.

### 17. Autres genres de programmes ou de cours

#### Commerce

ACC621A	Accounting Principles
ACC801A	Accounting
BUS701A	The World of Business
ENT521A	Entrepreneurship
OFF601A	Office Procedures
ITC401A	Information Technology Communication
TYP801A	Business Typing
AFF701M	Traitement de texte

## Cours de formation technique et professionnelle

WOD705A	Woodworking Fundamentals
WEL705A	Welding Fundamentals
DRF705A	Drafting Fundamentals
MEC705A	Power Mechanics
ELE705A	Electricity and Electronics
CRP704/804A	Carpentry
COS704A/804A	Cosmetology
DRF704A/804A	Drafting
ELE704A/804A	Electrical Wiring
MVR704A804A	Motor Vehicle Repair
WEL704A/804A	Welding
HOS801A	Hospitality and Tourism
PHP701A/801A	Peer Helper
SCF425M	La couture
TEC801M	Modules en développement

## Éducation coopérative

CWS601B	Workplace Dynamics
CWS502A/CWS502B	Cooperative Work Study
CWS602A/602B	Cooperative Work Study
EDC802M	L'éducation coopérative

## Éducation physique

PED100A	Physical Education — Grade 7
PED200A	Physical Education — Grade 8
PED300A	Physical Education — Grade 9
PED401A	Physical Education
PED801A	Physical Education — Life Style
PED621A	Physical Education — Leadership
EDP421M	Éducation physique
EDP621M	Leadership en éducation physique

## Sciences familiales et santé

HEC100A	Home Economics — Grade 7
HEC200A	Home Economics — Grade 8
HEC300A	Home Economics — Grade 9
HFL100A	Health and Family Life — Grade 7
HFL200A	Health and Family Life — Grade 8
HFL300A	Health and Family Life — Grade 9
FAM421A	Family Life Education
FAM621A	Family Life
FDS421A	Foods and Nutrition
PSI701Z	Food Services
CFC421A	Combination Foods and Clothing
CHD521A	Child Development
CLO521A	Clothing /Fashion Retail and Design
HSG621A	Housing
FPS621M	Formation personnelle et sociale

## Informatique

ITC401A	Information Technology and Communications
CMP521A	Computer Studies I
CMP621A	Computer Studies II
CMP801A	Computer
CMP801X	Computer Repair
INF421M	Introduction à l'informatique
INF621M	L'informatique

## Arts

DRA801A	Dramatic Arts
MUS100A	Music — Grade 7
MUS200A	Music — Grade 8
MUS300A	Music — Grade 9
MUS421A	Instrumental
MUS421B	Vocal
MUS421C	Strings
MUS521A	Instrumental
MUS521B	Vocal
MUS521C	Strings
MUS621A	Instrumental
MUS621B	Vocal
MUS621C	Strings
MUS801X	Styles in Popular Music
ART100A	Visual Arts — Grade 7
ART200A	Visual Arts — Grade 8
ART300A	Visual Arts — Grade 9
ART401A	Visual Arts
ART501A	Visual Arts
ART601A	Visual Arts
MUS701M	Musique
MUS701N	Musique

## Multimédia

CAR701X	Crafts
CAR701W	Drafting and Design
CAR701Y/VIS701X	Introduction to Visual Communication
MMP801X	Multimedia Publication
VIS801X	Advanced Visual Communication

## Autres programmes locaux (liste non exhaustive)

RLA802X	Real Life Applications
AAR502X, AAR602X	Aircraft Maintenance Orientation
PSM801X	Personal Development
ROB801X	Introductory Robotics
NTS801X	Native Studies
ANT801X/Y	Applied Networking Technology
PSI701Z	Food Service
GAE821X	Introductory Scottish Gaelic
PSY621X	Introductory Psychology
TRA602Y	Transitions
ENV701X	Environmental Studies
ESL401X/501X/601X	English as a Second Language

**Remarque :** Il n'existe pas de programme ne donnant droit à aucun crédit.

## 18. Évaluation des études faites à l'étranger

L'Île-du-Prince-Édouard n'a actuellement aucune politique ou procédure d'évaluation des études terminées à l'étranger. Les écoles secondaires sont responsables du placement des élèves qui arrivent de l'extérieur de la province. Toutefois, elles peuvent demander l'aide du ministère de l'Éducation, étant donné qu'il n'y a aucun autre organisme qualifié en la matière. Le processus de reconnaissance des certificats d'études secondaires, ou l'équivalent, obtenus à l'étranger est le même que celui utilisé pour les adultes en quête d'emploi.

## 19. Personnes-ressources

### M<sup>me</sup> Barbara A. Trainor

Coordonnatrice de l'enseignement secondaire  
 Division des programmes en anglais  
 Ministère de l'Éducation  
 Case postale 2000  
 Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  
 C1A 7N8  
 Téléphone : (902) 368-4676

### M<sup>me</sup> Imelda Arsenault

Directrice  
 Direction des programmes en français  
 Ministère de l'Éducation  
 Case postale 2000  
 Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  
 C1A 7N8  
 Téléphone : (902) 368-4680



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

**Québec**

## Table des matières

Sommaire .....	3
1. Introduction .....	3
2. Structure du système scolaire .....	3
3. Explication des termes utilisés .....	3
4. Désignation des cours .....	4
5. Répartition du temps et charge de cours .....	4
6. Structure du programme d'études .....	5
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	5
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	6
Contenu des cours .....	7
9. Anglais .....	7
10. Français langue première .....	8
11. Français langue seconde .....	9
12. Français (immersion) .....	9
13. Mathématiques .....	9
14. Sciences de la nature .....	11
15. Sciences humaines .....	12
Autres .....	12
16. Cours préalables ou associés .....	12
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	12
18. Évaluation des études faites à l'étranger .....	13
19. Personne-ressource .....	14

# Sommaire

## 1. Introduction

En 1998, le Québec a entrepris la révision de son système éducatif afin de créer les conditions favorables à la réussite du plus grand nombre. Sur la base d'un consensus social réaffirmé, l'école québécoise accomplira sa mission en développant chez tous les élèves les habiletés qui leur permettront d'être des individus instruits et cultivés, des citoyennes et citoyens engagés et des travailleuses et travailleurs compétents. En vue de l'atteinte de cet objectif, les dispositions législatives et réglementaires de même que les programmes d'études et les politiques éducatives ont été modifiés ou sont en voie de l'être aux ordres d'enseignement primaire et secondaire.

Le présent document a été conçu principalement à l'intention des conseillères et conseillers scolaires et des directions d'établissement de l'enseignement secondaire des provinces et des territoires canadiens qui accueilleront des élèves ayant réalisé en partie leurs études dans une école publique ou privée québécoise. Il présente une description sommaire du système scolaire québécois en évolution et des exigences de la sanction des études secondaires en formation générale des jeunes et en formation générale des adultes.

Au terme des études secondaires, le diplôme d'études secondaires décerné depuis 1997 témoigne d'une formation générale comprenant obligatoirement la maîtrise des savoirs essentiels en langue d'enseignement, en langue seconde et en histoire du Québec et du Canada. En plus de répondre à ces exigences, les élèves qui complèteront leurs études à compter de juin 2009 devront rendre compte de leurs compétences dans tous les domaines disciplinaires.

## 2. Structure du système scolaire

Au Québec, la fréquentation scolaire est obligatoire de 6 à 16 ans. Après six années d'études primaires (exceptionnellement sept dans le cas de l'élève ayant eu des difficultés d'apprentissage), l'élève entreprend des études secondaires de cinq ans s'il poursuit une formation générale ou d'une durée variable s'il s'inscrit dans un programme de formation professionnelle.

Le secondaire comporte cinq années regroupées en deux cycles. Le premier cycle comprend les deux premières années du secondaire. Ce cycle est résolument centré sur l'enseignement des matières de base, alors qu'à compter de la troisième année du secondaire, la grille-matières laisse place à des cours à option. Le second cycle permet à l'élève de poursuivre sa formation générale tout en explorant, par un système de cours à option, diverses avenues avant d'accéder aux études collégiales ou de s'engager en formation professionnelle, qui conduit à l'exercice d'un métier. À compter de la quatrième année du secondaire, il est possible pour l'élève de commencer une formation conduisant au diplôme d'études professionnelles.

## 3. Explication des termes utilisés

### Unités (crédits dans les autres provinces)

Les élèves qui fréquentent l'école secondaire, le centre d'éducation des adultes ou le centre de formation professionnelle reçoivent des unités pour tous les cours suivis et réussis de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire. Le nombre d'unités rattachées à un cours dépend du nombre d'heures allouées à ce cours. À la formation générale, une unité correspond à environ 25 heures de cours ou d'activités scolaires, alors qu'en formation professionnelle une unité correspond à environ 15 heures.

## Régime de sanction des études

Les exigences pour l'obtention du diplôme d'études secondaires sont fixées par règlement du gouvernement. À la formation générale des jeunes, elles ont évolué en quatre étapes désignées par l'expression « régime de sanction des études ». Le régime J1 regroupe les différentes exigences imposées avant 1989. Le régime J2 comprend les exigences en vigueur de 1989 à 1997. Les élèves devaient alors accumuler au moins 130 unités de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire, dont obligatoirement les unités liées à la langue d'enseignement de 5<sup>e</sup> secondaire, à la langue seconde de 4<sup>e</sup> secondaire pour l'élève recevant son enseignement en français (5<sup>e</sup> secondaire pour l'élève dont la langue d'enseignement est l'anglais) et à l'histoire du Québec et du Canada de 4<sup>e</sup> secondaire et les unités d'enseignement moral ou d'enseignement religieux catholique ou protestant de la 4<sup>e</sup> ou de la 5<sup>e</sup> secondaire.

Depuis 1997, les exigences de sanction des études secondaires pour le jeune élève composent le régime J3 de la sanction des études. À l'éducation des adultes, depuis 1989, l'élève adulte (âgé d'au moins 16 ans) est soumis au régime A2. Les éléments composant les deux régimes en vigueur sont présentés ci-dessous dans le chapitre intitulé « Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires ».

## Diplôme

L'élève inscrit à l'école secondaire ou au centre d'éducation des adultes peut obtenir le diplôme d'études secondaires s'il remplit les conditions d'obtention du diplôme. Ce document officiel est accompagné d'un relevé de notes (formation générale des jeunes et formation professionnelle) ou un relevé des apprentissages (formation générale des adultes) précisant les résultats obtenus aux cours suivis. En formation professionnelle, l'élève peut obtenir un diplôme d'études professionnelles ou une attestation de spécialisation professionnelle mentionnant le métier, la profession ou la spécialisation.

## 4. Désignation des cours

Chaque cours au secteur de la formation générale des jeunes est identifié par un code composé de six chiffres. En règle générale, le 1<sup>er</sup> chiffre indique le type de formation (formation générale ou formation professionnelle) et la langue d'enseignement du cours (français ou anglais). Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> chiffres indiquent le programme de formation générale. Le 4<sup>e</sup> chiffre indique l'année du secondaire pendant laquelle le cours se donne normalement. Ainsi, Mathématiques 068-436 est un programme de 4<sup>e</sup> secondaire alors que le 068-536 est un programme de Mathématiques de 5<sup>e</sup> secondaire. Pour les cours récents, la 5<sup>e</sup> position n'a plus de signification particulière alors qu'au début des années 80 elle précisait la responsabilité du contenu du cours (ministériel obligatoire, ministériel optionnel ou local). Le 6<sup>e</sup> chiffre indique le nombre d'unités qui sont rattachées à ce cours aux fins de sanction. Par exemple, Mathématiques 068-436.

Au secteur de la formation générale des adultes, le code est composé de valeurs alphanumériques. Les trois premières positions indiquent la discipline ou le type de services éducatifs. La dernière position indique le nombre d'unités liées à ce cours. Par exemple, ANG-5048-6.

**Remarque :** Dans le but de faciliter la lecture des relevés de notes produits par le ministère de l'Éducation au cours des années, nous mentionnerons dans le présent document tous les codes d'épreuves de même classe passés ou actuels utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves dans les matières obligatoires pour le diplôme d'études secondaires ou pour l'accès à l'enseignement postsecondaire. Dans les autres cas, seuls les codes de cours actifs seront mentionnés. Les numéros de codes en caractère gras désignent les codes actuellement en vigueur.

## 5. Répartition du temps et charge de cours

Le tableau qui suit présente les matières obligatoires que doit suivre l'élève inscrit dans une école secondaire en formation générale des jeunes pour l'année scolaire 2004-2005. Des cours élaborés localement (non soumis à

l'approbation du ministre) peuvent compléter l'horaire de l'élève. Le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option est déterminé par chaque établissement.

MATIÈRES	Année du secondaire et nombre d'unités				
	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
Langue d'enseignement (fr. ou angl.)	6	6	6	6	6
Langue seconde (angl. ou fr.)	4	4	4	4	4
Mathématiques	6	6	4	6	4
Éducation physique	2	2	2	2	2
Enseignement moral et religieux confessionnel ou enseignement moral	2	2			
Éthique et culture religieuse				2	
Arts	4	4	2		
Biologie			4		
Écologie	4				
Éducation économique					4
Géographie du Québec et du Canada			4		
Géographie générale	4				
Histoire du Québec et du Canada				4	
Histoire générale		4			
Sciences physiques		4		6	
Matières à option			6	2	12

(Instruction 2004-2005)

## 6. Structure du programme d'études

À compter de septembre 2005, le Programme de formation de l'école québécoise réformant les programmes d'études sera progressivement d'application obligatoire en commençant par les élèves de la 1<sup>re</sup> année du premier cycle du secondaire. De plus, une nouvelle grille-matières s'appliquera. Quant aux règles de sanction actuelles, elles demeureront en vigueur jusqu'en mai 2011, soit une année après l'introduction de nouvelles règles pour les élèves soumis au Programme de formation.

Même si les programmes d'études sont prescrits par le ministère de l'Éducation, les méthodes d'enseignement sont en grande partie laissées à la discrétion des commissions scolaires, des écoles et des enseignants et enseignantes. Le ministre de l'Éducation approuve les manuels scolaires utilisés dans les écoles.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

L'évaluation des apprentissages est une responsabilité partagée entre le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires. Ces derniers sont autorisés à préparer et à faire subir des épreuves dans la plupart des disciplines. En formation générale, la note de passage est de 60 p. 100.

Tous les programmes d'études de formation générale réussis en 4<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> secondaire sont pris en considération pour la sanction des études secondaires. Tous les cours réussis en formation professionnelle sont également pris en considération, sauf les cours réussis dans un programme menant à une attestation de formation professionnelle (métiers semi-spécialisés).

En formation générale des jeunes, le ministre de l'Éducation impose des épreuves uniques dans les matières obligatoires pour l'obtention du diplôme et dans certaines matières exigées pour l'admission à l'enseignement postsecondaire. L'évaluation des cours qui ne font pas l'objet d'une épreuve unique relève de l'organisme scolaire. En formation générale des adultes et en formation professionnelle, des épreuves sont imposées par le ministère pour certains cours alors que l'élaboration des autres épreuves doit être réalisée par l'établissement d'enseignement, selon les directives ministérielles.

Lorsque l'élève subit une épreuve unique, le résultat final inscrit au relevé de notes officiel est, en règle générale, composé par l'addition de deux notes : 50 p. 100 de la note de l'épreuve unique et 50 p. 100 de la note attribuée par l'école, après modération. Dans les autres cas, le résultat est composé en totalité de la note ou de la mention « succès » ou « échec » attribuée par l'établissement.

Les résultats obtenus dans les disciplines où une épreuve unique est imposée sont l'objet d'un traitement statistique afin d'être comparables d'une école à l'autre, d'une classe à l'autre et d'un élève à l'autre. Depuis 1974, dès qu'un établissement transmet des notes pour des élèves appartenant à un groupe d'au moins deux élèves, la modération est appliquée. Au cours de cette opération, la moyenne et l'écart-type (c'est-à-dire la distribution des notes autour de la moyenne) des notes obtenues à l'épreuve unique par les élèves d'un groupe donné sont comparés aux notes transmises par l'école pour ces mêmes élèves. Si une différence existe entre les deux distributions, celle des notes d'école est ramenée, par la modération, à la distribution de l'épreuve unique.

## **8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires**

### **Formation générale des jeunes**

Depuis 1997, l'élève inscrit en formation générale des jeunes doit accumuler au moins 54 unités comprenant obligatoirement 20 unités de 5<sup>e</sup> secondaire. La réussite des cours suivants est obligatoire :

- Langue d'enseignement de 5<sup>e</sup> secondaire;
- Langue seconde de 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> secondaire pour les francophones et de 5<sup>e</sup> secondaire pour les anglophones;
- Histoire du Québec et du Canada de 4<sup>e</sup> secondaire.

### **Formation générale des adultes**

En ce qui concerne l'adulte qui a commencé son secondaire après le 1<sup>er</sup> juillet 1989 et avant le 1<sup>er</sup> juillet 2007, le ministre décerne le diplôme d'études secondaires à celui qui a accumulé au moins 54 unités de 4<sup>e</sup> ou de 5<sup>e</sup> secondaire, réparties de la manière suivante :

- 12 unités de langue d'enseignement dont au moins six de 5<sup>e</sup> secondaire;
- six unités de langue seconde de 4<sup>e</sup> ou de 5<sup>e</sup> secondaire, pour l'adulte dont la langue d'enseignement est le français et obligatoirement de 5<sup>e</sup> secondaire pour l'adulte dont la langue d'enseignement est l'anglais;
- 36 unités de matières à option dont au moins 18 de 5<sup>e</sup> secondaire.

Le nombre d'unités de langue d'enseignement et de langue seconde ne peut excéder 36 unités. Pour l'obtention d'un tel diplôme, l'adulte doit avoir obtenu les unités d'au moins un cours de 5<sup>e</sup> secondaire dispensé par un centre d'éducation des adultes.

# Contenu des cours

## 9. Anglais

### Cours dont la réussite est obligatoire pour l'obtention du diplôme

#### Anglais, langue maternelle

Codes des cours :

- 1<sup>re</sup> secondaire : **630-116**; (**ENG-1061-3** et **ENG-1062-3**)
- 2<sup>e</sup> secondaire : **630-216**; (**ENG-2061-3** et **ENG-2062-3**)
- 3<sup>e</sup> secondaire : **630-316**; (**ENG-3061-3** et **ENG-3062-3**)
- 4<sup>e</sup> secondaire : **630-416**; (**ENG-4061-3** et **ENG-4062-3**)
- 5<sup>e</sup> secondaire : 628-526; 631-516; 631-563; 631-526; 632-516 ou (ENG-5130-3 et ENG-5132-3 ou **ENG-5061-3** et **ENG-5062-3**); 631-053; 631-536; 631-063; 631-553; **630-516**

L'élève inscrit dans une école autorisée à dispenser l'enseignement en langue anglaise doit suivre un cours d'anglais langue d'enseignement à chacune des années du primaire et du secondaire. Les programmes d'études d'anglais langue d'enseignement conçoivent l'enseignement de la langue d'une façon intégrée. La langue est perçue comme un instrument de communication et d'appropriation de la culture et un moyen de structurer les idées et les expériences. Ces programmes insistent sur le processus de communication et sur le contexte entourant cette communication. Bien que les buts de l'ensemble du programme restent identiques pour chaque année scolaire, les attentes augmentent au fur et à mesure que les élèves parviennent à maturité. Un choix d'œuvres variées est proposé parmi la poésie, le théâtre, le roman et l'essai, ainsi que des articles sur les arts de la communication, l'écriture et les médias.

L'élève qui démontre une maîtrise suffisante des objectifs du programme d'études d'anglais langue d'enseignement de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire recevra six unités de sanction de 4<sup>e</sup> et six unités de 5<sup>e</sup> secondaire. Cependant, l'élève inscrit dans une école francophone devra d'abord démontrer l'atteinte du niveau de compétence attendu en français langue d'enseignement de 5<sup>e</sup> secondaire avant de recevoir les unités de sanction liées à l'anglais langue d'enseignement.

L'élève qui a obtenu les unités de 5<sup>e</sup> secondaire en anglais langue d'enseignement est en mesure de produire un texte en prenant en considération les éléments de contexte afin de produire un effet délibéré sur l'interlocuteur. Il maîtrise les conventions d'écriture de la forme du texte choisi. Il organise de façon satisfaisante son texte et fait un usage adéquat du vocabulaire d'usage courant. Il est en mesure d'expliquer ses choix d'écriture et il établit des liens entre son texte et des œuvres littéraires appropriées.

Il a aussi démontré sa compétence à lire en anglais. Pour ce faire, il peut dégager et expliquer les idées contenues dans un texte imposé. Il fait des liens entre les idées du texte lu et celles mises en avant dans une œuvre littéraire. Il émet un point de vue personnel en liens avec le texte lu et il communique son analyse d'au moins deux techniques d'écriture d'une auteure ou d'un auteur.

#### Anglais langue seconde

L'élève jeune ou adulte recevant son enseignement en français doit obtenir au moins les unités liées à l'anglais langue seconde de 4<sup>e</sup> secondaire (10<sup>e</sup> année) pour obtenir son diplôme d'études secondaires. Cependant, pour accéder au collège, l'élève doit avoir obtenu les unités d'anglais langue seconde de 5<sup>e</sup> secondaire.

Code des cours :

- 1<sup>re</sup> secondaire : **134-114**; **ANG-1001-6**

- 2<sup>e</sup> secondaire : **134-214; ANG-2001-6**
- 3<sup>e</sup> secondaire : **134-314; ANG 3007-6**
- 4<sup>e</sup> secondaire : 134-414; 135-442; 135-932; 135-412; 135-454 ou (ANG-5048-6; ANG-5056-6; ANG-4036-6; **ANG-4436-6**); 135-932; 135-422; 135-912; 136-424; 135-432; 135-922; 136-484; **156-424**
- 5<sup>e</sup> secondaire : 134-514; 135-542; 135-022; 135-042; 135-082; 135-092; 135-522; 135-554; 135-582; 135-592; 136-584; 136-524; **156-544** ou (ANG-5049-6; ANG-5054-6; ANG-5055-6; ANG-5057-6; **ANG-5554-6; ANG-5555-6**)

L'élève ayant un handicap auditif ou présentant une évaluation médicale reconnue par l'organisme scolaire peut être exempté par le ministre de l'obligation de réussir ou de suivre le cours d'anglais langue seconde. Lorsqu'un élève exempté aura répondu à toutes les autres exigences d'obtention du diplôme, la mention « XMT » au cours d'anglais sera inscrite au relevé de notes et les unités de sanction liées à ce cours seront accordées.

Les objectifs des programmes d'études visent à rendre l'élève conscient des diverses techniques pour comprendre ou transmettre des messages. Ils insistent davantage sur le message véhiculé que sur sa forme correcte. Les habiletés d'écoute, de lecture, orales et d'écriture sont toujours mises en contexte et cohérentes avec l'âge et l'intérêt des élèves.

L'élève réussissant les cours au secteur jeune recevra quatre unités de sanction liées à l'anglais langue seconde de 4<sup>e</sup> secondaire et quatre unités de 5<sup>e</sup> secondaire. Pour sa part, l'élève inscrit à l'éducation des adultes recevra jusqu'à six unités par année d'études. Les unités sont accordées après que l'élève a démontré une maîtrise suffisante à comprendre un discours oral et un discours écrit et qu'il a produit un discours oral et un discours écrit selon les exigences des programmes d'études. Le discours oral produit par l'élève doit être facile à suivre et être grammaticalement juste ou bien développé. Quant au texte produit par l'élève, il doit comprendre au moins 150 mots, être compréhensible dans son ensemble sans interprétation dès la première lecture et satisfaire aux exigences de la consigne.

## 10. Français langue première

Code des cours :

- 1<sup>re</sup> secondaire : **128-116; (FRA-1031-3 et FRA-1032-2 et FRA-1033-1)**
- 2<sup>e</sup> secondaire : **128-216; (FRA-2031-3 et FRA-2032-2 et FRA-2033-1)**
- 3<sup>e</sup> secondaire : **128-316; (FRA-3033-2 et FRA-3035-1 et FRA-3037-3)**
- 4<sup>e</sup> secondaire : **128-416; (FRA-4061-3 et FRA-4062-3)**
- 5<sup>e</sup> secondaire : 128-536; 128-586; 132-586; 130-516; 131-013; 131-513; 131-523; 131-533; **129-536;** 132-516 ou (FRA-5104-4; FRA-5121-1 et FRA-5122-1 et FRA-5123-3 et FRA-5124-1; **FRA-5141-1 et FRA-5142-2 et FRA-5143-3**)

Dans les écoles secondaires francophones du Québec, l'élève doit suivre un cours de français langue d'enseignement à chacune des cinq années de son parcours. En septembre 1997, un programme d'études renouvelé a été appliqué de façon progressive, c'est-à-dire une année du secondaire à la fois. En septembre 2005, ce programme sera progressivement remplacé par le Programme de formation. Ces programmes ont en commun la poursuite de compétences en lecture (40 p. 100), en écriture (50 p. 100) et en communication orale (10 p. 100).

À la fin du secondaire, l'élève doit appliquer adéquatement les stratégies d'écriture dans un texte d'au moins 500 mots. La qualité du texte argumentatif est évaluée sous l'angle de la cohérence de l'argumentation et du respect du code linguistique.

L'élève doit aussi démontrer sa maîtrise des stratégies de lecture. Après la lecture de textes littéraires de type narratif, il doit être en mesure d'établir des liens entre ceux-ci, d'en construire le sens et d'y réagir.

Enfin, il doit être en mesure d'exprimer ses idées de façon précise dans diverses situations, particulièrement au cours de situations telles que la discussion, l'exposé ou le débat. Il doit notamment être capable d'exprimer ses sentiments, ses points de vue et ses connaissances dans différents domaines, dont celui de la langue elle-même.

## 11. Français langue seconde

Code des cours

- 1<sup>re</sup> secondaire : **634-114; FRE-1091-6; FRE-1092-6**
- 2<sup>e</sup> secondaire : **634-214; FRE-2091-6**
- 3<sup>e</sup> secondaire : **634-314; FRE-3091-6**
- 4<sup>e</sup> secondaire : **634-414; FRE-4091-6**
- 5<sup>e</sup> secondaire : 633-022; 635-042; 635-572; 633-522; 635-052; 635-542; 634-514; 635-062; 635-552; 635-072; 635-562; **634-594**; 635-514 ou (FRE-5070-6; FRE-5071-6; FRE-5068-6; FRE-5069-6; **FRE-5091-6**)

Pour l'obtention du diplôme d'études secondaires, l'élève jeune ou adulte doit obtenir au moins quatre unités liées au français langue seconde de 5<sup>e</sup> secondaire (11<sup>e</sup> année). L'élève ayant un handicap auditif ou présentant une évaluation médicale reconnue par la commission scolaire peut être exempté par le ministre de l'obligation de réussir ou de suivre le cours d'anglais langue seconde. De même, l'élève qui n'a pas la citoyenneté canadienne et qui séjourne temporairement au Québec peut être exempté de la réussite du français langue seconde. Lorsqu'un élève exempté aura répondu à toutes les autres exigences d'obtention du diplôme, la mention « XMT » au cours de français sera inscrite au relevé de notes et les unités de sanction liées à ce cours seront accordées.

À la fin du cours de français langue seconde de 5<sup>e</sup> secondaire, l'élève doit être capable de donner des renseignements sur lui-même, d'inciter quelqu'un à agir, de réagir à des faits et à des événements, d'exprimer et de défendre son point de vue et de rapporter les propos de quelqu'un.

## 12. Français (immersion)

Des classes d'accueil et des classes d'immersion ont été créées pour faciliter l'insertion à l'école française des élèves non francophones qui s'inscrivent pour la première fois au secteur français d'enseignement et qui n'ont pas une connaissance suffisante du français pour pouvoir suivre avec profit les cours dispensés dans les classes ordinaires. Le stage en classe d'accueil ou de francisation est d'une durée moyenne de 10 mois. Au cours de ce stage, l'élève reçoit prioritairement un enseignement intensif du français.

Les classes d'accueil reçoivent des élèves qui demeurent au Québec depuis moins de cinq ans alors que les classes de francisation sont ouvertes aux élèves résidents du Québec depuis plus de cinq ans.

Le programme d'études de français en classe d'accueil et en classe d'immersion diffère des programmes de français langue seconde du fait qu'il vise à rendre l'élève capable de fonctionner dans une classe ordinaire. Il vise donc une appropriation plus poussée de la langue française que celle demandée à l'élève inscrit au programme de français langue seconde, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Par ailleurs, pour l'élève inscrit à l'école anglaise, l'école peut adopter un programme d'études local visant l'enseignement intensif du français. Cependant, aux fins de sanction des études secondaires, cet élève doit démontrer la maîtrise des objectifs visés par le programme d'études de français langue seconde.

## 13. Mathématiques

En 4<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> secondaire, l'élève doit suivre un des trois programmes d'études en mathématiques, déterminé en fonction de ses acquis. Il est possible pour un même élève de réussir plusieurs de ces cours. Cependant, un maximum de six unités de sanction est pris en compte annuellement aux fins d'obtention du diplôme.

Les unités de sanction liées aux cours de mathématiques ne sont pas exigées pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. Cependant, ces unités sont requises pour l'admission à l'enseignement postsecondaire et pour l'admission à de nombreux programmes de formation professionnelle.

Les programmes dits de base sont les suivants :

- 1<sup>re</sup> secondaire : **068-116; 568-116**; (MAT-1005-2 et MAT-1006-2 et MAT-1007-2) ou (MTH-1005-2 et MTH-1006-2 et MTH-1007-2)
- 2<sup>e</sup> secondaire : **068-216; 568-216**; (MAT-2006-2 et MAT-2007-2 et MAT-2008-2) ou (MTH-2006-2 et MTH-2007-2 et MTH-2008-2)
- 3<sup>e</sup> secondaire : **068-314; 568-314**; (MAT-3001-2 et MAT-3002-2 et MAT-3003-2) ou (MTH-3001-2 et MTH-3002-2 et MTH-3003-2)
- 4<sup>e</sup> secondaire : 064-414; 564-414; 064-416; 564-416; **068-416** ou **568-416** ou (MAT-4057-3) ou (MTH-4057-3) (MAT-4065-2 et MAT-4066-1 et MAT-4067-2 et MAT-4068-1) ou (MTH-4065-2 et MTH-4066-1 et MTH-4067-2 et MTH-4068-1); MAT-4101-2 et MAT-4102-1 et MAT-4103-1 et MAT-4104-2) ou (MTH-4101-2 et MTH-4102-1 et MTH-4103-1 et MTH-4104-2)
- 5<sup>e</sup> secondaire : 064-574; 564-574; **068-514** ou **568-514** ou (MAT- 5051-3 ou MAT-5083-1 et MAT-5084-2 et MAT-5085-1) ou (MTH-5051-3 ou MTH-5083-1 et MTH-5084-2 et MTH-5085-1); (MAT-5101-1 et MAT-5102-1 et MAT-5103-1 et MAT-5104-1) ou (MTH-5101-1 et MTH-5102-1 et MTH-5103-1 et MTH-5104-1)

Les programmes intermédiaires sont les suivants :

- 4<sup>e</sup> secondaire : **068-426** ou **568-426** ou (MAT-4065-2 et MAT-4066-1 et MAT-4067-2 et MAT-4068-1 et MAT-4058-1 et MAT-4060-1 et MAT-4061-2) ou (MTH-4065-2 et MTH-4066-1 et MTH-4067-2 et MTH-4068-1 et MTH-4058-1 et MTH-4060-1 et MTH-4061-2) ou (MAT-4101-2 et MAT-4102-1 et MAT-4103-1 et MAT-4104-2 et MAT-4105-1 et MAT-4106-1 et MAT-4107-1 et MAT-4108-1 et MAT-4109-1; MTH-4101-2 et MTH-4102-1 et MTH-4103-1 et MTH-4104-2 et MTH-4105-1 et MTH-4106-1 et MTH-4107-1 et MTH-4108-1 et MTH-4109-1).
- 5<sup>e</sup> secondaire : **068-526** ou **568-526** ou (MAT-5101-1 et MAT-5102-1 et MAT-5105-1 et MAT-5106-1 et MAT-5107-2 et MAT-5108-2 et MAT-5109-1) ou (MTH-5101-1 et MTH-5102-1 et MTH-5105-1 et MTH-5106-1 et MTH-5107-2 et MTH-5108-2 et MTH-5109-1).

Les programmes approfondis dont la réussite est exigée pour l'élève désirant poursuivre sa formation, notamment en sciences, sont les suivants :

- 4<sup>e</sup> secondaire : 064-436; 564-436; **068-436** ou **568-436** ou (MAT-4065-2 et MAT-4066-1 et MAT-4067-2 et MAT-4068-1 et MAT-4058-1 et MAT-4059-1 et MAT-4060-1 et MAT-4061-2) ou (MTH-4065-2 et MTH-4066-1 et MTH-4067-2 et MTH-4068-1 et MTH-4058-1 et MTH-4059-1 et MTH-4060-1 et MTH-4061-2); (MAT-4101-2 et MAT-4102-1 et MAT-4103-1 et MAT-4104-2 et MAT-4105-1 et MAT-4106-1 et MAT-4107-1 et MAT-4108-1 et MAT-4109-1 et MAT-4110-1 et MAT-4111-2) ou (MTH-4101-2 et MTH-4102-1 et MTH-4103-1 et MTH-4104-2 et MTH-4105-1 et MTH-4106-1 et MTH-4107-1 et MTH-4108-1 et MTH-4109-1 et MTH-4110-1 et MTH-4111-2).
- 5<sup>e</sup> secondaire : 064-536; 564-536; **068-536; 568-536** ou (MAT-5076-1 et MAT-5077-1 et MAT-5078-1 et MAT-5079-1 et MAT-5080-1 et MAT-5081-2 et MAT-5082-2) ou (MTH-5076-1 et MTH-5077-1 et MTH-5078-1 et MTH-5079-1 et MTH-5080-1 et MTH-5081-2 et MTH-5082-2) ou (MAT-5101-1 et MAT-5102-1 et MAT-5105-1 et MAT-5106-1 et MAT-5107-7 et MAT-5108-2 et MAT-5109-1 et MAT-5110-1 et MAT-5111-2) ou (MTH-5101-1 et MTH-5102-1 et MTH-5105-1 et MTH-5106-1 et MTH-5107-7 et MTH-5108-2 et MTH-5109-1 et MTH-5110-1 et MTH-5111-2); MAT-5051-3;

MAT-5052-3; MAT-5053-3; MAT-5054-3; MAT-5055-3; MTH-5051-3; MTH-5052-3; MTH-5053-3; MTH-5054-3; MTH-5055-3.

À la fin du secondaire, l'élève doit maîtriser des concepts d'algèbre, de géométrie et de statistique. Il doit être en mesure d'appliquer une combinaison de notions acquises antérieurement et il doit démontrer sa compétence à résoudre des problèmes.

## 14. Sciences de la nature

En 1<sup>re</sup> secondaire, l'élève doit suivre le programme d'écologie 039-114 ou 539-114. En 2<sup>e</sup> secondaire, le programme sciences physiques 056-214 ou 556-214 est obligatoire. Le programme de biologie 035-314 ou 535-314 doit être suivi en 3<sup>e</sup> secondaire.

En 4<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> secondaire, l'élève peut suivre divers programmes d'études en sciences et technologies en fonction de son projet de formation. Cependant, l'élève doit obligatoirement suivre le cours de sciences physiques de 4<sup>e</sup> secondaire.

### Les cours de sciences offerts en 4<sup>e</sup> secondaire sont les suivants :

#### A. Sciences physiques

056-416; 056-436; 556-416; 556-436; **056-486** ou **556-486** ou (SCP-4010-2 et SCP-4011-2 et SCP-4012-2; PSC-4010-2 et PSC-4011-2 et PSC-4012-2).

L'élève qui a obtenu les unités de sanction maîtrise les concepts de structure, de matière, de phénomènes électriques et de phénomènes ioniques. Il est en mesure d'appliquer une combinaison de notions se rapportant aux réalités scientifiques et technologiques et il est capable d'appliquer la méthode scientifique et les notions dans l'accomplissement d'une tâche pratique en laboratoire.

#### B. Sciences physiques approfondies

056-430; 556-430

En complément au programme de base, l'élève peut suivre un cours supplémentaire qui vise l'approfondissement des contenus. La réussite de ce cours n'accorde pas d'unités de sanction.

### Les cours de sciences offerts en 5<sup>e</sup> secondaire sont les suivants :

#### Chimie

**051-584** ou **551-584** ou (CHI-5041-2 et CHI-5042-2 et CHI-5043-2; CHE-5041-2 et CHE-5042-2 et CHE-5043-2).

L'élève qui a obtenu les unités liées à ces cours a approfondi les concepts de matière et d'énergie par l'investigation de comportements des gaz et des énergies mises en jeu dans des réactions chimiques et qui influencent diverses réactions chimiques. Il a été sensibilisé à la science, à ses capacités et à ses limites.

#### Physique

054-584 ou 554-584 ou (PHY-5041-2 et PHY-5042-2 et PHY-5043-2; PHS-5041-2 et PHS-5042-2 et PHS-5043-2).

L'élève qui a obtenu les unités liées à ces cours a approfondi des concepts de matière et d'énergie par l'investigation de phénomènes lumineux afin de découvrir certains comportements de la lumière et de

comprendre le fonctionnement d'appareils optiques et de comportements d'objets en mouvement pour en découvrir les causes et comprendre les transferts d'énergie qui en résultent. Il a été sensibilisé à la science, à ses capacités et à ses limites.

## 15. Sciences humaines

En 1<sup>re</sup> secondaire, l'élève doit suivre le programme de géographie 092-114 ou 592-114. En 2<sup>e</sup> secondaire, le programme d'histoire générale 085-214 ou 585-214 est obligatoire. Le programme de géographie du Québec et du Canada 094-314 ou 594-314 doit être suivi en 3<sup>e</sup> secondaire.

En 4<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> secondaire, l'élève peut suivre divers programmes d'études de sciences humaines. La réussite du cours d'histoire du Québec et du Canada de 4<sup>e</sup> secondaire est obligatoire aux fins d'obtention du diplôme pour l'élève inscrit en formation générale des jeunes. De plus, conformément à la grille-matières déterminée par le Régime pédagogique, l'élève jeune doit suivre le cours d'éducation économique de 5<sup>e</sup> secondaire.

### Histoire du Québec et du Canada

**085-414** ou **585-414** ou (**HIS-4016-2** et **HIS-4017-2**; **HTS-4016-2** et **HTS-4017-2**; **HIS-4019-5**; **HTS-4019-5**; **HIS-5034-6**; **HST-5034-6**; **HIS-5036-2** et **HIS-5038-2**; **HTS-5036-2** et **HTS-5038-2**)

L'élève qui a obtenu les unités liées à ces cours a une vue d'ensemble du passé québécois et canadien, de ses origines à nos jours, l'accent étant mis sur l'interaction des facteurs socioéconomiques, politiques et culturels. Il maîtrise des habiletés relatives à l'analyse historique des phénomènes sociaux dans le cadre de la démarche historique. Dans les cours, l'accent est mis particulièrement sur : l'empire français d'Amérique; la société canadienne sous le Régime français; la Conquête et les débuts du Régime britannique; les débuts du parlementarisme; le Québec et la Confédération; le développement industriel; et le Québec contemporain.

### Éducation économique

**102-514** ou **502-514**

L'élève qui a obtenu les unités liées à ce cours connaît des principes et des caractéristiques de l'organisation économique de sa société. Il maîtrise l'habileté à analyser des phénomènes, des organisations et des réalités économiques.

## Autres

### 16. Cours préalables ou associés

Sans objet.

### 17. Autres genres de programmes ou de cours

Programmes élaborés par le ministère.

#### Éducation physique

- 1<sup>re</sup> secondaire : **044-112**; **544-112**
- 2<sup>e</sup> secondaire : **044-212**; **544-212**
- 3<sup>e</sup> secondaire : **044-312**; **544-312**
- 4<sup>e</sup> secondaire : **044-412**; **544-412**
- 5<sup>e</sup> secondaire : **044-512**; **544-512**

## Enseignement moral et religieux catholique

- 1<sup>re</sup> secondaire : **072-112; 572-112; 079-112**
- 2<sup>e</sup> secondaire : **072-212; 572-212**

## Enseignement moral et religieux protestant

- 1<sup>re</sup> secondaire : **074-112; 574-112**
- 2<sup>e</sup> secondaire : **074-212; 574-212**

## Enseignement moral

- 1<sup>re</sup> secondaire : **076-112; 576-112; 078-112; 578-112**
- 2<sup>e</sup> secondaire : **076-212; 576-212; 078-212; 578-212**
- 4<sup>e</sup> secondaire : **081-412; 581-412**

## Arts

### Musique

- 1<sup>re</sup> secondaire : **169-114; 669-114**
- 2<sup>e</sup> secondaire : **169-214; 669-214**
- 3<sup>e</sup> secondaire : **169-312; 669-312**

### Danse

- 1<sup>re</sup> secondaire : **173-114; 673-114**
- 2<sup>e</sup> secondaire : **173-214; 673-214**
- 3<sup>e</sup> secondaire : **173-312; 673-312**

### Art dramatique

- 1<sup>re</sup> secondaire : **170-114; 670-114**
- 2<sup>e</sup> secondaire : **170-214; 670-214**
- 3<sup>e</sup> secondaire : **170-312; 670-312**

### Arts plastiques

- 1<sup>re</sup> secondaire : **180-114; 680-114**
- 2<sup>e</sup> secondaire : **180-214; 680-214**
- 3<sup>e</sup> secondaire : **180-312; 680-312**

## Programmes élaborés localement

Seuls les programmes locaux de plus de quatre unités font l'objet d'une approbation du ministre.

## 18. Évaluation des études faites à l'étranger

Pour l'élève inscrit en formation générale des jeunes, aucune équivalence de cours n'est accordée pour des cours suivis à l'extérieur du système scolaire du Québec, sauf pour des études en musique.

La personne inscrite à un service d'enseignement de la formation générale des adultes peut se voir attribuer des équivalences pour des cours réussis au Canada, à l'extérieur du Québec.

L'élève qui vient d'un pays étranger doit faire évaluer son dossier, à des fins de classement scolaire, par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) du Québec.

## **19. Personne-ressource**

**M. Jean-Guy Hamel, chef de service**

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Direction de la sanction des études

675, boulevard René-Lévesque Est

Aile René-Lévesque, 4e étage

Québec (Québec) G1R 6C8

Téléphone : (418) 646-1967

Télécopieur : (418) 644-6909

courriel : jean-guy.hamel@mels.gouv.qc.ca



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

**Saskatchewan**

## Table des matières

Sommaire .....	3
1. Introduction .....	3
2. Structure du système scolaire .....	3
3. Explication des termes utilisés .....	3
4. Désignation des cours .....	5
5. Répartition du temps et charge de cours .....	6
6. Structure du programme d'études .....	6
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	6
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	6
Contenu des cours .....	9
9. Anglais langue première .....	9
10. Français langue première .....	11
11. Français langue seconde .....	11
12. Français (immersion) .....	12
13. Mathématiques .....	13
14. Sciences de la nature .....	14
15. Sciences humaines .....	17
Autres .....	21
16. Cours préalables ou associés .....	21
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	21
18. Évaluation des études faites à l'étranger .....	23
19. Personne-ressource .....	23

# Sommaire

## 1. Introduction

En Saskatchewan, le système scolaire comprend le système scolaire public, le système scolaire catholique, la Division scolaire francophone et huit écoles secondaires privées (à valeur historique). Tous sont financés par le gouvernement provincial.

En outre, les écoles suivantes dispensent, elles aussi, les programmes d'études de la province et peuvent soumettre les dossiers scolaires au ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan en vue d'obtenir la délivrance du document officiel « Relevé de notes — Certificat d'études secondaires » :

- 18 écoles religieuses indépendantes;
- 44 écoles des Premières nations;
- 1 école privée (à but lucratif);
- 1 école en dehors de la province (à Hong Kong).

Les établissements postsecondaires suivants sont autorisés à dispenser des cours de niveau 30 sanctionnés par un certificat d'études secondaires de 12<sup>e</sup> année pour adulte (équivalant au même certificat d'études secondaires du programme régulier) :

- Institut des sciences et de la technologie de la Saskatchewan (ISTS);
- collèges régionaux;
- *Saskatchewan Indian Institute of Technology* (SITT) – (institut indien de la technologie de la Saskatchewan);
- Institut technique Dumont.

La Saskatchewan procède au renouvellement de ses programmes d'études depuis 10 ans et est en train d'implanter de nouveaux cours au secondaire (10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année). Les nouveaux cours sont mis en évidence par la désignation « Tronc » sur le relevé de notes, ce qui les distingue des anciens. Lorsque le nouveau programme sera complètement implanté et que l'ancien aura été abandonné, on éliminera la désignation « Tronc ».

## 2. Structure du système scolaire

L'année scolaire, qui compte 197 jours, se situe habituellement du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin de l'année suivante, avec quelques divergences minimales selon les systèmes. La plupart des écoles secondaires divisent l'année en deux semestres égaux, le premier semestre se terminant à la fin janvier. Depuis quelques années, certaines écoles font leur rentrée vers la fin de l'été (certaines écoles commençant dès la deuxième semaine d'août) et terminent plus tôt au printemps (dès la dernière semaine de mai, dans certains cas). La division des semestres se fait alors à la fin de décembre.

Au primaire, à l'intermédiaire et au secondaire, il y a à peu près 1500 minutes de temps d'enseignement par semaine.

## 3. Explication des termes utilisés

Primaire	de la 1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup> année
Intermédiaire	de la 6 <sup>e</sup> à la 9 <sup>e</sup> année
Secondaire	de la 10 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année

## Tronc commun

La réforme du programme comporte quatre composantes :

1. domaines d'études obligatoires;
2. apprentissage essentiel commun (AEC);
3. pédagogie différenciée;
4. cours choisis localement.

### 1. Domaines d'études obligatoires

Il s'agit des sept domaines inscrits au programme d'études qui sont obligatoires pour tous les élèves et qui sont enseignés tout au long du programme scolaire, du primaire au secondaire :

- la langue;
- les mathématiques;
- les sciences;
- les sciences humaines;
- l'hygiène;
- l'éducation artistique;
- l'éducation physique.

### 2. Apprentissage essentiel commun

Il s'agit des notions, des valeurs, des habiletés et des attitudes jugées importantes pour l'apprentissage dans toutes les matières scolaires. On les regroupe en six catégories :

- communication;
- initiation à l'analyse numérique;
- créativité et raisonnement critique;
- initiation à la technologie;
- apprentissage autonome;
- capacités et valeurs personnelles et sociales.

### 3. Pédagogie différenciée

La pédagogie différenciée permet aux enseignantes et enseignants et aux écoles d'adapter les stratégies d'enseignement, les ressources et l'environnement pédagogique pour répondre aux besoins d'une variété d'élèves.

### 4. Cours choisis localement

Les cours choisis localement sont destinés à répondre aux besoins en programmes au niveau local ou individuel. Ces cours peuvent être des cours élaborés par le ministère ou des cours élaborés localement.

#### Les cours élaborés localement

Ces cours pour le secondaire (désignation 10L, 20L et 30L) sont conçus par des commissions scolaires pour répondre à des besoins locaux auxquels ne répondent pas les programmes conçus par le ministère. Ils ne font donc généralement pas partie des domaines d'études obligatoires.

#### Les cours modifiés

Les cours modifiés reposent sur les cours élaborés par le ministère et ne sont autorisés que pour l'anglais, le français, les mathématiques, les sciences et les sciences humaines.

### Cours avancés

Ces cours (désignation 10A, 20A et 30A) sont enrichis au-delà de la norme. Les modifications apportées au programme d'études existant offrent les défis qui permettent de répondre aux besoins de chaque élève. La gamme des modifications doit respecter les critères stipulés dans les programmes d'études et les lignes directrices du ministère.

### Cours de base

Ces cours (désignation 11, 21 et 31) ont un moindre niveau de difficulté. La gamme des modifications doit satisfaire aux critères stipulés dans les programmes d'études et les lignes directrices du ministère.

Outre ces composantes, le tronc commun compte diverses initiatives qui guident l'élaboration et la sélection des ressources pédagogiques ainsi que l'enseignement en classe :

- apprentissage à base de ressources;
- éducation des Autochtones;
- équité entre les sexes;
- enseignement multiculturel;
- éducation spécialisée;
- développement professionnel;
- instruction;
- évaluation;
- identité, langue et culture (écoles fransaskoises).

## 4. Désignation des cours

Chaque cours se voit attribuer un titre et un numéro qui indique l'année :

Année	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>
Préparé à 100 p. 100 par le ministère	10	20	30
Modifié — avancé	10A	20A	30A
Modifié — de base	11	21	31
Élaboré localement	10L	20L	30L
Fait partie d'un programme de Baccalauréat international reconnu	10(IB)	20(IB)	30(IB)
Fait partie d'un programme scolaire indépendant reconnu	10(I)	20(I)	30(I)
Fait partie du Programme de reclassement dans les classes supérieures			30(AP)

### Types de cours

Pour les besoins du relevé de notes, les cours sont assortis d'une désignation qui témoigne de leur niveau de difficulté.

R = Régulier	(désignation 10, 20, 30)	Ces cours sont conçus pour la majorité des élèves.
A = Avancé	[désignation 10A, 20A, 30A, 20 (IB), 30 (IB), 30 (AP)]	Ces cours sont conçus pour les élèves qui ont un rendement scolaire avancé.
M = Modifié	(désignation 11, 21, 31)	Cours dont on a réduit le niveau de difficulté.
AE = Éducation alternative	(désignation 18, 28, 38)	Ces cours sont conçus pour les élèves ayant des besoins spéciaux; ils sont qualitativement différents des cours réguliers ou modifiés.

## 5. Répartition du temps et charge de cours

Chaque cours du secondaire vaut un certain nombre de crédits. Un crédit équivaut à une centaine d'heures d'enseignement.

## 6. Structure du programme d'études

Les deux grandes composantes du tronc commun sont les domaines d'études obligatoires et l'apprentissage essentiel commun. Les domaines d'études obligatoires sont les domaines dont l'étude est obligatoire pour tous les élèves. L'apprentissage essentiel commun représente « des notions, des valeurs, des habiletés et des démarches qui sont des bases importantes pour l'apprentissage dans n'importe quelle matière » (Introduction aux apprentissages essentiels communs : Manuel de l'enseignant, ministère de l'Éducation de la Saskatchewan).

Outre ces deux grandes composantes, le tronc commun prévoit des possibilités de pédagogie différenciée et permet les cours choisis localement (voir la définition au point 3 ci-dessus). Le ministère est conscient de la nécessité d'avoir un système d'éducation souple pour permettre aux écoles et aux enseignantes et enseignants de répondre à toute la gamme des besoins des élèves. La pédagogie différenciée permet aux enseignantes et enseignants et aux écoles d'adapter les stratégies d'enseignement, les ressources et l'environnement pédagogique pour répondre à ces besoins. Afin de répondre aux besoins en programmes au niveau local ou individuel, il est possible d'avoir recours à des cours choisis localement qui peuvent prendre la forme de cours élaborés par le ministère ou élaborés localement mais approuvés par le ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

Il n'y a pas d'examen établis par le ministère entre la 1<sup>re</sup> et la 11<sup>e</sup> année. Au secondaire (10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année), les écoles notent les élèves sous forme de pourcentage et communiquent ces résultats au ministère. Une note minimum de 50 p. 100 est exigée pour réussir un cours. Il y a des examens, établis par le ministère, pour les matières scolaires de la 12<sup>e</sup> année que les élèves sont tenus de passer uniquement si l'enseignante ou l'enseignant n'est pas agréé dans cette matière. La note finale est la moyenne des notes obtenues durant l'année scolaire (60 p. 100) et des notes obtenues à l'examen du ministère (40 p. 100). Il revient aux écoles de produire les bulletins scolaires.

**Relevé de notes** — Le relevé officiel des notes obtenues au secondaire est émis de façon centrale par le ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan.

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

### Programme régulier (programme anglais, programme fransaskois et programme d'immersion française)

Le programme régulier comprend des cours :

- préparés à 100 p. 100 par le ministère (désignation 10, 20, 30);

- modifiés au niveau local : avancés (désignation 10A, 20A, 30A) et de base (désignation 11, 21, 31) qui répondent à au moins 50 p. 100 des objectifs fixés par le ministère;
- élaborés localement (désignation L) dont le contenu peut être à 100 p. 100 local (original), tout en ayant un niveau de rigueur correspondant aux autres cours du ministère destinés au programme régulier;
- faisant partie du programme du Baccalauréat international (désignation IB);
- faisant partie du Programme de reclassement dans les classes supérieures (désignation AP);
- faisant partie des programmes d'études approuvés par le ministère et dispensés dans une école indépendante reconnue (désignation I).

## Exigences d'obtention du diplôme

**Pour obtenir le statut scolaire de 10<sup>e</sup> année**, les élèves doivent obtenir au moins huit crédits :

- English Language Arts A10 et B10 (pour le programme anglais);
- English Language Arts A10 ou B10 (un crédit à choisir), pour le programme fransaskois;
- English Language Arts A10 ou B10 (un crédit à choisir), pour le programme d'immersion française;
- un crédit à choisir entre Sciences humaines 10, Histoire 10 ou Études autochtones 10;
- Sciences humaines fransaskoises 10 (pour le programme fransaskois);
- Sciences 10;
- Mathématiques 10;
- trois cours au choix de niveau 10 ou supérieur.

**Pour obtenir le statut scolaire de 11<sup>e</sup> année**, les élèves doivent accumuler au moins 16 crédits :

- English Language Arts 20;
- Mathématiques 20.

**Pour obtenir le statut scolaire de 12<sup>e</sup> année**, les élèves doivent accumuler au moins 24 crédits (dont cinq doivent être du niveau de la 12<sup>e</sup> année) :

- les cours English Language Arts A30 et B30 sont obligatoires dans le programme anglais;
- English Language Arts A30 ou B30 (pour le programme fransaskois);
- English Language Arts A30 ou B30 (pour le programme d'immersion française);
- un crédit à choisir entre Sciences humaines 30, Histoire 30 ou Études autochtones 30 (exigence en matière d'études canadiennes);
- Sciences humaines fransaskoises 30 (pour le programme fransaskois);
- le cours de sciences humaines est également offert dans le programme d'immersion française;
- un crédit au niveau 20 ou 30 dans chacun des domaines d'études suivants : sciences de la nature et sciences humaines;
- les élèves doivent obtenir deux crédits en éducation artistique et en arts pratiques et appliqués de niveau 10, 20 ou 30;
- un crédit en hygiène ou en éducation physique de niveau 10, 20 ou 30.

D'après la politique actuelle de crédits, les élèves du secondaire doivent obligatoirement avoir à leur actif neuf cours au choix. Parmi ceux-ci, il doit y en avoir au moins six aux niveaux 20 et 30.

Pour répondre aux exigences des cours au choix, les élèves doivent choisir des cours parmi les domaines d'études obligatoires, les arts pratiques et appliqués, les langues et les cours élaborés localement.

De plus, les élèves peuvent obtenir un crédit pour une initiative personnelle d'apprentissage qui se déroule en dehors de l'école (le « crédit pour projet spécial », qui existe depuis septembre 1997).

## Programme bilingue et programme d'immersion française

- Un crédit en English Language Arts et un crédit en Français immersion à chacun des niveaux.
- Toutes les autres exigences de la politique régulière.
- Douze crédits découlant de cours donnés en français.
- Le cours Sciences humaines 30 donné dans le cadre du programme d'immersion peut servir à répondre aux exigences en matière d'études canadiennes de 12<sup>e</sup> année.
- Les cours suivis en français doivent totaliser quatre crédits en 10<sup>e</sup> année, huit crédits en 11<sup>e</sup> année et 12 crédits en 12<sup>e</sup> année.

## Programme fransaskois

- Un crédit en English Language Arts à chaque niveau ainsi que deux crédits en français au niveau 10, un au niveau 20 et deux au niveau 30;
- Tous les cours doivent être suivis en français (sauf English Language Arts).
- Le cours Sciences humaines fransaskoises 10 peut servir à répondre aux exigences du programme d'études sociales de 10<sup>e</sup> année.
- Le cours Sciences humaines fransaskoises 30 peut servir à répondre aux exigences en matière d'études canadiennes de 12<sup>e</sup> année.

## Programme de 12<sup>e</sup> année pour les adultes

(pour les adultes qui ont au moins 18 ans et qui n'ont pas fréquenté l'école depuis un an)

Un adulte peut obtenir le statut de 12<sup>e</sup> année sans avoir terminé les années précédentes, à condition d'accumuler un minimum de sept crédits de niveau 30. Cours obligatoires :

- English Language Arts A30 et B30;
- un crédit à choisir entre Sciences humaines 30, Histoire 30 et Études autochtones 30 (exigence en matière d'études canadiennes);
- un crédit de niveau 30 dans chacun des domaines des mathématiques et des sciences de la nature;
- deux crédits au choix de niveau 30;
- un crédit accordé pour connaissances déjà acquises peut être utilisé comme crédit au choix.

## Programme d'éducation alternative

Ce programme est conçu pour les élèves qui ne réussissent pas dans le programme régulier. C'est un programme local approuvé et conçu pour répondre aux besoins spéciaux des élèves qui doivent suivre un programme qualitativement différent de celui qui est dispensé dans le programme régulier.

Chaque année, l'élève doit suivre au minimum huit cours qui peuvent se présenter sous forme de diverses combinaisons de cours appartenant aux programmes régulier et alternatif.

Les élèves peuvent bénéficier d'une reconnaissance d'équivalence dans un programme d'éducation alternative de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année.

## Programme intégré fonctionnel

Ce programme est conçu à l'intention des élèves qui ont de graves incapacités multiples ou intellectuelles nécessitant un programme individualisé. Les élèves n'obtiennent pas de crédits pour chaque cours individuel, mais le ministère reconnaît leur participation régulière à un programme intégré fonctionnel qui se compose des domaines choisis par la commission scolaire parmi les options approuvées par le ministère.

Le document *Core Curriculum: Principles, Time Allocations, and Credit Policy* (tronc commun : principes, attribution du temps et politiques sur les crédits), publié en septembre 2000 par le ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan, donne plus d'information à ce sujet.

## Contenu des cours

Cette section donne des renseignements sur les nouveaux cours qui ont été élaborés ou qui sont en voie d'élaboration. Il reste un certain nombre de cours anciens que les élèves peuvent suivre en attendant que le nouveau tronc commun soit complètement mis en œuvre. Si vous désirez des renseignements sur des cours qui ne figurent pas ici, veuillez contacter le ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan.

### 9. Anglais langue première

#### Cours obligatoires

##### English Language Arts, 6<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

Il s'agit d'un programme intégré axé sur la langue. Il intègre les six savoirs qui sont la production orale, la compréhension orale, la compréhension écrite, la production écrite, l'observation et la représentation. Il permet d'enseigner les connaissances et les habiletés langagières dans le cadre de ces processus en fonction des besoins et des capacités des élèves. Le programme vise les objectifs suivants :

- donner aux élèves la possibilité d'acquérir les habiletés nécessaires pour écouter, parler, lire, écrire, observer et présenter;
- apprendre aux élèves à développer la capacité de réfléchir, mémoriser, interpréter, situer, appliquer et évaluer ce qu'ils voient, entendent et lisent;
- présenter aux élèves toutes sortes d'expériences communes à leur communauté et leur faire prendre conscience de leur patrimoine littéraire;
- apprendre aux élèves à évaluer de manière critique la langue parlée et écrite et les autres médias;
- apprendre aux élèves les joies de la langue et de la littérature de diverses cultures et époques;
- aider les élèves à préciser certaines valeurs.

##### 10<sup>e</sup> année

###### English Language Arts 10 (deux crédits, codes 4017 et 4018)

Cours exigé pour obtenir le diplôme de fin d'études secondaires, qui intègre les compétences linguistiques et les habiletés de communication, y compris l'étude de divers textes littéraires et transactionnels.

##### 11<sup>e</sup> année

###### English Language Arts 20 (un crédit, code 6017)

Cours exigé pour obtenir le diplôme de fin d'études secondaires, qui met en corrélation les habiletés langagières et littéraires à l'oral, à l'écrit et dans les textes produits dans les médias.

##### 12<sup>e</sup> année

###### English Language Arts 30 (deux crédits, codes 8017 et 8018)

Le but de English Language Arts A30 et B30 est de développer les habiletés langagières des élèves au secondaire. Ces deux cours partent du principe selon lequel la langue constitue une base pour communiquer,

apprendre et penser. Les élèves améliorent leurs compétences langagières car ils ont de nombreuses occasions :

- d'apprendre l'anglais grâce à des expériences avec la langue;
- d'améliorer leurs connaissances sur la langue, en particulier sur ses éléments, les codes et les processus en même temps qu'ils parlent, écoutent, écrivent, lisent, observent et représentent;
- d'apprendre grâce à la langue puisqu'ils utilisent cette dernière pour améliorer leurs connaissances de la vie, de la littérature et de la langue même.

La finalité de ces deux cours consiste à former des élèves alphabètes qui utiliseront la langue avec confiance et compétence pour atteindre des buts fonctionnels ou esthétiques.

Ces cours d'anglais préconisent l'utilisation d'unités d'étude. Ils suggèrent des thèmes canadiens (A30) et internationaux (B30) qui forment les unités d'étude et intègrent les objectifs liés à l'expression orale, à l'écoute, à l'écriture, à la lecture, à la visualisation et à la représentation. Ces thèmes et questions encouragent les élèves à améliorer leurs connaissances de la langue puisqu'ils l'utilisent dans des contextes signifiants.

## Cours à option

Les cours à option offerts sont les suivants :

### **Creative Writing 20 (code 6024)**

Ce cours a pour but de développer chez les élèves les habiletés d'écriture créative et d'affiner leurs talents d'écrivain. Les élèves s'exerceront à une variété de formes d'écriture qui exigent des niveaux de plus en plus complexes de raisonnement et d'imagination. Ils auront également la possibilité de créer et de préparer divers genres (notamment des poèmes, des pièces de théâtre et des récits) susceptibles d'être publiés.

### **Media Studies 20 (code 6025)**

Ce cours a pour but d'aider les élèves à mieux comprendre les communications de masse et la culture populaire. Les élèves étudieront l'impact des médias (notamment la télévision, les romans à la mode, les magazines, la photographie, la radio, le cinéma et la vidéo) sur l'individu et la société. Les élèves auront l'occasion de lire, d'observer, d'écouter, d'écrire et de discuter avec un esprit critique, tout en analysant les médias qui exercent une influence sur leur vie.

### **Communication Studies 20 (code 6026)**

Ce cours a pour but d'aider les élèves à raffiner leurs habiletés langagières dans diverses situations qui commandent de bien savoir s'exprimer oralement, par écrit et visuellement. Les élèves apprendront à recueillir, à structurer, à livrer et à interpréter des informations de différentes façons, notamment par la rédaction et la présentation de rapports et de discours convaincants et la participation à des débats et à des projets.

### **Journalism Studies 20 (code 6027)**

Ce cours a pour but d'aider les élèves à apprendre à recueillir, à écrire, à réviser, à publier et à diffuser des nouvelles destinées aux médias imprimés et électroniques. Les élèves s'initieront au journalisme comme profession et apprendront à organiser leur temps, à établir des échéanciers et à les respecter, et à écrire de manière créative et objective.

## 10. Français langue première

Tous les cours sont séquentiels. Ils visent l'acquisition d'habiletés langagières et développent l'identité culturelle de l'élève. Le but de chaque cours est la maîtrise du français en tant qu'outil de communication orale et écrite.

### Cours obligatoires

#### Français fransaskois A 10 (code 4022)

Les résultats d'apprentissage intègrent les trois composantes « identité — langue — culture » comme noyau central de la maîtrise du français en tant que langue première. Dans les différents domaines d'utilisation de la langue, ils portent ainsi sur l'organisation des textes explicatifs touchant les événements de l'actualité et les arts ainsi que sur les personnages, le dialogue et les éléments poétiques dans des œuvres d'auteurs ou d'auteurs contemporains de la littérature mondiale.

#### Français fransaskois B 10 (code 4023)

Les résultats d'apprentissage intègrent les trois composantes « identité — langue — culture » comme noyau central de la maîtrise du français en tant que langue première. Dans les différents domaines d'utilisation de la langue, ils portent ainsi sur l'organisation d'un texte ayant pour thèmes les sports ou les loisirs, ainsi que sur les personnages ou le narrateur ou la narratrice dans des œuvres d'auteurs ou d'auteurs contemporains de la littérature mondiale.

#### Français fransaskois 20 (code 6022)

Les résultats d'apprentissage intègrent les trois composantes « identité — langue — culture » comme noyau central de la maîtrise du français en tant que langue première. Dans les différents domaines d'utilisation de la langue, ils portent ainsi sur l'organisation des textes analytiques touchant le monde du travail, ainsi que sur l'humour et le sarcasme et les réalités présentées dans des œuvres d'auteurs ou d'auteurs qui ont marqué la littérature de langue française au Canada.

#### Français fransaskois A 30 (code 8022)

Les résultats d'apprentissage intègrent les trois composantes « identité — langue — culture » comme noyau central de la maîtrise du français en tant que langue première. Dans les différents domaines d'utilisation de la langue, ils portent ainsi sur l'organisation des textes argumentatifs, le théâtre, les valeurs véhiculées par les personnages et les réalités francophones dans des œuvres d'auteurs ou d'auteurs qui ont marqué la littérature mondiale de langue française.

#### Français fransaskois B 30 (code 8023)

Les résultats d'apprentissage intègrent les trois composantes « identité — langue — culture » comme noyau central de la maîtrise du français en tant que langue première. Dans les différents domaines d'utilisation de la langue, ils portent ainsi sur la qualité de l'information, le théâtre, ainsi que sur la vision du monde, les problématiques sociales dans des œuvres d'auteurs ou d'auteurs qui ont marqué la littérature mondiale de langue française.

Les élèves fransaskois doivent également suivre les cours English Language Arts A10 ou B10, English Language Arts B20 et English Language Arts A30 ou B30.

## 11. Français langue seconde

Les buts du programme de français de base au secondaire sont :

- de procurer un milieu d'apprentissage qui contribue à l'éducation générale des apprenantes et apprenants et leur permet d'enrichir leurs expériences personnelles grâce à des situations de communication significatives et authentiques;
- de faciliter l'acquisition d'habiletés langagières qui permettront aux apprenantes et apprenants de s'exprimer en français avec efficacité et précision;
- d'inculquer aux apprenantes et apprenants des stratégies et des habiletés sociales et de communication qui leur permettront de s'exprimer en français avec efficacité et précision;
- d'encourager une attitude positive à l'égard de l'étude du français, et par une initiation aux cultures francophones, d'ouvrir l'esprit des élèves à la diversité culturelle et de les aider à comprendre la réalité bilingue et multiculturelle du Canada d'aujourd'hui;
- de faire comprendre aux apprenantes et apprenants la démarche d'apprentissage d'une langue et la nature générale des langues, tout en les aidant à devenir des apprenantes et apprenants autonomes;
- de fournir des objectifs d'apprentissage généraux et spécifiques pour la culture communicative/expérientielle, et pour les plans de cours de langue et formation langagière générale du curriculum multidimensionnel.

## 12. Français (immersion)

### Cours obligatoires

#### Français immersion 10 (code 4020)

En 10<sup>e</sup> année, chacun des trois grands thèmes est illustré par une unité modèle :

- la presse écrite;
- la nouvelle;
- la chanson et la poésie lyrique.

Le fil qui relie tous ces thèmes est une invitation à découvrir comment les autres groupes francophones de la planète voient le monde.

#### Français immersion 20 (code 6020)

Le programme d'études de 11<sup>e</sup> année se concentre sur la structure de la langue dans divers contextes. Le cours est subdivisé en trois thèmes, dont chacun est illustré par une unité modèle :

- les médias électroniques;
- le roman;
- la bande dessinée ou le roman illustré.

#### Français immersion 30 (code 8020)

En 12<sup>e</sup> année, le programme d'études récapitule tout ce que les élèves ont appris et les aide à approfondir leurs connaissances des diverses formes de communication littéraire. Les trois thèmes sont :

- le roman comme moyen de transmettre une vision du monde;
- le théâtre;
- la poésie.

Les élèves en immersion sont tenus de suivre les cours English Language Arts A10, A20 et A30.

## Cours à option

### Français immersion intégré A20 et B20 (codes 6021 et 6022)

Ces cours de langue intégrés sont à option et peuvent être suivis en 11<sup>e</sup> ou en 12<sup>e</sup> année. Il faut au préalable avoir suivi le cours Français 10. Le cours intégré diffère des autres cours de langue. L'étude de la langue est intégrée à d'autres disciplines enseignées au secondaire comme :

- l'entrepreneuriat;
- le cinéma;
- la sociologie;
- la psychologie.

## 13. Mathématiques

### Cours obligatoires

Les mathématiques sont une matière préalable et obligatoire de la 1<sup>re</sup> à la 11<sup>e</sup> année. Au secondaire, Mathematics 10 et 20 (codes 4403 et 6403) ou Mathématiques 10 et 20 (codes 4407 et 6407) sont obligatoires.

### Cours à option

Mathematics A30, B30 et C30 (codes 8404, 8405 et 8406) et Calcul 30 (code 8403) ou Mathématiques A30, B30 et C30 (codes 8407, 8408 et 8409) et Calcul 30 (code 8421).

### Tronc commun — Les mathématiques de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année

#### Codes

1. Niveaux	
PR	Primaire (1 <sup>re</sup> -5 <sup>e</sup> )
INT	Intermédiaire (6 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> )
SEC	Secondaire (10 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup> )
(A, B et C30)	Trois cours préalables du niveau de la 12 <sup>e</sup> année

2. Domaines	
C	Connaissances
H	Habilités
V	Attitudes et valeurs

Niveau/Année	Notions essentielles — Volets (unités) [C, H et V intégrés]
Pour toutes les années	Les six apprentissages essentiels communs (AEC) sont intégrés dans ce programme  Insister sur la résolution de problèmes
Maternelle	Gestion de données, nombres et opérations, géométrie et mesure
Primaire 1 <sup>re</sup> -5 <sup>e</sup>	Gestion et analyse de données, nombres et opérations, géométrie et mesure  (Accroître le niveau de difficulté)
Intermédiaire 6 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup>	Algèbre, gestion de données, géométrie, mesure, nombres et opérations et rapport et proportion  (Accroître le niveau de difficulté)
Secondaire 10-20	Algèbre, mathématiques pour les consommateurs et analyse de données, équations, fonctions, géométrie, nombres et opérations ainsi que trigonométrie (Accroître le niveau de difficulté)
A 30	Algèbre, analyse de données, équations, fonctions, géométrie, nombres et opérations ainsi que trigonométrie  (C'est ici que commencent vraiment les difficultés).  <b>Cours préalable à B30</b>
B 30	Algèbre, analyse de données, équations quadratiques, fonctions ainsi que nombres et opérations.  <b>Cours préalable à C30</b>
C 30	Algèbre, équations trigonométriques, fonctions, géométrie, preuve mathématique et trigonométrie
Calcul 30	Dérivées de fonctions et fonctions entières ainsi qu'équations complexes.  Ce cours nécessite les cours Mathématiques A30, B30 et C30

## 14. Sciences de la nature

### Cours obligatoires

Les sciences sont une matière préalable et obligatoire de la 1<sup>re</sup> à la 10<sup>e</sup> année.

Le cours **Science/Sciences 10 (codes 4212/4224)** est obligatoire. De plus, un cours de sciences de niveau 20 ou 30 est obligatoire pour obtenir le diplôme de fin d'études secondaires. L'élève a le choix entre :

- Biology 20 et 30 (codes 6211 et 8211) ou Biologie 20 et 30 (codes 6216 et 8216);
- Physics 20 et 30 (codes 6213 et 8213) ou Physique 20 et 30 (codes 6223 et 8223);
- Chemistry 20 et 30 (codes 6212 et 8212) ou Chimie 20 et 30 (codes 6222 et 8222);
- Agriculture 20 (code 2635);
- Géologie 30 (code 3270);
- Informatique 20 et 30 (codes 6702 et 8702).

## Cours à option

### Tronc commun – Les sciences de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année

#### Codes

<b>1. Niveaux</b>	
PR	Primaire (1 <sup>re</sup> -5 <sup>e</sup> )
INT	Intermédiaire (6 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> )
SEC	Secondaire (10 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup> )

<b>2. Domaines</b>	
C	Connaissances
H	Habiletés
V	Attitudes et valeurs

Niveau/Année	Notions essentielles; aspects; unités obligatoires et sujets (C, H et V intégrés)
Pour toutes les années	Les six apprentissages essentiels communs (AEC) sont intégrés tout au long du programme.  Sept aspects de l'alphabétisme scientifique (connaissances, habiletés, démarches et attitudes) sont intégrés tout au long du programme et appuient les AEC
Maternelle	Sujets intégrés sur la vie, la Terre et les sciences physiques
PR — 1 <sup>re</sup>	Les animaux, la Terre, le mouvement, les plantes et les sens; deux unités facultatives
2 <sup>e</sup>	Les habitats, les aimants, la croissance des plantes et la météo; cinq unités facultatives
3 <sup>e</sup>	Les animaux, la Terre, les propriétés de la matière et le système solaire; cinq unités facultatives
4 <sup>e</sup>	Les cellules et les systèmes, les formes d'énergie, les fossiles et les roches ainsi que les prévisions météorologiques; six unités facultatives
5 <sup>e</sup>	La chaleur, la matière et ses transformations, la structure et la fonction des végétaux ainsi que les ressources; quatre unités facultatives
INT — 6 <sup>e</sup>	Les produits chimiques et leurs réactions, l'énergie dans notre vie, les tremblements de terre et les volcans, les écosystèmes et l'exploration spatiale; trois unités facultatives
7 <sup>e</sup>	Les ressources renouvelables de la Saskatchewan bases de la vie, les sols de la Saskatchewan, la force et le mouvement ainsi que les structures et les constructions; trois unités facultatives
8 <sup>e</sup>	L'adaptation et la succession, les mouvements de l'écorce terrestre, les ressources énergétiques de la Saskatchewan, les solutions ainsi que la Terre et l'espace; trois unités facultatives
9 <sup>e</sup>	L'environnement de la Saskatchewan, la chimie et toi, l'utilisation de l'électricité ainsi que les risques et les limites de la science; trois unités facultatives
SEC — 10 <sup>e</sup>	La qualité de l'eau, les changements chimiques, la structure cellulaire et les systèmes de l'organisme humain ainsi que le défi scientifique; cinq unités facultatives.  Cours préalable à tous les cours de sciences ultérieurs
SEC — 11 <sup>e</sup> Biologie 20	Introduction à la biologie, l'organisation de l'écologie, la diversité de la vie et la botanique agricole de la Saskatchewan; unité(s) facultative(s) — décision locale
SEC — 11 <sup>e</sup> Chimie 20	Les atomes et les éléments, les molécules et les composés, les réactions chimiques et le concept de mole ainsi que la stœchiométrie; trois unités facultatives
SEC — 11 <sup>e</sup> Physique 20	Mouvement ondulatoire, la lumière, la chaleur et la physique du quotidien; deux unités facultatives
SEC — 11 <sup>e</sup> Agriculture 20	L'agriculture en Saskatchewan — Aperçu, sols, phytotechnie et horticulture ainsi que zootechnie
SEC — 11 <sup>e</sup> Informatique 20	Les bases de la programmation et de la conception, les stratégies de résolution des problèmes ainsi que l'utilisation et l'entretien des logiciels et du matériel  L'entrée-sortie, les variables, les structures conditionnelles et itératives, les sous-programmes, les fonctions programmées par l'utilisateur et les matrices unidimensionnelles.  Le réseautage, les carrières et un projet de recherche inclus

Niveau/Année	Notions essentielles; aspects; unités obligatoires et sujets (C, H et V intégrés)
SEC — 12 <sup>e</sup> Biologie 30	Le fondement chimique de la vie, la structure et la fonction des cellules, la génétique, les systèmes animaux et l'évolution.  Unités facultatives — décision locale
SL — 12 <sup>e</sup> Chimie 30	La solubilité et les solutions, les changements énergétiques dans les réactions chimiques, la cinétique des réactions, l'équilibre, l'équilibre acide-base ainsi que l'oxydation et la réduction; une unité facultative.  Le cours de Chimie 20 est un cours préalable
SEC — 12 <sup>e</sup> Physique 30	La cinématique et la dynamique, l'énergie mécanique, l'électricité et la physique nucléaire; quatre unités facultatives.  Les cours de Physique 20 ou de Mathématiques A30 sont des cours préalables
SEC — 12 <sup>e</sup> Géologie 30	Les processus naturels de la géologie, les formations et les événements canadiens ainsi que les divisions du temps et les chronologies
SEC — 12 <sup>e</sup> Informatique 30	Retour sur la programmation et la conception, les stratégies de résolution des problèmes, les structures conditionnelles et itératives, les sous-programmes et les fonctions programmées par l'utilisateur.  Les matrices multidimensionnelles, les systèmes numériques et la programmation en vue d'applications et de travaux de recherche.  Le langage de programmation à base d'objets est fortement recommandé. Toutefois, l'enseignante ou l'enseignant choisi le langage enseigné, à condition qu'il diffère de celui utilisé au niveau 20.  Les projets de programmation insistent davantage sur les divers concepts et sont plus complexes qu'au niveau 20

## 15. Sciences humaines

### 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> année

#### Cours obligatoires

##### 7<sup>e</sup> année — Le Canada et ses voisins du Pacifique

Étude conceptuelle des rapports entre le Canada et les pays riverains du Pacifique et des responsabilités du Canada envers ces pays. Le cours est axé sur les concepts suivants : situation, ressources, pouvoir et évolution.

##### 8<sup>e</sup> année — L'individu dans la société

Ce cours précise et analyse diverses questions qui ont trait à l'identité et qui intéressent les élèves en tant que membres d'une société complexe en constante évolution. Le cours porte sur les concepts suivants : culture, citoyenneté, connaissance de soi et interdépendance.

##### 8<sup>e</sup> année — Les études fransaskoises (programme fransaskois)

Pour mieux comprendre leur identité fransaskoise, les élèves se familiariseront avec les origines de leur culture en étudiant le style de vie et les coutumes des collectivités fransaskoises. Ils étudieront également

l'histoire des institutions de la communauté fransaskoise ainsi que les conflits et les changements qui ont marqué son évolution jusqu'à présent.

### **9<sup>e</sup> année — Les fondements de la société**

Ce cours analyse deux grandes traditions ou fondements qui ont eu un impact profond sur l'identité canadienne. La première est la tradition qui s'est développée dans le Moyen-Orient antique et qui nous a été transmise par nos ancêtres européens. La deuxième réside dans les traditions culturelles qui se sont formées pendant des milliers d'années en Amérique du Nord. Ce cours porte sur les concepts suivants : temps, changement, causalité et culture.

## **10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année**

### **Cours obligatoires**

- L'élève a le choix entre Sciences humaines 10, Histoire 10, Études autochtones 10 ou Sciences humaines fransaskoises 10.
- L'élève a le choix entre Sciences humaines 30, Histoire 30, Études autochtones 30, Sciences humaines fransaskoises 30 ou Sciences humaines immersion 30.
- Est également requis un second cours de sciences humaines de niveau 20 ou 30.

### **10<sup>e</sup> année**

L'objectif des cours de sciences humaines et d'histoire de 10<sup>e</sup> année est d'aider les élèves à comprendre les organisations fondamentales des sociétés démocratiques et industrialisées. Ce cours porte sur les concepts suivants : interdépendance, institutions sociales, prise de décision, pouvoir et idéologie.

#### **Sciences humaines 10 (code 4307)**

Ce programme aborde l'organisation fondamentale de la société canadienne avant de fournir d'autres exemples qui permettent aux élèves de procéder à des comparaisons.

#### **History 10 (code 4306)/Histoire 10 (code 4312)**

Ce programme s'appuie sur le passé pour montrer aux élèves comment se sont développées les institutions sociales fondamentales à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle.

#### **Études autochtones 10 (code 4309)**

Ce cours porte sur les structures et les pratiques sociales des peuples indiens, métis et inuits en Saskatchewan et au Canada. Il analyse les peuples autochtones du Canada et certains paramètres fondamentaux des philosophies traditionnelles. Les concepts dont traite ce cours englobent l'identité et la perception du monde, la famille et la communauté, la gouvernance et l'économie.

#### **Sciences humaines fransaskoises 10 (code 4323)**

Le cours porte sur les fondations de la société démocratique industrielle. Bien que le Canada serve de modèle de base, des exemples tirés du passé et du présent sont fournis à titre de comparaison. Le cours comprend des unités sur la prise de décision politique au XVIII<sup>e</sup> siècle, les idéologies politiques en conflit lors de la Révolution industrielle, les relations internationales dans le contexte de la Première Guerre mondiale, les fondements de l'économie nationale et les effets du commerce international sur l'économie nationale. Il porte également sur la participation et la contribution des francophones à l'économie locale, provinciale, pancanadienne et mondiale.

## 11<sup>e</sup> année

L'objectif des cours de sciences humaines et d'histoire de 11<sup>e</sup> année est d'aider les élèves à comprendre les grandes questions qui se posent à l'humanité au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Ce cours porte sur les concepts suivants : autonomie, intégration et dialectique.

### **Sciences humaines 20 (code 6307)**

Ce programme analyse des questions comme les droits de la personne, la croissance démographique, la création de richesses, les changements environnementaux et la gouvernance mondiale.

### **History 20 (code 6306)/Histoire 20 (code 6312)**

Ce cours analyse les conditions, les idées et les événements du XX<sup>e</sup> siècle qui ont donné naissance à ces grandes questions.

### **Études autochtones 20 (code 6309)**

Le cours Native Studies 20 est une analyse holistique et à base de ressources des grandes questions et des concepts contemporains communs aux peuples autochtones du Canada et du monde. Les concepts abordés dans ce cours sont l'autodétermination et l'autonomie politique, le développement et la justice sociale.

## 12<sup>e</sup> année

L'objectif des cours de sciences humaines et d'histoire de 12<sup>e</sup> année est d'aider les élèves à comprendre les grandes questions auxquelles sont confrontés les Canadiens et Canadiennes au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Ce programme, qui porte sur la vision du monde, les paradigmes, le contrat social, l'idéologie et l'intégration, analyse l'état actuel de ces questions et montre une façon nouvelle de les aborder au sein de la société canadienne.

### **Sciences humaines 30 : Études canadiennes (code 8307)**

Le programme de sciences humaines porte sur des questions comme l'évolution sociale dans l'histoire du Canada, les rapports entre les habitantes et habitants et la terre, les relations transculturelles, le système de gouvernement de la société canadienne et les rapports entre le Canada et la communauté mondiale.

### **Histoire 30 : Études canadiennes (code 8306)**

Le programme d'histoire analyse les forces historiques entre les peuples autochtones qui ont toujours vécu sur ce continent et les nombreux immigrants et immigrantes qui sont venus refaire leur vie. Le peuple canadien a dû régler des problèmes provenant de l'environnement et de l'établissement d'un *modus vivendi*.

### **Études autochtones 30 : Études canadiennes (code 8321)**

Ce cours se penche sur les questions qui concernent les peuples autochtones du Canada d'aujourd'hui. Les sujets abordés comprennent les droits ancestraux, les droits issus de traités, la gouvernance, les revendications territoriales et les droits fonciers issus des traités et le développement économique et social.

### **Sciences humaines fransaskoises 30 (code 8323)**

Le cours donne l'occasion aux élèves fransaskois d'étudier les personnes et les relations qu'elles entretiennent avec leur environnement physique et social, de mieux comprendre l'époque actuelle, de

se sensibiliser à l'héritage fransaskois et canadien-français et de devenir des citoyennes et citoyens avertis et responsables qui peuvent apporter une contribution significative au développement de la société. Ainsi, les élèves fransaskois acquerront un sens d'identité et développeront une affinité pour la culture fransaskoise et canadienne-française.

### **Sciences humaines immersion 30 (code 8324)**

Le cours permet aux élèves de comprendre les grandes questions et les enjeux actuels qui caractérisent le Canada d'aujourd'hui. À l'aide de la pensée et de l'évaluation dialectiques, les élèves comprendront que le Canada est une société pluraliste caractérisée par une grande diversité géographique, culturelle et idéologique. L'élève comprendra qu'il devra choisir parmi des points de vue divergents, chacun étant étayé par des arguments raisonnables.

## **Cours à option**

Les élèves peuvent suivre n'importe lequel des cours mentionnés ci-dessus pour répondre aux exigences de crédit de cours au choix dans la mesure où ces cours ne servent pas déjà à satisfaire à une exigence de crédit en sciences humaines. En plus des cours qui figurent ci-dessus, veuillez noter l'existence des cours de sciences humaines suivants : Géographie 10, 20 et 30; Économie 20 et 30; Psychologie 20 et 30; Droit 30 et Sciences humaines fransaskoises 20.

### **Géographie 10 (code 1150)**

Ce cours d'introduction à la géographie physique est constitué de diverses unités sur la Terre : les formes de la Terre, le climat, la géographie économique et la population.

### **Géographie 20 (code 2150)**

L'objectif de ce cours est d'exposer les élèves à la géographie de l'Amérique du Nord par une étude des grandes différences régionales, physiques et culturelles que l'on constate sur le continent.

### **Géographie 30 (code 3150)**

Ce cours est axé sur l'étude de la géographie de la population. Il traite du problème de la croissance démographique et de ses répercussions dans les domaines économique, politique et social.

### **Économie 20 (code 2140)**

Ce cours vise à faire comprendre aux élèves l'économie et à leur permettre d'acquérir les habiletés et les capacités nécessaires pour bien fonctionner au sein du système économique canadien.

### **Économie 30 (code 3140)**

Ce cours permet aux élèves de connaître et de comprendre l'économie mondiale et ses liens avec l'économie de la Saskatchewan et celle du Canada. Il porte notamment sur le fonctionnement, les problèmes et les perspectives de l'économie, et son but est de permettre aux élèves de prendre des décisions avisées.

### **Sciences humaines fransaskoises 20 (code 6323)**

Le cours porte sur les événements historiques et les conditions du XX<sup>e</sup> siècle auxquels la société contemporaine a été confrontée. Les unités exposent les problèmes de société tels que la paix et la sécurité, la pauvreté et la faim, les questions environnementales, les droits de la personne, l'aliénation et l'isolement. Ce cours offre également une perspective francophone sur ces questions et ces préoccupations.

## Autres

### 16. Cours préalables ou associés

Le ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan fixe les exigences en matière de cours préalables. Les directeurs et directrices d'école reçoivent une mise à jour annuelle. Aucune dérogation ne peut être accordée pour les cours préalables dans les matières obligatoires (c'est-à-dire l'anglais, le français, les mathématiques, la chimie et la physique) sans l'autorisation du registraire. Dans d'autres matières, comme les études commerciales, l'informatique et les langues, les cours préalables sont précisés, mais la direction a plus de souplesse pour prendre des décisions qui servent les intérêts des élèves. Pour obtenir la liste des cours préalables, il suffit de s'adresser au ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan (section 19).

### 17. Autres genres de programmes ou de cours

#### Crédit pour projet spécial

Pour satisfaire aux exigences de crédits pour obtenir un diplôme de fin d'études secondaires, le ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan reconnaîtra un crédit par élève pour sanctionner un projet spécial qui se déroulera en dehors de l'école et qui fera preuve d'initiative, dans la mesure où ce projet sera proposé et réalisé par l'élève. Le crédit pour projet spécial s'appellera Projet spécial 10, 20 ou 30 (codes 5303, 7303 et 9303). Ce crédit pour des initiatives qui se déroulent en dehors de l'école sanctionne les réalisations de l'élève dans des domaines que ne couvre pas le programme secondaire régulier. Cela incite l'élève à s'investir dans la sélection, la planification et l'organisation de son propre programme.

#### Crédit accordé pour connaissances déjà acquises (crédit de niveau 30)

Un maximum d'un crédit pour connaissances déjà acquises (code 9302) pourra être utilisé dans le cadre des sept crédits requis pour mener à terme le programme de 12<sup>e</sup> année pour adultes. Ce crédit accordé pour connaissances déjà acquises entérine les réalisations des adultes qui décident de s'inscrire en 12<sup>e</sup> année et qui ont acquis une expérience d'apprentissage équivalant à un crédit de niveau secondaire.

#### Démonstration des compétences

La démonstration des compétences permet à l'élève de prouver qu'il est capable de répondre aux exigences du processus d'évaluation pour continuer à son rythme son apprentissage. On reconnaît ainsi que certains élèves, en raison de leur vécu, de leurs capacités intellectuelles ou de leurs habitudes d'étude efficaces, ont fait preuve d'un niveau certain de connaissances. Un maximum de deux crédits peuvent être obtenus au niveau 10 ou 20 grâce à la démonstration des compétences.

#### Autres exigences de crédits

Les élèves sont tenus d'accumuler deux crédits en éducation artistique et en arts pratiques et appliqués, plus un crédit à choisir entre Mieux-être 10 et Éducation physique 20 ou 30.

##### Éducation artistique

##### Éducation artistique 10, 20 et 30 (codes 4511, 6516 et 8516)

Ces cours poursuivent le programme d'études de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> année et permettent aux élèves de poursuivre leur formation en danse, en art dramatique, en musique et en arts visuels. Le programme comporte

trois éléments : la création et la production; la culture et l'histoire; et la critique et l'appréciation. Le programme est vaste et englobe les beaux-arts, les médias de même que les arts populaires, les arts traditionnels, les arts commerciaux et les arts fonctionnels, étant entendu qu'il y a de nombreux chevauchements entre ces catégories. Les élèves peuvent également accumuler des crédits en art dramatique, chorale, arts visuels, musique, harmonie, orchestre et danse.

## Hygiène et éducation physique

### **Wellness 10 (code 4600) ou Mieux-être 10 (code 4601)**

Ce cours intègre l'étude de l'hygiène et l'éducation physique pour promouvoir un style de vie équilibré. Le programme encourage les élèves à trouver l'équilibre entre l'activité physique et la bonne forme, la gestion du stress, les loisirs, une saine alimentation et les relations personnelles en concevant eux-mêmes leur propre plan de mieux-être.

Outre le mieux-être personnel, le programme met l'accent sur le mieux-être local et mondial. Ce concept s'appuie sur l'idée que les gens peuvent atteindre un niveau optimal de mieux-être et s'y maintenir en prenant soin d'eux-mêmes, en s'ouvrant aux autres et en s'investissant dans des causes importantes qui vont au-delà de leurs propres besoins.

### **Physical Education 20 et 30 (codes 6603 et 8603) ou Éducation physique 20 et 30 (codes 6604 et 8604)**

L'objectif de l'éducation physique dans les écoles de la Saskatchewan est de former des personnes autonomes désireuses de s'instruire toute la vie et prêtes à se livrer régulièrement à un exercice physique significatif. Chaque participante ou participant aura l'occasion de développer les caractéristiques que l'on associe communément à l'établissement de buts, à la responsabilité sociale et aux réalisations personnelles. Les buts d'un programme d'éducation physique de qualité sont le développement et la conceptualisation des habiletés, l'acquisition d'attitudes positives et l'adoption d'un mode de vie orienté vers le bien-être général.

## Arts pratiques et appliqués

### **Life Transitions 20 et 30 (codes 6600 et 8600) ou Transitions dans la vie 20 et 30 (code 6601 et 8601)**

Transitions dans la vie 20, 30 est un cours modulaire intégré qui combine un certain nombre de sujets appartenant à l'hygiène, à la vie familiale, au développement professionnel et à l'épanouissement personnel. Ce cours permet aux élèves de planifier et de gérer, toute la vie, leur carrière, leur famille et leur santé. La gestion consiste à prendre des décisions avisées, à se fixer des buts et à établir des plans pour les atteindre. Elle consiste également à mettre ses plans à exécution et peut-être à constater qu'un remaniement de ses plans est nécessaire pour atteindre les buts que l'on s'est fixés.

### **Career and Work Exploration 10, 20, A30 et B30 (codes 4994, 6994, 8994 et 8995) et Exploration de carrières et d'emplois 10, 20, A30 et B30 (codes 5329, 7329, 9329 et 9330)**

Ces cours visent à offrir aux élèves la possibilité d'acquérir et de développer les connaissances, les compétences et les aptitudes dont ils ont besoin pour s'informer ainsi que pour comprendre et améliorer leur propre carrière. Les élèves seront en mesure d'élargir leurs horizons ainsi que d'explorer et d'expérimenter divers rôles professionnels grâce à des expériences d'apprentissage en milieu de travail.

Les autres cours d'arts pratiques et appliqués offerts portent sur les communications, l'agriculture, le design, les soins et l'hospitalité, les transports et les ressources.

## 18. Évaluation des études faites à l'étranger

La Saskatchewan, à l'instar des autres provinces, a coutume de reconnaître une année pour une autre au primaire et à l'intermédiaire et de reconnaître une matière pour une autre au secondaire.

Les écoles ont toute la latitude voulue pour évaluer les dossiers scolaires canadiens en vertu de la politique du ministère. Les résultats de l'évaluation sont soumis au ministère aux fins d'inscription. Celui-ci apporte son aide aux écoles au moyen :

- du *Saskatchewan Learning Credit Transfer Guide* (guide de transfert de crédits d'apprentissage de la Saskatchewan);
- du document du CMEC intitulé *L'enseignement secondaire au Canada : guide de transfert des élèves*;
- des services d'orientation.

Les dossiers scolaires en provenance de l'étranger sont adressés au ministère pour qu'il en établisse l'équivalence. Pour les transferts hors du pays, il est courant de demander que l'établissement qui a émis un dossier soit reconnu par le ministère de l'Éducation du pays ou de l'État où il est situé. On ne peut accorder une équivalence que pour les cours sanctionnés par une note finale et pour lesquels le ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan a approuvé un cours comparable. Les adultes qui doivent faire évaluer un diplôme de fin d'études secondaires obtenu à l'étranger ou son équivalent doivent contacter le ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan.

Pour obtenir d'autres précisions sur la façon de faire évaluer des titres étrangers de niveau secondaire, prière de s'adresser à :

**M<sup>me</sup> Kris Storle**

Agente administrative

Examen provinciaux et services aux élèves

Ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan

Téléphone : (306) 787-1025

## 19. Personne-ressource

**M<sup>me</sup> Joan Nielsen**

Registraire

Examens provinciaux et services aux élèves et au personnel enseignant

Ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan

4635 Wascana Parkway

Regina (Saskatchewan)

S4P 3V7

Téléphone : (306) 787-6086

Télécopieur : (306) 787-0035

Courriel : joan.nielsen@sasked.gov.sk.ca



# **L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**

9<sup>e</sup> édition, 2004-2005

**Yukon**

## Table des matières

Sommaire .....	3
1. Introduction .....	3
2. Structure du système scolaire .....	3
3. Explication des termes utilisés .....	4
4. Désignation des cours .....	5
5. Répartition du temps et charge de cours .....	5
6. Structure du programme d'études .....	5
7. Pratiques d'évaluation et de notation .....	6
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires .....	8
Contenu des cours .....	28
9. Anglais .....	28
10. Français (langue première) .....	29
11. Français de base .....	29
12. Français langue seconde — immersion .....	30
13. Mathématiques .....	30
14. Sciences de la nature .....	32
15. Sciences humaines .....	35
Autres .....	37
16. Cours préalables ou associés .....	37
17. Autres genres de programmes ou de cours .....	37
18. Évaluation des études faites à l'étranger .....	43
19. Personnes-ressources .....	43

# Sommaire

## 1. Introduction

Les écoles du Yukon suivent le programme d'études de la Colombie-Britannique, qui est toutefois adapté aux réalités territoriales et locales et qui tient compte des perspectives propres au Nord et aux Premières Nations du Yukon. Les stratégies pédagogiques recommandées sont axées sur l'utilisation de l'environnement immédiat comme contexte d'apprentissage, sur le recours aux ressources locales et territoriales et sur l'intégration des matières en unités d'études pertinentes. Toutes les facettes du développement des élèves entrent en ligne de compte et l'accent est mis sur l'apprentissage continu. Les écarts dans la maîtrise de l'anglais entre les élèves sont reconnus et le personnel enseignant est encouragé à multiplier les possibilités qu'ont les élèves d'écrire et de parler l'anglais à des fins pratiques.

Le programme de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année a pour objectif de faire en sorte que tous les élèves aient acquis, à la fin de leurs études, une solide éducation pertinente pour leur existence. Les objectifs fixés aux écoles sont définis par des normes qui permettent de mesurer utilement les progrès des élèves. Ces normes représentent des attentes raisonnables à l'égard de ce que les élèves doivent savoir et pouvoir faire au fur et à mesure de leur progression au fil des 13 années de leur scolarité. Le programme d'études provincial exprime ces normes sous forme de « résultats d'apprentissage » attendus pour chaque matière ou cours et chaque année. Ces résultats d'apprentissage reflètent les tendances dans le développement des élèves et les normes de rendement réelles de la province. Au niveau primaire, les normes sont fondées sur les attentes à l'égard des enfants en fonction de l'année scolaire (p. ex. : M-1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>). De la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les normes sont fondées sur les résultats d'apprentissage attendus pour chaque année ou cours.

## 2. Structure du système scolaire

Le programme d'éducation est divisé en trois niveaux : primaire (de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année), intermédiaire (de la 4<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année) et secondaire (de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année). Le deuxième cycle du secondaire couvre la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année pour les élèves qui suivent le programme du secondaire deuxième cycle 1995<sup>1</sup> et la 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année pour les élèves qui suivent le programme<sup>2</sup> du secondaire deuxième cycle 2004<sup>3</sup>.

Chaque niveau du programme d'éducation insiste sur certains éléments qui reflètent la gamme de connaissances, d'habiletés et d'attitudes que les élèves acquièrent pendant ces années. Tous les niveaux du programme s'articulent sur une base commune d'acquis visant à garantir que les élèves apprennent à lire, à écrire, à effectuer des opérations mathématiques élémentaires, à résoudre des problèmes et à utiliser les technologies informatiques. Ces habiletés de base sont favorisées par l'enseignement, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, des arts du langage, des mathématiques, des sciences, des sciences humaines, des beaux-arts et des habiletés appliquées.

Cette base commune d'acquis, appelée « matières de base » dans le programme du secondaire deuxième cycle 1995 et « cours obligatoires » dans le programme du secondaire deuxième cycle 2004, est constituée de programmes d'études prescrits par la province pour faire en sorte que tous les élèves — et non seulement ceux qui se destinent à l'université — acquièrent les connaissances, les habiletés de résolution de problèmes et les habiletés de communication dont ils ont besoin pour apprendre leur vie durant.

---

<sup>1</sup> <http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/grad1995.htm>

<sup>2</sup> Les élèves qui ont commencé leur 10<sup>e</sup> année avant le 1<sup>er</sup> juillet 2004 suivent le programme du secondaire deuxième cycle 1995. Ceux qui ont commencé leur 10<sup>e</sup> année après cette date suivent le programme du secondaire deuxième cycle 2004. Le programme du secondaire deuxième cycle 1995 s'applique à la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, alors que celui de 2004 s'applique à la 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année. Chacun de ces programmes a ses propres exigences relatives à l'obtention du diplôme, y compris en ce qui concerne les cours obligatoires et les examens. Les différences entre ces programmes sont mises en évidence tout au long du présent document.

<sup>3</sup> <http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/grad2004.htm>

### 3. Explication des termes utilisés

#### Ensemble de ressources intégrées (ERI)

Le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique publie des documents de survol des programmes d'études sous la forme d'ensembles de ressources intégrées (ERI). Les ERI énoncent les résultats d'apprentissage prescrits par la province, offrent de l'information sur l'enseignement à donner en classe et l'évaluation et énumèrent les ressources pédagogiques recommandées par le gouvernement. Chacun d'eux fournit au personnel enseignant les renseignements de base pour la mise en œuvre d'un programme d'études pour toutes les matières, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

#### Cours autorisés par le ministère

Le chapitre 2 du guide *Course Information for the Graduation Program: Grade 10, 11 and 12 Courses*<sup>4</sup> (information sur les cours du programme du secondaire deuxième cycle : cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année) donne la liste des cours autorisés par le ministère de l'Éducation, y compris ceux prévus dans le programme d'études élaboré par le ministère et les cours externes approuvés par ce dernier (voir plus loin « cours externes »). Ce guide précise le titre et le code de chaque cours, le niveau scolaire, le guide du programme d'études pour chaque cours et le nombre de crédits accordés.

#### Cours mis au point localement

Ces cours doivent être approuvés par le conseil scolaire local. Ils portent sur des sujets appartenant à un domaine de la connaissance et à un ensemble d'habiletés spécifiques, choisis et organisés par une école ou un district scolaire particulier. Les cours mis au point localement peuvent être suivis comme matières à options uniquement par les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995. Les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004 peuvent s'inscrire à ces cours, mais ceux-ci ne comptent pas dans le total des crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

#### Cours autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire

À l'instar des cours mis au point localement, les cours autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire doivent être approuvés par le conseil scolaire local ou l'autorité scolaire indépendante. De plus, le nom du cours, le niveau scolaire et la date d'autorisation doivent être déposés auprès du ministère de l'Éducation. Il s'agit de cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année offerts ou mis au point par les conseils scolaires ou les autorités scolaires indépendantes en fonction des besoins et des champs d'intérêts des élèves. Contrairement aux cours mis au point localement, les cours autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire peuvent être suivis comme cours au choix (matières à options dans le programme 1995) par les élèves des deux programmes du secondaire deuxième cycle (1995 et 2004).

#### Cours externes

Il s'agit d'ensembles organisés d'activités d'apprentissage offerts à l'extérieur du système scolaire du Yukon et énoncés dans le guide *Course Information for the Graduation Program*. Les élèves reçoivent un crédit valable pour le diplôme lorsqu'ils achèvent un cours externe avec succès. Ces cours correspondent à une norme éducative équivalente ou supérieure à celle des cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année autorisés par le ministère.

<sup>4</sup> <http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/courseinfo/cid.pdf>

## Cours d'études autonomes dirigées

Les cours d'études autonomes dirigées (IDS) sont élaborés par l'élève et sont suivis sous la supervision d'une enseignante ou d'un enseignant. Ils se fondent sur les résultats d'apprentissage des cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année autorisés par le ministère, autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire ou mis au point localement. Les cours d'IDS valent un, deux, trois ou quatre crédits, un crédit représentant la valeur donnée aux connaissances, aux habiletés et aux attitudes que la plupart des élèves sont en mesure d'acquérir en une trentaine d'heures d'instruction.

## Cours de niveau postsecondaire

Ces cours, offerts par les établissements d'enseignement postsecondaire autorisés de la Colombie-Britannique, mènent à un diplôme postsecondaire. Si un élève présente un relevé de notes d'un établissement reconnu attestant la réussite d'un cours de niveau postsecondaire qui mène à un diplôme, il peut exiger que ce cours compte pour l'obtention de son diplôme d'études secondaires.

## Programmes menant à une carrière

Les programmes menant à une carrière sont des programmes spécialisés qui mettent l'accent sur une carrière ou un secteur professionnel et qui conjuguent une formation en classe pertinente et une expérience de travail. Quatre types<sup>5</sup> de programmes menant à une carrière paraissent sur les relevés de notes du Yukon : les programmes d'apprentissage d'un métier au secondaire (*Secondary School Apprenticeship*), les programmes d'alternance travail-études, les programmes des centres de formation professionnelle et technique (*Career Technical Centres*) et les programmes de préparation à la carrière.

## 4. Désignation des cours

Les cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année portent un code officiel qui indique le nom du cours et l'année scolaire durant laquelle il est offert. Par exemple, Français 11 (FR 11) est le cours de français de 11<sup>e</sup> année. Les cours mis au point localement sont désignés par les lettres LD au début du titre et la lettre X au début du code, alors que le code des cours autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire débute par la lettre Y. Les cours externes sont signalés par la lettre U au début du code. Les cours des programmes menant à une carrière sont signalés par les lettres CP au début du titre et du code. Le code des cours d'études autonomes dirigées porte le préfixe IDS, suivi du code régulier du cours pertinent autorisé par le ministère, autorisé par le conseil ou l'autorité scolaire ou mis au point localement. Les cours de niveau postsecondaire qui comptent pour l'obtention du diplôme présentent les lettres PSI au début de leur code; le nom de l'établissement d'enseignement postsecondaire de la Colombie-Britannique où le cours a été suivi paraît sur le relevé de notes.

## 5. Répartition du temps et charge de cours

De la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année, pour chaque matière obligatoire, on recommande de consacrer un minimum de temps exprimé sous forme de pourcentages. Cette répartition du temps indique la priorité que le ministère de l'Éducation entend voir accorder par les écoles à chaque domaine d'études. Il appartient à chaque école de mettre au point un horaire convenant à tous les élèves. Les écoles sont autorisées à aménager les horaires recommandés afin de répondre aux besoins d'apprentissage de chaque élève et aux besoins particuliers des collectivités.

## 6. Structure du programme d'études

Les élèves qui suivent le programme du secondaire deuxième cycle 1995 doivent obtenir au moins 52 crédits en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année pour répondre aux exigences minimales d'obtention du diplôme. Ceux qui suivent le programme

<sup>5</sup> <http://www.bced.gov.bc.ca/careers/cpschool.htm>

du secondaire deuxième cycle 2004 doivent obtenir au moins 80 crédits en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année pour répondre aux exigences minimales d'obtention du diplôme. (La section 8 du présent document, « Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires », donne plus de détails sur les exigences d'obtention du diplôme de ces deux programmes.) La durée et la portée des cours sont reflétées dans la valeur qui leur est attribuée sous forme de crédits. Chaque cours peut ainsi valoir un, deux, trois ou quatre crédits. Un cours de quatre crédits représente entre 100 et 120 heures d'enseignement. La plupart des cours valent quatre crédits.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

De la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les élèves reçoivent des notes sous forme de lettres, qui décrivent ce qu'ils peuvent faire par rapport aux résultats d'apprentissage attendus. De la 4<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année, des commentaires écrits doivent accompagner ces notes, alors que de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ils ne sont fournis que s'ils sont requis. En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année (et en 10<sup>e</sup> année pour les élèves qui suivent le programme du secondaire deuxième cycle 2004), les notes en lettres sont accompagnées de notes en pourcentage. Pour réussir un cours portant le numéro 11 ou 12 (ou 10 pour les élèves du programme 2004), il faut obtenir une note minimale de C- ou de 50 p. 100.

Voir, ci-dessous, les codes et les pourcentages utilisés en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années (et 10<sup>e</sup> année pour le programme du secondaire deuxième cycle 2004) :

Code	Pourcentage	Explication
A	86-100	Rendement excellent ou exceptionnel
B	73-85	Très bon rendement
C+	67-72	Bon rendement
C	60-66	Rendement acceptable
C-	50-59	Rendement minimal acceptable
F (échec [ <i>Failed</i> ])	0-49	Le rendement de l'élève a été inférieur au rendement minimal acceptable par rapport aux résultats d'apprentissage attendus pour le cours ou la matière en question.
I (en progrès [ <i>In progress</i> ] ou incomplet)	S/O	Pour diverses raisons, le rendement de l'élève est inférieur au rendement minimal acceptable par rapport aux résultats d'apprentissage attendus.
SG (passage [ <i>Standing Granted</i> ])	S/O	Même s'il n'est pas possible de parvenir aux exigences normales, le niveau de rendement de l'élève justifie qu'il obtienne une mention de passage pour le cours ou la matière en question, et ce dans le meilleur intérêt de l'élève.
TS (équivalence [ <i>Transfer Standing</i> ])	S/O	L'élève a achevé un cours équivalent dans un établissement autre qu'une école (selon la définition de la <i>Loi scolaire</i> du Yukon). Aucune note finale en pourcentage n'est attribuée.
W (retrait [ <i>Withdrawal</i> ])	S/O	L'élève a reçu la permission de se retirer du cours ou de la matière.
AEG (certificat d'indisposition [ <i>Aegrotat Standing</i> ])	S/O	(Cours de 12 <sup>e</sup> année avec examen provincial seulement.) L'élève obtient une mention de passage, avec la note de l'école comme pourcentage final, sur attestation de son incapacité à subir l'examen pour cause de maladie ou autre circonstance spéciale.

## Relevés de notes

### Dossier permanent de l'élève

Ce document expose l'intégralité du programme éducatif de l'élève, depuis la maternelle jusqu'à la 12<sup>e</sup> année. On peut le demander à la dernière école du Yukon que l'élève a fréquentée. L'école est tenue de conserver le dossier permanent de l'élève pendant cinq ans suivant l'abandon des études ou l'obtention du diplôme par l'élève. Après ce délai, l'unité des dossiers du ministère de l'Éducation archive les dossiers permanents des élèves de façon centralisée.

### Relevé de notes (Transcript of Grades)

Le ministère de l'Éducation délivre de façon centralisée les relevés des notes obtenues par l'élève dans ses cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année (et de 10<sup>e</sup> année pour le programme du secondaire deuxième cycle 2004). Il s'agit de documents officiels qui indiquent : les cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année (et de 10<sup>e</sup> année pour le programme du secondaire deuxième cycle 2004) achevés avec succès; les niveaux de rendement dans les cours; la participation aux programmes; et le nombre de crédits obligatoires accumulés. Seules les notes des cours achevés avec succès apparaissent sur les relevés de notes. Les notes F (échec), I (en progrès ou incomplet) et W (retrait) ne figurent donc pas sur ces relevés. Si l'élève a repris un cours, seule la note la plus élevée figure sur le relevé.

### Examens provinciaux

Il y a deux types d'examens provinciaux, chacun d'eux étant propre à un programme du secondaire deuxième cycle. Les « examens du programme du secondaire deuxième cycle » s'appliquent au programme 2004 et les « examens provinciaux de 12<sup>e</sup> année » s'appliquent au programme 1995.

#### Examens provinciaux de 12<sup>e</sup> année du programme du secondaire deuxième cycle 1995

Pour obtenir leur diplôme, les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995 sont tenus de passer un examen provincial de 12<sup>e</sup> année en Arts du langage 12 (Anglais 12, Communications 12, Littérature anglaise 12, Français langue première 12 ou Communications techniques et professionnelles 12). De plus, pour obtenir leurs crédits, ils doivent se présenter aux examens provinciaux de 12<sup>e</sup> année dans les cours qui ont un examen connexe. La liste des 20 cours prévoyant un examen provincial de 12<sup>e</sup> année est publiée au chapitre 1 du *Handbook of Procedures for the Graduation Program, 2004-2005*<sup>6</sup> (manuel de procédures pour le programme du secondaire deuxième cycle, 2004-2005). Ces examens représentent 40 p. 100 de la note finale du cours.

#### Examens du programme du secondaire deuxième cycle 2004

Pour obtenir leur diplôme, les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004 sont tenus de se présenter à cinq examens provinciaux pour les cours suivants : Arts du langage 10 et 12, Sciences 10, Mathématiques 10 et Sciences humaines 11 ou 12. De plus, ils ont le choix de passer les examens propres à certains cours de 12<sup>e</sup> année. (Les élèves qui suivent Arts du langage 12 et Études des Premières Nations du Yukon 12 doivent passer l'examen propre au cours.) Ces examens étant optionnels, l'élève qui réussit le cours a droit à tous les crédits, peu importe s'il s'inscrit ou non à l'examen. Les examens de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année représentent 20 p. 100 de la note finale du cours et ceux de 12<sup>e</sup> année, 40 p. 100 (sauf l'examen du cours Études des Premières Nations du Yukon 12, qui compte pour 20 p. 100 de la note finale).

<sup>6</sup> [http://www.bced.gov.bc.ca/exams/handbook/handbook\\_procedures.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/exams/handbook/handbook_procedures.pdf)

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

Les élèves qui terminent avec succès le programme du secondaire deuxième cycle reçoivent le Diplôme d'études secondaires du Yukon.

Pour leur part, les certificats d'achèvement d'études soulignent l'atteinte des résultats d'apprentissage d'un programme autre qu'un programme du secondaire deuxième cycle. Ils visent particulièrement à souligner les réalisations des élèves ayant des besoins spéciaux qui atteignent les objectifs formulés dans leur Plan d'apprentissage personnalisé.

### Diplôme d'études secondaires

Le Diplôme d'études secondaires est décerné à toute personne qui satisfait aux exigences des programmes du secondaire deuxième cycle (programmes 1995 et 2004 et programme pour adultes).

Une version anglaise de ce diplôme (*Graduation Certificate*) est également délivrée aux élèves qui répondent aux exigences du programme anglophone.

### Programme du secondaire deuxième cycle 1995

#### À qui s'adresse le programme du secondaire deuxième cycle 1995?

Les élèves qui ont commencé leur 10<sup>e</sup> année avant le 1<sup>er</sup> juillet 2004 suivent le programme du secondaire deuxième cycle 1995. Pour obtenir leur diplôme, ils doivent accumuler au moins 52 crédits, soit un minimum de 28 crédits découlant de matières de base et un minimum de 24 crédits découlant de matières facultatives. Les matières facultatives sont des cours supplémentaires sélectionnés par les élèves en fonction de leurs champs d'intérêt scolaires, professionnels et personnels.

Matières de base	
Matière	Minimum de crédits
Un cours Arts du langage 11	4
Un cours Arts du langage 12	4
Un cours Sciences humaines 11 ou Études des Premières Nations du Yukon 12	4
Un cours Mathématiques 11 ou 12	4
Un cours Sciences 11 ou 12	4
Un cours Beaux-arts 11	2
Cours Compétences pratiques 11	2
Cours Planification de carrière et planification personnelle 11	2
Cours Planification de carrière et planification personnelle 12	2
Total	28 crédits
La liste des cours qui répondent aux exigences des matières de base est donnée plus loin.	

<b>Matières facultatives</b>	
<b>Catégorie</b>	<b>Minimum de crédits</b>
Cours provinciaux de 12 <sup>e</sup> année*	10
Cours supplémentaires de 11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup> année	14
Total	24 crédits
*Exclusion faite des cours mis au point localement, sauf s'ils sont donnés dans le cadre d'un programme menant à une carrière.	
Total général	52 crédits

Au moins 10 des 24 crédits requis découlant de matières facultatives doivent provenir de cours de 12<sup>e</sup> année, qu'il s'agisse de cours autorisés par le ministère, de cours d'un programme menant à une carrière, de cours autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire ou de cours externes. De plus, seulement huit de ces 24 crédits peuvent provenir de cours mis au point localement, sauf s'ils sont donnés dans le cadre d'un programme approuvé menant à une carrière. Au-delà de 24 crédits, aucune restriction n'est imposée sur le nombre de crédits qu'un élève peut accumuler.

## **Programme du secondaire deuxième cycle 2004**

### **À qui s'adresse le programme du secondaire deuxième cycle 2004?**

Les élèves qui ont commencé leur 10<sup>e</sup> année après le 1<sup>er</sup> juillet 2004 suivent le programme<sup>7</sup> du secondaire deuxième cycle 2004. Pour obtenir leur diplôme, ils doivent accumuler au moins 80 crédits, soit un minimum de 48 crédits découlant de cours obligatoires, un minimum de 28 crédits découlant de cours au choix et quatre crédits provenant de l'évaluation de leur portfolio de fin d'études<sup>8</sup>. Les cours au choix sont des cours supplémentaires sélectionnés par les élèves en fonction de leurs champs d'intérêt scolaires, professionnels et personnels.

<sup>7</sup> <http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/portfolio/>

<sup>8</sup> L'évaluation du portfolio de fin d'études est un élément du programme du secondaire deuxième cycle 2004 qui reconnaît le fait que les élèves ont besoin de bien plus que des compétences théoriques pour réussir leurs transitions au-delà de la 12<sup>e</sup> année. Il s'agit d'un nouveau type d'évaluation. Les élèves doivent démontrer qu'ils ont acquis des compétences dans des domaines essentiels à leur succès après la 12<sup>e</sup> année; des compétences jamais mesurées auparavant par les examens provinciaux. Le portfolio de fin d'études est un recueil réfléchi de données (sur support papier ou électronique) que chaque élève constitue pour documenter ses compétences dans six domaines : art et design; participation et prise de responsabilités au sein de la communauté; préparation aux études et à la carrière; compétences améliorant l'employabilité; technologies de l'information; et hygiène de vie.

<b>Cours obligatoires</b>	
<b>Matière</b>	<b>Minimum de crédits</b>
Arts du langage 10	4
Un cours Arts du langage 11	4
Un cours Arts du langage 12	4
Un cours Sciences humaines 10	4
Un cours Sciences humaines 11 ou Études des Premières Nations du Yukon 12	4
Sciences 10	4
Un cours Sciences 11 ou 12	4
Un cours Mathématiques 10	4
Un cours Mathématiques 11 ou 12	4
Éducation physique 10	4
Planification 10	4
Un cours Beaux-arts ou Compétences pratiques 10, 11 ou 12	4
Total	48 crédits
La liste des cours obligatoires reconnus est donnée plus loin.	

<b>Cours au choix</b>	
Les élèves doivent obtenir au moins 28 crédits provenant de cours au choix. Ces crédits peuvent découler des cours suivants :	
Cours supplémentaires de 10 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année, autorisés par le ministère	
Cours externes	
Cours autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire	
Cours de niveau postsecondaire	
Cours d'études autonomes dirigées	
Total	28 crédits

<b>Évaluation du portfolio de fin d'études</b>	
Les élèves doivent obtenir quatre crédits provenant de leur portfolio de fin d'études.	4
Total général	80 crédits

Parmi les 80 crédits exigés pour l'obtention du diplôme de fin d'études, au moins 16 doivent provenir de cours de 12<sup>e</sup> année, soit un cours Arts du langage 12 plus 12 autres crédits. Ces 12 autres crédits peuvent provenir de cours obligatoires ou de cours au choix.

Dans le programme du secondaire deuxième cycle 2004, les élèves n'obtiennent aucun crédit provenant de cours mis au point localement.

## Programme du secondaire deuxième cycle pour adultes

### À qui s'adresse le programme du secondaire deuxième cycle pour adultes?

Les élèves âgés de 19 ans ou plus et les élèves de 18 ans qui se sont absentes de l'école pendant une année complète sont admissibles au programme du secondaire deuxième cycle pour adultes. Ils doivent suivre au moins trois cours « à titre d'adultes » mais peuvent transférer les crédits obtenus d'autres cours terminés avec succès lorsqu'ils étaient « d'âge scolaire ».

Les élèves adultes doivent accumuler au moins 20 crédits au niveau secondaire ou suivre cinq cours de niveau postsecondaire. Les cours et les crédits du système scolaire de la Colombie-Britannique ou d'un programme collégial de formation de base des adultes peuvent compter. À l'instar du diplôme de 12<sup>e</sup> année, ce diplôme commun aux systèmes secondaire et postsecondaire est reconnu comme un diplôme d'études secondaires régulier.

<b>Cours admissibles (tous les cours autorisés par le ministère, quatre crédits)</b>	<b>Cours collégiaux ou cours de formation de base des adultes admissibles</b>
Un cours Arts du langage 12	Un cours provincial ou un cours de niveau postsecondaire en anglais
Un cours Mathématiques 11 ou 12	Un cours provincial, un cours de niveau avancé ou un cours de niveau postsecondaire en mathématiques
<b>ET UNE DES OPTIONS SUIVANTES :</b>	
<b>Option 1</b>	
Trois cours de 12 <sup>e</sup> année autorisés par le ministère ou externes (tous doivent être des cours de quatre crédits.)	Trois cours supplémentaires de niveau provincial ou postsecondaire
<b>OU</b>	
Sciences humaines 11 ou Études des Premières Nations du Yukon 12	Cours de sciences humaines de niveau avancé
Deux cours de 12 <sup>e</sup> année autorisés par le ministère	Deux cours provinciaux ou deux cours de niveau postsecondaire
<b>Total : 20 crédits</b>	<b>Total : 5 cours</b>

Les cours Comptabilité 11 et 12 répondent aux exigences en mathématiques uniquement pour le programme menant au diplôme pour adultes.

Les élèves qui suivent le programme menant au diplôme pour adultes ne peuvent utiliser les crédits découlant de cours autorisés par le conseil ou l'autorité scolaire.

### Cours dans les matières de base et cours obligatoires des programmes du secondaire deuxième cycle 1995 et 2004

Le tableau ci-dessous présente les cours qui répondent aux exigences des matières de base du programme du secondaire deuxième cycle 1995 et les cours obligatoires reconnus du programme du secondaire deuxième cycle 2004.

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Arts du langage 10</b> <i>4 crédits</i>	EN 10	English 10
	FRALP 10	Français langue première 10
	UABEE 10	ABE Intermediate English 10
<b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004		

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Arts du langage 11/12</b> <i>4 crédits</i>	UABEE 11	ABE Advanced English 11
	UABEE 12	ABE Provincial English 12
	COM 11/12	Communications 11/12
	TCPF 12	Communications professionnelle et technique 12
	EN 11/12	English 11/12
	FRALP 11/12	Français langue première 11/12
	IBENH 11	IB English A1 (HL) 11
	IBENS 11	IB English A1 (SL) 11
TPC 12	Technical and Professional Communications 12	

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Sciences humaines 10</b> <i>4 crédits</i>	SCH 10	Sciences humaines 10
	SS 10	Social Studies 10
<b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004		

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Sciences humaines 11 ou 12</b> <i>4 crédits</i>	UABES 11	ABE Advanced Social Studies 11
	CIV 11	Civic Studies 11
	CIVF 11	Éducation civique 11
	FNS 12	Yukon First Nations Studies 12
	FNSF 12	Études des Premières Nations du Yukon
	SCH 11	Sciences humaines 11
	SS 11	Social Studies 11

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Mathématiques 10</b>  <i>4 crédits</i>  <b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004	UABEM 10	ABE Intermediate Mathematics 10
	AMAF 10	Applications des mathématiques 10
	AMA 10	Applications of Mathematics 10
	EMA 10	Essentials of Mathematics 10
	EMAF 10	Mathématiques de base 10
	MTH 10	Principes de mathématiques 10
	MA 10	Principles of Mathematics 10

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Mathématiques 11 ou 12</b>  <i>4 crédits</i>	UABEM 1	ABE Advanced Mathematics 1
	UABEM 12	ABE Provincial Mathematics 12
	APCAL 12	AP Calculus AB 12
	APCAL 12A/B	AP Calculus BC 12A or 12B
	APSTA 12	AP Statistics 12
	AMAF 11/12	Application des mathématiques 11 ou 12
	AMA 11/12	Applications of Mathematics 11 or 12
	CALC 12	Calculus 12
	EMA 11/12	Essentials of Mathematics 11 or 12
	EMAF 11/12	Mathématiques de base 11 ou 12
	IBFM 11/12	IB Further Mathematics (SL) 11 or 12
	IBMM 11/12	IB Mathematical Methods (SL) 11 or 12
	IBMS 11/12	IB Mathematical Studies (SL) 11 or 12
	IBMC 11/12A	IB Mathematics (HL) 11 or 12A
	MTH 11/12	Principes de mathématiques 11 ou 12
MA 11/12	Principles of Mathematics 11 or 12	

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Sciences 10</b>  <b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004	UABEG 10	ABE Intermediate General and Applied Science 10
	SC 10	Science 10
	SCF 10	Sciences 10

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Sciences 11 ou 12</b> <i>4 crédits (sauf avis contraire)</i> * Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995	UABEB 11	ABE Advanced Biology 11
	UABEH 11	ABE Advanced Chemistry 11
	UABEG 11	ABE Advanced General and Applied Science 11
	UABEP 11	ABE Advanced Physics 11
	UABEB 12	ABE Provincial Biology 12
	UABEH 12	ABE Provincial Chemistry 12
	UABEG 12	ABE Provincial General and Applied Science 12
	UABEP 12	ABE Provincial Physics 12
	AG 11/12	Agriculture 11 ou 12
	APCSC 12A	AP Computer Science A 12*
	APENS 12	AP Environmental Science 12
	APPHC 12	AP Physics C 12
	PHAF 11/12	Applications de la physique 11/12
	PHA 11/12	Applications of Physics 11/12
	BIOSR 11/12	Biologie 11/12
	BI 11/12	Biology 11/12
	CH 11/12	Chemistry 11/12
	CHF 11/12	Chimie 11/12
	ICTCF 11/12	Communication numérique appliquée 11/12*
	UCSB 11	Computer Certification Category Two 11*
	UCSA 12	Computer Certification Category One 12*
	UCSB 12	Computer Certification Category Two 12*
	UCSC 12	Computer Certification Category Three 12*
	ICTXF 11/12	Cours modulaire exploratoire 11/12*
	ICTMF 11/12	Développement de médias numériques 11/12*
	ESC 11	Earth Science 11
	FOR 11/12	Forests 11/12
	FORF 11/12	Forêts 11/12
	GEOL 12	Geology 12
	IBBIH 11/12A	IB Biology (HL) 11/12A
	IBBIS 11/12	IB Biology (SL) 11/12
	IBCHH 11/12A	IB Chemistry (HL) 11/12A
	IBCSS 11/12	IB Computer Science (SL) 11/12*
IBCSH 11/12A	IB Computer Science (HL) 11/12A*	
IBCSH 12B	IB Computer Science (HL) 12B (2)	

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	IBESS 11/12	IB Environmental Systems (SL) 11/12
	IBGCH 11/12	IB General Chemistry (SL) 11/12
	IBITS 11/12	IB Information Technology in a Global Society (SL) 11/12*
	IBPHH 11/12A	IB Physics (HL) 11/12A
	IBPHS 11/12	IB Physics (SL) 11/12
	ICTC 11/12	ICT – Applied Digital Communications 11/12*
	ICTS 11/12	ICT – Computer Information Systems 11/12*
	ICTP 11/12	ICT – Computer Programming 11/12*
	ICTM 11/12	ICT – Digital Media Development 11/12*
	ICTX 11/12	ICT – Modular Survey Course 11/12*
	INT 11/12	Information Technology 11/12*
	PH 11/12	Physics 11/12
	PHYSF 11/12	Physique 11/12
	ICTPF 11/12	Programmation par ordinateur 11/12*
	SCT 11	Science and Technology 11
	ESCF 11	Science de la Terre 11
	SCTF 11	Science et technologie 11
	ICTSF 11/12	Systèmes informatiques 11/12*
	INTF 11/12	Technologie de l'information 11/12*
	TECH 11/12 A/B/C	Technology 11/12 A/B/C*

Matière	Code du cours	Cours
<b>Beaux-arts 10</b> <i>4 crédits (sauf avis contraire)</i> <b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004	DRGF 10	Art dramatique 10 – Cours général (2/4)
	DRRF 10	Art dramatique – Interprétation théâtrale (2/4)
	DRDF 10	Art dramatique – Production théâtrale (2/4)
	VAMF 10	Arts visuels 10 – Arts médiatiques (2/4)
	VACF 10	Arts visuels 10 – Céramique et sculpture (2/4)
	VAGF 10	Arts visuels 10 – Cours général (2/4)
	VADF 10	Arts visuels 10 – Dessin et peinture (2/4)
	UABM 10	Associated Board of the Royal Schools of Music 10
	UBCCM 10	BC Conservatory of Music 10
	UMWB 10	Conservatory Canada 10
	DNC 10	Dance 10 – Choreography (2/4)
	DNG 10	Dance 10 – General (2/4)
	DNP 10	Dance 10 – Performance (2/4)
	DNCF 10	Danse 10 – Chorégraphie (2/4)
	DNGF 10	Danse 10 – Cours général (2/4)
	DNPf 10	Danse 10 – Interprétation (2/4)
	DRG 10	Drama 10 – General (2/4)
	DRR 10	Drama 10 – Theatre Performance (2/4)
	DRD 10	Drama 10 – Theatre Production (2/4)
	ULCM 10	London College of Music 10
	MCB 10	Music 10 – Concert Band (2/4)
	MCC 10	Music 10 – Concert Choir (2/4)
	MG 10	Music 10 – General (2/4)
	MGR 10	Music 10 – Guitar (2/4)
	MJB 10	Music 10 – Jazz Band (2/4)
	MOS 10	Music 10 – Orchestral Strings (2/4)
	MVJ 10	Music 10 – Vocal Jazz (2/4)
	MCCF 10	Musique 10 – Chorale de concert (2/4)
	MVJF 10	Musique 10 – Chorale de jazz (2/4)
	MGF 10	Musique 10 – Cours général (2/4)
	MGRF 10	Musique 10 – Guitare (2/4)
	MOSF 10	Musique 10 – Orchestre à cordes (2/4)
	MCBF 10	Musique 10 – Orchestre d’harmonie (2/4)
MJBf 10	Musique 10 – Orchestre de jazz (2/4)	
URMSD 10	RCM – Speech Arts and Drama 10	
UMRC 10	Royal Conservatory Music 10	

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	UTCD 10	Trinity College – Drama 10
	UTCEC 10	Trinity College – Effective Communications 10 (2)
	UTCM 10	Trinity College – London- Music 10
	UTCMT 10	Trinity College – Musical Theatre 10
	UTCPA 10	Trinity College – Performance Arts 10
	UTCSD 10	Trinity College – Speech and Drama 10
	UMVC 10	Victoria Conservatory Music 10
	VAC 10	Visual Arts 10 – Ceramics and Sculpture (2/4)
	VAD 10	Visual Arts 10 – Drawing and Painting (2/4)
	VAG 10	Visual Arts 10 – General (2/4)
	VAM 10	Visual Arts 10 – Media Arts (2/4)

Matière	Code du cours	Cours
<b>Beaux-arts 11 ou 12</b> <i>4 crédits (sauf avis contraire)</i> ^ Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004 * Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995	UDPJ 11/12A/B	ADAPT – Jazz 11/12A/B
	UDPT 11/12A/B	ADAPT – Tap 11/12A/B
	UAMD 11/12	AIDT – Modern Dance 11/12
	UATT 11A/B/12	AIDT – Tap Dance 11A (2)/B/12
	AP2DP 12	AP 2-D Design Portfolio 12
	AP3DP 12	AP 3-D Design Portfolio 12
	APMU 12	AP Music Theory 12
	APAR 12	AP History of Art 12
	APSAD 12	AP Studio Art – Drawing 12
	APSAG 12	AP Studio Art – General 12
	DFTF 11/12	Art dramatique – Cinéma et télévision 11/12
	AF 11/12	Art Foundations 11/12
	VAMTF 11/12	Arts visuels – Arts médiatiques 11/12
	SACSF 11/12	Arts visuels en atelier 11/12 – Céramique et sculpture^
	SADPF 11/12	Arts visuels en atelier 11/12 – Dessin et peinture^
	SAPGF 11/12	Arts visuels en atelier 11/12 – Gravure et graphisme^
	SAFFF 11/12	Arts visuels en atelier 11/12 – Textiles et fibres^
	UABM 11/12	Associated Board of the Royal Schools of Music 11/12
	UBDJ 11A/B/12	BATD – Jazz 11A (2)/B/12
	UBCCM 11/12	BC Conservatory of Music 11/12
	FNAF 11/11A/B	Beaux-Arts 11/11A/B (2)
	UCAT 11A/B/12	CDTA – Tap 11A (2)/B/12
	UCAJ 11A/B/12	CDTA – Jazz 11A (2)/B/12
	ULAL 11	Chinese dance Syllabus (Lorita Leung Dance Association) 11 (2)
	CMCC 11/12	Choral Music 11/12 – Concert Choir
	CMJV 11/12	Choral Music 11/12 – Vocal Jazz
	UMWB 11/12	Conservatory Canada 11/12
	DNC 11/12	Dance – Choreography 11/12
	DNCF 11/12	Danse – Chorégraphie 11/12
	DNP 11/12	Dance – Performance 11/12
	DNPF 11/12	Danse – Interprétation 11/12
DDF 11/12	Drafting and Design 11/12*	
DFT 11/12	Drama: Film & Television 11/12	

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	TEXF 11/12	Étude des textiles 11/12*
	FNA 11/11A/B	Fine Arts 11/11A/B (2)
	FNASK 11	Fine Arts and Applied Skills 11*
	AFF 11/12	Fondements de l'art 11/12
	UHLD 11/12	Highland Dancing 11/12
	IBAHS 11/12	IB Art History (SL) 11/12A
	IBARH 11/12A	IB Art/Visual Arts (HL) 11/12A
	IBARS 11/12	IB Art/Design (SL) 11/12
	IBF 11/12	IB Film (SL) 11/12
	IBTAH 11/12A	IB Theatre Arts (HL) 11/12A
	IBTAS 11/12	IB Theatre Arts (SL) 11/12
	IBMCH 11/12A	IB Music (HL) 11/12A
	IBMCS 11/12	IB Music (SL) 11/12
	IMCB 11/12	Instrumental Music 11/12 – Concert Band
	IMG 11/12	Instrumental Music 11/12 – Guitar
	IMJB 11/12	Instrumental Music 11/12 – Jazz Band
	IMOS 11/12	Instrumental Music 11/12 – Orchestral Strings
	TPAF 11/12	Interprétation théâtrale 11/12 – Jeu dramatique
	TPDSF 11/12	Interprétation théâtrale 11/12 – Mise en scène et scénarisation
	UIDC 11A/B 12A/B	ISTD – Cecchetti 11A (2)/B or 12A (2)/B
	UIDB 11A/B 12A/B	ISTD – Imperial Ballet 11A (2)/B or 12A (2)/B
	UIDMT 11A/B 12A/B	ISTD – Modern Theatre Dance 11A (2)/B or 12A (2)/B
	UIDT 11A/B/12	ISTD – Tap 11A (2)/B or 12
	ULMSD 11	LCM – Speech and Drama 11 (2)
	ULMA 11	LCM – Acting 11 (2)
	ULMD 11	LCM – Duologue 11 (2)
	ULMMT 11	LCM – Music Theatre 11 (2)
	ULCM 11/12	London College of Music 11/12
	MFMAF 11/12	Metal Fabrication and Machining (FNASK) 11/12*
	MCT 11/12	Music – Composition & Technology 11/12
	CMCCF 11/12	Musique chorale 11/12 – Chœur de concert
	CMJVF 11/12	Musique chorale 11/12 – Jazz vocal
	MCTF 11/12	Musique – Composition et technologie 11/12

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	IMJBF 11/12	Musique instrumentale – Ensemble de jazz 11/12
	IMGF 11/12	Musique instrumentale – Guitare 11/12
	IMOSF 11/12	Musique instrumentale – Orchestre à cordes 11/12
	IMCBF 11/12	Musique instrumentale – Orchestre d’harmonie 11/12
	TPRF 11	Production théâtrale 11
	TPRMF 12	Production théâtrale 12 – Gestion théâtrale
	TPRTF 12	Production théâtrale 12 – Technique théâtrale
	URAD 11A/B 12A/B	Royal Academy of Dancing 11A (2)/11B or 12A (2)/12B
	UMRC 11/12	Royal Conservatory Music 11/12
	URMSD 11/12	RCM – Speech Arts and Drama 11/12
	SACS 11/12	Studio Arts 11/12 – Ceramics and Sculpture
	SADP 11/12	Studio Arts 11/12 – Drawing and Painting
	SAFF 11/12	Studio Arts 11/12 – Fabric and Fibre
	SAPG 11/12	Studio Arts 11/12 – Printmaking and Graphic Design
	TEX 11/12	Textile 11/12*
	TPA 11/12	Theatre Performance 11/12 – Acting
	TPDS 11/12	Theatre Performance 11/12 – Directing and Script Development
	TPR 11	Theatre Production 11
	TPRT 12	Theatre Production 12 – Technical Theatre
	TPRM 12	Theatre Production 12 – Theatre Management
	UTCM 11/12	Trinity College – London Music 11/12
	UTCD 11/12	Trinity College – London Drama 11/12
	UTCEC 11/12	Trinity College – London Effective Communications 11 (2)/12 (2)
	UTCMT 11/12	Trinity College – London Musical Theatre 11/12
	UTCPA 11/12	Trinity College – London Performance Arts 11/12
	UTCSD 11/12	Trinity College – London Speech and Drama 11/12
	VAMT 11/12	Visual Arts – Media Arts 11/12
	UMVC 11/12	Victoria Conservatory Music 11/12

Matière	Code du cours	Cours
<p><b>Compétences pratiques 10</b></p> <p><i>2/4 crédits</i></p> <p><b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004</p>	BEC 10	Business Education 10 – Business Communications
	BEE 10	Business Education 10 – Entrepreneurship
	BEF 10	Business Education 10 – Finance and Economics
	BEG 10	Business Education 10 – General
	BEM 10	Business Education 10 – Marketing
	HEFF 10	Économie domestique 10 – Alimentation
	HEGF 10	Économie domestique 10 – Cours général
	HESF 10	Économie domestique 10 – Étude de la famille
	HETF 10	Économie domestique 10 – Textiles
	BECF 10	Éducation aux affaires 10 – Communications d'affaires
	BEGF 10	Éducation aux affaires 10 – Cours général
	BEEF 10	Éducation aux affaires 10 – Entrepreneuriat
	BEFF 10	Éducation aux affaires 10 – Finance et économie
	BEMF 10	Éducation aux affaires 10 – Marketing
	TEDF 10	Formation technologique 10 – Conception industrielle
	TEGF 10	Formation technologique 10 – Cours général
	TEEF 10	Formation technologique 10 – Électronique
	TECF 10	Formation technologique 10 – Mécanique
	TEMF 10	Formation technologique 10 – Travail des métaux
	TEWF 10	Formation technologique 10 – Travail du bois
	HES 10	Home Economics 10 – Family Studies
	HEF 10	Home Economics 10 – Foods
	HEG 10	Home Economics 10 – General
	HET 10	Home Economics 10 – Textiles
	INT 10	Information Technology 10
	INTF 10	Technologie de l'information 10
	TED 10	Technology Education 10 – Drafting and Design
	TEE 10	Technology Education 10 – Electronics
TEG 10	Technology Education 10 – General	

---

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	TEC 10	Technology Education 10 – Mechanics
	TEM 10	Technology Education 10 – Metalwork
	TEW 10	Technology Education 10 – Woodwork

Matière	Code du cours	Cours
<b>Compétences pratiques 11 ou 12</b> <i>4 crédits (sauf avis contraire)</i> * Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995	UX4H 11/12	4-H 11/12
	UABEA 11	ABE Advanced Accounting 11
	UABEC 11	ABE Advanced Computer Studies 11
	UABEC 12	ABE Provincial Computer Studies 12
	AC 11	Accounting 11
	ACC 12	Accounting 12
	UAWPM 12	Advanced Wood Products Manufacturing – Woodlinks 12
	APCSC 12	AP Computer Science AB 12
	APCSC 12A	AP Computer Science A 12
	ASK 11, 11A/B	Applied Skills 11 or 11A or 11B (2)
	DFTF 11/12	Art dramatique – Cinéma et télévision 11/12*
	VAMTF 11/12	Arts visuels – Arts médiatiques 11/12*
	AT 11/12	Automotive Technology 11/12
	ATD 12	Automotive Technology 12 – Engine and Drive Train
	ATE 12	Automotive Technology 12 – Automotive Electricity and Electronics
	ATB 12	Automotive Technology 12 – Body Repair and Finish
	UBTG 11A/B	Boating 11A (2)/B
	UBEP 11	Bold Eagle Program 11
	BCA 11	Business Computer Applications 11
	BIM 12	Business Information Management 12
	CAFT 11/12	Cafeteria Training 11/12
	UCPC 11/12	Canadian Pony Club 11/12
	URCFA 11	Canadian Red Cross First Aid Instructor 11 (2)
	URCWS 11	Canadian Red Cross Water Safety Instructor 11 (2)
	CARP 11A/B/C	Carpentry 11A/B/C
	CARP 12A/B/C	Carpentry 12A/B/C
	CJ 11/12	Carpentry and Joinery 11/12
	CJR 12	Carpentry and Joinery 12 – Residential Construction
	CJC 12	Carpentry and Joinery 12 – Cabinet Construction
	CJF 12	Carpentry and Joinery 12 – Furniture Construction
CJW 12	Carpentry and Joinery 12 – CNC Wood	

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
		Processes
	CJP 12	Carpentry and Joinery 12 – Woodcraft Products
	ICTCF 11/12	Communication numérique appliquée 11/12
	ASK 11/11A/B	Compétences pratiques 11 (2) or 11A (2)/B (2)
	COP 11/12	Comptabilité 11/12
	FAF 12	Comptabilité financière 12
	UCSC 12	Computer Certification Category Three 12
	UCSF 12A	Computer Certification Category Three 12A (2)
	UCSD 11/A	Computer Certification Category One 11 (2)/A
	UCSA 12	Computer Certification Category One 12
	UCSB 11/11A/12	Computer Certification Category Two 11/11A (2)/12
	UCSE 12A	Computer Certification Category Two 12A (2)
	IDF 11/12	Conception industrielle 11/12
	CKT 11A/B/C, 12A/B/C	Cook Training 11A/B/C or 12A/B/C
	ICTXF 11/12	Cours modulaire exploratoire 11/12
	DM 12	Data Management 12
	ICTMF 11/12	Développement de médias numériques 11/12
	DD11/12	Drafting and Design 11/12
	DDF 11/12	Drafting and Design 11/12
	DDE 12	Drafting and Design 12 – Engineering and Mechanical Drafting
	DDA 12	Drafting and Design 12 – Advanced Design
	DDT 12	Drafting and Design 12 – Technical Visualization
	DDH 12	Drafting and Design 12 – Architecture and Habitat Design
	DFT 11/12	Drama – Film and Television 11/12*
	EC 12	Economics 12
	ECF 12	Économie 12
	EPH 11/12	Éducation physique 11/12*
	EL 11/12	Electronics 11/12
	ELAS 12	Electronics 12 – Analog Systems

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	ELDS 12	Electronics 12 – Digital Systems
	ELR 12	Electronics 12 – Robotics
	ENT 12	Entrepreneurship 12
	ENTF 12	Entrepreneuriat 12
	FAMF 11/12	Étude de la famille 11/12
	FDSF 11/12	Étude des aliments 11/12
	TEXF 11/12	Étude des textiles 11/12
	FM 11/12	Family Studies 11/12
	FA 12	Financial Accounting 12
	FNASK 11	Fine Arts and Applied Skills 11
	UXFA 11/12	First Aid 11/12 (2)
	UBFL 11/12	Fitness Leader 11/12
	FDS 11/12	Food Studies 11/12
	CAFTF 11/12	Formation en cuisine 11/12
	FPC 11A/B/C	Formation professionnelle des cuisiniers 11A/B/C
	FPC 12A/B/C	Formation professionnelle des cuisiniers 12A/B/C
	BIMF 12	Gestion de l'information d'entreprise 12
	DMF 12	Gestion des données 12
	UGSR 11	Ground Search and Rescue (Provincial Emergency Program) 11 (2)
	HS 11A/B/C	Human Services 11A/B/C
	HS 12A/B/C	Human Services 12A/B/C
	IBBOH 11/12A	IB Business And Management (HL) 11/12A
	IBBOS 11/12	IB Business And Management (SL) 11/12
	IBCSH 11/12A/B	IB Computer Science (HL) 11/12A/B (2)
	IBCSS 11/12	IB Computer Science (SL) 11/12
	IBDT 11/12	IB Design Technology (SL) 11/12
	IBITS 11/12	IB Information Technology in a Global Society (SL) 11/12
	ICTC 11/12	ICT – Applied Digital Communications 11/12
	ICTS 11/12	ICT – Computer Information Systems 11/12
	ICTP 11/12	ICT – Computer Programming 11/12
	ICTM 11/12	ICT – Digital Media Development 11/12
	ICTX 11/12	ICT – Modular Survey Course 11/12
	ID 11/12	Industrial Design 11/12

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	INT 11/12	Information Technology 11/12
	MIF 12	Innovation en gestion 12
	UIWPM 12	Introductory Wood Products Manufacturing – Woodlinks 12
	MI 12	Management Innovation 12
	MK 11/12	Marketing 11/12
	UXFD 12	Medic First Aid 12 (2)
	MFM 11/12	Metal Fabrication and Machining 11/12
	MFMF 12	Metal Fabrication and Machining 12 – Advanced Fabrication
	MFMM 12	Metal Fabrication and Machining 12 – Advanced Machining
	MFMW 12	Metal Fabrication and Machining 12 – Advanced Welding
	MFMJ 12	Metal Fabrication and Machining 12 – Art Metal and Jewellery
	MFMC 12	Metal Fabrication and Machining 12 – CNC Processes
	MFMY 12	Metal Fabrication and Machining 12 – Forging and Foundry
	MFMS 12	Metal Fabrication and Machining 12 – Sheet Metal
	MFMAF 11/12	Metal Fabrication and Machining (FNASK) 11/12*
	MFMT 11A/B/C, 12A/B/C	Metal Fabrication – Machinist Training 11A/B/C, 12A/B/C
	MFMW 11A/B/C, 12A/B/C	Metal Fabrication – Millwright 11A/B/C (1987), 12A/B/C (1987)
	MFSM 11A/B/C, 12A/B/C	Metal Fabrication – Sheet Metal 11A/B/C (1987), 12A/B/C (1987)
	MFWE 11A/B/C, 12A/B/C	Metal Fabrication – Welding 11A/B/C, 12A/B/C
	MCT 11/12	Music – Composition & Technology 11/12*
	MCTF 11/12	Musique: Composition et technologie 11/12*
	UOCT 11A/11B/11C	Occupational Certification – Tourism 11A/B/C
	UOB 11	Outward Bound 11
	PE 11/12	Physical Education 11/12*
	ICTPF 11/12	Programmation par ordinateur 11/12
	ICTSF 11/12	Systèmes informatiques 11/12
	INTF 11/12	Technologie de l'information 11/12

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	TECH 11A/B/C, 12A/B/C	Technology 11A/B/C, 12A/B/C
	TEX 11/12	Textile Studies 11/12
	TRM 11/12	Tourism 11/12
	TRMF 11/12	Tourisme 11/12
	VAMT 11/12	Visual Arts – Media Arts 11/12*
	WELD 11A/B/C, 12A/B/C	Welding 11A/B/C, 12A/B/C

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Éducation physique 10</b>  <i>4 crédits</i>	EPH 10	Éducation physique 10
	PE 10	Physical Education 10
<b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004		

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Planification 10</b>  <i>4 crédits</i>	PLANF 10	Plantification 10
	PLAN 10	Planning 10
<b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004		

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Planification de carrière et planification personnelle 11/12</b>  <i>2 crédits</i>	CAPP 11/12	Career and Personal Planning 11/12
	CAPPF 11/12	Planification professionnelle et personnelle 11/12
<b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995		

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Évaluation du portfolio</b>  <i>4 crédits</i>	PORTF	Évaluation du portfolio
	PORT	Portfolio Assessment
<b>Remarque :</b> Exclusivement pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004		

# Contenu des cours

## 9. Anglais

### Cours obligatoires

#### Apprentissage de l'anglais de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

Le programme d'apprentissage de l'anglais donné de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année offre aux élèves un cadre où ils peuvent se familiariser avec la langue en fonction d'un éventail complet de contextes et d'objectifs. Ce cadre leur permet de recourir à la langue pour communiquer leurs idées à l'aide de divers médias imprimés et non imprimés, de comprendre les divers messages écrits, parlés ou visuels qui leur sont adressés et d'en tirer des conclusions. Les connaissances et les habiletés langagières sont enseignées en fonction des six disciplines linguistiques : le parlé, l'écoute, l'écrit, la lecture, la visualisation et la représentation. À mesure que les élèves progressent au fil des ans, les processus de communication et les ressources pédagogiques utilisés deviennent de plus en plus complexes et les élèves sont appelés à produire des travaux toujours plus élaborés. Les élèves étudient également la littérature canadienne et mondiale de façon à comprendre leur héritage littéraire et multiculturel.

#### Communications 11 et 12

Le programme Communications 11 et 12 est conçu pour les élèves qui ne prévoient pas poursuivre des études scolaires après la 12<sup>e</sup> année. Il vise essentiellement à développer les aptitudes de base au chapitre de la compréhension et de la formulation linguistiques qui leur permettront de bien utiliser la langue pour comprendre les messages parlés, écrits et visuels et y répondre. Grâce à ces cours, les élèves apprennent à utiliser, dans leur vie personnelle et au travail, un langage approprié en fonction de la situation, de l'auditoire et de l'objectif. Ils étudient également la littérature canadienne et mondiale de façon à comprendre leur héritage littéraire et multiculturel.

#### Communication technique et professionnelle 12

Dans le cours Communication technique et professionnelle 12, les élèves mettent en pratique des processus de coopération similaires à ceux utilisés en milieu de travail pour relever des défis de communication réels ou simulés liés à des enjeux techniques ou professionnels. À cette fin, ils ont recours à diverses technologies conventionnelles et actuelles qui facilitent ou rehaussent leur travail.

### Cours aux choix

#### Littérature anglaise 12

Le programme d'études Littérature anglaise 12 explore de façon représentative et chronologique la littérature anglaise, depuis l'époque anglo-saxonne jusqu'à présent. Ce cours porte sur un vaste éventail de voix, y compris les écrits d'hommes et de femmes de diverses classes sociales et origines ethniques. Outre les ouvrages rédigés initialement en anglais, le cours traite également d'œuvres traduites de l'époque classique et de l'ère médiévale. Le programme privilégie le développement des réponses intellectuelles, esthétiques et affectives des élèves aux textes.

#### Écriture 12

Le programme Écriture 12 se trouve dans le *Writing 11 Curriculum Guide* (guide du programme d'écriture de 11<sup>e</sup> année) de 1981 et offre aux élèves de nombreuses possibilités de mettre en pratique et d'affiner leurs aptitudes d'écriture. Le programme comporte deux options : création littéraire et journalisme/médias. L'option

de création littéraire encourage les élèves à étudier et à mettre en pratique des formes traditionnelles et expérimentales de narration, de poésie et d'autres types d'écriture descriptive et narrative.

## Journalisme/Médias 12

Le programme de Journalisme/médias se trouve dans le *Writing 11 Curriculum Guide* (guide du programme d'écriture de 11<sup>e</sup> année) de 1981 et donne aux élèves la possibilité de bien comprendre le processus d'écriture pour les médias et d'écrire des textes destinés aux médias écrits et électroniques.

**Remarque :** Ce cours ne sera plus sur la liste à partir du 31 août 2005.

# 10. Français (langue première)

## Cours obligatoires

### Français langue première, 8-12

L'ensemble de ressources intégrées du programme de Français langue première, 8-12, est destiné aux élèves francophones admissibles en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Il vise à favoriser et à maintenir le sens d'identité culturelle des élèves francophones. Les résultats d'apprentissage sont regroupés en trois grands éléments :

- Culture

Les élèves apprennent à enrichir et à apprécier leur culture et à contribuer à bâtir une communauté francophone.

- Développement personnel et social

Les élèves acquièrent la confiance en eux-mêmes et apprennent la réflexion créatrice et critique et le maniement du langage dans les relations avec autrui.

- Communication

Les élèves dialoguent, comprennent des communications littéraires et informatives, y répondent, expriment leurs idées et communiquent de l'information.

L'ensemble de ressources intégrées établit des normes de programmes d'études qui, dans une certaine mesure, correspondent à celles établies par le Protocole du Nord-Ouest canadien dans son *Cadre commun des programmes d'études pour les résultats d'apprentissage du Français langue première, 8-12*.

# 11. Français de base

L'étude d'une deuxième langue est obligatoire en 8<sup>e</sup> année, conformément à la politique sur l'enseignement des langues de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année. De la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, elle est facultative. Le programme de français de base permet aux élèves non francophones de commencer à comprendre le français, à communiquer dans cette langue, à se familiariser avec d'authentiques œuvres de création francophones et à connaître diverses cultures francophones. Les résultats d'apprentissage s'articulent autour de quatre composantes :

- communication;
- cueillette d'information;
- connaissance des œuvres de création;

- compréhension des influences culturelles.

L'ensemble de ressources intégrées énonce les résultats d'apprentissage prescrits pour chaque année (5<sup>e</sup>-12<sup>e</sup>) qui reflètent les domaines d'expérience et les objectifs expérimentiels prévus dans l'Étude nationale sur les programmes-cadres de français.

## 12. Français langue seconde — immersion

### Cours au choix

#### Français langue seconde — immersion, 8-10

#### Français langue seconde — immersion, 11-12

Le programme d'immersion en français est un programme de langue seconde intensif qui, en employant le français comme langue d'enseignement, produit des élèves fonctionnellement bilingues. Les résultats d'apprentissage des ensembles de ressources intégrées pour l'acquisition d'aptitudes langagières sont regroupés en trois grands éléments :

- Communication — Les élèves dialoguent, comprennent des communications littéraires et informatives, y répondent, expriment leurs idées et communiquent de l'information.
- Culture — Les élèves apprennent à apprécier leur culture et celle d'autrui, y compris celle du monde francophone.
- Développement personnel et social — Les élèves acquièrent la confiance en eux-mêmes et apprennent la réflexion créatrice et critique et le maniement du langage dans les relations avec autrui.

Les ensembles de ressources intégrées établissent des normes de programmes d'études qui, dans une certaine mesure, correspondent à celles établies par le Protocole du Nord-Ouest canadien dans son *Cadre commun des programmes d'études pour les résultats d'apprentissage du Français langue seconde — immersion, 8-12*.

## 13. Mathématiques

### Mathématiques 8

Ce cours porte sur 43 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en 10 sous-éléments : résolution de problèmes; nombre (concepts numériques); nombre (opérations numériques); régularités et relations (régularités); régularités et relations (variables et équations); forme et espace (mesure); forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles); forme et espace (transformations); probabilité et statistique (analyse de données); et statistique et probabilité (hasard et incertitude). Les élèves qui prévoient suivre le cours Principes de mathématiques 10 sont encouragés à explorer les cours additionnels proposés compris dans l'ensemble de ressources intégrées.

### Mathématiques 9

Ce cours porte sur 37 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en neuf sous-éléments : résolution de problèmes; nombre (concepts numériques); nombre (opérations numériques); régularités et relations (régularités); régularités et relations (variables et équations); forme et espace (mesure); forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles); probabilité et statistique (analyse de données); et statistique et probabilité (hasard

et incertitude). Les élèves qui prévoient de suivre le cours Principes de mathématiques 10 sont encouragés à explorer les extensions proposées comprises dans l'ensemble de ressources intégrées.

## **Filière des applications des mathématiques**

Cette filière prépare les élèves aux programmes menant à un certificat, à un diplôme ou à un grade universitaire, aux programmes d'éducation permanente, aux programmes menant à un métier et aux programmes techniques qui n'exigent aucun cours de calcul différentiel et intégral.

### **Applications des mathématiques 10**

Ce cours porte sur 49 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en sept sous-éléments : résolution de problèmes; nombre (concepts numériques); nombre (opérations numériques); régularités et relations (relations et fonctions); forme et espace (mesure); forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles); et statistique et probabilité (analyse de données).

### **Applications des mathématiques 11**

Ce cours porte sur 34 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en sept sous-éléments : résolution de problèmes; nombre (opérations numériques); régularités et relations (variables et équations); régularités et relations (relations et fonctions); forme et espace (mesure); forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles); et statistique et probabilité (hasard et incertitude).

### **Applications des mathématiques 12**

Ce cours porte sur 40 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en huit sous-éléments : résolution de problèmes; nombre (opérations numériques I); nombre (opérations numériques II); régularités et relations (régularités); régularités et relations (relations et fonctions); forme et espace (mesure); forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles); et statistique et probabilité (hasard et incertitude).

## **Filière des mathématiques de base**

Cette filière permet aux élèves d'acquérir les habiletés que doivent posséder les citoyennes et citoyens informés, leur montre comment utiliser les mathématiques avec assurance dans leur milieu de travail et les prépare à un nombre limité de programmes menant à un métier ou à une carrière.

### **Mathématiques de base 10**

Ce cours porte sur 47 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en huit sous-éléments : résolution de problèmes; opérations bancaires personnelles; salaires, traitements et dépenses; chiffriers; taux, ratio et proportion; trigonométrie; projet de géométrie; et probabilité et échantillonnage.

### **Mathématiques de base 11**

Ce cours porte sur 34 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en neuf sous-éléments : résolution de problèmes; relations et formules; revenu et dette; analyse et interprétation de données; technologie de mesure; possession et conduite d'un véhicule; impôt sur le revenu des particuliers; applications de la probabilité; et planification d'entreprise.

### **Mathématiques de base 12**

Ce cours comporte 34 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en huit sous-éléments : résolution de problèmes; finances personnelles; conception et mesure; finances publiques; placements; imposition; variation et formules; projet à long terme/professionnel.

## Filière des principes mathématiques

Cette filière est conçue à l'intention des élèves qui se destinent à une carrière en mathématiques ou en génie ou qui souhaitent explorer le versant théorique ou abstrait des mathématiques.

### Principes de mathématiques 10

Ce cours porte sur 58 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en huit sous-éléments : résolution de problèmes; nombre (concepts numériques); nombre (opérations numériques); régularités et relations (variables et équations); régularités et relations (relations et fonctions); forme et espace (mesure); forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles); et statistique et probabilité (analyse de données).

### Principes de mathématiques 11

Ce cours porte sur 44 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en sept sous-éléments : résolution de problèmes; nombre (opérations numériques); régularités et relations (régularités); régularités et relations (variables et équations); régularités et relations (relations et fonctions); forme et espace (mesure); et forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles).

### Principes de mathématiques 12

Ce cours porte sur 52 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en sept sous-éléments : résolution de problèmes; régularités et relations (régularités); régularités et relations (variables et équations); régularités et relations (relations et fonctions); forme et espace (objets tridimensionnels et formes bidimensionnelles); forme et espace (transformations); et statistique et probabilité (hasard et incertitude).

## Calcul différentiel et intégral 12

**Remarque :** Le cours Principes de mathématiques 12 peut mener au cours de Calcul différentiel et intégral 12, qui prépare les élèves à étudier le calcul différentiel et intégral au niveau postsecondaire et à se présenter à l'*University Challenge Examination* (examen du défi universitaire).

Ce cours porte sur 63 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en neuf sous-éléments : résolution de problèmes; aperçu du calcul différentiel et intégral; fonctions, graphiques et limites (les fonctions et leurs graphiques [limites]); dérivée (concepts et interprétations); dérivée (calcul des dérivées); applications des dérivées (dérivées et graphiques de la fonction); applications des dérivées (problèmes appliqués); antidérivation (retrouver les fonctions et leurs dérivées); et antidérivation (applications de l'antidérivation).

## 14. Sciences de la nature

### Sciences 8

Cours de laboratoire et d'activités. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon quatre éléments : *applications des sciences de la nature* (sécurité, contrôle des hypothèses et prédictions, définition des variables, emploi des modèles, utilisation des graphiques et des statistiques, utilisation de l'information et des conclusions, réflexion critique sur les renseignements présentés dans divers médias, analyse des coûts et des avantages des choix et description de l'application des principes scientifiques dans la technologie); *sciences de la vie* (diversité, questions sociales, ressources, pollution et écosystèmes planétaires); *sciences physiques* (matière, propriétés, tableau périodique et énergie); et *sciences de la Terre et de l'espace* (processus géologiques).

## Sciences 9

Cours de laboratoire et d'activités. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon quatre éléments : *applications des sciences de la nature* (sécurité, expériences de contrôle, définition des interactions entre les parties, erreurs de mesure, régularité des changements, évaluation de l'emploi des données, comparaison et contraste entre modèles, débat sur les questions socio-scientifiques et explication de l'application des principes scientifiques dans la technologie); *sciences de la vie* (systèmes de l'organisme et facteurs les affectant); *sciences physiques* (éléments, composés, réactions, force et énergie); et *sciences de la Terre et de l'espace* (système solaire et Univers).

## Sciences 10

Cours de laboratoire et d'activités. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon quatre éléments : *applications des sciences de la nature* (sécurité et responsabilité, limites des techniques et des instruments, découvertes résultant de l'exploration d'événements inattendus et recherche de méthodes de présentation des données); *sciences de la vie* (cellules et génétique); *sciences physiques* (produits chimiques et réactions, électricité, magnétisme et radioactivité); et *sciences de la Terre et de l'espace* (forces terrestres).

## 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année

### Biologie 11

Cours de laboratoire structuré selon trois thèmes : unité et diversité; évolution; et liens écologiques. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon six éléments : *adaptation et évolution*; *microbiologie* (virus, procaryotes et protistes); *mycologie*; *biologie végétale* (algues vertes, mousses, fougères, gymnospermes et angiospermes); *biologie animale* (porifères, cnidaires, plathelminthes, nématodes et annélides); *biologie animale* (mollusques, échinodermes, arthropodes et embranchement des cordés vertébrés); et *écologie*.

### Chimie 11

Cours de laboratoire. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon sept éléments : *introduction à la chimie* (sécurité en laboratoire, mesure, communication et matière et ses modifications); *atomes, molécules et ions* (classification et nomenclature); *concept de la mole* (introduction, volume molaire des gaz, composition en pourcentage et molarité); *réactions chimiques* (introduction et stœchiométrie); *théorie atomique* (introduction, tableau périodique et liaisons chimiques); *chimie des solutions* (introduction); et *chimie organique* (introduction, hydrocarbures et groupe fonctionnel).

### Physique 11

Cours de laboratoire. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon sept thèmes : *introduction à la physique*; *mouvements ondulatoires et optique géométrique* (propriétés ondulatoires de la lumière, réfléchissement de la lumière et réfraction de la lumière); *cinématique* (déplacement et vitesse dans une dimension, accélération dans une dimension et mouvement des projectiles); *dynamique dans une dimension* (force de gravité, force de frottement, forces élastiques, lois de Newton et quantité de mouvement dans une dimension); *énergie* (travail et énergie, loi de la conservation d'énergie et pouvoir et efficacité); *relativité restreinte*; et *fission et fusion nucléaires*.

### Sciences de la Terre 11

Cours de laboratoire. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon six éléments : *la Terre et son environnement* (introduction); *sciences géologiques* (matières terrestres, altération climatique et érosion, tectonique et volcanisme, tectonique et séismes et ressources et environnement); *sciences océanographiques* (océans); *sciences astronomiques* (observation de l'Univers, étoiles et galaxies, le Soleil et le système solaire,

la Terre et la Lune et technologies spatiales); *sciences atmosphériques* (atmosphère, pression et vents, évaporation, précipitations et météorologie); et *histoire de la Terre* (temps géologique).

## Sciences et technologie 11

Cours d'étude et de discussion fondé sur des ressources mises au point par la province. Le contenu est regroupé selon cinq éléments et 15 modules, dont les deux premiers sont des modules de base et les autres sont au choix : *introduction aux sciences et à la technologie* (module 1); *communications et explorations* (modules 2, 3 et 4); *environnement et ressources* (modules 5, 6 et 7); *besoins humains* (modules 8, 9, 10 et 11); et *modes de vie, choix et avenir* (modules 12, 13, 14 et 15).

## Biologie 12

Cours de laboratoire. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon trois éléments : *biologie cellulaire* (structure cellulaire, matières cellulaires, molécules biologiques et ADN); *processus cellulaires et leurs applications* (synthèse des protéines, cancer, transport à travers la membrane cellulaire et enzymes); et *biologie humaine* (système digestif, système circulatoire – circulation et sang –, système circulatoire – structure et fonction du cœur –, système respiratoire, système nerveux et neurones – production des impulsions, arc réflexe –, système nerveux – divisions du système nerveux et du cerveau –, système urinaire et système reproductif).

## Chimie 12

Cours de laboratoire. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon cinq éléments : *cinétique des réactions* (introduction, théorie des collisions, mécanismes et catalyseurs des réactions); *équilibre dynamique* (introduction, loi de Le Chatelier et constante d'équilibre); *équilibres de solubilité* (concept de la solubilité, solubilité et précipitation et aspects quantitatifs); *acides, bases et sels* (propriétés et définitions, acides et bases forts et faibles,  $K_w$ ,  $pH$ ,  $pOH$ ,  $K_a$  et  $K_b$ , résolution de problèmes, hydrolyse des sels, indicateurs, neutralisation des acides et des bases, solutions tampons et précipitations acides); et *oxydation et réduction* (introduction, équilibrage des équations d'oxydation-réduction, cellules électrochimiques, corrosion et cellules électrolytiques).

## Physique 12

Cours de laboratoire. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon sept éléments : *cinématique vectorielle en deux dimensions* (vecteurs, vitesse relative et mouvement avec accélération constante); *dynamique* (forces); *dynamique vectorielle* (dynamique en deux dimensions); *travail, énergie, puissance et quantité de mouvement* (dans une et deux dimensions); *équilibre, mouvement circulaire, gravitation et électrostatique* (force électrique, champ électrique, énergie électrique potentielle et potentiel électrique); *circuits électriques* (loi d'Ohm, lois de Kirchhoff, puissance et énergie); et *électromagnétisme* (forces magnétiques et induction magnétique).

## Géologie 12

Cours de laboratoire. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon cinq éléments : *matières terrestres* (introduction à la géologie, minéraux, roches et processus ignés, roches et processus sédimentaires, roches et processus métamorphiques et ressources minérales, rocheuses et énergétiques); *temps et fossiles* (datation relative, datation absolue, échelle du temps géologique, données fossiles); *processus et structures internes* (tectonique des plaques, sismologie, isostasie, intérieur de la Terre et géologie structurale); *processus surfaciques* (altération climatique et érosion, ruissellement, glaciers et eau souterraine); et *planétologie comparative*.

## Forêts 11

Cours de laboratoire et d'activités. Les résultats d'apprentissage sont regroupés selon neuf éléments : *forêts et société; écologie forestière; plantes; arbres; animaux; mesures; ressources forestières; planification de l'aménagement du territoire; et gestion forestière.*

## Forêts 12

Cours axé sur les applications et privilégiant la pertinence et les relations dans la vie quotidienne. Les résultats d'apprentissage pour le cours Forêts 12 sont regroupés selon 10 éléments : *perspectives de gestion; écologie forestière; sols; inventaire des ressources; planification de la coupe; coupe et préparation du terrain; reboisement; éducation du peuplement; insectes et maladies; et gestion des feux.*

## Applications de la physique 11

Cours axé sur les applications et privilégiant la pertinence et les relations dans la vie quotidienne. Les résultats d'apprentissage pour ce cours sont regroupés selon les éléments et sous-éléments suivants : *FORCES dans un système mécanique (linéaire et de rotation); PRESSION dans un circuit de liquide (généralités et densité); TENSION dans un système électrique; TEMPÉRATURE dans un circuit thermique; COEFFICIENT dans un système mécanique (linéaire et de rotation); coefficient dans un circuit de liquide; coefficient dans un circuit électrique; coefficient dans un circuit thermique; TRAVAIL dans les systèmes mécaniques et les circuits de liquide; ÉNERGIE dans un système mécanique; énergie dans un circuit de liquide; énergie dans un circuit électrique; énergie dans un circuit thermique; RÉSISTANCE dans un système mécanique; résistance dans un circuit de liquide; résistance dans un circuit électrique (résistivité et circuits); et résistance dans un circuit thermique.*

## Applications de la physique 12

Les résultats d'apprentissage prescrits de ce cours sont regroupés selon les éléments et sous-éléments suivants : *transformateurs (systèmes mécaniques, circuits de liquide et circuits électriques); quantité de mouvement (systèmes mécaniques linéaires et angulaires); conversion de l'énergie; transducteurs (mécaniques/liquides et électriques/thermiques); ondes et vibrations (mécaniques et électromagnétiques); et électricité et magnétisme (circuits, moteurs et capacité).*

# 15. Sciences humaines

## Sciences humaines 8

Développement et déclin des civilisations de 500 à 1600 de notre ère : sociétés du Moyen-Âge et de la Renaissance; vie quotidienne et systèmes de croyances; transmission et adaptation des cultures; évolution des systèmes de droit et de gouvernement; premiers systèmes économiques; impact des échanges et du commerce; impact des sciences et de la technologie; géographie du monde; répartition démographique et exploitation des ressources; et exploration des lieux et des idées.

## Sciences humaines 9

Histoire du Canada jusqu'en 1815 : développement des États-nations et de l'ordre social en Europe; industrialisation de l'Europe et de l'Amérique du Nord; colonialisme, impérialisme et nationalisme; relations entre les Autochtones du Canada et les colons européens; développement de la traite des fourrures; régions géographiques de l'Amérique du Nord; et développement de l'identité individuelle et collective.

## Sciences humaines 10

Le Canada de 1815 à 1914 : évolution du gouvernement responsable; Confédération; évolution des relations avec les peuples autochtones; développement de l'Ouest jusqu'en 1914; facteurs géographiques dans le développement du Canada; immigration; évolution du rôle des femmes et des familles; activités économiques du Canada; géographie régionale du Canada; gestion des ressources et de l'environnement; échanges mondiaux et dans le bassin du Pacifique; et identité canadienne.

## Sciences humaines 11

Le Canada au XX<sup>e</sup> siècle : questions sociales, culturelles, politiques, juridiques, économiques et environnementales se posant aux Canadiennes et Canadiens; les Canadiennes et Canadiens et la citoyenneté du monde; le Canada dans la communauté mondiale; identité canadienne; rôles, droits et responsabilités des citoyennes et citoyens dans une société démocratique; principes fondamentaux du droit au Canada; diversité régionale, culturelle et ethnique du Canada; forces économiques nationales et internationales; et liens réciproques entre l'être humain et le monde qui l'entoure.

## Éducation civique 11

Cours d'éducation civique portant notamment sur les faits historiques et sur leur incidence sur les enjeux actuels et futurs. Les élèves sont sensibilisés aux liens avec l'univers civique et à leurs responsabilités à titre de membres de diverses communautés locales et mondiales, de décideuses et décideurs informés des questions d'intérêt public, de citoyennes et citoyens actifs du Canada et du monde, d'agentes et d'agents de changement responsables, de participantes et participants à des projets sociaux et d'apprenantes et d'apprenants de la vie réelle. Ils sont ainsi mieux disposés à afficher une disposition civique.

## Droit 12

Système juridique canadien : prise de décisions en matière juridique; droits et libertés; droit criminel; droit de la responsabilité civile délictuelle; droit de la famille; droit en matière de contrat; réalisation de l'autonomie (logement, soins de santé, travail, protection des consommatrices et consommateurs et crédit, héritages, questions liées aux véhicules à moteur et aide juridique); et questions d'actualité.

## Géographie 12

Liens réciproques entre les gens, les lieux et les ressources : systèmes humains et physiques; gestion et durabilité des ressources; perspectives locales, régionales et mondiales sur les questions environnementales; les cinq thèmes de la géographie (emplacement, lieu, interactions humaines et physiques, mouvement et régions); systèmes de la Terre (temps, climat, processus tectoniques et régularisation du relief); et littérature géographique.

## Histoire 12

Histoire du monde moderne : événements géopolitiques, changements sociaux, évolution économique, progrès technologiques et idéologies à partir de 1919; le monde en 1919; États-Unis, URSS et Chine en tant que puissances mondiales; la Grande Crise; effets de la production de masse et du changement technologique; l'entre-deux-guerres; Seconde Guerre mondiale et après-guerre; rôle de l'individu dans l'histoire; nature des conflits et leur règlement; historiographie contemporaine; développement de l'internationalisme au XX<sup>e</sup> siècle; évolution du rôle de l'individu dans la société; évolution du rôle des femmes dans les événements mondiaux; et période depuis la fin de la guerre froide jusqu'en 1991.

## Civilisations comparées 12

Liens réciproques entre les arts, la culture et la civilisation : étude et comparaison de diverses cultures et civilisations passées et contemporaines par l'analyse des structures politiques, sociales, économiques et culturelles; examen de certains éléments des cultures comme les systèmes de croyances, les rôles des sexes, le pouvoir et l'autorité; compréhension des concepts fondamentaux des arts, des cultures et des civilisations et de leurs liens réciproques; examen de démarches d'investigation esthétique; développement des habiletés de réflexion critique et créatrice; et appréciation de la diversité des points de vue et des cultures dans le monde et reconnaissance des valeurs inhérentes dans ces cultures.

## Études des Premières Nations du Yukon 12

Dès septembre 2005, le cours Études des Premières Nations du Yukon 12 fera partie intégrante du processus de sélection de cours autorisé de la Colombie-Britannique. Il permettra aux élèves de remplir les exigences du diplôme au chapitre des sciences humaines. Il pourra également contribuer au total des crédits découlant des cours au choix exigés pour l'obtention du diplôme.

Le contenu et les résultats d'apprentissage du cours seront élaborés d'ici la fin de décembre 2004 et un texte pédagogique sera publié au printemps 2005.

Une des valeurs ajoutées d'Études des Premières Nations du Yukon 12 sera le fait que l'examen provincial associé à ce cours lui permettra de servir à remplir les conditions d'admission à l'université et à d'autres établissements postsecondaires.

## Autres

### 16. Cours préalables ou associés

Il n'y a pas de préalables pour les cours du secondaire deuxième cycle. Toutefois, les élèves doivent habituellement avoir terminé un cours d'un niveau avant de s'inscrire à un cours du niveau suivant. L'école, après avoir consulté les parents et l'élève, prend la décision quant au placement approprié.

### 17. Autres genres de programmes ou de cours

**Remarque :** Tous les cours ci-dessous donnent droit à des crédits.

#### Langues autres que le français

Les cours de langue offerts en plus des cours de français de base sont : allemand, espagnol, japonais, langue gestuelle américaine, mandarin et panjabi.

**(Remarque :** Il existe plusieurs autres cours de langue approuvés par la province mis au point par des districts scolaires ou par des groupes ou conseils communautaires selon le *Language Template* [modèle pour les cours de langue] du ministère.)

Chaque programme d'études est fondé sur la démarche communément appelée communicative-expérientielle, qui vise essentiellement un emploi concret du langage pour accomplir des tâches de la vie quotidienne, pour communiquer des idées, pour cueillir l'information et pour parvenir à des objectifs. L'enseignement de la grammaire ne joue qu'un rôle de soutien en fournissant certaines stratégies utiles pour faciliter la communication et la compréhension.

Conformément à la démarche communicative-expérientielle, les résultats d'apprentissage prescrits au programme d'études sont exprimés sous la forme de tâches à accomplir et non d'éléments du langage à maîtriser. L'appréciation et l'évaluation de l'acquisition du langage portent surtout sur la capacité des élèves à comprendre autrui et à s'exprimer de manière compréhensible et appropriée, et non pas sur la maîtrise formelle de la grammaire.

Les composantes du programme d'études sont regroupées selon quatre éléments. Ces derniers sont fondés sur les raisons qu'ont communément les gens de vouloir apprendre une seconde langue et servent à classer les résultats d'apprentissage, les stratégies d'enseignement suggérées, les stratégies d'évaluation suggérées et les ressources pédagogiques. Ces quatre éléments du programme d'études sont les suivants :

- Communication — Communiquer avec autrui.
- Cueillette de l'information — Recueillir des renseignements dans un but défini.
- Appréciation des œuvres de création — Apprécier des œuvres de création dans un but d'agrément.
- Compréhension de la culture et de la société — Échanger avec une autre culture et l'apprécier.

Ces éléments du programme d'études sont pratiques et concrets. Ils permettent aux conceptrices et concepteurs des programmes d'études de langues de tenir compte de l'intégration interdisciplinaire et de la diversité des rythmes, des styles et des besoins d'apprentissage. Ils concentrent l'attention sur les principales raisons que l'on a d'apprendre une seconde langue et sont intégrés à la plupart des activités d'apprentissage.

Chaque programme d'études d'une langue comprend également un cours d'introduction de 11<sup>e</sup> année conçu spécialement pour les élèves qui n'ont pas étudié cette langue de la 5<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année. Il s'agit d'une expérience intensive d'apprentissage conçue pour initier les élèves à la langue et à la culture étudiées et leur donner une base solide pour des études ultérieures. Bien que le cours d'introduction soit généralement donné en 11<sup>e</sup> année, il peut également être offert en 10<sup>e</sup> année pour soulager la pression exercée sur l'horaire des élèves pendant leurs deux dernières années. Il incorpore du matériel correspondant aux résultats d'apprentissage prescrits, des stratégies d'enseignement suggérées, des stratégies d'évaluation suggérées et des ressources pédagogiques recommandées pour les élèves de la 5<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année. Le cours d'introduction de 11<sup>e</sup> année est en effet conçu pour donner aux élèves une préparation équivalente pour les cours de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> année. Il importe donc d'établir une correspondance entre, d'une part, les nouvelles aptitudes linguistiques des élèves venant d'être initiés à la langue et, d'autre part, leur âge, leur vécu et leurs acquis antérieurs. Outre les activités suggérées dans le cadre du cours d'introduction de 11<sup>e</sup> année, les enseignantes et enseignants peuvent adapter des activités d'enseignement suggérées pour des années antérieures, en tenant compte des champs d'intérêt des élèves du secondaire deuxième cycle.

Pour obtenir plus d'information, y compris le nom et les coordonnées des personnes-ressources pour les cours de langues mis au point selon le *Language Template*, il suffit de visiter le site Web du ministère à <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/firp.htm>.

## Cours de compétences pratiques

L'expression « compétences pratiques » désigne un large éventail de cours d'éducation aux affaires, d'économie domestique et de formation technologique.

### Éducation aux affaires

Les programmes d'éducation aux affaires de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année présentent une séquence d'habiletés et de concepts commerciaux qui correspondent au niveau toujours plus élevé de subtilité, de compétences et de sensibilisation des élèves en ce qui concerne les affaires, que ce soit à la maison, à l'école, dans la collectivité ou sur le marché mondial. Les documents offrent un cadre de travail dans lequel diverses perspectives peuvent être intégrées, y compris celles des petites entreprises, des sociétés, de la main-d'œuvre, des syndicats

et des entrepreneurs. Le point de vue du personnel, de la clientèle et des employeurs est lui aussi étudié. Le programme met l'accent sur des normes éthiques et environnementales élevées relativement au lieu de travail, aux pratiques commerciales et aux relations avec la clientèle. Les documents *Éducation aux affaires 8 à 10* et *Éducation aux affaires 11 et 12 et Économie 12* sont publiés en ligne à <http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/edaff810.pdf> et à [http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/f\\_ea1112.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/f_ea1112.pdf), respectivement.

## Économie domestique

Les programmes d'économie domestique de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année aident les élèves à acquérir les habiletés pratiques associées à l'alimentation, aux textiles et à la prestation des soins. Ils visent à permettre aux élèves de développer des connaissances, des habiletés et des attitudes qui pourront servir immédiatement et ultérieurement dans leur vie personnelle et familiale ainsi que dans les secteurs clés des économies locale et mondiale. Les documents *Économie domestique 8 à 10* et *Économie domestique 11 et 12* sont publiés en ligne à [http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/f\\_ecdom810.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/f_ecdom810.pdf) et à [http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/f\\_he1112.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/f_he1112.pdf), respectivement.

## Formation technologique

Les programmes de formation technologique de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année visent à aider les élèves à acquérir la culture technologique et les habitudes d'apprentissage permanent dont ils ont besoin pour vivre et travailler efficacement. À cette fin, chacun des documents sur ces programmes propose un cadre de travail permettant aux élèves d'apprendre à concevoir et à parfaire des solutions à des problèmes de la vie réelle et de mettre en pratique leurs nouvelles connaissances. Les programmes de formation technologique favorisent l'acquisition d'habiletés et d'attitudes axées sur les facettes sociales et éthiques des progrès technologiques. Les documents sur la formation technologique de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année sont accessibles à partir de la page <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/firp.htm> sur les ensembles de ressources intégrées.

## Beaux-arts

L'expression « beaux-arts » désigne un large éventail de cours de danse, d'art dramatique, de musique et d'arts visuels. Les cours de beaux-arts permettent aux élèves d'exprimer leur apprentissage de façon créative et personnellement significative. En créant, exécutant et interprétant des œuvres d'art et en y réagissant, les élèves acquièrent les habiletés et les compétences dont ils ont besoin pour exprimer leurs idées et leurs émotions.

### Danse

Les programmes de danse de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année permettent aux élèves de développer leurs habiletés créatrices, expressives et techniques par la danse et la chorégraphie. Les élèves créent des mouvements et chorégraphient des séquences de danse au son de la musique, en fonction de l'objectif visé et de l'endroit où est présentée la danse. La présentation et l'interprétation de la danse exigent le développement d'habiletés et d'attitudes appropriées de la part des danseuses ou danseurs aussi bien que de la part des membres de l'auditoire. Les élèves appliquent les principes de la bonne forme physique, de la santé et de la sécurité à leur danse et à leurs mouvements. Les programmes de danse de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année mettent également l'accent sur l'analyse du rôle des artistes dans une danse, la critique de son propre travail et de celui des autres, les possibilités de carrière en danse et les contextes historique et culturel de la danse.

### Art dramatique

Les programmes d'art dramatique de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année permettent aux élèves d'examiner diverses expériences humaines par l'entremise de rôles et de situation imaginaires. Les élèves sont encouragés à explorer et à exprimer leurs réflexions, leurs sentiments et leurs idées en participant à une pièce de théâtre. Les programmes d'art dramatique sont axés sur l'interprétation théâtrale (jeu, mise en scène et scénarisation), la production théâtrale (théâtre technique et gestion d'un théâtre), le film et la télévision. Ils enseignent les

compétences nécessaires à l'art dramatique, telles que l'utilisation expressive du corps et de la voix, le maintien de la concentration lors de l'interprétation d'un personnage et la création d'un cadre pour l'expérience théâtrale. Les élèves apprennent les contextes culturel, historique et social de l'art dramatique, y réagissent et y réfléchissent. Les programmes explorent également diverses possibilités de carrière dans lesquelles les habiletés et les connaissances en art dramatique pourraient être utiles.

## Musique

Les programmes de musique de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année permettent aux élèves d'explorer, de créer et de comprendre la musique et de communiquer par son entremise. Les élèves créent, composent, écoutent et interprètent de la musique pour en étudier la structure, les propriétés expressives et la forme. Ils explorent les contextes historique et culturel de la musique ainsi que les habiletés et les attitudes nécessaires aux expériences musicales des interprètes et des membres de l'auditoire. Ils sont sensibilisés aux questions de santé et de sécurité associées à l'interprétation musicale ainsi qu'aux possibilités de carrière connexes. De la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les élèves développent leurs connaissances, leurs habiletés et leurs attitudes musicales par l'entremise de programmes de musique de chœur (chœur de concert, jazz vocal), de musique instrumentale (orchestre, orchestre de jazz, guitare, instruments à cordes), de composition et technologie ou de musique générale.

## Arts visuels

Les programmes d'arts visuels de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année permettent à tous les élèves d'interpréter et de créer des images, d'y réagir et de communiquer par leur entremise. Ils mettent l'accent sur divers domaines, tels que les bases des arts, les arts plastiques (peinture, dessin, céramique, sculpture, gravure, graphisme, art des étoffes et art textile) et les arts médiatiques. Les élèves apprennent à analyser et à utiliser un éventail de techniques, de stratégies de conception, de matériaux et de processus pour créer des images en deux et trois dimensions. Ils solutionnent divers problèmes de conception en fonction de la forme voulue et de l'objectif d'une œuvre d'art. Ils définissent les caractéristiques d'œuvres d'art issues de diverses cultures et époques de l'histoire et incorporent des éléments choisis dans leurs propres œuvres d'art afin de créer des effets et des impressions. Les élèves tiennent compte de la sécurité et de l'environnement lorsqu'ils créent leurs œuvres d'art. Les programmes d'arts visuels explorent également les carrières associées aux arts visuels et aux autres arts ainsi que le rôle des artistes et de leurs œuvres dans notre société.

Les documents sur les programmes de beaux-arts sont accessibles sur le site Web du ministère à <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/firp.htm>.

## Planification professionnelle et personnelle

Les élèves des programmes du secondaire deuxième cycle 1995 et 2004 suivent tous un programme d'études comportant les éléments suivants : planification (possibilités pour les élèves de planifier et de mettre en œuvre leurs décisions concernant leur éducation, leur carrière et leur vie personnelle); santé et développement personnel (mode de vie sain, éducation à la vie familiale, sécurité et prévention des blessures, etc.); et cheminement professionnel (apprentissage associé à la carrière, sensibilisation aux habiletés nécessaires, exploration des carrières et préparation aux carrières).

Les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995 sont tenus de suivre le programme *Career and Personal Planning (CAPP) 10-12*<sup>9</sup> (cours de deux crédits), dans le cadre duquel ils élaborent des plans d'apprentissage et participent à un minimum de 30 heures d'apprentissage en milieu de travail.

Les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 2004 doivent suivre le cours de quatre crédits Planification 10<sup>10</sup>, qui englobe plusieurs des concepts clés du programme CAPP, plus une nouvelle composante

<sup>9</sup> <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/capp812.pdf>

<sup>10</sup> [http://www.bced.gov.bc.ca/irp/f\\_planif10.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/irp/f_planif10.pdf)

sur les finances personnelles. Ils doivent également se constituer un portfolio de fin d'études<sup>11</sup>, qui exige entre autres choses que l'élève participe à un minimum de 30 heures d'expérience de travail pratique ou de service communautaire.

## Technologie de l'information et des communications 11 et 12

Le programme de technologie de l'information et des communications aide les élèves à développer les attitudes, les habiletés et les connaissances dont ils ont besoin pour vivre, apprendre et travailler efficacement dans une société technologique riche en information. Il porte sur l'acquisition d'un bagage informationnel, d'une culture de la technologie de l'information et de connaissances utiles aux carrières en technologie de l'information et des communications.

Les résultats d'apprentissage prescrits en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont regroupés en quatre filières de huit modules. Ces filières sont les suivantes : communications orales et écrites numériques, développement des médias numériques, systèmes d'information sur ordinateur et programmation informatique.

Les écoles peuvent structurer leurs cours pour les adapter aux besoins et aux champs d'intérêt des élèves, en fonction de l'expertise du personnel enseignant et des horaires scolaires. Chaque cours comporte quatre modules. Les écoles peuvent agencer différemment ces modules pour répondre aux besoins des élèves. Si un cours est composé de modules de diverses filières, il peut être signalé à l'aide du code de cours modulaire (ICTX11 ou ICTX12).

Le site Web <http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/ti1112.pdf> du ministère donne plus d'information à ce sujet.

## Éducation physique

### Éducation physique 8 à 10

Le programme d'éducation physique de la 8<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année, une matière obligatoire des programmes du secondaire deuxième cycle 1995 et 2004, permet à tous les élèves d'améliorer leur qualité de vie grâce à l'activité physique. Il s'articule autour de trois composantes : *vie active, mouvement* et *responsabilité personnelle et sociale*.

Grâce à la composante portant sur la *vie active*, les élèves ont de nombreuses occasions d'effectuer des choix judicieux et de se fixer des objectifs personnels susceptibles d'améliorer la qualité de leur vie.

La composante portant sur la *mouvement* est divisée en six catégories, y compris les activités en milieu inhabituel, la danse, les jeux, la gymnastique et les activités individuelles et à deux. Pour chacune des catégories de mouvements, les élèves apprennent à bouger efficacement et acquièrent des notions relatives au mouvement et à la mécanique corporelle qui leur permettront de perfectionner les habiletés motrices propres à une activité donnée.

La composante portant sur la *responsabilité personnelle et sociale* permet aux élèves d'acquérir des qualités de chef et de mieux comprendre les qualités et les habiletés requises pour exercer des carrières liées à l'activité physique.

### Éducation physique 11 et 12

Le programme d'éducation physique de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, une matière facultative des programmes du secondaire deuxième cycle 1995 et 2004, s'articule autour des trois mêmes composantes que le programme d'éducation physique de la 8<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année : *vie active, mouvement* et *responsabilité personnelle et sociale*. Les cours d'éducation physique de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont des cours de compétences pratiques pour les élèves

<sup>11</sup> <http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/portfolio/>

du programme du secondaire deuxième cycle 1995 alors que les cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année ne le sont pas pour les élèves du programme 2004.

## **Athapascan**

### **Athapascan 11**

Ce cours (première année d'athapascan) porte sur l'expression orale en athapascan tutchone du Sud, avec des activités culturelles, des exercices de transcription, d'écoute et d'expression orale et des exercices portant sur les sons. Il est offert conjointement avec le Centre des langues autochtones du Yukon du Collège du Yukon.

### **Athapascan 12**

Ce cours (deuxième année) permet de perfectionner l'expression orale en athapascan tutchone du Sud. La grammaire est abordée et la lecture et l'écriture sont approfondies. Il est offert conjointement avec le Centre des langues autochtones du Yukon du Collège du Yukon.

## **Cours par correspondance**

Les élèves du Yukon dont les besoins ne peuvent pas être satisfaits par les programmes disponibles sur place peuvent suivre des cours individuels, voire des programmes d'études complets, par correspondance de la Colombie-Britannique.

## **Programme pour parents adolescents**

Ce programme souple vise à aider les jeunes parents à terminer leurs études secondaires et à leur inculquer des aptitudes pratiques de soin des enfants.

## **Éducation expérientielle**

Le ministère de l'Éducation du Yukon appuie solidement les cours et les programmes qui permettent aux élèves du secondaire de participer activement à leur formation par un apprentissage pratique. À cette fin, de nombreuses écoles ont mis sur pied des programmes exhaustifs couvrant plusieurs matières et utilisant des stratégies d'apprentissage axées sur des activités expérientielles.

Voici quelques-uns des programmes communs accessibles à tous les élèves (offerts à Whitehorse) : ACES, ou *Achievement, Challenge, Environment, Service* (réussite, défi, environnement, service), 10; Sciences expérientielles 11; Musique, beaux-arts et art dramatique 9/10; Musique, beaux-arts et art dramatique 11/12; et Préparation et service des aliments 10. Ces programmes, d'une durée de un semestre, permettent aux élèves d'approfondir leurs connaissances et d'expérimenter sur le terrain diverses facettes de l'histoire et de la culture des Premières Nations du Yukon. Les élèves ont également la chance de se familiariser avec les méthodes de recherche et d'étude sur le terrain dans les domaines des sciences, des activités de plein air, des arts de la scène et de la préparation commerciale des aliments. Ils reçoivent des crédits reconnus dans le programme d'études.

## **Programme de plein air 9**

Ce cours met l'accent sur la compréhension et l'appréciation du milieu sauvage par l'entremise d'activités en classe et d'activités de plein air, y compris trois grands voyages sur le terrain pendant l'année. Voici quelques-unes de ces activités : cours d'orientation, étude des cartes et compas, escalade de rocher, ski de fond, grandes randonnées pédestres, ski alpin et cyclisme.

## 18. Évaluation des études faites à l'étranger

Les décisions relatives à l'évaluation et au placement des élèves étrangers sont prises dans chaque district scolaire. Dans la plupart des cas, les recommandations relatives aux placements scolaires sont formulées par le personnel administratif du district scolaire ou de l'école. S'il est nécessaire d'obtenir un complément d'information, l'*International Credential Evaluation Service* — ICES (service d'information sur les documents scolaires internationaux) peut être consulté. L'ICES est un service pancanadien d'évaluation des titres de qualification étrangers géré par l'Institut de la technologie de la Colombie-Britannique. Le site Web suivant offre un complément d'information sur l'ICES : <http://www.bcit.ca/ices>

Site Web du ministère de l'Éducation : <http://www.education.gov.yk.ca>

On peut consulter le livret sur le programme du secondaire deuxième cycle (*Course Information Booklet*) sur le site Web : <http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/courseinfo/>

On peut consulter le guide de procédures pour le secondaire deuxième cycle (*Handbook of Procedures*) sur le site Web : <http://www.bced.gov.bc.ca/exams/handbook/>

## 19. Personnes-ressources

### **M. Lee Kubica**

Surintendant des programmes  
Ministère de l'Éducation  
C.P. 2703  
Whitehorse (Yukon)  
Y1A 2C6  
(867) 667-8238  
[lee.kubica@gov.yk.ca](mailto:lee.kubica@gov.yk.ca)

### **M. Doug Kelsch**

Coordonnateur, Évaluation et information sur les élèves  
Ministère de l'Éducation  
C.P. 2703  
Whitehorse (Yukon)  
Y1A 2C6  
(867) 667-3707  
[doug.kelsch@gov.yk.ca](mailto:doug.kelsch@gov.yk.ca)